

TREIZIÈME ANNÉE
Nouvelle Série

JANVIER-FÉVRIER 1934
NUMÉRO 113

BRETAGNE

O.-L. AUBERT
DIRECTEUR-FONDATEUR
TI-BREIZ, SAINT-BRIEUC

8 Francs



PRÉCONISENT EN EXCLUSIVITÉ L'EMPLOI D'

ANTAR

L'HUILE DE FRANCE



DELAGE.HOTCHKISS.MATHIS.

LA VALEUR D'UNE MARQUE SE MESURE
A LA VALEUR DE SES RÉFÉRENCES

BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne
 (Paraissant tous les deux mois) Téléphone 31-03
 Cheque Postal Rennes 31-25

Régistre du Commerce — Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT (TI-BREIZ) Avenue du Palais — Saint-Brieuc

XIII^e Année (Nouvelle Série) — SOMMAIRE DU NUMÉRO 113 (Janvier-Février 1934)
UN PETIT-FILS D'ERNEST RENAN, par Auguste DUPOUY (8 illustrations). — **LE MUSÉE DE NANTES**, par Marc ELDER (8 illustrations). — **LES PÊCHEURS DE THON**, poème, par SAINT-POL-ROUX (2 illustrations). — **UN JOUR A CANCALE**, par O.-L. AUBERT (19 illustrations). — **LE MOULIN MAUDIT**, par Anatole LE BRAZ (4 illustrations). — **Livres et Revues**, par M.-P. SALONNE. — **En Bretagne.**

PRIX DE CE NUMÉRO : 8 francs
 Abonnements : Bretagne 40 fr. ; Hors Bretagne : 42 fr. ; Etranger : 60 fr.



Chemin de fer de l'Etat

Voyagez confortablement en lits-toilette ou en couchettes

Chemin de fer de Paris à Orléans

Relations France-Algérie par Port-Vendres

Des compartiments comportant deux lits avec draps et une toilette sont mis à la disposition des voyageurs de 1^{re} classe entre Paris et Brest dans les trains n^{os} 501 et 502 (départ de Paris-Montparnasse à 20 h. 30 et de Brest à 20 h. 35) ; entre Paris et La Rochelle dans les trains 781 et 780 (départ de Paris-Montparnasse à 21 h. 50 et de La Rochelle à 21 h. 20).
 Le prix de ces lits-toilette est peu élevé : 65 francs en hiver. En outre, le porteur d'un billet de 1^{re} classe peut louer le compartiment tout entier, s'il désire être seul, en acquittant en plus de son billet de 1^{re} classe le supplément pour les deux lits-toilette.
 Sur tous les parcours de nuit de grandes lignes des couchettes en toutes classes sont également mises à la disposition des voyageurs. — Profitez des prix réduits de la saison d'hiver : 1^{re} classe : 34 fr. ; 2^e classe : 27 fr. ; 3^e classe : 22 fr. 75.
 Renseignez-vous dans les gares du Réseau de l'Etat.

TRAINS ET PAQUEBOTS RAPIDES
 De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne.
 Voitures directes toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe et wagons-lits de 1^{re} et 2^e classes.
 Paris-Port-Vendres (ville)
 Traversée la plus directe dans les eaux les mieux abritées.
 Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.
 Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les gares suivantes du Réseau d'Orléans ou vice versa : Paris-Quai d'Orsay, Angers-Saint-Laud, Angoulême, Blois, Bourges, Brive, Châteaufort, Châteauroux, Gannat (via Montauban), La Bourboule, Le Mans, Le Mont-Dore, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montluçon-Ville, Nantes-Orléans, Orléans, Melun, Poitiers, Quimper, Royat-Chamalières, St-Nazaire, Saumur et Tours des billets directs toutes classes :

Paris Saint-Lazare à Londres

Le jour, le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Neuhaven (Restaurant à bord).
 La nuit, 1^{er} Service le plus confortable, Le Haure-Southampton (3 fois par semaine dans chaque sens) ; 2^e Service journalier rapide et économique, Dieppe-Neuhaven.
 Toutes classes (chemin de fer et paquebot) par Dieppe-Neuhaven.
 1^{re} et 2^e classes (paquebot) par Le Haure-Southampton.
 Compartiments-couchettes toutes classes de Paris-Dieppe et vice versa.
 Se renseigner : à la Gare de Paris-Saint-Lazare (Bureau des Renseignements) ; au Bureau du Southern Railway, 13, rue Aubert, à Paris.

1^{er} Simples valables 15 jours ;
 2^o D'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation ;
 3^e D'aller et retour valables 30 jours, sans prolongation.
 Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.
 Pour tous renseignements, s'adresser :
 A l'Agence P.-O.-Midi, 11, boulevard des Capucines ;
 A l'Agence P.-O., 136, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ;
 aux gares mentionnées ci-dessus ; aux principales Agences de Voyages.

Grand Hotel des Bains

Tél. 8 DE LA PLAGE DE TRESTRAOU Tél. 8



Vue Générale : Le Casino. — La Plage. — L'Hôtel.

HOTEL DE FRANCE

Saint-Brieuc

TOUT PREMIER ORDRE

LA PLUS BELLE SALLE DE RESTAURANT DE BRETAGNE
Garage modèle dans l'Hôtel — Tél. 2-04

Hôtel de l'Épée — QUIMPER



Tout premier ordre

Téléphone 0-14

HOTEL MODERNE

100 Chambres

RESTAURANT à la carte
à prix fixe

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

POLLEY, Prop. AURAY Télép. 0-86

ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ

Ressorts par son grand confort et son Restaurant de premier Ordre
Location d'autos — Garage — Tennis — Jardin
ENGLISH SPOKEN — T. G. F. — A. G. O.

HOTEL DU COMMERCE

ET DE L'ÉPÉE

Vannes

TOUS LES CONFORTS

Téléphone 11

G^D HOTEL DE TRESTIGNEL

A PERROS-GUIREC



Emplacement unique — Vue splendide
CONFORT MODERNE TÉLÉPHONE 10
Le plus beau coin de la Bretagne — Le plus ignoré

Hôtel du Commerce

Maison GUYON-MOREL

Place Duguesclin — SAINT-BRIEUC

CAFE — BRASSERIE — BILLARD

Repos : Service à la Carte — Téléphone 1-30

ST-BRIEUC - PLACE DUGUESCLIN - Télph 1-29

La bonne étape

GRAND HOTEL & ANGLETERRE

Tous les confort à des prix très modérés

Carte et prix fixe — Terrasses — Garage

BOUTILLIER, Propriétaire

CENTRAL HOTEL (face à la Poste
Ouvert en 1944)

NANTES

Tout le confort moderne

RESTAURANT ET CAVE DES PLUS RENOMMÉS.

Téléph. 18-91 — Inter 30-29

Hôtel du Pavillon, Lion d'Or & Poste

LEQUIGNIEC, Propriétaire

English spoken AURAY Télép. 15

Tout le confort moderne dans un décor ancien
Service régulier d'auto-car pour Ste-Anne
Chartreuse, Carnac, Loomariaquer

AU CAPRICE

V. HOUÉE, 42, rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

Ses Lainages, ses Soieries sont incomparables

Téléphone 4-85



RESTAURANT GAZE

17, Quai Laménais (Hôtel Moderne) RENNES

SALONS GAZE, 13, Rue Poullain Duparc — RENNES

Cave et cuisine renommées — La plus importante Maison de l'Ouest

Pour rester élégante

soyez cliente de **L'Y**
le grand magasin spécialisé
dans la toilette
de la femme et de la fillette
RENNES

FAIENCERIE D'ART BRETON

J. HENRIOT & B 15 Récompenses dont 2 Grands Prix
QUIMPER Arts décoratifs Paris 1925

Maison fondée en 1778

BISCUITERIE RENOMMÉE
"CRÊPES DENTELLES"
TANGUY, A QUIMPER

GROS : Boulevard de Kerguelan
DÉTAIL : 5, rue Saint-François et toutes les bonnes Maisons

SURMOULAGE
en une seule
ÉTABLISSEMENT
17, Rue du Merc
TÉLÉPHONE 1-2-41

DE PNEUMATIQUES
opération
D. FOUCAUD
YANNES
TÉLÉPHONE 1-2-41

ROBERT COIFFEUR DE PARIS

Ondulation permanente — Ses Produits de Beauté
GUERLAIN - COTY - HOUBIGANT
Passage Pommeraye — NANTES
Téléphone 119-95 — English spoken



AU SCULPTEUR BRETON

GOANVIC-BOEDÉC

vient d'ouvrir, 50, Cours Chazelles — LORIENT
un Nouveau et Grand Magasin de Meubles Bretons et de Style - Tapisseries
et tout ce qui concerne la décoration
UNE VISITE A NOS STANDS IMPOSE AVANT TOUT ACHAT
Livraison par autos dans toute la Bretagne



(Voir au verso de la Couverture)

LA FONCIERE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France
 et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN,
 de l'A.-C. des COTES-DU-NORD
 et de l'A.-C. du FINISTÈRE.
 consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs
 pour leurs Assurances contre les Accidents et le Vol

Pour renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux
 Agents de **La Foncière, Transports et Accidents**, à :

Brest.....	M. SAVIN	Nantes.....	M. A. DES BEAUVAIS
Chateaulin ..	M. MICHEL	Quimper.....	M. JOUVIN
Dinan.....	M. BARRY	Rennes.....	M. PRIOEL
Douarnenez..	M. QUILLIEN	Saint-Brieuc..	M. DALMAR
Lorient.....	M. PERRAUD	Vannes.....	M. MARIUS
Morlaix.....	M. MIORECEC	Vieux-Marché	M. LE SIDANER

MARION
 DÉCORATION
 4, et 6, Rue Victor Hugo
RENNES

Sa décorations classique
 Ses Intérieurs
 modernes et rustiques

Jacques PERRET, D. E. S. C.
 14 & 16, Rue de la Monnaie — RENNES
 Téléphone 21-05

Dépositaire de la **VÉRITABLE SALAMANDRE**

CHAUFFAGE CENTRAL
 par Chaudières, Charbons et Gaz, Fourneaux de Cuisine et Salamandres
 DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE ET FROIDE

Dépositaire exclusif des APPAREILS RÉFRIGÉ-
 RATEURS ÉLECTRIQUES **LE FRIGÉCO.**

BRETAGNE

" LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE "



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations limitées
 Siège Social et Direction Générale : 34, Place de la République
 Directeur Fondateur : **G. DURAND — LE MANS**

Assurance Indispensable à tous les Usagers de la Route

Demander détails des garanties et conditions à ses nombreux et compétents représentants

Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT



BRETAGNE

NOUVELLE SÉRIE

DE

LA BRETAGNE TOURISTIQUE ILLUSTRÉE

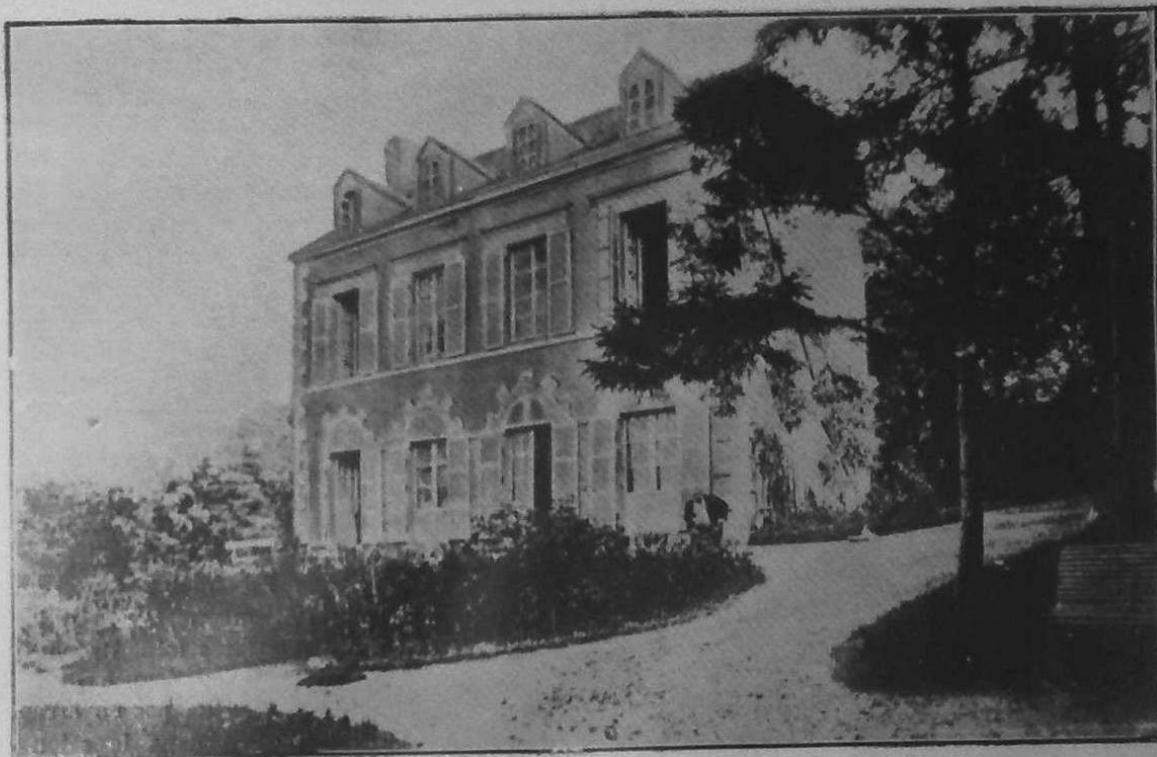
TOME VI



SAINT-BRIEUC

TI-BREIZ — AVENUE DU PALAIS

1934



ERNEST RENAN DANS LE JARDIN DE ROSMAPHAMON

(Photo Soizbault, 1890.)

UN PETIT-FILS D'ERNEST RENAN

LE livre que Mme Henriette Psichari a consacré à son frère Ernest, c'est le pendant de celui qu'Ernest Renan intitule *Ma Sœur Henriette*. La comparaison pourrait être accablante : il la supporte. Même idéalisme aisé, même liberté voilée de discrétion, même goût du *granum salis*, et sinon même style, du moins même entente du style, même soin pudique d'envelopper le pittoresque, d'amortir la couleur et d'assourdir l'éloquence.

Renan disait que sa formule ethnique était : « Un Celte mêlé de Gascon, mâtiné de Lapon. » Celle de son petit-fils Ernest Psichari serait beaucoup plus compliquée, puisqu'il portait encore dans ses veines le sang alsacien des Scheffer, le sang hellénique des Psichari. Pour brasser et unir tous ses globules, il y eut l'éducation parisienne, dans le milieu le plus intellectuel qui fût jamais. Nature exceptionnellement généreuse, au sens étymologique et plein du mot, ce jeune homme ne put que se

développer dans son propre sens, près des siens, de ses amis, de ses maîtres. D'instinct et par formation, il appartient à l'élite. Un noble.

« Aussi loin que nous cherchions chez lui la trace d'une vocation, nous le trouvons littérateur. » A dix ans, il écrit des poèmes et les montre à ses parents, qui l'encouragent. La famille collabore à ses devoirs français. Son père exige qu'il apprenne dix vers chaque matin, à sa toilette. C'est l'époque du symbolisme, de l'esthétisme, du décadentisme : Ernest Psichari se soumet avec ivresse aux formules de l'heure. A Paris, au Quartier latin, on ne manque jamais de camarades pour s'entraîner mutuellement à ces jeux. Ne pouvait-il faire un meilleur usage de sa noblesse ? C'est le cas de dire qu'il faut que jeunesse se passe. Mais un Breton des champs ou des grèves, même le plus fait pour la spiritualité, se retrouverait mal dans ce petit citadin qui, lorsqu'il vient

BRETAGNE

à Rosnaphamon, au bord de la mer relictissante, n'a pas de meilleure occupation que de fouiller la bibliothèque de son grand-père ou de faire la chasse aux quarante petites filles de l'école primaire de Louannec.

Renan eût-il approuvé cela ? N'eût-il pas recommandé une large aération, plutôt que cette perpétuelle serre chaude qui se transporte de Paris jusqu'aux bords cimmériens. « La vanité de l'homme de lettres n'est pas mon fait », a-t-il écrit. Ni, d'une façon plus générale, les vanités littéraires. Mais Renan n'a pas exercé grande action sur son petit-fils, et pour cause : ce petit-fils n'était encore qu'un petit garçon. C'est le 7 octobre 1892, aux obsèques du grand homme seulement, qu'Ernest Psichari a pu deviner cette grandeur.

Citons néanmoins cette jolie page qui nous montre Renan dans le rôle peu connu de grand-père :

— Encore une fois, bon papa ?
— Encore ?

— Oui, Saint-Jacques de Compostelle, bon papa, c'est si amusant !

Mais le grand-père ne se lève pas. Il est alourdi, non point par l'âge, mais par la maladie qui, on ne sait comment, s'est emparée trop tôt de ce corps robuste. Il est tel que plus tard nous le retrouverons en feuilletant le dictionnaire Gazier, c'est l'image classique du vieux Renan aux traits épaissis, les cheveux blancs fins et longs encadrant la bonne figure où se dessine un sourire indulgent pour nos sottises. Au coin de la

cheminée de style désuet où deux beaux perroquets verts en porcelaine de Chine font notre admiration et notre envie, il est assis tranquille et il déploie pour ses enfants réunis là, au déjeuner de famille, la magie de sa conversation.

Mais Ernest la trouve longue, cette conversation. Il pétine d'impatience et obtient encore une fois que le vieillard vienne jouer avec lui.

Il nous prend par la main tous les deux — sept ans, huit ans — et on se met bien loin, à l'autre bout du salon, face à la cheminée. Il raconte la belle histoire :

— Les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle vont à Jérusalem, tout là-bas au bout du long tapis oriental qui marque le chemin, mais la route est longue et ils vont à pied.

— A pied, bon papa ?

— Oui, à travers l'Allemagne, la Hongrie, la Turquie, et Jérusalem est très loin. Ils ont une drôle de façon d'aller à Jérusalem à pied. Ils font trois pas en avant et deux pas en arrière...

Et nous cheminons ainsi dans le salon du Collège de France. Trois pas en avant... nous avançons à travers les grands pays inconnus. Deux pas en arrière... la route est longue et décevante, les pèlerins ne se découragent pas, ils arriveront quand même à la Jérusalem de leur rêve, la blanche cheminée là-bas, avec les deux perroquets verts.

Il y est arrivé plus tard, le petit-fils, à une Jérusalem qui n'était pas cette cheminée, mais qui rayonnait aussi de la chaleur. Il a marché sur la Terre Promise, et il est assez édifiant que ce soit l'auteur des *Origines du Christianisme* qui lui ait,

UN PETIT-FILS D'ERNEST RENAN



ERNEST PSICHARI EN 1908

par manière de douce plaisanterie, indiqué le but et caractérisé le chemin.

Ernest Psichari en est-il à l'une des premières étapes quand, à l'âge du baccalauréat, il se dit plein d'amertume et précocement vieilli ? Ou n'est-ce là qu'un des symptômes de l'encéphalite dont il est alors atteint comme, à peu près au même âge, l'avait été son grand-père ? Est-ce bonne manifestation, parmi d'autres, de cette maladie de croissance qui n'épargne pas, à l'accoutumée, ses semblables ? Vague à l'âme, renoncement, pessimisme, c'étaient les travers de l'époque ; mais ce sont aussi des péchés de jeunesse. On n'a pas encore pris son parti des sacrifices nécessaires, et l'on s'imagine tout perdre, parce qu'il faut abandonner quelque chose. Plus tard, vers la quarantaine, avec les premiers cheveux blancs aux tempes ou les premiers indices de la calvitie, on se croit volontiers plus de sève, on se sent plus dispos, plus

alerte, et c'est pourquoi sans doute on intéresse davantage les femmes, qui n'aiment pas les hésitants et les maladroits.

L'affaire Dreyfus vint fixer pour un temps ses velléités éparées. Il fut ardemment dreyfusiste, et comment ne l'eût-il pas été ? Il approchait Jaurès, Berthelot, et prenait pour maître Péguy. Aux *Cahiers de la Quinzaine*, il pouvait voir Romain Rolland, Jérôme Tharaud, dix autres pour lesquels l'« dreyfusisme », par-dessus toutes les questions de procédure, signifiait intellectualisme, représentait les droits de l'esprit violenté par la force brutale. Pour défendre une si belle cause, on était prêt à subir le martyre. Dans la ville bretonne où je me trouvais alors, une expérience limitée me montra qu'on pouvait être martyr à bon compte. J'ai vu depuis plus d'un de ces martyrs faire un chemin dans la vie qui n'était pas précisément celui des pèlerins



ERNEST PSICHARI EN 1914



ERNEST RENAN ET SA FAMILLE DANS LE JARDIN DE ROSNAPHAMON, EN 1892.
Ernest Psichari met la main sur l'épaule de son grand-père. Michel Psichari est sur les genoux de sa mère. Henriette Psichari est à côté d'Ernest.

BRETAGNE



ERNEST PSICHARI, SA MÈRE, SES DEUX FILS, SON FRÈRE, EN 1897. Ernest, est à côté de sa petite sœur, le plus à droite sur la photo.

de St-Jacques de Compostelle. Quelques-uns avaient le talent qui justifie le succès, non pas tous : mais tous pratiquaient une idéologie généreuse, de la même générosité qu'un vieux vin. Il y a quelques années, il m'est arrivé de causer plusieurs fois de ces vieilles choses, dans l'atelier de Mme Andrée David avec Mathieu Dreyfus en personne. J'écoutais avec infiniment de respect cet homme sincère, mais je n'étais pas autrement surpris de l'entendre avouer que le principal intéressé, qui était son frère, fut parfois offusqué du zèle de certains de ses partisans.

Parmi ceux que voyait Ernest Psichari, Péguy fut le premier, avec sa franchise habituelle, à revenir sur ses pas. On sait quelle fut dès lors son évolution. Psichari n'était pas encore prêt à le suivre. Il était alors très lié avec Jacques Maritain, qui devait plus tard, lui aussi, trouver son chemin de Dumas, mais qui pouvait s'en croire en ces temps-là très loin. Et puis il s'était épris d'une jeune femme, de sept ans ce-

pendant moins jeune que lui, qu'il rêvait d'épouser malgré tous les conseils, qui d'ailleurs était parfaitement digne de son amour, mais qui, ne l'aimant que comme une sœur, en épousa bientôt un autre. C'est tout juste s'il put survivre à cette souffrance. Il absorba un poison qui ne le tua point, grâce à l'intervention d'un ami, étreignit un revolver que cet ami put lui arracher. Ne serions-nous pas tentés de voir quelque chose de breton dans cette incapacité de durer plus que son rêve ? Chateaubriand aussi a voulu se supprimer avant la vingtième année, parce que l'avenir lui paraissait sans but, et n'était-ce pas une sorte de suicide, que la folie de la fille du Broyeur de lin ?

Ernest Psichari, plus viril, voulut s'évader dans le travail manuel. Ce lettré, fils de lettrés, chercha dans Paris un emploi de simple ouvrier. Il ne put résister à des promiscuités affreuses, mais bientôt il trouva, là où c'était le plus indiqué, la discipline dont il avait besoin pour domp-



MICHEL PSICHARI, FRÈRE CADET D'ERNEST. Secrétaire général de l'Illustration, tué en Champagne (avril 1917).

UN PETIT-FILS D'ERNEST RENAN

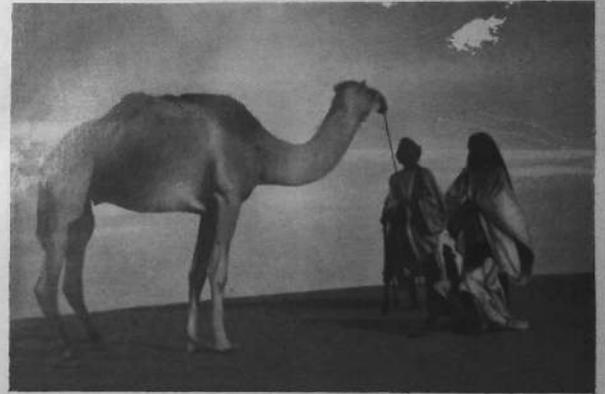
ter l'anarchie intérieure : il se fit soldat. L'armée, en lui imposant ses servitudes, lui offrait aussi ses grandeurs.

La religion vint ensuite. Un jour, en Afrique, il reçut une carte illustrée d'Heidelbergl avec ces mots : « J'espère que tu nous reviendras de ces solitudes croyant en Dieu. » Ils étaient signés Jacques Maritain. Ainsi l'ami d'autrefois veillait sur lui, sur ses intérêts les plus chers, sur son âme. Il fut touché, mais pas le moins du monde ébranlé. C'est plus tard que le

civique, le dédain des avantages matériels, plus encore peut-être la compréhension de la prière révélaient le grand-père et le petit-fils.

Et cette cite à ce propos une page de son frère, extraite des Pensées à dos de chameau, en 1910. En voici les premières lignes.

Par là, il (Gautole France) a fait un mal profond à la mémoire de Renan. C'est à cause de lui qu'on entend souvent traiter Renan de « sceptique », de « délicieux ironiste », ce qui paraît inouï, quand on relit des livres tels que l'Avant-



ERNEST PSICHARI (LE PREMIER À GAUCHE DES TROIS PERSONNAGES) DANS LE DÉSERT

goût de la piété lui vint. Un jour, dans l'Adrar, il eut à ce sujet une conversation, sous la tente, avec son colonel, qui lui dit : « Vous vous ferez catholique. Ce sera singulier de voir le petit-fils de Renan se convertir. »

La conversion eut lieu en 1913 ; du moins est-ce à cette date qu'elle fut complète. Et bien des gens, en effet, la trouveront singulière, et cette singularité parut choquante à plus d'un. Elle parut édifiante à d'autres, qui voulurent en tirer parti, opposer le petit-fils au grand-père pour la plus grande gloire de la Providence. Mme Henriette Psichari proteste justement contre cette opposition bien intentionnée.

Une sincérité pareille, une sorte de courage

de la Science ou la Réforme intellectuelle et morale.

Rien de plus juste, et l'on est bien heureux de voir qu'Ernest Psichari fut le premier choqué de cette injustice. Parce que Renan avait un sens vif de la complexité et de la relativité des choses, quelle erreur de confondre son cas avec celui de France, comme on l'a souvent fait ! Quelle erreur surtout de le confondre, lui qui eut le goût de la sagesse et la passion de la vérité, avec ce seigneur de lettres qui flatta Caliban, avec ce virtuose, écrivain de première force, on ne le conteste pas, mais caractéristique un peu plus discutable ! En défendant Renan, Psichari savait bien qu'il dé-

BRETAGNE

fendait sa propre cause. Et sa mère le savait aussi.

Attachant beaucoup d'importance aux lois héréditaires, elle rapprochait la nature de son fils de celle de son père. Si les voies parcourues étaient inverses, elles partageaient d'une même avidité spirituelle, d'un même désir passionné d'atteindre la vérité. Elle savait aussi que le sang tout proche du pécheur trégorrois qui ne savait pas lire, mais qui avait fait trente-deux fois le voyage d'Islande avec la Vierge protectrice accrochée en haut du mât, avait inconsciemment baigné de mystérieuse l'âme de son enfant. Lui, parmi ces races mélangées que formaient son être, il avait choisi. Ce n'était pas vers « la déesse dont le culte signifie Raison et Sagesse » qu'il était attiré. Les litanies de « Bonair se souvenait encore sur l'Acropole : « Rose mystique, Maison d'or, Tour d'ivoire, Etoile du matin... » chantaient en lui et le pressaient tout entier.

Belle page, et qui me paraît décisive. On ne peut qu'y souscrire. Il y a probablement moins de distance entre deux credos opposés qu'entre la négation et la croyance. Nous connaissons maintenant, grâce à Mme Henriette Psichari, le chemin parcouru par son frère jusqu'à sa conversion. Il ne fut pas sans détour et sans retour en arrière. Il traversa au désert de longues étendues de sable et de vastes silences, propices au recueillement. Il finit par aboutir, en France, à la cellule du P. Clérissac, dominicain. La dialectique y eut naturellement beaucoup moins de part que l'ardeur du cœur et la vertu de certains exemples. « Nous avons conquis nos grades dans la béatitude, et il faudra bien qu'on nous laisse la paix avec la preuve et les syllogismes et les déductions et les inductions. » Nous croyons entendre tout bas Pascal approuver, et Platon aussi, qui voulait qu'on allât à la connaissance avec toute l'âme.



LA TOMBE D'ERNEST PSICHARI (de troisième au second rang) dans le cimetière de Rossignol.

Il y eut, en cette année 1913, deux intermèdes pour le néophyte de trente ans : l'intermède matériel et l'intermède sentimental. Mais étaient-ce bien des intermèdes ? Le succès de *l'Appel des Armes*, qui présageait celui du *Voyage du Centurion*, rappelait les joies littéraires de l'enfance ; mais ce livre était déjà un acte — précis : un acte de foi. Quant à l'autre, il est d'une qualité romanesque qu'envierait plus d'un romancier : le Centurion, de retour au pays, retrouve libre, meurtrie, courbe, ayant traversé, elle aussi, son Sahara, mais rafraîchie d'un espoir dont il est la source, celle dont la pensée l'avait conduit naguère à revêtir l'uniforme comme un cilice. Mais elle-même, quoique restée femme, elle est devenue chrétienne. Et lui ne voulant plus l'aimer qu'en Dieu, il ne l'épouse pas.

Sa joie eût été de se faire dominicain : il demeura officier — un officier sorti du rang. La guerre n'allait pas tarder à lui tendre sa palme sanglante. « Mon Dieu, avait-il écrit un jour, donnez-moi la grâce de mourir dans une grande victoire ! » Ainsi son maître et ami Péguy disait-il :

Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre !

Ils tombèrent à quelques jours de distance, en héros ou en saint. Péguy, à l'aube de la victoire, Psichari, le soir d'une défaite. Sa sœur a conté cela d'une plume émouvante qui n'a pas voulu être acerbe. Il repose depuis le 22 août 1914, dans la terre de Rossignol : c'est tout près de Majassin, où tant de Bretons dorment leur sommeil de soldats français.

Auguste Dupont.



COURBET. — LES CHIRÉUSES DE BLÉ

LE MUSÉE DE NANTES

J'ai dessein, dans cet article, de donner une vue sommaire et comme à vol d'oiseau des pièces essentielles conservées au Palais des Beaux-Arts de la ville de Nantes. Ce Palais, désigné à l'accoutumée sous le nom de Musée de Nantes, abrite exclusivement des œuvres peintes et sculptées. Mais il ne faut pas oublier que Nantes possède d'autres galeries publiques importantes. Le Musée Dobrée contient les collections archéologiques, des meubles, des tapisseries et des estampes admirables. Enfin le Château des Ducs de Bretagne héberge un Musée d'Art Décoratif qui exposa, pour ses débuts, en 1924, un ensemble de tout premier ordre, la fleur des collections régionales particulières.

Le Palais des Beaux-Arts est un bâtiment moderne, vaste, clair, bien distribué, comportant un rez-de-chaussée et un éta-

ge. Le plan représente un quadrilatère formé de galeries qu'un salon carré rejoint à chaque angle. Au milieu, un grand atrium est réservé à la sculpture. Malheureusement, les décorateurs auxquels on livra ses murailles les ont recouvertes d'atrabesques fâcheuses dans le goût du café-concert de 1900 et sur lesquelles il n'est que temps de jeter le voile d'un honnête badigeon.

L'origine du Musée de Nantes remonte à 1803. Submergé par les glorieuses rapines du Premier Consul, le Directoire résolut de convier la province au partage. Le Louvre pliait sous les recels. Paris demandait grâce. Sans répit, les fourgons des armées acheminaient vers la capitale les œuvres d'art conquises à la pointe des baïonnettes. Ces héroïques dépouilles étaient en si grand nombre que 23 villes

BRETAGNE

purent avoir part à l'aubaine. En deux envois Nantes reçut 43 tableaux et les garda en dépit des réclamations formulées par les Alliés en 1815.

Successivement, de 1812 à 1854, trois donations vinrent enrichir ce fonds. La première est due au fils d'un modeste entrepreneur de pavage de la ville, François Cacaull, sénateur de l'Empire, ambassadeur près du Saint-Siège et président du collège électoral de la Loire-Inférieure. La seconde à Edgar Clarke, duc de Feltre, pair de France. La troisième à un aimable philanthrope qui unissait dans son cœur



REMBRANDT. — PORTRAIT DE JEUNE FEMME

le goût des arts à l'amour des indigents et répondait au beau nom romantique d'Urvoy de Saint-Bedan.

Tamisées par le temps, ces collections forment la meilleure partie du Musée de Nantes. Le conservateur actuel, le docte et délicat M. Pineau-Chigillon, vient de les trier en disposant les écoles d'une façon qui honore autant les ouvrages que son bon goût. Comme tout musée, celui de Nantes comportait du fatras. Il était aussi méritoire que difficile de mettre de l'ordre parmi les 2.000 numéros du catalogue. Nous pouvions admirer aujourd'hui 200

bonnes toiles et 25 chefs-d'œuvre, ce qui n'est pas un mince décompte !

La collection des primitifs commence à la Vierge byzantine de Margaritone d'Arezzo, peinte vers 1260. Le xv^e siècle débute ensuite avec le *Saint Evêque* de Cosimo Tura, croisé, mitré, guindant au-dessus des soies lilas, or et noir qui le drapent, la flamme ascétique d'un visage implacable. A côté, une prédelle de Borgognone sourit de candeur franciscaine. On y voit *Saint Benoît* rajuster par ses prières un crible rompu par sa nourriture. C'est un enchantement pieux, une musique bleue et grise, une merveille, que M. Berenson donne comme le chef-d'œuvre du Borgognone. Genga, élève de Luca Signorelli, est à citer aussi avec sa *Vierge à l'Enfant*, si fine d'harmonie, si nuancée dans le paysage, mais surtout Fiorenzo di Lorenzo, dont le volet à fond d'or représente *Saint Sébastien* et *Bernardin de Feltre*, moine fondateur des monts-de-piété. Tout le style de l'ouvrage est adorable, élégant, ingénu et somptueux. Reste à noter, pour se borner aux œuvres maîtresses, deux *Prophètes* du Pérugin et *l'Homme au gant* de l'allemand Bruyn, portrait en noir et blanc sur fond vert, presque chiffé comme ceux d'Holbein.

Parmi les Flamands, des noms courants frappent d'abord : Téniers, Breughel, Brouwer, Simon de Vos, Philippe de Champaigne, Seghers l'infatigable trésorier de guirlandes... Je n'ose ajouter Rubens, tant son *Triomphe de Judas Machabée* a été tripatoüillé. Mais voici trois excellents tableaux du topographe Van der Meulen, deux *Chasses*, outre une réplique de *L'Investissement de Luxembourg*, du Louvre, et une nature morte moelleuse, caressante de Koninck : sarcelles, pigeons, canards.

Dans les *Paysages animés* de Huysmans, le romantisme pointe déjà. C'est une transition entre Ruysdaël et le xviii^e siècle où l'on ne peut s'empêcher d'entrevoir Barbizon dans les futées sourdes, les massifs rocheux, les ciels tourmentés. De même, le nom de Corot vient aux lèvres en présence du grand *Paysage* de Fouquières, narré dans ses premiers plans et fermé par des monts bleus, où tout est cadence, calme, poésie. Ainsi, sans cesse au travers du temps, surgissent des précurseurs qui

LE MUSÉE DE NANTES



LENOIR. — PORTRAIT D'UN JEUNE ENFANT

noient par des maillons imprévus la chaîne des maîtres et démontrent la permanence de l'esprit de synthèse. Le souvenir de Chardin ne rôde-t-il pas autour du *Jeune homme écrivant* de Groesbeck, vêtu en gris et blanc et posé de profil, et celui de Dammier dans le relief de cette *Diane au bain* de Panneels ?

Rembrandt domine dans la salle hollandaise avec une *Jeune femme* en buste et le *Portrait de son père*, vieillard chauve, haché de rides. A côté, on retrouve les familiers de l'atelier du maître, Saskia, la vieille femme, dans le *Départ de Tobie*, belle composition de son élève Ovens. Une *Famille* de Palamèdes et la *Fillette* de Govert Flinck, exquise de fraîcheur, libre de métier comme un Gainsborough, épuise la série des portraits remarquables. La *Halte de cavaliers* de Wouwerman, digne de lutter avec les plus beaux exemplaires de Munich, demande une mention toute spéciale. Suivent les marines, les natures mortes. Maître des premières, Blankoff, Backhuysen évoquent les estuaires pâteux, la mer courte levant en houppée sous les barques rondes, tandis que Claesz, Boelema, Heem nous convient aux joies de la table. Vermeulen fait exception avec un ensemble de livres, d'instruments de musique flanqués d'un sablier, Méditation noble et grave qui mêle aux absolus spirituels les ingénuités de l'heure.

L'école italienne, fort dense, nous offre d'abord des Bolonais pâles et sucrés : le

Guide, l'Albane et un Guerchin. *Phocion refusant les présents d'Alexandre*, qui, par contre, éclate d'une vie pathétique et d'un réalisme grandiose, sans attitudes. Pour les portraits, je ne puis que citer Paris Bordone, Manfredi, Caravage, Piazzetta et ce moine roux, enflammé, du Tintoret, que M. Berenson considère comme un des meilleurs tableaux du maître. Au-dessus viennent encore le *Jeune homme à la colerette blanche* de Bronzino, si sûr de dessin, si harmonieux, et la femme de Moroni qui confesse un passé tumultueux et porte dans son ensemble, tout argent, rose et noir, le signe mystérieux de l'art, l'insaisissable frémissement de la vie.

Les scènes religieuses abondent. Détachons en *Le Christ portant sa croix* de Solario, dont l'attitude douloureuse rappelle celui du Piombo du Musée de l'Ermitage, et le *Convoi funèbre d'un évêque* d'Andrea Sacchi, tableau qui tire d'un mordant du trait joint au parti pris de blanc et noir une âpre grandeur. A signaler, pour leur modernisme, *l'Entrée* et la *Sortie de l'Arche* de Castiglione et les poissons, en touches pointillées, du napolitain Recco, plus savoureux peut-être que ses belles natures mortes de Madrid. Nos Guardi, au nombre de deux, un *Discours du Doge dans la salle du Grand Conseil* et un *Repas de gala* viennent de l'ancienne collection du roi. Ils faisaient partie des 12 peintures gravées par Brustolloni, qui retracent la vie



MORONI. — PORTRAIT DE FEMME

BRETAGNE

publique du Doge de Venise et dont 7 sont au Louvre. Deux beaux Canaletto leur font pendant : une *Vue du Grand Canal* et la *Place Navone à Rome*.

Peu d'Espagnols, mais des meilleurs. Un Ribera fongueux : *Jésus disputant avec les*

la simplicité, où les gris chantent à la sourdine sous des accents bleus et rouges.

Mais voici la France, après cette liste déjà longue d'ouvrages de premier plan, et elle fait bonne figure, au moins de 1600 à 1850. Ses portraitistes marchent en tête,



JUAN RIZZI. — LE JOUR DE VIEILLE

docteurs, des quartiers de viande de Mazo, des fruits de Pereda et trois toiles incomparables de Murillo, Juan Rizzi, Pantoja de la Cruz. *La jeune fille qui va se faire religieuse*, de Murillo, contient toute l'exaltation des fiançailles mystiques et le *Joueur de Vielle*, de Rizzi, tout le réalisme héroïque de l'Espagne. Ce sont des œuvres parfaites, profondes et larges dans

Nous sommes moins poètes que bons lecteurs d'âme. Si Larzillière, Rigaud, Mignard ennoblissent les cimaises par leur prestige connu, Fauchier, Lenain retiennent par des psychologies plus pénétrantes. Le premier peignait M^{me} de Grignan quand il mourut, âgé de 29 ans. Sa peinture, d'apparence austère, est sensuelle dans le fond, et c'est dans les yeux qu'il concentre

LE MUSÉE DE NANTES

l'aveu secret. A une égale sobriété, les Lenain ajoutent le ragoût du coloris. Leur *Portrait d'un jeune Prince*, blond, tendre, précocement mélancolique, est fin comme une perle à reflets roses.

Watteau, représenté par une *Scène de la*

Fête galante de Pater, un délicieux *Jeune garçon* de Jeurat, plusieurs Greuze, les portraits des comtes de Saint-Morys et celui d'un maître de dessin de Nantes offert par M. Joseph Reinach, un *Acteur* de Vanloo, des *Amours* de Boucher, friandises



RUBENS. — TRIOMPHE DE JUDAS MACCABÉE

Comédie italienne, encore mal dégagée de l'influence de son maître Gillot, se recommande surtout par une *Marche de fantaisies*, tableau rare et nuancé, analogue à ceux de la collection Edmond de Rothschild et de Glasgow.

Riche et divers, le xviii^e siècle réunit un *Portrait de la Camargo* par Lancret, une

qui dansent, quatre Tournières, un Nattier fardé, bleuté, galant, magnifique.

Mais à partir de cette époque surtout, on relève des trous dans nos galeries de peinture. Seuls les peintres officiels n'ont pas manqué d'envahir les collections publiques après avoir triomphé au Salon. Que de succès dont on mesure aujourd'hui le

BRETAGNE



MAURICE ASSELIN. — MATERNITÉ

néant ! Baudry, Hamon, Sigalon, Delaroché, Gérôme, Blaize... Une leçon ironique sur la fragilité du jugement des hommes, voilà tout ce qui reste de leurs tableaux !

Parmi cette cohue, il faut détacher les noms de Gros, de Gérard, de David, encore qu'ils soient petitement représentés, et ceux de Rousseau, Daubigny, Le Roux, Delannay dont les portraits ont de la pénétration et une sobre grandeur. Ingres rayonne avec cette *Madame de Senneval*, universellement connue, molle transylvénienne languissamment posée dans la magnificence des soies jaunes et des velours groseille, et le grand Delacroix fait figure avec *Le Caid Marocain*, qui, malheureusement, sombre dans le bouillonnement des bitumes comme toutes les peintures de l'époque. Quand j'aurai ajouté Courbet, dont *Les criblées de blé* témoignent de la beauté où peut atteindre le réalisme ennoblé par la grâce des attitudes, l'harmonie des couleurs, et les deux tableaux de Corot — ce *Démocrate* de 1851, surtout, qui prélude aux subtilités du maître, — j'aurai dénombré à peu près tout le XVIII^e siècle.

Les Impressionnistes ? Néant. Les peintres tout court ? Néant. Chassériau, Millet, Daumier, Degas, Manet, Carrière, sans parler de Cézanne, Renoir, Gauguin, Van Gogh, etc... ont passé sans laisser de trace à Nantes. Tout de même, de bons artistes contemporains vinrent à la rescousse et confortèrent nos collections. Lebourg, Raffaelli, Ménard, Dauchez, Cottet, Aman-Jean sont excellemment représentés. Le père s'impose avec un bel ensemble de peintures, ses dessins de *La Bièvre* et *Saint-Séverin*, Maufra, Milcendeau par des impressions sensibles de Bretagne, de Vendée, Maurice Denis avec deux œuvres charmantes. Enfin, parmi les derniers venus, je tiens à signaler Lemordant, David-Nillet, Lesage, Patisson, d'Espagnat, Gylkow, Ottmann, Deltombe... Si j'en oublie, qu'ils me pardonnent !

La sculpture, du moins, nous dédommage-t-elle des absences ? Pas même ! Si l'on excepte le buste si fin du sculpteur *Le Moine* par Pajou ; des Rodin : *L'esclave*, *Victor Hugo*, *Dalou*, *Jean-Paul Laurens* ; une *Bretonne à genoux* de Quillivic, granit dense, géométrique comme une borne ; un portrait de *Jeanne fille d'Yvonne Serrus* et deux groupes de Siméon Foucault, mort prématurément, il n'y a pas lieu d'insister.

Hélas ! les maîtres d'hier, qui demandaient l'aumône une toile à la main, ne sont plus à la portée du repentir des commissions. Les gros prix les interdisent à nos budgets impécunieux. Et comme la réprobation, qui bannit jadis les Impressionnistes, s'attache aujourd'hui aux artistes ralliés sous la bannière indépendante, le Musée de Nantes, si riche du passé, risquait de finir dans la misère, sous couleur de fidélité traditionnelle et par crainte de nouveautés.

Mais une municipalité sage et bienveillante aux arts sut voir le danger et surtout y parer, en concevant et en réalisant le projet d'une Société d'Initiative qui s'efforcerait de constituer une collection d'art contemporain en marge de l'opinion. J'eus l'honneur d'être appelé à présider cette Société. Notre formule est purement objective. Témoins et non juges, nous enregistrons les manifestations artistiques de l'époque. Du simple point de vue historique, il est inadmissible que l'on condamne l'effort d'une génération. Nous re-

LE MUSÉE DE NANTES

cueillons ses fruits, non sans rechercher en eux toutefois les éléments profonds de la beauté. L'avenir fera le tri.

En dépit de ses très faibles ressources, notre Société a rassemblé au Musée un lot important d'œuvres vraiment intéressantes. Par bonheur de généreux donateurs nous ont aidé. Je dois d'abord citer l'excellent maître Claude Monet, qui a bien voulu me donner une belle décoration de *Nymphéas* et deux pastels. MM. Bernheim-Jeune, M. Zoubaloff, M. Gutzeit et M. Frédéric Mansaut auquel nous devons des œuvres maîtresses de Charlot, de Lebasque. Quelques peintres ont offert de leurs tableaux : Ottmann, Bischoff, Valdo-Barbey. Enfin l'Etat a bien voulu nous attribuer parfois quelque une de ses acquisitions ou contribuer à nos achats. Je tiens à en remercier ici M. Paul Léon auprès duquel j'ai toujours trouvé le plus gracieux appui.

Déjà une bonne partie des noms contemporains figure sur notre cimaise : Lhote, Derain, de Villers, Marval, Borgeaud, Déziré, Marie Laurencin, Zingg, Van Dongen, Maria Blanchard, Louise Hervieu, Dignimont, Vallat, Belot, Gernez... Valotton se recommande par un *Portrait de*

jeune femme sensuel et discipliné, Fauconnert par un *Vu pieu* de charme, Flandrin par un *Portrait de Dufy*, Marchand par des paysages ou des marines sensibles, graves, Serrus par un *Port d'Antibes* tout en nacre, Guerin par cet *Homme à la gourde* qui démontre si bien l'usage de Cézanne, Asselin par une œuvre émouvante. Un seul bronze, *Le Chef d'Albert Laurens*, signé de l'artiste, qui a du caractère et de la force.

Voilà, je crois, le Musée en bonne voie. La qualité des anciens réclamait une suite. Je ne prétends pas que nous soyons infaillibles ni que l'avenir ratifie nos choix. Je sais combien il est difficile de résister à la mode, au succès, à tout cet ensemble de publicité consciente ou non qui nous assaille aujourd'hui et fait chopper l'esprit le mieux prévenu. Mais qu'importe l'erreur ! Ce qu'il faut, ce qui est nécessaire, c'est de saisir et de conserver le visage de notre époque, même s'il ne doit avouer plus tard que décadence. La cause est renvoyée à nos arrière-neveux — à condition qu'on verse dès maintenant les pièces au dossier.

MARCE ELDIER.



LANCRET. — LA CAMAROG



LES PÊCHEURS DE THON

A tous les mousses de Bretagne,

REFRAIN

*Les gâs du bout de notre monde,
Un jour partis pêcher le thon,
Se sont perdus dans la profonde
Où l'Ankou pêche le Breton.*

COUPLETS

Qu'y soit germon, qu'y soit bonite,
Un thon ça vaut des pièces d'or,
Mais faut le prendre en eau bénite
Afin d'en faire son trésor.
Les matelots hissent la bête
Au signal de sa pendaison,
Le mousse lui tosse la tête,
Et c'est des sous pour la maison.

Or, pour gagner des cents, des mille,
Faut pas s'ancrer dans la boisson,
Pars bourlinguer à des cent milles
Si tu veux voir le beau poisson.
Alors on laisse la marmaille
Entre les femmes et les vieux,
Et puis on largue vers la baïlle,
Une pluie tendre au fond des yeux.

Les voici donc au loin du large
Où ne vont pas les sardinières
Là le tangon a de la marge
Et rempli vite les thoniers,
Ce qu'on va faire à la criée,
Tant le germon donne du nez !...
Belle sera la mariée !...
Que de friots pour Douarnenez !...

Du bas de l'Iroise à l'Irlande
Où pèlerine le long banc,
Les perches tendent par la bande
L'appât bizarre du crin blanc.
Séchant sous une bâche verte,
En l'espérance du départ.
Les thons s'entassent, panse ouverte,
Et chacun voit monter sa part.

Enfin, les gâs, la barque est pleine,
Le mousse est las de son marteau,
Le prix est bon pour la douzaine,
Hardi, souquons vers Concarneau !
Vu que la brise vente arrière,
Hissons les voiles en ciseaux.
De loin nos femmes en prière
Nous prendront pour de grands oiseaux.

Soudain, sur la vague fougueuse,
Un temps s'amène par le sud...
Qu'a-t-elle donc, la vieille gueuse,
A nous dresser le tape-cul ?...
Mais le tabac tourne à la boxe
Avec sa chique au poing de fer...
Doné ! c'est un coup d'équinoxe
Où hurlent tous les chiens de mer ! ! !

La lame alors se gonfle en cime
Et puis se creuse en maëlstrom.
Le mont croulant se fait abîme,
Un trou devient un ménez-hom !...
Du haut du mât jusqu'à la quille
On sent partout mordre le vent.
Le sloop n'est plus qu'une coquille
A la merci d'un coup de dent.

LES PÊCHEURS DE THON

A l'aide, Etel !... A nous, les Sables !...
Ohé Port-Louis !... Groix !... Camaret !...
Les dundes roulent, pitoyables,
Dans le terrible mascaret...
La voile crève ! le mât casse !...
Comme on n'a pas la T. S. F.
Et que l'on pique dans la tasse,
On crie : sainte Anne !... saint Joseph !...

Loin de tout phare qui tournaille
Et vous remorque d'un regard,
On chasse sur la mer canaille
Ouverte ainsi qu'un traquenard.
Un paquet râclant la gabarre
Tout l'équipage par babord...
Le moussaillon saute à la barre,
Ange et patron devant la Mort.

Mais à quoi bon fuir sous l'orage
Qui prend lui-même tous les ris ?
Le monstre est dans son jour de rage
Et veut son compte de péris...
Ah ! comme ils hélent la caresse
Eldouissante du retour
A ce moment d'après-déresse
Où huit l'anneau de leur amour !...

Qu'on avait fait un joli rêve
Avec le cap sur l'avenir !...
Demain, l'épave sur la grève,
Et l'on n'est plus qu'un souvenir !...
Mais tout craque ! « A-Dieu-vat, on coule ! »
Un mouscou fait : *De profundis* !...
Cherchant les âmes dans la houle,
Un filet pend du paradis...

Oh ! ces mantels à tête noire
Que l'on prépare au patelin !...
La cloche a l'air d'être au mouroire...
Ça sent la veuve et l'orphelin...
Pourtant, sur les quais, on espère.
Leurs dundes braves, sûrs, tiendront.
Il a vu pire, le grand-père,
Et l'on se dit qu'ils reviendront.

Un soir, on bâille vers le môle :
Au loin, qui ?... c'est un thonier !...
...rien... toile sur son rôle...
Il se... un jugement... dernier.
Tous crient vers lui qui sait en somme
Puisqu'il arrive de l'enfer :
« Mon fiancé ! mon vœux ? mon homme ?
Et mon petit ?... » — Pêris en mer ! ! !

Un frisson fou dans le sang passe
Et dans la ville part courir.
On dirait que le cœur se casse
Et que la terre va mourir.
Les poings menacent la mer ivre
Qui tuent les gâs pêchant leur pain.
Mais cependant, comme il faut vivre,
Et bien... nous embarquons demain !...

REFRAIN

*Les gâs du bout de notre monde,
Un jour partis pêcher le thon,
Se sont perdus dans la profonde
Où l'Ankou pêche le Breton.*

(Tempête d'équinoxe, septembre 1930)

SAINT-POL-ROUX.

Illustration de Y. Greston.





L' « ÉLECTION » DES HUITRES À CANCALE

(Photo Harmonie)

... UN JOUR A CANCALE

A la mémoire de Louis Boivin.

C'est avec le regretté Louis Boivin que je suis allé à Cancale pour la première fois. Nous avions, ensemble, passé la soirée de la veille. Au moment où nous nous apprêtions à nous quitter, il me dit :

— Vous savez que c'est demain le début de la « caravane », c'est-à-dire du dragage des huitres à Cancale. C'est un spectacle qui vaut la peine d'être vu. Voulez-vous y venir avec moi ?

J'acceptai la proposition qui m'était faite et nous décidâmes de partir de bonne heure. C'était par un clair matin d'avril. Devant Saint-Malo et Paramé, la mer étalait son miroir infiniment bleu où se reflétaient les ombres découpées du Fort National et des rochers qui l'environnent. Le flot battait la digue d'un rythme apaisé. Seules, de temps à autre, quelques vagues plus fortes éclataient soudainement en gerbes de perles, avec un claquement de drap mouillé. Les villas et les maisons s'éveillaient au bord de la route, sous les rayons du soleil levant. Dans les jardins, les mimosa étaient en fleurs. Les rosiers aussi. Le printemps, qui est en Bretagne « plus doux qu'aux environs de Paris » et

qui naît « trois semaines plus tôt », était arrivé à l'heure promise cette année-là.

Dans l'auto qui nous emmenait, nous nous laissions aller aux joies calmes de la vie. Louis Boivin, poète et journaliste, attirait mon attention sur ce que nous voyions, en me citant des vers, que j'ai retrouvés dans son volume posthume : « *En Flanant par les Grèves* » :

Ici c'est Saint-Malo qui dresse
Sur l'implacable azur des cieux
Ses murs et ses tours et ses vieux
Logis, fermes dans leur noblesse,
Et son clocher audacieux...
Ce sont les Bés, Harbour, Cézembre,
Le Jardin, flambeau de la nuit...

Il connaissait admirablement et la topographie des lieux et leur histoire.

La moindre agglomération, la plus humble croix à l'embranchement d'une ruelle, le plus petit manoir caché parmi les arbres lui étaient familiers. Comme nous avions du temps devant nous, il fut décidé que nous prendrions le chemin des écoliers, par des voies qui, si elles n'étaient

UN JOUR A CANCALE

pas des meilleures au point de vue chausées, nous satisferaient par leur pittoresque et leur intérêt. Mon compagnon de voyage se chargeait — et j'aurais eu bien mauvaise grâce à m'en plaindre — de les animer, en faisant revivre pour moi tout un passé dont il me savait friand.

Et les détails abondaient dans sa conversation :

— Voici la petite chapelle de Saint-Ideuc, le carrefour du Fresne d'où l'on gagne Rothéneuf au fond de sa conque sculptée autant que le sont ses rochers... Ce château que vous voyez à droite, c'est Néertron... Vous connaissez sans doute mieux son autre nom : la Fosse-Hingant ! C'est là que se déroula le second acte de la conjuration bretonne, organisée par le marquis de la Rouerie... Néermont appartenait à la famille Désilles... André Désilles, quelques années avant que n'éclatât la Révolution, à Nancy, se jeta devant la gueule d'un canon pour empêcher que celui-ci ne tirât sur le peuple... Nous arrivons à Saint-Coulomb... Colette y villegiait chaque été, depuis au moins dix ans... C'est dans son manoir de Rozven qu'elle a écrit le *Blé en Herbe*, où elle évoque avec des touches d'une extrême finesse toute la partie de la côte, qui se développe entre la pointe du Nez et la pointe du Grouin... ses criques, ses rochers, ses petites plages, que certains lotisseurs, un jour, à l'inspiration, dit-on, de Jean Richepin, généralement mieux inspiré, ont eu l'étrange idée de baptiser la « Provence Cancalaise »... comme si nous avions besoin, chez nous, en Bretagne, d'une comparai-

son méridionale ?... La croix de granit que vous voyez là-bas est, vous le devinez, très ancienne... Au sud de Saint-Coulomb, dans la direction de Saint-Méloir-des-Ôndes, sur la route parallèle à celle que nous suivons, se dressent encore les murs du Plessis-Bertrand, construit par les ancêtres de Duguesclin et d'où les Ligneurs, qui s'en étaient emparés, inquitèrent pendant pas mal de temps les Malouins, indéfectiblement fidèles à Henri IV.

J'écoutais mon cicérone sans qu'il me fût nécessaire de lui poser une question, tant on eut dit qu'il la prévoyait et tant il était plein de son sujet. Je ne savais pas ce qu'il fallait le plus admirer de ses connaissances ou d'un pays qui offrait tant de variété. Je le sentais heureux, non pas de me prouver son érudition locale, mais d'avoir trouvé une occasion d'exalter des lieux qu'il aimait de toutes les forces de son âme de breton-bretonnant — Louis Boivin était natif de Guigamp — devenu fils « honoraire », disait-il, du pays d'Aleth.

Après les Quatre-Vaux qui appartiennent aux Rohan, au lieu de filer directement sur Cancale, nous primes à gauche la route de Saint-Jouan, avec l'intention de gagner le Sémaphore.

— C'est de là, au dessus de la pointe de Barbe-Brûlée, qu'il faut voir la baie si l'on veut avoir une idée de la majesté de son ensemble... Mais nous sommes au village même de Saint-Jouan... A votre droite se trouve le Champ des Morts, où furent enterrés, en 1832, les victimes de la Carmagnole, qu'on nommait aussi la « maladie de Cancale »... C'était en fait le cho-



TREBERNEUVAS



LES PÊCHEURS CANCALAIS



BISQUINE

BRETAGNE



DU HAUT DU CLOCHER

léra... On l'appelait ainsi parce que l'épidémie qui se propagea dans presque toute la Bretagne, où elle causa des milliers de décès, avait été primitivement apportée à Cancale par un navire étranger.

Basse-Cancale et le Port-Picant, trouvés un peu plus loin, me donnèrent l'occasion d'entendre conter l'histoire des origines mêmes de Cancale, telle d'ailleurs que l'ont rapportée les historiens les plus qualifiés, depuis l'abbé Manet jusqu'à Paul Banéat, en passant par Guillotin de Corson et Arthur de La Borderie.

— Jusqu'au *xiii^e* siècle, mais d'autres assurent que ce fut à une époque antérieure et même préhistorique, toute la baie, depuis la pointe du Grouin jusqu'aux grèves du Mont Saint-Michel, était couverte par les épaisses futaies de la forêt de Scisci. Un raz de marée formidable, soutenu par la plus effroyable tempête aurait, au printemps de l'an 709, envahi cette partie du continent et littéralement balayé la forêt, pour creuser d'un coup la profonde excavation qui va des côtes bretonnes aux côtes normandes.

« L'abbé Manet affirme la réalité de cet événement. Arthur de La Borderie assure qu'il s'agit d'un pur roman. Quoiqu'il en soit, il est pourtant certain qu'au cours de premiers siècles de notre ère, le littoral du continent a subi dans cette région un profond affaissement. La preuve, c'est qu'on trouve encore de-ci, de-là, lors des grandes marées d'équinoxe, des vestiges de voies et de substructures, ainsi que des troncs d'arbres plus ou moins enfouis dans les sables. L'île des Landes, l'île des Bâmaïns, depuis fortifiée par Vauban, le Châtelier, le Rocher de Cancale et même, plus

au loin, les quatre écueils que les pêcheurs appellent « Thomen, sa femme ; sa fille et son chien », constituent les vestiges irrécusables des anciennes terres disparues.

« Il est également indiscutable qu'un village existait là où se trouve la petite anse de Port-Picant et que les habitants, sous l'inexorable poussée des flots, durent un jour abandonner leurs demeures et se réfugier sur un autre point de la côte, dans le hameau de Coucaven, qui devint alors la cellule primitive du bourg de Cancale. Et ceci se passa plutôt au *x^e* qu'au *xiii^e* siècle, et y avait alors en Bretagne trois ports portant le nom de Conk : Conk Kerney ou Kerneau, c'est-à-dire le Conk des Cornouailles où il est effectivement situé ; le Conk Léon, au pays de Léon, maintenant appelé Couquet et le Conk Gall, nom de sa situation près des frontières de France, que les Bretons appelaient Gall dans leur idiome. On en a fait Cancale (de part de France) par corruption.

« Bien avant que son nom eût été francisé, la paroisse de Cancale dépendait de l'abbaye du Mont Saint-Michel, mais ce furent des lettres patentes de François I^{er} et de Henri IV, confirmées plus tard par Louis XIII et Louis XIV, qui lui donnèrent le titre de ville.

Louis Boivin savait bien ce qu'il faisait en me conduisant tout d'abord aux alentours du Grouin dont la croupe déchaquetée semble une réplique, moins solennelle cependant, de la Pointe du Raz ou de Fréhel. Nous étions descendus de la voiture et nous avions, à pied, gagné un sentier de la falaise. Ah ! l'admirable tableau que celui que je contemplai à l'ombre des sapins, du haut de l'amoncellement des rochers



DU CÔTÉ DU PORT PICANT

UN JOUR A CANCALE

qui servent d'assises au sémaphore. La mer n'avait cessé de monter depuis que nous avions quitté Saint-Malo. Elle était maintenant au plein et d'un bleu inexprimable, puisqu'il changeait de ton chaque fois que passait dans le ciel l'écharpe légère des nuages. Sur ce fond céruleen, se détachaient en taches blanches les voiles des bisquines prêtes à partir.

« Comme elles sont fines et dansantes sous la caresse de la marée avec leurs deux mâts, l'un tout droit à l'avant, l'autre légèrement incliné vers l'arrière au milieu du bateau. Seule la grand-voile est à demi hissée, qui porte le « can » indicateur du port d'attache, suivi du numéro donné par l'inscription maritime... Et combien sont vaillants les marins qui les montent ! Descendants des pionniers qui allèrent au Canada avec Jacques Cartier et dont les fils, plus tard, obtinrent, de par ordre du roi, les premières places sur les vaisseaux armés ; descendants aussi des hommes parmi lesquels Robert Surcouf et Gelfroy Le Pradart choisissaient leurs équipages de course, ils sont, comme leurs pères, des manoeuvriers habiles, entraînés à toutes les pêches qu'ils pratiquent aussi bien dans les eaux territoriales, sur les côtes mêmes de Bretagne, que dans les froides et lointaines régions de Terre-Neuve.

Les règlements locaux exigent que pêcheurs et marchands, avant le départ de la caravane, s'entendent amiablement sur le prix des huîtres qui seront draguées, ceci pour éviter, au retour, les chicanes, les concurrences déloyales qui fausseraient la loi naturelle de l'offre et de la demande, suivant que la pêche sera fructueuse ou maigre.

C'est sur le quai, deux ou trois jours



LA PLACE DE CANCALE

auparavant, et sous l'égide d'un drapeau tricolore, que se tient cette sorte de marché à court terme. Les discussions sont animées. Elle se déroulent dans un langage mêlé de patois, auquel le profane, assourdi par les cris et les interpellations, ne comprend pas un traître mot. Quand l'accord s'est fait, que les prix sont définitifs, le pavillon est amené et il n'y a plus à attendre pour les pêcheurs que la fixation, par l'administrateur de la Marine, du jour, de l'heure et des limites de la pêche.

Arrivés du côté de Port-Briac où les flots ont creusé des grottes profondes, nous entendîmes soudain retentir un coup de canon. De tous côtés, autour de nous, des oiseaux s'envolèrent effrayés. Quelques mouettes quittèrent les rochers où elles se tenaient et prirent le large, semblant indiquer aux bateaux la route qu'ils devaient suivre. Et ce fut, en face de la Houle, une animation bruyante dont les échos assourdis par la distance venaient jusqu'à nous.

Plus de trois cents bateaux s'apprêtaient à prendre leur élan. Les pêcheurs retardataires s'empressaient de quitter l'auberge pour regagner leur poste. On entendait le grincement des poulies et les voiles se déployaient, prenaient leur place au faite des mâts. On eut dit les préparatifs d'un départ de régates. Tous ces bâtiments luttaient entre eux de vitesse, sans cependant chercher à se défilier. Comme une Armada partie en rangs serrés à la conquête de l'espace, l'escadrille féérique se dégagea des passes qui séparent la côte du rocher de Cancale du Châtelier et des Rimains, qu'elle longeait. Bientôt elle fut en face de l'île des Landes et la baie, tout à l'heure solitaire, connut une activité d'une émouvante



LA BROUSSIERE



LE ROCHER DE CANCALE



LA POINTE DU GROUIN



LA POINTE DU HOCK



LES SENTIERS ET LA COTE

beauté. Le littoral dessinait le cadre de ce tableau grandiose, avec comme points de repères Saint-Méloir-des-Ôndes, Hiré, Le Vivier-sur-Mer, le Marais de Dol et, tout là-bas, dans la brume irisée de soleil, la silhouette massive et nue du Mont Saint-Michel et la ligne mamelonnée du Cotentin, s'abaissant graduellement et se confondant à l'horizon dans la blancheur évanescence de la mer et du ciel réunis.

Quand nous arrivâmes au port de la Houle, la foule y était encore dense et pittoresque, tant sur les quais que sur les appentements qui dominent les parcs.

Les hommes restaient peu nombreux ; quelques vieillards auxquels le grand âge et les infirmités ne permettaient plus d'être de la caravane, mais qui, à l'évocation de leurs souvenirs anciens, prenaient leur part de « joie cancalaise ». Des vieilles, agenouillées au pied de la croix du Calvaire de la Houle, égrenaient leur chapelet en marmonnant des prières. Les enfants couraient de tous côtés, se poursuivaient parmi les grandes personnes, glissaient le long des perrés, escaladaient les pilotis de l'estacade, sautaient dans les barques amarrées aux antiques « palots » sur lesquels les seigneurs de Plessix-Bertrand prélevaient autrefois un droit.

La plupart des femmes semblaient s'être détachées d'un tableau de Feytaud ou de Marchette : jolies filles robustes et ardentes, au teint hâlé, aux traits réguliers, aux lèvres rieuses, aux yeux perçants et clairs. Les unes étaient en tenue de travail, avec leurs cheveux de goémon clair, frisés et touffus, s'échappant d'une sorte de calotte placée au-dessus de la tête, les autres habillées de leurs vêtements de fête et coiffées du béguin de tulle brodé et gaufré que prolonge une volute de dentelle, qui rappelle la coquille des huîtres que toutes iront « être » tout à l'heure, quand la caravane sera de retour.

Nous avions choisi, afin d'y déjeuner, un restaurant modeste d'apparence, mais renommé pour sa bonne chère et sa cave judicieusement garnie. Quand j'y entrai, j'eus, effet sans doute d'une réminiscence empreinte d'un peu de bovarysme, l'impression que je me trouvais dans l'auberge cancalaise que Gustave Flaubert a décrite dans la relation de son voyage en Bretagne. Ce furent, en outre du plafond garni de grosses poutres et assez bas, les tableaux accrochés au mur qui éveillèrent en moi cette idée. Ils représentaient des scènes fi-

miales semblables à celles dont Gustave Flaubert s'était gaussé. Pour compléter l'ambiance, la maîtresse de maison était en deuil. Elle avait enterré son mari quelques jours plus tôt et elle paraissait souffrir du tapage que faisaient dans son établissement quatre buveurs joyeusement attablés. Je m'attendais à ce qu'elle vint, comme l'hôtesse de par les *Champs et par les Grèves*, leur dire d'un ton suppliant : — Mon cœur a trop de chagrin, on ne rit pas ici.

Sa diplomatie de commerçante avisée et polie lui fit garder le silence. Sur son invitation, simple mais cordiale, nous prîmes place à une petite table, dans la salle à manger d'où, par une large fenêtre, on apercevait une grande partie du port.

Le menu était copieux et comportait bien entendu des huîtres. Elles justifiaient à nos estomacs leur antique renommée, qui remonte à l'occupation romaine, puisque les soldats de César, assure le docteur Abbé Manet dans *l'Etat Ancien et Nouveau de Cancale*, firent une fantastique consommation de *l'irritamentum galæ*. L'abbé Barleuc, dans *Cancale, son Origine et son Histoire*, dit aussi que, vers 1559, on envoya des huîtres de Cancale au roi par le courrier de la poste aux lettres. Pour récompenser la ville qui lui offrait de si délectables mollusques, Henri II lui accorda le droit d'élever le papegault, comme les villes importantes de Bretagne. Cet envoi d'huîtres de Cancale à la table du roi se serait régulièrement continué, deux fois par semaine, jusqu'en 1789.

Elles n'étaient pas chères en ce temps-là. Joseph Bertrand, académicien notoire, homme de lettres et de sciences était, de par sa ligne maternelle, d'origine cancalaise. Il racontait plaisamment qu'un cours de sa jeunesse on payait les huîtres cinq ou six sous le cent, et qu'un jour sa mère lui avait dit : « C'est décidément la fin du monde, on m'a demandé au parc trois sous de la douzaine. »

L'abondance et la qualité des huîtres de la baie de Cancale eurent pour résultat d'y attirer des pêcheurs anglais. Ce furent très probablement ceux-ci qui renseignèrent les amiraux de leur pays sur les possibilités d'un débarquement. C'est ce qui explique, sans doute, que deux fois en vingt ans, en 1759 et en 1779, la flotte anglaise vint bombarder la ville et ruiner la côte. On montre toujours au presbytère, dans la chambre même du recteur, un bou-



LE DÉPART DE LA CARAVANE



LES ÉTALAGES



LES BÉQUINES AU REPOS A LA HOULE



LES PARCS AUX HUÎTRES

BRETAGNE

let encastré dans le mur, près duquel une plaque de bronze rappelle la date du « combat naval des Romains », que suit, en latin, cette adjuration : « Insensé, pourquoi frappes-tu cette maison, asile de paix ? ».

Pendant que nous déjeunons, la « caravane » accomplit au loin sa mission. Les

surprendre en dehors des limites autorisées. Elle a reçu l'ordre immédiat de carguer ses voiles et de ne plus prendre part à la pêche.

Le retour est aussi impressionnant que l'a été le départ. Du fond de l'océan, les carènes et les voiles grandissent peu à peu, à mesure qu'elles approchent de terre. Elles



A. FEYTAUD-PERRIN. — LE RETOUR DES PARCS

bisquines sont arrivées sur les lieux de pêche. Un nouveau coup de canon, tiré sur le navire garde-pêche, a donné le signal du branle-bas. Le dragage commence. Les filets râclent brutalement les bancs de coquillages et de « crassier » sur lesquels naissent les petites huîtres. La pêche se poursuit ainsi pendant près de six heures, tant que dure le « travers de la marée ». Dès que celle-ci commence à monter, un troisième coup de canon met fin au dragage qui a été étroitement et sévèrement surveillé. Malheur à la bisquine qui s'est fait

se resserrent les unes contre les autres comme se ferment les branches d'un éventail. Leur masse devient plus distincte et plus dense dès qu'elles approchent du phare de la Pierre, qu'elles ne tardent pas à doubler, pour repasser à nouveau devant la pointe du Gronin et l'Île des Landes.

Sur les quais et tout au long des sentiers et de pins, la foule des femmes et des enfants s'est portée. Chacun reconnaît le bateau « du patron » à des signes particuliers, qu'un étranger ne saurait distinguer.

UN JOUR A CANCALE

Et c'est alors que commence un spectacle singulier. A une certaine distance de la côte, on voit chaque bisquine s'arrêter à un point fixe, puis jeter par dessus bord le produit de sa pêche, qui va grossir des tas invisibles où, le lendemain, quand la mer aura baissé, les femmes procéderont à « l'élection » des hultres, c'est-à-dire à leur

Méen, que construisit Garangeau dans le premier quart du xviii^e siècle, et dont les ruines abritent le mausolée bien délaissé de William Hamon-Vaujoyeux, fondateur de l'Hospice, si le bourg, dis-je, n'offre par lui-même qu'un intérêt restreint, on n'en saurait penser autant de la Houle. Son nom même est comme un écho de l'agitation



M. CHIFFRE. — L'ADIEU AU PÊCHEUR

classement en petites, moyennes et grandes. Les grandes iront directement dans les parcs, les moyennes et les petites seront portées dans les « étalages » placés plus au large, où elles se développeront et grossiront.

Si le bourg de Cancale, avec sa grande place, son monument aux morts qui grâce au sculpteur Louis Nicot est l'un des plus beaux de Bretagne, sa croix du Hoch, son église nouvelle qui, voici à peine cinquante ans, a remplacé celle dédiée à Saint-

des vagues qui, à marée montante, en faisant se redresser les coques et les mâts, redonnent aux bisquines leur force active et leur sveltesse dandinante.

Le pittoresque sa manifeste dès que l'on commence à descendre la rue du Port. Toutes les maisons vous regardent de leurs grands yeux voilés de rideaux, et semblent insinuer d'un ton sceptique et blasé que vous êtes peu de chose pour elles qui, jadis, ont vu maintes fois passer Surcouf, au temps qu'il faisait son apprentissage de mousse à Terrehouët.

BRETAGNE

Des femmes vous croisent, que l'on sent habituées aux plus durs travaux ; elles ploient sous la charge d'un clayonnage ou d'un lourd filin qu'elles transportent. Leurs hautes bottes de mer résonnent sur le pavé d'un bruit sourd, différent de celui qu'elles rendront tout à l'heure sur les planches de l'estacade.

Sur le seuil des portes, des vieilles, coiffées d'un fichu de laine ou de l'ancien capot, tricotent ou ravaudent un filet, à moins qu'elles ne rapetassent des hardes ou des cirés jaunes et rouges.

Des pierres frustement sculptées sont encastrées de place en place dans les murs, comme l'est la croix du Vau-Baudet, avec son Christ à la face rongée par le temps et la pluie, qu'entourent les instruments de la Passion.

Il y a aussi des entrées décorées d'archivoltes, des tourelles ornées à des mânoirs anciens, à des « malouines », comme on appelait au temps de Louis XIV les demeures estivales des riches armateurs et des corsaires, des toits sommés d'élégants faîteaux ouvragés en terre vernissée, bref tout un musée en plein air, évocateur d'un passé qui n'était pas, on en conviendra, dépourvu de caractère.

Le Calvaire de la Houle se dresse devant nous, sur l'emplacement de la chapelle Saint-Antoine, disparue sous la Révolution. Il marque l'entrée du port, dont les maisons s'adossent aux falaises. Des hôtels présentent leurs façades engageantes et fleu-

ries. Des chantiers de construction retentissent du bruit des marteaux. Devant, c'est l'estacade, qui se prolonge jusqu'aux jetées de la Fenêtre et de l'Épi avec ses planches noires espacées pour laisser voir l'étaïn d'un fond de mer.

Les parcs s'alignent comme les cases d'un gigantesque damier géométrique, au pied du rocher qui les domine de sa masse abrupte et sombre et du haut duquel le regard embrasse l'un des plus magnifiques panoramas de Bretagne, l'un « des plus beaux points de vue de France » (1), tant au nord, vers le Grouin, par Port-Briac, Port-Picant, Port-Mer, aux grèves de sable doré enclavées entre des pointes rocheuses couronnées de verdure, que vers le sud et l'est, où le Mont Saint-Michel s'impose entre le Mont-Dol et Tombelaine... pendant que monte aux narines l'odeur si spéciale et si tonique des huîtres entr'ouvertes, altérées d'eau de mer, qui se mêle aux senteurs du printemps breton, aux incomparables couleurs, aux voix à la fois confiantes et mélancoliques des gens et des choses, pour former ce tout étrange et prenant, qui a si justement fait dire à Colette : « Trois jours de Paris aride contiennent moins de délices qu'une heure cancalaise ».

O.-L. AUBERT.

(1) Ernest Renan : *Lettres du Séminaire*.

Les photos qui illustrent cet article sont de MM. Morizot, Besnier, Esnault, Hamonic.



LE CALVAIRE DE LA HOULE (Dessin de H. Voisin).



LE MOULIN MAUDIT

J'étais allé, cette année-là, passer Noël à Belle-Isle-en-Mer. Comme nous devisions, après souper, des particularités les plus remarquables de ce chef-d'œuvre des eaux bretonnes :

— Savez-vous, me dit mon hôte, Léon Calvez, riche mareyeur et contribuable important de la petite ville de Palais, — savez-vous que nous avons ici, dans la région de Locmaria, un certain nombre de familles qui passent pour exercer, de pères en fils, depuis des siècles, l'art redoutable des prestiges et des enchantements ? Les « sorciers de Locmaria » — c'est ainsi que les désigne le populaire — sont, à la lettre, la terreur de l'île.

Et, pour confirmer son dire, il alléguait cette anecdote.

Sur la fin de l'automne précédent, la pêche de la sardine étant close, il s'appretait à désarmer ses bateaux, lorsqu'il reçut la visite de quatre gaillards locmariaquais, les frères Darbot, qu'il connaissait pour aussi vaillants marins que fiellés ivrognes. Ils venaient lui demander une de ses embarcations pour faire de compte à demi la pêche d'hiver.

— Ça serait votre avantage, à vous-même, et nous, vous nous donneriez le moyen de gagner notre croûte pendant la morte-saison.

Calvez accepta la proposition : le marché fut conclu et les quatre frères gagnèrent, non seulement leur croûte, mais de quoi l'arroser abondamment. Aussi, lorsque, le temps de la sardine approchant, le mareyeur voulut rentrer en possession de son bateau, nos lascars ne montrèrent-ils aucun empressement à vider la place.

— Nous avons trimé tout l'hiver, n'est-ce pas ? Eh bien, gardez-nous pour la pêche d'été.

— Impossible. J'ai mon équipage habituel. Cherchez ailleurs.

Calvez dut quasiment les débarquer de force. Ils s'éloignèrent en marmottant des paroles bizarres, et non sans se retourner plus d'une fois, avec de longs ricanelements.

Des semaines s'écoulèrent. La campagne de la sardine s'ouvrit et, tout de suite, s'annonça fructueuse. Seule, la *Sainte-Marthe*, la chaloupe qu'il avait fallu arracher aux quatre forbans, revenait régulièrement avec des pêches dérisoires. L'équipage ne déco-

lénait pas. Un soir, le patron, exaspéré, déclara au mareyeur :

— Je n'y comprends rien. Mais ça n'est certes pas naturel que la sardine continue à se l... de nous ! On n'est pas plus manchots que les autres, mes hommes et moi, que diable ! Il y a du louche là-dessous, ...comme qui dirait un sort sur le bateau.

— Il se peut, répondit en riant Léon Calvez : je l'ai prêté, cet hiver, à des loustics de Locmaria qui ne l'ont largué qu'à leur corps défendant.

Le patron, lui, ne manifestait aucune envie de rire.

— Qui ça, ces Locmariaquais ?

— Les quatre frères Darbot.

— J'en étais sûr... Quatre louvetaux de louve ! Quatre nourrissons de sorcière !... Leur mère, une vieille poison, a la mort de plus de soixante vaches sur la conscience. Tout jeunes, les fils, au lieu de catéchisme, apprenaient par cœur ses secrets... Nous voilà propres ! Si je n'arrive pas à conjurer le maléfice, notre saison est perdue.

— Qu'allez-vous faire ?

— Prendre un fagot de paille, l'enduire de goudron, l'amarrer au cul du bateau et y mettre le feu quand nous serons au large... C'est le seul remède. Espérons qu'il réussira.

I

Il faut croire que la flamme purificatrice n'opéra que faiblement : les gains de la campagne se soldèrent pour la *Sainte-Marthe* par un déficit.

— Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vendre ce bateau de malheur, déclara le patron, la saison finie... Pour ma part, vous m'offririez son pesant d'or que je n'y remettrais plus les pieds.

Et, après m'avoir conté l'histoire, mon hôte conclut :

— Mon aventure à moi n'est que drôle, mais les sorciers de Locmaria en ont d'autres à leur actif. Passez, par exemple, en vous promenant, jusqu'au moulin de Kerseau, non loin du phare de Kerdonis, abouchez-vous avec le meunier, tâchez de provoquer ses confidences et, s'il vous dit seulement la moitié de ce qu'il sait, vous serez édifié.

II

Le lendemain, je m'acheminai vers le moulin de Kerseau.

Il se dresse au sommet d'une lande solitaire que traverse la route vicinale de Locmaria aux Grands-Sables. Son aspect est celui de tous ses pareils : une manière de vieille tour féodale, avec un étage supérieur un peu renflé sur lequel s'enfoncé le bonnet conique d'un toit en poivrière. Mais, à l'encontre de ses autres confrères de l'île dont le geste, propagé de hauteur en hauteur, anime au loin l'espace, il s'obstine, malgré les sollicitations du vent, dans une immobilité inquiétante et presque tragique. Ses longues ailes, inertes et dépenaillées, agonisent douloureusement, comme crucifiées en plein ciel. Les murs eux-mêmes ont l'air malades, rongés de lèpre. C'est à peine si, aux pierres disjointes, s'accroche encore de ci de là quelque trace jaunâtre de l'ancien crépi. Tout respire la détresse d'un organisme en qui le ressort s'est cassé.

Au pied du moulin, deux ou trois misérables bâtisses achèvent de s'effondrer autour d'une courette jonchée de bruyère flétrie.

Quand je m'approchai, un homme d'une cinquantaine d'années, à la face maigre, au nez en bec d'oiseau, étai assis sur le seuil de l'une d'elles, en train de manger une écuelle de soupe qu'il lénait entre ses genoux. Le froissement de la litière sous mes pas lui fit lever la tête. Et, avec cette politesse sans obséquiosité qui est une des vertus charmantes de ses compatriotes :

— Vous cherchez peut-être le chemin des Grands-Sables, monsieur ?

— Merci. Je m'en allais à la découverte, en simple flâneur. Pardonnez-moi si je vous ai dérangé.

— Dérangé ! fit-il en se mettant sur ses jambes, après avoir posé à terre son écuelle. Oh ! vous pouvez être tranquille : ce n'est pas souvent qu'on me dérange, moi !

Il y avait, dans l'accent dont il prononça ces mots, une sorte d'amertume rentrée. Pour dire quelque chose, je risquai :

— Je vois que le moulin fête Noël, comme le meunier en se reposant.

MOULIN MAUDIT

— Oui, si vous voulez... une Noël qui dure toute l'année !... Regardez mieux et vous verrez que je suis le meunier d'un moulin qui ne marche plus, répondit-il, avec un blême sourire, tandis que ses yeux aux prunelles étrangement mélancoliques, se portaient là-haut, vers le squelette des grands élytres en croix, figés dans l'azur.

Et, tout aussi vite, il ajouta :

— Le meunier est aussi maléficié que le moulin.

Comme je protestais qu'il n'avait pourtant ni la mine de poitrinaire, ni les dehors d'un invalide :

— Non ? Et ceci, alors ?

Tout en parlant, il m'avait entraîné jusqu'au milieu de la courette où moisissait, couchée à plat dans le fumier, une ancienne meule hors d'usage, dont les vents, les pluies et l'action des acides marins, avaient à demi désagrégé le calcaire.

— Vous plait-il qu'on s'asseye là-dessus ? On sera plus à son aise.

Et, sans émotion apparente, comme s'il se fût agi de l'événement le plus ordinaire, il me débita le récit qu'il me fit essayer de reproduire, en en respectant aussi fidèlement que possible les termes.

— Voilà. Je dois vous dire : Locmaria n'est pas mon quartier. Je suis natif de



D'un mouvement brusque il avait secoué la veste jetée en travers sur ses épaules et, découvrant son bras gauche, il me faisait constater qu'il n'en restait plus qu'un moignon, entortillé dans la manche du tricot.

— Est-ce qu'il y a longtemps, demandais-je, que cet accident vous est arrivé ?

— Ma foi, c'est la dernière besogne qu'a faite le moulin.

— Comment cela ?

Il hésita une seconde, sembla chercher sur mon visage quel degré de confiance je méritais et, sans doute encouragé par cet examen, ou plutôt saisi d'une de ces fringales d'épanchement qui éclatent par accès chez les silencieux et les solitaires :

— Si cela vous intéresse de le savoir, et que vous ne soyez pas plus pressé que ça, je peux bien vous conter la chose... D'ailleurs, elle n'est un secret pour personne dans l'île.

Sauzon, à l'autre bout de l'île, et c'est seulement après mon mariage avec la veuve d'un meunier qui était ici avant moi, que je suis venu habiter Kerseau.

Ce mariage a été la cause de tous mes ennuis. Ma femme — elle n'avait pas trente ans — avait été demandée par je ne sais combien de jeunes gens de la paroisse, car elle possédait un peu d'argent et le mobilier du moulin était à elle. Tout ce monde-là, vous pensez, furent vexés de voir qu'une fille de chez eux mettait sa préférence dans un Sauzonnois, un étranger.

C'était assez naturel : à leur place, j'aurais été comme eux, et je ne trouvais pas ça étonnant si, dans les commencements, beaucoup qui avaient l'habitude de moudre à Kerseau allaient à d'autres moulins, ou si, le dimanche, à la sortie de la grand-messe, nous attrapions, ma bourgeoise et moi, des coups d'œil de travers. Je me di-

sais : « Quand ils seront fatigués de faire la grimace, ils reprendront leur figure de tous les jours : ce n'est qu'un moment à traverser ». Puis, ça n'empêchait pas les autres clients de nous apporter leur blé ni le moulin de tailler dur, tant qu'il soufflait bonne brise dans ses toiles.

Il passa du temps et du temps. Nos affaires prospéraient convenablement : des hauts et des bas, sans cesse, pour chacun sur ce monde-ci. En somme, nous étions plus ou moins satisfaits. Je ne puis vous dire en bref, le vais sans doute faire neuf ans avant d'avoir pris sur nous.

Ah ! par exemple, une fois qu'ils nous eurent sous leur pouvoir, ils mordirent ferme !...

Le premier frappé fut notre cheval, une bête douce comme un agneau, que j'avais achetée six-vingts écus à la grande foire d'Étel, sur le continent. Un matin, comme j'étais pour l'atteler, il fit un long hennissement triste, un vrai râle de chrétien, et tomba raide-mort entre les brancards.

Après... mais je laisse de côté un tas de misères... après ce fut le tour des enfants.

Nous en avions cinq, qui paraissaient bien constitués. L'aîné seul vit encore : il est au service de la Marine, au bord du *Magenta*. Des maladies auxquelles on ne comprenait rien, tuèrent le second et le troisième. Le quatrième, qui était parti mousse, s'est noyé, sans qu'on ait jamais su comment, une nuit d'été, par temps calme, au large des Glénans. Mais c'est la dernière, une fille, qui nous a donné le pire crève-cœur. La pauvre a péri brûlée, en cuisant la nourriture des porcs, — sauf votre respect, — un jour qu'il n'y avait qu'elle à la maison...

Vous voyez que ça ne chômait pas. Un malheur sorti, un autre reculait.

Moi, le mien m'arriva drôlement.

C'était un peu avant l'aout, dans la saison où il y a le plus à moudre, à cause des gens du continent qu'on loue en grand nombre, dans l'île, pour la moisson. Comme l'été restait beau, le vent bien établi, nous allions de l'avant jour et nuit.

Or, cette nuit-là, j'étais de garde au moulin. Dans l'après-midi, j'avais été livrer de la farine dans les fermes, et naturellement, j'avais trinqué par ci, par là,

pas assez pour être bu, mais assez pour être fatigué, si bien que, sur les dix, onze heures, je peise, je m'assoupis un peu... Tout à coup, je crois entendre dehors quelqu'un qui m'appelle :

« — Hé ! Graviou !... Jean Graviou !... »

Je me frotte les yeux ; je regarde à la fenêtre du Nord... personne !... À la fenêtre du Sud... personne ! Notez qu'il faisait clair de lune et qu'on aurait vu briller un brin de paille dans le fumier de la cour. Je songe : « Ce n'était qu'une idée » ; je vais pour me rasseoir auprès de la trémie, quand... Crae... ! Crae... ! voici que le toit du moulin, qui est sur roues, comme vous savez, commence à tourner, à tourner de plus en plus vite au-dessus de ma tête, comme si tous les hercules de la paroisse haletaient et poussaient sur la perche qui sert à le mettre en branle. Les ailes ronflaient avec un bruit de tonnerre ; à des moments, les bois de leurs échelles râclaient la pierre des murs.

« Malédiction ! que je me dis, ces animaux-là vont tout détraquer ! »

Je saute pour la seconde fois à l'une des fenêtres... à celle-là, tenez, qui est juste en face de nous... je me penche jusqu'à la moitié du corps par l'ouverture... Pan !... L'aile que vous voyez qui pique vers le sol s'abattait à cet instant même, rapide comme une faux...

Ce qui se passa ensuite, je ne m'en souviens pas, sinon qu'avant de perdre connaissance, il me sembla qu'il s'élevait un grand rire, un rire de sauvage, au loin, sur la lande. On me ramassa, le matin d'après, évanoui auprès de la tour : j'avais une épaule démontée et un bras qui pendait comme un morceau de viande morte...

Maintenant, monsieur, vous connaissez aussi bien que moi mon histoire.

IV

Il s'était tu, le dos courbé, le regard fixé à terre, entre les pointes de ses sabots. Je cherchai vainement une parole pour exprimer ma compassion à ce meunier Bellinois, aussi émouvant dans sa détresse sans phrases que les illustres victimes de la fatalité antique. Il reprit :

— Vous me demandiez tout à l'heure combien de temps il y a depuis... À la

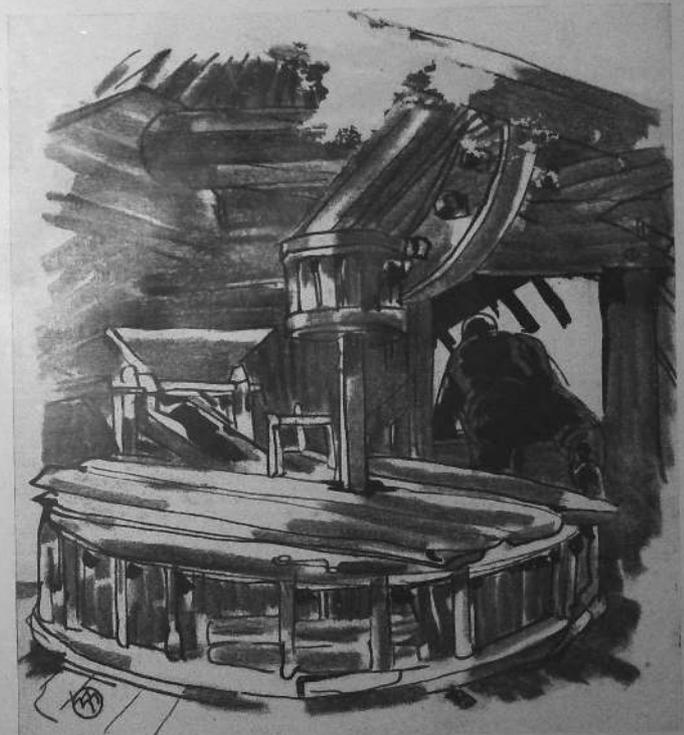
moisson prochaine, cela fera la quatrième année.

— Et depuis quatre ans, le moulin n'a plus marché ?

— Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il

— Qui, ils ?

La question lui parut tellement saugrenue qu'il en eut une espèce d'hilarité silencieuse et qu'il me rétorqua sur un ton plaisant :



a bien assez travaillé comme ça ? Vous ne voudriez pas que j'y laisse, l'un après l'autre, tous mes membres !... Oh ! ce n'est pas pour empêcher ce qui doit être. Je sais bien qu'ils auront ma peau tout de même, mais il faudra du moins qu'ils inventent un nouveau truc.

— Vous peut-être, si vous étiez de Locmaria.

— Mais, encore !

— Eh ! les gens qui pratiquent ce métier-là pour leur compte ou pour le compte d'autrui, ne vont pas le publier à son de tambour... Même si on les connaît, on

BRETAGNE

n'a pas le droit de citer leur nom : ils vous appelleraient devant la justice, et c'est vous qui seriez condamné...

— Il doit y avoir un moyen quelconque de lutter contre leur malice...

— Comment ? Avec quoi ?... Il n'y a que celui qui a jeté le sort qui peut défaire ce qu'il a fait... Alors qu'est-ce que vous voulez ?

Il acheva sa pensée par un geste de son bras valide, un de ces gestes en qui se marque l'abdication définitive, le renoncement absolu.

— Si ça vous est égal, je vous accompagnerai jusqu'à la route, dit-il, quand je me levai pour prendre congé : j'ai un faix d'ajonc à ramasser par là.

Il saisit une fourche et nous nous en allâmes à travers la lande encore fleurie, dans le soir déjà proche, sous un ciel très haut, très pur, merveilleusement rose. Chemin faisant, il me parla de son fils, le mouton du Magenta :

— C'est grâce à l'argent qu'il nous délègue que nous vivons, que nous misérons, moi et ma femme... Car j'ai oublié

de vous le dire : je l'ai toujours, ma femme ; seulement c'est comme si je ne l'avais pas... La mort de la petite lui a dérangé l'entendement. Depuis, elle n'a jamais pu s'endurer dans la maison. Toute la journée, elle est par les villages et, quand elle trouve à boire, elle boit. Si vous rencontrez sur votre route une malheureuse, mise comme une pauvre du continent et grognant des propos sans suite, ce sera elle.

Nous arrivions à la lisière de son champ d'ajonc, il me tendit la main :

— Bonne Noël, monsieur ! prononça-t-il avec simplicité.

Parvenu à quelque distance, je me retournai pour adresser un dernier signe d'adieu à l'ensorcelé de Kerseur. Mais il avait déjà regagné son logis de cauchemar, dans l'ombre grandissante du moulin maudit dont les ailes magnifiées par le couchant, profilaient sur la hauteur déserte, sinistre comme un golgotha, le spectre d'un calvaire immense.

Anatole LE BRAZ.

(Illustrations de Mathurin Méheut.)



LES LIVRES ET LES REVUES

SAINTE CHRISTOPHE, PATRON DES AUTOMOBILISTES, par Alexandre Masseron, chef Grissel. Un volume illustré de deux belles gravures, 15 frs.

— Je sais des virtuoses du volant, qui accrochent un fétiche à l'arrière de leur voiture, une médaille de Saint-Christophe à l'avant, et puis qui partent, rassurés, en poussant, à fond, sur l'accélérateur... sans songer aucunement à prudence, ni respect de la sûreté ! Et c'est pour ces fous que M. Alexandre Masseron vient d'écrire un livre très sage, une monographie, aussi savante que spirituelle, du patron des automobilistes, toute écuse de soins et de saints enseignements ! Que de chauffards ignorent tout du protecteur qu'ils invoquent ! Or, il ne suffit pas de « regarder saint Christophe » pour être à l'abri de l'accident : il faut le connaître, le comprendre et l'aimer. Son histoire est l'une des plus belles dont s'illumine la Légende Bretonne. Elle est d'un symbolisme émouvant. Et « il y a toujours quelque chose à apprendre à l'école d'un saint, même si l'on craint de ne pas être appelé aux honneurs de la canonisation », nous dit, entre autres vérités, M. Masseron. Cherchant à citer l'un des meilleurs passages de ce livre, ou l'une de ses plus salutaires réflexions, j'en trouve vingt, qui sont toutes trop longues, pour la place dont nous disposons, mais qu'il faudrait faire graver sur le verre de nos pare-brise et sur l'émail de nos carrosseries... Offrez ce livre, en livre d'été, à tous ceux qui s'apprêtent, au seuil de 1934, à grossir la liste annuelle des « routes sanglantes » et des « Paques rouges ». Evitez d'avoir mis, aux ailes de leurs voitures, un peu de cette charité bretonne que nous enseigne le vénérable « porteur du Christ »...

LA GRANDE MISÈRE ET LES VOLEURS AU XVIII^e SIÈCLE : MARION DU FAOÛET ET SES ASSOCIÉS, par Jean Lorédan, 400 pages, Librairie Académique Perrin, 20 frs. — Voici l'ouvrage d'un écrivain, dont l'éloge n'est plus à faire, et la deuxième édition d'un ouvrage, dont la réputation a été solidement faite déjà... En vérité, qu'allons-nous pouvoir en dire ?... Que c'est un plaisir, pourtant, et de la meilleure qualité, de relire ce patient travail qui fit sortir, de l'ombre des documents cachés, une héroïne bretonne jusque-là inconnue... Evidemment, nous avons mieux que Marion, comme héroïne de chez nous ! A une époque où le banditisme est redevenu une profession quasi honorable (puisqu'elle occupe la plus grande place dans les journaux, et qu'elle retient l'attention des plus grands esprits !), à une époque où les Violettes Nozières ont, du jour au lendemain, une célébrité révolutionnaire, il est peut-être superflu de se complaire dans les exploits de cette brigande démodée... Eh, bien ! non, justement... Il est extrême-

ment intéressant de comparer la mentalité du XVIII^e siècle, avec la mentalité actuelle, en matière d'apaches et de justiciers... M. Jean Lorédan, d'une plume fine et pénétrante, a su donner une vie extraordinaire à ces silhouettes du passé et faire jaillir, du fond des vieux documents inédits, une lumière saisissante... Ici encore, il y aurait trop à dire pour commenter un tel livre et j'y renvoie mes lecteurs pour qu'ils méditent eux-mêmes sur les conclusions sévères qu'il comporte... Notons, toutefois, entre tant d'autres remarques de plus grande importance, qu'en l'an de grâce 1754, vivait, au Faouët, un M. Yves Bargain (aïeul direct de notre charmante muse mochehaumaise, Aline Bargain), lequel prit part aussi à la chasse organisée contre ce « gibier » si peu considéré à l'époque... et qui, pourtant, mon Dieu ! n'atteignait pas à la maoustroussie du « gibier » moderne, entouré de tant d'égards, jusqu'à ses derniers moments...

L'INVINCIBLE ARMADA, par Maurice Larrouty, collection des Aventures et Légendes de la Mer, aux Editions du Masque, Paris, 5 frs. — Marion et romancier, M. Maurice Larrouty, dont presque toutes les œuvres ont connu le succès, et dont le talent très vivant, très aimé du grand public, a toujours eu bon accueil en Bretagne, était tout désigné pour écrire l'histoire romanesque de ce romantique navire ! L'Invincible Armada ! Image chère aux poètes, dont ils ont, sans relâche, usé et abusé ! Peut-être était-il bon de leur donner une vision scrupuleusement étudiée de ce vaisseau légendaire, et de leur montrer, à force de scientifiques précisions, combien cette « image » du rêve contenait de prosaïque, voire de répugnante réalité...

Homme libre, toujours tu chériras la Mer !

Et cependant voilà des siècles innombrables Que vous vous combattez sans plier ni remords,

s'écriait Baudelaire, à une époque où la grande « mangrove d'hommes », n'ayant point connu l'horreur des drames sous-marins, n'avait pas encore épuisé ses trahisons les plus odieuses... L'auteur de *L'odyssée d'un transport torpillé* peut juger, non seulement en philosophe, mais en homme de mer, et en soldat, les misères et les grandeurs des Marines royales défontes... Et c'est un enchantement de le suivre, pour tous ceux que passionne l'épopée éternelle... Nul doute que les volumes à venir, de cette belle collection, dirigée par José Germain, nous réservent encore d'autres joies...

— AU PAYS DE CHATEAUBRIANT, ET LE FILS D'YVOX LE BRETON, ET CONTES DE SEMNON DE LA CHÈRE ET DU DON, par Alfred Germou, 35

5 frs, à Soudan (Loire-Inférieure) vient du beau livre publié, en Gernoux, sur *Madame de Sévigné*, par le Musée de Nantes. — Mais déjà l'auteur avait affirmé son amour des recherches dans les archives de son pays, et se l'objet de ses travaux, il a changé, et c'est à ceux qui ont aimé de Sévigné qu'il a consacré tout le personnel sérieux, tantôt bouffon, qu'il a groupés dans la réédition, même lorsqu'il a la légende. Ainsi se trouvent réunies, entre les pages du même volume, les pages de Pôhier le folâtre et l'histoire du pays de Châteaullé.

— **L'ANNUAIRE DES POÈTES**, aux Editions René Pâris, 31, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris, 1928, 294 pages, 10 frs franco. — Qu'il est donc loin le temps où Lamartine, ce prince de l'individualisme et de l'indépendance, non content de « s'asseoir au plafond », en sauvage, au-dessus des partis, estimait que « les poètes ne sont pas faits pour vivre en troupeaux ! ». Les poètes actuels en jugent bien autrement, puisqu'ils ne cessent de se serrer les coudes, en fondant chaque jour de nouveaux clubs, ou groupements, des associations et des fédérations, des sociétés... et même des syndicats ! Dans cet état d'esprit, *L'Annuaire des Poètes*, que vient de publier notre compatriote Dominique Boiziu, était d'une urgente nécessité. Pour s'unir, il faut se connaître. Pour se connaître, il faut non seulement posséder *L'Annuaire*, mais se faire inscrire, dès maintenant (pour l'an prochain) dans ce petit livre, couleur de myosotis, qui dit à tous les porteurs de livres « ne m'oubliez pas ! ». Car il était, en effet, très difficile à l'auteur d'un tel ouvrage de ne pas y laisser de lacunes. C'est à vous, poètes et poétesses, de les combler, en adressant vos adhésions à l'éditeur, Boulevard Bonne-Nouvelle ! L'adresse elle-même est aimable, tout comme la présentation de cet annuaire où la plus sympathique solidarité est exprimée à chaque page ; désireux de n'omettre personne, il s'adresse fraternellement à tous... Mais je n'y ai point trouvé tous nos poètes bretons au complet... Et c'est pour l'honneur de notre Bretagne que j'insiste sur l'intérêt de cette anthologie.

— **THE CHARM OF BRITANNY (Le Charme de la Bretagne)**, par R. A. J. Walling, 7/6, édité à Landres, chez Georges G. Horrip and Co Ltd. — Si excellent que soit cet ouvrage d'outre-Manche, il n'a point, nécessairement, l'attrait littéraire de *L'Enchantement Breton*. Là où André Chevrillon avait fait œuvre de penseur et de poète, M. R. A. J. Walling se borne à faire œuvre de guide consciencieux. Mais c'est un guide parfait, qui s'est fort bien documenté, tant par les livres de nos meilleurs auteurs, que par de simples conversations

avec nos poètes. Illustré de douze gravures (et d'une très belle carte de la Bretagne) par Ellis Silas, ce livre est d'un charme unique à la goute locale. — C'est à la fois la qui ne fera que rendre plus précieux les souvenirs de la Bretagne, unies désormais par les pacifiques relations commerciales. Le sac de Morlaix, la Bataille de Saint Cast, et tant d'autres souvenirs regrettables laissés chez nous par les armées de Sa Majesté britannique, sont évoqués avec une bonhomie aimable, qui ne peut choquer aucune susceptibilité française. Il est même assez amusant de lire toutes ces pages de notre histoire, écrites dans la langue de Shakespeare, mais pensées, sciemment il, dans la langue de... Galk... je veux dire du régionalisme breton le plus érudite en France. Ils nous aiment tant, les Anglais ! Ils nous aiment tant, tant, tant ! Le refrain ironique de je ne sais plus quelle école de Moutmartre... Il faut avouer qu'ils nous aiment, au fond, plus qu'ils n'en ont l'air... ou, du moins, qu'ils aiment notre pays... Il faut avouer aussi que la Bretagne conservatrice est plus proche de l'Angleterre traditionnelle que des milieux « avancés » de Paris ! L'Angleterre protestante, mais profondément religieuse, comprendra toujours mieux « l'Âme Bretonne » qu'elle n'estimera notre sceptique esprit français...

— **AUX PORTES DU SILENCE (poèmes)**, par Léon Berthaut, éditions des Indépendants, Paris et chez Aubert, Saint-Brieuc. — Aux portes du Silence, c'est-à-dire aux approches de la Nuit éternelle (que nous souhaitons, tous, bien loin encore de son chemin), le poète Léon Berthaut a voulu nous donner un faisceau de ces stances classiques, qu'il sait forger avec fierté sur le modèle le plus impeccable des règles traditionnelles... Ce n'est pas chez lui qu'il faut attendre une défaillance ou une mollesse dans l'alternance rythmée des rimes ! Ce n'est pas lui qui fera sauter la statue emperruquée de Boileau ! Non : en homme de devoir et de discipline, il sait bien qu'on ne transige pas avec la consigne de l'art poétique et que tous les mutins du vers libre n'arriveront jamais à ébranler la gloire immortelle de Hugo ! Le titre même de ce recueil est d'une belle pureté antique, et nous remet l'invocation du Poète :

Encore un hymne, ô ma lyre !

Et nous restons confondus devant la puissance de travail de ce vaillant ami, qui, dans tous les domaines de l'activité littéraire et sociale, s'est dévoué sans compter, toute sa vie... Poésie, contes, romans, théâtre, études diverses, tout l'a tenté, tout l'a retenu, cependant que d'autre part l'œuvre admirable des H. S. B. occupait ses molindres loisirs. Plus d'une trentaine d'ouvrages

annoncent déjà son existence et de grand cœur : c'est « Portes du Silence » la serrure !

Si l'on ouvre toujours avec confiance le livre de Léon Berthaut, c'est que l'on y trouve ces vieux thèmes, qui ont fui trop de jeunes inspirations : « l'amour avec un grand A... l'amour de la vérité, de la justice, de la bonté, de la pitié, de l'idéal enfin, qui n'obéit à aucune loi de calcul ou d'intérêt ».

Dans la première partie de ce recueil, *Au Vent de Mer*, ce sont des pochades mouvementées, chantant la débâcle et l'héroïsme de ces braves « hospitaliers sauveurs bretons » qu'il connaît bien, et parmi lesquelles « Le Calvaire des Malelots » est une pièce d'anthologie, poignante... Dans la deuxième partie, *Chants de la Terre et de l'Espérance*, ce sont les aquarelles charmantes des saisons, auxquelles, en disciple de Sully Prudhomme, Léon Berthaut mêle toujours une pensée.

Troisième partie : *Poèmes de Normandie et de Bretagne*, fréquents régionalistes, d'une ampleur plus grave, où le Celte et le Viking se disputent la poésie de l'honneur ! Quatrième partie : *Ballades* : croquis qui fleurissent de la « charge » et où la moraliste sème un peu de bon sens... peut-être sur le roc et sur l'eau, mais qu'importe ? Si les moralistes ne semaient que dans les terres arables, nous serions, depuis longtemps, au Paradis terrestre retrouvé ! Cinquième partie : *L'Espoir du Monde*. Ici, c'est le patriote, le bon français qui exalte nos gloires nationales et le désir universel de Paix... Enfin, sixième partie : *Aux Portes du Silence*, c'est l'homme tout court, devant Dieu... c'est-à-dire devant la souffrance et la vie, devant le Mal et la Beauté.

Maintenant que tu sais l'impuissance orgueilleuse de ce vaste savoir, qui ne rend pas meilleur,

Et retourne vers la Foi qui sauve, nous conseillons l'auteur de ce livre : vers la Foi qui console aussi... Et c'est les larmes aux yeux que je lis « *Le petit Chaise* », où Léon Berthaut évoque un enfant disparu... « Non tout n'est pas chose mortelle — Des bien-aimés qui sont partis », dit-il, et s'il n'atteint pas, un jour, à cette « lumière éternelle » que nous promet l'Eglise,

J'en aurai, dans mes soirs, entrevu la clarté, conclut-il, dans la chute harmonieuse du sonnet qui clôt ce livre enthousiaste en une belle envolée de ferveur...

— **LES CENDRES AU SOLEIL (poèmes)**, par Pierre Xardel, Le Divan : 15 francs. « Il n'est pas bon d'aimer en public. L'amour exige le secret. Les sentiments n'ont qu'une saveur intime. Ils se froissent dans le vent de la foule. Mais ce qui est un enseignement que ne comprennent jamais les poètes », m'écrivait, en m'envoyant son livre,

Pierre Xardel. Et ces lignes me reviennent à l'esprit ce recueil où il voulait, à la lumière du soleil les choses, — cendres toutes seules, — et y mêla une tendresse sacrée : la tendresse d'un mortel d'écrivain !

« Je n'aimons pas la douceur de soi, de soi-même, mais n'y en est-il qu'un à s'élever aux hauteurs couronnées, aux rivages et aux jalouses, — Xardel et Isabelle Xardel forment celui-là. Et ce duo agnon de la grande romancière ancien comb... le recet en même temps qu'avou... pour ce en lui au... des possibilités... ce n'a pas favorisées, il s'en console généralement... Ah ! oui... l'art du poète étant fait de souffrance même, et l'image du Poète n'a pas encore cessé d'être vraie... Mais faut-il rien regretter quand en n'a à jeter à la foule que une vie très probe et qu'un amour très sûr ? *Les Cendres au Soleil*, de plus, nous offrent des pages exquises comme *L'Aire*, *Le Fleuve*, *Pater Noster*, etc...

— **AU RYTHME DES HEURES**, par Madeleine Champion, Editions de l'Action Intellectuelle, Poitiers, 8 francs. — Nous ferions le même reproche à notre compatriote sennavaise, qui, tout comme la Lauréate du Salon des Artistes Décorateurs, nous offre une plaquette où les « strophes » ne sont qu'une illusion d'optique, due à la complaisance des typographes... Mais Madeleine Champion, plus logique, n'emploie qu'occasionnellement ce stratagème, ce dont nous la félicitons. Est-il besoin, pour goûter le charme d'une description poétique, en prose, qu'elle ait l'air, au premier coup d'œil, écrite en alexandrin ? Qui pense-t-on tromper à ce jeu ?... Notre jeune amie « d'autre part suffisamment prouvée, dans le journalisme et le roman d'aventures, la facilité et la fécondité de sa plume, pour qu'elle puisse dédaigner, ici, le truc de certains auteurs pauvres, qui veulent remplir une page avec des blancs... Après l'avoir suivie avec plaisir, en ses chroniques de « Minerva » et ses feuilletons romanesques qu'elle signe d'un pseudonyme masculin, nous saluons « au Rythme des Heures » capricieuses toutes les rêveries de la jeune fille, tour à tour attirée par l'Amour, puis enchantée par sa solitude même, — et tous les visages des saisons : le poète en fleurs, le clair de lune d'été, la chanson rustique et automnale des sabots bretons, l'infiniment sacré du studio fleuri de roses... Les thèmes éternels, Amour, Musique, Nature et Mort, y sont comme un clavier sensible, sous la caresse des doigts virtuoses...

— **LE JARDIN MOILLÉ**, pièce en quatre actes, par Anne-Marie Pouchleaz, Emauil, éditeur, 7 f. 50. — Et voici, pour les scènes des patronages, qu'il

BRETAGNE

ne redoutent point les invraisemblances, pourvu qu'elles soient de nature à nous édifier, une intrigue toute cousue d'excellentes pensées, mais que j'aurais intuitivé, plutôt, le jardin embrouillé... Comme pelotes de soie défilées dans la corolle, les fils qui tiennent le sort de tous ces personnages s'emmêlent et s'entrecroisent étrangement en peu de temps... Il est vrai que l'auteur en rattrape le bout, avec dextérité, et remet tout en ordre avant la chute du rideau, ce qui n'est pas une petite affaire, et ce qui doit nous convaincre de son habileté...

— *ALCIDE*, par Jean Bodin. Un drame en vers, éditions Jacques Haumont, Paris. — Sur une trame périmée, l'auteur a voulu tisser une toile nouvelle... En plus d'un endroit, le fil a craqué, et laisse échapper par les trous l'attention bienveillante du lecteur... nous démontrant ainsi, une fois de plus, qu'il faut au métier proportionner l'ouvrage. Cependant, les dons de M. Jean Bodin et ses excellentes intentions philosophiques ne sont pas niables... Et nous devons, surtout, lui être reconnaissants d'avoir écrit *Contre Freud* (critique de toute psychologie de l'Inconscient) à une époque où l'on a fait un véritable Évangile de toutes les assertions, plus ou moins dangereuses, de ce matérialiste chonté ! O Freud ! Que de mauvais romans, on commet, actuellement, en ton nom, et que de mauvaises actions on ex-

cuse, en faveur de ta doctrine ! Freud, c'est le sexe mis à la place du cerveau et du cœur... C'est l'anonyme instinct tenant lieu d'âme... Freud, c'est le laisser-passer de tous les avilissements et l'anoblissement de la bestialité ! « *Alcide* » est loin de donner dans ces dépravations de l'intelligence. Nous y trouvons même nombre de sentences comme celle-ci :

L'homme éprouve une joie instinctive à se dire qu'il n'est pas le premier ; où nous allons nous [truire
D'autres avaient construit ; de même, avant [ceux-là,
Beaucoup d'autres, peut-être, avaient construit [déjà...

Pieuse pensée ! qui n'est pas souvent la fait des jeunes générations révolutionnaires...

Marie-Paule SALONNE.

Etrennes 1934
Vient de Paraître aux Éditions AUBERT
Chateaubriand et les Dames de Plancoët
Par Marie-Paule SALONNE
1 volume, 200 pages : 15 francs. Avec reproductions de documents inédits et 24 illustrations, dont 12 hors-textes de Louise Salonne.

EN BRETAGNE

— L'ART ET LES ARTISTES, la somptueuse revue où notre distingué compatriote, Armand Dayot, ne cesse d'exalter, avec un courage dont on ne saurait trop le féliciter, les manifestations de l'art vraiment français dans ce qu'il a de plus noble et de plus pur, commence une série d'études sur « le Visage des Pays de France, vu par les artistes. » — Du premier article : *La Bretagne*, sous la signature autorisée de Charles Chassé, nous extrayons les conclusions que voici :

« Elle (la Bretagne) est un réservoir d'idéalisme vers lequel il faudra bien que la France retourne chaque fois que l'âme française entrera en état d'exaltation. Ceux qui ont trempé leurs lèvres dans son philtre savent bien qu'un jour l'envie leur reprendra de goûter, malgré eux, à son breuvage. Gauguin avait espéré trouver en Océanie des rêves plus enivrants. Mais quand il mourut aux îles de l'éternel été, le tableau inachevé qu'il laissait sur son chevalet, c'était un paysage nostalgique : un village breton sommeillant sous la neige. »

— Joseph Creach, l'auteur de *Maudez Le Léonard*, s'est éteint sans bruit, dans sa soixante-

neuvième année. Suivant les dernières volontés du défunt, « le deuil conventionnel ne sera pas porté » et il dormira son dernier sommeil « au cimetière de Saint-Lambert » près de Port-Royal-des-Champs. Joseph Creach fit ses débuts dans le roman à 27 ans, et il eut une destinée aussi singulière que celle de son livre. Il avait été tour à tour, disent les *Écoutes*, marchand de nouveautés, antiquaire, épicier, confiseur, assureur et musicien, il devint finalement instituteur dans la banlieue parisienne et cette dernière profession, qui le mettait en contact permanent avec l'enfance, convenait mieux que toute autre à ce rêveur impétueux, si près lui-même de la pureté de l'enfance. Brestois, il a chanté Brest et la mer, et la Bretagne d'il y a soixante ans, avec une ferveur peut-être inégalée. Après le demi-succès de *Maudez-Le-Léonard*, qui pouvait le conduire à la renommée, il se replia sur lui-même et ne tenta même pas de publier un nouveau livre. Rêver lui paraissait meilleur qu'écrire et la vie littéraire l'effarouchait. L'artiste très probe et très pur qui était en lui aura traversé notre monde sans gloire y participer.

— Il y a eu cent ans le 7 novembre 1933, Victor Hugo faisait représenter *Marie Tudor* au Théâtre de la Porte Saint-Martin. Le rappel de

EN BRETAGNE

ce fait n'aurait qu'une importance secondaire pour la Bretagne, s'il ne s'y rattachait pas le souvenir de Juliette Drouot, à qui, dès le lendemain, on dut retirer son rôle, tant elle s'y était montrée médiocre. Mais une autre carrière commençait pour elle. Elle allait devenir une grande amoureuse, une inspiratrice, une muse pour l'auteur de la pièce. Dans *Le Mercure de France*, M. Maurice du Bus assure que la future compagne d'Olympio ne fut pas toujours la déplorable interprète que ses biographes ont assuré. Elle doubla même Marie Dorval, cette autre bretonne, avec succès. À la vérité, le métier lui faisait défaut. Si elle avait pu travailler, elle aurait pu devenir une habile comédienne ; mais ceux qui l'entouraient, avaient « moins le souci d'en faire une excellente artiste que d'exploiter — à leur profit comme au sien — le sensationnel effet de séduction que sa grâce et sa beauté provoquaient sur l'orchestre et les loges. »

— Lors de la mort du Président Painlevé, quelques journaux ont parlé de ses origines bretonnes. Ceci nous a remis à mémoire l'étude de M. G. Ernest Charles, paru sur ce sujet, dans la *Collection Critique*, il y a une dizaine d'années. Voici ce qu'écrivait à cette époque M. Ernest-Charles :

« Paul Painlevé naquit à Paris le 5 décembre 1863. Ce parisien est d'ascendance bretonne. Il n'est pas inutile de savoir que, au cours des siècles, un grand nombre de Bretons émigrèrent du Bretagne dans l'Île de France. Au Moyen-Âge, des Bretons prirent part à la construction de la cathédrale de Chartres. Plus tard, des Bretons se fixèrent dans la région de Maintenon et d'Épernon. Les Painlevé étaient de ceux-ci. Au surplus, le nom de Painlevé ne signifie pas du tout ce qu'il plairait de penser à notre esprit qui se joue aux apparences. Dans Painlevé il y a « peu » et « levan » (aisance, richesse). Et c'est la déformation d'un nom breton. »

Mais lorsque parut l'étude de M. Ernest Charles, les férus de langue bretonne intervinrent et discutèrent ferme entre eux. L'un d'eux écrivit même : « L'étymologie véritable du nom que porte l'ancien président du conseil excuser ce que l'expression peut avoir d'irrévérencieux est (peu) (tête) et « levan » ou « lew » (veau), soit tête de veau. Il est vrai que « levan » ou « lew » signifie également pou. Painlevé signifierait donc tête-à-pou, surnom, dit J. B. Illo » qui n'avait rien de déshonorant chez nos ancêtres bretons, il y a quatre ou cinq siècles, quand on en affubla le premier des Painlevé. Il avait un peu plus de poux que les autres, voilà tout ! »

Peut-être sont-ce ses origines qui firent de Painlevé un fidèle du Penfola, près Quimper, où il vena à peu près régulièrement chaque été, depuis une trentaine d'années. Très simple d'allures, il aimait à bavarder avec les gens du pays et notamment avec une brave femme du Bos-

Fouldu, la mère Melo, qui tenait un commerce d'épicerie, de draps et de mercerie.

— La mort du professeur André Calmette, le grand savant, qui fut aux côtés du docteur Roux, décédé quelques jours plus tard, le continuateur de Pasteur, a causé une émotion particulièrement vive en Bretagne. Les hasards de la vie administrative avaient conduit le père d'Albert Calmette à Saint-Brieuc. C'était en 1878. Celui qui devait tant lutter contre la tuberculose et la variole, qui devait, à Lille, durant la domination Allemande, donner tant d'exemples de dévouement et d'héroïsme, était alors âgé de 15 ans. Il entra pour poursuivre ses études à l'École Saint-Charles. Il devint élève à l'École de Médecine de la Marine à sa sortie du Collège. Il n'oublia jamais la Bretagne, Saint-Brieuc, et ses premiers maîtres. Il s'était marié à Lamballe. Mme Albert Calmette, née de la Salle, était la digne compagne du Grand savant. Cette vaillante bretonne ne fut-elle pas durant de longs mois retenue captive par les Allemands au camp de Holomibden. Albert Calmette vint à Saint-Brieuc en 1920 présider l'assemblée annuelle de l'Amicale des Anciens Élèves de Saint-Charles. Quand on lui demanda, quelque temps après, sa photographie pour l'annuaire de la Société, à l'occasion de sa promotion au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur, il répondit à l'ami qui lui avait écrit, par la lettre suivante :

« BUN, CHER AMI,

« Je vais vous envoyer la seule photo que je possède et qui a été faite dans mon laboratoire pour le centenaire de Pasteur, il faudra vous en contenter, car je n'en ai pas d'autre.

« Elle est d'ailleurs fort bien, et je suis sûr que vous la trouverez belle, malgré l'absence des décorations que vous souhaitez. Il n'y a qu'une croix qui compte : celle que nous aurons tous, à notre tour, ou cimetière. Et les années qui passent nous rapprochent de l'heure où nous la gagnerons.

« Sur ce, mon bon et vieil ami, laissez-moi vous embrasser de tout cœur et vous dire au revoir.

« D' A. CALMETTE. »

— On a récemment été, à Paris, les 80 ans de M. Olivier de Courcuff, type accompli du polygraphe, a dit de lui Edmond Beaudis, auquel rien n'a échappé dans les lettres : poésie, roman, histoire littéraire, histoire tout court, théâtre, critique littéraire et théâtrale, hagiographie. Le nom de ce Nantais se trouve partout. Sa famille remonte aux croisades et son prénom d'Olivier s'allie parfaitement dans sa grâce attique à son non vainqueur et guttural. On lui doit notamment *Cens de Bretagne*, l'*Anthologie des poètes bretons du XVII^e siècle*, de nombreuses pièces de théâtre, dont *Les Filles de Corneille*, représentée au Théâtre Français. C'est lui qui fut le fondateur des par-

BRETAGNE

deux bretons de Montfort l'Amaury, dont le premier eut lieu en 1900 sous la présidence du compositeur Bourgault-Ducoudray. Par la suite, Léon Duracher assumait la tâche de directeur et d'organisateur, sans jamais revendiquer le titre de fondateur, qu'il savait appartenir à l'auteur de *Geox de Bretagne*. Il aimait à répéter : « J'ai fécondé l'œuf de Gourcuff et voilà l'humoristique qui était bien dans sa manière. »

— A propos des 80 ans d'Olivier de Gourcuff, M. Sullian Collin rappelle dans la *Bretagne à Paris*, que c'est à son grand-père, le comte Auguste de Gourcuff que revient l'honneur d'avoir introduit en France l'assurance sur la vie.

Auguste de Gourcuff, né à Quimper le 11 novembre 1850, à son retour d'émigration en Angleterre où il s'était initié aux principes de l'assurance, coopéra à la fondation de la Compagnie d'Assurances Générales, dont il devint le premier directeur pour les trois branches — vie, incendie, maritime — de 1876 à 1882, avec pour principal collaborateur, comme secrétaire du Conseil d'administration d'abord, puis comme administrateur, son cousin, le vicomte Alfred de Gourcy, né à Brest le 18 novembre 1816. Ce sont là deux noms inséparables qui évoquent, à eux seuls, les débuts et le développement en France de l'industrie, aujourd'hui si prospère, de l'assurance sur la vie.

— Mme Théophile Devrolle, la veuve du peintre breton bien connu, est morte, à Concarneau, à l'âge de 88 ans. C'est une curieuse figure qui disparaît. Elle était une femme d'affaires, industrielle, d'un jugement sûr, d'une activité sans bornes, et, tout à la fois, une grande amie des arts et des artistes, « d'une bonté sans phrases, volontiers relevée d'un grain de malice, car elle détestait la tristesse ». On l'appelait *Moerzh* (lante), dans le pays, mot d'une toute particulière affection populaire. Son père, lui aussi, sous le surnom « le Pilote » avait joué parmi les pêcheurs de Concarneau d'une vive sympathie. Un de ses quatre frères fut le peintre Alfred Guillou. Un autre est l'amiral Guillou qui aime, lui aussi, à occuper les loisirs de sa retraite en maniant le pinceau.

— Nous avons appris, avec regret, le décès de M. Henri Laurens, l'éditeur parisien bien connu. Parmi ses collections nombreuses, citons les *Filles d'Art célèbre* ou à paru le *Quimper*, de M. Alexandre Masseron ; la collection *Mémoires*, dont plusieurs numéros sont consacrés par M. Paul Grayer, aux calvaires, chapelles, retables, fontaines de chez nous. C'est M. Henri Laurens qui a édité également l'anthologie *La Bretagne*, en tête de laquelle Anatole Le Braz a écrit une préface qui est bien l'étude la plus objective consacrée jusqu'à notre époque.

DE TOUT ET DE PARTOUT. — Mme Yvonne-Jean Hellen a fait durant la seconde quinzaine

de décembre à la Galerie Charpentier, faubourg Saint-Honoré, une exposition très remarquée de ses œuvres pour la plupart d'inspiration bretonne. Signalons encore les diverses expositions de Marcel Laurent : les Bretons, la Mer, les Pardons ; de J.-F. Boucher ; de Désiré Lucas, de Lucien Simon, ces deux derniers toujours si attachés à la Bretagne, et à Brest ; à la Galerie Saluden, l'exposition d'une valeur exceptionnelle de L.-V. Delpy, peintre du département de la Marine qui a présenté une cinquantaine de sujets qui, en dehors de leur valeur propre, ont toute l'intérêt de la nouveauté. — Notons enfin, également à la Galerie Saluden, l'exposition d'un jeune, Claude Chauvy, d'une grande franchise d'accent. « Pas de recherches poussées, nous écrit un correspondant, à cette extrémité où l'art devient un fait virtuosité froide, mais une facture pleine de fougue qui, dans sa jeunesse, admet les hardieses et les étrangetés mêmes. »

— Au deuxième salon du « Hôtel de Mille » ainsi appelé parce qu'aucun tableau exposé n'est vendu plus de 50 louis ; Léopold Pascal, Jacques Simon, André Trave, Pierre Wagner, Pierre Bertrand, Marcel Pasturier, Seogvan, Marcel Laurent, Georgette Nivert ont présenté des paysages et des visions de Bretagne dont beaucoup sont tout à fait remarquables.

— M. René Deshayes, fils du Docteur, Maire de Mûr-de-Bretagne, élève de Mlle Le Porh, de Rennes, vient d'être admis au concours du Conservatoire de Paris, dans les classes de chant. Ce jeune homme est doué d'une très jolie voix de ténor.

— M. l'Abbé Desgranges, député du Morbihan, a fait récemment, par T. S. F., une très intéressante conférence sur le Golfe du Morbihan. — Dans la salle qui réunit au Musée de Nantes toute son œuvre gravée « Nantes par l'image », on vient de placer le buste de René Pinard, par le sculpteur Marcel Paupion.

— La Société des Conférences de l'Ouest a offert à ses auditeurs, dans les principales villes de l'Ouest, des conférences vraiment remarquables : Mlle Dussane, de la Comédie française a parlé de *l'Ami ardent des artistes* et cité des faits et des anecdotes qui montrent à quel degré l'idéal domine la matière chez les comédiens et les comédiennes ; Mme Henriette Psichari a ému profondément ceux qui l'ont entendu parler de son frère le *Centurion* ; M. José Germain a évoqué la vie des grands romantiques de la musique : Beethoven, Schumann.

— De grandes fêtes auront lieu à Saint-Brieuc au début du mois d'octobre en commémoration du septième centenaire de la Canonisation de Saint-Guillaume Pinchon, patron de la ville. Un comité de patronage vient d'être formé ; les bases d'un programme grandiose ont été jetées et l'accord s'est fait entre les divers groupements de Saint-Brieuc pour en assurer la réalisation.

CITROËN

FOUGÈRES. Garage U. A. F.
 RENNES... — TOMINE
 ST-MALO... — DUFOUR
 VITRÉ... — TROPET
 DINAN... — LANGIEN, à Dinard
 LANNION... — NEUNAGER
 LOUDÉAC... — BOUDARD
 ST-BRIEUC... — NEUNAGER
 BREST... — Succursale Citroën
 MORLAIX... — MERER
 QUIMPER... — LE BOURHIS
 LORIENT... — LE BOURHIS
 PLOERMEL... — SÉRAZIN
 VANNES... — TOMINE

REVUE GRATUITE
 1000
 ÉCHANGÉ
 5000 AGENTS

— C6G — C4G —

TISSAGE MÉCANIQUE DE TOILES
& LINGE DE TABLE
BLANCHIMENT
SUR PRÉ

LUCIEN HAAS

Maison de Vente: 23, B^d Bonne-Nouvelle
PARIS (2^{me})

Telegrammes: Haséfilis-Paris. Tél.: Central 64-93



LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE
avec ou sans inscriptions tissées
TOILES — DRAPS — TAIES

RÉFÉRENCES
DE LA MAISON LUCIEN HAAS

EST LA PLUS ANCIENNE
SPÉCIALISÉE DANS LA
FABRICATION EXCLUSIVE
DES TOILES ET DU LINGE
DE TABLE POUR HOTELS
CONNAIT, PAR CONSÉ-
QUENT MIEUX QUE TOU-
TE AUTRE LES BESOINS
DES HOTELIERS ET LES
QUALITÉS QUI LEUR
CONVIENNENT

FONDÉE EN 1872

DISPOSE TOUJOURS D'UN
STOCK IMPORTANT DANS
LES ARTICLES COURANTS
DE SA FABRICATION;
PRODUIT GRACE A PLUS
DE 50 ANS D'EXPERIENCE
LES MEILLEURES QUALI-
TÉS AUX PRIX MINIMA

IMPRIMERIE ANTIQUE DES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

TREIZIÈME ANNÉE
Nouvelle Série

MARS-AVRIL 1934
NUMÉRO 114

BRETAGNE

O.-L. AUBERT
DIRECTEUR-FONDATEUR
TI-BREIZ, SAINT-BRIEUC

France



DELAGE. HOTCHKISS. MATHIS.
 LA VALEUR D'UNE MARQUE SE MESURE
 A LA VALEUR DE SES RÉFÉRENCES

PRÉCONISENT EN EXCLUSIVITÉ L'EMPLOI D'

ANTAR
 L'HUILE DE FRANCE



BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne

Chèque Postal Rennes 33-23 (Paraissant tous les deux mois) Téléphone 3-03

Registre du Commerce — Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT (71-BREIZ) Avenue du Palais — Saint-Brieuc

XIII^e Année (Nouvelle Série) — SOMMAIRE DU NUMÉRO 114 (Mars-Avril 1934)

LES COSTUMES BRETONS (VIII) : Dans le Morbihan, chez les Paludiers, chez les Hennes, par O.-L. AUBERT (78 illustrations). — CHATEAUBRIANT ET LES DAMES DE PLANCOET, de Marie Paule Salonne, par Georges COLLAS (2 illustrations). — Livres et Revues, par M.-P. SALONNE (1 illustration). — En Bretagne, etc..

PRIX DE CE NUMÉRO : 8 francs

Abonnements : Bretagne 40 fr. ; Hors Bretagne : 42 fr. ; Etranger : 60 fr.

Chemins de fer de l'Etat

Voyagez confortablement en lits-toilette ou en couchettes

Des compartiments comportant deux lits avec draps et une toilette sont mis à la disposition des voyageurs de 1^{re} classe entre Paris et Brest dans les trains n^{os} 301 et 503 (départ de Paris-Montparnasse à 20 h. 30 et de Brest à 20 h. 35), entre Paris et La Rochelle dans les trains n^{os} 81 et 750 (départ de Paris-Montparnasse à 21 h. 30 et de La Rochelle à 21 h. 30).

Le prix de ces lits-toilette est peu élevé : 65 francs en hiver. En outre, le porteur d'un billet de 1^{re} classe peut louer le compartiment tout entier, s'il désire être seul, en acquittant en plus de son billet de 1^{re} classe le supplément pour les deux lits-toilette.

Sur tous les parcours de nuit de grandes lignes des couchettes en toutes classes sont également mises à la disposition des voyageurs. — Profitez des prix réduits de la saison d'hiver : 1^{re} classe : 34 fr. ; 2^e classe : 27 fr. ; 3^e classe : 22 fr. 75. Renseignez-vous dans les gares du Réseau de l'Etat.

Paris Saint-Lazare à Londres

Le jour, le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Neuhaven (Restaurant à bord).

La nuit, 1^o Service le plus confortable, Le Havre-Southampton (3 fois par semaine dans chaque sens) ; 2^o Service journalier rapide et économique, Dieppe-Neuhaven.

Toutes classes (chemin de fer et paquebot) par Dieppe-Neuhaven, 1^{re} et 2^e classes (paquebot) par Le Havre-Southampton.

Compartiments-couchettes toutes classes de Paris-Dieppe et vice versa.

Se renseigner : à la Gare de Paris-Saint-Lazare (Bureau des Renseignements) ; au Bureau du Southern Railway, 13, rue Auber, à Paris.

Chemins de fer de Paris à Orléans

Relations France-Algérie par Port-Vendres

TRAINS ET PAQUEBOTS RAPIDES

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne.

Voitures directes toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe et wagons-lits de 1^{re} et 2^e classes.

Paris-Port-Vendres (ville)

Traverse la plus directe dans les eaux les mieux abritées.

Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les gares suivantes du Réseau d'Orléans ou vice versa : Paris-Quai d'Orsay, Angers-Saint-Laud, Angoulême, Blois, Bourges, Brive, Châteaudun, Châteauroux, Gonnat (via Montauban), La Bourboule, Le Mans, Le Mont-Dore, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montluçon-Ville, Nantes-Orléans, Orléans, Périgueux, Poitiers, Quimper, Royat-Chamalières, St-Nazaire, Saumur et Tours des billets directs toutes classes :

1^o Simples valables 15 jours ; 2^o D'aller et retour valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; 3^o D'aller et retour valables 30 jours, sans prolongation.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser : A l'Agence P.-O.-Midi, 18, boulevard des Capucines ; à l'Agence P.-O., 110, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux gares mentionnées ci-dessus ; aux principales Agences de Voyages.

Grand Hotel des Bains

TEL. 8 DE LA PLAGE DE TRESTRAOU TEL 8



Vue Générale : Le Casino. — La Plage. — L'Hôtel.

HOTEL DE FRANCE

Saint-Brieuc

TOUT PREMIER ORDRE

LA PLUS BELLE SALLE DE RESTAURANT DE BRETAGNE
Garage modèle dans l'Hôtel — Tél. 2-04

Hôtel de l'Epée — QUIMPER



Tout premier ordre

Téléphone 0-14

BREST

HOTEL MODERNE

100 Chambres
RESTAURANT à la carte
à prix fixe

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

POLLEY, Prop. AURAY Tél. 0-80

ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ
Reconnu par son grand Café et son Restaurant de premier ordre
Location d'autos — Garage — Tennis — Jardin
ENGLISH SPOKEN — T. C. F. — A. C. O.

HOTEL DU COMMERCE ET DE L'ÉPÉE

Vannes

TOUS LES CONFORTS
Téléphone 4

6^D HOTEL DE TRESTIGNEL

A FERROS-GUIREC



Emplacement unique — Vue splendide
CONFORT MODERNE TÉLÉPHONE 10
Le plus beau coin de la Bretagne — Le plus ignoré

Hôtel du Commerce

Maison GUYON-MOREL

Place Duguesclin — SAINT-BRIEUC

CAFE — BRASSERIE — BILLARD

Repas : Service à la Carte — Téléphone 1-80

ST-BRIEUC - PLACE DUGUESCLIN - Tél. 1-29

La bonne étape

GRAND HOTEL & ANGLETERRE

Tous les confort à des prix très modérés

Carte et prix fixe — Terrasses — Garage

BOUTILLIER, Propriétaire

CENTRAL HOTEL

(face à la Poste
Ouvert en 1844)

→ NANTES ←

Tout le confort moderne

RESTAURANT ET CAVE DES PLUS RENOMMÉS

Téléph. 18-91 — Inter 30-29

Hôtel du Pavillon, Lion d'Or & Poste

LEQUIGNIEC, Propriétaire

English spoken AURAY Tél. 15

Tout le confort moderne dans un décor ancien
Service régulier d'auto-car pour Ste-Anne
Chartreuse, Carnac, Locomariaquer

AU CAPRICE

V. HOUÉE, 42, rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

Ses Lainages, ses Soieries sont incomparables

Téléphone 4-85



RESTAURANT GAZE

TÉL. 22.40
17, Quai Laménais (Hôtel Moderne) RENNES

SALONS GAZE, 13, Rue Poulain Duparc — RENNES

Cave et cuisine renommées — La plus importante Maison de l'Ouest

Pour rester élégante
soyez cliente de

LY

RENNES

le grand magasin spécialisé
dans la toilette
de la femme et de la fillette

ROBERT COIFFEUR DE PARIS

Ondulation permanente — Ses Produits de Beauté
GUERLAIN - COTY - HOUBIGANT
Passage Pommeraye — NANTES
Téléphone 119-95 — English spoken

FAIENCERIE D'ART BRETON

J. HENRIOT & Co 15 Récompenses dont 2 Grands Prix
Arts décoratifs Paris 1925
QUIMPER

Maison fondée en 1778

BISCUITERIE RENOMMÉE

"CRÊPES DENTELLES"

TANGUY, A QUIMPER

GROS : Boulevard de Kerguelen
DÉTAIL : 6, rue Saint-François et toutes les bonnes Maisons

AU SCULPTEUR BRETON

GOANVIC-BOEDÉC

vient d'ouvrir, 50, Cours Chazelles — LORIENT
un Nouveau et Grand Magasin de Moulins Bretons et de Style — Tapisseries
et tout ce qui concerne la décoration

UNE VISITE A NOS STAND S'IMPOSE AVANT TOUT ACHAT
Livraison par autos dans toute la Bretagne



(Voir au verso de la Couverture)

LA FONCIERE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN, de l'A.-C. des COTES-DU-NORD et de l'A.-C. du FINISTÈRE, consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances contre les Accidents et le Vol

Pour renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de **La Foncière, Transports et Accidents**, à :

Brest.....	M. SAVIN	Nantes.....	M. A. DES BEAUVAIS
Chateaulin...	M. MICHEL	Quimper.....	M. JOUVIN
Dinan.....	M. BARRY	Rennes.....	M. PRIOLL
Douarnenez..	M. QUILLIEN	Saint-Brieuc..	M. DALMAR
Lorient.....	M. FERROUD	Vannes.....	M. MARTIS
Morlaix.....	M. MIOUCEC	Vieux-Marché	M. LE SIDANER



Un cortège nuptial dans la région d'Auray. (Photo Laurent Néel.)

DANS LE MORBIHAN

« **Q**UITTONS la Bretagne pour entrer en « Celtie ». C'est par ces mots qu'Emile Souvestre commence la partie qu'il consacre au Morbihan dans les *Derniers Bretons*. Et il ajoute ensuite, un peu plus loin, dans une note : « Les paysans y sont vêtus de toile comme les anciens druides ».

Cela était peut-être encore à demi-vrai en 1836, mais, actuellement, le département du Morbihan, dans sa grande majorité, — celle qui se trouve délimitée, à l'est par la rivière l'Oust, à l'ouest par le Scorff et au nord par le Blavet — ne le cède en rien à son voisin du Finistère, pour la variété des costumes.

Quand on examine les gravures que nous avons reproduites, d'après les illustrations de la *France Pittoresque* (1), d'Abel Hugo, publiée en 1834, on a l'impression, contrairement à l'affirmation de Souvestre, qu'il y avait plus d'élégance à cette époque dans les costumes du Morbihan que dans ceux du Finistère. Ils se rapprochaient, comme aspect, des costumes de la Bresse, de l'Auvergne, du pays Basque et paraissaient même dignes de rivaliser

avec les somptueux habits de la presque guérandaise, nettement inspirée de la Renaissance, des hauts-de-chausses et des pourpoints des XVI^e et XVII^e siècles.

Mais dès que l'on consulte la *Suite des Costumes*, de Charpentier, et la *Galerie Armoricaire*, de Lalaisse, auxquelles il nous faut toujours revenir, on s'aperçoit que la différence ne devait pas être aussi grande qu'elle apparaît tout d'abord, et, en tout cas, qu'en moins d'une quinzaine d'années, de 1835 à 1850, une sorte d'équilibre s'est établi pour se toujours maintenir depuis. Cette évidence frappe tous ceux qui visitent le petit musée de Sainte-Anne-d'Auray, où se trouve réuni un remarquable ensemble des « modèles » encore actuellement portés en Bretagne.

M. de Goëbriand s'est peu préoccupé du costume morbihannais (2). Il lui consacre un paragraphe très court, inspiré par des impressions assez vagues et desquelles il est bien difficile de tirer une conclusion.

En réalité, les mêmes causes produisirent, au cours du XIX^e siècle, les mêmes effets

(1) Rapport, déjà cité, au Congrès de Quimper, 1887.

(2) V. le chapitre I : *Les Costumes bretons*.

MARION

DÉCORATION

4, et 6, Rue Victor Hugo
RENNES

Sa décorations classique
Ses intérieurs
modernes et rustiques

Jacques PERRET, D. E. S. C.

14 & 16, Rue de la Monnaie — RENNES

Téléphone 21-05

Dépositaire de la **VÉRITABLE SALAMANDRE**

CHAUFFAGE CENTRAL
par Charbonnières, Charbons et Gaz, Fourneaux de Cuisine et Salamandres
DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE ET FROIDE

Dépositaire exclusif des APPAREILS RÉFRIGÉ
RATEURS ÉLECTRIQUES **LE FRIGÉCO.**

“ LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE ”



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations limitées
Siège Social et Direction Générale : 34, Place de la République
Directeur Fondateur : G. DURAND — LE MANS

Assurance Indispensable à tous les Usagers de la Route

Demander détails des garanties et conditions à ses nombreux et compétents représentants.

BRETAGNE

dans le Vannetais et la Cornouaille. Le peuple profita, dès qu'il le put, de la suppression des édits somptuaires qui, en matière vestimentaire, entravaient sa liberté et sa fantaisie. L'aisance fit naître, chez les hommes et chez les femmes, le désir de ne plus porter, pour l'« habillé » du dimanche, la tenue de toile grossière ou de berlinge dont ils se vêtaient les jours de la semaine. Mais, dans tout le Morbihan, les Celtes seuls, les Gwennedours du pays pourlet, c'est-à-dire les vrais vannetais — car au delà de l'Oust c'est le Porhoët qui dépend du pays de Rennes et de la Haute-Bretagne — rivalisèrent d'élégance et de coquetterie avec les Glaziks, pour s'adapter aux modes qui imposent leurs lois novatrices, même aux individus qui semblent les plus attachés à leurs traditions.

Les costumes ne peuvent, en effet, rester éternellement « figés dans l'immobilité comme les dolmens et les menhirs de nos landes » (1). Mais, lorsque même ils évoluent sans hâte, avec prudence et sagesse, ils subissent, ainsi que tout ce qui est du domaine de l'art, le « mouvement continu inséparable de l'intelligence et de l'activité humaines ».

Le Morbihan n'a que peu connu le large bracon-braz qui fut surtout l'apanage du Finistère. Et ici nous voyons toute la différence de la race. Les Kymris portaient en effet la *gallia-brascata*, la culotte flottante, tandis que les Celtes portaient le braie, c'est-à-dire le pantalon collant, allongé jusqu'à la cheville, puis raccourci aux genoux et que remplacèrent plus tard les chaussettes. La transition entre ces deux culottes n'est pas brusque d'un département à l'autre. Elle est, au contraire, progressive, par le truchement des cantons de Gourin et du Faouët, qui sont d'ailleurs cornouaillais, bien que la Constituante les ait incorporés dans le Morbihan, lors de la formation des départements bretons.

Cette culotte plus étroite, serrée aux genoux, avec des plis irréguliers à la taille, laisse les reins à découvert comme dans l'évêché de Quimper, d'où la nécessité également de la large ceinture de cuir, du gouriz, ou du turban d'étoffe. La guêtre de cuir ou de drap, brodée sur le gras de la

jambe, était aussi, jadis, un indispensable accessoire à la toilette du breton morbihannais.

Puisque nous venons de citer Le Faouët, notons tout de suite que ce canton constitue le dernier carré de résistance à l'invasion des modes nouvelles, surtout des modes masculines. On y trouve encore, même de nos jours, des vieux qui ont gardé la veste courte des Rouziés, avec une sorte d'empiècement piqué qui emboîte les épaules et d'où partent, à la hauteur des omoplates, de nombreux ourlets saillants, des échancrures, des plis creux, qui vont en s'élargissant comme de petites basques, ou comme des triangles allongés et intervertis, imitant, d'assez loin d'ailleurs, les plaques métalliques des armures d'autrefois.

Cette veste rappelle la *cérampeline* kymrique. Elle s'ouvre sur un gilet montant de même étoffe, ou mi-partie blanc et noir, dont le décor est formé par deux rangées de boutons de métal et par les galons soulignant la nuque ou simulant la hausse col. Le goût des broderies éclatantes qui caractérise les chupens de Quimperlé, Scaër, Baunalec, ne s'est pas fait sentir au Faouët ni à Gourin.

Des divisions assez nettes se manifestent dans la toilette masculine des diverses régions morbihannaises dès le premier tiers du XIX^e siècle. Du côté de Vannes, Lorient, Hennebont, Auray, on adopte les vêtements foncés. Le pantalon large remplace la culotte. La veste cède la place à l'habit carré à basques plus ou moins longues.

On voit à la même époque apparaître au pays pourlet, d'abord à Pontivy et à Guéméné, puis à Saint-Thuriau, le Sourn, Saint-Nicolas, Neuillac, Stival, Noyal, le chupen blanc, galonné ici de velours noir et là décoré de boutons en grand nombre. C'est le « *meuton* morbihannais », le gwennedour, primitivement en tissu raffiné qui rappelle la peau de mouton, né aux environs de 1830, et c'est le « mille boutons », plus jeune d'une dizaine d'années.

Au cours de la discussion du rapport de M. l'abbé Abgrall, que nous avons cité plus haut, et qui date de 1898, M. l'abbé Buléon déclara avoir connu et interrogé le tailleur qui avait confectionné le premier chupen blanc de Pontivy. M. l'abbé Le Méné con-

DANS LE MORBIHAN



Hommes de Plomelin, par H. Lalaisse. — Dans la partie Sud de Pontivy, sur la rive gauche du Blivet, le vêtement de l'ancienne paysannerie (braie) étroit serré aux genoux, guêtres, veste courte) cédait entre 1830 et 1840, surtout pour l'habillé, devant le pantalon large et la veste de drap blanc, venue de Pontivy, mais qui déjà s'était accourcie. Le gilet et la veste s'ornaient en broderie et aux manches de broderies très sobres, généralement mélangées de bleu et de rouge. — *Hommes de Guéméné-sur-Scorff*, par H. Lalaisse. Au moment où ce dessin fut exécuté, entre 1845 et 1848, la mode dite des « mille boutons » venait d'être lancée avec un succès qui ne s'est pas encore démenti. Mais, pour les hommes, la veste et le gilet foncés, subissant l'influence de la région pontivienne, ont fait place au vêtement de drap blanc, tout en gardant les boutons chevachés.



Costumes du Faouët (à gauche, de Darjou, à droite, photo Hamonic) : La lithographie de Darjou doit dater de 1860, mais elle ne diffère pas, quant à la forme de la veste et de la culotte, des gravures de Charpenier ou de Lalaisse, qui lui sont antérieures de 15 et 20 ans. C'est, sur la particularité de la veste avec ses empiècements, ses plis creux et ses coutures saillantes, le costume de Scaër et du sud finistérien, avec la culotte, le gilet et la ceinture de cuir. La photo de Hamonic prouve que la guêtre les « Rouziés » étaient demeurés fidèles aux vêtements de leurs pères.

(1) Rapport de M. l'abbé Abgrall, au Congrès de l'Association Bretonne, Vannes, 1898.

firma ces dres et ajouta qu'en 1872, « aucun homme au-dessus de 40 ans ne portait le « mille boutons » de Guéméné ».

Celui-ci est, en fait, pour la forme générale, le vieil habit à la française plus ou moins raccourci, descendant du pourpoint dit à trois basques, dont les citadins de petites conditions s'habillaient au temps de Louis XV.

« Ce chupen est pincé un peu au-dessous des épaules et forme trois plis d'une suprême élégance pour les initiés. Ses coutures ne correspondent pas à la taille du passan, qui paraît avoir revêtu un invraisemblable pardessus d'enfant de 6 à 8 ans (1). Les poches simulées sont posées de biais sous les aisselles et sont découpées en flammes dans du velours appliqué sur l'étoffe blanche. Parfois des broderies noires, et rarement rouges ou vertes, décorent les poches. Les manches fendues, sont galonnées de velours. Par devant, le chupen s'ouvre largement sur un gilet blanc décolleté en carré. Cette ouverture permet de faire valoir la chemise en fine toile brodée.

« On reconnaît les habitants de différentes paroisses de la région de Pontivy à des détails pittoresques. Deux galons de velours entourent les cols des chupens du Sour, tandis que les élégants de Melrand n'en mettent qu'un à leur collet. La disposition des petits boutons argentés et pressés de chaque côté de la veste, varie aussi suivant les communes. » (2).

En 1830, le vêtement différait notablement de village à village non seulement dans le détail, mais encore dans la forme et la longueur. Parfois aussi long que dans le Léon et rappelant la caracale, il tombait droit dans le dos ou marquait la cambrure de la taille. En plus des poches appliquées et garnies de velours, il s'ornementait de boutons de fantaisie sur le côté droit et de fausses boutonnières garnies sur le revers gauche. Il n'avait pas de col et s'ouvrait sur un double gilet blanc, très long — comme chez les Celtes dont le gilet descendait jusqu'à la hauteur des cuisses. — Le premier de ces gilets était également ouvert. Le second, au contraire, montait fermé jusqu'à la naissance du cou. Tous

(1) Indiquons en revanche que les enfants, dès qu'ils atteignent l'âge de la première communion, sont vêtus comme de petits hommes : leurs habits sont établis en longueur, largeur et emmanchures de façon à ce qu'ils puissent, en lâchant opportunément quelques coutures, servir jusqu'à l'époque de la conscription.

(2) Charles Géniaux, *la Bretagne Vivante*.

deux se gagnaient de velours noir et s'agrémentaient d'une double rangée de boutons.

Par exemple, nulle part dans le Morbihan, le costume masculin ne connut les couleurs vives des glaziks, pas plus que le chupen sans manches de la région quimperoise, ni le cor-chupen pontlavennais.

A Vannes, Lorient, Hennebont et dans les bourgs importants, les jeunes gens essayaient de se soumettre aux directives vestimentaires des villes, voire de Paris et de les concilier avec la mode locale. Certains n'hésitaient pas à se faire tailler des habits rappelant les lourdes redingotes à la « propriétaire », qu'ils portaient sur des gilets évocateurs du pourpoint, avec des pantalons collants, en toile ou en drap léger, semblables à ceux qu'arboraient couramment les « jeune France », sous la monarchie de Juillet. Baud se vêtit alors d'une sorte de frac, dépourvu de « queue de pie », avec des revers souples pour laisser voir un gilet blanc, à revers lui aussi, qui découvrait la chemise festonnée. Une ceinture d'étoffe entourait la taille comme dans le Léon. A vrai dire, c'étaient là des exceptions, surtout en ce qui concerne le pantalon, généralement large, comme sur toute la côte, et parfois décoré de broderies au bas et sur les côtés.

Vers Malestroit, Ploërmel, Josselin, la veste était courte, pareille d'ailleurs à peu de chose près à celle des pays de Rennes, Redon, Chateaubriant. Quant aux chapeaux, ils étaient très larges dans tout le Morbihan, avec des rebords demi-souples, une calotte semi-sphérique, qu'entouraient des rubans passés dans une boucle de métal.

Jusqu'à la guerre, le vêtement foncé a dominé dans la région de Lorient, Auray, Vannes et même sur toute la rive du Golfe du Morbihan et le chupen blanc dans la zone qui constituait son domaine, c'est-à-dire Guéméné, Le Faouët et Pontivy. La confection a, depuis, infiltré chez les uns et les autres sa regrettable uniformité. Ici et là, pour les sorties de la semaine, on revêt même la longue blouse en coutil lacé, qui flotte comme une clamyde antique autour du corps et des jambes, étroitement serrées dans des pantalons également de coutil. Pour le dimanche, on endosse un veston, acheté tout fait, ou que



Anciens costumes de Pontivy et des environs : (a et b) lithographies de Charpentier, vers 1830; (c) croquis de Gavarni, même époque. — Avant que Pontivy ne fût devenu le pays des « moutons », la tenue des hommes était plus élégante que celle des femmes, soit qu'ils portaient le bragas bouffant et serré aux genoux par des rubans, la culotte haut-de-chausses ou le pantalon large, garni de broderies sur les côtés, la veste longue, rappelant l'habit à la française, ou la veste plus courte, ouverte sur un double gilet blanc, montant jusqu'au pied du col. La jupe des femmes n'était pas plissée, comme du côté d'Auray et de Vannes, mais unie. Le corslet se découpait en pointe sur le devant, en carré dans le dos. Un ruban de velours en était le seul ornement. Il se portait sur une chemisette de toile ou de mousseline qui faisait office de gilet, avec des manches mi-larges, que prolongeaient celles de la chemisette, rayonnées à leur extrémité et qui, rapportées au goût du jour, sont encore de mode. Le tablier, lui aussi, était simple. Quand à la coiffe, c'était la capuche ou capeline, avec un fond de béguin, plus ou moins allongé, tel que le montre le dessin de Gavarni.



Costumes de la région de Pontivy (Photos Hamonic) : Voici de gauche à droite et sous ses divers aspects le costume des « moutons » de la région de Pontivy. Il est de drap blanc, garni de bandes de velours noir et de boutons plus espacés que vers Guéméné. Les dos forment de gros pli creux, réalisés par des pincés. Les poches sont appliquées et très décoratives. L'ornement du bas n'est pas brodé, c'est la bande même du drap qui a été conservée. Le chapeau est entièrement garni de velours, sauf au sommet de la calotte, et de longs rubans pendent dans le dos. Le jeune concert de gauche, avec ses rubans du « tirage », qui lui donnent un air conquérant, porte une chemise et un col modernes. Il a dû, depuis, sans aucun doute, adopter hélas ! le vêtement des villes.

BRETAGNE

le tailleur du bourg a établi largement ouvert et allongé, afin de le rapprocher de celui des villes. Ainsi que le prévoyait Brizeux dans l'éloge de la Bretagne :

L'ufille a pour jamais exilé la beauté !

De plus en plus, un peu partout, le gilet et le chapeau seuls — comme d'ailleurs la coiffe chez les femmes de la Haute-Bretagne — attestent encore la survivance du long passé vestimentaire des populations morbihannaises. Le Breton, fier de sa poi-

celui des femmes, au contraire, tout en demeurant fidèle à son fond noir, s'est de plus en plus égayé dans l'accessoire de ses tabliers aux teintes vives, aux broderies merveilleuses, de ses collerettes et de ses coiffes de dentelle. Ici, au lieu de l'exiler, on a fait naître la beauté, en obligeant les tissus modernes, les nouveautés, à se plier aux exigences des formes traditionnelles du costume national, pour l'enrichir.

Nous pouvons sans crainte partir de ce principe que dans le Morbihan, comme



Costumes anciens de Vannes (Lautack) et de Baud, par H. Lalaisse : A. Vannes et dans les environs, à la veille du Second Empire les élégants cherchaient à concilier la mode locale et celle de la ville : d'où le pantalon à pont et l'habit carré sans col, rappelant à la fois le vêtement du Léon et l'habit qui se portait sous la Restauration. Baud était de caractère presque romantique avec le pantalon de toile blanche ou de mackin, le gilet à revers, large ouvert pour laisser voir le plastron finement plissé de la chemise, le turban de linage festonné, et la veste courte, qui était de mode sous le Directoire. Le chapeau, comme dans tout le Morbihan, était de très grande taille et en feutre.

trine et de sa tête dures, indique ainsi que si les nécessités de la vie économique nouvelle l'obligent à abandonner le costume de ses ancêtres, il entend conserver tout au moins ces derniers vestiges : le gilet qui couvre ses pectoraux et le chapeau qui abrite son chef.

Alors que le vêtement des hommes du Morbihan s'est acheminé vers l'uniformité,

d'ailleurs dans le Finistère, — et nous en avons fourni maints exemples qu'on peut comparer — au lendemain de la Révolution, les robes des femmes se ressemblaient toutes. Elles étaient dépourvues de taille et, selon la situation de celles qui les portaient, établies dans des tissus plus ou moins fins, mais généralement de teinte mélangée ou neutre. La jupe tombait, au début du XIX^e siècle, en plis réguliers, montés en tuyaux d'orgue sur la ceinture, comme il était de mode sous Charles IX.

DANS LE MORBIHAN



Anciens costumes de Vannes-Auray, lithographie de Chesprentier vers 1850. — Fermière d'Elven, gravure de Lalaisse : La toilette féminine, au début du XIX^e siècle, était à peu près la même dans la plupart des cantons du pays de Vannes et Auray. Sur un jupon de drap clair, bleu ou blanc de préférence, la jupe de drap plus foncé, tombait en plis réguliers. Le corsage en deux pièces se composait d'un gilet à manches plus ou moins longues, d'un corselet généralement simple, ouvert sur le devant, avec des ourlets saillants sur le dos. Il s'ajoutait d'une collerette pour l'habille. Le tablier était très ample, d'une seule pièce, avec un large plastron qui couvrait toute la poitrine et se fixait sur les épaules avec des épingles. La coiffe dite de Saint-Patern, différait peu de la herfeste, mais ses bords, relevés en arrière, rapprochés par un lacet sur le fond, tombaient symétriquement dans le dos. Cette coiffe variait selon les pays. A. Elven elle s'ajoutait d'une crête, que Souvestre compare à un soc de charrue.



Costumes des environs de Vannes (photos Laurent Nel) : Dans la région de Vannes, Lorient, Auray, Quiberon, le costume ancien des hommes ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Cependant, dans les années qui précéderont la guerre de 1914-1918, l'originalité se manifestait encore dans les vêtements masculins qui gardaient leur ligne traditionnelle. Voici, de gauche à droite, quatre vestes de même forme, ouvertes sur des gilets également de même forme mais différemment présentés. Le col de chemise et la cravate rigide sont une concession à la mode des villes. Le peu d'importance de la pècette du tablier et le corsage largement ouvert caractérisent la tenue des femmes des environs de Vannes. Comme dans toute cette partie du Morbihan, le bouquet du corsage des mariées est constitué par une touffe de fleurs d'oranger, d'où part une longue ramille fleurie qui descend jusqu'au bas de la robe. Les deux coiffes sont la coiffe actuelle de Saint-Patern. Celle de gauche est surmontée de la couronne de fleurs d'oranger, que portent les jeunes épouses, le jour de leur mariage.

BRETAGNE

mais peut-être avec plus d'ampleur. Le corsage, en deux pièces, gilet et corselet, était simple, avec des manches demi-larges, à parements descendant jusqu'au poignet. Ce corsage était, sur le devant, caché par la pièce du tablier, qui couvrait également les pointes d'un fichu, généralement clair ou à carreaux.

Entre 1840 et 1850 la mode imposa la jupe très ample, telle qu'elle était apparue dans les villes sous Louis-Philippe, avec des plis irréguliers, qui lui donnaient l'apparence d'une grosse cloche. Les manches étaient plus larges, mais les élégantes adoptaient parfois les manches à gigot, aux longs poignets serrant l'avant-bras. Tout cela n'avait jusqu'alors aucun caractère original. On n'osait pas encore arborer les couleurs vives. Le velours, la soie, les broderies luxueuses demeuraient l'apanage de la bourgeoisie fortunée. La coquetterie était limitée dans ses manifestations somptueuses.

Ce fut seulement vers la fin du Second Empire que les femmes des régions de Lorient, Vannes, Auray, Hennebont commencèrent, sur leurs robes noires, à se parer de tabliers plus somptueux, de soie brochée ou brodée, quelquefois peinte, et de velours soutaché ou uni, noir ou de couleur. Le corsage demeura jusqu'alors fermé, souvent à l'aide d'une fibule, et qu'ornait un petit col de toile, s'ouvrit en carré sur un gorgerin de lingerie ou de dentelle. La manche prit plus d'ampleur et s'orna de parements de velours en harmonie avec la hauteur du lai, également de velours, formant le bas de la jupe. La pièce du tablier eut, du côté de Vannes, d'Auray, de Pontivy, de Baud, de Guéméné, de Ploërmel, tendance à diminuer d'importance pour mieux dégager le corselet, alors qu'elle se spécialisa, au contraire, vers Lorient et Hennebont, dans une forme particulière de plastron qui couvre tout le devant du corsage et même les épaules. Depuis, avec des modifications peu importantes, ce costume s'est maintenu plus ou moins riche, plus ou moins décoré, suivant le goût ou la fortune de celle qui le porte.

Quels que soient les changements survenus, en raison peut-être de son unité plus stable que dans le Finistère, nous retrouvons dans le costume du Morbihan comme une rénovation du XVI^e siècle. On

a l'impression que les Alréennes, les Vannefaises, les Lorientaises, les Baudoises également, ont cherché à se créer une élégance bien à elles, inspirée d'une tradition classique, pour la rapprocher, comme nous l'avons déjà indiqué, de la robe à la française ou à la bretonne, que la duchesse Anne de Bretagne, devenue reine de France, imposa à sa cour, afin de lutter contre l'influence des vêtements italiens, alors en vogue dans la majeure partie du royaume.

C'est ce qui fait que les cortèges matrimoniaux, — comme d'ailleurs les grands pardons de Sainte-Anne d'Auray, de Sainte-Barbe-du-Faouët, de La Motte-Nicodème et des environs de Guéméné — ont un aspect plus grave et plus imposant que dans bien d'autres régions de la Bretagne.

Les épousées arborent des bouquets de corsage d'où tombe une ramille fleurie, semblable à une liane de chèvrefeuille, et placent sur leur coiffe une couronne en forme de tiare, également décorée d'orange. Les filles d'honneur, au bras de leur galant, se tiennent droites dans leur lourde robe aux plis hiératiques, qui descendent jusqu'au sol, à l'imitation de la cotte des dames de la Cour d'Henri II. Par leur importance et leur éclat, les tabliers font, en outre, songer à des chasubles, qui seraient les vêtements sacerdotales de prêtresses officiantes d'un culte très ancien.

Il serait vain de nous attarder sur les détails qui se retrouvent utilement dans les commentaires qui accompagnent les gravures. Celles-ci parlent d'elles-mêmes et permettent toutes les comparaisons. De même, nous n'insisterons pas sur les vêtements féminins des régions de Pontivy, de Ploërmel, de Josselin, demeurés plus simples et soumis directement à l'influence de ceux de la Haute-Bretagne, influence qu'on ne peut pas plus nier ici qu'on ne niera celle du Finistère sur les cantons de Gourin et du Faouët, alors qu'au contraire, quoique limitrophe de l'arrondissement de Quimperlé, Pont-Scorff est demeuré spécifiquement vannetais.

La pénétration des modes régionales est un phénomène que l'on constate mais dont il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la date et l'origine. Des greffages curieux se produisent, des mélanges s'harmonisent qui donnent d'excellents résultats. C'est le cas

DANS LE MORBIHAN



Femmes de Lorient (à) lithographie de Lalaisse vers 1848 ; (b) dessin de Charles Goussier, vers 1855. On voit la transformation subie par le costume de cette partie du Morbihan. Le corsage est demeuré le même, quant à sa forme. La jupe ample, aux plis irréguliers, a remplacé celle à plis rectilignes. Mais le tablier, par la disposition de son empiècement, est déjà celui qui se porte encore. La coiffe est alors dans toute son ampleur. Pour les cérémonies, les barbes au lieu de tomber droites dans le dos, se dévoilent encore. Elle a l'air dans son ensemble la forme même du capot-riquet, que porte la femme, dans l'aspect harmonieusement sur les épaules. Elle a l'air dans son ensemble la forme même du capot-riquet, que porte la femme, dans le dessin voisin, que Charles Goussier, son auteur, intitulé : *Foyotte de Coudan* (bourg voisin de Lorient). A remarquer encore dans ce dessin l'aspect des vestes, l'une longue en forme d'habit, l'autre courte, qui se portaient à cette époque dans le costume de Lorient et Vannes, ce que confirme, un peu plus loin, les lithographies de Lalaisse.



Costumes actuels de Femmes-Lorient (photos L. Nel) ; Auray photos Harmoniel. Le costume de Vannes dit de Saint-Pierre est celui de la région comprise entre les bas courts du Scorff et du Blavet. C'est le tablier qui fait la diversité de ce costume, en changeant d'aspect suivant le pays. Il est de cotonnade pour le semaine et d'une grande richesse pour l'habille, généralement de soie claire, brodée et même peinte de fleurs vivaces. A Vannes, son empiècement ne couvre que le bas de la poitrine ; à Auray, Cuznac, Quéloren, il monte jusqu'à la base de la colerette, qui ne se porte que dans ces cantons. A Lorient, Hennebont, Pont-Scorff, l'empiècement recouvre toute la poitrine et même les épaules, ne laissant qu'un petit col droit de broderie blanche, alors qu'à Vannes le corsage s'échance sur un plastron de dentelle.

notamment du costume porté dans la quasi totalité du canton de Gourin et dans la majeure partie de l'ouest du canton du Faouët, dont l'est se ressent du voisinage de Guéméné. Gourin conjugue le pays carhésien et l'Arcadie bretonne. La robe tient des deux, mais le corsage appartient au premier avec le découpage en carré de son encolure et la disposition des appliques de velours. Le tablier n'a pas l'ampleur de celui du reste du Morbihan. Il rappelle Pont-Aven par sa taille et sa présentation. Quant à la coiffure, c'est la *corléden*, agrémentée de deux brides relevées en anses et laissant voir les cheveux sur le devant (1).

Nous nous devons cependant, car l'image ne saurait en rendre les particularités, de préciser l'aspect des corsages de Guéméné et de Baud, qui diffèrent complètement de ceux de Vannes et Auray.

Guéméné a d'ailleurs toujours été plus fantaisiste. C'est là que triomphent et le « mille boutons » et les couleurs vives.

Le corsage guéméné est fait de pièces de velours ajustées d'après un dispositif quasi rituel, qui rappelle par plusieurs côtés le bliaut du xiv^e siècle, et auquel, vieilles comme jeunes, se reprocheraient de ne pas se conformer. Toutes les parties de velours, découpées sur un biais différent, sont disposées de manière à faire apparaître, au milieu du dos, un petit carré et une ligne médiane qui rejoint la taille en tissu semblable à celui de la jupe et du haut des manches attenantes au gilet. Le devant du corsage, tout en velours également, est complètement fermé et croise sur la poitrine. Il se décore de la double et traditionnelle alignée de boutons dorés. La jupe, froncée à la taille et montée sur un jeu d'agrafes, s'attache au corselet par un jeu d'agrafes. Elle est en tissu noir avec, en bas, un haut lai de velours. Les décors du lai sont assortis à ceux des manches. Le tablier habillé est généralement de tissu léger et de nuance claire. Il est brodé, emperlé ou découpé. Certains sont établis en velours de couleur et leurs

(1) Cette coiffe est tout ce qui reste de celle qui se porte encore, mais de plus en plus rarement, pour les deuils, qui comportait, par derrière, comme un long voile de lingerie, resserré en dessous du chignon et descendant en éventail dans le dos presque aussi bas que la taille, et qu'agrémentaient deux brides retenues par le devant du corsage par une épingle.

broderies s'assortissent à celles des robes. La coiffe de Guéméné, montée sur une petite coiffette rigide, qu'entoure un ruban de couleur, a la forme d'un triangle allongé, dont la base est devant et dont les deux côtés se prolongent en arrière. Elle est fixée au sommet de la tête, sur le flou des cheveux, et maintenue par une mentonnière qui se noue verticalement sur le côté gauche. C'était autrefois un capot rond, entouré d'un ruban, comme l'est la coiffette de Pont-Aven dépourvue de ses ailes.

A Baud, la disposition des empiècements de velours du corsage diffère de celle de Guéméné. Le gilet est de beau tissu noir, uni ou broché, avec des manches semblables à celles portées dans tout le Morbihan. Le corselet comporte un empiècement qui forme le haut du dos et deux larges bandes légèrement froncées, établies à plat dans un mouvement dessiné en ovale. Ces bandes passent sur les épaules et reviennent former sur le devant l'encadrement d'un plastra de dentelle. On songe tout naturellement aux surcoats du xv^e siècle.

Notons encore que le Morbihan n'a pas autant que le Finistère subi le mode des jupes courtes. Les robes se portent en général toujours longues. Cependant, depuis quelque temps, se marquent des exceptions qui tendent à se généraliser.

Ce qui donne surtout son caractère au costume de Baud, c'est la magnificence de sa coiffe. On dit avec raison que c'est l'une des plus anciennes et l'une des plus harmonieuses de Bretagne. C'est, en fait, une translation en lingerie ou en dentelle de l'ancien capot de drap ou de percale imprimée, blanc à pois noirs ou bleu à pois blancs, qui se portait jadis à Lorient, Pont-Scorff, Plouay, Port-Louis, Belz, Hennebont, Baud, Saint-Jean-Brévelay, Pontivy, et même dans le Finistère.

Le capot-riboit est le descendant le plus direct du *bardocucullus*, la coiffure primitive et longtemps préférée des Celtes. Après avoir régné sur l'Europe centrale et occidentale, et plus tard, sur les provinces françaises, après avoir été imposé aux dames de la Cour sous forme de chaperon par la Reine Anne, qui aimait son aspect et son côté pratique, c'est peut-être son origine même qui lui vaut, s'il n'a plus qu'un petit royaume, d'avoir trouvé



Femmes de Ploufflan. — Jeune fille de Guéméné-sur-Scorff. — Jeune femme de Plouay, par H. Lalisse. A. Flamélian, comme à Baud, son chef-lieu du canton, on a toujours aimé les beaux corsages. Ceux-ci, par leur forme qui n'a que peu varié dans son patron, se composent de deux pièces : le gilet et le corselet. Ce dernier, autrefois, tant par la disposition des broderies que par leur coloris, se rapprochait de l'aspect du corselet de Hamalec et Pont-Aven. Comme aujourd'hui encore, aucun bouton ne le décore. A Guéméné et à Plouay, le corselet était établi avec des laccets sur le devant, comme à Fougères. Il était généralement décoré et montait jusqu'à la naissance du cou, laissant à découvert le plastron du gilet. Quand vint la mode des « mille boutons », lancée pour le costume masculin, les femmes l'adoptèrent à leur tour. Elle ne l'ont jamais abandonnée depuis. Chez toutes, on portait le tablier ample, avec une piécette moins importante que du côté de Vannes, Auray et Lorient.



Différents aspects du costume de Guéméné : (a) Costume de cérémonie (photo Hamon) : vêtement de drap noir moderne, gilet très ouvert, veste courte sans col, éclaircie seulement par le décor des boutons d'argent. (b) Costume *parisien*, tel qu'il se portait vers la fin du xix^e siècle ; calotte rappelant la brala, ornée de passamaneries de couleur, gilet mi-partie drap et velours. (c) Costume dit *croisé*, mi-partie en drap blanc et en velours et drap noir. Ces derniers décorent le haut du gilet et recouvrent tout le haut de la veste : la poitrine, les épaules et les omoplates (photo Waron). La femme de droite est en costume de travail.

BRETAGNE

celui-ci dans la Celtie morbihannaise. Au milieu du XIX^e siècle, son domaine s'étendait encore sur douze cantons appartenant à quatre arrondissements différents. Ses frontières se sont resserrées depuis et ce n'est plus guère que dans le triangle des cantons du Faouët, Guéméné, Pontivy, Baud, qu'on le rencontre, cheminant par les routes, on imposant son aspect monacal dans les villages. Il donne à celles qui le portent quelque chose de solennel, tout à la fois moyenâgeux et hiératique, qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux vieilles

cale au cercle fermé, ininterrompu, contenant des vibrations menues, et à un parfum, à l'odeur de l'hiver, le matin, quand il fait très froid et un peu de vent, parfum que l'on pourrait très bien décomposer : une pénétration fraîche contenant des atomes d'encens et de châtaigne grillée ». Les aspects du capot-ribot ne sont pas uniformes même dans l'étroit espace où il se porte : à Baud et Pontivy, il est à fond arrondi et gaufré comme un béguin, à fond plat, plissé et décoré, rigide, en forme de toque de juge, à Guéméné et au Faouët,



Ploërmel et Josselin : (a) Femmes de Ploërmel ; (c) Femmes de Josselin, par H. Lalaissé ; (b) Homme de Ploërmel, par Darjou). Les robes dans l'est du Morbihan étaient semblables à celles qui se portaient dans la plupart des provinces françaises, avec tablier fichu et petit chapeau. La coiffe de Ploërmel était celle de la Haute-Bretagne. La coiffe de Josselin est ici un fermoin amplifié, fait d'une pièce d'étoffe ou de tulle empesé, relevé dans toute sa largeur, pour se croiser sur le sommet de la tête, en faisant autour du visage un double encadrement. Le costume vassalain, à Ploërmel, se ressemblait de celui de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure : L'accessoire était une cravate ou un foulard éclatant, noué sur un col de lingerie, comme il était de mode sous la monarchie de juillet.

et peut-être encore mieux à celles-ci qu'à celles-là, car il répand sur le visage une ombre légère, d'une extrême douceur, qui atténue les rides et les traits trop marqués. Les mam-coz assurent qu'il est facile à porter parce qu'il se pose sans longs préparatifs sur la tête ; qu'il est agréable et commode, parce qu'il garantit de tout : de la neige, de la pluie, du vent et du soleil.

Le capot-ribot a, ce n'est pas douteux, un charme imprégné d'art et de poésie : Jeanne Malivel trouvait son fond brodé d'une inspiratrice beauté : « En le voyant, écrivait-elle, je songeais à une phrase musi-

Ses barbes et son bavolet différemment attachés tombent sur les épaules en draperies harmonieuses, comme les pans du *klafj* qui coiffe les sphinx égyptiens, ou forment pèlerine dans le dos. La coiffure proprement dite est garnie de velours avec un fond de toile imperméable. La doublure du bavolet est verte, rouge ou violette. A Saint-Dolay, dans le canton de la Roche-Bernard, on l'établait en flanelle blanche, dont la bordure est arrêtée par la lisière même de l'étoffe. Cette lisière se répète au bord du capot. Le fond, légèrement plissé, dessine le mouvement en pain de sucre du capot lui-même. En velours noir ou un

DANS LE MORBIHAN



Costumes actuels de Ploërmel et de Josselin (photos L. Nel), de Pontivy (au centre) photo Harmonie). La région de Ploërmel et de Josselin a évolué comme les autres. Le costume local a conservé le châle fichu, maintenant en dentelles ou en velours brodé de fleurs assorties à celles du tablier, avec de longues franges rappelant le châle de Carnac et de Quiberon. La coiffe est la galle, la coiffe à laces, avec des bordes repliées et posées à plat sur le fond. Les plus élégantes ont enlevé les brides et les barbes. Selon la manière dont elles sont relevées et surtout selon leur largeur, elles forment des variantes appréciables. Il y en a autant que de paroisses entre Ploërmel et Josselin. Les deux fillettes, au centre, portent le costume traditionnel de Pontivy, qui est dans son ensemble le même que celui de Vannes, Auray, Lorient.

taffetas entourer la coiffe et forme un nœud de rubans derrière.

La *bugulez*, ou coiffe de travail, dont se coiffent, dans la région d'Auray, les gardiennes de bestiaux (*bugulezed*) d'où elle tire son nom, est un petit capot sans fond ni barbes. Etablie en drap noir, elle est doublée de serge ou de flanelle rouge, grenat ou bleu.

Partout où il domine, à Baud, Locminé, Saint-Jean-Brévelay, le capot est maintenant en tulle, en mousseline brodée, en dentelle, en guipure ou en filet. Il enveloppe la tête comme la capuche d'une capeline et rappelle par sa majesté la coiffure dites des veuves, qu'adopta Catherine de Médicis, à la mort de Henri II, et que les dames de la Cour portèrent jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Les gravures que nous reproduisons montrent quelques-unes des transformations successives subies depuis 50 ans par la coiffe de Baud. C'était, au début du XIX^e siècle, le capot monacal que portent encore les Filles du Saint-Esprit et qui semble leur donner des ailes. Sa simplicité lui avait valu le nom de « modeste », avant de le changer en celui de « Coiffe-Kornec ». Tout d'abord, le bavolet tombait sur les épaules et dans le dos comme

une courte pèlerine. Il se divisa par la suite. Ses barbes se détachèrent nettement pour s'étager sur les côtés. Elles s'assouplirent plus tard et se transformèrent en épaulettes gracieuses, pendant que l'arrière du bavolet se découpait, s'allongeait en se rétrécissant, pour former dans le dos comme « une queue de raie », dit-on dans le pays. Le fond fixé sur une coiffette à rosaces qui enserre le chignon, s'agrementa de deux petites cornes qui surmontent un léger plissé.

D'une façon générale — car Baud fait exception — l'ampleur primitive de toutes les coiffes morbihannaises du fait de leurs transformations, s'est peu à peu atrophiée, ne laissant subsister qu'un embryon de bavolet sur la nuque, un soupçon de bandeau sur le front, pour devenir, par la suppression totale des barbes, le léger accent circonflexe d'Auray, de Vannes, qui va de pair avec la cornette de St-Patern — nom d'une commune voisine de Vannes et du patron de cette dernière ville — de Quiberon, d'Hennebont, de Pluvigner, etc... car, à l'exemple de la kiz-fouñ fousnan-faise, non pas du fait de sa somptuosité, mais en raison de sa simplicité et de son bon marché, elle a conquis victorieusement une région étendue, où elle rem-

BRETAGNE



1. Capot de travail de Baud (photo Waron). — 2. Capot de Guéméné et du Faouët. — 3. Capot de Cléguerec et Pontivy (photos Hamonic).

place d'anciennes coiffes difficiles à porter. A Elven, cependant, quelques vieilles arborent encore la « coiffe à pignon », que Souvestre comparait à un soc de charrue.

La partie est du Morbihan n'a pas autant subi l'emprise de l'alréenne, que le vent « rebrousse en auréole sur le front ». A Pontivy, le chaperon dérivé du capot-ribot a gardé ses ailes et son bavolet diminué. Josselin, Ploërmel, Malestroit, Questembert portent la gallèse, autrement dit la coiffe à lacets. Les barbes ont seules été repliées et posées à plat sur le fond de la coiffure. Depuis, les brides servant de jugulaire ont été supprimées et les barbes, selon la manière dont elles sont relevées et

surtout selon leur longueur, comme à Réguiny et dans le canton de Rohan, forment des variantes qui ne manquent ni de grâce, ni d'originalité.

Au musée des Salorges, à Nantes, Noëlie Couillaud, la consciencieuse artiste, auteur de l'*Anthologie de la Coiffe*, a placé une collection unique des coiffes du Morbihan, collection aussi remarquable par la beauté de sa présentation, que par le souci de vérité de son exécution. C'est là que nos arrière-petits-neveux pourront se rendre vraiment compte du sens artistique avec lequel leurs aïeules adaptaient leur tenue à la physionomie du cadre où elles vivaient.



Différents aspects de la coiffe de Baud (photos Hamonic et Laurent Né).



Un mariage au bourg de Batz, d'après une ancienne gravure (1850).

CHEZ LES PALUDIERS

Il y aurait fort peu de choses à dire sur les costumes de la Loire-Inférieure, si ce département ne comportait pas le canton de Guérande dans ses divisions administratives. Tout le monde sait que ce dernier, — qui comprend notamment les communes de Guérande, le Bourg de Batz, Saillé et jadis Escoublac, — forme une enclave dont les habitants ont longtemps gardé des habitudes de vie et de vêture, qui tranchaient nettement sur celles des populations environnantes.

Et même, il faut encore faire une distinction entre les dits habitants, selon qu'ils étaient attachés à la culture du sol ou s'occupaient de la récolte du sel.

Les premiers seraient les descendants des Bretons Armoriciens qui s'établirent au temps du roi Erispoe, entre la rive sud de la Vilaine et la rive nord de la Loire. Les seconds appartiendraient plutôt à une colonie venue du nord, fixée là à l'époque des invasions saxonnes, et qui s'est mélangée à la race celtique, au cours des siècles.

La diversité physique des uns et des autres donne toute sa vraisemblance à cette suggestion.

Les métayers, de taille moyenne, carrés d'épaules, ont les yeux et les cheveux noirs. Leurs femmes sont lestes, pimpantes, bien faites et jolies, remarquables, dit Amédée de Francheville, par la douceur de leur physionomie.

Le paludier, plus généralement blond que châtain, est élancé, d'une stature plus élevée que le métayer, tout en étant robuste autant que lui. Il a la tête forte, les traits aquilins et l'angle facial très prononcé. Les paludiers, bien qu'exposés durant les chaleurs de l'été aux ardeurs du soleil brûlant, et quoique se livrant à de durs labours — comme lorsqu'elles transportent le sel dans des sortes de gabions qu'elles placent sur leur tête — conservent une peau blanche et vermeille. Leur taille est fine et leur démarche pleine d'aisance et de grâce. Mathurin Méheut a rendu dans maintes de ses fresques leur allure tanagréenne aux côtés des paludiers, debout dans le soleil, et occupés au milieu des œillets à manier les laz aux manches longs et flexibles, qui servent à dresser des mulons étincelants.

Les habitants de la presqu'île guérandaise ont toujours eu des costumes de travail

BRETAGNE

différents de ceux de l'habillé ; autrement dit, même devenus vieux, ceux-ci n'étaient jamais achevés d'user au tout les jours. Pour la semaine, hommes et femmes se vêtissaient, comme les ouvriers du pays, de serge grossière et de toile fabriquées à Guérande même. Mais, autrefois, le dimanche, — car hélas de tels costumes, aujourd'hui ne sortent plus des armoires — chacun avait à cœur d'arborer l'habit traditionnel, que tant de tableaux et de gravures ont rendu universellement célèbre.

Le paludier portait la culotte flottante, le bragou-braz ample et plissé, en toile blanche ou en basin de Guérande, serré au genou par des « canons » en cocarde, des bas blancs ou des guêtres blanches, des souliers de daim jaune avec boucles et rubans, deux gilets de drap blanc, dont l'un avec manches, un troisième de drap bleu soutaché de bandes vertes et un quatrième de couleur rouge orné d'un col de lingerie,

faisant office de chupen, plus court que les trois autres également étagés.

Seule la couleur de l'étoffe marquait la différence du costume du métayer, dont le chupen et les gilets étaient uniformément bleus et la culotte généralement de serge brune.

Les chapeaux des métayers étaient petits et ronds, tandis que ceux des paludiers avaient de larges bords, que les jeunes gens relevaient sur le côté et les hommes mariés sur le devant. Ces chapeaux étaient garnis de rubans ou de chenilles, qui se portaient différemment suivant que l'homme était célibataire, marié ou veuf.

Les uns et les autres revêtaient pour les cérémonies, les mariages, les baptêmes, les enterrements, un manteau demi long, à collet, de teinte noire, tout semblable à ceux des petits maîtres de la cour de Henri III.

Lorsque les paludiers conduisaient leurs mules pour aller vendre des briquettes de



1. Paludier du bord de Bets. — 2. Paludier en blouse de voyage (lithographie de H. Lalaise. Galerie Armoricaine 1846-1850). — 3. Habitant de Saintry, par Duriou, vers 1860. Le paludier portait le bragou-braz ample et plissé, serré aux genoux par des étagés ; deux de drap blanc, dont l'un avec manches, le troisième de drap bleu, soutaché de bandes vertes et rubans, quatre gilets leur rouge, plus courts que les trois autres, orné d'un col de lingerie et faisant office de chupen. Lorsque les paludiers partaient en voyage avec leurs mules, ils endossaient la blouse de toile que l'on voit ici. L'habitant de Savenay, avec son bragou-braz, ses guêtres, se composait un vêtement qui rappelle celui de Quimper et de Bannalec.

CHEZ LES PALUDIERS



1. Paludière et métayère du pays de Guérande, lithographie de Z. Coste, vers 1850. Voici le détail d'un corsage de mariée du pays de Guérande, avant la pose du plastron rigide qui le couvre ordinairement : gilet décolleté en rond, agrémenté d'une collerette empesée, manches rouges et ornées à leur extrémité de hauts poignets mousquetaires ; corslet, généralement bleu et très ajusté, fixé par devant, découpé dans le dos de façon à former un carré rigide, qui fait songer à une attelle. La robe, très ample, se compose de deux jupes de dessous et d'une jupe étagée, blanche pour les jeunes filles, violette avec des garnitures de velours pour les femmes mariées. — 2. Métayère de Guérande, lithographie de Charpentier, vers 1850. La tenue des métayères n'avait pas autant d'éclat que celle des paludières : corsage plus sombre, non décolleté et couvert sur les épaules par un fichu en pointe qui croisait sur la poitrine ; triple robe à étages de serge brune. Une cordelière ou une lièze de drap servait à relever les jupes pour le travail et précisait, le dimanche, une allure d'orneur. Le plastron provenait souvent d'un chef de pièce de drap sur lequel se lisait le nom du fabricant ou le numéro de fabrication de la pièce, comme cela se voit également dans certaines régions de la Savoie.

tourbe ou se faisaient sauniers pour trouver le sel de leur récolte, ils endossaient un sarreau de toile blanche, d'une forme particulière, qui descendait jusqu'aux genoux, montait jusqu'au cou et comportait sur la poitrine une poche aux ouvertures verticales et parallèles. Ils se coiffaient alors le plus souvent d'un bonnet de laine de couleur, semblable à celui des pêcheurs de tout le littoral breton.

Le costume des femmes était aussi remarquable que celui des hommes. Celles qui, dans les grandes occasions, fêtes ou mariages, le portent encore, font songer aux châtelaines du moyen-âge et de la Renaissance, avec le plastron rigide qui couvre le devant de leur poitrine comme une légère cuirasse, ou comme le pânseron ou le corps-piqué de la fin du xvi^e siècle. Mais, de même que chez les hommes, il existe, entre les tenues des paludières et des métayères, des différences notables dans la coupe des robes, leur ajustement et la couleur des étoffes.

Le corsage en deux pièces — toujours

comme dans le Finistère et dans le Morbihan — comportait un gilet décolleté en rond décoré d'une collerette en dentelle empesée, avec des manches rouges, larges quelquefois comme l'étaient les maheutes, et ornées à leur extrémité de hauts poignets mousquetaires brodés et décorés. Le corslet, généralement bleu, très ajusté, se liait par devant avec des rubans dont l'extrémité après avoir entouré la taille retombait en flots sur le côté. Il se découpait dans le dos de manière à former un carré rigide qui fait songer à une attelle.

La robe était ample, parfois à plis réguliers, composée de deux jupons blancs et d'une jupe de dessus étagée les uns sur les autres, comme chez les mariées de Quimper. La jupe de dessus était d'étoffe blanche pour les jeunes filles, de couleur violette avec des garnitures de velours pour les femmes mariées, et de couleur noire pour les veuves et pour les deuilés.

Le tablier était à reflets changeants. Il se nouait à la taille et s'ornait d'une ceinture à cocarde et à longs rubans pendants ap-

BRETAGNE

pelée *liérée*. Sur le corsage, se posait un carré d'étoffe broché d'or et d'argent formant un plastron ondulé. Les bas, qui se portaient avec des souliers de daim découverts et enrubannés, étaient rouges, avec des fourchettes brodées de différentes couleurs.

La tenue des métayères n'avait pas autant d'éclat. Le corsage était plus sombre, non décolleté et couvert sur les épaules par un fichu en pointe qui croisait sur la poitrine. La triple robe, à étages, était de serge brune ou noire. Une cordelière ou une lisière de drap, placée à la hauteur des hanches, qui dans la semaine servait à relever les jupes pour le travail prenait, le dimanche, une allure d'ornement. Le tablier était sans piécette et le plastron qui remplaçait celle-ci provenait souvent d'un chef de pièce de drap où se lisait, en lettres d'or ou de couleur, le nom du fabricant ou le numéro de fabrication de la pièce. « Les hommes s'en parent ainsi que les femmes, dit Abel Hugo, et il n'est pas rare de trouver au milieu du marché plusieurs paysans endimanchés,

dont les habits sont garnis de lisières rapportées, où l'on distingue les mots de Sedan, Louviers, Elbeuf, Carcassonne. » (1).

Pour les deuils et les enterrements, paludières et métayères s'enveloppaient d'une demi-mante, en laine noire, souvent doublée de fourrure.

On a donné de l'ancienne coiffe de Guérande, Saillé, le Bourg de Batz, bien des définitions. Les uns lui ont trouvé un caractère égyptien et même gréco-phénicien, les autres ont vu en elle une réplique du bonnet chaperon ou du bonnet à résilles que portait Claude de France, fille d'Anne de Bretagne et première femme de François I^{er}. C'est plutôt à la coiffure que Holbein prête à Anne de Cleve, femme d'Henri VIII d'Angleterre, qu'il faudrait la comparer. Mais il est encore nécessaire de distinguer ici la coiffe de la semaine de celle de l'habillé. Pour la semaine elle était de toile, quelquefois de batiste, avec un

(1) Abel Hugo : *la France pittoresque*.



1. Mariés du Bourg de Batz (photo Hamonic). — 2. Mariés de Saillé (photo Château). Ces photographies datent de 1910 ou 1912. A cette époque le costume d'apparat était encore de mode au Bourg de Batz et à Saillé pour les cérémonies nuptiales. L'un des mariés porte le manteau de drap noir, qui complète le vêtement. Au Bourg de Batz, le corsage était de drap violet à manches blanches recouvertes de noir rouge. La robe est, sauf la rigature des plis, celle que nous avons décrite plus haut à trois jupes superposées. La coiffe est celle que nous reproduisons plus loin. Le costume de la femme de Saillé ne diffère pas sensiblement de celui du Bourg de Batz, sauf que le plastron a l'apparence d'un écu à quartiers, tandis qu'il semble être à mi-partie au Bourg de Batz.

CHEZ LES PALUDIERS

fond étroit et plissé seulement en pointe. Les barbes s'attachaient sous le menton à l'aide d'une épingle. Cette même coiffe se portait les petits dimanches en laissant flotter les barbes.

Les jours de grande tenue, les cheveux, d'abord divisés en deux tresses, s'entouraient à distance égale d'un ruban de couleur blanche appelé *serrant*, puis se relevaient sur le front en forme de couronne. Un chaperon en tulle brodé, garni de dentelles, de perles, de roses blanches pour une mariée le jour de ses noces, laissait voir le serrant et les cheveux. Les barbes venaient se rejoindre sous la gorge et formaient une sorte de collerette juxtaposée sur la fraise du corsage.

Les métayères pechènt en semaine la coiffe de coton confectionnée dans une étoffe blanche appelée *encore en usage*, il n'y a pas bien longtemps à Saint-Molff et Mesquer, et le dimanche de grosses catioles de dentelles aux barbes relevées, qui se rapprochaient des hants bonnets en forme de hennin, en honneur au delà du Croisic, vers Saint-Nazaire et Sayeay ou, encore, avec leurs barbes formant bavolet, peu différentes des coiffes en usage dans toute la Bretagne.

Par tous ces détails on voit que la presqu'île Guérandaise est vraiment habitée par un clan dont le particularisme rivalise avec ceux de Plougastel-Daoulas et de Pont-l'Abbé. Il y a d'ailleurs entre ces trois cellules bien des points de ressemblance, qui s'expliquent peut-être par le fait d'une commune origine. Ce sont, les unes et les autres, des populations qui, en raison de leur établissement sur des pointes continentales extrêmes, ne se sont que peu laissées compénétrer par des groupements voisins. Les habitants, comme dans les îles de l'Océan, ont gardé durant des siècles l'habitude de se marier entre eux. Leurs mœurs et leurs coutumes sont en conséquence demeurées intactes.

C'est ainsi que les cérémonies matrimoniales étaient ici, comme dans le Finistère et dans le Morbihan, entourées d'un décorum aussi rituel qu'original.

Le matin du mariage, alors que la famille et les invités se trouvaient réunis, ce n'était pas, comme du côté de Quimperlé ou de l'Argoat, le baz-valan qui venait chercher la mariée, mais sa propre grand-mère. Elle s'approchait de la jeune fille, tenant dans

sa main une couronne de roses blanches, qu'elle posait sur sa tête, et un bouquet de fleurs d'oranger, qu'elle accrochait à son corsage. A ce moment, l'une des compagnes de la mariée lui chantait une chanson, avec refrain que l'assemblée reprenait en chœur, dont les couplets énuméraient longuement, patiemment, toutes les charges et toutes les misères morales et matérielles qui peuvent être le lot d'une femme dans son ménage. Le tableau était tellement poussé au noir, que le bon ton exigeait que la future épouse s'évanouisse. Alors venaient les paroles de consolation :

— Ecoute le rossignol, le chantre de nos bois.
— Tu vois combien les femmes sont malheureuses, mais ne t'affliges pas, ton époux t'aime ; près de lui tu trouveras le bonheur dont a joui ta mère auprès du père de ses enfants ; tu verras les filles aimer leur mère et leur mari, les garçons aimer leur mère et leur femme...

Ecoute le chant du rossignol joyeux, quand, de retour dans son nid, il voit ses petits qui l'attendent, et battent l'air de leurs faibles ailes...

Avant de partir pour l'Eglise, chacun des assistants s'approchait de la mariée, lui souhaitait un bonheur sans égal, l'embrassait et piquait dans sa couronne une épingle à tête dorée. Le soir, lorsque la jeune femme retirait sa coiffure, elle mettait précieusement de côté ces épingles qui fixaient pour toujours le nombre de ses amis.

A Saillé, le cortège se rendait à l'église monté sur des mules. Le marié et la mariée marchaient en tête sur la même mule. Chacun des invités, sur sa monture, couverte de son bât revêtu d'une draperie blanche, se plaçait sur le devant et portait en croupe une paludière, assise sur le côté, et qui se tenait à son cavalier en lui passant un bras autour du corps.

Le repas se faisait à l'auberge. Chacun réglait son écol, mais, en plus, les jeunes gens payaient le dessert de la mariée. Le maître de l'auberge, de son côté, offrait un chapeau au marié et une coiffe à la jeune femme. Toutes ces coutumes, jointes aux dons en nature faits aux convives le jour de l'invitation à la cérémonie, avaient pour but d'empêcher les familles de se ruiner, pour vouloir afficher un trop grand luxe.

A Guérande, le Bourg de Batz, Saillé, la vêtue est aujourd'hui sans originalité. Avec des ans de retard, ce sont les modes des villes qui triomphent et, en dehors de la

BRETAGNE



1860. Femme de Guérande en tenue de travail, lithographie de Darjou, vers 1860. Jupe courte de serge brune, encore relevée par une vendrière de drap; coiffe plate aux bords tombantes et « serrant » gobyrouné en couronne, qui rappelle le kakochnite russe, que l'on retrouve dans les îles du Golfe du Mexique, qui permet de placer sur la tête la « boie », croche de grès ou la « trémie » ou « fûta ».

CHEZ LES PALUDIERS



Femme de Guérande en tenue de gala, croquis de Noëlle Couillaud : jupe de drap amaranthe à plissés réguliers; corsage rouge à larges manches, garnies à leur base de parements mouquetaires, richement brodés; plastron rigide en tissu brodé or, qui fait songer à un écu à quartiers; ceinture assortie, tablier de velours violet, avec large cocarde à la taille et rubans pendants, garnis de franges d'or; bas assortis à la teinte du corsage, mais brodés de fouchettes décoratives; coiffe de dentelle formant bec sur l'arrière de la tête, avec bavette couvrant la nuque et retombant sur une collerette de dentelle, plissée à la paille.

BRETAGNE

coiffe, rien ne rappelle plus, sauf en de trop rares occasions, les paludiers et les paludières d'autrefois. Ici nous constatons que si ce costume magnifique, qui est peut-être le plus original des costumes authentiquement bretons, n'est plus porté, c'est parce qu'il n'a pas évolué comme l'ont fait ceux du Finistère et du Morbihan et qu'il constitue maintenant un objet de luxe.

Les documents que nous avons trouvés nous montrent, entre 1830 et 1850, pour l'ensemble de la Loire-Inférieure, les hommes avec des vestes courtes comme en portaient les fermiers et les citadins dans l'ensemble des provinces françaises, avec

souvenir de ceux du Directoire et de la Restauration qui étaient demeurés de mode parmi les paysans.

Un modèle du costume féminin qui se portait dans la région, aux environs de 1850, se voit dans une vitrine de la salle des costumes du Musée de Nantes. Le corsage est à trois coutures dans le dos, avec des manches plissées à l'emmanchure. La robe, montée très haut sur la ceinture, est en forme de cloche. Le tablier en soie est d'une seule pièce avec un empiècement large et haut qui, par ses plis, lui donnent sa forme, s'adapte à la taille et sur la poitrine. Des épingles le fixent sur un petit châle à franges, jeté sur les



Costumes de la Loire-Inférieure en 1830. — 1. Habitants de la Plaine aux environs de Nantes. — 2. Bretons. — 3. Habitants de Châteaubriant. Nous retrouvons ici, à quelques variantes près, tous les costumes de la Haute-Bretagne: les pantalons et les gilets bleus et les vestes brunes qui étaient alors de mode, les robes de femmes, simples de façon, à la taille courte, au tablier à plis, plus ou moins importants, cachant les plis du bébé, costumes qui sont d'ailleurs conformes à ceux qui se portaient partout. (Gravures extraites de « Recueil des Costumes de la Bretagne et des autres coutumes de la France ou la mise des habitants offre quelques singularités remarquables, dédié à son Altesse Royale, Madame, par son très humble serviteur, Charpentier, pere et fils, éditeurs à Nantes »)

des « hannes » autrement dit des pantalons à pont, du côté de Blain, Ancenis, Châteaubriant et dans les environs de Nantes, et des bragou-braz dans l'ancien arrondissement de Savenay (devenu depuis celui de Saint-Nazaire), notamment sur la côte et dans la Grande Brière.

Quant aux chapeaux, vers 1840, grands ou petits, s'ils étaient ronds avec calotte demi-sphérique, aussi bien dans la presqu'île guérandaise que dans la Brière, ils étaient, du côté de Nantes et de Châteaubriant, comme les feutres à fond plat du Hollandais du xv^e siècle, hauts-de-forme, avec le sommet évasé par rapport à la base,

épaules. La coiffe est la « Nantaise », posée directement sur les cheveux, avec un fond allongé et pointu, plissé à la main.

On avait déjà, dès le milieu du xix^e siècle, aux environs de Nantes, abandonné les coiffes volumineuses, pour leur substituer le type nantais, en forme de « carène », dont on voit encore quelques spécimens et qui se distingue des autres par son « chupin », autrement dit sa forme en pointe à l'arrière. Cette coiffe se compose d'un bandeau de dentelle, qui encadre le front à l'avant et d'un fond plissé enveloppant le haut du chignon, dressé en catogan. On

CHEZ LES PALUDIERS



1. Coiffe nantaise. — 2. Ancienne coiffe de Guérande. — 3. Coiffe actuelle de Trezcalan-Guérande (photos Hamonic). La coiffe de Nantes et des environs est en forme de « carène ». Elle rayonne en plis, obtenus à l'aide de brochettes d'acier, de pailles ou de joncs spéciaux. Ces plis sont garnis d'un volant de dentelle entourant le chignon. Elle s'épingle sur un velours ou jupon spéciaux. Ces plis sont garnis d'un volant de dentelle entourant le chignon. Elle s'épingle sur un velours ou jupon spéciaux. Ces plis sont garnis d'un volant de dentelle entourant le chignon. Elle s'épingle sur un velours ou jupon spéciaux. Dans la vieille coiffe de Guérande ou « coiffillon », en toile ou en tissu, posée sur un bonnet à bords, on retrouve le type de la plupart des coiffes de Bretagne, avec les bords tombant en bavolet sur la nuque et les épaules, mais on y sent aussi la tonne du bigain en pointe, commune dans la région de Guérande-Trezcalan, où les bords plus légers, plus décorés, sont ramassés sous le menton.

l'épingle sur un grand lien de velours qui enserre la tête et maintient les cheveux. Les personnes âgées en portaient confectionnée en mousseline de laine bleutée. On l'appelait alors la « câline ».

La « nantaise » se retrouve avec des modifications de détails dans maints endroits :

au Croisic, son fond est plus ample, plus carré et enveloppe tout le chignon ; à Clisson, il est plus long ; à Saint-Nazaire, notamment dans la coiffe de deuil, il est un centraire plus court ; à la Boissière, on porte le hergot, qui est en deux parties ; la passe et le fond. Le fond de toutes ces



1. Coiffe du Croisic. — 2. Coiffe du Bourg de Batz. — 3. Ancienne coiffe de Pornic et du Pays de Retz (photo Levy-Neudein). La coiffe actuelle du Croisic est un mélange de la « carène » nantaise et de l'ancienne coiffe de la région Guérandaise ; celle du Bourg de Batz se compose d'une coiffette en fil sur laquelle se pose un tulle, étroitement plié pour former un triangle au sommet, et bordé d'une large dentelle de fil ajouré. Les coiffes de Pornic et du Pays de Retz étaient parmi les plus volumineuses, mes, et bordé d'une large dentelle de fil ajouré. Les coiffes de Pornic et du Pays de Retz étaient parmi les plus volumineuses, mes, et bordé d'une large dentelle de fil ajouré. Elles ont cessé totalement d'être portées dans les dernières années du xix^e siècle. Le tablier, avec ses décolletés qui laissent voir tout le devant du corsage et ses épaulettes qui tombent sur les bras, était très à la mode dans toute la région au Sud de la Loire et au Pays de Retz.

BRETAGNE

coiffes, finement plissé et gaufré, au moyen de pailles, de jones ou de broches d'acier, se sépare de la passe ou du bonnet pour le repassage.

Dans la région de Saillé, Guérande, la coiffe à bandeau décoré, que nous avons indiquée pour les paludières, se compose à présent — comme à Plougastel, et ce rapprochement est encore à noter — d'un morceau de gaze ou de tulle de 1 mètre de long, sur 35 à 30 centimètres de large. On repasse ce morceau à plat, on le plisse en éventail, puis on réunit les plis par un fil très serré en haut et en bas. On retourne le tout pour former le sommet du pignon. On égalise ensuite les plis du milieu du fond, pour lui donner son gracieux mouvement arrondi. Pour le denil la coiffe est semblable de forme mais moins importante et en tissu uni. Ses deux extrémités se rejoignent sur le devant.

Au Bourg de Batz, sur une coiffette en filet, se pose un tulle élégamment plié en triangle au sommet et bordé d'une large dentelle en filet ajouré. Cette coiffe comporte deux divisions s'évasant à droite et à gauche sur le cou. La pointe du triangle dessine un large bec sur l'arrière de la tête. A Trescalan, c'est une sorte de bergot très élégant, mais le fond, au lieu d'être fixé sur une passe de dentelle, est posé sur un bonnet brodé, et les barbes décorées, ramenées sous la gorge, font l'effet d'une mentonnière. Au Croisic et au Pouliguen, les barbes se relevaient jadis et se fixaient sur le haut de la tête, de façon à encadrer

la figure d'une double alvéole. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle que les coiffes monumentales ont été abandonnées au sud de la Loire et vers Châteaubriant.

Celle qui se portait à Pornic avait un éclat tout particulier : sur les cheveux séparés en deux bandeaux et noués très bas sur le cou, on faisait un enroulement de rubans de velours, destiné à combler le vide assez grand laissé par la coiffe au-dessus de la nuque. Cette coiffe ornée de riches dentelles était fixée par des épingles sur un bonnet de tulle brodé. Elle était en forme de hennin et rendue rigide par une armature de papier bleu pâle.

A Nort-sur-Erdre, la coiffe était une sorte de capeline à barbes et à bayolet que bordaient des rubans et des lacets. On retrouvait cette coiffe avec une légère différence à Châteaubriant, où elle s'ornementait de rubans qui, à Nozay, descendaient derrière jusqu'au bas de la robe, si bien que les jeunes gens les nouaient entre eux, à l'insu des jeunes filles réunies en groupes dans la foule. A Bouguenais, la coiffe était en flanelle, garnie de taffetas noir, à fond très ondulé et plissé ; à Couëron, jusqu'en 1890, on portait une coiffe de travail en étoffe de laine grise agrémentée d'un béguin de velours.

La complexité de leur ornementation et de leur enrubannage, jointe à la difficulté du repassage, font que les coiffes ont de plus en plus tendance à disparaître en Loire-Inférieure.



Atout et aujourd'hui ! (photos Châteaux). Ces deux photos nous montrent ce qu'étaient jadis les costumes de Saillé, Guérande, le Bourg de Batz et ceux qui se portent maintenant. Il ne subsiste que la coiffe qui, elle-même, est en voie de disparaître. C'est ici qu'on peut dire : « l'utile a pour jamais vaincu le beau ».



Quessant. — Le Repas des Adieux. — Panneau central du triptyque de Cl. Cotet : La Mer.

CHEZ LES ILIENNES

DANS les îles nombreuses qui parsèment la mer de Bretagne, et qui semblent les points de repère d'une côte avancée, disparue au cours de cataclysmes lointains, les hommes, marins à la quasi-unanimité, ont toujours porté les habits de leur profession, que ce soit à Bréhat, Quessant, Sein, Belle-Ile-en-Mer ou Groix. Quant aux femmes, elles se vêtaient comme leurs sœurs de la côte la plus voisine de chez elles. Cela est surtout vrai pour Bréhat, l'île de Batz et Belle-Ile-en-Mer.

A Bréhat, pour le dimanche et l'habillé, la robe, le châle, la coiffe sont ceux du Trégor, dont nous parlerons dans le prochain chapitre. On portait durant la semaine, il n'y a pas longtemps encore — car elle semble disparaître peu à peu — une capeline de toile ou de tissu avec un bayolet important qui couvrait les épaules ! C'est le capot du nord de la Bretagne, présenté dans la partie qui enveloppe la tête avec plus de fantaisie qu'on n'en trouve dans le capot de travail en usage sur la côte. Son ampleur, plus grande que du côté d'Erquy ou de Fréhel, se justifie pour lutter contre le vent et protéger les yeux

des réverbérations intenses que le soleil fait jaillir des granits rubescents qui entourent Bréhat.

L'île de Batz a connu jadis le costume de travail des Pagans et des pêcheurs de goémons, mais l'habillé n'y a jamais atteint la somptuosité dont s'enorgueillissait Guisseny. Le pantalon de toile a détrôné depuis la culotte courte de drap des environs de Saint-Pol. La marinière de drap bleu, le bourgeron de molleton ou de toile ont remplacé la veste. Seul le caraboussien est encore porté par les gens de mer, affectant, devant, la forme d'un casque, enveloppant la tête et la nuque et se boutonnant sous la gorge comme un passe-montagne.

Les femmes se vêtaient de noir, avec des jupes plissées à la taille et montées sur un bourrelet. Le tablier était également noir, avec une piécette. Le fichu, remplacé par le châle noir ou de couleur foncée, se portait en pointe. La coiffe de travail, après avoir été le capot de Brignogan, Goulven, est devenue un béguin de lingerie, qui rappelle la capeline de Bréhat sans en avoir l'importance. La coiffe habillée a évolué de son côté parallèlement à celle de Saint-Pol-

BRETAGNE



1. Coiffe de travail de l'île de Batz (photo Nédélec). — 2. Capeline de Bréhat (photo Levy-Neurdelet). — 3. Capot d'Erquy (photo Hamonic).

de-Léon. C'est donc maintenant la « chico-loden », telle que nous l'avons déjà présentée, avec ses deux petites cornes.

Dans une brochure intitulée « Survivance du culte solaire dans les coiffures féminines » (1), M. G. Gagnier, parlant de la chico-loden, rappelle que « les cornes du taureau et du bélier signifient l'énergie conductrice qui lance les âmes dans les corps ; elles figurent l'action du bélier —

signe du soleil — l'action et la forme du soleil. En Egypte, poursuit-il, nombre de dieux et de déesses portent les cornes divines. Dans l'Inde, le mythe du Taureau est aussi important. » Et M. Gagnier croit retrouver l'évocation de ce mythe dans le double phalus ou la double corne de la coiffe de Saint-Pol-de-Léon, identique en cela à la coiffe des Arlésiennes.

Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il faille aller chercher aussi loin l'explication d'une simple fantaisie vestimentaire, car

(1) Emile Hamonic, éditeur.



1. Femmes de l'île de Batz, lithographie de Lalisse, dans la Galerie Américaine. — 2. Quessantine, par H. Lalisse, vers 1850. La comparaison de cette gravure avec la photo de la page suivante prouve que la disposition du corsage n'a pas changé.

CHEZ LES ILIENNES



Jeunes femmes de Ouessant (photo Hamonic)

d'une mode qui se retrouve dans le Morbihan, dans la Loire-Inférieure et dans bien d'autres lieux encore. Ce n'est donc qu'à titre purement documentaire que nous avons cité cette opinion, qui a tout au moins le mérite de l'originalité.

Ouessant a beau être appelée l'île de l'Épouvante, les femmes ne s'y lèvent pas, comme l'assure Souvestre, « sombres et vêtues de deuil ». Leur origine, s'il est vrai qu'elles descendent d'une importante colonie d'Italiens qui se seraient fixés dans l'île au xv^e siècle, explique leurs yeux profonds et sombres, leur nez allongé, leur voix musicale, leurs cheveux d'un noir d'ébène, portés libres et flottants — selon la mode dite « à la Tusque » (1) — qui ne descendent jamais plus bas que les épaules (on coupe les boucles qui dépassent) et que les

veuves tendent au ras du cuir chevelu. C'est cette même origine qui fait sans doute que les Ouessantines portaient autrefois comme coiffure le chaperon à bavolet pendant, large et plat, qui est à l'origine du « panno » des paysannes des Romagnes et de la Calabre, auquel a succédé le « kouricher » de dentelle, en deux parties : la coiffe et le bonnet, celui-ci rose et bleu chez les enfants et les jeunes filles, rouge pour les mariées et noir chez les femmes. Le kouricher est maintenant une coiffe plate comportant une queue également plate « los-ten », retombant en arrière sur les cheveux plus épars que jadis, depuis un quart de siècle. Un large ruban noir reprend la coiffe sur le cou, mais les jours de semaine l'Ilienne ne fait usage que du béguin de dessous, agrémenté d'un ruban.

Une gravure de Charpentier, vers 1830, nous montre le costume ouessantin d'une

(1) Prince Bianchi de Médicis.



Femme de l'île de Sein (photo Villard).

grande simplicité et même paraissant dépourvu de caractère local, composé d'un corsage dessinant bien le buste et prolongé à la taille par des petites basques, pour former avec la jupe droite et longue un ensemble « tailleur », que ne repousserait pas une élégante de nos jours. Cette gravure est intitulée : « veuve et femme de l'île d'Ouessant » et le commentaire ajoute : « les veuves sont désignées par une pièce d'étoffe rouge posée sur la coiffe ». La veuve s'incline en récitant son chapelet devant une petite croix de « proëlla », croix de cire bénédictrice de l'âme de celui qui est mort en mer.

Une autre lithographie de Lalaisse, postérieure à la précédente d'une vingtaine d'années, est plus exacte dans son dessin. La jupe de l'Ouessantine est ample et de teinte brune. Le corsage « *bazoken* », semble formé d'une pièce de drap rouge foncé. Il est

court, ajusté, sans boutons, parce que fixé par des épingles. Il s'adapte sur un gilet à manches en tissu de laine blanche. Les pointes d'un petit châle à fond clair croisent sur la poitrine. Un tablier vert cru, sans pièce, tranche sur le tout. La coiffe se pare de rubans de couleurs et de fantreluches sur les cheveux noirs.

Cet ajustement a peu changé depuis 1850. Les Ouessantines ont toujours le même corsage, quelquefois lacé richement par devant, qui laisse passer des flois de rubans de soie multicolores « *ribiken* ». Sur chacun de ces rubans est piquée une épingle à tête de serpent. Des dépassants de soie claire font le tour du cou. Quant au tablier, « *lavancher* », il est toujours de riche étoffe et souvent en broché de couleur.

Bien que Molène ne soit séparé d'Ouessant que par un étroit bras de mer, on est

tout surpris de constater la différence du type de leurs populations féminines. A Molène, sauf le dimanche, où la coiffe du Conquet tend à prévaloir, on porte une capeline noire, froncée d'une ruche, dont les pans tombent pudiquement sur la gorge et sur les épaules. Pas une ligne de blanc. Et les femmes en deuil adoptent une coiffure plus sévère encore, la jobeline sans ruche, d'un aspect monacal.

Cette jobeline ou *jibilinen* se retrouve à l'île de Sein, où toutes les femmes sont ha-

le raz et la mer font tant de victimes, qu'elles ont maintenant adopté dès l'enfance un deuil perpétuel qu'elles ne quittent jamais.

Aujourd'hui, le capot est tantôt à fond rigide avec un large bavolet qui retombe dans le dos, tantôt à fond de béguin froncé, avec des barbes relevées et croisées sur le sommet de la tête, présentant en plus petit, du fait de sa teinte noire, une certaine analogie avec le nœud en rubans des Alsaciennes. Les ailes de la coiffe sont désép-



1. Femmes de Belle-Ile-en-Mer, gravure de Charpentier, 1810. — 2. Fermière de Belle-Ile-en-Mer, lithographie de Lalaisse, dans la Galerie Américaine, 1846.

billées de noir de la tête au pied : jupe aux plus épais, corsage orné aux manches d'un galon de velours s'harmonisant avec la coiffe en forme de cape qui prolonge son ombre sur le visage et, par là, communique aux traits une religieuse douceur, celle qui se voit sur le visage de la « Veuve de l'île de Sein » dans le célèbre tableau de Renouf, au Musée de Quimper.

Jadis, les Iliennes de Sein se coiffaient de blanc comme les femmes du Cap et elles avaient aussi des tabliers de couleur. Mais

glées pour aller à l'église, sauf à l'occasion des mariages. Des ganses de laine, que les veuves laissent pendre le long du dos, resserrent ordinairement la jibilinen à la nuque.

Si l'île de Sein est une terre de tristesse, tant par les aspects désolés de ses côtes sauvages que par le dur relief de son échine, Groix, au contraire, tient à justifier le dicton populaire : « qui voit Groix, voit sa joie ». On assure, en effet, que les Grésillantes, dont les aïeules défendirent si bien

BRETAGNE



Jeune femme de l'île aux Moines (Photo Laurent Né).

leur île contre les Anglais, sont d'une coquetterie sans bornes. Le pays, autrefois, était plein de beaux meubles de chêne, que les femmes, en l'absence de leurs « hommes », ont vendus ou troqués, moyennant une honnête ristourne, contre des meubles de sapin et de plaqué, parce qu'il leur fallait de l'argent pour se parer. Elles aiment les tabliers de soie à fleurs rouges, les corsages de velours noir, les coiffes finement brodées, qu'elles empruntent depuis quelques années à leurs voisins de Lorient, d'Hennebont ou de Belle-Ile. Il leur plaît, en outre, de se parer de bijoux, de croix, de chaînes d'or, de boucles d'oreilles massives. Et c'est ainsi qu'elles conduisent leurs bestiaux aux champs les dimanches et les jours de fête.

Les lithographies que nous possédons, celles émanant de Charpentier, de La-

laisse ou de Darjou, nous montrent uniformément, de 1830 à 1860, les pêcheurs bellilois en bragou-bras brun, en vareuse ou marinière rouge, avec une pèlerine semblable à celle des gars de Plougastel. La coiffure est le bonnet de coton rayé, que nous avons déjà trouvé parmi les populations maritimes du Finistère.

La vêtue des femmes n'a rien de particulièrement local. C'est celle que nous avons vue aux environs de Nantes : à Pornic, à la Plaine, au Leroux-Buttereau, et, chose curieuse, elle diffère d'une façon très appréciable des robes qui étaient portées dans le Morbihan, dont Belle-Ile-en-Mer dépend cependant. Le seul luxe que se permettaient alors les Belliloises résidait dans une collerette, ruchée comme au temps de Henri III, nouée en fraise autour du cou et sur un fichu épousant les épaules et le haut

CHEZ LES ILLIENNES



Jeune femme de Satezeu (Photo Laurent Né).

des bras, pour retomber en longue pointe sur le devant, bien plus bas que la taille, alors que, dans le dos, il s'arrêtait à celle-ci. La coiffe a évolué du bonnet de lingerie, en forme de béguin rond et souple avec des bords tombant sur les épaules, à la grande coiffe en tulle brodé, à fond empesé, qui lui donne, en plus important et en plus cubique, l'aspect de certaines coiffes du pays Nantais, notamment de celle du Croisic. La tradition assure que vers 1650, Henri de Gondy, seigneur de Retz, aux ascendants duquel les moines de l'abbaye de Quimperlé, sur l'ordre d'Henri II, avaient, en 1532, vendu Belle-Ile-en-Mer, amena parmi sa suite les servantes de son pays. Les Belliloises, pour complaire à leur duc, abandonnèrent aussitôt leur coiffure primitive et prirent celle de ses servantes. Le type de coiffe, appelé anciennement gogèche, s'est modifié avec le temps et dif-

fère quelque peu pour chacune des quatre communes de l'île.

Aujourd'hui, les Belliloises portent le châle à franges comme à Quiberon et à Auray, le tablier à piécette, décoré et brodé. La collerette en fraise a fait place à un jabot de dentelle, et la coiffe, qui reste spéciale à Belle-Ile, rappelle la « pomponne » de Pont-Croix, avec son fond, toujours un peu cubique d'aspect, qu'un ruban sépare du devant, et ses attaches qui tombent librement sur le plastron du corsage.

Cette coiffe a fort à lutter contre celles d'Auray et de Lorient qui dominent maintenant dans les îles voisines d'Heedie et d'Houat, où elles remplacent la coiffe ancienne, en calicot ou gaze, qui se fixait sur un bonnet attaché sous le menton avec de longues barbes. Les veuves adaptaient à l'arrière de cette coiffe un voile foncé en

BRETAGNE

tissu noir où, encore, revêtaient une grande mante, dont le capuchon laissait seulement apparaître un large bord de la coiffe. Cet usage n'était pas spécial aux îles d'Houat et d'Hoëdic, puisqu'il était venu du continent et courant dans maints endroits du Finistère et du Morbihan.

Le vrai Morbihan c'est, comme l'indique son nom, la petite mer intérieure que les presque îles de Quiberon et de Rhuys encerrent comme deux énormes pinces ; c'est, en un mot, le Golfe qui, suivant le dicton fameux, compte autant d'îles qu'il y a de jours dans l'année. Les îliennes du Morbihan, comme leurs sœurs de Sarzeau de Saint-Gildas, de Port-Navalo et d'Arzon, sont parmi les plus belles filles de Bretagne. Leur élégance et leur coquetterie ont enthousiasmé Anatole Le Braz qui, dans la *Terre du Passé* (1), les présente comme des princesses de contes « avec quelque chose de plus fier encore, une démarche plus souple et plus de beauté. »

« Les îloises, dit-il, ont vraiment un charme qui n'est qu'à elles. Qui ne les a point contemplés, ces patriciennes de la mer, ignore les exemplaires les plus parfaits de notre race. Elles ont je ne sais quelle élégance archaïque ; elles font songer aux « dames courtoises » tant célébrées dans les antiques lais bretons :

*Le corps gent et bûssé la hanche,
Le col plus blanc que neige blanche...*

(1) Calman Lévy, éditeur.

« ...C'est merveille de voir avec quel art tout naturel et tout spontané la grâce du costume se marie à la grâce de la personne. La coiffe de fine dentelle aussi légère qu'une rétille, encadre le front comme d'un diadème. Le buste se drape dans un châle étroit qui n'engendre point la taille ainsi qu'en Trégor, mais plutôt la dégage en se modelant sur ses contours. La robe, de nuance claire laisse, par l'ample évasement des manches, apercevoir jusqu'au coude la blancheur fuselée des bras. »

A la vérité, si dans les îles du golfe du Morbihan les coiffes et les châles sont de dentelle et les tabliers de tissu le plus brodé qu'ailleurs, c'est que la plupart de celles qui les portent descendent de dentellières et des brodeuses qui ont enrichi jadis l'île d'Arz et l'île aux Moines, car ces îliennes-ci sont d'une caste à part. Elles ne connaissent pas, comme à Sein ou Quessant, le dur travail de la glèbe. Elles laissent ce soin aux terriens qui viennent offrir leur sueur pour retourner le sol et creuser les sillons. C'est pourquoi on les voit, assises comme à Bruges, à Pont-l'Abbé et Douarnenez, sur le pas de leur porte, faisant courir leurs fuseaux légers entre leurs doigts habiles... De véritables chefs-d'œuvre arachnéens sortent de leurs mains et vont au loin porter le renom de la fine dentelle bretonne, celle que les machines les plus perfectionnées n'imiteront jamais.

O.-L. AUBERT.



1. Coiffe annuelle de Belle-Ile (photo Villard). — 2. Femme de l'île d'Arz (photo Laurent Nel). — 3. Femme de Quiberon, îles d'Houat et Hoëdic (photo Villard).



LE PAVILLON VIEILLE MAISON DE PLANCOËT, QUI VIT PASSER « RENÉ » ADOLESCENT (Dessin de Louise Salonne)

CHATEAUBRIAND ET LES DAMES DE PLANCOËT⁽¹⁾

Ce sujet appartenait de droit à Mme Marie-Paule Salonne. D'abord parce que, plancoëtaine, élevée dans la pensée et le souvenir de Chateaubriand, elle possède à un degré éminent la connaissance et l'amour (sans lequel la connaissance ne vaut pas grand chose) du pays où, avant elle, il a vécu sa petite enfance. Ensuite parce que nul écrivain ne pouvait mieux que l'auteur de *l'Âge de Pierre*, apporter ce qu'il fallait de tendresse maternelle, de finesse enjouée, de fraîcheur allègre et d'émotion discrète à fixer ce qu'elle appelle « la tenue et le parfum de son joli village », à faire revivre dans la simplicité de leurs mœurs désuètes le « poupon Chateaubriand » et les femmes exquises qui se penchèrent sur le berceau de l'enfant chétif et vagissant.

Mme M.-P. Salonne s'est imposé dans les archives publiques et dans les études des notaires de la région, auprès desquels elle a trouvé le plus affable accueil, une quête longue et minutieuse. Mais qu'elle a été bien payée de sa peine ! L'heureuse moisson qu'elle a cueillie, pour ses débuts dans le travail en apparence ingrat, en réalité riche de jouissances variées, de l'érudition libérale ! On ne sait qu'à l'expérience ce qui peut se cacher de vie sous la poussière et le moisi des cartons d'un minotier.

Moisson fructueuse, qui éclaircit quelques problèmes d'une biographie obscure encore en plus d'un recueil, détermine d'une façon à mon avis péremptoire la maison où l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* a « vu le bonheur », et nous introduit dans l'intimité d'un passé que les prestiges de l'Enchanteur ont fait un peu le nôtre à tous ; où l'éprouvant se joint au pittoresque amusant et les fleurs les plus imprévues aux épis ; dans laquelle enfin l'auteur a fait ses choix avec le tact et la sûreté d'un vieux praticien du genre.

Moisson vivante aussi, parce que, en nous emmenant « faire un voyage dans le passé de son pays », Mme P. Salonne a mis à son rôle de guide son cœur de poète et son talent de romancière. Non qu'elle ait « romancé », justes dieux ! l'enfance de François-René ! Mais solidement appuyée sur une documentation précise, elle a su faire revivre, avec les résultats, les impressions de ses recherches, et dire en même temps que la vie de ces humbles âmes, les résonnances que ces âmes avaient éveillées dans la sienne.

C'est qu'elle y apporte le don sans lequel il n'y a pas d'historien digne de ce nom, l'esquisse imaginative du cœur, l'amour mélancolique de ce qui a vécu, le goût actif de s'enfoncer au sein des années disparues et d'en ramener parmi les choses et dans les lieux qu'ils ont aimés les pauvres morts endormis dans le silence et l'oubli des vieilles tombes. Don précieux qu'eût aimé en elle le grand Breton et qui donne à son joli talent sa nuance romantique et spécifiquement celle.

Le style de ce petit livre d'érudition probe et séduisant est tel qu'on pouvait l'attendre d'un écrivain qui n'a plus à prouver les qualités que la nature lui a heureusement départies ni le métier, savant quoique caché, dont elle sait les mettre valeur. On retrouve aux *Dames de Plancoët* la facilité d'une langue alerte et transparente, la spontanéité de l'image, l'art de « ressusciter d'un mot les silhouettes vieillottes », la justesse de formules précises et pleines, l'adresse experte à passer du réel à la citation et de la réflexion émue à la malice du trait jeté la souplesse à fondre dans une trame assez solide pour

(1) *Chateaubriand et les Dames de Plancoët*, par Marie-Paule Salonne, illustrations de Louise Salonne et documents inédits. 1 vol., 12 fr., aux Éditions O.-L. Aubert.

paeter jusqu'à de longs textes de contrats, les tons les plus variés : la sensibilité, la verve, l'esprit, un réalisme discret et l'accent du terroir qui donnent à cette histoire de ce que M. Jérôme Tharaud appelle « une trinité charmante, un pupon, une grand-mère et une nourrice », son parfum de gracieuse et vraie rusticité.

Les réserves ne sont pas grand chose : deux ou trois appellations inexactes, un peu de fatigue à suivre dans un des derniers chapitres une généalogie féminine, le sacrifice délibéré de l'ordre chronologique à l'ordre sentimental, qu'il n'était peut-être pas impossible de concilier avec l'autre.

Tendresse du passé, amour de l'enfance, sentiment profond de la nature bretonne, avec une

pointe assez poussée de romantisme : Mme M.-P. Solome a mis beaucoup d'elle-même dans un sujet qui s'offrait absolument neutre. Elle y a encore ajouté quelque chose, dont elle a glissé l'aveu dans un coin de chapitre : le culte, nourri dès les jeunes années, de celui qui fut l'Échangeur.

« Avant de l'étudier, je l'ai aimé, avant de le connaître, je l'ai vu... Avant de penser à lui comme à un auteur mort, j'ai eu le sentiment de sa vie ardente et romantique. Je lui ai dédié mes premiers vers et c'est pour cela que j'ai voulu lui consacrer ce livre. »

C'est pour cela aussi que le livre est charmant.

Georges COLLAS.

LES LIVRES ET LES REVUES

Les livres qui, en ces dernières années, ont eu, peut-être, le plus de faveur auprès des lettrés, et le moins de succès dans le « grand public », ce sont, je crois, ces romans qui ont splendidement chanté l'âme et la sève de nos campagnes... Mais les paysans eux-mêmes n'apprécient point ces sortes d'ouvrages (ils préfèrent les romans qui les font vivre « en ville » par l'imagination !) et le public populaire des villes ne se soucie guère des paysans... Tout compte fait, les lecteurs des « romans de terroir » ne forment qu'une petite part de l'éclat.

Néanmoins, les romanciers (et c'est tant mieux !) n'ont pas abandonné la Terre, si riche en tableaux saisissants, si fertile en puissants caractères. Car la vie factice des villes, quelle que soit l'étrange, ou la « nouveauté » des situations, se répète bien vite, en sa pauvre banalité, tandis que l'éternelle Nature offre des ressources plus vastes, jusque dans ses thèmes les plus usés...

LA TERRE A SOIF, par Georges Lubin (Éditions Montaigne, Paris) nous donne, outre le plaisir de saluer une œuvre originale, en soi, et de retrouver en son auteur un ancien collaborateur de l'Y.A., renouveau, l'occasion de vivre intimement avec des êtres simples, passionnément étudiés, et vigoureusement dessinés, et dont les mauvais instincts eux-mêmes ne sont pas sans quelque grandeur... Eh ! oui... L'avarice d'un campagnard lève au gain, mais aussi, d'arr à l'ouvrage, nous est toujours plus sympathique que la cupidité d'un banquier... Et pourtant, l'une et l'autre sont susceptibles de pousser aux mêmes actes monstrueux et d'atteindre à la même férocité exacerbée ! Si le duel du « père Lannou » et de sa nièce de lieu est une magistrale étude du vil intérêt empoisonnant un cœur jusqu'à la mort, LE DERNIER DES BERTHAULT, par

Dominique Dunois (chez Flammarion) nous avait offert dernièrement un cas plus humain encore... mais cependant, plus émouvant ! C'est que le drame se jouait, non plus sur la tête d'un vieillard à demi-moribond, mais sur celle de jeunes êtres pleins de vie et sacrifiés honteusement aux froids calculs d'une aïeule sans entrailles... Les Berthault, jeune couple sain et fort, pour avoir voulu limiter leur descendance à la mesure de leurs égoïstes projets se voient atrocement punis en une suite d'événements qui nous empoignent. Car Dominique Dunois est un grand romancier : un de ceux (rares aujourd'hui) qui nous arrachent de vraies larmes, par la vérité toute simple des drames évoqués.

J'aime moins LA FEMELLE (aux Éditions du « Mercure Universel ») que Charles Boussinat décrit avec une profonde pitié, mais non sans grossièretés inutiles et tirades un peu déclamatoires... Certes, le sujet semble vécu, et la manière très naturaliste dont il est traité ne devrait qu'augmenter notre intérêt pour la malheureuse héroïne, que la vie terrasse sous ses brutalités, et ses servitudes ! Mais peut-être est-ce la « thèse » que l'on sent trop voulue sous la note saignante de l'intrigue et qui empêche toute émotion de se laisser prendre complètement au linceul tragique de celle-ci... Peut-être Zola a-t-il vieilli... et peut-être une certaine emphase est-elle passée de mode, qui attaque, de front notre attention, à coups de grandes phrases, au lieu de la saper, profondément, et sourdement, à la manière d'un Louis Guilloux, par exemple, dont les traits, lucides mais discrets, pénètrent le lecteur peu à peu, sans rien dire...

LES EGARÉS (aux Éditions « Mariage et Famille », 5 frs) nous apportent encore un ton différent dans cette symphonie rurale...

Mlle Phoyeu, qui enseigne, à Rennes, les jeunes élèves infirmières, est, en littérature, sous le pseudonyme de Jacques Grandchamp, le plus charmant médecin des cœurs blessés. Ses romans, en effet (dont L'Ouest-Eclair a reproduit quelques-uns) enseignent une morale resvigilante... Et l'on peut dire que Jacques Grandchamp bénéficie très heureusement de la belle profession de Mlle Phoyeu. N'est-ce pas, du reste, sur les lits de souffrance de ses malades qu'elle a recueilli les déchirantes confidences, et glané ces « tranches de vie » douloureuses dont est faite son expérience de romancier ?... Les EGARÉS ?... Un thème courant, presque banal : le mariage d'un brave paysan avec une folle petite couturière qui fascine le mariage des villes. L'exode du jeune couple à Rennes. La misère. Le vice. Le retour de l'homme fatigué et vaincu au hameau natal qu'il n'aurait jamais dû quitter... Mais tout le talent de Jacques Grandchamp est d'avoir rendu attachant ce thème tant rebattu, ce thème, hélas, éternellement vrai !... Rien n'est « de convention » dans cette petite histoire très simple, qui, quoique strictement « honnête » ne craint pas de signaler certaines turpitudes, comme on signale à un malade les complications possibles de son état. Car Jacques Grandchamp ne veut pas seulement faire « vrai », mais aussi faire moral, et, de ces quatre romans de terroir, que nous venons de feuilleter, c'est ce dernier, sans nul doute, qui est le plus susceptible de ramener les lecteurs à l'amour de la Terre et de la vie rude, mais libre et saine, des champs.

Et maintenant, voici pour les enfants trois petits livres fort aimables : POMME D'API ET RIQUETTE (6 frs, Éditions de la « Vie Contemporaine ») par Mlle Marguerite Milon, dont nous avons déjà analysé les poèmes de Bretagne adoptive, et qui, en dehors de la poésie se consacre à l'éducation des petits. L'institutrice se retrouve, en effet, dans cette histoire pleine de fantaisie, où la pédagogie pourrait reprendre ses droits imprescriptibles.

LES SOUVENIRS, de Bilboquet (Alean, éditeur) ne sont pas moins divertissants ! Peut-être ne sont-ils pas très moraux, comme le dit Paul Reboux, dans sa spirituelle préface ?... Car Bilboquet est un petit garçon déboussonnant, qui a voulu, dès son âge le plus tendre, suivre sa vocation et « vivre sa vie », en dépit des conseils de ses parents... Et il en a été brillamment récompensé, par le sort... ce qui n'est pas du tout conforme à la norme des histoires pour enfants : « la désobéissance est toujours punie... » Il est vrai que François Bontemps dédié ces « Souvenirs » à sa mère, en un acte de contrition affectueux, qui lui fait pardonner toutes ses escapades ! Illustré par Pinchon, ce joli livre amusera les petits amis de Bilboquet, qui est lui-même un grand ami de la Bretagne...

LE PETIT MARCHAND DE CAILLOUX, de Louis Lefebvre (L. de Gigord, éditeur, Paris) est un livre plus fin, plus lyrique, plus normal aussi. Mais c'est le livre d'un poète, et, même, du poète de l'amour paternel ! On se souvient que M. Louis Lefebvre, romancier connu, et conférencier apprécié, est l'auteur d'un très beau recueil, vraiment unique en son genre, « Notre », dont la facture, sobrement classique et harmonieuse, égale en finesse la profondeur des sentiments...

LA CLEF DES NOMS, par Jaffrennou-Taldir (Éditions de « Psyché », Hengal, Paris, 10 frs). Parle de cette brochure documentaire, préfacée avec tant de verve par Georges Maurevert, un grincheux me disait, à peu près, l'autre jour : « c'est une clef qui ne fait pas lever toutes les serrures, mais qui enfonce quelques portes ou « verrous... » Il voulait exprimer, sans doute, qu'on y trouve des étymologies déjà connues, et qu'on y cherche en vain d'autres qu'on voudrait bien connaître ?... Évidemment... Mais c'est là le sort de bien des livres de science, et si quelque confrère breton prépare en ce moment, nous dit-on, un ouvrage similaire destiné à compléter, ou à contredire celui-ci, attendons, pour en juger, d'avoir lu la controverse... Mais, en attendant, étudions celui de Taldir, qui nous semble présenter bien de l'intérêt quand même ! Rien n'est passionnant comme la philologie, et pour ma part, je donnerais, pour cette « clef des noms », si mince qu'elle soit, bien des romans de 300 pages, qui ne nous ouvrent rien du tout... pas même le désir d'en lire un autre sur le même sujet.

L'AUBE ET AU GRÉ DU VENT (aux Éditions de « Poésis », Brest, 10 frs). Voici, de Claude Sélam (qui par son goût des grands voyages et ses doubles dons artistiques s'apparente un peu à notre Claude Dervenn), des pages de vers et de prose, que l'auteur illustre elle-même de bois-gravés. Une âme sensible s'y révèle, et qui a su mettre (nous l'en félicitons !) le mors salubre du rythme classique aux flots caillots de sa sensibilité et de son imagination.

QUAND J'PARLE TOUT SEUL, par Jean Narsache (aux Éditions Albert Lefevre, Montréal). Jehan Rickus n'est pas mort !... Le voici ressuscité dans ce beau recueil de luxe, illustré, qui me vient du Canada, et qui réédite « Les soliloques du Pauvre », en moins amer, et en plus chrétien peut-être, car ce n'est pas un gueux de Paris qui parle, c'est un gueux de Montréal, attaché au Bon Dieu qu'il invoque avec une familiarité touchante, et aux traditions du bon vieux temps, qu'il défend contre les riches d'aujourd'hui...

...non, moi j'ai pas un communisme, j'ai pas non plus pour les Unions, j'ai pas d'mal aux rapalaises et j'aille pas contre les patrons...

BRETAGNE

N'empêche qu'il donne aux grands de ce monde, aux fétards et aux « égoïstes » des leçons, lancées comme des giffles, qui sont aussi justes que... sévères. Et ça se termine par une méditation sur la mort, d'une philosophie concise :

...ça sert à rien d'faire du châtige !
Faudra tous finir par finir,
vu qu' la vie, — y a pas d' tortillage —
c'est l' temps qu'ça nous prend à mourir !...

Un frère bien émouvant, dans son argot ironique et sa forme fruste, plus chargé d'émotion, de pensée, et même de poésie, que bien des poèmes louagement ciselés...

Et, pour terminer sur cette note originale, je mets encore à une autre fois les recueils plus... académiques, qui attendent patiemment leur tour.

Marie-Paule SALONNE.

— Dans l'illustration du 20 janvier, M. Louis-Richard Monnet a commenté de fort belles aquarelles de Maurice de Beque sur les Phares de la Pointe du Finistère :

« Debout sur le rivage où, surgis de la vague, les phares ne sont, le jour, que de hautes et minces tours portant à leur sommet dans la cage miroitante de leur lanterne, une flamme assoupie.

« Tel appareil, à l'extrême pointe du Finistère, celui de Saint-Mathieu. Posé sur l'assise épaisse d'un massif soubassement circulaire, il élève à quelques vingt-cinq mètres son long fuseau que surmonte une lanterne coiffée d'un dôme. Tour blanche parmi les ruines d'une vieille abbaye, le phare s'érige entre un calvaire de granit et le chevet de l'église, dont le chœur est demeuré intact, beau témoignage du style du xiii^e siècle. Et rien de plus logique que cette place quand on se rappelle que, fort probablement dans l'antiquité, les temples avaient assumé la fonction tutélaire d'établir des feux sur les rivages des mers et aux points dangereux pour les navigateurs. Ainsi s'expliquent de façon rationnelle le nombre vraiment considérable des sanctuaires antiques situés à l'extrémité de promontoires ou dans le voisinage d'une côte horridement découpée. L'Abbaye et le phare de Saint-Mathieu sembleraient donc obéir à une tradition... obscurément transmise. »

— La Revue Universelle du 15 janvier dernier a consacré une étude au combat de Saint-Cast. Nous en extrayons le passage suivant :

« Au cours d'un combat livré sur la plage de Saint-Cast, le 11 septembre 1758, se produisit un curieux épisode qui nous est rapporté, dans les termes suivants, par le petit-fils d'un témoin oculaire : « La compagnie de miliciens bretons de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon marchait contre un détachement de montagnards gallois

qui s'avancait à quelque distance du lieu du combat en chantant un air national, quand tout à coup les Bretons s'arrêtèrent stupéfaits ; cet air était un de ceux qui tous les jours retentissent dans les bruyères de la Bretagne. Ils cédèrent à l'enthousiasme et entonnèrent le même refrain. Les Gallois, à leur tour, restèrent immobiles. Les officiers commandèrent le feu, mais c'était dans la même langue, les armes tombèrent des mains, et les descendants des vieux Celtes renouvelèrent, sur le champ de bataille, les liens de fraternité qui unissaient jadis leurs pères. »

— A propos d'une paisible denture parisienne de la rue Chaptal, qui fut la maison du peintre Ary Scheffer, Mme Henriette Faichari raconte, dans un hebdomadaire littéraire, comment Renan fut amené par Augustin Thierry dans le salon de l'artiste.

Ary Scheffer donnait asile à une nièce, Cornélie, qui n'avait pas vingt ans quand le jeune écrivain parut pour la première fois, rue Chaptal.

Séduite, moins par le physique un peu triste du jeune homme, que par l'éblouissante vie que prenait son visage et ses yeux bleu-vert lorsqu'il parlait, Cornélie Scheffer ressentit de cette première rencontre, une impression ineffaçable. Ernest Renan devint l'hôte assidu des vendredis de la rue Chaptal. Cependant Cornélie s'étonnait de la lenteur de la demande en mariage.

C'est qu'un drame secret, violent, avait éclaté entre temps, rue du Val-de-Grâce, entre Ernest et Henriette Renan, qui ne pouvait admettre d'autre femme qu'elle-même dans la vie de son frère. Un jour, à bout de forces, las d'essayer de perpétuelles récriminations, Renan annonça rue Chaptal qu'il ne reviendrait pas...

Il y revint pourtant, car Henriette devant le chagrin de son frère, fut prise de remords et courut elle-même rue Chaptal annoncer à Cornélie Scheffer qu'elle lui rendait son fiancé. Et le mariage eut lieu le 13 septembre 1856.

MARINE

La brume grise, opaque, est un linceul de mort. Silencieux, soudain, un trois-mâts, dont le dôme surgit mystérieux. Est-ce un bateau fantôme ? Un Islandais perdu qui recherche son port ?

Le port, bays de paix où la femme s'endort. Oh l'odeur des ajoncs sur les toits lourds de chaume. Se mêle, adoucissante, à l'âtre et cher arôme. Des algues sur le sable et du godron trop fort.

Le mâle au petit jour, les filets bruns qui sèchent. Et les soies de marée aux entrées fous qui fêchent. Sur les pierres du quai les gros anneaux recouillis.

La chair s'étonne offerte par l'ennemi. A monté le chemin des bûchers mouillés. À l'Islandais perdu, qui s'en va dans la brume...

VILLÉ DE BELLAÏG.



VIEILLE CHAPELLE (Tableau de Géo Pincemin)

TERRE DE BRETAGNE

Alain Le Gonnic, officier à bord du « Ménélas » se trouvait au Tonkin, à Haïphong, pour préciser, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de sa vieille mère.

Dix ans de navigation n'avaient pas altéré son affection. Cependant, cette nouvelle brisait le seul fil qui le rattachait encore à cette vieille terre de Bretagne que jadis il avait aimée avec une dévotion toute celtique.

Il ne se hâta donc pas de retourner en France pour y régler la succession de la défunte.

Ce n'est que quelques mois plus tard qu'il débarqua à Brest.

Depuis dix ans qu'Alain avait quitté son village natal de Ploumanac'h c'était à Brest que la mère Le Gonnic venait l'attendre chaque fois qu'il revenait en France.

Le souvenir de la vieille Bretagne, de son visage frippé et accueillant flottait dans les longues rues grises que des groupes de marins animalent et aussi le long des quais encombrés du vieux port militaire. Un cabaret devant lequel il passa, évoqua leur dernière rencontre. Il entendait encore sa mère lui dire avec timidité :

— Dis... Alain, reviens au village. Donne moi cette dernière joie avant de mourir.

Et elle avait ajouté :

— Surtout, ne crains rien, on ne t'en veut plus guère là-bas...

Il éprouvait toujours une joie si grande et si saine à contenter la bonne vieille. Cependant, il refusa avec obstination.

Alain pressa le pas. Il avait hâte de quitter cette ville. Il prit le train pour Lannion où habitait le notaire de la famille. Ses intentions étaient précises. Il prendrait connaissance du testament, donnerait ses instructions au notaire pour la vente de la maison de Ploumanac'h et de tout son mobilier. Ensuite, il irait à Paris attendre l'ordre de rappel avant le prochain départ du « Ménélas ».

Dix ans passés sur les mers lointaines, sous des climats que l'hallucinante beauté de la nature tropicale faisait paraître à peine moins cruels avaient effacé dans l'esprit du marin l'image de la petite maison où il était né.

Un billet annexé au testament vint lui rappeler qu'il existait là-bas dans la pièce basse et sombre de l'antique logis de très vieilles choses pieusement conservées par Le Gonnic pour les transmettre à leur descendance.

Alain ne songea pas à se soustraire à un devoir

filial devant lequel aucun de ses ancêtres ne s'était dérobé.

Il partit pour Ploumanac'h. Quand il revit la grève avec ses énormes blocs de granit rose, son phare si petit sur l'énorme falaise puis l'écran mouvant de la mer d'émeraude sous l'azur éclatant du ciel, alors ce marin blasé et tétu se sentit pour la première fois envahi par des regrets. Il songea à son départ brusque d'il y a dix ans. Il était fiancé à Yvette Chardelec. Les deux jeunes gens s'aimaient et leur mariage avait été fixé à une date toute proche.

Mais une promenade qu'Alain fit à Perros-Guirec, la plage mondaine voisine de Ploumanac'h, devait avoir sur la destinée du jeune homme une influence fatale.

Une parisienne frivole rencontrée au Casino et qui cherchait à tromper son ennui, ne rencontra aucune résistance chez cet enseigne de vaisseau dont la jeunesse la flattait. Elle sut éveiller en lui des sensations nouvelles ; aussi lorsqu'elle lui demanda de la suivre, le trouva-t-elle sans défense.

La fugue d'Alain suscita une folle indignation dans Ploumanac'h. Sa conduite fut jugée sévèrement. C'est du moins ce qu'écrivait la mère Le Gonniec dans une lettre qui attendait Alain à Dakar où il débarqua un mois plus tard. Il avait oublié la Parisienne mais le souvenir d'Yvette demeurait vivace en lui.

La lettre de sa mère lui fit mieux comprendre l'étendue de la faute commise. Il la jugea irréparable. Il croyait connaître les Bretons et il sentait l'instabilité de lutter contre leur rancune qui lui paraissait implacable.

Cette rancune tenace, il la redoula pendant ces dix années d'absence.

Mais le voici de retour. Il marche la tête baissée comme un enfant surpris en défaut et cependant plusieurs fois l'envie lui prend de s'arrêter pour contempler la petite baie où s'éleva le naïf oratoire de Saint-Guirec ou bien encore les vieux chaumières décrépies, rouges, de la maison des Le Gonniec.

De vieux pêcheurs se sont groupés à proximité de la maison des Le Gonniec. Lorsqu'ils aperçoivent Alain, ils le saluent et se rangent pour le laisser passer. Le navigateur est surpris. Sa main tremble légèrement en poussant la lourde porte de chêne.

Dans l'unique pièce du logis, il est d'abord suffoqué par une odeur âcre et pénétrante. Vite, il ouvre les fenêtres, puis il s'assied, légèrement étourdi.

Tout est disposé comme autrefois et il s'étonne de ne pas voir au coin de l'âtre la silhouette courbée de sa vieille mère.

— Comment ai-je pu vivre si loin de tout cela, songe Alain.

Il se lève et se dirige vers le petit lit clos, haut perché près de la cheminée. Il écarte doucement les volets, puis les rideaux de l'éclaire dénuant

les couchettes superposées avec leurs gros draps de lin rugueux d'une blancheur éclatante.

Le désir de revoir dans tous ses détails familiers le décor de son enfance pousse Alain vers une massive armoire.

Il y retrouve des coiffes, puis les gilets étagés, les braies en toile fine et le large chapeau à bords d'argent que son grand-père portait les jours du Pardon de Notre-Dame de la Clarté.

L'inspection d'Alain est longue. L'heure qu'il avait fixée pour son départ a retenu, mais il a perdu toute envie de s'en aller.

Cependant les joies imprévues qu'il vient d'éprouver l'inquiètent un peu. Il craint d'être trop ému pour être sincère.

Alors il décide d'aller se promener un peu, aux environs. Au dehors, devant les portes, quelques pêcheurs bavardent. Alain se dirige vers la bande où frissonnent les ajoncs. Quelques arbres tardifs, ploqués par le vent ponctuent l'horizon.

Au tournant de la route, une silhouette de femme apparaît. Alain veut faire demi-tour, car il a reconnu Yvette. Mais il est trop tard, elle l'a aperçu. Son regard trahit d'abord un étonnement douloureux, puis s'adoucit et se dérobe sous les longs cils qui s'abaissent.

Le visage d'Yvette a gardé la fraîcheur et surmonte cet air incomparable de douceur qui donnait à sa grâce quelque chose de si attachant.

— Bonjour Yvette, dit Alain.

La jeune femme le regarde fixement. Dans ses yeux, aucun reproche.

— Bonjour Alain, répond elle.

Le navigateur s'arrête. Yvette également.

C'est en rougissant qu'elle serre la main que lui tend celui qui fut son fiancé. Tous deux sont si émus qu'ils n'échangent d'abord que des paroles banales.

— Vous allez à Trégastel, dit Alain. Je vais vous accompagner si vous le permettez.

Yvette ne répond pas, mais un mince sourire entrouvre ses lèvres.

Autour d'eux la bande déserte s'étend à perte de vue. Ils marchent côte à côte. Alain raconte sa vie de marin, puis son retour à Ploumanac'h et enfin la joie inattendue qu'il éprouva dès qu'il eût franchi le seuil de sa vieille maison.

Il se fait brusquement. Il vient d'apercevoir un vieux calvaire au coin de la route. Il regarde Yvette qui couche la tête.

— C'est ici que je vous ai dit pour la première fois que je vous aimais dit-il.

— Ne me parlez pas de cela, répond elle.

Sa voix très faible tremble légèrement.

Ils marchent longtemps sans dire un mot, puis soudain la voix d'Alain s'éleva inquiète.

— M'avez-vous pardonné, Yvette ?

— Il y a longtemps que je vous ai pardonné, Alain.

— Cela vous a peut-être été facile car sans doute en aimez-vous un autre ?

— Je n'ai jamais aimé que vous.

Puis, craintivement, elle demande :

— Pourquoi ne posez-vous ces questions ?

Alors Alain lui prend la main et murmure :

— Yvette, lorsque je vous ai revue, j'ai compris que le bonheur que je vous ai revu, j'ai compris que je ne le trouverais que près de vous, dans cette vieille maison où je suis né.

Ils ralentirent le pas. Alain tenait toujours la main d'Yvette blottie dans la sienne. Une question brûlait les lèvres du marin. Timidement, il la murmura :

— Mais, Yvette, avez-vous confiance dans le grand compte que je suis ?

Timidement aussi, il leva la tête et dans les yeux de la jeune fille, il lut la réponse qu'il n'osait espérer.

FRANÇOIS WALTER.

EN BRETAGNE

— Lors d'une dernière réunion de la Société Archéologique du Finistère, M. Oues a donné lecture d'une pièce fort curieuse, copiée aux Archives départementales parmi les papiers d'un procès engagé entre Jacques Barbier, sieur de Kernao, en Ploudaniel, et les sieurs de Kerguen et du Poulpry. Ceux-ci ayant produit des témoignages, l'avocat de leur adversaire les récusa pour cause d'indignité, en traçant d'eux un tableau aussi pittoresque que peu flatteur. L'un est débauché, « désespéré, ivrogne », employant son revenu en plates de vin, vendant pour boire jusqu'à la coquette du lit conjugal et les vêtements de sa pauvre femme, ayant si cruellement battu celle-ci, qu'il l'avait surpris enlevant du blé de ses champs, qu'il l'a laissée pour morte sur la place. Un autre est laverrier louché, ayant tenu breffan et « maison de mauvaise école » à Morlaix. Un troisième a volé une tasse d'argent à la foire de La Martyre.

Un quatrième est « affronteur, menteur, imposteur », fielle ivrogne par surcroît, qui réduit les siens à la mendicité. Un cinquième a été fouetté pour vol par le bourreau de Carhaix, et porteur « inscrit sur le dos à coups de corde l'histoire de ses deux faizts ». Un sixième a commis tant « d'extorsions, exactions, voleries et brigandages » que le dernier supplice suffirait à peine à les expier. D'autres sont « grands ivrognes et larons », mendiants, vagabonds, fainéants, hommes mal renommés, d'intelligence avec des voleurs publics, vivant licencieusement, « à l'œil miand et tenant subject le pauvre peuple ».

On dirait vraiment que les parties de Jacques Barbier ont fait appel à tout ce qu'il y avait de plus crapuleux à Ploudaniel pour déposer contre lui. Deux prêtres même ne sont pas à l'abri de ses censures. Et leur reproche de hantier journellement les tavernes, et de s'être battus si furieusement un jour dans la chambre haute de l'une d'elles que leur sang coulait à travers les fentes du plancher.

À la même époque, le P. Le Nobletz, habitant Ploudaniel, se croyait « non parmi des chrétiens, mais au milieu de Turcs et Sarrazins ». Ce

sévère jugement corrobore les imputations du sieur de Kernao, que confirme encore une ordonnance de Messire Louis Le Jacobin, chanoine, grand vicaire et officier de Léon, en date du 5 mai 1618, par laquelle il suspend a *divinis* cinq prêtres de Ploudaniel, convaincus d'ignorer leur catéchisme et de se mal conduire.

— M. Pierre de la Gorce, de l'Académie Française, est décédé, le 3 janvier dernier, à Paris, à l'âge de 87 ans. M. de la Gorce était Breton de naissance. Il avait vu le jour à Vannes. Après avoir fait de fortes études littéraires et juridiques, obtenu le grade de docteur en droit, il avait débuté comme juge suppléant, à Rocroi, en 1872. Substitut à Montreuil, puis à Béthune et à Saint-Omer, il avait démissionné en 1880 à la suite des décrets sur les congrégations. Après avoir exercé quelques années la profession d'avocat, il se consacra aux études juridiques. Son premier ouvrage : *Histoire de la Seconde République française*, parut en 1887 et fut extrêmement remarqué. Sept ans plus tard, il commençait la publication de son œuvre capitale : *Histoire du Second Empire*, et deux ans après l'apparition du septième et dernier volume ; le 8 juin 1907, l'Académie des sciences morales et politiques l'admettait dans sa section d'histoire, en remplacement de Paul Guiraud. Enfin, l'Académie Française, qui lui avait décerné en 1895 le prix Alfred Née et en 1900 le grand prix Gobert, l'élu, le 12 février 1914, au fauteuil de Thureau-Dangin, l'historien de la monarchie de Juillet, dont son œuvre constituait chronologiquement la suite.

Parmi les autres ouvrages d'érudition dus à M. de la Gorce, citons encore : *Histoire religieuse de la Révolution, la Restauration et Louis XVIII*, et *Charles X* publié en 1918.

— Nos lecteurs connaissent depuis longtemps M. Yves-René Creston.

Notre vaillant et talentueux compatriote a fait à la Galerie Charpentier, à Paris, une exposition remarquable des toiles qu'il a rapportées d'une croisière accomplie au Groënland à bord du *Pourquoi Pas ?*, avec le Commandant Charcot.

« Son talent de dessinateur et de peintre, nous écrit M. Armand Beaulieu, lui a permis de tirer

BRETAGNE

pari et le meilleur parti de ces immenses physiologies nordiques. Il ne s'agit plus là de simples croquis d'album dont les grands illustrés accompagnent les comptes rendus de croisières, c'est une œuvre de peintre et, à ce titre, cette exposition est une révélation. C'est le paysage arctique dans sa magnificence, avec ses transparences, ses délicates harmonies et sa gamme d'une richesse inouïe. Paysage de légende dont la grandeur et la précision, la fraîcheur et la distinction, s'associent merveilleusement dans une luminosité enveloppante et souveraine. Nulle autre expédition ne pourra se prévaloir d'avoir rapporté un tel ensemble pictural.

— Nous apprenons avec plaisir que notre ami l'excellent statuairiste Louis Nicot vient d'être nommé membre du jury des Artistes français, pour les années 1934, 1935 et 1936. C'est une nouvelle et élogieuse reconnaissance du beau talent de ce brillant artiste, qui s'était déjà vu attribuer l'an dernier la médaille d'or du Salon et décerner la croix de la Légion d'honneur. Qu'il trouve ici nos cordiales et chaleureuses félicitations.

— La Bretagne, en cette année 1934, va commémorer plusieurs grands centenaires historiques :

Saint-Brieuc fêtera, du 1^{er} au 8 octobre, le septième centenaire de la canonisation de saint Guillaume Pinchon, patron de la Ville et fondateur de la cathédrale actuelle. En outre de la partie religieuse, qui sera particulièrement imposante, tout un ensemble de fêtes extérieures est prévu : reconstitution d'un tournoi au XIII^e siècle ; représentation publique, comme à l'époque du Moyen Âge, d'un mystère évocateur de la vie même de saint Guillaume Pinchon ; foire commerciale rétablie dans le cadre médiéval où elle se déroulait jadis sur le parvis et à l'entour des cathédrales, au lendemain des grandes fêtes religieuses ; puis, précédant la procession solennelle de clôture, grand cortège historique reconstitué suivant l'esprit qui animait le Père Mauseir, quand il rénova, au XVIII^e siècle, les grands parsons de Cornouailles. Un Comité, composé des personnalités de la Ville, sans distinction de parti, vient d'être formé pour veiner à bien, d'accord avec les autorités religieuses, cette grandiose manifestation.

— Saint-Malo célébrera au cours de l'été le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. L'entreprenant marin avait une première fois quitté Saint-Malo le 30 avril

1534, avec deux bâtiments de 60 tonneaux et 122 hommes d'équipage. Le 10 mai suivant, il était à Terre-Neuve, mais le mauvais temps étant survenu il dut rebrousser chemin sans avoir atteint son but. L'année suivante, en revanche, le 19 mai, il partait de Saint-Malo sur le navire la *Grande Hermine* qu'il commandait, accompagné d'un autre navire moins important, la *Petite Hermine* et du gallion *L'Emerillon*. C'est le 26 juillet 1535 que les trois navires, d'abord séparés par le mauvais temps, se retrouvèrent à l'embouchure du Saint-Laurent.

— Le 24 juin, les Amis du Mont Saint-Michel fêteront le V^e Centenaire de la « Très Glorieuse Journée du 17 juin 1434 », au cours de laquelle les Chevaliers Montois réussirent victorieusement à l'attaque de la flotte anglaise, venue pour donner l'assaut final à la « Merveilleuse abbaye-citadelle-forteresse, où d'un rythme toujours égal bat le cœur de la France ». D'un ancien récit de cette journée nous extrayons les lignes suivantes :

« Les Anglais, qui depuis 1422 sont installés dans la contrée se sont approchés du Mont et l'investissent complètement. Ayant préparé depuis de longs jours une grande attaque, qu'ils estiment irrésistible, ils donnent l'assaut aux murs de la cité.

« Les Chevaliers fidèles au Roy Charles VII entourés de leurs hommes d'armes font bonne garde sur le rempart ; l'attaque est vive, la défense est ardente, elle devient désespérée, quand les défenseurs, en fin de journée, sentent faiblir leurs forces et voient grandir l'audace des assaillants, déjà dix fois supérieurs au nombre.

« Brèche est ouverte par l'ennemi ; bientôt il sera maître de la ville, mais arrivent à la rescousse tous les bourgeois de la cité, les serfs, les clercs et les Moines de l'abbaye, si bien que le Capitaine d'Estouteville et ses Chevaliers, saisis d'une ardeur nouvelle, reprennent le dur combat. Tous unis dans un effort suprême, bontent l'ennemi hors de la ville.

Tous les descendants des preux montois de la guerre de Cent ans, assemblés par les soins des Amis du Mont Saint-Michel, fêteront donc, en l'église de cette abbaye millénaire, cette journée qui donna le signal de la retraite des armées anglaises.

— L'Union Régionaliste bretonne célébrera par de belles fêtes, qui auront lieu à Brest, du 1^{er} au 9 septembre 1934, le XI^e Centenaire de la fondation de cette ville par saint Gonvelou et de l'indépendance de la Bretagne assurée par le roi Nannéus.



- FOUGÈRES. Garage U. A. F.
- RENNES... — TOMINE
- ST-MALO... — DUFOUR
- VITRÉ... — TROPET
- DINAN... — LANGIEN, à Dinard
- LANNION... — NEUMAGER
- LOUDÉAC... — BOUDARD
- ST-BRIEUC... — NEUMAGER
- BREST... — Succursale Citroën
- MORLAIX... — MERER
- QUIMPER... — LE BOURHIS
- ORIENT... — LE BOURHIS
- PLOERMEL... — SÉRAZIN
- VANNES... — TOMINE



TEISSAGE MÉCANIQUE DE TOILES
& LINGE DE TABLE
BLANCHIMENT
SUR PRÉ

LUCIEN HAAS

Maison de Vente: 23, Bd Bonne-Nouvelle
PARIS (2^{me})

Telegrammes: Haséfil-Paris. Tel.: Central 64-90



LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE
avec ou sans inscriptions tissées
TOILES — DRAPS — TAIES

**RÉFÉRENCES
DE LA MAISON LUCIEN HAAS**

EST LA PLUS ANCIENNE
SPECIALISÉE DANS LA
FABRICATION EXCLUSIVE
DES TOILES ET DU LINGE
DE TABLE POUR HOTELS
CONNAIT, PAR CONSE-
QUENT MIEUX QUE TOU-
TE AUTRE LES BESOINS
DES HOTELIERS ET LES
QUALITÉS QUI LEUR
CONVIENNENT

FONDÉE EN 1872

DISPOSE TOUJOURS D'UN
STOCK IMPORTANT DANS
LES ARTICLES COURANTS
DE SA FABRICATION ;
PRODUIT GRACE A PLUS
DE 50 ANS D'EXPERIENCE
LES MEILLEURES QUALI-
TES AUX PRIX MINIMA

IMPRIMERIE ARTISTIQUE DES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

TREIZIÈME ANNÉE
Nouvelle Série

MAI-JUIN 1934
NUMÉRO 115

BRETAGNE

O.-L. AUBERT
DIRECTEUR-FONDATEUR
11-BREIZ, SAINT-BRIEUC

5 FRANCS

BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne

Chèque Postal Rennes 31-25

(Paraissant tous les deux mois)

Téléphone 1-01

Registre du Commerce — Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT (T-BREIZ) Avenue du Palais — Saint-Brieuc

XIII^e Année (Nouvelle Série) — SOMMAIRE DU NUMÉRO 115 (Mai-Juin 1934)

LES COSTUMES BRETONS (X) : Le Pays Gallo, par O.-L. AUBERT (37 illustrations). — **JOSEPH LOTH**, par Job LE BIHAN (1 illustration). — **TREGUIER**, poésie, par Edouard BEAUFFILS (1 illustration). — **LE CHATEAU NATAL DE GILLES DE RAIZ**, par Jacques POHIER (2 illustrations). — **AU PORT-BLANC**, par VIEFA DE BELLAING (4 illustrations). — **LES ŒUFS DE PAQUES DE ROSE DES VENTS**, par Anatole LE BRAZ (1 illustration). — **Livres et Revue**, par M.-P. SALONNE (1 illustration). — **Le VII^e Centenaire de Saint Guillaume**, par HOEL (2 illustrations). — **Un Prêtre de Police breton**, par Auguste DUPOUY. — **La Société d'Etudes du Finistère**, par J. DE TRIGON (1 illustration). — **En Bretagne** (2 illustrations).

PRIX DE CE NUMÉRO : 8 francs

Abonnements : Bretagne 40 fr. ; Hors Bretagne : 42 fr. ; Etranger : 60 fr.

Chemins de fer de l'Etat

Chemins de fer de Paris à Orléans

Voyagez confortablement en lits-toilette ou en couchettes

Des compartiments comportant deux lits avec draps et une toilette sont mis à la disposition des voyageurs de 1^{re} classe entre Paris et Brest dans les trains n^{os} 501 et 509 (départ de Paris-Montparnasse à 20 h. 30 et de Brest à 20 h. 35), entre Paris et La Rochelle dans les trains 781 et 780 (départ de Paris-Montparnasse à 21 h. 50 et de La Rochelle à 21 h. 30).

Le prix de ces lits-toilette est peu élevé : 65 francs en hiver. En outre, le porteur d'un billet de 1^{re} classe peut louer le compartiment tout entier, s'il désire être seul, en acquittant en plus de son billet de 1^{re} classe le supplément pour les deux lits-toilette.

Sur tous les parcours de nuit de grandes lignes des couchettes en toutes classes sont également mises à la disposition des voyageurs. — Profitez des prix réduits de la saison d'hiver : 1^{re} classe : 34 fr. ; 2^e classe : 27 fr. ; 3^e classe : 22 fr. 75. Renseignez-vous dans les gares du Réseau de l'Etat.

Paris Saint-Lazare à Londres

Le jour, le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Neuhaven (Restaurant à bord).

La nuit, 1^o Service le plus confortable, Le Havre-Southampton (3 fois par semaine dans chaque sens) ; 2^o Service journalier rapide et économique, Dieppe-Neuhaven.

Toutes classes (chemin de fer et paquebot) par Dieppe-Neuhaven.

1^{re} et 2^e classes (paquebot) par Le Havre-Southampton.

Compartiments-couchettes toutes classes de Paris-Dieppe et vice versa.

Se renseigner : à la Gare de Paris-Saint-Lazare (Bureau des Renseignements) ; au Bureau du Southern Railway, 13, rue Auber, à Paris.

Les Bonnes Relations entre la France et le Maroc

Au départ de Paris - Quai d'Orsay

1^o Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re}, 2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidien (wagons-lits, la nuit ; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de trois heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagons-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

2^o Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.

Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3^o Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.

Trains rapides toutes classes ; couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot ou wagon-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire (96 heures de mer). Au départ d'Oran, trains et service automobile directs.

4^o Par Bordeaux et Casablanca.

Service maritime hebdomadaire Traversée en trois jours, par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements, s'adresser aux agences des réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, boulevard des Capucines, et 120, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales agences de voyages.

DELAGE.HOTCHKISS.MATHIS.

LA VALEUR D'UNE MARQUE SE MESURE A LA VALEUR DE SES RÉFÉRENCES

PRÉCONISENT EN EXCLUSIVITÉ L'EMPLOI D'ANTAR L'HUILE DE FRANCE

Grand Hotel des Bains

Tél. 8 DE LA PLAGE DE TRESTRAOU Tél. 6



Vue Générale : Le Casino. — La Plage. — L'Hôtel.

HOTEL DE FRANCE

Saint-Brieuc

TOUT PREMIER ORDRE

LA PLUS BELLE SALLE DE RESTAURANT DE BRETAGNE
Garage modèle dans l'Hôtel — Tél. 2-04

Hôtel de l'Épée — QUIMPER



Tout premier ordre

Téléphone 0-14

BREST

HOTEL MODERNE

100 Chambres

RESTAURANT à la carte
à prix fixe

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

POLLEY, Prop. AURAY Tél. 0-88

ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ

Reconnu par son grand Confort et son Restaurant de premier Ordre
Location d'autos — Garage — Tennis — Jardin
ENGLISH SPOKEN — T. C. F. - A. C. O.

HOTEL DU COMMERCE ET DE L'ÉPÉE

Vannes

TOUS LES CONFORTS

Téléphone 4

G^D HOTEL DE TRESTIGNEL A FERROS-GUIREC



Emplacement unique — Vue splendide
CONFORT MODERNE TÉLÉPHONE 10
Le plus beau coin de la Bretagne — Le plus ignoré

Hôtel du Commerce

Maison GUYON-MOREL

Place Duguesclin — SAINT-BRIEUC

CAFE — BRASSERIE — BILLARD

Repas : Service à la Carte — Téléphone 4-80

ST-BRIEUC - PLACE DUGUESCLIN - Tél. 1-29

La bonne étape

GRAND HOTEL & ANGLETERRE

Tous les confort à des prix très modérés

Carte et prix fixe — Terrasses — Garage

BOUTILLIER, Propriétaire

CENTRAL HOTEL

Face à la Poste
Ouvert en 1844

→ NANTES ←

Tout le confort moderne

RESTAURANT ET CAVE DES PLUS RENOMMÉS

Téléph. 18-91 — Inter 30-29

Hôtel du Pavillon, Lion d'Or & Poste

LEGUIGNIEC, Propriétaire

English spoken AURAY Tél. 15

Tout le confort moderne dans un décor ancien
Service régulier d'auto-car pour Ste-Anne
Chartréuse, Carnac, Loomariaquer

AU CAPRICE

V. HOUÉE, 42, rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

Ses Lainages, ses Soieries sont incomparables

Téléphone 4-85

G^D HOTEL D'EUROPE

MORLAIX - FINISTÈRE PATAULT-THOMMERE L.



RESTAURANT GAZE

TÉL. 22.40
17, Quai Laménais (Hôtel Moderne) RENNES

SALONS GAZE, 13, Rue Poullain Duparc — RENNES

Cave et cuisine renommées — La plus importante Maison de l'Ouest

Pour rester élégante
soyez cliente de

L'Y

RENNES

le grand magasin spécialisé
dans la toilette
de la femme et de la fillette

ROBERT COIFFEUR DE PARIS

Ondulation permanente — Ses Produits de Beauté

GUERLAIN - COTY - HOUBIGANT

Passage Pommeroye — NANTES

Téléphone 119-95 — English spoken

FAIENCERIE D'ART BRETON

J. HENRIOT & Co 15 Récompenses dont 2 Grands Prix
Arts décoratifs Paris 1925
QUIMPER

Maison fondée en 1778

BISCUITERIE RENOMMÉE "CRÊPES DENTELLES"

TANGUY, A QUIMPER

GROS : Boulevard de Kerguelan

DÉTAIL : 5, rue Saint-François et toutes les bonnes Maisons

SURMOULAGE
en vue seule
opérations
ÉTABLISSEMENT
17, Rue du Merle
TÉLÉPHONE 1-3-91

D. FOUCAUD
YANNES
TÉLÉPHONE 2-7-91



AU SCULPTEUR BRETON GOANVIC-BOEDEC

vient d'ouvrir, 50, Cours Chazelles — LORIENT

un Nouveau et Grand Magasin de Meubles Bretons et de Style — Tapisseries
et tout ce qui concerne la décoration

UNE VISITE À NOTRE STAND s'IMPOSE AVANT TOUT ACHAT
Livraison par autos dans toute la Bretagne



(Voir au verso de la Couverture)

LA FONCIERE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN, de l'A.-C. des COTES-DU-NORD et de l'A.-C. du FINISTÈRE.

consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances contre les Accidents et le Vol

Pour renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de **La Foncière, Transports et Accidents**, à :

Brest.....	M. SAVIN	Nantes.....	M. A. DES BEAUVAIS
Chateaulin ...	M. MICHEL	Quimper.....	M. JOUVIN
Dinan.....	M. BARRY	Rennes.....	M. PRIOUL
Douarnenez..	M. QUILLIEN	Saint-Brieuc..	M. DALMAR
Lorient.....	M. PERROUD	Vannes.....	M. MARIUS
Morlaix.....	M. MIOUCEC	Vieux-Marché	M. LE SIDANER

MARION
DÉCORATION
4, et 6, Rue Victor Hugo
RENNES

Sa décorations classique
Ses Intérieurs
modernes et rustiques

Jacques PERRET, D. E. S. C.

14 & 16, Rue de la Monnaie — RENNES
Téléphone 21-05

Dépositaire de la **VÉRITABLE SALAMANDRE**

CHAUFFAGE CENTRAL
par Chaudières, Charbons et Gaz, Fourneaux de Cuisine et Salamandres
DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE ET FROIDE

Dépositaire exclusif des APPAREILS RÉFRIGÉ-
RATEURS ÉLECTRIQUES **LE FRIGÉCO.**

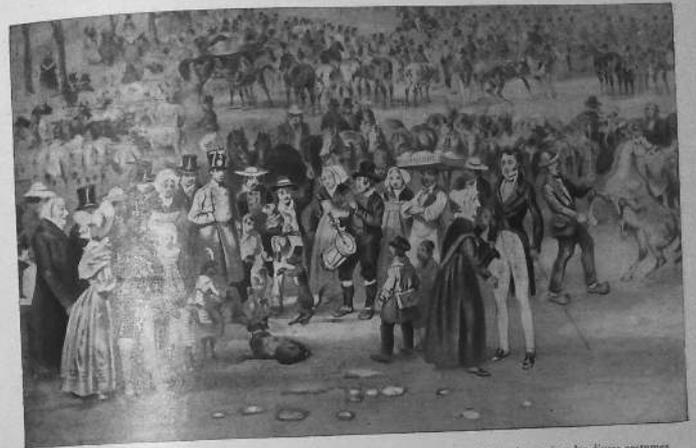
“ LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE ”



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations limitées
Siège Social et Direction Générale : 34, Place de la République
Directeur Fondateur : **G. DURAND — LE MANS**

Assurance Indispensable à tous les Usagers de la Route

Demander détails des garanties et conditions à ses nombreux et compétents représentants.



La Foire des Courses à Saint-Brieuc. (Fragment d'une gravure de Kerangal, vers 1840, où se voient les divers costumes portés à cette époque en Haute-Bretagne.)

LE PAYS GALLO

La question s'est maintes fois posée de savoir s'il n'est pas possible de rattacher le particularisme de certains costumes bretons aux anciennes divisions féodales. Disons tout de suite qu'aucune des suggestions émises à ce sujet n'a, jusqu'ici, apporté les preuves historiques, indispensables à la consécration d'une telle vérité.

Les partisans de l'origine féodale des costumes croient que les grands possesseurs de fiefs ont pu imposer à leurs vassaux une tenue distinctive, comme une sorte de livrée, dont ils auraient réglé l'ajustement et limité le caractère somptuaire par des ordonnances.

A l'appui de leur opinion, ils invoquent la loi somptuaire, la première en date, de 1292, sous Philippe Le Bel, qui, à cette époque — « où tous les rangs étaient confondus, où l'on ne distinguait plus un vilain d'un gentilhomme, où un marchand, un goujat, étaient coiffés comme des seigneurs, où la femme d'un petit artisan semblait une fille perdue » — per-

mettait aux villes d'édicter des règlements spéciaux contre les excès de luxe, « les habits étant la perdition des âmes, la ruine des familles, la subversion de la société ».

D'autres ont pensé que les costumes devaient plutôt correspondre aux circonscriptions des anciens évêchés, avec des modifications de détail pour marquer les archidiaconés. Cette thèse, du fait que les évêchés bretons correspondaient eux-mêmes à des divisions territoriales, limitées par des montagnes et des cours d'eau, paraît plus plausible au premier examen, que celle d'un rapport possible avec des circonscriptions de châtellenies ou de grands fiefs.

En résumé, il semble aussi difficile en l'espèce de déterminer que de nier l'influence de la féodalité, mais si celle-ci eut une autorité vestimentaire quelconque, cette autorité dut cesser, en Bretagne, au lendemain de sa réunion à la couronne de France.

Peu de temps après, d'ailleurs, en 1547, lors de son avènement, Henri II, dans le

but d'unifier le costume français de l'époque, profondément influencé par les habitudes de faste contractées pendant la guerre d'Italie, défendit au peuple de porter « aucune robe de velours, ni d'autres draps de soye de couleur ».

Celui-ci ne pouvait se rebeller contre une semblable interdiction. L'eût-il voulu, qu'il n'en aurait pas eu les moyens. Si l'aïeance avait régné en Bretagne aux ^{xii}^{xiii} et ^{xvi}^{xvii} siècles, il n'en était plus de même au ^{xvii}^{xviii} siècle et les guerres de la Ligue vinrent encore, au ^{xvii}^{xviii} siècle, accroître la misère durant une longue période. Comment le peuple d'alors aurait-il recherché le luxe dans ses vêtements, alors qu'il n'avait pas même de quoi manger ?

La difficulté d'étayer une opinion autorisée, qui ne soit pas contradictoire, sur l'évolution du costume local, vient de ce qu'au cours des siècles passés personne ne s'est préoccupé de conserver des données précises et que les études, entreprises depuis environ un siècle, reposent sur des affirmations impossibles à vérifier, ou sur des hypothèses qui permettent les déductions parfois les plus fantaisistes.

Sans doute, les documents recueillis d'après les monuments authentiques : statues, bas-reliefs, tombeaux, sceaux, monnaies, peintures à fresque, tableaux, vitraux, miniatures, dessins, estampes, remplacent-ils toutes les notes descriptives, mais ces documents ont surtout un caractère national. C'est seulement quand on procède à des rapprochements, comme nous l'avons fait en plusieurs occasions, qu'on s'aperçoit que si certaines traditions héréditaires ont élargi leur champ jusqu'à devenir nationales et mêmes internationales, pour ne pas dire universelles, en revanche, par un concours de circonstances dont les raisons nous échappent, des choses nationales se sont figées sur certains points du sol qui leur étaient propres et paraissent aujourd'hui n'avoir plus qu'un intérêt local.

L'évolution du costume breton n'est, en fait, qu'une toute petite branche de l'évolution du costume en général qui, lui, représente certainement « la plus formidable production qui soit le fait de l'industrie humaine ».

Précisément, quand vint au Congrès de l'Association Bretonne, à Quimper, en 1847, la discussion du rapport de M. de

Goëbriand, M. de Courcy déclara que l'uniformité de vêtue de tout l'évêché de Tréguier et de la partie bretonnante de celui de Saint-Brieuc, méritait en défaut le système de la variété du costume breton, basée sur le particularisme féodal.

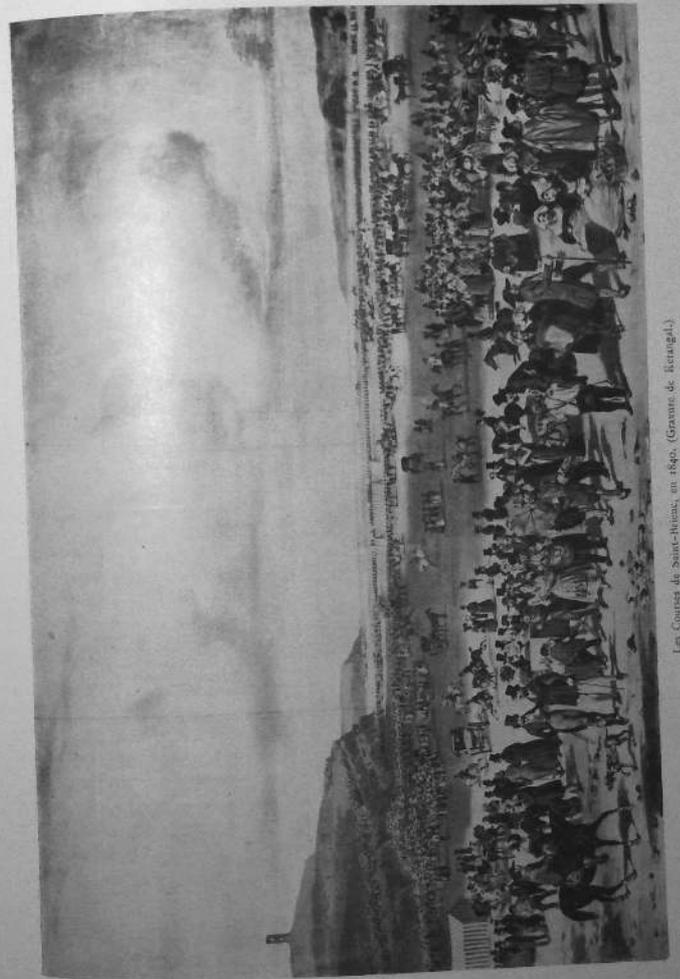
Cette uniformité, remarqua un congressiste, provenait de ce que le costume de Tréguier et de Saint-Brieuc s'était déjà modernisé. On voyait, en effet, de moins en moins, le véritable *à-la-tréguier*, qui s'était porté jusqu'alors depuis Morlaix jusqu'à Paimpol, en s'étendant vers l'intérieur jusqu'à la montagne d'Arzhée, avec, comme limite, au sud, Guerlesquin, Lannéanou et le Cloître.

« Ce vêtement consistait dans l'habit à petit collet. Cet habit qui pouvait se fermer sur le devant, avait des revers ou pattes de la forme de ceux des dragons. Le bas de la coupe verticale était échanuré jusqu'à la naissance des basques. L'étoffe du demi-habillé était ordinairement de toile légèrement couverte de laine gris-brun ou bleu-de-ciel, sur quoi la doublure et les pattes de drap vert ou rouge, tranchaient d'une manière assez avenante. Le gilet court et croisé, entouré d'une ceinture de mouchoirs à carreaux, ne descendait qu'à la hanche. Enfin, la culotte courte, collante, boutonnée au genou, et la guêtre très serrée, boutonnant du haut en bas et garnie d'un couvre-cou-de-pied, complétaient l'uniforme du trégorrois. Je dis uniforme, parce qu'en effet il imitait parfaitement celui des soldats de Fontenoy, pour la coupe et le jeu des couleurs. Je l'ai vu souvent blanc, doublé de rouge » (1).

Cette description est assez confuse dans son ensemble. On sent que son auteur s'adresse à des personnes qui connaissent aussi bien que lui ce dont il parle et qu'il n'a pas le moindre souci de travailler pour les générations à venir. Elle prouve que le véritable sens des choses est un produit du temps et que les conclusions que l'on peut tirer d'une étude des costumes sont toutes différentes aujourd'hui de celles d'autrefois.

Il existe au Musée de Saint-Brieuc — elles se trouvent d'ailleurs également dans bien des maisons — deux gravures qui sont

(1) Rapport de M. de Goëbriand au Congrès de Quimper.



Les Courtes de Saint-Brieuc, en 1840. (Gravure de Kerangal.)

BRETAGNE

L'œuvre d'un certain Kerangal et qui représentent les *Courses de Saint-Brieuc sur l'Hippodrome de Cesson* et la *Foire des Courses sur le Champ de Mars*. Ces gravures datent de 1840. On voit dans chacune d'elles la représentation des vêtements de caractère local, qui se portaient alors en Haute-Bretagne, concurremment avec

cloche à bouillons ou en redingote-blouse. — Ce sont-là « gens des châteaux ou de la capitale », semblent se dire les citadins, les artisans de la ville et même les paysans des environs, qui les regardent passer avec curiosité, mais sans le moindre sentiment d'envie ; tandis que dans le Finistère, Alexandre Bouët le note dans ses commen-



1. Coiffes anciennes : 1. de Loudéac. — 2. de Tréguier, cérémonie. — 3. de Palmpol, entre 1845 et 1850, d'après les lithographies de Lalaise, dans la Galerie Armoricaine.



Coiffes actuelles : 1. de Loudéac, Uzel, Mir, photos Hamonic. — 2. de Tréguier, cérémonie, dessin de Noëlle Couilland, dans l'Anthologie de la Coiffe. — 3. de Palmpol, photo Neardéan.

ceux qui étaient de mode dans les milieux élégants de l'époque.

La forme de ces vêtements locaux, masculins et féminins, ne présente rien de très spécifique, à côté de ceux des gentils-hommes en habit de drap et en culotte de tricot blanc, des bourgeois en chapeau haut-de-forme et en redingote visant à l'allure militaire sous l'aspect civil, des jeunes femmes à la taille serrée, en robe

taillés de la *Galerie Bretonne* d'Olivier Perin, on se moque du citadin, surtout quand son habit trop large, sa culotte trop étroite témoignent qu'il a acheté ses droits de cité dans une boutique assez mal assortie d'objets confectionnés.

On remarque, de ci, de là, un personnage, certainement plus paysan que bourgeois, avec la culotte courte et les guêtres, le gilet descendant plus bas que la taille,

LE PAYS GALLO



1. Paysan de Plosh, — 2. Paysan de Lamballe, lithographies de Charpentier, 1850. — Ces gravures établissent qu'à cette époque la culotte dérivée de la braguette se portait encore dans les Côtes-du-Nord, simultanément avec le pantalon long à pont. Si le costume de la femme de Plosh rassemble par sa disposition ceux du Finistère à cette même date, la jupe relevée de la femme de Lamballe est la stylisation du geste habituel des ménagères des campagnes pour garder des taches leur robe habitée.



1. Jeunes gens de Plouzel, lithographie de Charpentier. — 2. Femme de Plouzel et de Plouhars, lithographie de Lalaise. — Les vestes des Côtes-du-Nord étaient de différentes longueurs, mais ce n'est pas là, comme dans le Finistère et le Morbihan, la particularité d'un canton. Ces différentes formes se portaient concurremment un peu partout. Quant aux costumes féminins, ce sont ceux que nous avons déjà vus au musée de Nantes et que présente l'artisan de Saint-Brieuc, de Loudéac, que nous reproduisons plus loin.

BRETAGNE



Atelans de Saint-Brieuc, lithographie de Lalisse, dans la Galerie Armoricaine. — La jupe est longue, légèrement bouffante, frant vers la crinolette de fait de son montage à petits plis sur la ceinture; le corsage à col fermé, s'orne d'une petite collette de linge; un fichu à franges couvre les épaules; le tablier à piécette est ample et soyeux. La coiffe est la grande coiffe à boucles que portent encore quelques personnes.

LE PAYS GALLO

l'habit de la fin du XVIII^e siècle, carré sur le devant et tombant derrière sur les jarrets. Il a les cheveux longs et un chapeau de feutre à larges bords. Il s'avance une haute canne à la main, ayant toute l'allure d'un bailli du temps de Louis XV. Il y a aussi des fermiers en culotte serrée et même en bragou-braz, en veste courte sans boutons sur le devant, quelquefois doublée de peau de mouton, comme dans l'Argoat, s'ouvrant sur un gilet montant, rappelant le pourpoint.

C'était bien le vêtement traditionnel de la majeure partie de la Bretagne, celui auquel nous avons toujours fait allusion, qui se portait à peu près partout, à la veille de la Révolution, peu dissimblable comme coupe, ajustement, ou qualité des étoffes du bragou-braz et de chupen habituels aux Cornouaillais, aux Douziés du Faouët et de Gourin. Ce costume, de la fin du XVIII^e siècle, sans caractère propre, taillé dans la berlinge à fond brun ou bleu, s'est perpétué dans quelques communes des cantons situés au nord de Saint-Brieuc jusqu'en 1914. A Piédran, Saint-Donan, Ques-

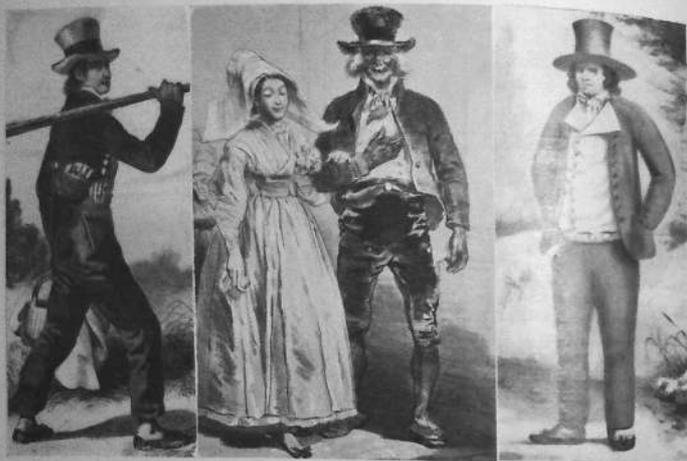
soy, Plorec, Hénon, Moncontour, Lanfains, etc... les femmes surtout sont en majeure partie demeurées fidèles à la vêtue simple, exempte de falbalas inutiles, dédaigneuses des couleurs voyantes, des rubans lamés d'or et d'argent, des corsages et des robes enluminées de fleurs épanouies, des tabliers de dentelle légère ou de soie brodée.

Il n'est donc pas autrement paradoxal d'assurer que la Haute-Bretagne est la contrée qui a le plus tardivement gardé des habits conformes à ce qu'ils étaient autrefois. Il n'existe ici aucune paroisse qui se glorifie d'une mode exclusive, sauf pour la coiffe. On ne trouve aucun de ces multiples ajustements, de ces adaptations du vêtement à la physiognomie du pays qui, dans le Finistère et le Morbihan, précisent une originalité racique. Ce qui demeure, là où la mode des villes n'a pas tout submergé, tout enveloppé du manteau confectionné en série, dans les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure — comme en dehors de la Bretagne, dans l'Anjou, le Maine, la Normandie, l'Orlé-



1. Paysans de Moncontour, Hénon et Quessoy. — 2. Vieilles gens de Piédran, photos H. Hamonic, vers 1890. — La première de ces photos nous montre l'un des derniers bretons de la région de Moncontour, porteur de la cototte courte, la seconde évoque le costume de berlinge à fond bleu ou brun, qui se portait encore, avant 1914, aux environs immédiats de Saint-Brieuc, vers Piédran, Plaintel et Plorec.

BRETAGNE



1. *Payan d'Antrain*. — 2. *Mariée de la Guerdre au bras de son père*, lithographies de Lalaisse, entre 1845 et 1850. — *Fermier des environs de Rennes*, en costume habillé, vers 1860. Ces divers costumes n'offrent aucune particularité marquée. Ils sont conformes à ce qui se portait à cette époque à peu près partout, en Haute-Bretagne, avec plus ou moins de fantaisie. Ici le tissu était grossier et foncé, l'écru ou le blanc, à l'exception de la jupe et du tablier. Le chapeau haut-de-forme était alors courant dans les campagnes de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure.

mais, la Champagne, la Bourgogne, le Languedoc, la Provence — c'est la robe longue légèrement bouffante du fait de son montage à petits plis serrés sur une ceinture, le corsage à col haut, bien fermé, avec une petite collerette de lingerie, le fichu à franges couvrant les épaules, croisant châtement sur la poitrine et cachant ses pointes sous la piécette du tablier, ensemble que fixe avec un incontestable accent de vérité le costume de l'« artisan de Saint-Brieuc », que Lalaisse a dessiné à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, pour la *Galerie Armoricaïne*.

Charpentier nous montre bien dans sa « suite de costumes », une jeune femme de Plouha avec un corselet qui rappelle ceux du Finistère et une fermière de Lamballe avec une robe retroussée sur les côtés, laissant voir un jupon à gros plis en toyaux d'orgue — comme les robes « à retroussi » laissaient voir au temps de Louis XIII la *fraponne*, qui était la jupe de dessous de l'époque — mais ce n'est là qu'une fantaisie ou, peut-être, la stylisation d'un geste habituel aux femmes des campagnes, pour garder des taches leur

robe habillée du dessus, quand elles se livrent à un travail ménager (1).

La seule modification remarquable — toujours sans nous arrêter à la coiffe — a été le remplacement du fichu par un châle plus important, mode qui s'est répandue en Haute-Bretagne puis a gagné toute la côte nord du Finistère, au cours du Second Empire, à l'époque où ce vêtement fit fureur à Paris et dans les villes. Et encore, sans que nous puissions en donner les raisons exactes, le châle tapis a-t-il limité son domaine. Il est demeuré le privilège du Léon et du Trégor, du Goëlo, du Tourneouët, du Penthièvre, de Lamballe à Guingamp, et, aussi, de la région de Mûr-de-Bretagne et de Loudéac où, par tout, il enveloppe les épaules et le buste, à la façon d'un manteau antique, de l'*hémation grec*, puisqu'il présente, lui aussi, cette particularité de n'être retenu par aucune attache. Il ne croise pas devant, mais,

(1) Lalaisse dans la *Galerie Armoricaïne*, Darjou dans son *Album des Costumes de Bretagne*, nous montrent une semblable précaution chez les femmes des environs d'Auray.

LE PAYS GALLO

au contraire, en plis rythmiques, il écarte ses pointes qui se cachent sous la piécette du tablier et de la ceinture, afin de dégager le plastron du corsage, décolleté dans les régions de Paimpol et de Tréguier, montant partout ailleurs et notamment dans les pays de Saint-Brieuc et de Guingamp. Il forme de larges plis sur les bras à la façon du *sinus* de la toge romaine. Afin de dégager le col, on le fixe en ondulations souples sous la nuque, à l'aide d'une broche ou d'une épingle ornée.

Du côté de Plancoët, Dinan, dans les environs de Rennes, Saint-Malo, Dol, Cancale, Fougères, Vitré, les femmes ont cependant gardé le châle fichu, quelquefois uni et sombre, quelquefois égayé de fleurs ou sur ton, qui les montre semblables encore à ce qu'elles étaient au temps où elles devaient porter, comme la nourrice plancoëtaine que Marie-Pauline Salonne prête à Chateaubriand « le cotillon de tirtaine, ou plutôt de « fort en diable », si ample et si roide, qu'il tient debout tout seul comme une cloche ; le « devantier » ou tablier, de « milaine » ou de « droguet » et sur ses cheveux lisses et tirés, graissés au beurre, la coiffe de... toile blanche » (1).

Le costume est rarement voyant dans toute la Haute-Bretagne, quand il n'est pas entièrement noir, avec la seule note blanche ou claire de la guimpe et du plastron de corsage. Il serait même sans grâce, si, par sa forme et son ampleur, le châle ne créait autour de lui des lignes harmonieuses que les peintres et les sculpteurs ont su encore assouplir. Que de charme, que d'élégance naturelle se dégagent de la jeune femme que Francis Renaud a présentée avec sa vieille mère, au salon de 1931 : *Femmes d'Islandais* (2). Ne dirait-on pas une image modernisée descendue d'un portail de cathédrale ? Et la vieille mam-coz, ne symbolise-t-elle pas toute la maternité bretonne ? La cape de deuil qui l'enveloppe en entier de ses plis lourds qui balaient le sol, et dont les côtés de l'énorme capuchon paraissent dresser comme une barrière entre la tristesse du regard et la joie de la vie, est, par excellence, le vêtement de la douleur d'âme qui convient à celles qui souffrent de la mort d'un être cher : d'un père, d'un

époux, d'un fils, enlevé soudainement par l'*ankou*, péri en mer ou, encore, tombé quelque part pour la France, comme tant et tant, dont les noms s'inscrivent profondément gravés dans le granit des monuments aux martyrs de la Grande Guerre.

Et précisément, dans ces monuments, s'affirme, en Bretagne, le côté décoratif, évocateur et traditionnel du costume local. Les femmes, que des artistes vraiment de « chez nous », ont placées à côté des stèles, portent le vêtement et la coiffe de chez elles et donnent l'impression d'être sorties de leurs maisons voisines sans rien changer à leur tenue habituelle, pour venir prier et pleurer sur la tombe de ceux qui ne sont plus. Quand les conditions économiques et le progrès auront hélas ! fait disparaître par un nivellement méthodique tout le particularisme qui donne encore leur originalité aux costumes bretons, c'est aux sculpteurs et aux peintres qu'on devra se montrer reconnaissant d'avoir fixé dans le granit et sur la toile des visions, qu'on ne connaîtrait pas sans eux. Ils auront fait pour le costume breton ce qu'ont fait pour le costume en général, les grands artistes anonymes qui ornent le porche des cathédrales.

S'il y a une uniformité dans le costume féminin du pays gallo, il n'en est pas de même pour la coiffure. C'est là que l'on rencontre par excellence « l'aïeule à la coiffe innombrable ». S'il fallait détailler toutes les coiffes, c'est à deux et peut-être trois cents qu'elles se nombre-raient.

Toute la partie bretonnante des Côtes-du-Nord — le Trégor, le Goëlo, l'arrondissement de Guingamp, sauf Saint-Nicolas-du-Pélem, Rostrenec et Maël-Carhaix — constitue le domaine de la *toaquen*, autrement dit de la coiffe du type Paimpol et Tréguier, qui est l'une des plus répandues de Bretagne, puisqu'elle rayonne sur au moins vingt cantons. Peut-être est-elle encore plus connue, plus populaire que la *kiz-louën* de Pont-Aven. D'ailleurs elle est plus âgée. C'est, en tout cas, celle qui convient le mieux à la poésie du Trégor, de l'Attique de la Bretagne :

Coiffe de mon pays, aucun ruban profane
Jamais n'a séparé ta grâce diaphane ;
Ton élégance est toute en ta simplicité. (1)

(1) *Chateaubriand et les Dames de Plancoët*, par Marie-Pauline Salonne, O.-L. Aubert, éditeur, Saint-Brieuc.

(2) Voir la gravure du frontispice.

(1) La coiffe Trécoroise (Anatole Le Braz) *Poèmes volés*, Calman-Lévy, éditeur.

BRETAGNE

Avec son grand fond qui enveloppe le chignon dans une « conque frêle avec art ciselée », l'évasement de son entrée en une sorte de faux bandeau, qui se fixe, à Paimpol, derrière un bourrelet de cheveux, transformé en papillottes serrées à Tréguier et Perros-Guirec, ses petites barbes rigides, en queue d'hirondelle qui pendent, piquent en avant dans certains cantons, se rejettent en arrière dans certains autres, telle qu'elle est actuellement, tout au plus la touquen date-t-elle de trois quarts de siècle. Quand elle n'était que le *jubilé*, c'est-à-dire avant qu'elle ne connût son

régions, le béguin que nous avons signalé, vers la même époque, à Quimper et à Vannes, avec un fond rond, un large bandeau encadrant la figure et des barbes qui pendaient dans le dos du côté de Paimpol et qui se relevaient sur la tête du côté de Plouha.

On portait également une coiffe de cérémonie toute semblable à la *coëff-hir*, qui formait chaperon sur le devant et prenait par l'importance des barbes des allures de hennin échaffaudé. Le rapprochement des gravures que nous donnons, les unes, d'après Lalaisse, datant d'entre 1845 et



Les transformations de la *Poupette* des environs des environs de Reunais : 1. Capeline composée d'un fond, d'un bavolet retombant sur la nuque, d'un bandeau et de deux barbes qui pendent des deux côtés du visage (1860). — 2. Les barbes ont été relevées, puis on les a attachées au sommet de la tête et elles se sont atrophiées (1865-1875). — 3. Elles sont devenues l'ide plus ou moins poitées à partir de 1880, pour n'être plus qu'un tout petit papillon de dentelle, qui mesure à peine quelques centimètres d'envergure.

délicieux cachet, elle se composait, pour le fond, d'un béguin rond, serré sur le chignon par un lacet, et d'un bandeau, assez large, dont les extrémités se terminaient par deux petites pointes. C'était, à peu de choses près, la *kis montrelez* qui se portait à Morlaix et qui est devenue la « queue de homard » et aussi l'ancienne coiffe dont nous avons signalé la persistance à Laniscat et qui, débarrassée de son bandeau, a donné naissance à la *corleden*. Mais, ici, tout s'est allégé et modifié. Le béguin est devenu une aumônière de tulle qui recueille l'or des cheveux, le bandeau s'est rétréci à l'extrême limite, pendant que les pointes se sont allongées et affinées comme de sensibles antennes.

Avant le « jubilé », on peut-être parallèlement à lui, se voyait également, dans ces

1850, les autres, modernes, montrent mieux que tous les commentaires la succession des transformations subies par les coiffes du Trégor et du Goëlo.

Il y a eu de tout temps, entre les coiffes de la Bretagne bretonnante et celles de la Bretagne gauloise, des différences très nettes ; celles-ci se constatent aussitôt que l'on franchit la limite qui sépare le Trégor, la Cornouaille et le Goëlo de l'ancien Penthièvre-dominéen.

Saint-Brieuc et ses environs portent encore, mais hélas de moins en moins, les grandes coiffes aux longues barbes bouclées, qui font songer aux ailes d'un papillon géant ou d'un blanc cormoran. C'est une variante moins fastueuse de la *coëff-hir*, une sorte de hennin tronqué, qui se modifie dans ses aspects suivant la longueur

LE PAYS GALLO



Trois aspects de la coiffe à grandes boucles. — 1. Saint-Brieuc, Pordic, Etalles. — 2. Pléneuf, Erquy. — 3. Quintin, Plaiwet, Pleinec. Ces trois femmes portent le châle et le tablier à piécette tout comme les portaient leurs aïeules dont le type est représenté par l'artisan de Saint-Brieuc.



Différents bonnets des environs de Saint-Brieuc. — 1. Châtelaudren, les brides pendent devant sans être nouées. — 2. Saint-Brieuc, Etalles, Binic : la forme est semblable dans les deux cantons mais les brides se nouent à droite pour le canton d'Etalles et à gauche dans le canton de Saint-Brieuc. — 3. Quintin, les brides se nouent au bas par un œuxil plat sur la poitrine.



Les coiffes à mentonnière. — 1. Yffiniac, Langueux. — 2. Moncontour et Suvirens. — 3. Région de Dinan, photos Hamoïc.

BRETAGNE

et l'ajustement des barbes, lesquelles, pour les deuils, pendent sous le capuchon du manteau noir.

Cette même région briochine affectionne encore le bonnet à brides, qui comporte six variantes principales : Saint-Brieuc, Châtelaudren, Quintin, Lamballe, Etalles, Saint-Donan. Ce bonnet se compose partout d'un bandeau finement plissé, comme

tons d'Etalles et de Lanvollon. A Lamballe, Quintin, les brides s'attachent très bas, à l'aide d'un nœud plat. A Saint-Donan et dans tout l'est du canton de Châtelaudren, elles se portent, au contraire, dénouées et pendantes.

Paimpol, lui aussi, il y a quarante ans, a connu un bonnet au fond très allongé, qui enveloppait l'entier du chignon et for-



Coiffes anciennes : 1. des environs de Rennes, Sud. — 2. de la région d'Antrain, Vitre, Fougères. — 3. de Cancale et de Saint-Malo, d'après les lithographies de Lalisse dans la Galerie Armoricaine.



Coiffes actuelles : 1. de Châteaugiron. — 2. de la région de Fougères et de Vitre. — 3. de Cancale. (photos Hamonic)

une sorte de couronne tuyautée, et d'un fond de tulle ou de dentelle, disposé différemment suivant les pays. La façon d'attacher les brides précède également le canton original. A Saint-Brieuc, à Etalles et dans la partie est du canton de Lanvollon, qui n'est pas bretonnante, ces brides se nouent étroitement sous le menton, en jugulaire, mais alors que le flot de rubans formant ligature se relève à gauche à Saint-Brieuc, il se relève à droite dans les can-

ton de Lanvollon. A Lamballe, Quintin, les brides s'attachent très bas, à l'aide d'un nœud plat. A Saint-Donan et dans tout l'est du canton de Châtelaudren, elles se portent, au contraire, dénouées et pendantes.

Dès que l'on a quitté Saint-Brieuc, on trouve, dans la direction de l'Est, la coiffe avec mentonnière : la *bolle à laver* d'Yffiniac et de Langueux, le *bonnet carré* de

LE PAYS GALLO

Moncontour, le *dalaüs* de Lamballe et de Pléneuf. D'une façon générale, cette coiffe est composée d'un serre-tête opaque, qui enveloppe toute la tête. Les cheveux sortent en arrière et sont ramenés, bien lissés et plaqués « comme une carapace de ban neton ». Alors ils se ramassent dans la coiffe proprement dite, qui est une bande de mousseline épaisse, pliée à angle droit et ramenée en arrière. Nous avons déjà vu quelque chose de semblable du côté de Josselin.

La coiffe à mentonnière réapparaît avec des variantes dans la région de Dinan, où on lui donne le nom de *loq*, tant sur la rive gauche de la Rance, vers Dinard, Pleurtuit, Saint-Briac, que sur la rive droite où, par Pleudihen et Plouër, elle rejoint Cancale, en passant par Cambourg, Châteauneuf, Saint-Servan, Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, avec des échappées sur Pleine-Fougères, à l'est, et Tinténiac, au sud. A Dol, elle se porte simultanément avec la coiffe à grandes boucles, réduction du vaste hennin d'Antrain et de Ploërmel, assez semblable maintenant à la grande coiffe de Saint-Brieuc. A Cancale, tout en diminuant son volume, elle a conservé quelque chose de son aspect ancien. C'est un béguin à gros gobrons, posé sur le haut de la tête et maintenu par un lacet, noué sous la gorge. Elle se pare, les dimanches et jours de fête, toujours comme jadis, d'une volute tuyautée qui évoque une coquille d'huître. A Pleudihen, Saint-Brieuc-Cogles, elle garde également sa crête de coq, que Jules César aurait autorisé les femmes de la rive droite de la Rance à porter, en hommage du courage qu'elles avaient montré devant ses légions, alors que les hommes prenaient la fuite.

La coiffe de Mûr, Loudéac et Uzel, qui était autrefois un grand bonnet à courtes barbes et à fond rond, enveloppant toute la tête, est devenue une sorte de petit cornet de dentelle empesée, qui se place sur le sommet de l'occiput. Les cheveux sont d'abord rassemblés par un lien au haut de la nuque. On fixe sur ce lien un morceau de feutre souple, sur lequel les cheveux lissés sont ramassés en catogan étalé. L'extrémité de la chevelure s'enroule sous la coiffe et l'ensemble du catogan est maintenu par une résille de soie.

Ces divers exemples de coiffes ramenées à d'infimes proportions se retrouvent du

côté de Jugon, Broons, Caulnes, comme aux environs de Rennes — à Châteaugiron les femmes placent sur le haut de leur tête une véritable carapace de tortue en guipure blanche — et du côté de Vitre et Fougères.

C'est là que règnent les *catioles*, que certains appellent *polkas*, sans trop savoir pourquoi. Les *catioles*, dans leurs multiples aspects, se composent d'une sorte de chaperon plat que maintiennent des mentonnières de dentelle. C'est une coiffe de terroir, une apparence de bonnet « qui est la résultante, dit Maurice Bigot, de toute une évolution qui nous livre peut-être le secret de la coiffe bretonne », évolution dont nous montrons les stades successifs dans les trois gravures qui se rapportent à la *poupette*, jadis en faveur, elle aussi, aux environs de Rennes.

A plusieurs reprises, nous avons noté le caractère monacal des anciennes coiffes. A la vérité, ce sont les ordres eux-mêmes qui, lors de leur fondation, ont adopté la coiffure et même parfois la forme des vêtements qui se portaient généralement dans les campagnes environnantes de leur premier établissement.

En voici deux preuves indiscutables. Il nous a été présenté, tout récemment, le portrait de la première supérieure de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit (sœurs blanches). Sa coiffure n'est autre que le capot, la capeline de toile, dans la première forme que nous donnons de la *poupette*, qu'on trouvait alors à peu près partout en Bretagne. Le costume, qui comporte corsage, jupe de laine blanche à gros plis, tablier bleu à piécette, fichu, et que complète le grand manteau, également de tissu blanc, qui n'est autre que la cape bretonne, c'est, dans son ensemble, celui qui, au début du XIX^e siècle, lors de la fondation de l'ordre, se portait dans nos régions, et notamment à Plérin (Côtes-du-Nord), où se trouvait la Maison Mère. La seconde preuve ressort des gravures qui ont été publiées, ces temps derniers, à l'occasion de la béatification de Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité. La coiffe primitive est également la capeline, mais alors que celle des Filles du Saint-Esprit est demeurée ce qu'elle était à ses débuts, celle des Filles de la Charité s'est, au contraire, considérablement élargie.



Repas de noce dans le Morbihan. (Photo Laurent-Nel)

CONCLUSION

Le remplacement des costumes provinciaux et tout particulièrement des costumes bretons par une vêtue plus simple, plus uniforme, plus pratique et moins coûteuse était prévu depuis longtemps déjà. Alexandre Bouët l'annonçait comme prochaine dans ses commentaires de la *Galerie Bretonne* et le chevalier de Fréminville, dans la réédition du *Voyage dans le Finistère*, de Cambry, datée de 1836, après avoir noté « qu'il n'est rien de plus varié que les costumes des habitants des campagnes du Finistère » ajoutait :

« Il serait à désirer qu'un habile artiste les dessinât et en publiât l'intéressant recueil, mais il serait grand temps qu'il entreprît cette tâche. »
« Encore quelques années, hélas ! et tous ces costumes nationaux auront disparu totalement et le paysan breton ne sera plus distingué par ses habits, de celui des environs de Paris. »

Quatre-vingt-six ans plus tard, commentant dans *l'Illustration* (1) des aquarelles de Frédéric de Haenen, représentant divers groupes de costumes bretons, le barde Fanch Gourvil disait à son tour : « il est

(1) Numéro du 7 octobre 1920.

grand temps que tout ce qui reste intact ou en évolution (costumes, coiffes, broderies) soit définitivement fixé pour les âges à venir, et l'éditeur avisé qui entreprendrait la publication d'un tel travail ferait, à n'en pas douter, en même temps qu'une bonne action, une excellente affaire. »

De même que Lalaisse a répondu à l'appel du chevalier de Fréminville, en publiant la *Galerie Armoricaïne*, nous nous sommes efforcé, sans d'ailleurs envisager le moindre bénéfice matériel, de répondre à l'appel de Fanch Gourvil.

Certes, nous n'avons pas édifié « l'Atlas des Costumes de Haute et Basse-Bretagne » qu'il réclame. Nous avons seulement tenté un timide essai « d'étude historique, critique et comparative », — nous ajouterons anecdotique — de ces costumes et de leur évolution. Nous aurions aimé pouvoir faire mieux et plus, de façon à ce que revivent sous les yeux des lecteurs toutes les gammes des couleurs féeriques des vieilles vêtues de l'Armor. Il ne nous était hélas ! pas possible d'y songer en ce moment. Peut-être que des temps meilleurs — il ne faut jamais désespérer — nous permettront où

CONCLUSION

permettront à d'autres de réaliser un jour ce beau projet. Nous le souhaitons de toutes nos forces. Nous nous satisfaisions, en attendant, d'avoir pu indiquer d'une façon assez complète les sources où pourront utilement puiser ceux que la question intéressera plus tard.

Nous n'avons pas, non plus, la prétention d'avoir dit tout ce que comporte un pareil sujet. Également il nous est arrivé, sans doute, de commettre des erreurs de détail, quoi que nous nous soyons entouré de renseignements contrôlés, toutes les fois que cela nous a été possible.

Ce qui a rendu notre tâche particulièrement difficile, c'est que les gens du pays eux-mêmes demeurent sans souvenirs précis. Quand on les interroge, quand on réclame d'eux une opinion autorisée, ils vous répondent bien que vous vous éloignez de la vérité, que votre interprétation est fautive, mais ils ne savent pas indiquer ce qui les trouble, ni redresser ce qui les choque.

Et cela est surtout vrai en Bretagne bretonnante, dans les régions où il serait justement intéressant de pousser plus à fond les recherches.

Ce sont en effet les cantons qui ont le mieux conservé le vieux parler celtique qui gardent encore leurs costumes. On pourrait en inférer que leur variété, plutôt qu'aux anciens évêchés, châtelainies, ou fiefs, correspond aux différents dialectes bretons, et, dans ceux-ci, aux intonations et aux accents qui, eux aussi, varient à l'infini. Les étrangers sont incapables de se rendre compte de ces divisions phonétiques, mais de vrais Bretons les sentent et les apprécient immédiatement. C'est ce qui fait, comme nous l'avons exprimé au début de ces pages, qu'il est inexact de parler d'un « costume breton » et, surtout, de le typifier dans l'image aussi inamovible que fautive « des bonshommes et des bonnes femmes » en bragou-braz et en coiffe qui ornent les façades de Quimper, depuis seulement 1878 (1), où les panneaux sculptés des buffets fabriqués en séries, par des ébénistes plus préoccupés de satisfaire le goût d'un public peu renseigné que de le diriger.

Et puisque nous voici rendu à la fin de notre étude, le moment nous semble venu d'affirmer une dernière fois cette certitude, qui, pour nous, se dégage absolue, comme

doit l'être une conclusion : De même que c'est seulement au xv^e siècle que commence de s'épanouir, d'abord dans les édifices religieux, un art vraiment breton, où s'accordent, pour faire quelque chose d'inédit, le granit fourni par le sol, l'esprit de la race bretonne, son goût et son âme (2), de même, ce n'est qu'au xix^e siècle que se greffent vraiment sur les costumes provinciaux les décors de la mode bretonne.

C'est là une constatation qui ne doit peiner personne, bien au contraire, car elle montre que les Bretons, tout en demeurant attachés à leur passé, par amour ingénu du beau, par un besoin inné de s'adapter au cadre même où ils vivent, savent encore enjoliver magnifiquement ce que leurs ancêtres leur ont légué.

Et ceci permet d'espérer que l'on arrivera peut-être, par un protectionnisme adroit, par une propagande active, par la rééducation du goût régional, à prolonger durant un certain temps encore l'existence des costumes bretons, bien que les efforts de ceux qui les voudraient garder se heurtent, chaque année davantage, à des raisons que la raison ne comprend hélas ! que trop. Nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, ce que nous en pensons. Les quéménéurs de nos campagnes disparaissent l'un après l'autre, faute de former des apprentis. Les couturières, de moins en moins nombreuses, elles aussi, se refusent, faute du temps nécessaire, à établir des corsages et des jupes compliquées. Les tissus que les brodeurs décoraient patiemment sont à leur tour fatalement remplacés par des nouveautés, comme cela se voit même à Pont-Aven et à Pont-l'Abbé. On ne saurait, par ailleurs, reprocher sérieusement aux jeunes filles et aux jeunes femmes d'avoir abandonné leurs sabots et leurs bas de laine du temps de la Reine Anne, pour des souliers vernis et des bas de soie. Ces divers facteurs ont, depuis un demi-siècle bientôt, profondément modifié les costumes, tout en leur conservant un cachet réel de forme et de couleur, auquel, heureusement encore, beaucoup demeurent fidèles.

Il est en effet curieux de constater qu'en dépit des vaticinations, la disparition,

(1) Henri Waquet, vient de consacrer à l'Art Breton deux volumes qui mettent magnifiquement au point la filiation et l'évolution de celui-ci, (Arthaud, éditeur, Grenoble).

(2) Charles Chassé : *Bretagne* : décembre 1931.

tant de fois annoncée depuis cent ans, est toujours loin d'être un fait accompli et qu'au contraire les costumes, en se transformant, ont souvent gagné en originalité, en richesse et en beauté, à l'encontre de ce qui s'est passé dans d'autres provinces qui, jadis, étaient à même de rivaliser sur ce point avec la Bretagne. C'est que ces provinces, plus que la nôtre, se sont laissées influencer par les modes cosmopolites, que propagent les catalogues illustrés, les prospectus et toutes les réclames insidieuses qui pénètrent maintenant sous les chaumes les plus délabrés.

C'est l'honneur des femmes de Bretagne — car la fidélité des hommes vacille sans retenue devant les étalages des confectionneurs — d'avoir résisté à tant de sollicitations, en même temps que d'avoir su, parfois, choisir intelligemment dans les articles qu'on leur offrait, ceux qui s'adaptent le mieux à leur caractère propre.

N'est-ce pas ce qui s'est produit dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour le châle qui, maintenant disparu, ou à peu près, du vaste domaine qu'il avait conquis, est, chez nous, bien que vêtement... adopté, considéré comme un legs de famille. Cela tient à ce que, quoiqu'on en dise, les modes ne changent pas en Bretagne sans rime ni raison et parce que l'a décidé quelque couturier vaguement autorisé, mais seulement quand on a reconnu l'intérêt absolu de ce changement, en laissant au caprice et à la fantaisie individuelle une part aussi restreinte que possible.

Réjouissons-nous donc d'avoir pu garder, depuis un siècle et dans une importante étendue de l'Armorique, sinon les costumes des ancêtres, du moins des costumes locaux. Certes, il serait à souhaiter qu'ils proviennent et prolifèrent, que leur mode reconquiert les circonscriptions avoisinantes qu'elle a perdues.

Mais comment obtenir un tel résultat ? Au lendemain de la guerre, M. le Marquis Régis de l'Estourbeillon, ancien député, au nom de l'Union Régionaliste Bretonne, qu'il préside, avait lancé un véhément appel ; M. Bahon-Rault, président de la F. S. I. B., lors des fêtes du Huelgoat, qui furent, en 1921, l'une des dernières apothéoses du costume breton, avait proclamé la nécessité de tout faire pour conserver nos costumes nationaux grandement menacés... Ces appels, s'ils furent écoutés avec le respect

que l'on doit aux choses du passé, ne furent pas suivis d'effet. Et même, les Bretons qui les entendirent remarquèrent avec une certaine malice que les « prôneurs » ne prêchaient pas, d'exemple, que certains n'avaient jamais porté le bragou ou le chapeau et que d'autres ne les revêtaient qu'à l'occasion des congrès ou des expositions d'art régional.

Charles Le Goffic, questionné sur ce sujet, nous répondit avec cette franchise que certains lui ont reprochée — mais à la légende il préférerait la vérité — :

— Nous ne sommes plus au temps auquel se place M. de l'Estourbeillon, quand il suffisait, a-t-il dit, de deux articles d'un demi-page dans une petite feuille du Morbihan, conseillant une modification à un détail de la coiffure du pays de Vannes, pour qu'en deux mois cette modification s'opérât dans toute la région. Mais, peut-être, pourrait-on tout de même tenter, sur une plus large échelle, ce qui a été fait en Hollande, assez récemment, dans certaines communes en bordure du Zuiderzée. Là aussi les hommes et les femmes commencent à trouver trop lourd le port de leur costume traditionnel. Le mouvement de désaffection gagnait de plus en plus et la confection marquait chaque jour de nouveaux points. Se rendant compte du danger, le bourgmestre et les notables de ces villes qui, les premiers, avaient écouté les avis des tailleurs d'Amsterdam, prirent un parti héroïque. Ils décidèrent de reporter eux-mêmes le pantalon-jupe et la toque de loutre, dont ne voulaient plus leurs administrés. L'histoire ajoute que ce fut souverain, que la crise s'apaisa, tant il est vrai que les hommes sont partout les mêmes et, pour peu que l'exemple vienne de haut, sont tout prêts à y conformer leur attitude.

Sans nous illusionner outre mesure sur les résultats efficaces de cette méthode, efforçons-nous de maintenir chez ceux qui l'aiment encore la fierté du costume national. Demandons à nos jeunes filles, à nos jeunes femmes de garder tant qu'elles le peuvent leurs robes, leurs corsages, leurs tabliers, leurs coiffes surtout, car, privé de cet élément d'une esthétique si certaine, de cette survivance qui tient sans aucun doute à la race elle-même, la Bretagne perdrait beaucoup de l'attrait pittoresque et original que nous affectionnons en elle.

JOSEPH LOTH



JOSEPH LOTH EN 1910

preuve, une fois de plus, combien Joseph Loth s'efforçait de passer inaperçu :

Quelques semaines avant que ce dernier ne tombât malade, le grand savant suédois Petersen vint faire à Paris une conférence sur la linguistique comparée au cours de laquelle il déclara qu'à son avis, le plus grand génie scientifique que la France possédait, était le professeur Joseph Loth.

Par hasard, un des locataires de la maison de la rue Lecourbe, où demeurait le défunt, assistait à cette conférence.

— Savez-vous, dit-il le lendemain matin à la concierge, que M. Loth, que nous voyons tous les matins faire ses courses dans le quartier, est considéré à l'étranger comme le plus grand génie scientifique français ?

La concierge manqua en tomber de son haut et courut en avertir la crémière, qui en parla à la marchande de journaux, qui prévint la houchère...

Et c'est ainsi que tout à fait à la fin de sa vie, ce bon M. Loth, que tout le monde tenait pour un modeste petit rentier, acquit dans son quartier une certaine célébrité.

Lui même, d'ailleurs, ne s'en rendait pas compte et, poursuivant dans Vaugirard le souvenir celtique de Tristan et d'Yseult, dont il avait eu le bonheur de retrouver le lieu de rencontre en Cornouaille, ne s'aperçut pas qu'on le considérait avec un peu plus de respect.

Joseph Loth était né, le 27 décembre 1847, en plein pays pourlet, à Guéméné-sur-Scorff, où ses parents tenaient une modeste ferme. Il fit ses premières études au petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray et termina sa philosophie au grand Séminaire de Vannes. Dès qu'il fut en possession de son bachelot, il embrassa la carrière universitaire. En 1870, il était professeur de rhétorique au Collège de Quimper. Le 31 juillet de la même année, à la distribution des prix, il prononçait le discours d'usage. Le sujet de ce discours était la littérature bretonne. Ce fut son premier pas dans la voie où il devait accomplir une carrière aussi longue que remarquable.

Bien que, plus tard, il ait assuré qu'à cette époque son bagage breton n'était pas très gros, les études qui devaient être la grande passion de sa vie intellectuelle le préoccupaient déjà à un tel point, qu'il n'hésitait pas, pour en propager le goût, à prélever sur ses propres ressources les fonds néces-

Le Journal officiel du 30 mars dernier annonçait la promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur de M. Loth (Joseph-Arthur), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. C'était là une formule bien modeste et peu de nature à attirer l'attention du grand public sur la haute personnalité du nouveau récipiendaire.

Ce fut la belle-fille du savant, docteur agrégée des Hôpitaux de Paris, qui annonça à Joseph Loth que la demande formulée en son nom par une délégation des Parlementaires de Bretagne venait d'aboutir.

— Commandeur ? répondit le fondateur de la *Revue Celtique*. Mais c'est beaucoup trop pour moi ! je ne méritais pas cela.

Cette réflexion toute spontanée montre la touchante simplicité d'âme de celui qui mourait le surlendemain.

Notre Confrère *Le Matin* a, de son côté, raconté sous le titre évocateur *L'Injuste Renommée*, l'anecdote que voici, qui

saires à la création de la *Revue Celtique*, qui fut le premier pilier de son œuvre.

C'est en 1883 que Joseph Loth conquit son doctorat ès-lettres. Il avait pris comme sujet de sa thèse *De Vocis Armorice* et consacré sa thèse française à *l'Émigration bretonne en Armorique*, du V^e au VII^e siècle. On put prévoir dès lors les immenses services que Joseph Loth allait rendre à la philologie celtique. D'abord chargé de cours à la Faculté des Lettres de Rennes, puis professeur, il occupa la chaire de celtique, sans interruption, de 1884 à 1910. Il ne la quittera pour le Collège de France qu'une fois certain d'avoir trouvé en la personne du regretté Georges Dottin, son collaborateur et son ami, un continuateur de son œuvre vraiment digne de lui, et qui lui succédait doublement, comme celtisant et comme doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.

À Paris, Joseph Loth aimait à se retrouver parmi les originaires de Bretagne. Il était un assidu des six à sept du jeudi qui, au quartier Montparnasse, se tiennent successivement à la brasserie Dumesnil, à la Closerie des Lilas et au Café de Versailles. Charles Le Goffic était le grand animateur de ces réunions hebdomadaires, où se rencontraient Auguste Dupouy, Charles Chassé, Eugène Le Mouél, Édouard Beaulieu, Alfred Poizat, que ses origines dauphinoises ne dépassaient pas dans le milieu armoricain, Henri Clouard, etc., sans compter les hôtes de passage.

« Avec ses moustaches à la Gauloise, qui avaient blanchi quelque peu, a rappelé Auguste Dupouy, Joseph Loth était là comme un sage, parlant peu, écoutant davantage, écoutant peut-être des voix intérieures, mais toujours simple, cordial, accessible malgré sa science et ses titres, lointain quelquefois, jamais distant. »

Nommé suppléant de M. d'Arbois de Jubainville, Joseph Loth collabora au cours de littérature celtique et, pendant près d'un quart de siècle, ne cessa d'ajouter à sa production déjà considérable, les documents les plus importants sur les origines et la langue des peuples celtiques et plus particulièrement du peuple breton.

Son œuvre n'est pas de celle qu'on peut étudier ici. Elle dépasse de beaucoup le cadre d'une revue comme la nôtre. Elle appartient à l'élite la plus savante, car c'est une mine profonde et riche, où l'on ne

pénètre pas sans lumière, et que prospecteront inlassablement les philologues de l'avenir, en quête d'une juste idée des intellectualités celtiques et bretonnes.

Il ne nous est même pas possible d'indiquer sommairement la liste des ouvrages auxquels Joseph Loth consacra son patient labeur. C'est par centaines que se chiffrent les études et les essais qu'il a publiés, un peu partout, dans ses livres et dans les revues savantes qui l'honoraient de sa collaboration.

En dehors de la *Revue Celtique*, des *Annales de Bretagne*, qui sont devenues l'organe de la Faculté de Rennes ; du *Vocabulaire Vieux Breton*, que, dès 1883, couronna l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, nous citerons au point de vue philologique la *Chrestomathie bretonne*, les *Étymologies bretonnes*, les *Mots latins dans les langues britanniques*, *Essai sur la verbe néo-celtique*, etc., etc. ; au point de vue historique : les *Noms des Saints Bretons* ; les *Saints et l'Organisation Chrétienne Primitive*, etc., etc. . .

L'étude du *Cycle Arthurien* le retient ensuite durant de longues années. Il fait paraître tour à tour *Historicité d'Arthur* ; *Principales sources des poèmes du XI^e au XIV^e siècle*, dans *Myriam Archéologie* ; les *Essais sur la provenance du Cycle Arthurien*. Les deux volumes des *Mabinogion*, parus en 1913, qu'avaient précédés, dès 1889, le *Livre Rouge d'Hergerst* et que complète le *Livre Blanc de Rhydderch*, forment le couronnement de son œuvre arthurienne et constituent le plus important monument qui ait été élevé jusqu'ici sur la civilisation, les coutumes, les lois galloises à l'époque de l'apparition des romans de chevalerie.

Mme Joseph Loth, qui était d'origine galloise, facilita à son mari l'accession des bibliothèques publiques et privées du Pays de Galles, si riches en documents de toutes sortes. Celle du château de Llanovet à Abergavenny, dont le Montgomeryshire, qui appartenait à la famille Herbert, lui fut aussi accueillante que lui furent familières les bibliothèques les plus fameuses de l'Écosse et de l'Irlande. C'est là, comme au cours des Congrès, des réunions de sociétés savantes de toute l'Europe, qu'il a acquis les vastes connaissances qui lui ont valu cet incontestable prestige, auquel faisait allusion le professeur suédois Pétersen-

C'est également au cours d'un de ses séjours au pays de Galles, par un hasard qui tient du merveilleux, qu'il découvrit les lieux où vécurent et s'aimèrent Tristan et Iseult. Il se promenait dans la campagne, en Cornouaille, quand il s'avisait de demander à un paysan le nom du lieu où il se trouvait :

— Meulpeuss ! prononça l'homme.

Joseph Loth se souvint alors d'avoir lu sur un poteau indicateur « Malpas » et ce fut pour lui un trait de lumière. Pendant des semaines il demeura là, chercha fiévreusement et retrouva enfin Blanche Lande où s'élevait le château du Roi Mark.

Mais Joseph Loth n'était pas de ceux que leur science retient dans les hautes sphères où ne pénètrent que quelques rares privilégiés. Ses conseils et ses encouragements allaient aussi bien aux plus humbles efforts. Tout ce qui touchait à l'enseignement populaire de la langue bretonne retenait sa bienveillante attention. Il considérait la méthode billigac comme essentiellement favorable à l'éducation des enfants en Basse-Bretagne. Les Congrès de l'Union Régionaliste de la Fédération Bretonne eurent maintes fois l'honneur et le plaisir de l'entendre préciser sa pensée, soit qu'il parlât du passé et de l'avenir des langues celtiques, de la formation de la nation bretonne armoricaine, ou qu'il encourageât la renaissance du théâtre et de la poésie populaires en Basse-Bretagne. Tout l'intéressait. N'avait-il pas eu l'heureuse idée d'enregistrer à l'aide d'un phonographe, plus de 500 chansons et airs bretons, recueillis parmi les populations laborieuses du Trégor, du Léon et de la Cornouaille ! La vieille Marc'harit Philippe, que présenta Anatole Le Braz, au congrès de l'Union Régionaliste, à Guingamp, en 1899, l'avait grandement aidé dans sa tâche, et il lui vouait de cette collaboration une grande reconnaissance.

Par tout ce que nous venons de dire, Joseph Loth, on le voit, même après avoir quitté la Bretagne, continuait sans bruit son labeur désintéressé, mais combien captivant pour un homme tel que lui. Il se

défendait contre tout ce qui était légende, ou, du moins, contre tout ce qui ne reposait pas sur une donnée historique. Quand son opinion était faite, étayée sur les arguments qui l'avaient convaincu, rien ne pouvait, en dehors de la démonstration absolue de son erreur, le faire démentir de ce qu'il croyait être la vérité. Il avait donné la preuve de cette tenacité bien celtique au moment des découvertes de Glozel, en qui il avait foi. Peu lui importait qu'on ne partageât pas ses façons de voir. Il suivait son droit chemin.

En 1927, pour ses quatre-vingt ans, M. Joseph Loth fut, de la part de ses Collègues de la Faculté de Rennes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de ses anciens élèves, l'objet d'une touchante manifestation. Un numéro entier des *Annales de Bretagne*, sous la direction de Georges Dottin, exalta son œuvre en de multiples études et essais, signés des noms les plus autorisés dans les lettres de Bretagne. C'est alors également, à la demande de ses admirateurs, qu'il reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Car, de même que pour sa cravate de commandeur, il fallut des interventions, — en dehors de l'intéressé bien entendu — pour que le Gouvernement consacrât officiellement ses mérites. C'est que Joseph Loth n'était pas un politicien et encore moins un arriviste.

Il repose maintenant dans le cimetière de Guéméné-sur-Scorff, dans la terre béate de son pays natal. Sa mémoire est l'une de plus pures de Bretagne et les générations futures qui se pencheront sur son œuvre le vengeront — mais éprouva-t-il jamais le besoin d'une revanche ? — de l'indifférence que montrèrent souvent à son endroit ceux qui auraient dû être ses plus fervents disciples.

Quant à nous, c'est avec le plus profond respect que nous nous inclinons, au nom de *Bretagne*, sur la tombe de l'homme de bien en qui « la Bretagne perd un savant qui lui fit honneur en France et hors de France ».

Job Le Brian.



LE CLOITRE DE TRÉGUIER

TRÉGUIER

Le crépuscule meurt au bois de l'Evêché.
Chaque son de l'*Ave Maria* s'intercale,
Tout naturellement, dans la paix monacale
Dont Tréguier s'enveloppe à l'heure du coucher.

O ville, semble-t-il, qui n'a jamais péché,
Sois à l'âme dolente une enceinte claustrale
Où la quotidienne existence s'égale
A ces tâches qui sont inscrites au clocher.

Le voici, dominant la cathédrale insigne
Où dort, sous ce tombeau d'une blancheur de cygne,
Saint Yves qui faisait des gueux ses favoris.

Sur le quai, dans la paix de la nuit fraîche et vive,
Je m'abandonne, loin de l'inférial Paris,
Au calme inviolé de la cité pensive...

Edouard BEAUFILS.



LE CHATEAU NATAL DE GILLES DE RAIZ

Ne pourrions-nous relever ces débris,
percer l'intérieur de ces tours et
« redemander des souvenirs à cette masse
« imposante qui vit dans son sein tant de
« brillantes cérémonies, de fêtes et tant de
« crimes atroces ! »

Tel est, en ces termes invitatifs, l'exorde
d'une visite aux ruines de Chantocé que
je trouve relatée dans un Guide Panora-
mique paru à Nantes aux plus beaux jours
du Romantisme et dans lequel se reconnaît
sans peine le libellé légèrement pompeux
que l'on prisait fort en cette aimable pé-
riode des Lettres françaises.

Il ne sera du reste pas le moindre-
ment besoin de se faire « perceurs de mu-
railles » pour emporter sans coup férir,
puis envahir cette enceinte fortifiée qui,
présentement, n'offre plus d'obstacles
bien sérieux à une pénétration toute pa-
cifique ; au vrai, la forteresse moyen-
âgeuse en question semble avoir littérale-
ment subi un de ces effroyables pilonnages
comme nous n'en connaissons que trop de-
puis lors ; ne dirait-on pas en effet qu'un
violent tir d'artillerie a pris en écharpe
toutes ces fortifications, taillant d'im-
menses brèches dans des remparts pourtant

solides, éventrant de part en part les ba-
stions les plus résistants, au point d'y occa-
sionner d'inquiétants porte-à-faux ou sur-
plombements et de les transformer par
endroits même en vagues morceaux de
pierrailles.

Sans aucun doute, les intempéries de
notre climat plutôt humide ont puissam-
ment aidé aux ravages des destructeurs ;
et voici que le lierre aujourd'hui monte à
l'assaut de ces restes déjà croulants pour
disloquer leur mortier avec ses innom-
brables crampons, dans un attachement
quelque peu maladroit malgré tout.

Cependant, nos monographies les plus
estimées certifient que le château de Chan-
tocé comportait, naguère, des ouvrages de
défense véritablement redoutables ; onze
tours crénelées, reliées entre elles par de
hautes et massives courtines entouraient
les constructions centrales ; comme de cou-
tume, on avait également utilisé les
moyens naturels de protection en retenant,
au pied du talus, les eaux d'une rivière
qui avait formé un vaste étang, assez
morne et marécageux à présent, mais au-
trefois animé par le déversement des mou-
lins ; à juste titre d'ailleurs, une pareille

place forte avait, de sa menace permanente, inquiété à maintes reprises nos Suzerains, tant du côté de la Bretagne que du côté de l'Anjou, non sans susciter leur convoitise à l'occasion, bien entendu. Au surplus, ce sont là des faits notoires qui ont été colligés et publiés trop de fois par nos Maîtres historiographes pour y revenir longuement ici ; en conséquence, le lecteur voudra bien, pour plus amples indications sur ce point, se reporter à leurs excellents travaux, étant donné que pour ma part je me contente volontiers de glaner les miettes de l'Histoire, tout en ayant au bout du compte que ce rôle plus modeste me suffit largement.

Quant à vouloir, après cela, relever ces débris ainsi qu'il est pareillement écrit au début, je n'y verrais, pour ma satisfaction personnelle, aucune nécessité ; évidemment, tous ces donjons aliés, toutes ces tours couronnées de leurs toits en poivrière, devaient se silhouetter pittoresquement sur les ciels de crépuscule ; néanmoins leurs aspects ruiniformes ont bien aussi quelque charme et combien je redevote surtout ces réflexions très savantes, mais souvent problématiques, de nos grands restaurateurs — au sens architectonique du mot !

Il en va de même, à mon avis, pour une reconstitution possible des logements intérieurs puisque dans le cas qui nous occupe, ces appartements seigneuriaux passaient pour être surabondamment chargés de dorures ; lambris et pilastres, corniches et chapiteaux, tout était doré à ce qu'il paraît ; en outre, on avait tendu les pans de murs avec un drap d'or qui valait six cents francs l'aune — à tout le moins faudrait-il avoir en quelle *laisse* cette étoffe se vendait, pour apprécier exactement une semblable munificence. Toujours est-il que ce luxe criard relevait plutôt d'un désir d'ostentation qui se serait mieux compris chez un nouveau riche — pour ne plus dire un parvenu. Certains auteurs de renom ont prétendu à toute force distinguer en Gilles de Raiz un artiste éclairé en même temps qu'un collectionneur très averti ; pourtant il ne faudrait point non plus exagérer ses talents, car ce faste abusif prouverait plutôt aussi un manque de goût assez prononcé et destiné avant tout à éblouir ses contemporains.

Après du délabrement général, les constructions de ces mêmes bâtiments effondrés ont par contre résisté à toutes les vicissitudes passées, grâce à leurs épaisses voussures ; une longue suite de salles basses se peut aisément parcourir et je me figure que leur abandon total les rend beaucoup plus impressionnantes à l'heure actuelle qu'au temps où elles servaient tout bonnement de caves, de cuisines, de réserves à bois ou à provisions.

Inéluctablement, nous y saluerons au passage les sinistres entrées des anciens souterrains où les habitants de la localité, cherchant vainement les trésors enfouis, n'ont jamais retiré que des ossements humains et des instruments de torture, d'après ce qui m'a été raconté. Toutefois, en l'occurrence, je me méfie des aptitudes imparties à nos braves indigènes pour effectuer soit une reconnaissance ostéologique soit même une détermination indiscutable d'objets jetés à la ferraille ?

Aussi bien obligatoirement, je reviendrai dans un moment sur les très sombres agissements perpétrés dans ces non moins sombres retraites ; pour l'instant, je rappellerai tout d'abord quelques événements plus normaux qui se déroulèrent à Chantocé ; on sait pertinemment, avec pièces à l'appui, que Gilles naquit en ce noble domaine et qu'il reçut le baptême en l'église paroissiale ; accessoirement on rapporte que l'honorable recteur de l'endroit fit cadeau, pour la circonstance, d'un lièvre apprivoisé qui exécutait des tours d'adresse en liberté ; je me demande par exemple si le pauvre animal fit longtemps bon ménage avec les dogues et les lévriers qui ne devaient pas manquer à cet aristocratique foyer ?

Sur les premiers ébats du nouveau-né, nous n'avons qu'assez peu de certitudes ; tout au plus savons-nous le nom de sa nourrice qui eut pas mal de fil à retordre avec cet enfant terrible, tel qu'on tend à se le représenter sans trop grand effort d'imagination.

À la vérité, plusieurs biographes ont argué de ses parentés mélangées pour déclarer que le futur coupable n'avait rien du tempérament breton, rien en particulier de ce caractère accommodant que l'on rencontre dans notre région des Marches où l'influence angevine se fait déjà nota-



RUINES DE CHATEAU DE CHANTOCÉ

(Dessin de J. Polier.)

BRETAGNE

blement sentir ; quoiqu'il en soit, il me paraît fort difficile de répudier entièrement l'indésirable personnage, dès lors qu'il avait en Bretagne ses principaux établissements, y compris l'hôtel de la Suze — sis à Nantes — dont il faisait l'une de ses résidences favorites.

Ajoutons succinctement, car nul n'en ignore, qu'il fut jugé en cette même cité des Nanuètes et livré au bûcher sur la prairie de la Madeleine, après avoir au préalable été pendu, par mesure de clémence comme se plaît à l'affirmer l'un de nos dignes chroniqueurs régionaux, sans autre arrière-pensée ni malice assurément.

Enfin, redisons pour clore ce rattachement, que sa dépouille mortelle fut inhumée en la chapelle des Carmes où la transportèrent des dames nantaises de haut lignage qu'un autre écrivain des plus vertueux croit devoir qualifier vertement d'Aspasies !

Précisément ce propos me ramène de rechef aux regrettables aventures qui provoquèrent alors sa condamnation et pour lesquels la demeure de Chantocé servit de cadre dans une importante proportion, au dire des témoins entendus pendant le procès ; sans être taxé d'une pudeur excessive, on me permettra de ne pas insister davantage sur toutes les turpitudes dont les détails macabres ont été contés vraiment à satiété ; annalistes et criminalistes, romanciers et feuilletonistes ont rivalisé de zèle pour offrir ce régal aux amateurs de choses pimentées, voire même faisandées ; qui plus est, je connais une édition en série concernant spécialement les vies « en marge » où le Sire de Raiz va de pair avec le roi Henri III et le Marquis de Sade, en charmante compagnie, par ma foi !

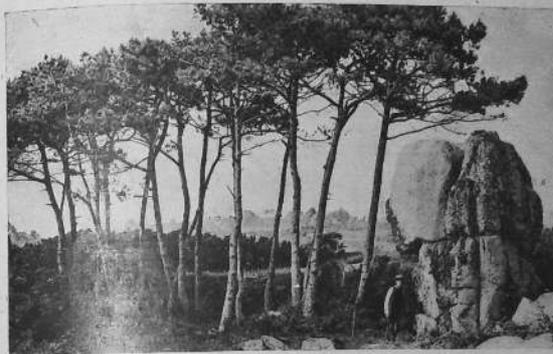
Sous les vocables de satanisme, de palladianisme, de vampirisme, il est si facile d'amonceler toutes les sortes d'extravagances érotiques ou d'atrocités lubriques ; joignez par surcroît les mystérieuses pratiques de la sorcellerie, de la magie ou de l'alchimie et vous arriverez très commodément à ces descriptions, bien usées, d'incantations

soi-disant infernales qui ne nous épouvantent plus guère maintenant, sans parler des apparitions dont les trucs quasiment enfantins feraient sourire de dédain nos modernes illusionnistes. En ce qui a trait aux méthodes employées pour la transmutation des métaux nous avons vu aussi, dans les âges récents, des entreprises bien autrement habiles et ingénieuses ; par le malheur d'une bizarre contradiction, nos lointains fabricants d'or s'évertuaient toujours à entrer en relations d'affaires avec le Diable quand celui-ci était justement déjà logé dans leur boue.

Si, comme je le répète, la tradition veut que Chantocé ait été le théâtre de très nombreux forfaits, on doit cependant en l'espèce envisager les amplifications incessantes produites par la transmission orale, propre aux légendes populaires ; on a semblablement tenté d'expliquer par différentes déformations de récits cette confusion établie entre le héros barbu des Contes de Charles Perrault et le puissant Seigneur du lieu, qui n'eurent pourtant rien de commun avec leurs façons d'opérer ; au total, nous ne sommes pas même assurés d'une ressemblance physique pour rendre à son tour notre compatriote « si laid et si terrible qu'il n'était femme ni fille qui ne s'enfuit devant lui ».

En tous les cas, nos gens du pays continuent à étiqueter opiniâtrément du nom de Barbe-bleue les ruines chantocéennes ; en raison de cette concordance sans doute, ce n'est pas sans une certaine angoisse, qu'à mes premiers voyages, j'apercevais au loin l'effrangement de l'antique manoir où mes yeux replaçaient, d'un seul coup, sœur Anne appelant en vain au sommet de la tour, avec à l'entour le soleil poudroyant et l'herbage verdoyant en vives couleurs, tout comme je les admirais sur les verres de ma vieille lanterne magique, désormais reléguée au fond des greniers et détrônée à jamais par les prodigieuses images de nos cinémas triomphants.

Jacques Pomat.



LES SAPINS ET LES ROCHERS DU PORT-BLANC

AU PORT-BLANC

Tout le charme de Port-Blanc réside en la luminosité intense qui teinte à chaque heure du jour ses horizons divers. Des couleurs exquis descendentes sur les îlots et les anses dont les noms sonnent comme des tintements de cloches : Guervel triste et sombre, Marquer, Illec où Ambroise Thomas vécut et composa *Mignon*, Buguelez long village qui s'en va vers la mer, dans l'acheminement de ses maisons traques.

Si épars, si fins, qu'on les dirait posés sur la mer, les nombreux îlots font tout le cachet de cette baie de corail. Le granit n'est plus rose comme à Ploumanac'h, il n'est pas encore gris comme à Plougrescant. Selon les saisons et les heures, il change, toujours en harmonie avec les algues et les nuages.

Le fond de la baie présente une terre riche en primeurs et en verdure. De jolies propriétés, vieux manoirs du Pellinec ou château de Creac'h Bleiz, étendent jusqu'au rivage leurs sapins et leurs prairies que la mer vient rogner un peu plus chaque jour.

Dans un de ces bois, dit la légende, vit une fée, la fée du Cleguerio, qui tous les cent ans assise sous un chêne, coiffe ses longs cheveux avec un peigne d'or. Il

reux qui pourrait la voir, à minuit, dans le clair de lune !

Juste en face de Port-Blanc, Saint-Gildas, l'île dont l'extérieur raide, rocheux, découpé, semble réserver aux audacieux l'entrée de ce petit éden, où le climat est paraît-il enchanteur et les plantes merveilleuses. Le lundi de la Pentecôte, à marée basse, tous les cavaliers — fermiers des alentours — s'élancent vers l'île. L'honneur est grand pour le premier arrivé, mais les autres concurrents se consolent en amenant leurs chevaux à la statue de saint Gildas. Et c'est une curieuse procession dont chaque pèlerin à quatre pattes reçoit un morceau de pain frotté sur le crâne du saint, et qui doit le préserver de toute maladie.

Le chapelet des Sept-Îles aux langoustes renommées, commence en vue de Saint-Gildas. Tomé, Rouzic, l'île du Cerf, l'île Plate surgissent dans le lointain, et sur chacune d'elles, tour à tour, le soleil couchant déverse sa pluie d'or.

Malgré les touristes, Port-Blanc est resté breton et paisible. Breton par les Creac'h. Creac'h Avel et Creac'h Morvan, qui sont une multitude de maisons basses d'un type très particulier. Une ou



L'ENTRÉE DU PORT-BLANC

deux pièces, la simple maison de pêcheur, entourée d'un jardinet clos de genêts. Des fleurs qui grimpent le long des murs blanchis à la chaux, surtout des hortensias bleus comme le ciel, et beaucoup plus pâles que les grosses ardoises de La Roche qui couvrent le toit.

Les hommes y sont simples, attachés à leurs métiers, car ils en ont deux : la pêche et la culture. C'est une population qu'on a dit sauvage et qui n'est que rude. Il faut connaître l'âme bretonne pour savoir ce que ce mot : rude, contient de beauté, de force et de bonté même.

L'origine de la chapelle et du village qui l'entoura par la suite est assez curieuse et mérite d'être rappelée, même si ce n'est qu'une légende. C'était au XVI^e siècle, ce jour-là les cloches de Penvenan à quatre kilomètres de la côte, sonnaient lugubrement, sonnaient l'alarme. L'ennemi, l'Anglais, était en vue sur mer et ses vaisseaux s'approchaient, certains de la conquête. Les habitants, plus habitués à la pêche qu'à la guerre, voyaient avec terreur les nef s'avancer vers l'aube aux abords faciles. Massés sur le rivage, désespérés, ils firent le vœu d'élever une chapelle à la Vierge. Comme par enchantement, soudain, les bateaux font demi-tour, toutes voiles dehors.

Sur les pentes, les hautes fougères sous le soleil, leur avaient semblé des milliers d'hommes armés, casqués et prêts à combattre.

La population tint parole et éleva la petite chapelle si basse, enfouie sous les dunes, et qui semble avoir été ravagée par des tempêtes de sable. Usée par le temps et par le vent, elle est le type du sanctuaire breton de la côte. Placée à mi-hauteur du coteau, elle se voit de la mer et des terres, dans l'espace clos de murs aux passages étroits. Prés



La Grève

d'elle, un calvaire dont le fût est neuf, mais qui conserve les statues de l'ancien monument.

A propos de cette chapelle, qu'il me soit permis de féliciter son recteur, M. l'abbé Guyomarc'h, qui a fait d'heureuses transformations pour reconstituer le joyau historique. Aidé d'amis artistes, architectes, sculpteurs, dessinateurs, il a fait décrépir les murs, découvrir les boiseries. Il a remplacé les saints de plâtre par des saint Sébastien, saint Tugdud, saint Yves en bois, vieilles statues retrouvées au hasard des recherches dans les greniers. Le confessionnal en bois blanc a été changé contre un meuble fait de panneaux anciens. Chaque détail a été travaillé.

Tout est régional, les chandeliers, croix, lutrins, bancs, sortent de chez le sculpteur trégorrois Savina, les ornements aux motifs celtiques sont brodés par des personnes du pays, dessinés par des artistes bretons.

Je me rappelle avoir assisté dans cette chapelle à une messe matinale. Le soleil levant tamisé par les verrières descendait sur l'autel garni d'hortensias, où le prêtre officiait, vêtu d'un ornement blanc aux formes très anciennes, orné d'une croix celtique bleue comme les fleurs. C'était idéalement beau.

A côté des autres, de guingois sur les pavés inégaux, deux chaises portent cette inscription : « Théodore Botrel ».

Botrel, le nom qui rayonne au Port-Blanc !

Son souvenir, lorsqu'il implorait « Itron Varia Porz-Gwen » en chantant aux grandes messes avec sa femme, est impérissable. Le cantique des « Gas de Port-Blanc » qu'il écrivit pour le pardon et qui se chante toujours est émouvant par sa



D'après un bois gravé de Van den Aemal.

BRETAGNE

musique simple et ses paroles naïves, mais on le dit avec plus de ferveur qu'un autre, puisqu'il vient du plus profond du cœur d'un grand berde.

Venu au Port-Blanc pour sa santé vers 1897, Botrel y resta jusqu'à la guerre. Il habita d'abord Ti-Chansonniou, non loin de la grève. Il l'avait baptisée ainsi comme il baptisera plus tard du même nom toutes ses maisons successives, comme s'il voulait en faire, non seulement un logis, mais encore un abri pour les chansons et les espoirs. La digue n'était pas encore construite, et aux grandes marées l'eau devait entrer dans le petit chemin qui part vers les terres. Sur la gauche, une maison, un peu plus neuve que ses voisines, tournée vers la chapelle et les bois. Toujours pareille, elle est habitée par des cultivateurs qui furent les propriétaires de Botrel, à un taux de l'époque : 150 francs ! La maison lui plaisait, il voulut l'acheter ; les propriétaires ayant refusé, il construisit une seconde Ti-Chansonniou, cachée dans les sapins, et où jusqu'à la guerre il vécut en rimant et chantant. En quittant le Port-Blanc, il avait l'intention d'y revenir finir sa vie, mais le sort en avait décidé autrement, puisqu'il abandonna le Trégor pour la Cornouaille.

C'est à lui que l'on doit d'avoir encore ce monument naturel, « la Sentinelle », qui fait l'admiration des touristes. Simple promontoire de rocs, il était surmonté d'une guérite de pierre dans le même style que le corps de garde du bas ; une sentinelle y veillait nuit et jour au temps des luttes incessantes contre les Anglais. Puis, il y a quelques années, on pensa que cet amas de roches ferait une belle carrière, et l'on commença à les faire sauter pour servir à quelque construction. Botrel arrêta le geste. Les rochers furent conservés à peu près intacts, et il obtint de faire reconstruire une autre guérite qui fut érigée en 1907. On y plaça deux statues de la chapelle, la Vierge et saint Gildas, qui se tournent le dos mais surveillent, l'une la mer, l'autre la terre.

Un autre rocher porte un nom curieux : le Voleur ». On suppose que les pirates y abordaient et y cachaient leur butin.

Anatole Le Braz habita en face de ce

rocher. Dans la suite des toits qui montent vers le port et Penvénan, une maisonnette le tenta, il l'agrandit, la couvrit de vignevierge, en fit un vrai « Kastellic ». Auparavant, il logea deux ou trois ans dans le petit bazar si connu des touristes. Installé à Kastellic, il venait tous les jours bavarder, ne fût-ce que cinq minutes, avec l'aimable commercante qui en conserve un souvenir inoubliable. « C'était un charmeur », me disait-elle, « et tout le monde avait plaisir à l'écouter. »

Lui aussi savait écouter, et ce fut sa gloire d'être resté des heures, immobile, recueillant les légendes qui lui contaient en breton Marc'harid Philipp, Lise Bellec, Marie-Sainte et les autres.

Vieilles contes de Le Braz comme vous faites partie de notre pays ! Vous dont les paroles montaient dans l'âme du plus breton de nos écrivains, soyez remerciées de l'aide immense apportée par vous à notre histoire !

Vous pensiez peut-être en votre esprit candide : « Nos enfants ne nous ont pas écoutés, ils n'entendent plus les voix qui préviennent, ils se moqueront des morts, ils riront de nous ! » Et voici qu'un homme, un Breton comme vous, saisit votre pensée fugitive et, pour lui, par amour de son pays, il écoute pieusement vos légendes, sachant que c'était en vous toute la Bretagne fervente qui parlait.

Tous ces récits réunis forment une grande partie de l'œuvre de Le Braz qui fut aussi un poète, et des meilleurs. « Je suis un fils du peuple et j'en suis fier », disait-il, lui fût partout, et dont le cœur était resté près des humbles, à Saint-Servais où il était né, à Penvénan, dans les Creac'h où demeuraient ses conteuses.

Pourquoi l'a-t-on laissé pour toujours loin de là, loin de la mer ?

Dans le bois de Tréguier, sous le monument — très beau du reste — ses os seuls sont restés, son âme erre avec les mouettes au-dessus des rochers où il aurait dû être enseveli. Et je pense que plus d'une vieille qui n'avait pu lui parler de son vivant, serait venue lui raconter, à la nuit tombante, les éternelles légendes de la mer et de la mort.

VÉRA DE BELLAING



LA MAISON D'ANATOLE LE BRAZ A PORT-BLANC (Photo Hamonic.)

LES ŒUFS DE PAQUES DE ROSE DES VENTS

— VENT de Nord — Noroît, Monsieur le recteur... les Pâques de cette année seront belles... Excusez-moi si je me suis fait attendre : je n'étais pas au logis, quand on est venu me quêrir de votre part et il y a une bonne trotte de la pointe du Roudou-Glaz au bourg de Trélévern.

Ce disant, la vieille, un peu essoufflée, a poliment ôté ses sabots de bois noir et franchi, sur ses bas, le seuil de la sacristie où flotte, émanée de l'église, une vague odeur de cire et d'encens.

•••

Chacun sait, à Trélévern, que la vieille Rose, du Roudou-Glaz, n'aborderait jamais personne sans que sa première parole ne fut pour signaler la direction du vent. C'est sa façon à elle d'appeler sur vous les bénédictions de la journée. Naturellement, la formule varie selon l'occurrence, laquelle est sujette à varier souvent dans une région où les masses d'air sont aussi instables que sur cette côte du Trégor, la plus éventée

peut-être de la Bretagne. Mais pas un des caprices de l'atmosphère, même les plus fugaces et les plus furtifs, n'échappe à la vigilance de Rose. On dirait qu'elle est douée d'un sens spécial pour les surprendre et que sa principale fonction, dans la vie, est de les enregistrer.

A cause de cette innocente manie, quelque pêcheur, né malin, imagina de la baptiser : Rose des Vents ; et le sobriquet lui en est resté. Elle-même s'est si bien faite à ne s'entendre plus appeler autrement qu'elle ne songerait pas à se retourner, si l'on s'avisait de la héler par son nom véritable. Il faut avouer, d'ailleurs, que l'expression était joliment trouvée pour caractériser cette exquise vieille, fine, frêle, nerveuse, frémissante, et qui, même au repos, hout sur place, comme perpétuellement travaillée d'une irrésistible fringale de mouvement.

Le Roudou-Glaz, où elle a son « chez elle », est un bancou marin, planté de guingois sur la pente d'un haut promontoire séparant les communes limitrophes

de Trélevorn et de Louannec. A la pointe extrême de ce cap rocheux achève de se délabrer, sous l'effort de l'intempérie et des ans, une de ces guettes abandonnées d'où, à l'époque des guerres anglaises, les gardécôtes surveillaient la mer. C'est là que Rose des Vents a fini par échouer avec ses humbles pénates. L'abri est plutôt chétif, mais Rose n'est point casanière. Dès la pique de l'aube elle est sur pied, rôdant par les landes ou par les grèves, vaquant à des tâches de pauvre — telle que la glane des épaves ou la cueillette de la graine d'ajonc, — et toujours allant, toujours furetant, avec, par périodes, de brusques arrêts où elle s'immobilise en de mystérieuses contemplations, l'œil fixe et l'oreille tendue, comme si elle auscultait l'espace. Lorsqu'ils l'aperçoivent en cette attitude, les gamins d'alentour, petits mousses et petits pâtres, sont accoutumés de dire :

— Il faut croire que les vents gagnent l'Ouest. Voici Rose qui écoute du côté des Amériques.

Que si, intrigué par l'étrangeté du propos, vous en demandez l'explication :

— C'est des choses comme on content les « anciens », vous sera-t-il répondu.

Et seuls, en effet, les gens d'âge seront en mesure de vous apprendre qu'un temps fut où il n'y avait pas sur tout ce littoral une « héritière » comparable à Rose Marzin — des Marzin de Kergouanton, vous savez, à trois ou quatre pipées de tabac, dans les terres.

— Dans les chansons qu'on fabrique aux veillées, les poètes du cru la proclamaient « la fleur des filles ». Et, comme elle réunissait tout ensemble l'avoir et la beauté, ce n'étaient point les prétendants qui manquaient à ses trousses. Ses parents eussent souhaité qu'elle choisît un cultivateur capable et de bonne maison à qui laisser la ferme après leur décès. Mais l'amour souffle où il veut. Rose s'était entêtée d'un marin, Jean Tromeur, le fils d'un patron de barque de Perros, qui, pour lors, naviguait au long cours, à bord de la *Pénélope*, de Dunkerque, faisant les voyages du Chili, de Costa-Rica et de San-Francisco. Un fier baron, ma foi, ce Jean Tromeur, svelte et souple comme un aviron neuf, les veines riches d'un sang généreux, mais qui s'échauffait malheureusement trop vite, les

jours de boisson. Rose et lui s'étaient connus un soir de Quinze Août, au Pardon de la Clarté. Et, de ce soir là, il s'étaient, selon la forte locution bretonne, voués l'un à l'autre.

Hélas ! « femme de marin, femme de chagrin », dit le proverbe.

Rose Marzin devait en faire l'épreuve avant même d'avoir la joie d'appartenir à l'homme qu'elle aimait. Les noces avaient été fixées au lundi de la Quasimodo, Jean Tromeur ayant écrit de San-Francisco que la *Pénélope* serait dans les eaux de France au plus tard vers la mi-carême et qu'il arriverait certainement, quant à lui, pour offrir les œufs de Pâques à sa fiancée. Or, à la date indiquée, la *Pénélope* avait bien rallié son port d'attache, mais ni Pâques, ni la Quasimodo ne virent Jean Tromeur sur les chemins de Kergouanton.

Qu'était-il donc advenu du long-courrier ?

On le sut, à un quinzaine de là, par un de ses camarades de bord, un « inscrit » du quartier de Paimpol, qu'il avait chargé de porter de vive voix le fatal message.

C'était la veille, oui, la veille même de l'appareillage du retour. Comme on avait eu « permission de terre » dans la matinée, on avait pas mal trinqué, chacun à la santé de sa chacune, et l'on était rentré au navire un peu gais. Il n'en aurait cependant rien été, si le capitaine en second, — un maigriot, plus tâtilon que méchant, — n'avait imaginé de « chercher des puces » à Jean Tromeur, sous le prétexte qu'il avait bu. Celui-ci s'était rebiffé : aux coups de langue, il avait eu le tort de riposter par des coups de poing. Que se passa-t-il alors ? Tromeur ne le sut jamais nettement... L'instant d'après, il était réputé déserteur.

— Déserteur, conclut le messager, c'est à dire les menottes, la prison, la honte, si on le pinçait avant dix ans de ce côté-ci de l'Atlantique... Dix ans, une éternité !... Jean Tromeur vous dégage donc de votre parole, Rose Marzin ; il désire que vous trouviez auprès d'un autre le bonheur qu'il n'est plus en son pouvoir de vous donner et vous demande seulement de penser à lui, dans vos prières, comme à quelqu'un de votre voisinage qui serait entré là-bas, devers les Amériques... J'ai fait la commission.

L'héritière de Kergouanton avait essayé ce récit, pâle, les lèvres serrées, sans une

larme. Aux derniers mots, elle avait poussé un grand oui, puis s'était abattue, toute roide, sur le parquet.

Pendant des semaines elle fut comme morte. Son esprit semblait parti en voyage, très loin. Il ne revint jamais complètement habiter son corps. Plusieurs mois après qu'elle eut repris les apparences d'une vivante, sa mère essaya de sonder ses intentions :

— Les jeunes gens recommencent à tourner autour de la maison, ma fille...

— Je me suis promise à Jean Tromeur, fit-elle d'une voix douce, et tant que Jean Tromeur sera de ce monde, il peut être tranquille ; je l'attendrai.

Il y a de cela, aujourd'hui, quelque quarante ou quarante-cinq années. Et, pas une fois, dans cet immense intervalle, Rose Marzin n'a osé reparler de Jean Tromeur. Les nouvelles les plus récentes que l'on ait eues de l'ex-marin de la *Pénélope* remontent, ou peu s'en faut, au lendemain de sa désertion. Dans une lettre sombre, découragée, qu'il adressait à ses parents, il prenait d'eux un congé définitif, en leur annonçant qu'il venait de s'embarquer dans une compagnie de chercheurs d'or. Il avait accepté de s'enfoncer à leur suite vers le Nord de la terre, en des contrées de malédiction, véritables enfers du gel et du froid à peine éclairés d'une lumière de mort par les rayons d'un soleil glacé. Son seul vœu, disait-il, était d'y laisser promptement ses os. Et depuis lors, rien, — « *Melus* sur toute la ligne ».

Rose, cependant, vieillie, déchuë, tombée de l'aisance à la misère et du manoir de Kergouanton à la masure du Roudou-Glaz, Rose persiste, avec l'indomptable foi de sa race, à guetter le retour de son fiancé. Ainsi les Bretons du Moyen âge, ses ancêtres, s'obstinaient encore, après des siècles, dans la croyance à la résurrection d'Arthur.

N'allez pas lui dire qu'elle espère, contre toute espérance, et que son Jean Tromeur est décédé, archi-décédé.

— Il est si bien vivant, vous répliquera-t-elle, que toute brise qui souffle d'ouest m'apporte le bruit de ses pas.

Et vous concevrez, maintenant, de quelle sublime allégresse se gonfle le cœur de la vieille Rose, quand elle écoute du côté des Amériques.

* * *

Aux approches de Pâques surtout, dans la saison des bourrasques de mars et d'avril, les pas de l'éternel attendu résonnent à travers les espaces avec une singulière netteté. Sûrement qu'il arrive, Rose des Vents ne tient plus en place. Elle erre de droite et de gauche, légère, rapide, presque aérienne, comme si les brises, ses amis, lui avaient préti leurs ailes, afin de voler plus vite au devant de lui dès qu'il apparaîtra. Aussi l'enfant de chœur envoyé à sa recherche par le recteur de Trélevorn, a-t-il eu, cet après-midi de Vendredi-Saint, toutes les peines du monde à la joindre.

Mais qu'est-ce qu'il peut bien lui vouloir, Monsieur le recteur ?

— Asseyez-vous d'abord, Rose, et remettez-vous, lui dit le prêtre.

Puis, prenant sur la table de la sacristie un paquet noué dans un mouchoir :

— J'ai pour vous des œufs de Pâques comme on en voit peu.

— Ah ! murmura la vieille, soudain bouleversée.

— Regardez de près ce que cela peut être.

Le recteur a défait les nœuds du mouchoir et déposé le paquet dans le tablier de Rose des Vents, qui, n'étant la vénération qu'elle professe pour son pasteur, serait volontiers tentée de croire qu'il se joue d'elle. Le mouchoir est une misérable loque de cotonnade à fleurs déteintes, et quant au paquet il se compose d'une vingtaine de cailloux arrondis qui n'ont au sentiment de Rose, d'autre particularité que de peser fort lourd.

— Vous ne devinez pas ?

— Ma foi non, Monsieur le recteur !

— Eh bien, ce sont tout simplement des œufs de Pâques en or pur... Je laisse à celui qui m'a prié de vous mander ici le soin de vous expliquer de quelle part il vous viennent.

A ce moment s'est avancé un homme dont la vieille du Roudou-Glaz n'avait pas remarqué la présence dans la sacristie. Il est vêtu en « monsieur » et tient à la main une casquette à visière de cuir. Un collier de barbe blanche entoure sa face de couleur de brique. Sans même attendre de

L'avois devisagé, Rose des Vents s'est dressée, haletante :

— Jean Tromeur, n'est-ce pas ? Vous êtes Jean Tromeur.

L'homme a fait de la tête un signe de dénégation. Et, avec un accent étranger :

— Jean Tromeur était à l'article de la mort quand il m'a confié pour vous ces pépites, il y a trente-neuf ans dans l'Alaska, je vais vous dire en quelles circonstances...

Rose des Vents n'éprouve sans doute

aucun désir de connaître ces circonstances, car, retombée sur sa chaise, elle a incliné la tête sur sa poitrine et s'est endormie du sommeil dont on ne se réveille plus.

Anatole LE BRAZ (1).

(1) Cette nouvelle a paru dans *Le Gaulois* du dimanche, le 26 mars 1912 ; elle ne figure dans aucun livre de contes d'Anatole Le Braz.

LES LIVRES ET LES REVUES

LA NUIT DE MIDI, par Marcel Hamon (Malfère, Milour, Paris, 15 fr.). Il nous faut constater, chaque jour, la place de plus en plus grande que la Faculté s'arrogé dans la Littérature... Les médecins, par une curieuse réaction psychique, ne sont pas, parmi les mortels, les plus étrangers à la poésie... Vivant, journellement, dans ce que l'humanité a de plus misérable et de plus répugnant, ils s'évadent, volontiers, vers tout ce qui peut faire oublier cette misère et vaguer au-dessus de cette abjection. Et le Dr Marcel Hamon, de Paris (dont le nom, seul, trahit les origines bretonnes) nous est une révélation de plus dans la phalange serrée des hommes des sciences qui veulent être, à leurs heures, hommes de lettres...

Du docteur Hamon, nous ne savons absolument rien, en dehors du livre qu'il vient de nous adresser, ce qui, pour lui rendre justice, nous laisse toute impartialité. Mais ce mot de « justice », sous la plume d'un critique, appelle immédiatement la souriante... car la véritable « justice » se rencontre fort peu, en ce monde, et encore moins dans celui des chroniques littéraires... Que l'on juge en bien, ou en mal, c'est rarement en véritable équité, puisque toujours nos aversions, ou nos sympathies, font pencher le plateau de la balance, sinon en faveur de l'auteur, du moins en faveur de l'ouvrage. Et voilà un livre encensé ou condamné, qui ne méritait, somme toute, « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ». Car le critique juste, par excellence serait celui qui n'aurait aucune idée personnelle, aucune conviction, aucuns goûts, et qui se contenterait de peser le talent sur la balance du pharmacien. Peut-être qu'un verre gradué pourrait remplacer, avantageusement, ce juste sans passions et sans préférences ?...

Il y a environ dix mois, ayant analysé, ici même, un livre important, « *Chrestos* », inspiré, comme celui du Dr Hamon, de l'époque contemporaine de Jésus, ou me fit entendre, avec quelque mé-

contentement, que j'avais parlé d'un ouvrage « qui n'était pas de ma compétence ». Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui à MM. Auguste Dupuy et Dupuy-Mazuel, je reconnais et j'admets ce reproche. « *Chrestos* », il y a dix mois, n'était pas, en effet, de ma compétence, mais non pas pour ce qu'ils pensent, peut-être... Et voici que *La Nuit de Midi* (sous-intitulée : *le dernier miracle du Christ*) ne fait que confirmer la première impression qui m'est restée de *Chrestos*.

Chrestos était une savante reconstitution, dont je n'ai jamais méconnu les mérites documentaires... mais *La Nuit de Midi* est une évocation, une résurrection vraiment hallucinante... *Chrestos* était un roman romanesque, écrit pour l'écran, avec toutes les habiletés, comme aussi toutes les « ficelles » plus ou moins visibles, que ce genre spécial exige... *La Nuit de Midi* est un roman tout court, qui ne songe point à l'écran, reflet de la vie, mais à la Vie, elle-même, tout simplement... *Chrestos* était un livre écrit avec toute la conscience possible, mais *La Nuit de Midi* est écrite par un inspiré, avec quelque chose de poignant, qui nous saisit et nous envoûte... MM. Dupuy et Dupuy-Mazuel ont été curieux de rechercher et de nous faire voir ce que pouvaient dire et penser les contemporains du Christ : le Dr Hamon s'est « mis dans leur peau », pour parler vulgairement, ce qui nous émeut bien davantage... Il s'est imprégné d'arômes de la Bible, comme on s'imprégné d'arômes, et son récit n'est plus celui d'un historien excellentment documenté, mais d'un témoin, de la Pâque à Jérusalem ! *Chrestos* fut écrit avec le cerveau, *La Nuit de Midi*, avec le cœur, et les sens, ce qui était indispensable pour renouveler tout ce qui était né du même sujet, jusqu'à présent... « *La Vie de Jésus* » de Renan, est écrite, non plus, que par un historien « curieux de savoir » !

J'ignore totalement quels peuvent bien être

les sentiments religieux de MM. Dupuy et Dupuy-Mazuel, tout comme ceux du Dr Hamon ?... mais les deux premiers, qui sont pourtant littérateurs, les deux premiers, qui sont pourtant littérateurs, me paraissent avoir fait œuvre froidement nées, me paraissent avoir fait œuvre froidement nées, scientifique, tandis que (à ironie imprévue !) c'est le Dr Hamon qui a fait œuvre sensible et passionnée, œuvre d'art et de foi, œuvre de poète... D'aucuns lui reprocheront d'avoir fait, par instants, œuvre obscure... C'est vrai... La nuit enveloppe certains détails... Une certaine confusion règne par endroits, alors que, dans *Chrestos*, tout était net et clair... mais cette obscurité même est un charme et un procédé heureux : elle nous enveloppe constamment de mystère... Et quoi de plus *beau*, dirais-je, que cette poursuite et cette arrestation dans le jardin des Oliviers ?... C'est une « reconstitution du crime » qui atteint à la plus haute grandeur. Quoi de plus tragiquement beau que l'agonie du Christ plus splendide que l'hypothèse de cette descente de Croix, si réaliste, qui fait songer à certains tableaux de la Renaissance, et qui allie, comme eux, l'horreur la plus étrange, à la plus étrange poésie ?...

Poésie, il nous faut toujours en révenir là... Et pourtant, le Dr Hamon nous décrit impitoyablement le Crucifié, en vivisecteur, qui, sur la palette des plaies a étudié tous les reflets des cadavres. Seulement, il mêle à cette description fidèle rayon qui sauvegarde la divinité ; et son livre (dont une intrigue amoureuse très pure et très touchante fait la trame) est, somme toute, comme une rénovation de l'art chrétien. Lui-même nous apparaît comme un Maurice Denis de la littérature... Il a dépouillé ce que les statues banales avaient de rigide, de conventionnel et d'inné, pour nous en donner de vivantes. Et, dans ce siècle mort, qui a tant besoin de croire, peut-être avons-nous besoin aussi d'imaginer de cette espèce, qui sachent, re-sculpter, selon le style primitif, le Visage que Séraphia (appelée, depuis, Véronique) avait pris, tout simplement dans les plus candides de son voile...

LES NOUVEAUX LÉPREUX, par Paul Lebois, (Maurice d'Artois, éditeur, Paris, 10 fr.) Si le Dr Hamon nous fait revivre à l'origine des siècles, M. Paul Lebois nous ramène dans l'actualité contemporaine, et si « *Les Nouveaux Lépreux* », déjà parus à Saint-Malo en 1929, sont restés, aujourd'hui dans la collection des « *grands et pitoyables modernes* », ce n'est pas sans utilité, car les « nouveaux lépreux », ce sont les malheureuses victimes de la Tuberculose. Un tel sujet

est absolument digne de retenir notre attention. M. P. Lebois lui-même, qui s'est dévoué à cette question de salut public (puisque'il est titulaire de la médaille d'honneur du Comité National de Défense contre la Tuberculose), M. Lebois, dis-je, notre compatriote de Haute-Bretagne, a voulu lancer, sous forme de roman, dans l'ignorance ou l'insouciance du public, un certain nombre de préceptes médicaux, qu'on ne saurait trop répéter, et qui ne sont pas encore assez répandus. Il appartenait à un éducateur de la jeunesse de faire notre instruction sur ce point... Mais l'a-t-il faite aussi parfaitement qu'il l'aurait pu ?... Qu'il me soit permis de dire que la solidité du texte et du style ne correspond pas toujours à la puissance du titre. M. Lebois n'est pas un « artiste », comme le Dr Hamon : c'est un auteur simple et sincère... ce qui est beaucoup. Aurai-je donc le courage de le chicaner sur la morale de son roman, qui me paraît assez dangereuse ? Il y a, évidemment, plusieurs façons d'envisager les « devoirs » d'une épouse... néanmoins, lorsque la jeune femme d'un tuberculeux, condamné, fait à son mari le... pieux mensonge (?) et la coupable surprise de le rendre père, grâce à la collaboration d'un homme sain, si l'Hygiène est sauve, et si les intentions de cette Florence sont plus pures qu'elles n'en ont l'air à première vue, je ne me sens pas la conscience tranquille pour elle ! surtout, lorsque M. Paul Lebois lui donne, paternellement, sa bénédiction, en écrivant : « *Le ciel semblait complice... Il protégeait la Blanche-tière, l'isolait, recouvrait tout de son manteau immanent... Dieu, lui-même, fermait les yeux.* Non !... En dépit du péril de la Race, et malgré tous ces flocons qui tombent, si bien à propos, avec les derniers scrupules des amants, je ne vois pas ceux-ci blancs comme neige ! Et je ne sais pas si M. Paul Lebois, qui est libre-penseur, ne présume pas un peu de l'indulgence du Ciel, impertinemment invoqué en la circonstance ?... Car, si Dieu « ferme les yeux », à présent, pendant que les femmes trompent leurs maris, où allons-nous, Seigneur ? où allons-nous ? »

LA MAISON SOUS LA CENDRE, par Romain Boussel (Lemerre, 15 fr.). Chez de très humbles gens nous conduit le roman du jeune lauréat, deux fois couronné, pour son « *Chemin des cerises* », car je ne chante que pour vous, à *pâtres et gens des chaumières*, nous avertit l'épigraphie mistrallienne de ce second roman... Rédacteur au *Quotidien*, et secrétaire des écrivains « populistes », Romain Boussel doit se placer, sans doute, parmi les auteurs dits « d'avant garde », dont le talent déjà indiscutable, est peut-être appelé à s'imposer davantage encore dans l'avenir. Et c'est pourquoi son livre ne peut nous être indifférent. Sûrement et solidement écrit, construit d'une main un peu âpre, nous ne lui reprocherons que d'être aride à l'âme

BRETAGNE

comme ces terres du Midi où il est né, sans doux feuillages, et sans sources consolantes, « tranche de vie » cruelle, que nous apprend-il, ce livre brutal et nu, animé de pitié, pourtant, pour « cette machine à souffrir », qu'est Tino, l'héroïne, mais où rien ne monte au-dessus de l'instinct ?... Rien de nouveau, peut-être, sur la vie rude de la Terre, l'égoïsme des êtres, le triste rôle de la femme, (car cette pauvre Tino n'a pas grand chose d'une femme !) et comme le dit l'auteur lui-même, « le sentiment confus de l'impuissance humaine ». C'est un excellent roman dans son genre, qui est un genre détestable : le naturalisme tout cru, sans idéal. Il laisse dans les yeux l'éblouissement du soleil, et dans la gorge la brûlure de la poussière : poussière sèche et soleil dur...

COMME LA MER, par Renée Jardin (poèmes, aux Éditions Corrèa, Paris). Mlle Renée Jardin a deux femmes en elle : l'une est avocate, réputée, du Barreau Versaillais, avocate de talent viril et hardi, l'autre, est fille rêveuse de la Bretagne, et, comme elle, pleine de douceur et de féminité... Renée Jardin est de Fougères... Ces deux noms rapprochés évoquent déjà tant de fraîcheur !... Fraîcheur limpide des mélodées fluides, au rythme indépendant, à l'accent profondément celle... Jardins d'émotions expuises, souples fougères d'harmonies, qui se déroulent, pendent ou flottent, sur la muraille démantelée du vers libre... Fraîcheur, certes ! Et cependant, fraîcheur meurtrie...

Un amour malheureux saigne dans ces pages jolies, où la brièveté de la chanson le dispute à l'infini du sentiment... Renée Jardin me semble être une de ces âmes, qui ont mis dans l'amour humain trop de ferveur pour en être jamais satisfaite, et aussi trop de pieuse confiance, pour n'en être jamais déçue. Sa vie sera toujours « triste et déserte » et vouée à la Mort, dit-elle.

Car je n'ai pu donner ce qui est le meilleur : L'amour ardent et pur qui pleure dans mon cœur !

Et comment le donner, cet amour, si aucun homme n'en est digne ?... Renée Jardin se lamenté donc, car « Le collier d'ombre et de douleur — que la Vie a mis à son cou » est le banal collier des déceptions charnelles. La « solitude de l'âme » et le « silence gros d'angoisse et de regrets sous nous » qu'elle nous confie, c'est le

chagrin le plus courant, qui selon le refrain de Martini, dure toute la vie, et inspire le plus les poètes, mais peut-être aussi celui qui ramène le plus directement à l'amour divin ?...

Que ferai-je, hélas,
Des coresses vaines ?...

Que ferai-je de tout ce qui ne dure pas ?... Au dernier feuillet, Renée Jardin envie le sort de l'algue marine, qui court à la dérive, et se compare elle-même à cette algue voguant vers la mer, « ou vers le sable d'or d'un rivage incertain ». Ce « rivage incertain » ne me semble pas douteux. C'est le rivage spirituel où viennent échouer, un jour ou l'autre, les aspirations trop vastes, que l'humanité ne peut combler ni assouvir. De sorte que certains vers du recueil prennent, alors, une signification bien différente, prophétique, peut-être ?...

Toute à vous, en mon âme avide,
Mon bien-Aimé, je vous attends...

Peut-être suffirait-il d'une ou deux majuscules pour que le sens de ce poème se fasse moins profane ?...

Tu douceur a vaincu... Je ne suis plus moi-même
Je te cherche sans cesse, et l'espère, et l'attends.

Comment ne pas songer au Cantique des Cantiques, et au Bien-Aimé de la Sulamite qu'il faut attendre si longtemps ? « J'ai cherché pendant des nuits celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé... »

Vous ne le trouverez point sur la terre, Renée Jardin...

Marie-Paule SALONNE.

On annonce, actuellement, la prochaine publication d'un gros ouvrage documentaire du poète Camille Le Mercier d'Erme, sur les victimes du camp de Gonlie. D'ores et déjà, ce livre, dont quelques extraits ont paru dans la presse bretonne, a fait l'objet de commentaires passionnés. Nous voulons attendre, en ce qui nous concerne, d'avoir reçu l'œuvre en question, *in-extenso*, pour en parler sérieusement à nos lecteurs, les « bonnes feuilles » parues n'étant que les feuilles dispersées d'un manuscrit encore en chantier, et auquel nous souhaitons une prompte réalisation.



Bois gravé de Louise Salonne.



LA CATHÉDRALE DE SAINT-BRIEUC. — Gravure extraite de : Une heure dans la Cathédrale de Saint-Brieuc, par Maurice Mesnard. (Studio Binet)

LE VII^e CENTENAIRE DE SAINT GUILLAUME

Nous avons déjà annoncé les grandes fêtes qui se dérouleront à Saint-Brieuc, du 30 septembre au 7 octobre 1934, à l'occasion du VII^e centenaire de la mort de saint Guillaume Pinchon, second patron de la ville, et de la fondation de la cathédrale actuelle.

En dehors de la partie religieuse qui sera grandiose, puisqu'on annonce la présence de vingt prélats, ces fêtes auront un côté, sinon profane, plus extériorisé. Un Comité de personnalités et de commerçants brieuchins, en plein accord avec les autorités civiles et religieuses de la ville, a dressé un programme dont la réalisation constituera une manifestation où le respect de l'histoire s'alliera à une note très sûre d'art et de beauté.

Le dimanche 30 septembre, un carrousel et un tournoi dans l'esprit du XVI^e siècle ouvrira la semaine des fêtes. Les mercredi et jeudi 3 et 4 octobre, seront données les représentations d'un mystère moyenâgeux, évoquant la vie même de saint Guillaume. Le samedi 6, aura lieu une grande foire commerciale, reconstituée dans un décor médiéval, pour rappeler les « colues » qui se tenaient dans les grandes villes de Bretagne, à l'occasion du passage des pèlerins du Tro-breiz ou des grands pardons.

Les fêtes se termineront le dimanche 7 octobre par un cortège historique, précédant la procession

solemnelle du transfert des reliques de saint Guillaume.

Ce cortège, à la réalisation duquel un groupe d'artistes et de personnes de goût apporte tous ses soins, ne comprendra pas moins de 1.000 personnes costumées. Il reconstituera, dans son ensemble, la haute société bretonne du XIII^e au XVII^e siècle.

On verra tour à tour défilé pour le XIII^e siècle le duc Jean Le Roux, Henri de Penthièvre, le vicomte de Rohan, le sire de Dinan, le sire de Quintin, puis la dame et le seigneur de Kermartin, parents de saint Yves, suivis des assesseurs de l'officialité et des corporations. Chacune de celles-ci sera représentée par un maître, un compagnon et un apprenti porteur de la hamme illustrée par l'image du saint patron et les armoiries symboliques de la corporation.

Le XIV^e siècle rappellera le pèlerinage de Marguerite de Clisson, avec des groupes de laboureurs et de maraîchers et des jeunes filles en surcot. C'est là que paraîtront Duguesclin, Beaumanoir, Olivier de Clisson, Charles de Blois, Jean de Montfort et, derrière eux, le tribunal des Régaires avec son sénéchal, son procureur fiscal, ses appariteurs, ses sergents, ses greffiers, ses tabellions, ses ayocels.

Françoise d'Amboise et Pierre II représenteront

tout à la fois le XV^e siècle et la région de Guingamp. Entourés de leur Cour, ils précéderont le Le XVII^e siècle évoquera Anne de Bretagne, entourée de ses pages, de sa garde-de-corps, de ses



Affiche de Théophile Lemonnier annonçant les fêtes du VII^e Centenaire de Saint-Guillaume et de la fondation de la Cathédrale de Saint-Brieuc.

groupe de *Pririe blanche*, qui fut la créatrice du célèbre pardon de Guingamp, ville où le duc et la duchesse ont longtemps séjourné, puisqu'ils en avaient fait leur capitale.

dames et suivie par les représentants des Etats de Bretagne. Enfin, pour le XVII^e siècle, nous verrons la duchesse de Mercœur avec tous les seigneurs et toutes les dames de la Ligue.

Chaque siècle sera représenté séparément. En tête des divers groupes, avant les hauts personnages, s'avanceront des pages et des damoiselles, ou puis des hommes d'armes ou des laboureurs, ou des pèlerins, ou des archers, ou des seigneurs, que suivront de nombreuses jeunes filles. Tous les figurants seront costumés en conformité avec les vêtements courants de l'époque qu'ils représentent. Les différents modèles de costumes, que l'on demandera aux figurants d'exécuter eux-mêmes, ont été établis par la Commission du cortège, en s'inspirant des figures représentées par les statues ou dans les verrières des églises bretonnes. Le tissu sera fourni par le comité, de façon à obtenir des groupes harmonieusement colorés, dont l'ensemble formera un magnifique arc-en-ciel où se joueront, se marieront, les nuances les plus souples et les plus soyeuses.

Derrière ce premier cortège, prendront place, dans leurs costumes d'apparat, les Bretons et les

Bretonnes du Finistère, du Morbihan et du Sud des Côtes-du-Nord, qui formeront en quelque sorte un trait d'union symbolique entre les siècles passés et l'époque actuelle.

Et c'est alors que s'avancera solennellement la procession avec toutes les bannières, toutes les madones des grands pèlerinages de Bretagne, qu'accompagneront des délégations de porteurs en costumes processionnels.

Dès, le Comité a réalisé une affiche éblouissante de Théophile Lemonnier, qui annonce les fêtes, et publié, en attendant l'*Histoire de saint Guillaume*, une intéressante monographie de la cathédrale de Saint-Brieuc (1).

Il s'agit, on le voit, d'une manifestation qui égalera celle de Vannes, il y a deux ans, à l'occasion du IV^e centenaire de l'Union de la Bretagne à la France.

Hors.

(1) Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc.

UN PRÉFET DE POLICE BRETON

M. Roger Langeron, le nouveau préfet de police de Paris, est un brestois. C'est la troisième fois, sans erreur, que depuis l'établissement de la III^e République, Brest pourvoit, de près ou de loin, à l'occupation difficile et enviée de ce haut poste. De Brest était parti Keratry, en 1870, de Brest aussi, Camescasse. C'est à Brest que M. Langeron naquit, il y a cinquante-deux ans (1).

Son père était, nous dit Auguste Dupouy, d'origine charentaise. Il exerçait au Lycée de Brest comme professeur d'histoire et de géographie. C'était un très brave homme et un excellent maître. Il avait, quoique paternel et humain, le don d'autorité.

Président de la Société Académique de Brest, ajoute M. Auguste Dupouy, qui était, à cette époque, très vivante, il y faisait apprécier sa parole disert et son savoir. Je revois, dans une brume lumineuse, certaine cérémonie où il joua l'un des grands premiers rôles : c'était au théâtre de Brest, dans ce beau théâtre de Choquet de Lindu, que n'a point remplacé l'édifice en bois de la place de la Liberté. Cela devait se passer un 14 juillet, pour le centenaire de la prise de la Bastille. Nous eûmes deux discours : celui de M. Langeron, qui parla debout, et celui de son collègue et ami, M. Calvet, qui parla assis.

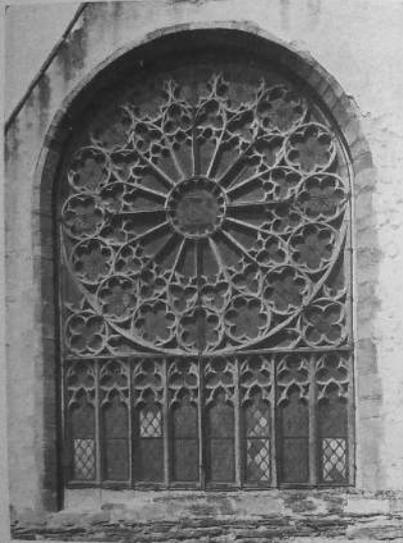
(1) M. Langeron a été préfet des Côtes-du-Nord. Il a été à Saint-Brieuc et dans le département le souveur d'un homme éminemment courtois et distingué, et d'un administrateur aussi consciencieux que remarquable.

Après, on eut le régal d'une pièce. Laquelle doté ? Je crois que ce fut *Marie-Jeanne ou la Femme du peuple*, mais je n'ose le certifier. Aidez-moi, mes chers vieux condisciples de l'an 1889.

« Savions-nous — les élèves ignorent tant de choses sur leurs maîtres — que le nôtre n'était pas seulement orateur, mais encore un écrivain ? Il a publié de belles études d'historien sur le pape Grégoire VII, sur Machiavel, sur le Masque de fer, sur Guizot, Aurions-nous surtout deviné qu'il composait des saynètes, des comédies, des poèmes ? Des poèmes en vers, parfaitement. Il m'a fallu, pour faire cette découverte, attendre l'an 1906, où un numéro de la *Grande Revue*, celui du 1^{er} juillet, partiellement consacré à la Bretagne, faisait voisiner nos signatures : la mienne sous des pages de simple prose, la sienne sous de majestueux alexandrins. Ils sont intitulés : *A une jeune Bretonne devenue Parisienne*. Il serait surprenant qu'il n'y fût pas un peu question de Merlin, de korrigans, de preux d'autrefois, cochant leur vie au fond des antiques manoirs. Mais ils sont remarquables d'aisance, de goût, de douceur aimable et de fidélité à notre Bretagne, qui a fait, au cours des âges, tant de précieuses conquêtes :

J'aime votre Bretagne et ses bois toujours verts...
O pays des menhirs, des parions et des fleurs !
D'où vient qu'à votre vue on s'émeut et s'enflamme ?
On ne peut vous quitter sans répandre des pleurs
Et toujours on vous laisse un lambeau de son âme.

Auguste DUPOUY.



Morlaix. — Verrière de l'ancienne église du Couvent des Jacobins (XV^e siècle), où se trouve actuellement le Musée. (Photo Aucisier.)

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU FINISTÈRE

MORLAIX... Après la guerre de 70...

Le viaduc tout neuf se reflète dans l'eau du bassin qui s'étend jusqu'à lui. Le quai de Tréguier qui ressemblait autrefois, grâce à ses Lances », à une petite rue de Rivoli, conserve quelques maisons à arcades...

On croit encore à la science et le mot « progrès » revêt une signification mystique. Les garçons dévorent « l'ingot mille lieues sous les mers » et ils créent, pour s'amuser, des miniatures de musées, encouragés par La Landelle, le romancier au gilet « caennais », grand ami de Jules Verne et des enfants.

Les grandes personnes elles-mêmes jouent « au savant », quelques-unes font des trouvailles...

Mais il faudrait se grouper ! Fonctionnaires, prêtres, officiers, magistrats, châtellains, commerçants n'ont pas suffisamment l'occasion de se rencontrer. Une société constituerait le lien nécessaire à un labeur en commun.

On la fonda en décembre 1878, sous le nom de « Société d'Études scientifiques du Finistère » et, aussitôt, elle fait œuvre utile. Le Musée de Morlaix lui doit la vie, elle publie un bulletin au texte substantiel où paraissent des études sur la météorologie, par M. Parize, sur les mathématiques et l'astronomie, par M. de Kericuff, sur les algues, par M. Micoul, président de la Société... MM. Lukis et de Russuman se réservent la géologie, M. H. de Lauzanne la zoologie, tandis que M. de Guernisac classe les champignons et que M. Clech publie une remarquable série d'articles sur les « Verres et vitraux en Bretagne ». M. Luzel réserve à la Société d'Études la primeur de ses célèbres recherches sur les « Contes populaires ». M. Allier s'intéresse à « Morlaix sous la Révolution » et l'on rencontre encore dans le bulletin, les signatures des docteurs Quintin, Young et Macé, de MM. Delage, Delestre, de Lacaze-Duthiers (de l'Institut, président d'honneur), du général Faidherbe, de l'amiral Fleuriot de Langle, etc...

Durant environ quatorze ans, l'activité se maintint au sein du groupement, puis elle s'éteignit peu à peu...

Son souvenir ne fut pas aussi long que celui de la Belle au Bois-Dormant. Il s'en fallut même de deux tiers.

Ce fut en 1927 que l'on s'aperçut qu'il y avait en banque un reliquat appartenant à la vieille société qui, d'ailleurs, n'avait jamais été dissoute.

Plusieurs représentants des journaux suisses ont fait une tournée en Bretagne, au début du mois d'avril, sous la conduite de M. Freysse, ingénieur des Chemins de fer de l'État, et de M. Baudré, directeur de la Route de Bretagne. Nos confrères ont reçu partout le meilleur accueil et sont repartis vers les « monts de l'Helvétie » absolument enthousiasmés de leur voyage.

Sait-on que si les points de contact entre la Suisse et la Bretagne sont peu nombreux historiquement et ethnologiquement parlant, ils ne manquent pas cependant d'être curieux.

Ce serait à la demande d'Anne de Bretagne, devenue reine de France, que Charles VIII aurait, en 1496, créé la compagnie des Cent-Suisses, spécialement attachés à la garde du Roi, et qui ne fut dissoute qu'en 1836.

Il existe une chanson bretonne très populaire dans le Morbihan, et si jolie que François Coppée a essayé de la traduire en français, c'est *La Chanson de la Crêpe*.

En voici le thème : Une commère, en quête de nouvelles et de bavardage, entre dans une ferme et sollicite la ménagère de lui servir des crêpes.

Mais la ménagère, qui est habile dans l'art de tourner la galette, est aussi habile à tourner sa langue : elle répond à la commère impudente, en passant en revue tout ce qu'il faudrait avoir pour apprêter un plat de crêpes appétissantes : — Ah ! dit-elle,

Je voudrais bien servir des crêpes !
Allons la diablesse ! allons la !
Je voudrais bien servir des crêpes !
Commère !
Mais l'eau est un Blavet !
Je voudrais bien servir des crêpes !
Mais la farine est à Auré !
Je voudrais bien servir des crêpes !
Mais les œufs sont à Lormé !

EN BRETAGNE

M. Lédan, bibliothécaire municipal, réunit quel-ques intellectuels, au nombre d'une douzaine, mais la chose en serait restée là si le sympathique archiviste n'était venu à la rescousse et n'avait, aux premiers jours de 1928, rassemblé de nouveau quelques amis. Nous fûmes cette fois-là dix-sept et l'on constitua un Bureau. Les statuts furent fixés définitivement. Quelques jours après, la Société renaissante était inscrite au *Journal officiel* et comptait cinquante membres. Elle en groupe aujourd'hui 250 !...

Retracer l'œuvre de la Société d'Études serait fastidieux. Contentons nous de signaler qu'en six ans elle a organisé quatre expositions de peintures, des concerts, des excursions, une quar-

taine de conférences (Claude Farrère, Paul Chack, Armand Fraviel, Mme Dusane, A. Bellessort, G. Blondel, R. Garric, Mgr Costes, Amdie Murat, M.-P. Salonné, le commandant Weiss, etc., etc.)

Ce qui ne peut se décrire, c'est l'atmosphère cordiale, laborieuse de la petite ruche intellectuelle, et je ne veux pas mettre le point final à ce bref exposé sans adresser ici un souvenir ému au commandant Puyo, écrivain, artiste et causeur incomparable qui fut notre président, et qui nous a quittés en novembre dernier pour aller reposer au cimetière de Saint-Martin, aux côtés d'Edouard et de Tristan Corbière...

J. DE TRIGON

EN BRETAGNE



LE RETABLE DE CROZON (Photo Le Doaré.)

SUISSE ET BRETAGNE

Plusieurs représentants des journaux suisses ont fait une tournée en Bretagne, au début du mois d'avril, sous la conduite de M. Freysse, ingénieur des Chemins de fer de l'État, et de M. Baudré, directeur de la Route de Bretagne. Nos confrères ont reçu partout le meilleur accueil et sont repartis vers les « monts de l'Helvétie » absolument enthousiasmés de leur voyage.

Sait-on que si les points de contact entre la Suisse et la Bretagne sont peu nombreux historiquement et ethnologiquement parlant, ils ne manquent pas cependant d'être curieux.

Ce serait à la demande d'Anne de Bretagne, devenue reine de France, que Charles VIII aurait, en 1496, créé la compagnie des Cent-Suisses, spécialement attachés à la garde du Roi, et qui ne fut dissoute qu'en 1836.

D'autre part, dans l'église de Crozon, à l'extrême pointe du Finistère, se trouve un très curieux retable en bois peint et sculpté qui date de 1602. Les vingt-sept panneaux qui le composent représentent les diverses phases du massacre de la légion thébaine, à la fin du III^e siècle, sur l'ordre de l'empereur Maximilien Hercule, qui aurait eu lieu, suivant la tradition, dans le Valais suisse, à Agannum, ville appelée aujourd'hui Saint-Maurice, du nom même du chef de la Légion.

Quant à savoir comment l'artiste qui a conçu cette pièce vraiment unique a songé à évoquer le souvenir de la légion thébaine, c'est un secret qui, sans doute, ne sera jamais percé. Tout au plus peut-on penser que c'est en l'honneur de saint Maurice, dont le culte est pourtant peu répandu en Bretagne, que le retable de Crozon fut sculpté et peint.

CHANSON MORBIHANAISE

Il existe une chanson bretonne très populaire dans le Morbihan, et si jolie que François Coppée a essayé de la traduire en français, c'est *La Chanson de la Crêpe*.

En voici le thème : Une commère, en quête de nouvelles et de bavardage, entre dans une ferme et sollicite la ménagère de lui servir des crêpes.

Mais la ménagère, qui est habile dans l'art de tourner la galette, est aussi habile à tourner sa langue : elle répond à la commère impudente, en passant en revue tout ce qu'il faudrait avoir pour apprêter un plat de crêpes appétissantes : — Ah ! dit-elle,

Je voudrais bien servir des crêpes !
Allons la diablesse ! allons la !
Je voudrais bien servir des crêpes !
Commère !
Mais l'eau est un Blavet !
Je voudrais bien servir des crêpes !
Mais la farine est à Auré !
Je voudrais bien servir des crêpes !
Mais les œufs sont à Lormé !

BRETAGNE

Je voudrais bien servir des crêpes !
 Mais le beurre est à Quimperlé !
 Je voudrais bien servir des crêpes !
 Mais la poêle est à Guénéué !
 Et toujours, comme un refrain qui trahit l'ironie de son apparente naïveté, la ménagère répète :
 Allons la diçueda ! allons la !
 Je voudrais bien servir des crêpes,
 Gammère !

POUR ALAIN BARBETORTE

— La ville de Nantes envisage de célébrer, en 1937, le millénaire de sa délivrance, alors qu'ensauvée par les Normands, ceux-ci furent définitivement repoussés de Bretagne par Alain Barbetorte. C'est une commémoration à laquelle toute la Bretagne se doit de prendre part.
 Le Comilé, dit M. Emile Gabory, l'éminent archivististe nantais, arrivera certainement à intéresser toute l'opinion bretonne à cette manifestation. Il y a non seulement pour cela l'histoire merveilleuse, épique et un peu légendaire du premier duc breton, mais il y a encore son nom évocateur et sympathique. Il se serait nommé Alain tout court, ou Gilles, ou François, ou Pierre... comme les autres ducs de Bretagne, la tentative eût été plus hardie. Mais Alain Barbetorte ! un pareil nom est un élément indubitable de popularité. Il fait image comme celui de Charlemagne, l'Empereur à la barbe fleurie. Il se grave dans la mémoire et dans les yeux. On croit voir le personnage. Oui, pour retenir l'attention et capter la faveur des foules, s'appeler Alain Barbetorte, c'est réellement une bonne fortune.

SILHOUETTES TRÉCORROISES

— Sous le titre : *Silhouettes Trégorroises*, François Menez a tracé, dans la *Dépêche de Brest*, un pittoresque tableau du Lannion d'autrefois.
 Après avoir évoqué le souvenir du duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, qui fit de Lannion, au xviii^e siècle, sa résidence favorite, il ajoute avec beaucoup de vérité :
 « Depuis le xviii^e siècle, Lannion, loin de dégénérer, n'a cessé d'offrir les attraits que le vieux gouverneur, mieux que quiconque, appréciait. On y sait reconnaître les mérites d'une conversation spirituelle et galante. La noblesse même, sans rien adoucir de son élégance d'autrefois, y est sans morgue ni dédain, volontiers voltairienne, pitoyable au petit monde, sachant se mêler, à l'occasion aux ébats populaires.
 « Non point que les luttes politiques, à Lannion, ne soient aussi vives que par le passé. Peu de petites villes sont aussi travaillées par les passions partissanes. Jusqu'à ces dernières années, les « blancs » y avaient leur cercle, rue des Buttes, et les « rouges » possédaient le leur place du Centre, au-dessus de l'ancienne poste. Leur violence était, d'ailleurs, toute verbale. Ils n'étaient ni les uns pour les autres, de bien fougueux révo-

lutionnaires. Ce qui les distinguait particulièrement, c'est que les uns — les rouges — allaient, le dimanche, à la petite messe, et les autres — les blancs — à la grand'messe de dix heures. Encore, à l'automne, pour les nécessités de la chasse, se trouvaient-ils réunis à la messe basse qui les faisait libres jusqu'au soir. »

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de :
 — L'abbé Chaupitre, l'homéopathe bien connu, survenue à Naples, où il s'était retiré voilà quelques années. C'est une curieuse figure qui disparaît. Il était né aux environs de Rennes, le 27 octobre 1839, et appartenait à une famille modeste. Devenu prêtre, il s'initia aux méthodes homéopatiques avec l'idée de faire le plus de bien possible autour de lui. Il avait trouvé un antidote à toutes les maladies communes. Certaines de ses cures lui donnèrent une grande notoriété. On venait le trouver de toute la Bretagne, mais comme il n'avait pas de diplôme, il fut poursuivi et condamné pour exercice illégal de la médecine. Sa méthode a pris, depuis, avec la garantie d'un docteur diplômé, une grande extension.
 — A Naples également, où il était tombé malade, est mort le chanoine P. Desportes, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Brieuc. Il était né à Saint-Soleu, le 13 février 1872. Archéologue distingué, historien de talent, lettré très-délicat, le chanoine Desportes laisse plusieurs ouvrages, notamment un remarquable volume : *Ma Bretagne, de la Rance au Douaron*, consacré au département des Côtes-du-Nord, où sont décrits nos vieux monuments et fixés de nombreuses traditions. Ce volume parut en 1914, illustré par Jos Gwéinnic et préfacé par Mgr de la Villerabel, actuellement archevêque de Rouen.

— Nous apprenons aussi la mort de M. Gustave Bord, collaborateur au *Salaud* de Saint-Malo et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et d'archéologie.



Cette piésta est l'œuvre d'un jeune artiste breton, M. Jean Mazuet, né à St-Brieuc, le 24 novembre 1908 et qui vient d'obtenir le second prix au concours Chénier.

CITROËN

FOUGÈRES. Garage U. A. F.
 RENNES... — TOMINE
 ST-MALO... — DUFOUR
 VITRÉ... — TROPET
 DINAN... — LANGIEN, à Dinard
 LANNION... — NEUMAGER
 LOUDÉAC... — BOUDARD
 ST-BRIEUC... — NEUMAGER
 BREST... — Succursale Citroën
 MORLAIX... — MERER
 QUIMPER... — LE BOURHIS
 LORIENT... — LE BOURHIS
 PLOERMEL... — SÉRAZIN
 VANNES... — TOMINE

REVUE GRATUITE
 5000 AGENTS
 666 — 46

TISSAGE MÉCANIQUE DE TOILES
& LINGE DE TABLE
BLANCHIMENT
SUR PRÉ

LUCIEN HAAS

Maison de Vente: 23. Bd Bonne-Nouvelle
PARIS (2^{me})

Telegrammes: Haséfilis-Paris. Tel.: Central 64-93



LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE

avec ou sans inscriptions tissées

TOILES — DRAPS — TAIES

RÉFÉRENCES DE LA MAISON LUCIEN HAAS

EST LA PLUS ANCIENNE
SPECIALISÉE DANS LA
FABRICATION EXCLUSIVE
DES TOILES ET DU LINGE
DE TABLE POUR HOTELS
CONNAIT, PAR CONSE-
QUENT MIEUX QUE TOU-
TE AUTRE LES BESOINS
DES HOTELIERS ET LES
QUALITÉS QUI LEUR
CONVIENNENT :

FONDEE EN 1872

DISPOSE TOUJOURS D'UN
STOCK IMPORTANT DANS
LES ARTICLES COURANTS
DE SA FABRICATION ;
PRODUIT GRACE A PLUS
DE 50 ANS D'EXPERIENCE
LES MEILLEURES QUALI-
TES AUX PRIX MINIMA

LA PREMIERE ANTIQUAIRE DES BREZELS BRETONNES — SAINT-BRIEUC

JUILLET-AOÛT 19
NUMÉRO 116

TREIZIÈME ANNÉE
Nouvelle Série

BRETAGNE

O.-L. AUBERT
DIRECTEUR-FONDATEUR
TI-BREIZ, SAINT-BRIEUC

8 France



DELAGE. HOTCHKISS. MATHIS.

LA VALEUR D'UNE MARQUE SE MESURE
A LA VALEUR DE SES RÉFÉRENCES

PRÉCONISENT EN EXCLUSIVITÉ L'EMPLOI D'

ANTAR

L'HUILE DE FRANCE



BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne
(Paraissant tous les deux mois) Téléphone 3-03
Chèque Postal Rennes 31-25
Registre du Commerce — Directeur-Fondateur : **O.-L. AUBERT (TI-BREIZ)** Avenue du Palais — Saint-Brieuc

XIII^e Année (Nouvelle Série) — SOMMAIRE DU NUMÉRO 116 (Juillet-Août 1934)

Douarnenez : La Plage du Riz (illustration). — **L'AVANCEMENT DES VACANCES**, par HOEL. — **DEBARQUEMENTS MILITAIRES**, par Auguste DUPOND (7 illustrations). — **COTES DE BRETAGNE**, par O.-L. AUBERT (10 illustrations). — **A PROPOS DES LUTTES BRETONNES**, par Jean SANNIER (2 illustrations). — **BRETAGNE et RADIODIFFUSION**, par Etienne BOURGEOIS (1 illustration). — **L'Outillage National**. — **LE NOUVEAU RIDEAU DU THÉÂTRE DE RENNES**, par B. F. (4 illustrations). — **Opinions : Sir Georges Cleeck à Pont-l'Abbé ; Renan et le Gendarme ; Paul Féval**. — **L'ART BRETON**, par A. F. (2 illustrations). — **Un descendant de Jacques Cartier au Canada**, par Marie LE FRANC (1 illustration). — **Livres et Revues**, par M.-P. SALONNE. — **Le Revenant**, par François MÉNEZ (1 illustration). — **Le Gorsedd de Roscoff**, par N. D. (1 illustration). — **Questions bretonnes** (1 illustration). — **En Bretagne** (3 illustrations). — **De tout et partout. etc. etc...**

PRIX DE CE NUMÉRO : **8 francs**

Abonnements : Bretagne **40 fr.** ; Hors Bretagne : **42 fr.** ; Etranger : **60 fr.**

Chemins de fer de l'Etat

Chemins de fer de Paris à Orléans

Voyagez confortablement en lits-toilette ou en couchettes

Des compartiments comportant deux lits avec draps et une toilette sont mis à la disposition des voyageurs de 1^{re} classe entre Paris et Brest dans les trains n^{os} 501 et 502 (départ de Paris-Montparnasse à 20 h. 20 et de Brest à 20 h. 35), entre Paris et La Rochelle dans les trains 781 et 780 (départ de Paris-Montparnasse à 21 h. 50 et de La Rochelle à 21 h. 20).

Le prix de ces lits-toilette est peu élevé : 65 francs en hiver. En outre, le porteur d'un billet de 1^{re} classe peut louer le compartiment tout entier, s'il désire être seul, en acquittant en plus de son billet de 1^{re} classe le supplément pour les deux lits-toilette.

Sur tous les parcours de nuit de grandes lignes des couchettes en toutes classes sont également mises à la disposition des voyageurs. — Profitez des prix réduits de la saison d'hiver : 1^{re} classe : 34 fr. ; 2^e classe : 27 fr. ; 3^e classe : 22 fr. 75. Renseignez-vous dans les gares du Réseau de l'Etat.

Les Bonnes Relations entre la France et le Maroc

Au départ de Paris-Quai d'Orsay

4^e Par Hendaye, Madrid, Algéiras et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re}-2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidien (wagons-lits, la nuit ; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de trois heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagons-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

3^e Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.

Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3^e Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.

Trains rapides toutes classes ; couchettes Paris-Port-Vendres-Oran avec transbordement direct du train au paquebot ou wagons-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire (5^e heures de mer). Au départ d'Oran, trains et service automobile directs.

2^e Par Bordeaux et Casablanca.

Service maritime hebdomadaire Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Mok-tels » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements, s'adresser aux agences des réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, boulevard des Capucines et 116, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales agences de voyages.

Paris Saint-Lazare à Londres

Le jour, le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Newhaven (Restaurant à bord).

La nuit, 1^{er} Service le plus confortable, Le Havre-Southampton (3 fois par semaine dans chaque sens) ; 2^e Service journalier rapide et économique, Dieppe-Newhaven.

Toutes classes (chemin de fer et paquebot) par Dieppe-Newhaven.

1^{re} et 2^e classes (paquebot) par Le Havre-Southampton.

Compartiments-couchettes toutes classes de Paris-Dieppe et vice versa.

Se renseigner : à la Gare de Paris-Saint-Lazare (Bureau des Renseignements) ; au Bureau du Southern Railway, 13, rue Auber, à Paris.

Grand Hotel des Bains
Tél. 8 DE LA PLAGE DE TRESTRAOU Tél. 8



Vue Générale - Le Casino - La Plage - L'Hôtel.

**
*
HOTEL DE FRANCE
Saint-Brieuc
TOUT PREMIER ORDRE

LA PLUS BELLE SALLE DE RESTAURANT DE BRETAGNE
Garage modèle dans l'Hôtel - Tél. 2-04

Hôtel de l'Épée — QUIMPER



Tout premier ordre

Téléphone 0-14

***** **BREST** *****
HOTEL MODERNE
100 Chambres
RESTAURANT à la carte
à prix fixe

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
POLLEY, Prop. **AURAY** Tél. 0-86

ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ
Reconnu par son grand Confort et son Restaurant de premier Ordre
Location d'autos - Garage - Tennis - Jardin
ENGLISH SPOKEN - T. C. F. - A. G. U.

HOTEL DU COMMERCE
ET DE L'ÉPÉE
• Vannes •
TOUS LES CONFORTS
- - - Téléphone 11 - - -

G^D HOTEL DE TRESTIGNEL
A FERROS-GUIREC



Emplacement unique — Vue splendide
CONFORT MODERNE TÉLÉPHONE 10
Le plus beau coin de la Bretagne — Le plus ignoré

Hôtel du Commerce

Maison GUYON-MOREL
Place Duguesclin — SAINT-BRIEUC

CAFÉ — BRASSERIE — BILLARD
Repas : Service à la Carte — Téléphone 1-30

ST-BRIEUC - PLACE DUGUESCLIN - Tél. 1-29

La bonne étape

GRAND HOTEL & ANGLETERRE

Tous les confort à des prix très modérés

Carte et prix fixe — Terrasses — Garage

BOUTILLIER, Propriétaire

CENTRAL HOTEL (Face à la Poste)
Ouvert en 1844

→ NANTES ←

Tout le confort moderne
RESTAURANT ET CAVE DES PLUS RENOMMÉS
Téléph. 18-91 — Inter 30-29

Hôtel du Pavillon, Lion d'Or & Poste

LEGUIGNIEC, Propriétaire
English spoken **AURAY** Tél. 15

Tout le confort moderne dans un décor ancien
Service régulier d'auto-car pour Ste-Anne
Chartreuse, Carnac, Locmariaquer

AU CAPRICE

V. HOUÉE, 42, rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

Ses Lainages, ses Soieries sont incomparables

Téléphone 4-85



RESTAURANT GAZE TÉL. 22.40
17, Quai Laménais (Hôtel Moderne) RENNES

SALONS GAZE, 13, Rue Poullain Duparc — RENNES

Cave et cuisine renommées — La plus importante Maison de l'Ouest

Pour rester élégante
soyez cliente de **L'Y**
le grand magasin spécialisé
dans la toilette
de la femme et de la fillette
RENNES

◀ **FAIENCERIE D'ART BRETON** ▶

J. HENRIOT & B 15 Récompenses dont 2 Grands Prix
Arts décoratifs Paris 1925
QUIMPER

Maison fondée en 1778

→ **BISCUITERIE RENOMMÉE** ←
" **CRÊPES DENTELLES** "

TANGUY, A QUIMPER

GROS : Boulevard de Kerguelen
DÉTAIL : 5, rue Saint-François et toutes les bonnes Maisons

SURMOULAGE
en une seule opération
ÉTABLISSEMENT
17, Rue du Mené
D. FOUCAUD
YANNES
TÉLÉPHONE 1 2 91

ROBERT COIFFEUR
DE PARIS

Ondulation permanente — Ses Produits de Beauté
GUERLAIN - COTY - HOUBIGANT
Passage Pommeraye — NANTES
Téléphone 119-95 — English spoken



AU SCULPTEUR BRETON
GOANVIC-BOEDEC

vient d'ouvrir, 50, Cours Chazelles — LORIENT
un Nouveau et Grand Magasin de Meubles Bretons et de Style - Tapisseries
et tout ce qui concerne la décoration

UNE VISITE A NOS STAND s'IMPOSE AVANT TOUT ACHAT
Livraison par autos dans toute la Bretagne



(Voir au verso de la Couverture)

LA FONCIERE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France
et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN,
de l'A.-C. des COTES-DU-NORD
et de l'A.-C. du FINISTÈRE.
consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs
pour leurs Assurances contre les Accidents et le Vol

Pour renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux
Agents de **La Foncière, Transports et Accidents**, à :

Brest.....	M. SAVIN	Nantes.....	M. A. DES BEAUVAIS
Chateaulin...	M. MICHEL	Quimper.....	M. JOUVIN
Dinan.....	M. BARRY	Rennes.....	M. PRIOUL
Douarnenez...	M. QUILLIEN	Saint-Brieuc..	M. DALMAR
Lorient.....	M. PERROUD	Vannes.....	M. MARIUS
Morlaix.....	M. MIOUCEC	Vieux-Marché	M. LE SIDANER

MARION
DÉCORATION
4, et 6, Rue Victor Hugo
RENNES

Sa décoration classique
Ses Intérieurs
modernes et rustiques

Jacques PERRET, D. E. S. C.

14 & 16, Rue de la Monnaie — RENNES
— Téléphone 21-05 —

Dépositaire de la **VÉRITABLE SALAMANDRE**

CHAUFFAGE CENTRAL
par Chaudières, Charbons et Gaz, Fourneaux de Cuisine et Salamandres
DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE ET FROIDE

Dépositaire exclusif des APPAREILS RÉFRIGÉ
RATEURS ÉLECTRIQUES **LE FRIGÉCO.**

" LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE "



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations limitées
Siège Social et Direction Générale : 34, Place de la République
Directeur Fondateur : **G. DURAND — LE MANS**

Assurance Indispensable à tous les Usagers de la Route

Demander détails des garanties et conditions à ses nombreux et compétents représentants



Douarnenez. — La Plage du Ris. (Photo Amaury Harmonic)

On respire du sel dans l'air
Et la plantureuse campagne
Traîne sa robe dans la Mer
A Douarnenez en Bretagne.
(Sally Prud'homme.)

L'AVANCEMENT DES VACANCES

Lors du très important Congrès des « Syndicats d'Initiatives de France », qui s'est tenu à la Foire de Paris, le 14 mai 1934, M. Marcel Rupied, Vice-Président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives de Bretagne, a donné lecture d'un rapport, aussi remarquable par sa forme que par sa documentation, pour réclamer des Pouvoirs Publics la fixation des vacances scolaires, du 1^{er} juillet au 15 septembre pour les enseignements secondaire, primaire supérieur et technique, et du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre pour l'enseignement primaire élémentaire.

Disons tout de suite que les conclusions nettes autant que sages du rapporteur ont été adoptées par la quasi unanimité des représentants autorisés des 750 Syndicats d'Initiatives de France et des Colonies. Seuls, quelques Languedociens ont levé la main à la contre-épreuve. En revanche, M. Santaggi, Président de la Fédération de la Côte d'Azur, a déclaré s'associer entièrement au vœu présenté par la Fédération de Bretagne.

Celle-ci, en effet, a fait sienne l'idée que M. Herpe, alors Président du Syndicat des Hôteliers des Côtes-du-Nord, lança dans le premier numéro de la *Bretagne Touristique*, voici près de 15 ans et dont il se fit, par la suite, l'inlassable propagandiste et l'ardent champion.

L'avancement des vacances n'a cessé depuis de recruter de nouveaux adeptes, tant dans l'Enseignement que dans les Associations de Tourisme, les Chambres de Commerce, les Conseils Municipaux, les Conseils Généraux et le Parlement. Les circonstances politiques ont seules empêché qu'elle aboutisse cette année.

Le 16 mai 1933, M. le député Cornu, reprenant les précédentes propositions de résolution déposées à diverses dates par MM. Le Trocquer, Waron, Even, Antoine Borrel, Baréty, Blondel, obtenait enfin que l'avancement des vacances scolaires fût pris en considération.

M. l'abbé Desgranges, député du Morbihan, au nom de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts à la Chambre, rapporta aussitôt favorablement la proposition de M. Cornu. De son côté, la Fédération de Bretagne, en liaison avec le Gron-

pement Economique de la VI^e Région, les Chambres de Commerce et les syndicats hôteliers de Bretagne, organisait un référendum auprès de tous les Conseillers Généraux de France, saisissant d'autre part les Préfets et les Conseils départementaux de l'Enseignement.

Sur les 921 Conseillers généraux qui ont répondu : 613 d'entre eux ne font aucune réserve ; 75 approuvent la proposition avec des dates modifiées ; 172 sont partisans du statu-quo.

Il ressort des réponses reçues, comme de l'évidence des faits que, de toutes parts, des efforts convergents ont amené à maturité la suggestion bretonne.

Quelques objections se dressent pourtant encore contre la solution désirable. La chasse et les vendanges sont des prétextes de grande vulgarisation. L'opposition certaine et plus sérieuse de l'Administration et du corps de l'Enseignement portent sur l'allongement du premier trimestre scolaire, le raccourcissement du dernier, et surtout, les difficultés concernant les périodes d'examen, l'organisation des cours complémentaires.

Ces obstacles ne paraissent aucunement insurmontables. Certaines dérogations pourront d'ailleurs être envisagées. C'est pourquoi le Parlement a pris tout dernièrement le projet en considération et invité le Gouvernement à le faire sien.

Les dernières oppositions seront très certainement vaincues par les chiffres définitifs que nous trouvons encore dans le rapport de M. Rupied : dans 63 % des pays du globe les vacances du primaire et du secondaire ont lieu au 1^{er} juillet ou avant et que dans 91 % des pays, les vacances, d'une façon générale, sont en avance sur les nôtres.

La question de l'avancement des vacances scolaires — et non l'allongement contre lequel s'élèvent avec force et raison toutes les compétences pédagogiques — n'est pas une idée neuve jetée inconsidérément au vent des discussions sans une étude approfondie et sans base sérieuse. Elle s'inspire au contraire du triple point de vue du meilleur aménagement des études, de la santé des élèves et de la prospérité nationale.

HOEL



Les ruines du château de Suscinio.

DÉBARQUEMENTS MILITAIRES

Au cours des manœuvres combinées qui ont eu la côte de Rhuys pour objectif, un point paraît avoir été acquis, c'est que le débarquement d'une troupe assaillante est possible, puisque celui-ci a eu lieu. Mais cela, l'histoire militaire de notre pays le dit assez. Ayant façadé et pignons sur le dit assez.

Voyez plutôt :

Le 25 juin 1795, l'amiral anglais Borlase Warren jette dans la presqu'île de Quiberon quelques milliers d'émigrés, presque tous officiers de l'ancienne armée ou marine de France, des combattants de choix par conséquent, bientôt rejoints par des paysans vannetais, épaulés par de solides bandes de Chouans. Les forces que leur oppose Hoche sont trop maigres pour n'être pas d'abord refoulées. Les circonstances favorisent l'attaque. Cependant la contre-attaque s'organise, se déclanche, réussit, et, dès la fin de juillet, il n'y a plus un ennemi dans Quiberon.

Le 3 septembre 1758, l'amiral Hawke débarque aux environs de Saint-Malo les troupes du général Bligh. Elles s'avancent, d'abord avec facilité, puis difficilement. Et, au bout d'une semaine, le duc d'Aiguillon ayant réussi à concentrer rapidement les forces de la défense, c'est le rembarquement en hâte, la bataille sur la grève de Saint-Cast, le désastre.

En octobre 1746, l'amiral Lestock amène au Pouldu le général Sinclair et 7.000 hommes, qui vont prendre à revers Lorient. L'opération est sur le point de réussir. Et finalement elle échoue, faute peut-être de résolution, faute aussi de canons contre les grosses pièces des navires lorientais, qu'on a installés sur le rempart. La campagne est ravagée, mais Lorient nous reste.

Le 18 juin 1694, la flotte anglo-hollandaise de lord Berkeley et d'Erasmussen jette sur la côte de Camaret, malgré un feu d'enfer, les fantassins et les cavaliers (car il y avait de la cavalerie) de lord Talmash. Un fameux débarquement ! Eh bien, ces magnifiques troupes ne peuvent aller plus loin. Elles sont assaillies, décimées sur la plage même de Trez-Rouz. Jamais, je pense, opération de ce genre n'a aussi mal réussi.

BRETAGNE

Continuons à remonter le cours du temps :

Le 30 juillet 1558, 7.500 Anglais débarquent à Saint-Mathieu, ravagent et incendient Le Conquet, Plougonvelin, Lanchrist — histoire de se mettre en train pour l'attaque du château de Brest. Guillaume du Chastel, seigneur de Trémazan et de Quilligon, a le temps de rassembler 9.000 hommes, de tomber sur les ennemis dispersés et de les ramener, l'épée dans les reins, jusqu'à leurs vaisseaux.

Le 3 juillet 1592, pendant que les nobles du pays sont à la « rentrée », c'est-à-dire à la revue de Guingamp, une troupe anglaise surprend Morlaix, pille, tue, s'enivre, jusqu'au moment où les gentilshommes, prévenus, accourent, les repoussent, les écartent dans les bois du Stivel et les y massacrent.

De 1403 à 1407, on ne compte pas les descentes britanniques sur les côtes du Léon et de Cornouaille. Chaque fois, après quelques heures ou quelques jours, l'attaque est repoussée. D'ailleurs les descentes bretonnes sur les côtes anglaises ne réussissent pas mieux, après le succès de surprise. Il en sera de même au temps de Humbert — j'allais dire de Hoche : mais non, Hoche ne put même débarquer. Contre un adversaire résolu, toutes ces opérations semblent vouées à l'échec. Exemple récent : l'affaire des Dardanelles. Il y a pourtant, dans l'histoire de France, un débarquement qui fait honneur à nos tacticiens et à leurs soldats : c'est celui de Sidi-Feruch, bientôt suivi de la prise d'Alger.

Pour en revenir à la Bretagne, on pourrait m'objecter que les Normands non plus, au IX^e et au X^e siècle, n'ont pas trop manqué leurs débarquements. De 914 à 937, ils ont régné en maîtres, en mauvais maîtres, sur tout le pays. Mais c'est qu'ils s'étaient d'abord installés à proximité, dans les îles de la Loire et probablement dans les autres (on se rappelle les restes de drakkars trouvés à Groix). Isolées, les îles sont moins défendables. Les Anglais tinrent Belle-Île pendant la guerre de Sept ans. Et notre sacrifiant de La Fontenelle, c'est de l'île Tristan, au voisinage de Douarnenez, qu'il fendissait à la normande sur Pont-Croix, sur Penmarc'h, sur Quimper. Si des Espagnols, en 1594, occupèrent Roscoff, ce n'est pas en venant du large, mais par la route de Châteaulin et Crozon.



1. Les Fusiliers Marins à Jussieu.
 2. Une station aux renseignements interrogé au paysan Mochilannais.
 3. La veille d'armes dans les dunes de Suscinio.
- (Photos Ouest-Eclair.)

DÉBARQUEMENTS MILITAIRES



Les troupes d'attaques motorisées débarquées à la pointe de Penveris se dirigent vers le village qu'elles s'apprêtent à prendre d'assaut.

Les opérations navales et militaires de la région de Sarzeau imposent un autre souvenir : celui de la bataille livrée en 56 avant Jésus-Christ dans les parages (on ne sait où au juste) entre la flotte de Brutus et la flotte vénète, sous les yeux du proconsul Jules César, qui avait établi son camp sur la côte — probablement plus près de Quiberon. Bataille de croiseurs légers contre des vaisseaux de ligne. Les vaisseaux auraient dû l'emporter : ce furent les croiseurs qui vainquirent, grâce, dit César, au calme plat qui donna à l'aviron romain toute efficacité contre la voile de cuir des Vénètes. Le récit du proconsul paraît très clair : c'est une fausse charte, qui ne tient plus dès qu'on veut aller aux précisions.

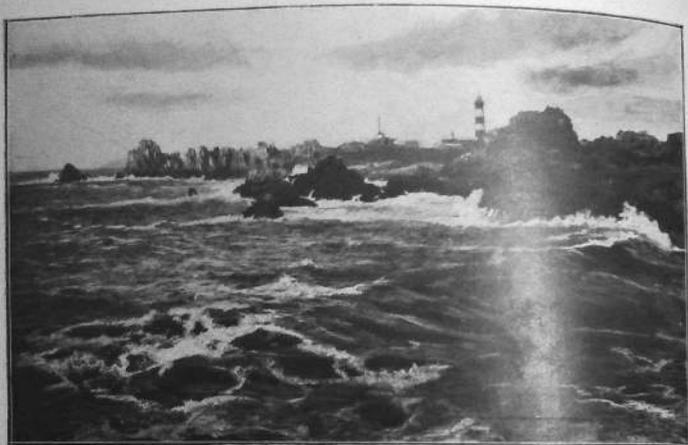
Après tout, ces Vénètes étaient de fiers marins. Calme plat... Le calme, pas plus que le tempête, n'était une nouveauté pour eux. Ils avaient dû prendre leurs mesures à toutes fins. Et quel vent y avait-il, avant ce calme ? C'est la première chose qu'eût notée le moindre capitaine au cabotage, le moindre patron de barque. Mais Jules César, grand stratège et grand conquérant, n'était pas un marin. Quoi qu'il en soit, ce fut lui le vainqueur. Comprenons ou ne comprenons pas, il faut bien admettre cette victoire, qui décida du destin de l'Amérique pour quatre grands siècles — quelque chose dans la vie d'un peuple.

Auguste DEROUX.



L'escadre croise dans le golfe du Morbihan.

(Photos Ouest-Eclair.)



La côte des Légendes : Ouessant.

CÔTES DE BRETAGNE

COMBIEN elles sont belles nos côtes de Bretagne ! Aucune autres ne sauraient leur être comparées.

Ce n'est pas là le sentiment orgueilleux d'un fils du pays breton, indifférent à tout ce qui n'est pas le cadre où il a vu le jour, où il vit. C'est l'impression profonde que ressentent tous ceux qui ont le bonheur de les connaître, de les pouvoir admirer. On composerait un volume de plusieurs centaines de feuillets rien qu'en citant les pages qui leur ont été consacrées, les poèmes qu'elles ont inspirés, non pas seulement aux écrivains et aux poètes autochtones, mais encore à ceux qu'aucun lien héréditaire ne rattache à elle... à quoi bon indiquer des noms parmi les plus grands de la littérature française ?...

Les peintres viennent, eux aussi, chercher en elles les sujets de leurs œuvres les plus prenantes, les plus évocatrices. Ils trouvent dans leur aspect, dans leurs lignes chaotiques, si souvent étranges, la pittoresque splendeur qu'ils aiment à fixer sur la toile, pour la joie des yeux, pour la communion des âmes éprises de rêveries, tantôt puissantes et fortes, tantôt, au contraire, toute de sensibilité et d'idéal.

C'est que ces côtes s'enveloppent d'une atmosphère toute spéciale. Elles ne sont jamais semblables à elles-mêmes. Les jeux de la lumière changent à chaque instant leur physionomie. Quand elles sont inondées de soleil, leurs arêtes semblent se fondre sous la chaleur de son éclat, perdre leur relief qui, sous une clarté moins vive, s'affirmera dans toute son originalité. Il suffira que dans le ciel bleu passe un léger nuage pour que tout change encore, pour que les couleurs se diluent, se transmutent en nuances aussi nombreuses que celles d'un arc-en-ciel... et c'est alors que naît cette irradiation bretonne, si bien faite pour donner à l'Armor une teinte harmonieuse, qu'on ne connaît nulle part ailleurs.

...

Et que dire de la mer elle-même ? La variété de ses teintes forme une incomparable ceinture à toute la presqu'île bretonne. C'est parfois une immense nappe d'eau qui, du pied des falaises, s'étend jusqu'à l'infini ; parfois, l'onde s'en est allée et ces mêmes falaises donnent l'impression d'être les sommets escarpés et dénudés d'une

COTES DE BRETAGNE

chaîne de montagnes. De vastes espaces sont à découvert. C'est presque le désert, un désert humide et plat dont les herbiers semblent les fontaines fraîches et les oasis. Deux fois par jour tout se couvre à nou-

Aux heures de calme, le rythme de la mer est régulier comme le battement d'un pouls gigantesque. On dirait qu'elle palpité avec les âmes qu'elle vivifie. Elle est vivante, joyeuse, accueillante, pleine de ca-



La Côte d'Émeraude.

L'embouchure de la Rance.

La côte de granit.

Les Rochers de Trégastel.



veau. Le flux arrive. Des vagues s'avancent en grondant comme des coursiers crêtés d'écume, caparaonnés d'émeraude. Elles s'ébrouent sur le platin des grèves, s'étalent ou reculent en s'accompagnant du bruit des galets roulés et entrechoqués.

resses, dont elle s'efforce d'atténuer l'atouchement, chez elle toujours un peu rude. Elle n'a jamais une hésitation devant ce qui lui veut résister. Elle écume dès que sur sa route elle rencontre un obstacle. Si ceux-ci se multiplient, c'est par assauts ré-



Les Traiceries de Ploumanach.



La Côte Douteuse de Primal.



La Pointe de Penhir, en Camaret.

(Photo Auclair-Melot)

pétés qu'elle les attaque, même aux instants où ses eaux lui donnent l'apparence d'un grand lac où les remous sont inconnus.

Si ses colères sont terribles, elles sont rarement subites. La mer avertit toujours avant de sévir. Quand la tempête est proche, on l'entend se lamenter autour des rochers, d'un appel qui ne paraît point motivé, mais que comprennent bien les marins. Elle allume des phosphorescences qui cerclent d'or les cailloux et le sillage des barques, et dessinent sur l'onde un semis lumineux comme une traînée de vers luisants.

Les profanes se laissent prendre à sa fantasmagorie, mais ceux qui la connaissent bien pour vivre avec elle hochent la tête, en disant tout bas : « Elle chante trop, Elle éclaire trop... avant quarante-huit heures, le gros temps va s'abattre et creuser la houle molle en précipices d'eau ».

Mais le bruit terrible, au souffle inégal quicque continu qui balaye tout sur son passage, qui s'engouffre en gémissant dans les trous de-falaises, n'ose pas venir sur les

côtes bretonnes, durant la belle saison. Il se réserve pour le moment des équinoxes, comme un être malfaisant qui attend son heure pour accomplir ses mauvais coups.

• •

Le littoral armoricain, avec toutes ses découpures, ses indentations, mesure plus de huit cents kilomètres de longueur. Il n'est pas uniquement bordé de plages somptueuses, puisque depuis Saint-Malo et Dinard, sur la côte Nord, jusqu'à La Baule, Le Pouliguen et Saint-Nazaire, tout au sud de la presqu'île, sur l'Océan, se voient au contraire de longues suites ininterrompues de coquettes stations familiales qui alternent avec des « petits trous pas chers ».

A l'extrémité de chaque promontoire est une base de rochers. Au fond de chaque golfe alvéolaire est une grève de sable fin. Ces grèves portent des noms de consonance harmonieuse, que les gens du pays sont bien souvent seuls à connaître et à pouvoir prononcer correctement. Les ro-

chers ont des formes bizarres. A la marée montante on dirait les têtes d'un troupeau à la nage. Ils sont faits de pierres aiguës, couchées obliquement les unes sur les autres, ou, encore, de blocs boursoufflés d'intumescences, et couverts de madrures comme la peau d'un fauve. Une herbe rare et drue, qui a des rudesses de brosse, mais où se cachent le romarin, la bruyère et l'œillet sauvage tapisse les falaises...

• •

Des vallons qui s'enfoncent dans les terres s'ouvrent de tous côtés. Ils partent ou se resserrent rapidement d'un large estuaire, à l'entrée duquel se voient généralement de modestes ports de pêche, qui donnent l'impression d'une conque aux quais étagés en terrasses, d'une véritable ruche marine toute bourdonnante autour de la forêt des mâts souplement drapés de voiles blanches.

La rivière qui débouche n'est le plus souvent qu'un mince ruisseau. La marée, lors-

qu'elle arrive, lui donne des apparences de fleuve. Et ce ruisseau, pour venir jusque-là, a traversé de belles campagnes, pleines d'échappées sur les prés verts, sur les bois ou sur une baie dont l'eau miroite entre des pommiers touffus, des troncs de haute futaie, ou, encore, des toits de chaume chatopant des maisons aux frontons d'une blancheur d'albâtre.

Si l'on s'engage dans ces défilés, aux hautes parois, on trouve de petits chemins escarpés qui de la rive gagnent les villages toujours groupés autour de leur vieille église. De place en place, les croix alternent avec les sources protégées par des vieux saints au culte millénaire resté secret chez les habitants.

On entrevoit au travers des branches des métairies au porche armoricain comme celui des manoirs. Des meules de paille s'éparpillent dans les cours en un ruissellement d'or pur. On entend le clair glouglou du trop plein d'un lavoir, qui s'écoule dans une mare où barbotent des canards. Ce sont des coins de fraîcheur qui laissent une

BRETAGNE



La Côte Celte.
Du côté
de Quiberon.

impression de quiétude et de silence en dépit du gloussement des poules et du « claquement vertueux » des battoirs.

L'horizon s'élargit bientôt. On s'aperçoit alors que la mer enserre plus étroitement le promontoire sur lequel on avance. Celui-ci, balayé par les vents du large, sert de socle à une lande diaprée de mille couleurs. Un petit pâtre y garde son troupeau de vaches blanches et rousses, appuyé contre un menhir qui forme le premier plan d'un décor de légende où dansent des korigans.

Les yeux s'emplissent de ce merveilleux ensemble au sein duquel on voudrait pouvoir demeurer pour voir, chaque matin, le soleil se lever du côté de la terre et se coucher le soir dans la mer, à l'heure où l'on se demande « si c'est lui-même ou son image » qui se reflète dans le miroir flottant de l'onde.

Les Bretons sont par essence des poètes. Ils savent trouver pour exprimer leur pensée, pour indiquer par des expressions personnelles appropriées les lieux qu'ils aiment, des mots attributifs qui résument avec une sorte de mystique le caractère propre de ce qu'ils désignent. C'est ce qui explique qu'ils aient choisi d'aussi jolis qualificatifs pour baptiser les diverses parties des côtes de leur pays.



Du côté de Cancale

Du Mont Saint-Michel jusqu'au fond de la baie de Saint-Brieuc, ils ont emprunté à la mer elle-même sa couleur d'émeraude. Les rudes rivages du Goëlo et du Trégor, là où se dressent les blocs apocalyptiques et rubescents de Bréhat, de Ploumanac'h, de Trégastel, sont devenus de ce fait même la Côte de Granit.

Plus loin, la région léonarde aux falaises rousses, aux plages semées de rochers noirs décorés de goémons chevelus, mérite bien de s'appeler la Côte Dorée.

Avec son extrémité qui fait songer à la tête d'un monstre antédiluvien, dont la gueule s'ouvre pour laisser voir le trident qui lui sert de langue, avec sa rade de Brest, ses baies profondes de Morgat, de Douarnenez, d'Audierne, avec ses pointes

COTES DE BRETAGNE

du Raz et de Penmarc'h, cadre tout indiqué de la mythologie armoricaine, la pointe du Finistère pouvait-elle se nommer autrement que la Côte des légendes ?

En outre de l'origine même de ses habitants, le Morbihan, fier de sa « petite mer » intérieure, aux îles nombreuses, que délimitent ses avancées de Quiberon et de Rhélys, justifie pleinement son nom de Côte Celte.

De même, la région entre l'embouchure de la Vilaine et de la Loire, où Pornichet, La Baule et le Pouliguan et le Croisic développent le cercle de leurs plages blanches, en avant des cités pittoresques de la presqu'île guérandaise, est digne de son titre de Côte d'Amour, comme la Côte de Jade, qui lui fait pendant au pays de Retz et de

Paimbœuf, est justement ainsi surnommée, en raison de la transparence du reflet de ses sables et de la nuance de ses eaux d'un vert plus pâle que celui de l'émeraude.

Au moment précis où je m'appretais à terminer cet article, un livre nouveau d'Auguste Dupouy « Face au couchant » m'est arrivé. J'ai tout aussitôt posé ma plume et j'ai lu jusqu'à la griserie la suite magnifique des pages que cet écrivain sincère, si breton par l'esprit et la générosité du cœur, vient de consacrer précisément aux Côtes de Bretagne et plus particulièrement au Finistère.

Et voici qu'en trois ou quatre phrases, prises au hasard parmi tant d'autres, je découvre ma conclusion :

« Où trouver une mer plus vivante ? » que celle dont « les houles se soulèvent et s'affaissent » devant les côtes armoricaines... Cette mer et ces côtes ne justifient-elles pas la phrase fameuse que ce même Auguste Dupouy donne raison à Michelet d'avoir écrite : « Où la Bretagne est douce, elle est très douce, où elle est forte, elle est sublime. »

O.-L. AUBERT.



La Trinité-sur-Mer.



La Côte d'Amour
En avant
du Croisic.



A PROPOS DES LUTTES BRETONNES

Nous assistons depuis une dizaine d'années à la renaissance des luttes bretonnes. M. le Docteur Cotonne, président de la F. A. L. S. A. B., est le grand artisan de cette résurrection.

L'histoire de la lutte en Bretagne remonte très loin. Les Celtes furent de tous temps renommés comme lutteurs. Les gentilshommes s'adonnaient à cet exercice comme les manants. La lutte servait d'intermède dans les montes et les fêtes d'armes et les dames de la plus haute noblesse étaient très éprises de ce spectacle.

Lionel Bonnemère, ancien Directeur de l'Œuvre Artistique et Littéraire, a publié jadis le curieux document qui suit, retrouvé par M. le Menu, fondateur de la K. A. V., qui, mieux que toutes les affirmations, prouve l'ancienneté des luttes bretonnes.

Ambroise Paré, chirurgien du Roi, voyageant en Bretagne en 1543.

Monsieur d'Estampes, pour donner passetemps et plaisir à mes dits seigneurs de Rohan et de Laval, faisait venir aux festes grande quantité de filles villageoises pour chanter des chansons en lus-breton et leur harmonie (sic) était de coeser comme grenouilles lorsqu'elles sont en amour. D'avantage leur faisait danser (sic) le tricori de Bretagne ; ce n'était sans bien remuer les pieds et fesses. Il les faisait moult bon ouy et voir.

Autrefois faisait venir les lutteurs des villes et villages, où il y avait prix ; le jeu n'était point achevé qu'il y eust quelqu'un qui eust bras ou jambe rompue ou l'espaule ou hanche démise. Il y eut un petit Bas-Breton bien quadraturé fessu et matériel qui tint longtemps le berlan, et par son astuce et force eut 5 ou 6 par terre.

Il survint grand Dativo, magister d'eschole qu'on disoit estre l'un des meilleurs lutteurs de toute la Bretagne. Il entra en lice ayant osté sa longue jaquette, en chausses et en pourpoint et estant près du petit homme il sembla que s'il eust été attaché à sa ceinture il n'eust pas laissé de courir. Toutefois quand ils prirent collet à collet ils furent longtemps sans rien faire et pensait-on qu'ils resteraient égaux en force et en

A PROPOS DES LUTTES BRETONNES

astuce. Mais le petit fessu se jeta en sursaut et d'ambée sur ce grand Dativo, le chargea sur son espaule et le jeta en terre sur les reins tout étendu comme une grenouille, et alors tout le monde commença à bien rire de la force et de l'astuce du petit fessu. Ce grand Dativo eut grand dépit d'avoir esté ainsi jeté par terre par un si petit homme ; il se releva tout en colère et voulut avoir sa revanche.

Ils se prirent de recbel collet à collet et furent encore un bien longtemps à leurs prises, ne se pouvant mettre par terre. Enfin ce grand homme se laissa tomber sur le petit et en tombant meist se coule au creux de l'estomach, lui creva le cœur et le tua tout mort. Et sachant lui avoir coupé de la mort repris sa longue jaquette et s'en alla queue entre jalous et d'esclipsa. Voyant que le cœur ne revenoit point au petit homme pour vin, vinaigre ny autre chose qu'on luy présentait, je m'approchai de lui, l'astay le pouls qui ne battait nullement, alors dis qu'il estait mort.

Adonc les Bretons qui assistaient à la lutte dirent tout haut, en leur haragooya : *Andraec menraquet enes ric un bloa so abendeuz belenep e brez au gouernor! erret ma moa augoustum.* C'est-à-dire : « Cela n'est pas du jeu ». Et quel qu'un dit que ce grand Dativo estait coutumier de ce faire et qu'il n'y avait qu'un an qu'il avait fait le semblable à une lutte.

Les luttes bretonnes continuent à être en honneur dans la Bretagne du Sud, principalement dans les arrondissements de Quimperlé et de Lorient. Il y a un siècle elles constituaient une partie indispensable du programme des fêtes populaires, aussi bien dans la Cornouaille que dans le Trégor.

Auguste Brizeux rapporte dans son *Journal intime* qu'il organisa à Scaër, le 9 juin 1835, une séance de luttes bretonnes. Il donne le compte de ses dépenses : 4 francs 50 ; 2 chapeaux bretons ; 5 francs ; 4 mouchoirs ; 3 francs 80 ; rubans ; 3 francs. Prix en argent : courses ; 3 francs ; luites 3 francs ; location de bancs ; 3 francs ; au total 25 francs 50. Le coût de la vie n'était pas élevé à cette époque bienheureuse. Brizeux payait lui-même, à l'hôtel Rodallec, 1 franc par jour pour sa pension.

Ce furent sans doute les lutteurs de Scaër qui inspirèrent au poète des *Bretons* les vers immortels que voici :

On les vit d'un air grave entrer dans la prairie.
C'étaient des hommes francs, tels qu'en fait leur
Ils se prirent la main en ennemis courtois. (Patrie)
Et firent tous les deux un grand signe de croix,

Debout, pied contre pied et tête contre tête,
Comme s'ils attendaient que leur âme fut prête.
Ils restèrent ainsi tellement engagés,
Qu'en deux blocs de granit on les eût dit changés.
Leur front tendu suait et montrait chaque veine ;
Leur poitrine avec bruit rejetait leur haleine ;
Tout leur corps travaillait, pareil à ces ressorts
Qui semblent pour s'user faire de longs efforts.
Puis, afin d'en finir, sur la terre qui tremble,
L'un par l'autre emportés, ils bondissaient en-semble :

« Mais, par un nœud de fer l'un à l'autre liés,
Toujours ils retombaient ensemble sur leurs pieds.
Le peuple, hors de lui, criait ; un large espace
S'ouvrait et tout à leur se fermaient sur leur trace.
Et moi, poète errant conduit à ces grands jeux,
Un frisson de plaisir courait dans mes cheveux ?
Dans nos vergers bretons, sous nos chênes an-
C'était un souvenir des coutumes celtiques (liques).
Déjà si j'ai jamais bien mon pays, dès ce jour
Je sentis dans mon cœur croître encor cet amour.

Les luttes bretonnes ont certainement évolué depuis le xvi^e siècle et même depuis le siècle dernier. Cependant, quelque surprenant que cela paraisse, les règlements qui fixent maintenant d'une façon plus impérative les conditions des rencontres n'empêchent pas les adversaires d'apporter dans les compétitions auxquelles ils prennent part tout à la fois la force, l'habileté et aussi la droiture qui est caractéristique du tempérament breton.

Peut-être ne voit-on plus, comme il y a trois quarts de siècle, des jeunes garçons armés d'une branche de genêt faire reculer les spectateurs en criant : « lice, lice ! » ; en revanche, la lutte se déroule toujours dans une vaste prairie ou sur la place du bourg, devant une assistance nombreuse et bruyante. Un mât enrubanné se dresse au milieu de l'arène pour exposer les récompenses. Le mouton est attaché à son pied, chapeaux, mouchoirs, rubans, y sont suspendus.

Les lutteurs se présentent les bras et les jambes nus, ne conservant comme vêtements que leur chemise et leur bragot-bras. Ils jettent leur couteau dans une urne pour marquer leur engagement. Le tirage au sort de ceux-ci désigne les antagonistes. Plusieurs luites éliminatoires se déroulent en même temps, dont les vainqueurs doivent ensuite s'affronter entre eux.

Les juges sont toujours des « anciens » qui connaissent toutes les phases et toutes les roueries du jeu. Les règlements de la lutte bretonne comportent deux étranges

BRETAGNE

tolérances, qui ne manquent pas d'originalité. Il est permis de passer la jambe entre celles de l'adversaire — c'est le fameux croc-en-jambe — et les lutteurs ont toute faculté de se saisir par la chemise. C'est dire que celle-ci a besoin d'être taillée dans une toile rude et résistante. Le lutteur n'est déclaré vaincu que lorsque ses deux épaules touchent le sol en même temps.

Au tome dernier, le XI^e, des œuvres de Frédéric Ozanam, se trouve, datée de Quimper-Corentin, 3 octobre 1850, une lettre adressée au physicien Ampère, où le plus considéré des écrivains du parti catholique libéral donne en vers ses impressions sur les luttes bretonnes. L'extrait suivant de ce poème ne manque pas de saveur :

Mais un cri tout à coup a soulevé la foule,
Tel aux rochers du Raz le vent pousse la houle,
Le combat s'échauffait ; l'hercule de céans
A saisi son rival entre ses bras géants
Lorsque lui se baissent pour recueillir sa force,
La chouïse et la bréie achèvent leur divorce
Et prometteur soudain à ce peuple moral
Un spectacle nouveau mais peu municipal...
Mais le maire veillait sur la vertu publique
Courageux magistrat ! vers le groupe athlétique
Il s'élança, et mettant la pudeur en repos,
La canne officielle intervint à propos.
Le reste se passa comme au siècle d'Homère.



Les luttes bretonnes il y a sept ans. (Dessin d'Olivier Perrin, dans la Galerie Bretonne.)

Le plus adroit des deux mit son homme par terre.
Et triomphant reçut pour prix de son savoir
Un gros mouton qu'il fit rôtir le même soir.

L'heureux possesseur du mouton ne doit pas son succès à la chance ou au hasard. Il lui a fallu non seulement bien le gagner, mais souvent aussi le défendre énergiquement. Il doit en effet accomplir le tour de la lice, en portant son trophée à bout de bras, et en lançant du regard un véritable défi à tous les hommes de l'assistance. S'il achève sa promenade avant qu'on l'ait arrêté, le prix lui est acquis définitivement. Mais il y a presque toujours un rival pour enjammer les bancs et relever le gant en s'écriant : « *chom'n bu zoo !* » (arrête-toi !) et le combat recommence de plus belle. Souvent encore, les champions se groupent par commune et c'est sur celle-ci que rejait la gloire du vainqueur.

Dans son cadre demeuré immuable, le spectacle pittoresque des luttes bretonnes garde son caractère national. L'élan des adversaires, l'animation et le mouvement qui en ont toujours fait l'intérêt n'ont en rien diminué. C'est un déploiement magnifique de la force musculaire dans le respect d'une loyauté traditionnelle à laquelle aucun antagoniste ne voudrait manquer.

JEAN SANNIER.

BRETAGNE & RADIODIFFUSION

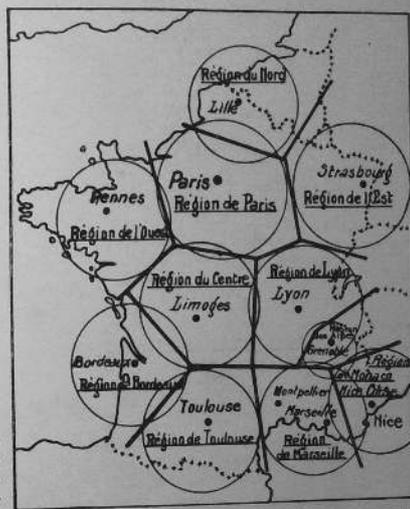
La situation faite à la Bretagne en matière de radio-diffusion montre une fois de plus combien notre région pâtit d'une centralisation outrancière, admirablement organisée pour drainer son argent et ne rien lui donner en échange.

Au Congrès de l'Association des Radioclubs de l'Ouest, qui s'est récemment tenu à Nantes, il a été établi que sur 80 millions d'impôts nouveaux que rapportent les taxes applicables aux appareils de radiophonie, près de 5 millions sont versés par la Bretagne. Or il avait été entendu que le produit de ces taxes serait surtout attribué à l'exploitation technique. A la vérité 17 millions seulement sont versés à l'exploitation pour l'ensemble des stations françaises, mais sur cette somme 11 millions vont à la seule station Radio-Paris, et 200.000 francs tout au plus ont été attribués à Radio-Rennes qui, pourtant, occupe le 5^e place en France pour le nombre des auditeurs.

On sait que l'Administration avait confié à une Commission spéciale, composée de techniciens et de savants, sous la présidence du Général Ferrière, l'étude du problème de l'organisation technique d'un réseau émetteur à caractère de service public, c'est-à-dire d'un réseau capable de donner à tous les auditeurs, en quelque point du territoire qu'ils se trouvent, la possibilité de recevoir dans de bonnes conditions, sur un appareil récepteur relativement simple (appareil à 3 lampes par exemple, type détectrice à réaction), une émission du poste de leur région à moyenne longueur d'onde, et une émission du poste national à grande longueur d'onde.

Pour atteindre ce but, il a suffi, dans ce dernier cas, d'augmenter le rayonnement de l'émetteur par l'utilisation d'une puissance comparable à celle qui est mise en jeu dans les autres grandes stations européennes sur grandes ondes.

La solution n'est pas aussi simple pour ce qui a trait à l'organisation du réseau émetteur régional sur ondes moyennes. Pour celles-ci, en effet, il n'est pas possible, quelle que soit l'énergie mise en jeu, d'obtenir une portée effective sensiblement supérieure, selon la longueur d'onde utilisée, à 150 ou 200 kilomètres, en raison



Plan du réseau émetteur régional, faisant ressortir la situation particulièrement défavorable dans laquelle se trouve le département du Finistère, par rapport à la zone desservie par le nouvel émetteur de Thourie.

des phénomènes d'absorption des rayons directs, qui se manifestent surtout pendant la journée. Parfois même, il est nécessaire, étant donné la distance trop grande qui sépare une région du poste émetteur, de prévoir la création d'une station-relai. C'est le cas pour le Finistère.

C'est compte tenu de toutes ces observations que la Commission établit un plan de réorganisation du réseau d'intérêt national, appelé encore « plan Ferrière », qui divise la France en 10 régions possédant chacune un poste émetteur, comme l'indique le plan ci-dessus.

En ce qui concerne la région de l'Ouest, des difficultés s'élevèrent au sujet de la détermination de l'emplacement de la future station. Certains souhaitaient que le nouveau poste fût établi à proximité d'Angers, d'autres à Guerdan, qui, jouissant d'une situation exceptionnelle, semblait devoir

BRETAGNE

réunir la majorité des suffrages... C'est à Thourie, petite commune du département de l'Ille-et-Vilaine, à 37 kilomètres au Sud-Est de Rennes que l'Administration décida d'installer le poste national de radio-diffusion pour la région de l'Ouest. Mais en attendant la mise en service du nouvel émetteur, la puissance de Radio-Rennes devait être portée à 40 Kw. Cette transformation qui aurait dû être terminée en avril dernier est remise à août... ou octobre... ou ? P. P.

Ainsi, pendant que la construction des stations méridionales (Lyon, Marseille, Nice et Toulouse), situées dans une zone déjà favorisée par le nombre des émetteurs qu'on y rencontre, se poursuit activement, à la station régionale de l'Ouest on va seulement procéder à l'adjudication des travaux qui dureront deux ans... C'est là une situation intolérable. Aussi, nous ne pou-

vons que nous rallier au vœu qui a été émis au cours de la réunion de l'Association des Radio-Club de l'Ouest, demandant en particulier : le montage, la mise au point, et l'augmentation de la longueur d'onde du nouvel émetteur de 40 Kw de Radio-Rennes en attendant la mise en service du poste de Thourie et la création d'un poste satellite desservant le Finistère, et les parties ouest du Morbihan et des Côtes-du-Nord, régions dans lesquelles, pour les raisons exposées plus haut, le poste de Thourie ne sera pas entendu.

Il est à souligner que ce vœu soit favorablement accueilli et promptement réalisé. Ce faisant, les Pouvoirs Publics aideront au développement de la radio-diffusion qui constitue le meilleur instrument d'éducation intellectuelle, morale et artistique, de progrès social et de paix.

Etienne Bourgeois.

L'OUTILLAGE NATIONAL

Le programme d'Outillage National proposé par le Gouvernement et voté par la Chambre et le Sénat ne sera pas très favorable à la région bretonne. Les environs immédiats de la Capitale absorberont la quasi totalité des crédits, quels qu'ils soient. Est-ce juste ? Evidemment non !

La Bretagne ne réclame jamais plus que son dû, mais elle voudrait bien n'être pas toujours la victime de conclusions préjudiciables à ses intérêts.

Le Groupement Economique de la VI^e Région, qui est l'émanation des Chambres de Commerce des départements bretons, a établi le cahier de ses légitimes revendications. Parmi les demandes principales nous notons :

l'élargissement de certaines routes nationales, notamment de la route Paris-Brest dans le secteur Vitré-Rennes-Lamballe et dans la partie Morlaix, Brest ;

la création de routes autostrades inspirant des réalisations qui ont actuellement lieu en Allemagne ;

l'établissement d'une route en Cornouaille qui épouserait le plus possible les indentations de la côte du Mont

Saint-Michel à l'embouchure de la Loire ;

la construction de nouveaux barrages sur les cours d'eau bretons en vue de doter la Bretagne de l'énergie qui est nécessaire à son électrification (force motrice et lumière) ; la création d'aéroports et de terrains de secours, indispensables au développement de l'aviation et à la défense nationale ;

l'entretien des monuments historiques et la protection des sites et monuments pittoresques ;

la mise en voie normale de la ligne centrale de Bretagne de Saint-Méen à Chateaulin ;

le doublage de la voie ferrée qui relie Foligny à Lamballe, pour lui permettre de meilleures relations entre la Normandie et la Bretagne ;

la remise en état du Canal de Nantes à Brest et le rétablissement de la continuité de la navigation par la construction d'un dispositif au droit du barrage de Guerléan.

Et enfin, le détournement des voies ferrées qui, actuellement, traversent Nantes et rendent dans cette ville la circulation particulièrement difficile et dangereuse.



Le nouveau Rideau du Théâtre de Rennes, par Théophile Lemonnier.

LE NOUVEAU RIDEAU DU THÉÂTRE DE RENNES



Etude de tête.

À la veille de la Guerre qui lui fut si cruelle, Jean-Julien Lemordant plaça dans la calotte haute du plafond du Théâtre Municipal de Rennes un magnifique arc-en-ciel de gars et de filles de Bretagne...

A cette fresque vivante et prestigieusement colorée, il fallut un pendant qui

fut vraiment digne d'elle. Ce pendant, voici qu'un jeune et déjà célèbre artiste, Théophile Lemonnier, Rennais lui aussi, vient de nous le donner, en brossant le rideau puissamment évocateur qu'inaugureront

tout dernièrement les autorités de la Ville de Rennes.

Le sujet : *La Jée Viviane endort l'Enchanteur Merlin dans la forêt de Brocéliande*, réalise, tant par sa composition que par la savante orchestration des nuances, l'atmosphère de rêve indispensable à l'éclosion de la légende bretonne...

Nous sommes ici au plein cœur de la forêt sacrée. Les branches des grands arbres qui enlacent les lierres et les glycines se reflètent dans les eaux pures de Barenton. De frais ombrages adoucissent le sortilège des couleurs qui, tour à tour ardentes ou subtiles, s'élèvent comme un harmonieux encens d'un sol où abondent, fécondées par une lumière impondérable et bleue venue d'une clairière lointaine, toutes les fleurs de Bretagne : les digitales, les coquelicots, les seiges harbelés, les bruyères.



Théophile Lemonnier (Croquis de Pierre Galle).

Au pied d'un chêne énorme, Merlin s'est endormi. Viviane a mis à profit les enseignements que l'Enchanteur lui a donnés. Elle le retient maintenant à tout jamais prisonnier d'amour, dans le cercle de sa tendresse pour l'empêcher de retourner à la cour d'Arthur, en son château de Kerduel.

Le tableau a la mystique grandeur et la poétique beauté d'un symbole. On dirait que la fée elle-même, après avoir inspiré l'artiste, s'est faite sa collaboratrice et a guidé sa main...

Théophile Lemonnier a le droit d'être fier de son œuvre et de penser que sont bien méritées les félicitations qu'elle lui vaut de toutes parts, et auxquelles nous sommes particulièrement heureux de joindre les nôtres.

B. T.



Dernière étude pour l'Enchanteur Merlin.

SIR GEORGES CLECK A PONT-L'ABBÉ

Le nouvel ambassadeur d'Angleterre, Sir Georges Clerk passait au temps de sa jeunesse ses vacances à Pont-l'Abbé. Mme Lucile Decaux a conté dans *Paris-Soir* la vie qu'il menait au milieu des pêcheurs.

Entre le départ d'Eton et l'entrée à Oxford, année cruciale pour un jeune Anglais, Georges Clerk passe ses vacances à Pont-l'Abbé, avec les sardiniers. Il vit comme eux, avec eux naviguant la nuit, jetant les filets le soir, se levant à l'aube. Il habite une maison marine entourée d'un parc à huîtres. Quand vient la saison, il va chercher lui-même son déjeuner au jardin. Il manie énergiquement le couteau des ouvriers d'huîtres, gobe la mer et l'arrose de grandes rasades de « brandy ».

La galette de blé noir accompagne bien les huîtres fraîches de septembre. « It was a glorious life. » C'était une vie glorieuse, pleine d'imprévu et d'émotion. Ses amis les sardiniers de Pont-l'Abbé, avec qui il pêche et navigue, sont en grande rivalité d'affaires avec les sardiniers du port d'en face, Concarneau. On se bat, d'une baie à l'autre ; on se combat, on fait la course. Les premiers arrivés à la fabrique, ceux qui réussissent à jeter les premières sardines sur le marché, touchent la prime. Et plus que la prime, il y a l'honneur. Ils seront déclarés les plus vaillants.

Le jeune Anglais prend part à ces combats. Il vit sur mer avec les gars de Pont-l'Abbé. Il fait équipe. Il se

joie à eux, semaine et dimanche. Il pêche, il fait la manœuvre, il fait aussi la nique à ceux de Concarneau.

Mais, un jour, la tempête se lève, une de ces tourmenteuses comme il y en a là-bas. Des vagues monstrueuses montent à l'assaut des rochers. En face de Pont-l'Abbé, une barque montée par ceux de Concarneau est en détresse.

Ceux de Pont-l'Abbé n'hésitent pas. Il faut se dévouer, envoyer au secours de l'ennemi. Les patrons se rassemblent. Une barque est désignée. On demande des hommes. Trois se sont offerts. Le troisième est le jeune Anglais. Ceux de Pont-l'Abbé ont sauvé ceux de Concarneau qui se noyaient. Ça se devait, à charge de revanche. Tout l'équipage aura la médaille de sauvetage. Si le jeune Anglais ne l'a pas eue, c'est parce qu'il est parti sans laisser d'adresse. Dommage qu'il ait eu cette négligence. Ce serait joli dans le « Who is Who » de voir figurer, entre la Grand-Croix de l'Ordre de Stanislas de Russie, le Lion de Bohême, les saints Maurice et Lazare d'Italie, la médaille de sauvetage française.

De la sympathie, on n'en aura jamais assez, disait Stendhal.

On aime à penser, avec la vieille Nany, à la retraite en Devonshire, que l'ambassadeur d'aujourd'hui a gardé quelque tendresse pour l'enfant de Menton, quelque fierté de ce jeune homme de Pont-l'Abbé qui pêchait la sardine.

Lucile DECAUX.

RENAN ET LE GENDARME

François Ménez a rapporté dans la *Dépêche de Brest* un bien joli mot d'Ernest Renan :

« Tréguier, ancien siège d'évêché, eut la faveur, au cours du dernier siècle, d'être chantée à l'envi par les écrivains et les poètes. A commencer par Renan, le plus grand, avec saint Yves, de ses enfants, et qui, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, l'a fait connaître, non seulement à la France, mais à l'étendue du monde. — Et cependant Tréguier fut à

l'égard de Renan bien ingrat... »

— Au point que, dans ses derniers jours, où il eût tant voulu trouver aux lieux, demeurés si chers, de son enfance, un asile à ses méditations, Tréguier lui fut très peu accueillant. Certains vieux Tréguierois, que je vous ferai connaître et qui furent ses contemporains, vous raconteront à ce propos leurs souvenirs — telle la mère Cécile, qui habitait près de l'ancien séminaire. Renan eût souhaité s'expliquer, à cœur ouvert, devant ses compatriotes, se justifier, faire con-

BRETAGNE

naître le drame de sa vie intérieure. Mais il demeurait, pour la plupart de ses concitoyens, dont les descendants eût, à cet égard, bien changé, l'apostat, le réprouvé, l'Antechrist. Ils le recevaient l'insulte ou le sarcasme à la bouche. On lui refusa une salle où il eût pu plaider sa cause.

— Il y eut bien, cependant, peu de temps avant sa mort, dans un restaurant de Trégier, un dernier « Dîner Celtique », qu'il présida ?

— Oui, dans un hôtel modeste, au cœur de la vieille ville, à mi-pente entre la cathédrale et le port Quellien, Luzel, Le Braz, Le Goffic y assistèrent. Mais au sortir du banquet, une foule hostile accueillit l'auteur

des *Souvenirs d'enfance*. Il alla, entre Quellien et Luzel, le dos ployé sous l'universelle réprobation. Universelle ? Pas absolument. Seul, un gendarme, qui avait, à la porte de l'hôtel la mission de maintenir l'ordre, se confondait, au passage de l'illustre écrivain, en témoignages de dévouement et d'admiration, multipliant, de loin, les saluts respectueux. Benau s'en alla vers lui, ravi de trouver, parmi cette foule ennemie, quelqu'un qui lui fût plus miséricordieux. Et il lui serra la main, disant au bon pandore, de cette voix où il savait mettre à la fois tant de tendresse et d'ironie : Monsieur, vous êtes bien indulgent ». François Ménez.

PAUL FÉVAL

L'Odéon vient de reprendre avec un réel succès le *Bossu* de Paul Féval. A ce propos, Lucien Descaves, dans les *Nouvelles Littéraires*, a consacré à cet « aïeul du Roman Feuilletton » un intéressant article dont nous extrayons le passage suivant :

Sait-on que Féval est l'auteur de l'hymne célèbre des Vendéens — pour les paroles, certainement, pour la musique, si entraînante, j'en suis moins sûr :

*Prends ton fusil, Grégoire
Prends ta gourde pour boire
Prends ta vierge d'icaire !
Nos messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix !*

Féval chantait cela au piano, vers 1860... avenue des Ternes, dans une maison spacieuse, et puis rue Marcadet encore, « sous le Sacré-Cœur... » dans l'appartement plus modeste, où il s'était remis à écrire « pour Sa Majesté la Foule », disait Barbey d'Aurevilly, que le catholique pratiquant avait réconcilié avec le feuilletoniste repent.

Repenti en ce sens que Féval racheta aux éditeurs ses anciens livres profanes pour les expurger.

A dire vrai, je préfère l'exemple donné par un autre grand converti, J.-K. Huysmans, qui se refusa tou-

jours, lui, à retirer de la circulation ses romans naturalistes.

Féval, rentré dans le giron de l'Église, répudia le théâtre et fit œuvre pie, en racontant les *Étapes de sa conversion*, quatre volumes qui n'eurent pas autant de lecteurs que *Fils du Diable* et *Le Bossu*, mais qui achevinèrent tout doucement le pécheur vers le grand repos.

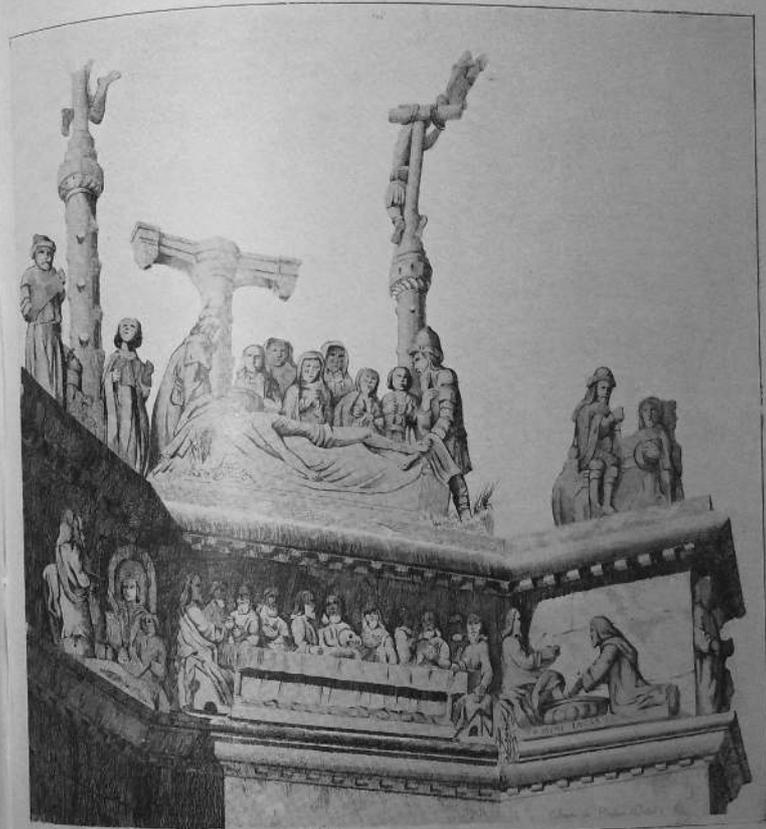
Sa femme était morte avant lui ; deux de ses filles étaient entrées en religion... ; la journée s'avancait ; la nuit allait tomber ; Féval, dont le cœur avait toujours été loyal et pur, trouva dans la maison des Frères Saint-Jean-de-Dieu les derniers soins que réclamaient son corps et son âme.

Lit-on encore les romans de Paul Féval, ceux de cape et d'épée, qui s'adressaient à « Sa Majesté la Foule », et les œuvres sédatives du déclin, que publiât dans la *Semaine des familles*, Mlle Zénaïde Fleuriot ?

C'est la demoiselle qui lui renvoyait un jour des épreuves en l'invitant à biffer le mot *luxure* condamné par saint Paul, disait-elle.

Féval fit droit à la requête en ces termes : « Prière à MM. les compositeurs de prendre ce mot avec des pincettes et de le reporter dans le catéchisme du diocèse de Paris, où l'auteur l'a trouvé ! »

LUCIEN DESCAVES,
de l'Académie Goncourt.



Fragment du Calvaire de Pleyben.

L'ART BRETON

L'art de la Bretagne forme une province admirable de l'art français. Il aura trop longtemps attendu son historien ; mais celui qu'il trouve enfin en la personne d'Henri Wacquet est excellent, et l'ouvrage que cet auteur publie, en deux volumes, chez Arthaud, à Grenoble, sous ce titre :

L'Art breton, est digne d'une si magnifique matière. Ce livre s'y égale non seulement par le savoir, le jugement, l'élégance du style et sa solidité, mais encore par l'ampleur, puisque, sans viser aux proportions monumentales d'un répertoire complet destiné aux seuls érudits, il fait deux volumes.

Et il a aussi la richesse de l'illustration, qui comporte deux cent quatre-vingt-onze héliogravures, non moins parfaites dans l'exécution que très heureusement choisies.

Avis aux Bretons. Avis aussi à tant de voyageurs qui visitent la Bretagne et, devant la profusion des œuvres d'art qu'ils y rencontrent, souffrent souvent de ne pouvoir s'en expliquer la filiation, comme il est nécessaire pour en comprendre toute la beauté.

Henri Wacquet n'exagère pas le prix de son sujet, bien qu'il l'aime très vivement et puisse être incliné à le surfaire par l'énorme travail qu'il y a consacré. L'art breton, dit-il, « est de second ordre ». L'architecture, qui en fait le principal, n'y a donné que peu d'ouvrages dans l'époque romane et dans la première phase du gothique ; ils ne sont ni nombreux ni grandioses ; ils manquent d'originalité, relevant soit du style français ou du style Plantagenet, soit surtout du style normand. C'est seulement au xv^e siècle que commence de s'épanouir, d'abord dans les édifices religieux, un art vraiment breton, où s'accordent, pour faire quelque chose d'inédit, le granit fourni par le sol, l'esprit de la race bretonne, son goût et son âme.

Alors, cette pieuse, pensif et patiente Armorique, qui n'est pas du tout ennemie du faste, bien qu'elle n'ait guère la richesse, prodigue les églises, les cloîtres, les ossuaires dédiés aux saints et les arches de fontaine, les images taillées, un mobilier d'église somptueux et très finement travaillé. Elle innove largement, bien que lente à créer, par exemple dans les clochers-pignons, les porches, les jubés, les campaniles bâtis à l'écart de l'église. Surtout, elle imprègne le tout, même les éléments les plus importés, de son caractère à elle. Les architectes innombrables que l'émulation de bâtir, fruit de la rivalité entre les paroisses, a suscités de la glèbe, ne sont pas allés aux rives méditerranéennes se former un idéal étranger à leurs entours ; ces paysans instruits et formés, certes, ont gardé une savoureuse rusticité ; ils sont restés fidèles au goût inné de leur milieu. De là un art un peu rude, bien que parfois très soigneusement enjolivé, presque toujours assez naïf, mais d'une ingénuité souvent exquise, et auquel jamais ne manque une adaptation

singulière, tout à fait frappante, à la figure du pays et à l'âme du peuple.

Il faut aller l'admirer, surtout au fond des campagnes, en cheminant, comme dit Henri Wacquet, par les landes et les sentiers creux.

« Les cantons les plus reculés vous feront
« d'étonnantes révélations. Vous hanterez
« les étroits cimetières des bourgs et les
« verts placettes des chapelles. Au secret
« repli d'abord insoupçonné d'une col-
« line, vous découvrirez parmi les troncs
« gris des hêtres une énorme chaise, toute
« fleurie, dentelée, d'argent vieux ; tout
« auprès surgira, haïou d'argent lui aussi,
« un calvaire hardi, frère des rigides
« hêtres ; en contre-bas, sous une riche
« composition monumentale, vous perce-
« vrez le murmure secret de la source... Et
« tout ce granit d'une invincible jeunesse,
« sur le roc, sous les arbres, vous fera
« l'effet d'avoir été mis là par la nature
« elle-même, à tel point vous sentirez, pro-
« fonde et juste, dans cette paix, l'har-
« monie des formes, des couleurs et des sons. »

L'opulence intérieure des églises étale la magnificence des arts secondaires qui, eux aussi, ont un fort et charmant goût de terroir.

C'est le gothique flamboyant qui a le mieux réussi en terre bretonne. Les architectes et sculpteurs y resteront attachés jusqu'au xvii^e siècle, bien qu'alors l'art du reste de la France pénétrât pour donner des œuvres comme le majestueux palais de justice de Rennes. Mais le style Renaissance n'a été, lui aussi, accueilli avec admiration jusqu'en Basse-Bretagne. Mêlé fort curieusement à la tradition du xv^e siècle, il a enfanté des ouvrages innombrables et charmants, quelques-uns d'une rare délicatesse.

Toutes ces vues et beaucoup d'autres, avec un dénombrement méthodique et chronologique de tous les chefs-d'œuvre de l'art breton, chacun accompagné d'une sommaire analyse et d'une qualification, rendent l'ouvrage d'Henri Wacquet très substantiel. Ce serait délice de seulement feuilleter ces pages merveilleusement illustrées qui, à ce titre, feront le meilleur memento d'une excursion archéologique en Bretagne.

A. F.



Calvaire de Plougastel-Daoulas.



Maison où naquit Sir Georges-Etienne Cartier, à Saint-Antoine sur Richelieu (Canada)

UN DESCENDANT DE JACQUES CARTIER AU CANADA

Les circonstances dans lesquelles je l'ai rencontré sont singulières.

Au mois de janvier 1933, j'étais allée visiter une colonie de défricheurs que le gouvernement canadien venait d'établir sur un vaste territoire de forêts brûlées dans le nord du Témiscamingue. Cette colonie, composée de chômeurs arrachés au pavé de Montréal, de Québec et de Hull, portait le nom de la rivière désolée sur les bords de laquelle on leur avait accordé des concessions : la Rivière Solitaire.

Le voyage d'aller, quoique pénible, s'effectua dans des conditions de sécurité : je m'étais jointe à un groupe imposant de femmes et d'enfants allant retrouver les chefs de famille partis en tête, l'automne précédent, pour bâtir dans la brousse les logis de rondins. Au terminus du chemin de fer, une file de traîneaux couverts d'une bâche de toile, chauffés par un petit poêle à bois, nous attendaient pour nous faire franchir les 40 milles de route enneigée qu'il nous restait à parcourir, assez semblables à ces *covered-wagons* dont les caravanes se servent dans certaines régions désertiques de l'Amérique du Sud.

Après avoir partagé pendant deux semaines l'existence biblique des défri-

cheurs, dans un site d'une désolation difficile à imaginer, je songeai à reprendre le chemin de Montréal. Mais, cette fois, je ne pouvais compter sur le ministère de la colonisation pour aplanir les difficultés, et la caravane de chariots couverts s'était évaporée.

Ce n'est qu'au bout de deux jours de voyage, par des moyens de locomotion divers : *snowmobile*, — qui est l'autochenille de chez nous — attelage à bœufs, traîneaux à chiens, chariots de billots, par une route disparue par endroits sous les bancs de neige, que j'atteignis le premier poste de civilisation, sous les aspects d'une bourgade industrielle et agricole établie dans une baie de l'immense lac Témiscamingue : Ville-Marie, d'où partait, trois fois la semaine, un train pour Montréal.

Je me trouvais avec un plaisir extrême dans la salle surchauffée d'un hôtel de la localité, typique avec son comptoir de bois qui la divisait en deux, son parquet couvert de linoléum, ses lourdes chaises à bascule rangées le long des murs, et l'inévitable crachoir placé à terre devant chacune.

Comme c'était le soir, tous les sièges étaient occupés par les fumeurs de pipe,

qui discutaient des mines de Noranda et de l'*International Paper Co.*, du bois à pulpe, du blé Huron, des « pois bien cuisants » ou des moutons Oxford Down.

Pendant qu'on me préparait une chambre, on me fit passer dans une sorte de parloir où, à ma surprise, je remarquai, épars sur la table, des journaux et revues de France : *Mercur de France*, *Revue des Deux Mondes*, *Illustration*, etc., au lieu des publications locales, telles que le *Bulletin du Cercle des Fermières* et l'*Union Catholique des Cultivateurs*, qu'il eût été naturel d'y trouver.

Un homme entra, comme chez lui, en bras de chemise, avec vivacité, l'air affairé, et s'approcha de la table. Je jetai un coup d'œil de propriétaire sur les revues et arrêta son regard sur celle que je tenais à la main. Je m'excusai d'en avoir pris possession.

Mon accent le frappa :

— Vous êtes Française ? dit-il avec surprise.

Puis il se nomma brusquement : Docteur Cartier.

Je compris qu'il exerçait sa profession à Ville-Marie et habitait cet hôtel, où il avait son bureau. On m'avait fait entrer dans sa salle d'attente pour me soustraire à l'âcre fumée du tabac Old Chum.

Il s'exprimait avec une nervosité et une volubilité extrêmes qui allaient jusqu'au balbutiement. J'avais peine à suivre son langage quelque peu saccadé et confus, attrayant cependant, mêlé de canadianismes qui sentaient le terroir et d'expressions de métier. Son plaisir de m'entretenir de la France était manifeste. Il s'exprimait d'ailleurs en connaisseur. D'un Canadien qui parle des choses françaises et d'un Français qui essaie de parler des choses canadiennes, ce n'est pas le Canadien qui a l'air d'un Huron. Celui-ci, debout près de la table, feuilletait rapidement une revue, la rejetait pour en prendre une autre, faisait allusion à un article, citait un auteur, attaquait, défendait, appréciait, se réclamait pour l'élite canadienne d'attaches spirituelles avec la France. Il nommait familièrement Constantin-Weyer, s'emballait sur Maurice Genevoix dont il me prêta, pour passer la soirée, l'admirable *Forêt voisine* où il retrouvait sans doute quelque chose de celle qui s'élevait à perte de vue au nord de Ville-Marie.

UN DESCENDANT DE JACQUES CARTIER AU CANADA

Je regardais le petit homme mince et sec, au front dégarni, à la face sans âge, ravinée et souffreteuse, aux pâles yeux bleus fulgurants d'enthousiasme, aux pommettes que l'émotion de parler de ce qu'il aimait tachait de rouge.

Ce nom de Cartier excitait ma curiosité. J'y fis allusion. Il disparut de la pièce en me priant d'attendre, et revint avec des documents qui allaient m'éclairer : j'avais devant moi un descendant de Pierre Cartier, frère cadet du glorieux Malouin qui, quatre siècles auparavant, aborda sur la *Petite-Hermine* aux rives du Saint-Laurent et planta sur les hauteurs de la baie de Gaspé une croix surmontée de l'écusson fleurdelisé.

« Jacques et Joseph Cartier, disaient les documents, vinrent s'établir au Canada, dans la province de Québec, le premier à Saint-Antoine, le second à Saint-Denis, vers 1770 ; ils étaient les fils de Jacques, venu de Prulier, du diocèse d'Angers (France) et descendants de Pierre Cartier, le frère cadet de Jacques le malouin, découvreur du Canada. »

Comment le Cartier actuel avait-il échoué dans cette petite ville du Nord à l'âpre climat, où, malgré les progrès matériels dont elle se vantait, ses rues éclairées à l'électricité, si larges et si droites qu'elles présentaient la navrante banalité américaine, on devait mener l'existence primitive des pionniers, à en juger par le cercle d'hommes que j'avais vus dans la grande salle de l'hôtel, dans une attitude de pesant ennui, mineurs, fermiers, boutiquiers, avec, égarés parmi eux, les employés de la Banque Canadienne Nationale, l'agent des terres de la Couronne, le « régistrateur », et, à l'occasion, le notaire, le pharmacien et le dentiste.

Je tâchai de détourner la conversation trépidante du docteur, que bantait le souvenir de Paris et de la Riviera, des boulevards parisiens, du carnaval de Nice, et de le ramener à lui-même. A la suite de quelles circonstances était-il venu s'établir sur les bords du lac Témiscamingue, dont nous apercevions par les fenêtres la plaine glacieuse, dans cette ville neuve où il était réduit à un rôle de médecin de campagne ?

Il fit quelques pas dans la pièce, rit nerveusement, puis s'arrêta en face de moi. Il se toucha le côté :

— Cancer du foie, dit-il, de sa voix de

venue brève. Inopérable. Je suis médecin. Je sais. J'en ai encore pour deux ans. Je voudrais sur ce soit deux années utiles. Je mourrai sur la brèche. Les gens d'ici ont confiance en moi. Je fais la campagne. Et quelle campagne ! Vous avez dû avoir un aperçu de ce que sont les routes dans le nord du Témiscamingue, l'hiver. Après tout, nous ne sommes pas si loin que ça de la baie James. On risque d'y laisser sa peau. La nuit dernière, j'ai mis mon « char » dans le fossé. Il a fallu attendre le jour. Et par une température de 20° en bas de zéro ! Je ne sais comment je n'ai pas gelé.

Je m'imaginai sans peine ce que cette nuit avait dû présenter de terrible. N'avais-je pas failli en passer une semblable quand l'énorme camion chargé de bois qui me ramenait de la Rivière Solitaire s'était enlisé dans la neige et que les efforts des bûcherons, mes compagnons d'aventure, armés de pioches et de pelles, n'avaient pas réussi à le dégager. Je voyais encore le triste et magnifique décor sur lequel la nuit tombait ; à perte de vue, les fûts d'arbres noircis et chancelants qui demeuraient de la forêt brûlée, la neige transformant le pays entier en une vaste stèle, une route à l'aspect de marécage blanc, et, fermant l'horizon, une barrière de montagnes d'une solitude mortelle. Aucun signe de vie, aucune trace d'habitations.

— On est dans le désert, *icelle*, disaient les bûcheux, qui ne se décourageaient pas, malgré que le froid gagnât leurs moelles.

Une automobile qui passa par miracle, celle d'un médecin anglais qui avait risqué l'aventure, nous recueillit et nous transporta jusqu'au village le plus proche.

Cette expérience, le docteur Cartier l'avait vécue bien des fois, et c'était sans fanfaronnade aucune qu'il parlait de mourir sur la brèche. Ne le ramasserait-on pas inanimé quelque matin, dans le désert blanc, au retour d'une visite à un « campe » lointain de colons ?

Mais il eût trouvé inélégant qu'on s'apitoyât sur son sort. Je me penchai sur les papiers qu'il me communiquait, portant l'enseigne des Cartier et la devise : « Franc et sans dol. » Un admirable dessin y était joint de la maison qui fut le berceau de la branche cadette de la famille, érigée sur le Richelieu, la fameuse maison aux sept cheminées. C'était une de ces anciennes demeures de pierre comme on en trouve encore aujourd'hui dans la cam-

pagne de la province de Québec et qui datent de l'occupation française, tenant du manoir et de la ferme, la « seigneurie » aux murs épais, au toit fortement incliné pour permettre à la neige de glisser à terre. Celle-ci était abritée par trois saules géants plantés au moment de sa construction.

— Cette maison, dit le docteur, c'est Jacques II, arrière grand-père de l'ancien Premier Ministre du Canada, Sir George-Etienne, qui la construisit en 1782. « L'hospitalité de la maison Cartier, disent mes archives, était en grande renommée. Son propriétaire n'était jamais si content que quand la maison était pleine. L'étage au-dessus du rez-de-chaussée se divisait en chambres qui portaient chacune le nom de la couleur de ses murs : la jaune, la rouge, la bleue, la grisée, la rose et la verte. Au matin, le maître du logis allait souhaiter le bonjour à ses hôtes, en leur chantant un couplet approprié à la couleur de la chambre, et en leur versant un petit verre de jus de framboise. » Les dames elles-mêmes acceptaient l'aubaine, au dire d'une de mes tantes. C'était le bon vieux temps !

La sonnerie du téléphone l'interrompit. Un missionnaire-colonisateur de la région appelait le médecin ; le colon du lot 32, rang 4, de la paroisse de Notre-Dame du Nord, s'était fendu le genou d'un coup de hache. Il en revenait après avoir fait un premier pansement. La blessure était grave. Le docteur pourrait-il y aller ce soir même ? La route du rang 4 était mauvaise, encombrée de bancs de neige.

— J'y vas ! dit simplement le docteur, dans son parler du grand siècle.

Je le regardai se glisser dans son cabriolet Ford, serrant autour de son cou son foulard et boutonnant son pardessus beige, qui eût été de saison sur le boulevard parisien dont il m'entretenait tout à l'heure, alors que les gaillards qui s'acheminaient vers l'hôtel pour la veillée étaient enfoncés jusqu'aux oreilles dans les « capots » de chat sauvage ou les « mackinaws » au col de fourrure.

Il était méconnaissable, content d'être précipité dans l'action, rajuni, alerte, bien portant, au point que je mis en doute son diagnostic vis-à-vis de lui-même.

Je pensai à la prédiction qu'il formulait un instant plus tôt, devant laquelle son illustre ancêtre n'eût pas reculé :

— Je mourrai sur la brèche.

Marie LE FRANÇ.

LES LIVRES ET LES REVUES

Deux romans, une seule idée...

ANGELINA, par Louis Guilloux, Grasset, éditeur, Collection « Pour mon Plaisir » (8).

PLUS QUE MOI-MEME, par Louis Lefebvre, Librairie Bloud et Gay, Collection « Ars et Fides ».

Voici deux romans, que je viens de recevoir et de lire presque en même temps, et qu'il me plaît d'opposer l'un à l'autre, parce qu'ils se font valoir mutuellement, par le contraste de leurs lumières si différentes...

Le premier — celui de notre compatriote Louis Guilloux — n'est qu'une « tranche de vie », coupée dans vif, et servie, saignante, sans aucune sauce fallacieusement apprêtée... Le second (celui de Louis Lefebvre) est une sorte de thèse, un livre conçu comme un problème, et cheminant, par conséquent, de l'équation du début au C. Q. F. D. final...

Le premier met en scènes des humbles, des « gueux », comme ils se nomment eux-mêmes, à l'époque où le peuple voyait les bourgeois, seuls, « courir aux pâtisseries après la messe », — et le second nous représente des bourgeois d'un plus récent modèle, des intellectuels de la plus haute classe, qui « tirent le diable par la queue », et coupent en quatre le liard destiné à les faire vivre plusieurs jours...

Dans le premier de ces romans, le pauvre peuple songe à charger son fusil pour se révolter contre « les maîtres ». Dans le second, le pauvre professeur besogneux s'en remet au Maître suprême, et l'état bien précaire de sa situation sociale ne lui donne de haine contre quiconque... Et pourtant ! Si les fils du père Esprit, que nous brosse Louis Guilloux d'un pinceau si sobre et si sûr, ont reçu plus d'une fois le soufflet moral de leur ex-camarade Albert, les « fils de bourgeois », comme celui de Jacques Lamure, par exemple, reçoivent quotidiennement, aujourd'hui, les soufflets des « travailleurs », qui ne voient

de « travail » que dans les œuvres manuelles...

Éternelle incompréhension réciproque des classes !... Des deux côtés, la même défiance blessée et douloureuse... Des deux côtés, la même hostilité native ! Je ne sais pas, toutefois, si, à l'heure actuelle, le « salé bourgeois », dont la mentalité a considérablement évolué, en même temps que la sécurité matérielle, n'est pas le plus incompris des deux !... Mais il faut dire qu'Angelina, le livre de M. Guilloux, se passe à une époque démodée ; celle où les instituteurs enseignaient encore le patriotisme à leurs élèves ! (1880). Cette scène désuète nous fait sourire... Imaginez-vous, encore, de nos jours, un instituteur militaire ? (A moins, bien entendu, qu'il s'agisse du militarisme des Soviets...)

Mais restons-en au « roman » lui-même, si roman il y a dans ces pages de vie quotidienne, jetées telles quelles sur le papier, sans aucune intrigue fictive... Angelina, c'est du Louis Guilloux quintessencié, c'est-à-dire une peinture extrêmement juste et prenante d'un milieu profondément humain. Point de réalisme outragé. Une vérité constante, et je ne sais quelle délicatesse jusqu'à la plus âpre vérité. Quelque chose comme la peinture exquise des âtres rudes. Une peinture à petit traits légers et pénétrants. Le tout donne une extraordinaire impression de vie. Jusqu'au style, qui épouse le parler populaire en ses moindres détours, sans perdre son aristocratie « artiste ». Une syntaxe peuplée, un vocabulaire peuplé, un ouvrage « populiste » dans toute son expression et qui reste, pourtant, une belle chose littéraire, une sorte de bibelot d'ébéniste, bien plus qu'un travail de charpentier...

Reste seulement à nous demander quelle en est la signification ?...

Et c'est toujours ici que nous cherchons Louis Guilloux : ...Une conclusion, s. v. p. ! Je sais bien qu'un artiste n'est pas un professeur... Il

BRETAGNE

non laisse le soin de conclure nous-mêmes, il ne nous impose pas sa thèse... Mais, lorsque je cherche l'idée, le sentiment, que ce livre a pu laisser en moi, en dehors de sa valeur littéraire, je n'arrive pas à le saisir... La pensée de l'auteur me fuit. Où est-elle?... Angéline est née, a grandi, a vécu, s'est mariée, presque en sourdine et en catimini au milieu de cette symphonie en grisailles, et tout cela a passé « trop vite », certainement, comme passe toute existence, même celles qui sont bousculées par plus d'événements que celle-ci. Angéline, esquissée à peine appuyée d'un pâle visage, que nous veut-elle?... Tout et rien. Elle a souffert sa mesure de misère, et elle ne veut pas « que le petit qu'elle porte en elle soit un esclave ». Et voilà : c'est la donnée très vague d'un très vaste problème... Mais cela s'arrête là...

Voyons un peu l'autre livre.

Il est peut-être moins « artiste ». Bien que Louis Lefebvre soit un très fin poète, mais il est beaucoup plus net. Jacques Lamure est un intellectuel chrétien. Il s'est fait de la vie chrétienne un idéal intransigeant. Pauvre comme le Christ, et méconnu comme lui, il se plaît dans cette médiocrité et cette humiliation, qui le rapprochent du Maître divin. Vienne la tentation de la fortune et de la gloire, il la repousse... Mais vienne alors un enfant dans son ménage, et le voici troublé... La doctrine du renoncement volontaire, qu'il a trouvée parfaite en soi, pour lui-même, va-t-il l'adopter également pour son fils?... Non ! Il ne veut pas, lui non plus « que son petit soit un esclave » ! Il ne veut pas en faire un vaincu, dans la sauvage bataille quotidienne de la vie. Et Jacques Lamure, ce demi-saint, effrayé tout à coup de voir son petit Jean prendre la route de l'ascétisme, fait tout ce qui est en son pouvoir pour le détourner de la religion, dont il l'avait d'abord nourri... Qu'arrive-t-il?... Privé de foi, Jean, nature ardente, se jette vers le plaisir avec autant de fougue qu'il en eut mis à embrasser le renoncement. Et la jouissance l'amènerait au suicide, s'il n'en était préservé à temps...

Ici, la conclusion est évidente :

mieux vaut être serviteurs du Christ qu'esclaves de nous-mêmes et de nos pires penchants. Mieux vaut être, même, assujettis à des « maîtres » temporels (ces « maîtres » qui changent à chaque tour de roue de la fortune politique !) que d'être enchaînés à nos passions. En ce monde, il faut toujours être esclaves. Riches ou pauvres, nous le serons tous, toujours, à moins de nous remettre entre les mains de Dieu. Car, la vraie liberté, n'est-ce pas celle qui faisait chanter les premiers martyrs dans les geôles de Dioclétien ? N'est-ce pas celle qui fait encore crier à Lamournaïs, dans les *Paroles d'un Croquant* : « Ils ont enchaîné le corps ; mais l'âme se rit d'eux ! Elle est libre !... ». Cependant, il n'y a pas de liberté véritable que dans le véritable détachement de toute chose. Un trappiste est plus libre qu'un anarchiste, sans doute, parce qu'il ne tient même pas à sa liberté... Vouloir conquérir quelque « indépendance » matérielle que ce soit, c'est être encore captif d'un désir tyrannique, d'un désir de jouissance que rien, du reste, ne saura apaiser. Vouloir régner, vouloir être son seul « maître », c'est l'appétit qui nous domine le plus peut-être, et qui nous fait sentir combien est vaine l'illusion de la liberté...

Tout cela, et bien d'autres pensées, voilà ce que renoue en nous le roman de Louis Lefebvre, construit dans la formule simple et solide des livres d'idées, et dans le décor d'une Troyes traditionnelle et recueillie, où la silhouette originale de l'oncle Romain passe comme un rayon de malice amusée...

Et quand nous refermons *Plus que moi-même*, nous pensons plus intentionnellement à Angéline, à sa vie misérablement courbée sur la terre-à-terre, sans aucune espérance d'au-delà... Nous pensons « au petit qu'elle porte en elle », et qui sera toute sa vie, lui aussi, un esclave, si quelque leur spirituelle ne vient pas ouvrir sa prison humaine, sa prison de chair, dont la souffrance — dans toutes les « classes » du monde — est le cadenas universel...

Marie-Paule SALONNE.



LE REVENANT

Vous vous souvenez, Kassel, de cette auberge de la vieille côte de Pontrioux, où nous entrâmes pour nous rafraîchir, un jour de ce mois d'août où vous me fîtes le plaisir de visiter, en ma compagnie, le pays natal. On l'appelle l'Auberge du Nez Cassé — *ar Eri tored* — pour une raison qui m'échappe et qui doit sans doute remonter à bien loin. Comme vous l'avez vue, un soir d'été, elle vous a paru gaie, accueillante avec son cadre de bruyères, son toit de chaume, la boule de gui qui lui sert d'enseigne, et son allée de boules empiétant sur le chemin rocailleux. Mais l'hiver, c'est tout différent. Entre le cimetièrre de Pontrioux qui agite à flanc de coteau, ses pins noirs comme des ombres, et la tour romantique du Cloître qui en est distante de cinq cents pas, elle est véritablement sinistre, en son désert de landes que tondent de rares moutons.

Quand j'étais enfant — et cela remonte à trente ans environ — cette auberge était tenue par Charles Le Guen et son épouse Josépha. Elle, je la revois encore : une rousse, assez grasse, superbement plantée, avec de grands yeux énigmatiques et sombres. Elle avait commencé par être la femme de Lozahic, un de ses pêcheurs d'Islande comme on n'en trouve plus guère et que se disputaient les capitaines : un colosse au large rire et au torse puissant. Bon bougre, puéril en ses attendrissements,

mais brutal après boire et capable de tout broyer dans ces énormes colères.

Il avait connu Josépha dans quelque port morutier du Nord — certains disaient dans un bouge de Gravelines. Il s'en était épris, l'avait épousée, puis établie dans un menu commerce du pays. Il l'aimait d'une passion de sauvage, très jaloux, travaillant comme une brute pour satisfaire ses caprices. Il avait des sanglots d'enfant quand il fallait partir en campagne. Il passait six mois taciturne, à ne rêver que d'elle, dans les brumes d'Islande, et comme il ne savait pas écrire, il lui répugnait de faire traduire, par un autre, ses tendresses. Mais au retour, quelle fête ! Quelles nuitées d'amour, dont elle sortait meurtrie et blanche comme une morte !

Une année, la goélette de Lozahic fut la seule à ne point revenir. Elle avait dû se perdre corps et biens dans un abordage ou dans une de ces tempêtes terribles qui secouent, par périodes, la mer d'Islande.

Josépha en prit assez vite son parti. Peu après la transcription du décès, elle épousa en deuxième nocces Charles Le Guen, et ils allèrent tenir ensemble l'auberge du *Eri tored*. Ils risquent certes, en la prenant, de ne pas faire fortune en cette auberge solitaire, où il n'entraît point, par jour, dix clients. Mais Le Guen était un ingénieux personnage, paresseux et sans scrupules, qui avait vécu un certain temps

dans les villes, on ne n'aurait pas su dire de quels métiers. Il persuada tout doucement sa femme que le mieux était, pour la prospérité du commerce, qu'elle tirât honnêtement parti de ses avantages.

Josépha se laissa convaincre sans trop de peine, et ses vieux instincts eurent tôt fait de reprendre le dessus. Bientôt, l'auberge regorgea de clients : des notables de Pontrioux, des commerçants tels que Terfel, le quincaillier de la ville basse ; Saluden, le grânetier, et surtout Jean-Marie Mingard, marchand de pommes et de bois du Nord, un vieux beau, grand coureur de filles, alerte encore malgré la cinquantaine, avec son teint fleuri et son gilet de piqué barré d'une chaîne d'or.

Les affaires marchaient donc à souhait ; Le Guen prenait du bon temps. Il daignait bien, de loin en loin, servir une chopine à quelque passager, mais sa principale occupation consistait à jouer des manilles avec les clients de marque. L'automne, il allait à la chasse ; et toute l'année, il descendait en ville quatre fois la semaine, pour acheter son tabac et se faire raser.

Or, un soir, une nouvelle éclosée on ne sait où, jeta soudain l'alarme dans cette parfaite félicité : Lozahic n'est pas mort ! Lozahic est de retour !

Le Moëlle'h, le commissionnaire de Pontrioux, l'apporta, un samedi de novembre, sous la bâche de sa carriole au retour de la foire de Guingamp. Elle eut bientôt couru les villages, chacun le colportant et y ajoutant une précision nouvelle : Lozahic s'était sauvé, disait-on, sur une glace flottante qui l'avait jeté sur la côte du Groënland. Il avait erré des années dans des contrées sauvages, sans pouvoir donner de ses nouvelles, jusqu'au jour où un navire l'avait recueilli. Cela s'était déjà vu, parait-il, au temps des pêcheurs de baleines. Débarqué à Saint-Malo, il revenait à pied au pays. On l'avait vu en divers lieux : à Saint-Brieuc, à Plouagat, à Lanvollon. Maintenant, il approchait ; il allait, d'une minute à l'autre, apparaître.

Josépha, comme l'on pense, en fut l'une des premières avertie. Dès lors, on vécut, à l'auberge, dans la crainte d'un malheur qui, sans cesse, menaçait de fondre. Il n'y eut, entre Le Guen et sa femme, que propos aigres, reproches et querelles. Le Guen, tremblant dans sa peau, parla de tout vendre et de s'enfuir à Paris. Quant à Jo-

sépha, elle vécut dans des trances mortelles ; c'est à peine si elle osait sortir, avec la terreur à tout instant de voir surgir son premier mari, ses grosses mains déjà tendues pour l'étrangler.

Mais les jours, puis les semaines s'écoulèrent, et Lozahic n'était pas apparu. On en parla moins dans le pays. Les deux époux, peu à peu, se tranquillisèrent. Après tout, ce prétendu retour du rescapé pouvait n'être qu'une invention de mauvais plaisant. L'auberge recommença de vivre, et ses habitués en reprit peu à peu le chemin.

C'est ainsi qu'on atteignit la veillée de Noël. Cette nuit-là, trois des clients les plus assidus : Jean-Marie Mingard, le notaire Salaün et Fourdrilis, le maître de port, décidèrent de se réunir chez Josépha pour fêter dignement la Nativité.

Ils firent donc bonne chère, et burent mieux encore, si bien que pour regagner la ville, ils n'avaient plus les idées très claires. Le Guen et sa femme, comme bien on pense, avaient pris leur large part du festin. L'aube étant proche, ils se couchèrent sitôt qu'ils furent seuls, dans le lit d'angle de la salle d'auberge, auprès de la table où traînaient les reliés du repas. Et ils commençaient de s'assoupir, quand le loquet de la porte fut violemment secoué. Une voix, en même temps, venait du dehors :

— Ouvrez ! mais ouvrez donc ! Au nom de Dieu, ouvrez !

L'on n'aurait su dire ce qui dominait en elle, de la lamentation ou de la menace. Le Guen et sa femme, d'un coup, se dressèrent, l'oreille tendue : Lozahic, cette fois, c'était Lozahic qui revenait.

Blêmes, ils se regardaient, sans un geste. Et les cris montaient toujours, dans une rauque adjuration, et la porte, sous une sauvage poussée, tremblait de toutes ses ferrures.

— Va lui ouvrir, dit enfin la femme. C'est nécessaire. Tu es l'homme.

— Non, c'est à toi. C'est toi qu'il cherche, fit Le Guen, haletant.

— Tais-toi. Et vas-y. Mais vas-y donc, te dis-je... Mauvaise bête...

Et comme il ne bougeait point, elle se rua sur lui, le poussant à coups de pieds, et de poings, et de dents, hors du lit, prise

d'une haine folle pour cet homme qui avait vécu d'elle et ne savait pas la défendre.

Mais comme il se cramponnait encore, avec frénésie, à la pierre de l'âtre, elle prit un couteau de cuisine qui traînait à sa portée, sur la table en désordre, parmi les fourchettes et les bouteilles vides, et, d'un coup presté, elle lui plongea la lame entre les épaules.

Puis, sans plus se soucier de l'homme qui râlait, elle courut, en chemise, jusqu'à la porte, en tira le verrou et ouvrit, tout grands, les bras...

— A Lozahic ?

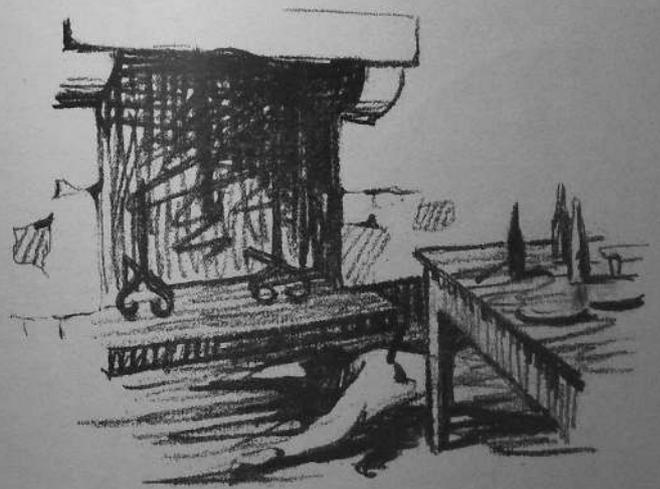
— Eh bien, non, il en fut de Lozahic comme du Yann de Loti ; il ne revint jamais. Celui qui avait fait tout ce bruit, c'était Mingard. Ses deux compagnons, le sachant peu brave, avaient eu cette bonne

idée, en descendant la côte : ils avaient parlé avec le marchand de bois, qu'il ne longerait pas, seul, le mur du cimetière. Mingard avait accepté. Le notaire et le maître de port étaient donc descendus, les premiers. Mais quand ce fut au tour de Jean-Marie, celui-ci, entendant, sous une brusque rafale, gémir les pins du cimetière, avait été pris d'une terreur subite. Il avait rebroussé chemin, courant comme un fou jusqu'à l'auberge. Croyant avoir à ses trousses une meute de fantômes, il avait demandé, en grâce, qu'on lui ouvrît.

Et voilà comme il occasionna ce drame, dont le souvenir s'est gravé d'une manière si profonde dans mon âme d'enfant.

François MÉNÉZ.

(Illustrations de Théophile Lemonnier.)





Highlanders et Cornemusiéristes.

LE GORSEDD DE ROSCOFF

Le Gorsedd de Bretagne se tiendra cette année à Roscoff, les 29, 30 et 31 juillet. Les organisateurs ont saisi cette occasion pour rappeler un point d'histoire qui crée entre Bretons et Ecossais un lien réel d'entente cordiale.

En 1548, ce fut à Roscoff que débarqua Marie Stuart, fille du roi d'Écosse Jacques V, lorsqu'elle vint pour se fiancer à François de Valois, dauphin de France, fils de Henry II. On y honorait Saint Niniau, premier apôtre des Highlanders, patron des Stuart, en un oratoire dont les ruines existent encore. Marie Stuart fit de grandes largesses à la Communauté de la ville et tout le pays de Léon l'accompagna en grande pompe jusqu'à Morlaix.

En 1746, ce fut encore à Roscoff que vint se réfugier le prince Charles Stuart qui, avec l'appui de Louis XV, avait essayé de soulever l'Écosse et de s'en proclamer roi. Son armée de montagnards fut écrasée à Culloden par les Habits Rouges de la dynastie de Hanovre, du fait d'une tempête qui dispersa la flotte française apportant des secours, au nombre desquels l'ancêtre du 19^e régiment d'infanterie de Brest ou régiment de Monaco.

La répression fut terrible et la tête du Stuart fut mise à prix. Les chefs de clan réussirent à le cacher jusqu'à ce que l'*Heureux* et le *Conti*, gallons corsaires de Saint-Malo, purent accoster dans une baie et embarquer le prétendant et sa garde du corps. Les sauveteurs bretons firent voile sur Roscoff et Charles reçut l'hospitalité

chez le Sire de la Porte-Noire, ancêtre du druide breton March'hég-Arvor, dont la vieille demeure se montre encore.

L'évocation de ces souvenirs se rapportant à ces Stuart, que toute l'Écosse a considérés jusqu'à l'extinction de la lignée, en 1788, comme ses légitimes souverains, attirera vers le pays de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff, du 28 au 31 juillet prochain, les Highlanders et leurs cornemusiéristes, dont beaucoup ont vaillamment combattu dans l'Artois et la Flandre de 1914 à 1918, de même que leurs ancêtres, toujours nos alliés, avaient servi dans l'armée de Jeanne d'Arc, et constituait un corps d'élite dont Louis XIV et Louis XV étaient entourés.

On ignore généralement que depuis le début de ce siècle, Bretons et Ecossais ont renoué, en de nombreux Congrès celtiques, les liens de parenté raciques et linguistiques qui les unissent. À l'origine de cette entente, on trouve les grands noms de la littérature bretonne : Le Braz, Le Goffic, Botrel, Kerviler, de l'Estourbeillon, F. Vallée, Léon Le Berre, Taldir, Diversès, Pierre Mocaër et, du côté des Highlanders, les Miss Augusta Lamont, Marianne Mac Kerlie et Muirhead ; les Clusmen Neil Shaw, Moffat-Pender, Campbell, etc...

On a dit que la France sans les Bretons et l'Angleterre sans les Ecossais seraient amputés de leur main droite. Au fait, le rôle considérable que jouent ces deux pays dans la République et l'Empire en ont fait les grandes vedettes de l'Extrême-Occident.

N. D.

QUESTIONS BRETONNES

LA RÉFORME ÉLECTORALE. — Au moment où le Parlement étudie la réforme électorale, sans préjuger du mode de votation qui sera adopté, il est utile de rappeler les chiffres suivants :

La population française des cinq départements bretons atteint le chiffre de 3.062.840 habitants, lesquels sont représentés par 44 députés et 24 sénateurs.

La population des 17 départements suivants, qui sont les moins peuplés de France : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Lozère, Tarn-et-Garonne, Ariège, Lot, Hautes-Pyrénées, Gers, Cantal, Pyrénées-Orientales, Savoie, Aude, Creuse, Hautes-Saône, Jura, Haute-Savoie, Lot-et-Garonne (presque tous du Midi), atteint le chiffre de 3.049.016 habitants, soit 13.500 habitants environ de moins que nos 5 départements bretons et les 3.049.016 habitants, soit 70.000 habitants de moins que les départements de Bretagne, ce qui ne les empêche pas de totaliser 58 députés et 36 sénateurs.

Prenez des départements de population moyenne : Aude, Indre, Corrèze, Ardèche, Corse, Cher, Drôme, Haute-Loire, Nièvre, Tarn, Var atteignent, entre eux 11 : 2.991.520 habitants, soit 70.000 habitants de moins que les départements de Bretagne, ce qui ne les empêche pas de totaliser 50 députés et 36 sénateurs.

Nous n'ajouterons aucun commentaire.

LA GALETTE BRETONNE. — La Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord a pris une délibération pour demander que la galette bretonne, la bonne galette de sarrasin, soit comme le pain et la biscotte exemptée de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le décret de codification du 28 décembre 1926 exempté en effet les pains spéciaux — qui ne sont pas de luxe — et les pains de régime qui « en dehors de leurs propriétés thérapeutiques possèdent les caractères, la composition générale et les propriétés alimentaires du pain, c'est-à-dire qui ne renferment pas d'autres matières que de la farine, de l'eau et du sel ».

N'est-ce pas la caractéristique même de la galette bretonne et les « cré-

pières » qui fabriquent ces galettes ne méritent-elles pas d'être classées parmi les artisans, tout autant que les boulangers ?

LES MOULINS SE SONT TU. — La question du blé est un grave problème.

Les solutions proposées par la loi du 10 juillet 1933 et par celles qui ont essayé de la compléter sont loin de donner satisfaction aux intéressés, qu'ils soient producteurs, marchands de grains, minotiers ou boulangers.

Tout le monde se plaint, parce que



Le moulin féodal du Chel du Bois.

tout le monde souffre d'une situation qui devient de plus en plus intenable. C'est très joli de fixer un prix minimum, mais si ce minimum dépasse les possibilités d'achat, il constitue une entrave aux transactions honnêtes et le résultat est en opposition formelle avec l'intérêt général bien compris.

Les minotiers de Bretagne qui ne veulent pas se prêter à la fraude, se sont vu dans l'obligation d'arrêter leurs moulins. Le tic-tac joyeux des roues hydrauliques s'est tu. Espérons que ce n'est pas pour toujours.

Parmi les moulins de Bretagne il en est de très anciens qui datent de l'époque féodale... certes, beaucoup d'entre eux se sont transformés et c'est peut-être ce qui a fait mourir les moulins à vent, dont on ne voit plus que de rares spécimens. Mais

parmi ces anciens moulins, pas mal encore ont conservé leur meule de pierre, témoin celui du *Chef-du-Bois* qui, sur un affluent de l'Aulne, dans un site pittoresque du Léon, porte à son fronton la date plusieurs fois séculaire de sa fondation.

S'est-il arrêté de tourner, lui aussi ?

LE RAIL ET LA ROUTE. — L'Office des transports de l'Ouest, composé des délégués des Chambres de Commerce et des Chambres d'Agriculture pour la plupart Bretonnes, qui a pour mission d'étudier, en accord avec les représentants du Ministère des Travaux Publics et les dirigeants des Réseaux les problèmes ferroviaires et routiers s'est réunie le 11 juin dernier à La Roche-sur-Yon. Il s'est longuement occupé de la collaboration ou plutôt de la coordination qui s'impose de plus en plus du rail et de la route.

M. Dautry, Directeur des Chemins de fer de l'Etat, a fait un exposé très complet de la question et montré qu'une liberté absolue ne saurait être reconnue à quiconque veut s'établir entrepreneur de transport. Mais il est indispensable, pour éviter une anarchie qui serait aussi préjudiciable aux intérêts généraux du pays qu'aux intérêts particuliers des transporteurs de trouver un *modus vivendi*. Le Chemin de Fer continuera de remplir sa fonction principale qui est de transporter à grandes distances les voyageurs et les marchandises lourdes ou groupées, d'assurer les communications massives entre une ville industrielle et sa banlieue et l'auto-car, comme l'auto-camion, comme aussi l'auto-rail, auront pour objectif d'assurer les relations entre les différents points d'une région, d'un département et des gares centrales, qui deviendront ainsi de véritables centres de triage et de répartition.

C'est la recherche des moyens d'application des décrets-lois des 19 avril et 15 mai 1934, sur la coordination du rail et de la route, qui tendent à l'amélioration des conditions de transports par voies ferrées, routières et même navigables et à une répartition équitable du trafic entre ces trois services.

LE X^e CORPS D'ARMÉE QUITTE-IL RENNES ? — La Bretagne ne connaît ni l'indiscipline ni la révolte. Elle a cru cependant devoir faire respectueusement remarquer à M. le Président Doumergue que la précipitation avec laquelle le Gouvernement a décidé la suppression du siège de la 10^e Région à Rennes, venait à l'appui d'un bruit, qui s'est répandu comme une traînée de poudre, qu'une fois de plus la Bretagne avait été sacrifiée à des influences politiques veues d'une région voisine, appelée d'ailleurs à récolter ce que nous allions perdre.

Une délégation composée des principaux parlementaires bretons, des délégués de la Municipalité, de la Chambre de Commerce et des Groupements économiques de Rennes a été reçue par M. le Président Doumergue, le mercredi 6 juin.

Les arguments fournis par cette délégation ont profondément impressionné le Président du Conseil : arguments économiques, militaires, d'esprit régional qui tous s'opposaient légitimement à ce nouveau et inhumain dépeçage de notre province que serait le rattachement du 10^e Corps au Mans.

L'appel des Chambres de Commerce de la VI^e Région se terminait sur cette note émouvante :

« Les Chambres de Commerce, Monsieur le Président du Conseil, ont fait confiance à votre patriotisme, à votre haut et noble désintéressement et à votre indépendance, qualité si essentielle de nos jours ; elles se sont mises à votre entière disposition. Elles maintiennent avec enthousiasme, confiance et concours mais aucune raison d'ordre technique ne pouvant être nous semble-t-il, présentée en faveur ou Mans et par ailleurs les réserves du X^e Corps, ce qui compte en matière d'organisation militaire, étant bretonnes, nous vous supplions, Monsieur le Président du Conseil, de revenir sur cette décision qui, si elle ne devait pas être rapportée, demeurerait telle une épine cruelle maintenant au cœur breton une douleur lancinante et intolérable. »

Il se peut que cet appel soit entendu et qu'il en soit tenu compte à la première occasion.

EN BRETAGNE

Les Fêtes de Jacques Cartier

Par suite de la présence d'une importante délégation de représentants officiels du Canada — tous pouvant se réclamer d'une origine française : le sénateur Beaubien, président du Comité National Canadien ; MM. Grégoire, maire de Québec, Montpetit, professeur à l'Université de Montréal — les fêtes qui se sont déroulées à Saint-Malo, Dinard, Rotheneuf, à l'occasion du quatrième anniversaire du débarquement de Jacques Cartier à l'embouchure du Saint-Laurent, ont revêtu un caractère digne de la grandeur de l'événement qu'il s'agissait de commémorer.

Les délégués canadiens étaient accompagnés



La statue de Jacques Cartier à Saint-Malo.

de M. Victor Constant, vice-président du Conseil Municipal de Paris, Jacques Cartier, avocat à la Cour d'appel de Paris, descendant direct du grand navigateur malouin. Ils furent reçus par les autorités départementales et malouines ; Mgr Mignen, archevêque de Rennes ; Gasnier-Duparc, sénateur-maire de Saint-Malo ; Brouard, président de la Chambre de Commerce ; Dumont, sous-préfet de Saint-Malo ; Moine, secrétaire-général, représentant M. le Préfet, etc. etc.

De nombreux discours furent prononcés. Celui du sénateur Beaubien évoquant le souvenir de la mère patrie demeura fidèle dans le cœur des canadiens fut particulièrement éloquent. Il évoqua la poésie de la patrie canadienne. Il évoqua la poésie de la patrie française. On lui est aussi venue à l'esprit, comme devise : nous avait donné, dit-il, comme devise : « Semper Fidelis », nous ne l'avons pas oubliée. Notre pays, nos montagnes, notre fleuve, nous-

mêmes, portons des noms français : les vôtres ; nos chansons sont celles que vos aïeux nous ont apprises. Nous n'avons jamais manqué à nos promesses et nous nous souvenons. Nous nous souvenons de la force spirituelle et morale qui défie le temps et qui est notre loi ! »

Au banquet qui fut offert par la Chambre de Commerce, MM. Brouard, président, Guernier, Gasnier-Duparc évoquèrent le souvenir du « découvreur » du Canada et rappelèrent les sentiments et les liens qui unissent les Français et plus particulièrement les Bretons à leurs « cousins » du Canada.

M. le Sénateur Beaubien répondit. Il traduisit les sentiments de la délégation en présence de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et acheva sa pathétique péroraison par ces vers d'une chanson populaire canadienne :

*Jadis, la France sur nos bords,
Jetai sa semence immortelle,
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle,
O, Canadiens, rallions-nous près du vieux dra-*

peau,

*Symbole d'espérance,
Et crions tous à genoux,
Vive la France !...*

La délégation avait amené avec elle quelques chanteurs canadiens, membres de la Société musicale *les Gars de l'Alouette* qui, vêtus de leur costume national, sous la direction de leur chef M. O'Brien, interprétèrent au cours des diverses cérémonies, des chansons de leur pays : chansons de terroir, chansons de canots, chansons de mûriers, etc., etc.

— Notre répertoire — a déclaré M. O'Brien à un de nos confrères parisiens — est surtout composé de vieilles chansons françaises, aujourd'hui bien oubliées ici, mais restées vivantes par chez nous. Ce sont donc des chansons de chez nous, de chez vous plutôt, que nous vous apportons. Sans doute, eussions-nous pu aussi vous chanter des airs composés par des Canadiens français depuis l'émigration, des airs dont la saveur et le ton sentent le terroir de notre commune Mère-Patrie : *Des milans, pas de pouce en hiver*, par exemple, une très belle chanson de bûcheron. Mais comme nous venons pour les Fêtes de Jacques Cartier, nous avons préféré chanter d'authentiques chansons françaises et interpréter à Saint-Malo même « *Saint-Malo, beau Port de Mer* », « *O qué* », « *Du haut de ces montagnes* », et « *D'où viens tu berrière ?* »

Les fêtes en l'honneur de Jacques Cartier ont dépassé les limites des fêtes commémoratives ordinaires. Elles ont constitué une véritable glorification non seulement du fier passé de la cité corsaire, mais encore de celui de la France elle-même, dans la plus entière cordialité et communauté de sentiments.

La Vierge de Thymadeuc

On a récemment érigé dans le cloître de N.-D. de Thymadeuc, l'abbaye trapistine dont les bâtiments se dressent à Bréhan-Loudéac, une très belle statue en granit, œuvre du sculpteur Charles Le Bozec, que nous avons maintes fois déjà présenté à nos lecteurs.

La vierge de Le Bozec mesure deux mètres



La Vierge de Thymadeuc, par Ch. Le Bozec.

de hauteur. Léon Le Berre (Abalor) la décrit ainsi : « C'est une œuvre de force et de sérénité. L'Enfant-Jésus, gracieux et potelé, repose sur la tête longuement voilée de sa Mère, une couronne murale, car Marie est une citadelle « civitas firma ». De sa main gauche, le divin Poupon épingle une étoile sur le corsage, car elle est l'Étoile, l'Étoile du Matin, l'Étoile de la Mer, de la Lumière dans cette « vallée de larmes » comme le chantent, chaque soir, au Salut ! les Trappistes avant qu'ils ne se retirent.

On remarquera la sobriété des draperies. Elles laissent tout l'intérêt à la tête expressive de la Vierge, à l'Enfant-Jésus souriant. C'est une belle réaction du sentiment breton contre la « sulphurée » et « la bondieuserie » qui a trop tendance à se substituer dans nos églises bretonnes aux vieux saints des anciens imagiers de chez nous.

La Bretagne à l'Exposition de 1937

En vue de la participation de la Bretagne à l'Exposition Internationale de 1937, un Comité interdépartemental s'est formé à Vannes.

Chaque grande Exposition Internationale, chaque grande Foire Régionale voient la participation de la Bretagne, participation toujours importante et remarquable.

C'est pourquoi, sur l'initiative de M. Gauthier, conservateur du château et professeur à l'École des Beaux-Arts de Nantes, en vue de la prochaine Exposition Universelle de Paris, en 1937, il a été procédé à Vannes, le 1^{er} juillet dernier, à la constitution d'un Comité d'action et d'un Comité d'honneur dont les membres, pour ce dernier, seront les Préfets, les évêques de Bretagne, les Présidents des Conseils généraux, et les Maires des grandes villes.

Le Comité d'action, dont le Président n'a pu être définitivement désigné, les membres présents attendant son acceptation, comprendra plusieurs commissaires : un par département et un Commissaire général pour Paris, chargé de la liaison entre le Comité d'Action Breton et le Commissariat général de l'Exposition.

MM. Merlant, président de la Chambre de Commerce de Nantes et du V^e Groupement Régional Economique ; Bahon-Rault, président du VI^e Groupement Régional Economique et de la Chambre de Commerce de Rennes ; O.-L. Aubert, président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord ; Lasne, président du Syndicat d'Initiatives et des Fêtes de Nantes, Gauthier, conservateur du Musée du Château de Rennes, sollicités, ont déjà promis leurs concours. Des démarches pressantes vont être faites auprès d'autres personnalités appartenant au monde des Beaux-Arts de l'Enseignement technique et des Arts appliqués, au monde de l'Industrie et du Commerce bretons, pour leur demander de s'intéresser également à la manifestation projetée.

Le VI^e Groupement Economique s'est déjà occupé de la question au cours de la réunion qu'il a tenue, à Rennes, le vendredi 6 février.

Après un long échange de vues, M. Bahon-Rault, président, a proposé à ses Collègues, qui ont accepté de retenir la suggestion d'un pavillon breton à l'Exposition de 1937. L'accord de principe s'est fait sur une collaboration morale d'abord avec les initiateurs, collaboration qui, suivant l'importance de la réalisation qui, pourra devenir définitive et salon envisagé, pourra devenir définitive et efficace.

Lors de la toute première réunion de principe, qui s'est tenue à Vannes, on a décidé que le futur pavillon serait mis au concours entre tous les architectes, actuellement patentés en Bretagne.

Que sera ce pavillon ? Nous ne saurions le dire aujourd'hui. Toutefois, il ressort des échanges de vues qui se sont produits que l'on cherchera surtout à avoir un pavillon proprement dit d'exposition, avec un vaste hall largement éclairé. De grandes verrières inonderont de lumière les galeries réservées à chacun des départements bretons, groupés autour d'une large salle d'honneur, consacrée à la gloire de la Bretagne et où se tiendra notamment une rétrospective de l'art breton.

Disséminés tout autour du pavillon central pourraient être des stands d'exposition où industriels et commerçants présenteraient des produits locaux. Enfin une salle de conférences, un bureau de tourisme, un restaurant et un café où se dégusteraient les plats régionaux, ont été envisagés pour compléter un ensemble tout à la fois d'esprit breton et moderne.

Bien entendu ce ne sont là que des projets dont la réalisation est subordonnée à des apports financiers indispensables.

En attendant on doit féliciter les initiateurs d'avoir vu grand, clair, moderne et pratique.

Etant donné les concours dévoués qui se sont spontanément offerts aux organisateurs, concours précieux d'industriels et de groupements Economiques les plus représentatifs de Bretagne, il est permis de bien augurer de la réalisation du futur pavillon.

Disons d'ailleurs qu'une fois encore la Bretagne est à la tête du mouvement ; comme toujours, elle est la première à répondre présent lorsqu'on lui demande d'apporter son effort à une œuvre nationale.

De nouvelles réunions pour la nomination du Comité d'action auront lieu d'ici quelque temps.

A la Mémoire de Charles Le Goffic

Le Syndicat d'Initiative de Tourisme de Perros-Guirec a décidé d'élever sur le plateau de La Charté un mémorial de Charles Le Goffic, le grand Poète Breton dont les Lettres et la Poésie Françaises regrettent toujours la perte.

Ce mémorial rappellera à la Bretagne dont il fut un fils glorieux, à la France dont il fut une illustration, le souvenir de celui qui a contribué à faire aimer cette admirable et pittoresque Côte de Granit Rose et qui en a été le berceau inspiré.

Il consistera en un haut-relief de bronze (que nous avons reproduit ici-même, l'an dernier, dans notre numéro de septembre) dû à l'habile sculpteur breton Louis Nicot, chevalier de la Légion d'honneur, Grande Médaille d'Or du Salon 1933 et Membre du Jury du Salon 1934.

Ce haut-relief sera érigé et inauguré, dans une grandiose solennité, le dimanche 26 août 1934, sur la Roche des Martyrs à La Charté en Perros-Guirec.

Il sera scellé aux côtés des médaillons de Gabriel Vicaire et Anatole Le Bras que le regretté poète y avait fait placer en souvenir de ses bons amis qui, comme lui, chantèrent notre belle Bretagne.

Pour mener à bonnes fins le projet du Syndicat d'Initiative, un Comité d'élection a été constitué et ce Comité adresse un vibrant appel à tous les amis de Charles Le Goffic, à ceux qu'il aimait à voir réunis dans son poétique ermitage de Run-Rouz, ou sur les plages de Trestignel, Tréstraou et Trégastel, aux poètes, hommes de lettres et artistes, à tous les Bretons qui ne doivent pas oublier sans ingratitude, que Charles Le Goffic a été l'inspirateur et l'animateur de ces plages réputées et visitées par des milliers de touristes venus de tous les points de la France et de l'étranger.

Les souscriptions doivent être adressées à M. H. Ménel, architecte, président du S. I. T. à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

Le VII^e Centenaire de Saint Guillaume Pinchon

L'organisation des fêtes du VII^e centenaire de saint Guillaume Pinchon et de la cathédrale de Saint-Brieuc se poursuit avec une infatigable ténacité.

Jamais on n'aura vu en Bretagne manifestation aussi grandiose. Le carrousel du 16 septembre et le cortège historique du 23 septembre dépasseront en somptuosité tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.

Ce cortège comprendra plus de 1.000 personnes costumées, non pas au hasard de la fantaisie de chacun, mais en s'inspirant des valeurs qui se portaient au cours des XII^e, XV^e, XVI^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Veut-on connaître un détail qui montre le soin que le comité apporte à la réalisation de ce cortège ? Rien que pour les jeunes filles et jeunes femmes, qui formeront les danseuses et les dames d'honneur des diverses époques,

plus de 3.000 mètres de crêpe de chine, dans les tons les plus chatoyants, ont été commandés aux commerçants locaux. Des modèles ont été dessinés puis stylisés, et chaque jeune fille est invitée à confectionner elle-même son costume, coupé à l'avance par des dames dévouées, suivant les indications précises qui leur sont données.

Mais en dehors de la figuration qui comprendra en outre des dames : des pages, des héros d'armes, des croisés, des ménestrels, des pèlerins, des laboureurs, des marchands, des seigneurs, des archers, des arquebustiers, des bougeurs, des abbés mitrés, etc., etc., chaque siècle sera en quelque sorte affirmé par les personnages qui l'ont vécu et lui ont donné son éclat. Et pour ces derniers, le comité a rencontré des concours très précieux.

Nous ne voulons pas ici commettre des indiscretions, citer des noms, mais il nous est cependant permis de dire que les plus hautes dames de la noblesse bretonne ont accepté de représenter personnellement la dame de Kermartin, mère de saint Yves ; la Bienheureuse Françoise d'Amboise, la jeune Françoise de Dinan, qui fut la fiancée du malheureux Gilles de Bretagne ; Marguerite de Clisson, dame de Montcontour, Anne de Bretagne, la Duchesse de Mercœur, etc., etc.

Ces dames seront suivies d'une cour nombreuse de dames d'honneur et de hauts personnages et de gentilshommes. C'est ainsi que dans le pays même de saint Guillaume Finchon, à Saint-Alban, a été constitué l'escorte d'honneur du second patron de la ville de Saint-Pierre, sous la conduite du sire de la Goublaye.

Dans l'ensemble du cortège, plus de 150 cavaliers et une trentaine d'amazones entoureront de haut Jean Le Roux, le Comte de Penthièvre, le Vicomte de Rohan, les sires de Dinan et de Quintin ; Duguesclin, Beaumanoir, Clisson, de Richemond, Charles de Blois, Jean de Montfort, etc., etc.

L'un des groupes les plus curieux sera celui des communautés de corporations. Chacune de celles-ci sera représentée par un maître, deux compagnons et un apprenti portant le bâton corporatif dont un patient artiste de Saint-Brieuc a reconstitué les panonceaux.

On verra également saint Yves en costume d'official, entouré des riches et des pauvres ; la marmite de saint Guillaume qui fut en quelque sorte le créateur des soupes populaires ; le groupe de la Frérie Blanche, initiateur du grand pardon de Guineamp ; les représentants des Etats de Bretagne, du Parlement de Bretagne, du Tribunal des Rôles, etc., etc., et c'est derrière ce riche cortège que viendra la procession elle-même, à laquelle prendront part 30 prélats et participeront les délégations et les

bandières processionnelles des grands pèlerinages de Bretagne.

Ce magnifique ensemble se déroulera dans les rues de Saint-Brieuc dont les maisons autour des façades moyennageuses.

Nous donnerons dans un prochain numéro le détail complet de ces fêtes, qui ne manqueront pas d'attirer en Bretagne et tout particulièrement à Saint-Brieuc, une foule énorme.

HOEL.



M. Marcel Ruyet, vice-président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives de Bretagne, qui rapporta au Congrès du Tourisme la question de l'avancement des Vacances Scolaires (Voir article page 222.)

DE TOUT ET DE PARTOUT

M. Bernard Roy, conservateur du Musée des Salorges, à Nantes, s'est vu attribuer le prix de Vikings pour son ouvrage : *Fanny ou l'Esprit du large*. — Les deux expositions rétrospectives, à la galerie Mignon-Massard, à Nantes, des peintres Charles Milcendard et Ferdinand de Puigauveau ont obtenu un légitime succès. — Le Congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne s'est tenu les 14, 15 et 16 juillet à Saint-Méen-le-Grand ; à cette occasion une plaque de marbre a été apposée sur l'Hôtel de Ville pour commémorer le souvenir de Théodore Botrel qui passa à Saint-Méen les premières

années de son enfance. — Les magnifiques vitraux de la chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Honn ont été brisés à coups de pierres par de jeunes vandales venus dit-on de Donarnenez.

— M. le docteur Brindeau, originaire de Nantes, a été élu membre de l'Académie de Médecine. — Du 3 au 10 septembre, se dérouleront à Redou les fêtes du XI^e centenaire de la fondation de la ville. Il y aura un grand cortège historique. — A Paris, l'exposition artistique et artisanale consacrée à la Bretagne et organisée par notre confrère Léandre Vaillat, a obtenu un gros succès. — Les admirateurs angevins et normands de Joachim du Bellay se sont rendus le 27 mai en pèlerinage à Linié, au château de la Turmelière, où le poète régnait en 1545. — On a récemment fêté, à Paris, le 92^e anniversaire de l'amiral Fournier, qui fut non seulement préfet maritime de Brest, mais encore amiralissime de notre flotte. — Notre confrère Dominique Boizau, de la Société des Gens de Lettres, va faire paraître prochainement la 2^e édition de *l'Annuaire des Poètes*.

Les Costumes Bretons

M. O.-L. Aubert, qui poursuit avec une infatigable ténacité son œuvre ardente en faveur de la Bretagne, vient de terminer un important ouvrage consacré aux *Costumes bretons*.

Délaissant tout ce qui a été dit jusqu'ici de superficiel sur ce sujet, il est allé puiser aux sources les plus sûres une abondante documentation qu'il présente en l'accompagnant de commentaires historiques, critiques et anecdotiques qui mettent un point final à bien des controverses.

Par une habile et méthodique gradation des planches et des photographies qu'il reproduit — certaines de celles-ci datent de la daguerriotypie — il montre, explique l'évolution des costumes du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure pour la presque totalité guérandaise, et même du pays gallo, Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine, depuis l'époque où toute la « paysantaille de l'Ouest », ainsi que le note Charles Le Goffic dans la Chouannerie, était « indiscutablement et à quelques nuances près » habillée pareillement.

Préfacé par Charles Classé, grand spécialiste des questions artistiques bretonnes, présenté sous une couverture en couleurs de Mathurin Méheust, illustré de 350 reproductions documentaires « Les Costumes bretons » forment un volume du plus vif intérêt et véritablement unique, car jamais aucun travail semblable n'a été réalisé jusqu'ici, que tiendront à posséder tous ceux qui conservent pieusement l'indispensable souvenir des impressions de beauté qu'ils

ont ressenties en présence de la féerie vestimentaire de l'Armor.

L'ouvrage, tiré à 1.000 exemplaires seulement, ne sera très probablement jamais réédité. Nous ne saurions donc trop engager les personnes qui le désirent acquérir, à le réclamer au plus vite chez leur libraire habituel ou à adresser directement leur souscription aux « Editions O.-L. Aubert, Ti-Breiz, St-Brieuc ». Prix du volume, 35 francs.

H. BROSSARD. Le Correcteur typographique, t. II.

Les Règles typographiques. Un vol. in-8^o raisin, broché de VIII-1024 pages, avec figures et nombreux exemples dans le texte. Chez l'auteur, à Châteaudren (Côtes-du-Nord). Prix : 50 francs.

Il y a dix années environ, paraissait le premier volume de cette étude sur le *Correcteur typographique*, fruit d'une longue expérience.

Le deuxième volume, qui vient d'être mis en vente, n'est pas moins intéressant et instructif que son prédécesseur. Si, en ce dernier, le lecteur pouvait se documenter sur ce que fut aux temps passés et ce que doit être à l'époque actuelle le correcteur typographique, il lui sera loisible d'apprendre, à l'aide de ce nouveau travail, tout ce qui constitue la science professionnelle d'un bon « chasseur de coquilles ».

Après quelques mots sur l'origine de l'imprimerie, l'auteur étudie en effet la lettre, le caractère, le point typographique, la composition, la distribution, la correction, la mise en placards et la mise en pages, l'imposition ; puis, en des pages où abondent les exemples, il donne les règles qui régissent l'espace, l'alinéa et le sommaire, la division, l'italique, les capitales et le bas de casse, les nombres, les abréviations, la poésie, les notes, les manchettes, l'erratum, les alignements, la table des matières, l'épigraphie, les guillemets, les tirets et tous les signes ; enfin, il consacre plusieurs chapitres à la composition épigraphique, à la chimie et à l'algèbre, aux machines à composer et quelques lignes à la ponctuation.

L'auteur a conservé, en ce livre, la méthode qu'il avait expérimentée au cours du premier volume : après avoir posé un principe ou une règle, il donne un exemple concordant, puis il énumère les différents auteurs techniques qui ont étudié la question et discute les divergences qu'il a constatées. Ainsi ce travail se présente non seulement comme une œuvre d'étude et d'instruction, mais aussi comme un memento ou aide-mémoire résumé des idées de ses devanciers.

Le travail n'est sans doute point parfait ; mais le lecteur excusera bien volontiers ou rec-

BRETAGNE

tiliera aisément les quelques défauts qu'il présente.

Remarquons que le livre, bien que destiné spécialement aux correcteurs et rédigé dès lors un peu brièvement pour certains détails purement techniques, rendra cependant les plus réels services aux compositeurs et aussi aux auteurs qui auraient le désir de s'initier aux mystères de la correction typographique.

Le Service des trains depuis le 15 Mai sur les lignes de Bretagne

Le service est particulièrement caractérisé par la mise en circulation de nouvelles automotrices. Ces voitures seront utilisées soit pour établir sur les lignes principales des relations nouvelles et rapides, soit pour augmenter la desserte de certaines lignes secondaires reliant des centres importants, soit pour remplacer des trains à vapeur.

1^o *Ligne de Paris à Brest et lignes de correspondances sur la région Nord de Bretagne*

Le train n° 595 partira de Paris-Montparnasse à 9 h. 25 et le train 535 sera retardé de 9 h. 25 à 9 h. 45.

Du 30 juin au 1^{er} octobre le train n° 514 sera express au départ de Brest ce qui permettra de fixer son départ à 9 h. au lieu de 8 h.

Au début de l'année, un service d'autorails Michelin avait été établi sur les 3 lignes :

Rennes à Saint-Malo, Morlaix à Brest, Lannion à Saint-Brieuc, ce service a été amélioré de façon à offrir aux voyageurs des moyens de déplacement plus nombreux et plus rapides que ceux qui existaient.

L'autorail de Rennes à Saint-Malo effectue chaque jour 3 trajets de chaque sens avec une durée moyenne de 1 h. 15 — facilitant notablement l'accès de Saint-Malo et de ses plages et aussi de Dinard grâce aux correspondances nouvelles établies à Dol.

Le service de l'autorail de Dinard sera d'ailleurs accentué.

L'autorail de Morlaix à Brest effectue 4 trajets de chaque sens en 55 minutes ou une heure.

L'autorail de Lannion à Saint-Brieuc effectue 3 trajets de chaque sens et un trajet partiel de Plouaret à Lannion et retour. Les parcours varient entre 1 heure et 1 h. 15 suivant le nombre de gares desservies.

Ces 3 services ont permis d'améliorer non seulement les relations locales, mais aussi des relations à grande distance grâce aux corres-

pondances établies avec des trains rapides et express de Paris à Brest.

Sur la ligne de Morlaix à Roscoff un autorail Michelin circulera du 30 juin au 1^{er} octobre, effectuant le trajet en 50 minutes.

2^o *Lignes de Paris à Quimper, Rennes à Redon, Quimper à Brest*

Le service des trains sur ces lignes a été maintenu dans son ensemble en l'améliorant toutefois, grâce à la circulation d'automotrices qui permettront d'offrir des relations supplémentaires très intéressantes de Saint-Malo, Rennes, Nantes vers le Morbihan et la Finistère. Ces relations faciliteront les communications entre le Nord et le Sud de la Bretagne et donnant aux populations du Sud pour leurs relations avec Paris, des commodités analogues à celles dont disposent les populations du Nord.

Les relations de Rennes avec Nantes via Redon profiteront de ces relations.

Trois trajets aller et retour entre Redon et Nantes ; trajet en 1 h. 15.

Les trajets seront rapides : Rennes-Lorient en 2 h. 30 ; Lorient-Quimper en 54 minutes ; Brest-Quimper en 54 minutes ; Brest-St-Brieuc Brest-Quimper en 1 h. 40 et Brest-Nantes en 5 h. 35.

L'un des autorails établis en outre le matin une excellente relation de Quimper avec Paris, départ de Quimper à 5 h. 45, arrivée à Paris à 14 h. 05.

Pour tous renseignements, consulter les horaires dans les gares du réseau.

P.-O. MIDI

La Route des Pyrénées EN AUTOCAR

de Carcassonne ou de Cerbère à Biarritz ou inversement.

en 6 ou 7 étapes

par Font Romeu, Aix-les-Thermes, Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Cels du Tournalet et de Sencours, Pic de Midi de Bigorre, Gavarnie, Cauterets, Lourdes et Eaux-Bonnes.

Prix du parcours : 500 fr.

Pour les jours de mise en marche des services et tous autres renseignements, s'adresser aux Agences P.-O. Midi, 10, Boul. des Capucines et 150, Boul. Raspail ; à la Maison de France, 104, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux gares intéressées ; aux principales Agences de Voyages.

CITROËN

FOUGÈRES. Garage U. A. F.
 RENNES... — TOMINE
 ST-MALO... — DUFOUR
 VITRÉ... — TROPET
 DINAN... — LANGIEN, à Dinard
 LANNION... — NEUMAGER
 LOUDÉAC... — BOUDARD
 ST-BRIEUC... — NEUMAGER
 BREST... — Succursale Citroën
 MORLAIX... — MERER
 QUIMPER... — LE BOURHIS
 LORIENT... — LE BOURHIS
 PLOERMEL... — SÉRAZIN
 VANNES... — TOMINE

REVUE GRATUITE
 5000 AGENTS

C6G C4G

TISSAGE MÉCANIQUE DE TOILES
& LINGE DE TABLE
BLANCHIMENT
SUR PRÉ

LUCIEN HAAS

Maison de Vente: 23, B^d Bonne-Nouvelle
PARIS (2^{me})

Telegrammes: Haséfilis-Paris. Tel.: Central 64-93



BRETAGNE

LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE
avec ou sans inscriptions tissées
TOILES — DRAPS — TAIES

RÉFÉRENCES DE LA MAISON LUCIEN HAAS

EST LA PLUS ANCIENNE
SPÉCIALISÉE DANS LA
FABRICATION EXCLUSIVE
DES TOILES ET DU LINGE
DE TABLE POUR HOTELS
CONNAIT, PAR CONSÉ-
QUENT MIEUX QUE TOU-
TE AUTRE LES BESOINS
DES HOTELIERS ET LES
QUALITÉS QUI LEUR
CONVIENNENT :

FONDÉE EN 1872

DISPOSE TOUJOURS D'UN
STOCK IMPORTANT DANS
LES ARTICLES COURANTS
DE SA FABRICATION ;
PRODUIT GRACE A PLUS
DE 50 ANS D'EXPERIENCE
LES MEILLEURES QUALI-
TÉS AUX PRIX MINIMA

O.-L. AUBERT
DIRECTEUR-FONDATEUR
TI-BREIZ, SAINT-BRIEUC

DELAGE.HOTCHKISS.MATHIS.

LA VALEUR D'UNE MARQUE SE MESURE A LA VALEUR DE SES RÉFÉRENCES

PRÉCONISENT EN EXCLUSIVITÉ L'EMPLOI D'

ANTAR

L'HUILE DE FRANCE




BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne
(Paraissant tous les deux mois) Téléphone 1-01

Cbique Postal Rennes 31-25

Registre du Commerce — Directeur-fondateur : O.-L. AUBERT (TI-BREIZ) Avenue du Palais — Saint-Brieuc

XIII^e Année (Nouvelle Série) — SOMMAIRE DU NUMÉRO 117 (Septembre-Octobre 1934)

JACQUES CARTIER, par Jean SANNIER (4 illustrations). — Une Bretonne bourreau à Lyon, par CEGÉ. — SAINT GUILLAUME PINCHON, Evêque de Saint-Brieuc (5 illustrations). — LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE, par Job LE BIHAN (12 illustrations). — LES FÊTES DU VII^e CENTENAIRE de Guillaume Pinchon et de la Cathédrale de St-Brieuc, par Job LE BIHAN (38 illustrations). — Chansons du Tournoi (1 illustration). — DÉPENDONS LA BRETAGNE, par Houel (1 illustration). — Livres et Revues, par M.-P. SALONNE. — En Bretagne : Armand Dayot, par O.-L. AUBERT ; L'Union Régionaliste Bretonne ; Les restes de Laënnec et de sa femme : Le ferment démocratique dans l'Art Breton ; Ouessant, vu par Matheria Méheut ; Chateaubriand à Rome ; La lutte bretonne ; Chansons à bord ; Les débuts de Max Jacob ; L'aviateur Lemoine ; La marque « Bretagne », (3 illustrations).

PRIX DE CE NUMÉRO : 8 francs

Abonnements : Bretagne 40 fr. ; Hors Bretagne : 42 fr. ; Etranger : 60 fr.

Chemins de fer de Paris à Orléans

LONDRES PAR DIEPPE-NEWHAVEN



TRANSBORDEMENT
DIRECT DU TRAIN AU PAQUEBOT

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT & SOUTHERN

Les Bonnes Relations entre
la France et le Maroc

Au départ de Paris-Quai d'Orsay

1^{er} Par Hendaye, Madrid, Algérs et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re}, 2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidien (wagons-lits, la nuit ; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de trois heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagons-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

2^e Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.

Service aérien quotidien de Toulouse pour Tangier, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3^e Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.

Trains rapides toutes classes ; couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot ou wagons-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire (28 heures de mer). Au départ d'Oran, trains et service automobile directs.

4^e Par Bordeaux et Casablanca.

Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements, s'adresser aux agences des réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, boulevard des Capucines et 136, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales agences de voyages.

Grand Hotel des Bains

TEL. 8 DE LA PLAGE DE TRESTRAOU TEL. 8



Vue Générale : Le Casino. — La Plage — L'Hôtel.

HOTEL DE FRANCE

Saint-Brieuc

TOUT PREMIER ORDRE

LA PLUS BELLE SALLE DE RESTAURANT DE BRETAGNE

Garage modèle dans l'Hôtel — Tél. 2-04

Hôtel de l'Épée — QUIMPER



Tout premier ordre

Téléphone 0-14

HOTEL MODERNE

100 Chambres

RESTAURANT à la carte
à prix fixe

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

POLLEY, Prop. AURAY Télép. 0-86

ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ

Rénové par son grand confort et son restaurant de premier ordre
Location d'autos — Garage — Tennis — Jardin
ENGLISH SPOKEN — T. C. F. — A. G. O.

HOTEL DU COMMERCE ET DE L'ÉPÉE

Vannes

TOUS LES CONFORTS

Téléphone 11

G^D HOTEL DE TRESTIGNEL

A FERROS-GUIREZ



Emplacement unique — Vue splendide
CONFORT MODERNE TÉLÉPHONE 10
Le plus beau coin de la Bretagne — Le plus ignoré

Hôtel du Commerce

Maison GUYON-MOREL

Place Duguesclin — SAINT-BRIEUC

CAFÉ — BRASSERIE — BILLARD

Repas : Service à la Carte — Téléphone 1-30

ST-BRIEUC - PLACE DUGUESCLIN - Télph 1-29

La bonne étape

GRAND HOTEL & ANGLETERRE

Tous les confort à des prix très modérés

Carte et prix fixe — Terrasses — Garage

BOUTILLIER, Propriétaire

CENTRAL HOTEL

Face à la Poste
Ouvert en 1888

NANTES

Tout le confort moderne

RESTAURANT ET CAVE DES PLUS RENOMMÉS

Téléph. 18-91 Inter 30-29

Hôtel du Pavillon, Lion d'Or & Poste

LEGUIGNIEC, Propriétaire

English spoken AURAY Télép 15

Tout le confort moderne dans un décor ancien
Service régulier d'auto-car pour Ste-Anne
Chartreuse, Carnac, Loomariaquer

AU CAPRICE

V. HOUÉE, 42, rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

Ses Lainages, ses Soieries sont incomparables

Téléphone 4-85

G^D HOTEL D'EUROPE

MORLAIX - FINISTÈRE

PATAULT-THOMMEREL

RESTAURANT GAZE

TÉL. 22.40

17, Quai Lamenaïs (Hôtel Moderne) RENNES

SALONS GAZE, 13, Rue Poullain Duparc — RENNES

Cave et cuisine renommées — La plus importante Maison de l'Ouest

Pour rester élégante
soyez cliente de

L'Y

RENNES

le grand magasin spécialisé
dans la toilette
de la femme et de la fillette

FAIENCERIE D'ART BRETON

J. HENRIOT & Co 45 Médailles dont 2 Grands Prix
Arts décoratifs Paris 1925
QUIMPER

Maison fondée en 1778

BISCUITERIE RENOMMÉE "CRÊPES DENTELLES" TANGUY, A QUIMPER

GROS : Boulevard de Kerguelen
DÉTAIL : 5, rue Saint-François et toutes les bonnes Maisons

SURMOULAGE
en une seule
ÉTABLISSEMENT
11, Rue du Nord
TÉLÉPHONE 1-71

DE PNEUMATIQUES
opération
D. FOUCAUD
VANVES
TÉLÉPHONE 1-71

ROBERT COIFFEUR DE PARIS

Ondulation permanente — Ses Produits de Beauté

GUERLAIN - COTY - HOUBIGANT

Passage Pommeraye — NANTES

Téléphone 119-85 — English spoken



AU SCULPTEUR BRETON GOANVIC-BOEDEK

vient d'ouvrir, 50, Cours Chazelles — LORIENT

un Nouveau et Grand Magasin de Meubles Bretons et de Style - Tapisseries
et tout ce qui concerne la décoration

UNE VISITE A NOS STANDS s'IMPOSE AVANT TOUT ACHAT
Livraison par autos dans toute la Bretagne

LUCIEN HAAS

(Voir au verso de la Couverture)

LA FONCIERE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN, de l'A.-C. des COTES-DU-NORD et de l'A.-C. du FINISTÈRE. consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances contre les Accidents et le Vol

Pour renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de **La Foncière, Transports et Accidents**, à :

Brest.....	M. SAVIN	Nantes.....	M. A. DES BEAUVAIS
Chateaulin...	M. MICHEL	Quimper.....	M. JOUVIN
Dinan.....	M. BARRY	Rennes.....	M. PRIOUL
Douarnenez...	M. QUILLIEN	Saint-Brieuc...	M. DALMAR
Lorient.....	M. PERRAUD	Vannes.....	M. MARIUS
Morlaix.....	M. MIORECE	Vieux-Marché	M. LE SIDANER

MARION
DÉCORATION
4, et 6, Rue Victor Hugo
RENNES

Sa décoration classique
Ses Intérieurs
modernes et rustiques

Jacques PERRET, D. E. S. C.

14 & 16, Rue de la Monnaie — RENNES
— Téléphone 21-05 —

Dépositaire de la **VÉRITABLE SALAMANDRE**

CHAUFFAGE CENTRAL
par Chaudières, Charbons et Gaz, Fourneaux de Cuisine et Salamandres
DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE ET FROIDE

Dépositaire exclusif des APPAREILS RÉFRIGÉ-
RATEURS ÉLECTRIQUES **LE FRIGÉCO.**

" LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE "



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations limitées
Siège Social et Direction Générale : 34, Place de la République
Directeur Fondateur : **G. DURAND — LE MANS**

Assurance Indispensable à tous les Usagers de la Route

Demandez détails des garanties et conditions à ses nombreux et compétents représentants



Médaille du IV^e centenaire de la découverte du Canada, par Pierre Lenoir.

JACQUES CARTIER

MAINTENANT que les acclamations se sont tues, tant en France qu'en Bretagne, et que la mission française est de retour du Canada, où elle s'était rendue, sous la conduite de M. Flandin, Ministre des Travaux publics, qu'il nous soit permis de présenter ici, en raccourci, d'après des documents puisés aux meilleures sources, l'histoire même de la vie de Jacques Cartier, le grand Malouin, et l'un des plus hardis « découvreurs » du XVI^e siècle.

La date de la naissance de Jacques Cartier est restée pendant près de 300 ans enveloppée d'un voile. C'est que les registres de l'état civil n'étaient pas tenus très exactement à jour au XV^e siècle. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e que cette date fut retrouvée, après de laborieuses recherches faites par M. Cunat, qui la fixe au 31 décembre 1494, dans la biographie qu'il consacre à son illustre compatriote. M. Cunat donne également le nom des parents du « Capitaine ». Ils se nommaient Jamet Cartier et Jeffeline Jansar. Ils se livraient au négoce dans la rue du Bohén — devenue par la suite la rue Chateaubriand après avoir été celle des Juifs — qui avoisinait l'Eglise Notre-Dame de Grande-Puis-sance.

1494 ! il y avait deux ans que Christophe Colomb, sur les renseignements à lui fournis par le pirate brehatin Coataulen, avait abordé au Labrador ; et, cette même année, il avait découvert la Jamaïque. L'émulation et le désir de voir « se lever des étoiles nouvelles » poussaient alors les hommes sur les routes non tracées qui sillonnent les océans. Tour à tour, Vasco de Gama, Améric Vespuce, Fernand Cortez, Magellan, reculaient les limites de l'univers connu. Le récit de leurs découvertes était dans toutes les bouches. François I^{er}, de France, éprouvait même quelque dépit de voir que ses « cousins » d'Espagne et de Portugal avaient tendance à se partager les terres du nouveau monde. Il demandait souvent à connaître l'article du « testament d'Adam » qui le déshéritait au profit de ses voisins.

Les premières années de Jacques Cartier s'étaient passées sur la mer, comme celles de tous les enfants de Saint-Malo. Bien des fois, il avait mis ses parents en peine quand, parti sans les prévenir, avec les pêcheurs, il avait dû, par suite du mauvais temps, passer la nuit à bord, réfugié dans une anfruosité de la côte, ou accroché à l'un des rochers qui satellitent les îles de la baie.

Dans une page célèbre de « Par les Champs et par les Grèves » Gustave Flaubert a raconté comment, autrefois, la nuit, les remparts qui forment à Saint-Malo une cuirasse de pierre, étaient gardés par des dogues à la dent très dure, qu'il n'était pas prudent d'approcher.

Déjà, au XVI^e siècle, pour se prémunir contre une surprise toujours possible de la part des Anglais, les Malouins avaient dressé d'énormes chiens pour la chasse à l'homme. Ils les mettaient en liberté, sur les remparts, à la nuit tombante et les réintégraient au chenil, dès que le jour se levait.

Il arriva qu'un de ces molosses s'échappa un jour et alla se jeter sur une marchande qui passait. Le jeune Jacques Cartier, témoin de cette agression, se rendit aussitôt compte du danger que courait la femme qui en était victime. Avec un courage surprenant chez un gamin de son âge, il s'arma d'une simple barre de fer, et, sans hésiter, attaqua la bête, l'assomma à moitié, lui fit lâcher prise, et lui enfouça la barre dans la gorge, pour la maintenir jusqu'à l'arrivée des soldats qui l'achèverent.

Dès qu'il fut en âge de naviguer, le jeune Cartier s'embarqua. Il fit plusieurs voyages, notamment à Terre-Neuve et au Brésil. Il s'engagea ensuite dans la marine de Guerre. Il avança rapidement en grade. A peine âgé de vingt ans, il était aux côtés de Hervé de Primauguet, lors de l'affaire de la Cordelière. Quand celle-ci sauta avec le Régent, Cartier fut l'un des rares hommes qui échappèrent à la mort. Il était donc tout désigné pour relever le défi que les navigateurs espagnols et portugais semblaient avoir jeté à la France.

Soutenu par les meilleures références, il n'hésita pas à se présenter à Philippe de Chabot, amiral de France, et à lui proposer d'aller explorer les terres de l'Amérique septentrionale, connues alors sous le nom général de Terres Neuves. François I^{er} accueillit d'abord sans grand empressement les projets de Cartier. Il se rappelait les déboires qu'il avait éprouvés avec Jean Verrazzano, auquel il avait confié quatre navires et qui n'était jamais revenu. Cependant, devant le passé du solliciteur, il

se laissa fléchir et finalement le chargea d'exécuter le plan qu'il lui présentait.

La messe, célébrée le 30 avril 1534, en l'Église Notre-Dame de Grande-Puissance, par Monseigneur l'Évêque de Saint-Malo, eut un caractère particulièrement émouvant et grandiose. Jacques Cartier ayant à ses côtés sa femme, Catherine des Granges, et ses vieux parents y assistait, entouré de tout ses équipages. La cérémonie prit fin aux environs de midi. Toute la population qui s'était pressée à l'église se retrouva sur les quais et sur la rade, pour assister au départ de l'Intrepide marin. Et ce fut l'un de ces beaux spectacles tant de fois notés dans les fastes de la Marine française.

Jacques Cartier partit avec 120 hommes d'équipage répartis sur deux bricks de 60 tonneaux, pavoisés de flammes et de banderolles aux couleurs éclatantes. Le pavillon de Saint-Malo, avec ses hermines et sa croix blanche, flottait au sommet des grands mâts.

Messire Charles de Nouy, Sieur de la Meilleraye, Vice-Amiral de France, était spécialement venu passer en revue les équipages et leur faire jurer de se bien et fidèlement comporter au service du roi, sous le commandement du capitaine Jacques Cartier. Ce fut encore lui qui, au milieu des acclamations et des salves, donna l'ordre du départ vers cinq heures du soir.

Les deux navires, favorisés par les vents, atterrirent sur la Côte orientale de Terre-Neuve le 10 mai suivant. Jacques Cartier remonta aussitôt vers le Nord et entra dans le détroit de Belle-Isle, qu'il appela Golfe des Châteaux. Il faisait escale, le 3 juin, dans un petit port sur la côte du Labrador. Il en prenait possession et, après avoir planté une croix de bois, le baptisait Saint-Servain. (Ce port s'appelle aujourd'hui Rocky-Bay). Il s'aperçut alors que le prétendu Golfe des Châteaux s'élargissait au lieu de se rétrécir, à mesure qu'il avançait vers l'Ouest, et qu'il allait perdre de vue les côtes méridionales s'il continuait sa route. Il poursuivit alors vers le Sud en s'éloignant des terres du Labrador, pour atterrir au Cap Double, devenu depuis Pointe Riche. De là, il prolongea la côte occidentale de Terre-Neuve, atteignant l'extrémité sud-ouest de l'Île, presque à l'ouverture du large passage qui donne accès dans le Golfe de Saint-Laurent entre le Cap Ray et le Cap Breton. Le mauvais

temps étant survenu, Cartier s'éloigna de la côte et découvrit alors quelques petites îles lointaines qu'il ne put reconnaître, mais dont il consigna l'existence sur son livre de bord.

Mettant résolument le cap à l'Ouest, il s'approche du groupe des îles de la Madeleine dont il visita les rives. Croyant qu'elles tenaient au continent, il poursuivit sa route et rencontra la côte occidentale du Golfe Saint-Laurent. Le 30 juin, il mouilla à l'entrée du Fleuve des Barques « aujourd'hui la rivière Mirachi », quelques jours après, il se rendait dans un petit port qu'il dénomma Saint-Martin. Il y demeura du 4^e au 10^e juillet jusqu'au douzième explorant, durant cette huitaine, la baie des Chaleurs, tout entourée de terres fertiles et boisées d'essences diverses.

Quand il eut reconnu cette baie et qu'il se fut assuré qu'elle n'était pas l'embouchure d'une rivière, il remit à la voile, pour aller explorer la baie de Gaspé, tout près de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.

C'est là que Cartier et ses compagnons aperçurent, un matin, sur la grève de nombreux sauvages qui étaient accourus et se livraient à des démonstrations, en poussant des cris dont il était bien difficile de déterminer le sens. Le capitaine prit ses précautions et commanda à tout hasard que l'on tint prête l'artillerie du bord. Mais ce fut inutile, les sauvages prirent place dans des barques, élevèrent au-dessus de leurs têtes des bâtons chargés de fourrures et s'avancèrent vers les navires. Ils montèrent à bord et se mirent à danser sur le pont, après avoir déposé leurs pelleteries aux pieds de Cartier et de son équipage. Ils chantaient aussi. Dans leurs paroles le mot « mic mac » revenait souvent. Les matelots bretons les désignèrent sous ce nom, mais en réalité les visiteurs étaient autres que des Hurons.

Le 24 juillet, Jacques Cartier mit, pour la première fois, le pied sur le seuil du vaste territoire qui s'étendait devant lui.

— Mes amis, dit-il à ceux qui l'accompagnaient, je prends possession aujourd'hui de ce pays, où jamais un homme blanc

n'est venu. Je le fais au nom de notre bien-aimé roi, François I^{er}, de France.

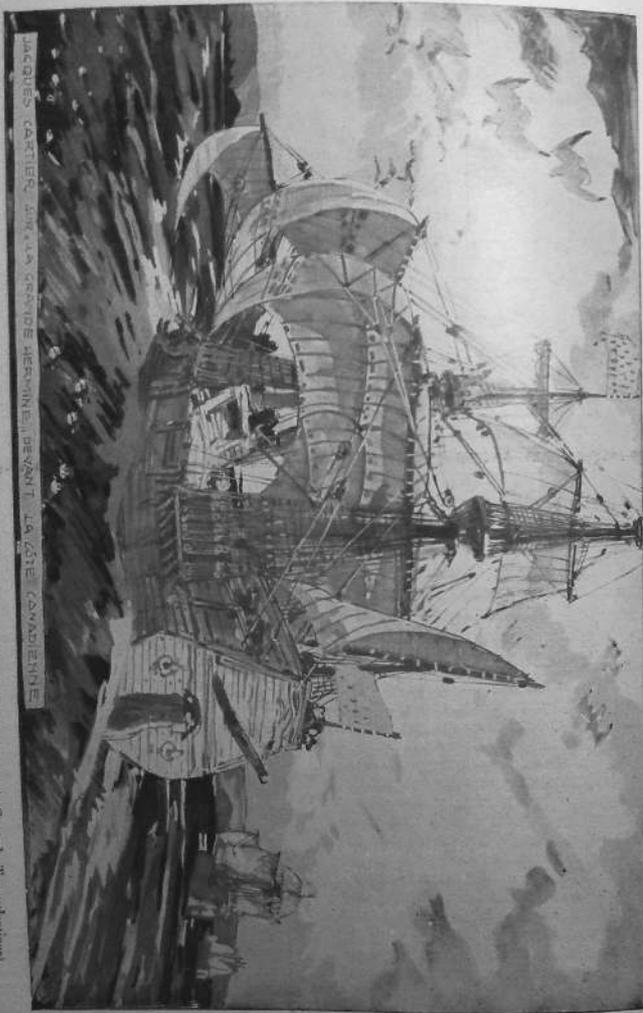
« Nous fîmes faire une croix de 30 pieds de haut — note Cartier dans sa relation, qui fut faite devant plusieurs d'entre eux (les Hurons) sur la pointe à l'entrée du havre ; sous le croisillon nous mîmes un écusson en bosse à trois fleurs de lys et au-dessous un écriteau en bois gravé en grosses lettres de forme où il y avait « Vive le Roy de France » et nous plantâmes cette croix sur ladite pointe devant eux, qui la regardaient faire et planter. »

C'est en ce même lieu, à la pointe de Gaspé, que la mission française, dans les derniers jours d'août 1934, a procédé à l'inauguration de la Croix de pierre qui commémore le geste de Cartier, aujourd'hui vieux de 400 ans.

Jacques traita les Hurons avec bonté. En recourant à des signes on se comprit de part et d'autre. Des trocs se réalisèrent facilement et même un échange d'hommes intervint. Le Capitaine abandonna aux Hurons, en guise d'otages, trois forçats qu'il avait amenés avec lui en vertu d'un édit royal, et il se faisait confier, avec la promesse de les ramener douze lunes plus tard, deux Indiens : Domagaya et Taiguagny, les propres fils du chef avec lequel il avait négocié l'échange.

La mauvaise saison approchait. Cartier craignit d'être retenu tout l'hiver dans ces contrées qu'il savait très froides. Il revint sur ses pas, franchit une seconde fois le détroit de Belle-Isle, et, au début du mois d'août, reprit la route de Saint-Malo, où il arriva le 5 septembre 1534. L'accueil qu'on lui fit fut d'autant plus joyeux et plus enthousiaste que les bruits les plus fâcheux avaient circulé. On assurait couramment que les deux bricks avaient été attaqués et anéantis par les Anglais, dont un émissaire avait, avant son départ, proposé à Cartier de mettre l'expédition sous le patronage du roi d'Angleterre.

Jacques Cartier se présenta à la Cour de François I^{er} vers la fin du mois d'octobre. Il était accompagné de l'Amiral Philippe de Chabot, Seigneur de Briou, comte de Buzançois et de Charry, Amiral de France et du Grand Sénéchal de Montmorency.



(Composition de Mathurin Méheut. Cliché Compagnie Générale Transatlantique)

Quand le Malouin descendit de voiture devant le palais du roi, toutes les dames de la Cour se précipitèrent au-devant de lui. Ne leur avait-on pas annoncé que le « découvreur du Canada » était suivi de deux sauvages, aussi noirs que du bois d'ébène, et complètement nus. Il n'en était rien pour ces derniers. Ils étaient, au contraire, décentement habillés de vêtements de cuir brodé de cabochons, qui couvraient le corps et les jambes. Dans leurs cheveux dressés en chignons des plumes étaient piquées. Ils s'avançaient modestement et quelque peu intimidés au milieu des curieux.

Le roi accueillit Cartier avec des témoignages d'estime et de sympathie. Il s'intéressa aux deux Hurons qui l'accompagnaient, d'autant que ceux-ci, nullement impressionnés par le personnage à qui on leur présentait et dont la haute qualité ne leur disait rien, faisaient montre d'une grande douceur et n'hésitaient pas à caresser de la main les bras du monarque.

Pendant François I^{er} avait hâte de connaître les détails d'un voyage dont les plus clairs résultats étaient le rattachement à la France d'une importante portion de pays, que l'on disait plein de richesses. Jacques Cartier fit un récit fidèle de son expédition, ne cherchant nullement à se prévaloir des avantages obtenus. Le roi le félicita de sa perspicacité et de son persévérant courage et lui demanda, en conclusion, de prendre la tête d'une seconde expédition. Le Malouin répondit à son souverain qu'il était heureux de lui obéir. Le 30 octobre, François I^{er} ordonnait d'armer et d'équiper pour 15 mois trois navires, dont il confiait le commandement, par une commission, à Jacques Cartier qu'il nommait Capitaine Général et pilote du roi.

L'armement des trois navires ne se fit pas sans difficultés. Les succès de Jacques Cartier avaient suscité des jalousies et ceux de ses compatriotes qui auraient dû faciliter sa tâche, prirent, au contraire, plaisir à la compliquer.

Pendant que le Capitaine général procédait à ses préparatifs, il reçut deux visites importantes. Tout d'abord l'envoyé d'une Compagnie anglaise, qui lui proposa à nouveau d'abandonner sa mission, moyennant une rémunération somptueuse, pour se mettre à la disposition du roi d'Angleterre. La légende assure que Cartier fit

jeter brutalement à la porte l'étrange amassadeur.

La seconde visite fut celle de François Rabelais, venu, assure le Chanoine Dimeret, le plus ancien historien de Saint-Malo, pour « apprendre de Cartier les termes de la marine et du pilotage pour en chamarrer ses bouffonnesques lucianoires et impies épicurismes. » (1).

L'armement de la seconde expédition de Jacques Cartier fut entièrement terminé dans les premiers jours du mois de mai 1535. Il réunit ses équipages, le 14 mai, jour de la Pentecôte, dans la Cathédrale de Saint-Malo. L'évêque François Bohier, revêtu de ses ornements pontificaux, leur donna solennellement sa bénédiction à l'issue de la grand-messe.

L'histoire assure qu'à la sortie de la cérémonie, partisans et adversaires de Jacques Cartier discutèrent ferme de ses mérites. Les uns lui faisaient toute confiance et exaltaient son œuvre. Les autres assuraient que celle-ci était, en fait, inexistante et que les parages explorés par le courageux marin étaient depuis longtemps connus. On le considérait ici comme un génial navigateur et là comme un ambitieux, un intrigant, qui était tout simplement parvenu à abuser de la crédulité du roi François I^{er}. Les dénigriers en étaient arrivés à jeter le trouble parmi les membres de l'équipage. Jacques Cartier avait même dû agir et éliminer quelques éléments, sur lesquels il semblait ne pouvoir totalement compter.

Cependant, trois jours plus tard, le 19 mai, profitant du beau temps, Jacques Cartier fit hisser les voiles. Une foule énorme était accourue de toutes parts dans la ville pavoisée. Le canon tira de nombreuses salves et la flottille prit le large après avoir salué Saint-Malo de toute son artillerie. Elle se composait de la *Grande Hermine*, navire de 120 tonneaux, — dont M. Gasnier-Duparc, sénateur-maire de Saint-Malo a remis, le 3 septembre dernier, au Parlement d'Ottawa, une réduction fidèlement reproduite par un sculpteur ma-

(1) *Voie Bretagne*, n° 108. Mars-Avril : Rabelais et la Bretagne, par Charles Chassé.

loun, — de la *Petite Hermine* de 60 tonneaux et du galion *L'Emerillon*.

Le capitaine général montait la *Grande Hermine*, qui avait pour maître Thomas Fromont. Plusieurs jeunes gens, appartenant aux meilleures familles, avaient pris place à son bord, désireux de l'accompagner volontairement dans ses aventures. Il y avait notamment Garnier de Champeaux, de Ponthriand, de la Pommeraye, de Goyelle, Jean Poudet, Philippe Rougemont. La *Petite Hermine* avait pour maître Guillaume le Marié, Macé Jallobert la commandait.

Le galion *L'Emerillon* était plus particulièrement destiné à l'exploration des rivières, en raison de son faible tonnage.

Les vents s'étant montrés contraires, les trois navires furent bientôt séparés. La *Grande Hermine* arriva le 15 juillet dans le détroit de Belle-Ile, qui était le lieu de rendez-vous fixé. Elle était rejointe, onze jours après, par les deux autres bâtiments.

Le 1^{er} août, la flottille se réfugia, contrainte par le mauvais temps, dans un port naturel que l'on baptisa Saint-Nicolas et où Cartier fit planter une nouvelle croix de bois, pour marquer le début de son second voyage.

Les reconnaissances et les découvertes commencèrent tout de suite. La flottille entra le 10 août dans une belle et grande baie, parsemée d'îles, qui fut nommée baie de Saint-Laurent (aujourd'hui Saint-Jean sur la côte sud du Labrador), en commémoration du Saint dont la fête tombait ce jour-là. Cartier s'approcha de l'île d'Anticosti, le 15 août, c'est pourquoi il la baptisa l'île de l'Assomption.

Constatant que de forts courants soulevaient ses navires, le Malouin se rendit compte que ce qu'il croyait être une vaste baie était en réalité l'embouchure d'un grand fleuve. Il entreprit donc de remonter celui-ci et, le 1^{er} septembre, il entra dans la rivière de Saguanay, qu'il dénomma Sainte-Croix, dont l'embouchure « belle et plaisante », lui sembla propice pour mettre ses navires à « sauveté ».

Le lendemain de son mouillage, il reçut la visite d'un chef du pays, appelé Donnacona, avec lequel il put converser par l'intermédiaire de Domagaya et de Taignonaguy, qu'il avait ramenés avec lui et qui, au cours de traversée et de leur séjour en France, avaient appris un peu de français

C'est de ce chef que Cartier apprit le nom du pays : Canada.

Cartier partit le 19 septembre avec *L'Emerillon* pour remonter le fleuve qu'il avait découvert. La navigation fut rude et le hardi pionnier craignit un moment, d'être obligé de revenir sur ses pas. Il fut notamment arrêté par une barre qui traversait le canal dans lequel il devait passer. Il arma ses chaloupes et, accompagné de quelques volontaires, parvint au village de Hochelaga, dont Donnacona lui avait révélé l'existence. Ce village était placé au pied d'une montagne, que Cartier appela Mont-Royal. Le lieu lui parut propice, plus que tout autre, à la fondation d'un établissement. C'est là que s'élève aujourd'hui la ville de Montréal.

En prévision d'un hivernage qui s'avérait devoir être assez long, durant l'absence de Jacques Cartier « les maîtres et marinières qui étaient restés à la garde des deux navires, avaient construit un fort, tout clos de grosses pièces de bois plantées debout, et tout alentour garnies d'artillerie et bien en ordre, pour se défendre contre tout le pays ». Ce ne fut pas une précaution inutile. Il n'y eut certes aucun incident grave avec les indigènes, mais ceux-ci se tinrent surtout tranquilles, parce qu'ils pouvaient se rendre compte des moyens puissants de défense dont disposaient les Français.

L'hiver fut encore plus rigoureux qu'on ne l'avait supposé. Le Saint-Laurent gela et il y eut d'abondantes chutes de neige. Les vivres frais ne tardèrent pas à manquer, quoique les naturels du pays en apportassent quelquefois. Vingt-cinq hommes de l'équipage moururent de froid ou de maladie. Du fait de l'abus des viandes de conserve et des produits salés, le scorbut se déclara à bord, avec une telle force que, des 110 hommes qui restaient à Cartier, au milieu de février 1535, il n'y en avait pas dix qui ne fussent atteints du redoutable fléau. Ils y auraient vraisemblablement tous succombé, si un moyen inespéré de salut ne leur avait été fourni par un sauvage qui, les ayant quittés quelque temps auparavant, les jambes enflées et dans un état effrayant, revint se présenter à eux très bien portant. Il attribuait sa guérison à l'usage qu'il avait fait en infusions chaudes, des feuilles et de l'écorce d'un arbre, que les naturels appelaient



Reproduction de la carte harléienne du British Museum, qui date de 1556, deux ans après la découverte du Canada. La miniature représente le débarquement de Jacques Cartier au Canada avec portrait de Cartier. Les noms portés sur cette carte sont ceux que les Indiens ont indiqués eux-mêmes pour désigner les divers points du pays.

anneda et qui n'était autre que l'épinette blanche. Cartier fit abattre un de ces arbres et l'employa au traitement de ses équipages, qui recouvrèrent ainsi la santé.

Dès que le rétablissement de l'équipage fut suffisant, le capitaine décida de regagner la France. Tout d'abord il résolut d'abandonner la *Petite Hermine*, en raison des pertes qu'il avait faites en hommes. Il retira de ce navire tout ce qui pouvait lui servir et le fit transporter à bord de la *Grande Hermine* et de *L'Emerillon*. Il ne laissa que la carcasse qui, ensevelie sous un lit de vase, fut retrouvée presque intacte en 1843.

Après la plantation d'une nouvelle croix aux armes de France, la *Grande Hermine* et *L'Emerillon* levèrent l'ancre le 6 mai. Il y avait à bord Donnacona et neuf autres naturels. Certains assurent que ceux-ci avaient été embarqués par surprise. D'autres disent au contraire que c'est volontairement qu'ils avaient suivi Cartier. Quoi qu'il en soit, le but du Malouin était d'enlever aux indigènes des chefs qui auraient pu, par la suite, contrarier les projets des

Français. Il voulait aussi les habituer à nos usages et les amener à embrasser le christianisme, afin d'imposer plus tard, avec leur secours, la civilisation dans les vastes contrées qu'il venait de reconnaître.

Et, de fait, les chercheurs ont retrouvé l'acte qui établit que trois des Canadiens, ramenés par Jacques Cartier, furent baptisés deux ans après leur arrivée en France : « Ce jour Notre-Dame 25^e de Mars de l'an 1538, furent baptisés trois sauvages hommes, hommes des parties du Canada, audit pays par honneste homme Jacques Cartier, capitaine pour le roy Notre Sire, pour découvrir les dites terres, etc. » Et le document mentionne Cartier comme parrain des néophytes.

Notre navigateur, à son retour, fit route par le canal qui est au nord de l'île d'Anticosti et qu'il avait pris en 1534 pour un golfe. Il vint ensuite chercher le passage qu'il avait supposé, à la même époque, devoir exister au sud de Terre-Neuve. Il le trouva et compléta, par cette dernière découverte, celle du fleuve Saint-Laurent. Ses bâtiments arrivèrent à Saint-Malo, le 16 juillet 1536.

Les rapports de Jacques Cartier, confirmés par le témoignage de Donnacona,

décidèrent François I^{er} à fonder un établissement dans les pays découverts par le navigateur malouin. Un gentilhomme picard, bien en cour, François de la Roche, Seigneur de Robertval, avait soutenu les projets de Cartier. Le roi le nomma en conséquence Vice-Roi du Canada, avec mission de mettre à profit les découvertes de Cartier. Ce dernier, confirmé dans ses fonctions de pilote du Roi, fut en même temps chargé de l'aménagement des cinq navires formant l'expédition, décidée par lettres-patentes du 15 janvier 1540.

* * *

Jacques Cartier quitta Saint-Malo pour la troisième fois le 23 mai 1541. Ce fut le plus pénible de ses voyages.

Il dut d'abord partir avec deux navires seulement. Les trois autres le rejoignirent plus tard, mais sans Robertval, qui était demeuré en France. Deux des navires, conformément aux ordres du roi, reprurent le chemin de France, après avoir débarqué leur cargaison.

Cartier se vit donc seul à l'œuvre. Au havre de Sainte-Croix, il fit commencer la bâtisse d'un fort. Il se décida, entre temps, d'accord avec le Vicomte de Beaupré et les autres gentilshommes, maîtres et pilotes choisis pour la délibération, à faire un voyage avec deux barques « pour y voir et comprendre la façon des sauts d'eau qu'il y a à passer pour aller à Saguenay, afin de se disposer pour le printemps à passer outre. » Ce fut, de nouveau, une rude et périlleuse reconnaissance. L'expédition regagna pourtant en entier et en bon ordre les vaisseaux et le port.

Robertval n'avait pas encore paru ni donné de ses nouvelles en mai 1542. Les vivres se raréfiaient et les hommes murmuraient quelque peu. Jacques Cartier craignit en outre de ne pouvoir résister aux sauvages, qui devenaient de plus en plus exigeants. Il résolut de revenir en France, avec ses bâtiments.

A sa première relâche, il trouva enfin Robertval, qui le supplia de retourner avec lui au Canada. Mais Jacques Cartier refusa et, d'accord avec ses équipages, regagna Saint-Malo, où il arriva après dix-sept mois d'absence.

De grandes fêtes furent encore données en son honneur. On le considérait comme

le plus noble et le plus célèbre des enfants de Saint-Malo. C'était à qui l'aurait reçu chez lui. Le 21 octobre 1542, il tenait sur les fonts baptismaux la fille du lieutenant gouverneur de la ville.

* * *

Jacques Cartier, qui venait de magnifiquement illustrer sa ville natale, ne reprit plus la mer. L'hiver, il habitait la ville. L'été il se retirait au village de Limoëlou, où il avait fait bâtir une jolie maison de campagne, qu'on désigne encore sous le nom de les Portes-Cartier. Anobli par François I^{er}, il avait ajouté le titre de seigneur de Limoëlou à son nom de famille.

Pendant quinze années, le grand navigateur malouin mena une vie paisible, sinon très heureuse. Il était certes considéré et estimé dans sa ville, mais, en haut lieu, l'oubli s'était bien vite fait autour de son nom. S'il ne se plaignait pas, il souffrait intimement. Cependant les Malouins vantaient sa douceur, sa bonté, sa générosité même. Jamais on ne sollicitait en vain son secours et celui de son épouse, Catherine des Granges. Les meilleures familles tenaient même à honneur de faire inscrire son nom à côté de celui de leurs nouveaux-nés.

Une violente épidémie de peste éclata à Saint-Malo au mois d'août 1557. Il y eut des quantités de malades et des décès nombreux. Jacques Cartier et Catherine des Granges, sans souci des dangers de contagion, se dévouèrent, pour secourir leurs compatriotes et apporter un peu de réconfort à ceux que la maladie terrassait.

Dans les derniers jours du mois, Jacques Cartier dut s'aliter à son tour. Il s'affaiblit rapidement et presque aussitôt les soins s'avèrent complètement inutiles. Il rendit l'âme le 1^{er} septembre au soir. Il était alors dans sa soixante-troisième année d'existence.

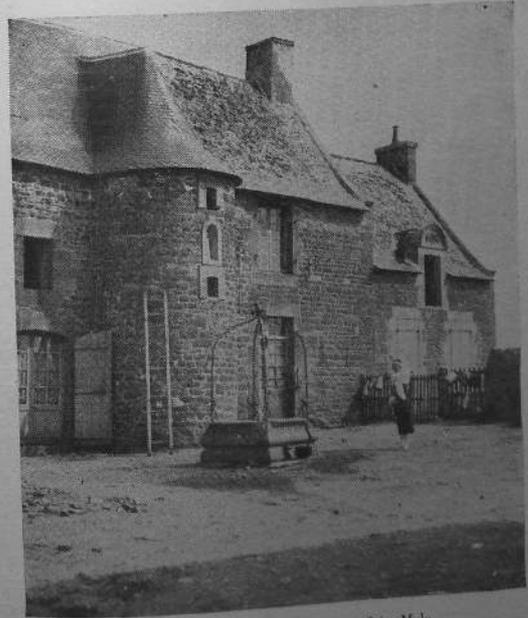
L'œuvre de Jacques Cartier fut continuée par ses successeurs immédiats, bien que ceux-ci considérassent alors le Canada comme des comptoirs profitables à leurs intérêts, plutôt que comme un pays devant être annexé à la France. A vrai dire, la colonisation ne commença vraiment qu'en 1608, lorsque Samuel de Champlain fonda Québec. C'est à ce moment seulement que les émigrants arrivèrent nombreux de la

Bretagne, de la Normandie, du Poitou et de la Saintonge. Il y avait 60.000 Français au Canada en 1763. Le Traité de Paris, qui mit fin à la guerre de Sept Ans, céda cette magnifique colonie à l'Angleterre qui l'avait toujours enviée. Il faut dire toutefois que l'influence française est demeurée prépondérante chez les Canadiens-Français. Ceux-ci forment actuellement une population de deux millions et demi d'habitants, massés dans la région du Saint-Laurent, et parmi lesquels tout ce qui vient de France est toujours accueilli avec reconnaissance et joie.

Jean SANNIER.

NOTA. — Le récit des découvertes de Jacques Cartier est consigné dans les ouvrages suivants : 1^o *Brief récit et succincte narration de la navigation faite es Isles de Canada, Hochelaga et Saguenay et autres, et particulièrement des mœurs, langages et cérémonies d'habitants d'icelle.* (Anonyme.) Paris, Ponce Hottet, 1545, petit in-8^o, édition originale très rare de cette relation. 2^o *Discours du voyage*

de Jacques Cartier aux terres neuves de Canada, Norimbergue, Hochelaga, Labrador et pays adjacens, dites Nouvelle-France, en 1534. Rouen, Raph. du Petit Val, 1598, petit in-8^o. L'éditeur de ce discours n'ayant pu se procurer le texte original français, publié en 1545, l'a traduit, dit-il, d'une langue étrangère, probablement de la version italienne qui fait partie de la Collection Ramusio. Le journal des deux voyages de Cartier se trouve encore dans *l'Histoire de la Nouvelle France*, de Marc Lescarbot. Le soin qu'a pris ce dernier éditeur de toujours faire parler Cartier à la troisième personne a donné lieu de douter que le Malouin ait lui-même écrit son journal. Sa relation, en dépit de quelques endroits obscurs, renferme des observations utiles, et bien que l'auteur ait usé du droit que se sont arrogés les voyageurs d'associer le merveilleux à la vérité, elle conserve toujours de l'intérêt aux yeux des marins, soit à cause de la gloire qu'a eue Cartier de faire les découvertes qui y sont mentionnées, soit parce que sa navigation, conçue sur un très bon plan, a été exécutée avec courage, persévérance, habileté et succès.



La maison de Jacques Cartier à Saint-Malo.

UNE BRETONNE, BOURREAU A LYON

C'est un fait vrai, inédit, qui mérite d'être conté. Vers le milieu du xviii^e siècle, la ville de Lyon eut, pendant vingt-sept mois, le curieux privilège d'avoir comme bourreau une jeune Cancalaise qui, dissimulant son sexe sous l'habit masculin, se montra fort experte dans sa très spéciale profession. Son histoire très curieuse se trouve dans quelques pages d'un important manuscrit (1739-1770) que conserve actuellement M. Richelot à Rennes et qui fut écrit par un contemporain de notre héroïne, le Père Richard, religieux du Couvent de la Guillotière.

Notre Bretonne, Marguerite-Julienne Le Palfour, est née à Cancale en août 1720. A un âge non déterminé, lasse des mauvais traitements de sa belle-mère, elle se sauva sous les habits de son frère pour aller se présenter comme servante de messe chez un curé, qui l'agria sous le nom d'Henri. Après l'avoir servi plusieurs années, elle s'engagea dans les armées du Roi où elle déserta pour passer dans les troupes de Marie-Thérèse d'Autriche. Prise de nostalgie, elle déserta à nouveau pour se présenter à Strasbourg en compagnie de douze autres Français. Tous furent pardonnés et réincorporés dans les troupes de France à l'exception de notre Cancalaise qui, jugée de trop petite taille, fut autorisée à rejoindre son pays.

Laissons maintenant parler le Père Richard, qui fut son confident :

« En sortant de Strasbourg avec six liards pour tout bien, elle acheta pour deux liards de pommes qu'elle se mit à manger, lorsque passa près d'elle un monsieur bien habillé qui lui demanda si elle voulait le servir. Elle y consentit. Il la conduisit chez lui, sans qu'elle sût ce qu'il était ; mais, après quinze jours de résidence, elle s'aperçut qu'il était l'exécuteur de Strasbourg. Cette connaissance ne l'obligea point à chercher un autre maître ; elle prit goût pour le noble emploi de celui-ci et après avoir demeuré quelque temps avec lui elle apprit que dans le Languedoc on pourrait avoir besoin de son ministère. Elle partit pour s'y rendre et arriva à Montpellier, où elle servit de second à l'exécuteur qui y était établi ; mais comme elle était fort habile dans l'art d'expédier les gens pour l'autre monde, elle voulut être maître. Elle sut qu'à Lyon il n'y avait point d'exécuteur ; elle partit de Montpellier pour s'y rendre et, dans la route, elle rencontra un soldat qui avait débauché une fille du comtat d'Avignon ; elle fit connaissance avec la fille, lui découvrit son dessin et lui dit qu'elle passerait pour sa femme. Elles partirent ensemble pour Lyon et abandonnèrent le soldat. Étant arrivée à Lyon, elle fut acceptée pour exécuteur, sous le nom d'Henri, et conduite avec les cérémonies ordinaires, c'est-

à-dire avec deux cavaliers de la maréchaussée de Lyon, au faubourg de la Guillotière, dans la maison sise auprès de l'église de la Magdelaine, destinée pour ceux qui sont élevés au dit emploi.

« Mais, voyons à présent le dénouement de cette histoire. Le sexe de cet exécuteur femelle fut reconnu sur la fin du mois de janvier 1749, par sa servante qui, en le (sic) couchant, reconnut son sexe et en fit le rapport à M. Richard, procureur d'office au faubourg de la Guillotière, qui en donna avis à M. de Quinson, procureur du Roi, qui la fit conduire aux prisons de la ville de Lyon, après avoir été visitée, et où elle demeura trois mois sous le nom d'Henriette, à la fin desquels elle s'y maria avec un laquais de M. de Rochebaron, commandant pour le Roi dans la dite ville de Lyon ; ce laquais était né dans la paroisse de Dombes. Ce fut M. de la Forest, custode de la paroisse de Sainte-Croix, qui les maria dans la prison, dite de Roanne, après avoir fait toutes les informations requises à ce sujet. Elle avait exercé à Lyon, pendant vingt-sept mois, l'office d'exécuteur, sous l'habit d'homme et le nom de Henri, y ayant pendu, rompu, fouetté et marqué plusieurs criminels. Elle exécutait avec plaisir les personnes de son sexe mais avec beaucoup de peines (sic) celles qui ne l'étaient pas. Après son mariage, elle sortit des prisons sous le nom d'Henriette et elle partit pour son pays avec son mari.

« Le détail de cette histoire a été tiré de l'aveu de la même Henriette qui en a fait le rapport à l'auteur des présents mémoires lorsqu'elle était dans les prisons de Lyon.

« Cette aventure est d'autant plus singulière qu'elle paraît unique en son genre. »
M. Richelot, secrétaire de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine, propriétaire des sept volumes du recueil manuscrit du Père Richard (vraisemblablement Lyonnais), a présenté et développé cette curieuse histoire dans une plaquette intitulée : « Une jeune aventurière Cancalaise au xviii^e siècle, d'après un contemporain », où il signale ses recherches pour suivre dans la vie notre bourreau devenue épouse et mère puis, environ un an après son mariage, elle accoucha d'un enfant baptisé à Cancale. Tout laisse croire que les époux abandonnèrent ce pittoresque coin de la côte bretonne puisqu'après cette naissance on n'y retrouve plus aucune trace d'eux. Peut-être revinrent-ils au pays du courageux mari, Noël Roche, né le 26 janvier 1721, à Monthou-en-Dombes. Les renseignements manquent et nous laissons à chacun le soin d'imaginer la vie, le destin de ce couple où Mine de Lyon devait avoir de bien curieux souvenirs.

Célib.



Le tombeau de saint Guillaume dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Brieuc.

(Studio Binn).

Saint Guillaume PINCHON

Evêque de Saint-Brieuc

Guillaume naquit, en 1184, au petit village de Fleur-d'Aulne, en Saint-Alban, du mariage d'Olivier Pinchon ou Pichou avec Jeanne Fortin ou Frotin, originaire de Pleurtuit, au diocèse de Saint-Malo.

Dès son jeune âge il se montra enclin à la piété, et manifesta un vif attrait pour les cérémonies et la science religieuses. Il entra, dès la septième année à l'école tenue par le pasteur de Saint-Alban. Il y apprit à lire, à écrire, à calculer, gardant, à ses heures libres, la vache et les brebis de sa mère, écoutant dans le calme de la nature et la paix de son âme innocente, d'une oreille de plus en plus attentive et d'un cœur toujours plus ému, l'appel de Dieu qui se fait plus net, plus fort de jour en jour.

Le pasteur de Saint-Alban, à qui revient le soin de choisir des élèves pour le sanctuaire, le regarde comme un des plus aptes au service des autels, et, sur sa recommandation, Guillaume est admis à l'école épiscopale de Saint-Brieuc, à l'âge de 13 ou 14 ans, sous l'évêque Geoffroy.

Ayant terminé ses humanités d'une manière fort satisfaisante pour ses maîtres et fort honorable pour lui-même, notre jeune homme entre en théologie, ce que nous dirions aujourd'hui passer du petit au grand Séminaire.

En 1206, il reçoit l'ordre du sous-diaconat, et l'évêque Josselin qui a succédé à Geoffroy (en 1202), se l'attache en qualité d'amanuensis, c'est-à-dire de secrétaire et familier. Il ne s'enorgueillit pas de la faveur et du crédit qu'il a auprès de son évêque, mais s'en sert pour faire la charité.

Outre les dons spirituels et les dons intellectuels qui lui ont été départis par la Providence, il possède certains charmes naturels qui contribuent à son prestige. A un physique agréable, il joint l'éloquence de la parole et une aménité dans les manières qui lui gagnent l'affection de tous ceux qui l'approchent.

Il reste au service de l'évêque Guillaume qui succède en 1206 à Josselin, et devient rapidement chanoine, comme le constate un acte officiel de 1208.

BRETAGNE

Sous l'épiscopat de Pierre, il assiste à la rentrée des reliques de Saint-Brieuc, rapportées en 1210 d'Angers, où elles avaient été transportées au temps d'Érispée, quatorzième roi de Bretagne, pour les soustraire aux profanations des Normands. Les précieux restes furent déposés dans la cathédrale romane du XI^e siècle, dont la reconstruction fut dès à ce moment décidée et devait se poursuivre sous Sylvestre.

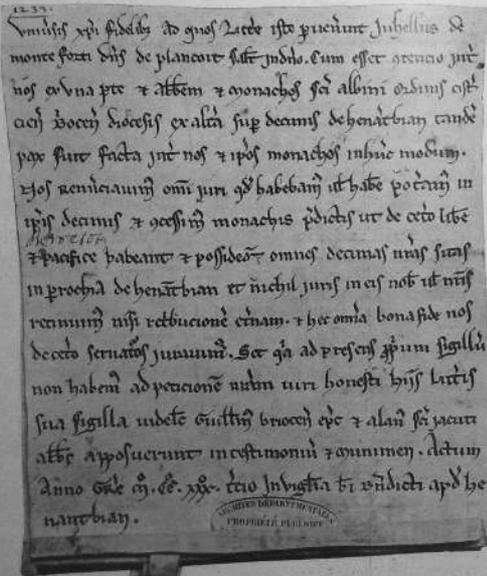
A la mort de celui-ci, Guillaume Pinchon est élu évêque de Saint-Brieuc, en 1220, par le Chapitre qui le désigne à l'unanimité, voulant mettre à la tête du diocèse un homme que ses vertus, sa chasteté, sa libéralité, son caractère indépen-

dant recommandent à tous égards et indiquent comme le plus capable de résister au duc Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, dont les prétentions commencent à se faire jour.

Guillaume se fait sacrer au plus tôt, à la prière de son clergé et de la duchesse Alix, qui l'avait en haute estime et vénération.

Sa charité envers les pauvres est inépuisable. Il surveille lui-même, dans la cour du manoir épiscopal, les distributions qui sont faites régulièrement aux indigents et va jusqu'à préparer de ses propres mains dans une ruelle devenue légendaire, les mets qui leur seront servis.

Pendant une famine il donne son blé,



Une charte de saint Guillaume, Evêque de Saint-Brieuc 1255.

(Archives départementales des Côtes-du-Nord.)

(Studio Binet)

SAINT GUILLAUME PINCHON ÈVÈQUE DE SAINT-BRIEUC



Pierre tombale de saint Guillaume Pinchon (XV^e siècle)

(Dessin de M. Croissant)

le blé de ses chanoines, et s'en va de porte en porte quêter pour les affamés.

Au cours des troubles causés par la guerre civile, la cité épiscopale tombe alternativement au pouvoir des routiers bretons et des routiers français, qui la pillent, la ravagent et la rançonnent tour à tour, maltraitant les habitants. Guillaume Pinchon se jette au milieu de la mêlée, s'exposant aux coups pour attirer aux soldards ses ouailles et leur reprendre leur butin. Jour et nuit il circule, visitant les Briochins, les consolant, les encourageant, rachetant leurs biens, les faisant sortir de prison, les assistant, les logeant, les nourrissant. Bien souvent il a risqué sa vie ; il a été vraiment le défenseur de la cité.

Il fut l'âme de la résistance dans l'opposition que firent les évêques de Bretagne aux empiètements et usurpations de Pierre Mauclerc.

Banni par celui-ci, il dut s'exiler à Poitiers où il resta pendant les années 1228 et 1229, remplissant les fonctions épiscopales, au lieu et place de l'évêque Philippe accablé d'infirmités.

C'est au cours de ces années que Guillaume se rendit à Rome en compagnie de l'évêque de Rennes, pour exposer au pape la triste situation de la Bretagne, dont les évêques, dépouillés de leurs revenus et contraints de s'exiler, ont excommunié Pierre Mauclerc et lancé l'interdit sur chacun de leurs diocèses.

Après des atermoiements savamment calculés, le persécuteur, abandonné par les barons bretons qu'il vexa et qu'il pressura, menacé par le pape de voir délier ses sujets du serment de fidélité, fit sa soumission à l'autorité ecclésiastique, comme il a dû la faire à l'autorité royale, et Guillaume Pinchon revient à Saint-Brieuc, où il est reçu en triomphe.

Il s'emploie à réparer les désordres et les dommages causés par la guerre civile, et reprend la construction de la cathédrale, que, dit-il, « il achèvera viv ou mort ».

Le 29 juillet 1234, il expire, accablé par la fatigue et la maladie ; il est enterré dans la cathédrale. Deux ans après, son successeur Philippe décide de reprendre la restauration interrompue ; pour permettre la modification importante apportée au plan primitif, on décide d'ouvrir



Fresques de Gouézou dans la Collégiale Saint Guillaume, représentant la charité de saint Guillaume et l'Apostolat de saint Brieuc. (Studio Binet)

le tombeau de Guillaume Pinchon et de le transporter dans un autre endroit de l'église.

Le parfum délicieux qui s'exhale de la vénérable dépouille, les miracles de toutes sortes qui s'accomplissent auprès du glorieux sépulcre, provoquent une affluence considérable de peuple et une telle abondance d'aumônes que l'évêque Philippe peut annoncer l'accomplissement de la promesse faite par son prédécesseur.

Conformément à l'avis de son chapitre et de son clergé, le prélat avait fait noter toutes les merveilles opérées près de la dépouille mortelle de Guillaume Pinchon ; puis il en présenta le rapport à Innocent IV, encore à Lyon. Il avait amené avec lui les miraculés qui avaient été favorisés de grâces particulièrement éclatantes ; les témoins émerveillés de ces prodiges parurent eux-mêmes devant le Souverain Pontife, qui confia à un cardinal le soin de l'enquête.

Ces miracles ayant été authentiqués, Innocent IV, sur le conseil des cardinaux et des évêques présents, décréta que Guillaume Pinchon, évêque de Saint-

Brieuc, devait être inscrit au catalogue des saints, et honoré d'un culte public. C'était le 17^e jour avant les Calendes de mai (15 avril 1247).

Saint Guillaume est le premier Breton qui ait été canonisé régulièrement. Son corps fut enlevé du tombeau où l'évêque Philippe, son successeur, l'avait réinhumé, lors de l'agrandissement de la Cathédrale. A l'exception de la tête et d'un bras qui furent gardés au trésor dans un reliquaire particulier, les restes vénérables furent déposés dans une châsse en bois doré suspendue entre les piliers au-dessus du tombeau. Ils y sont demeurés jusqu'à la Révolution constamment exposés à la vénération des fidèles. Ils furent sauvés pendant la tourmente par un vicaire nommé Paturel, et authentiqués, le 10 août 1847, par les soins de Monseigneur Le Mée.

Le 30 juillet 1893, Monseigneur Fallières inaugura, à la place qu'il occupait autrefois et où il se trouve aujourd'hui, le tombeau de Saint Guillaume qui venait d'être réparé avec le plus grand soin.



Le Couronnement de Notre-Dame d'Espérance, 30 juillet 1865 (1)



Le buffet d'orgues.



La grande verrière

LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE

Saint-Brieuc, comme toutes les villes de Bretagne, s'est développée autour de sa cathédrale. Le monument actuel, en dépit des transformations qu'il a subies au cours des ans, est celui que saint Guillaume Pinchon voulait rebâtir « mort ou vif » et qu'il fit construire de 1220 à 1234, en utilisant même quelques débris de l'antique basilique du IX^e siècle. Son emplacement correspond à « ce palais de chênes », le camp du Rouvre, que le comte de Bigwal donna à Saint-Brieuc, dès qu'il eut fondé son monastère.

De l'église primitive il ne reste en réalité que la tour, dite tour de Brieuc, une porte du transept et la croisée qui se trouve au nord de l'édifice. Le chœur aux sept arcades fut rebâti au cours du XV^e siècle par les évêques Guy de Montfort et Geoffroy de Rohan. Ce sont eux également qui transformèrent et embellirent la chapelle de Notre-Dame de la Cherche.

On a vu qu'au cours des guerres qui mirent aux prises les Français, les Anglais et les Bretons des armées de Blois et de Montfort, la cathédrale eut à subir des sièges et des assauts. Ses tours massives en faisaient une véritable forteresse qui s'appuyait sur les défenses du manoir épiscopal et du donjon de Ker-deun-Wall. Quand le calme fut revenu avec Jean V, l'évêque Prigent s'efforça de réparer les désastres causés au cours des sièges et des combats. Il fit bâtir la chapelle dite du Tombeau de

(1) Gravure extraite de l'album : Vision de jadis. Binet, éditeur.

Saint-Guillaume, où se voit le remarquable autel en bois de l'Annonciation, œuvre du sculpteur breton Corlay (xvii^e siècle) et reconstruire la tour-bastion midi.

Marguerite de Clisson, qui avait fait édifier la fontaine Notre-Dame, fit en outre exécuter la belle fenêtre du transept midi dont l'harmonieuse rosace est si jolie de proportions. Ce fut également Corlay qui établit et sculpta le buffet d'orgues. L'édifice subit au xviii^e siècle, d'importantes transformations qui le consolidèrent sans doute, mais ne l'embellirent pas.

Quand on pénètre dans la cathédrale de Saint-Brieuc, ses piliers de granit, ses voûtes imitées du roman, son chœur plus éclairé que l'ensemble et que décorent les arcades d'un triforium gothique, ont un aspect sévère qui impressionne. Dans de nombreux encus, sous des dalles sculptées à leur effigie, dorment aux côtés d'Eudon de Penthièvre et de saint Guillaume Pinchon, canonisé en 1247, tout un cortège de saints personnages et d'évêques.

Une partie des reliques de Saint-Brieuc, rapportées d'Angers en l'an 1210, sont également conservées dans une châsse du trésor de l'église.

Depuis le xiii^e siècle, le pèlerinage de Saint-Brieuc, l'un des sept saints de Bretagne avec saint Goretin à Quimper, saint Pol de Léon à Saint-Pol, saint Patern à Vannes, saint Malo à Saint-Malo, saint Tugdual à Tréguier et saint Samson à Dol, a toujours attiré de nombreux fidèles. On fut même dans l'obligation au xiv^e siècle d'établir un chemin pavé, pour permettre aux pèlerins de se rendre devant les reliques et au tombeau de Saint-Guillaume.

La basilique s'élève au milieu d'un marécage que formaient jadis des infiltrations provenant de divers ruisseaux et « venelles d'eau » qui se réunissaient un peu plus bas au carrefour de la Grenouillère ; jusqu'au xviii^e siècle, le centre de Saint-Brieuc ressembla donc à un quartier vénitien. Les rues actuelles de Rohan (ancienne Chaussée des Pavés-Neufs), des Trois-Frères-Merlin (ancienne Allée-Menault) formaient en quelque sorte le grand canal. Celui-ci débouchait plus bas dans un autre marécage : l'Amuzoire, vaste entonnoir qu'on entourra par la suite d'une grille et qui est maintenant la place du Gouët.

Des tanneries existaient le long du canal que l'on franchissait sur des ponceaux de bois ou de pierre et de confortables maisons bourgeoises le bordaient, les pieds dans l'eau et le front dans le ciel.

Certaines de ces maisons étaient frappées de redevances parfois curieuses. Voici celle qui était attachée à une demeure de l'ancienne Allée-Menault :

« En la vigile et Monsieur Saint-Jehan-Baptiste, dit un vieil aveu, estoient tenus les ditz habitants d'icelles maisons, outre le payement de douze deniers, faire taire les renouëselles (grenouilles) du ruisseau, frappant par trois fois le dict ingoguet ; Renouëselles, taisez-vous, taisez-vous ! Renouëselles taisez-vous ! laissez Monsieur



Un tombeau



Chapelle du Saint-Esprit.



Notre-Dame d'Espérance



La Tour de Cesson.



Tourelle du Saint-Esprit.



Vieille Maison rue Fardel.

(l'évêque) dormir », et la tradition assure que pendant la durée des vêpres de Saint-Jean-Baptiste celui-ci dormait effectivement.

L'hôtel de la Galiotte, dans le quartier Quinquaine, voisinait avec l'habitation du maréchal-ferrant. C'était son propriétaire qui était chargé de prévenir le dit maréchal d'avoir à « ferret et déferret la haquenée du seigneur-évêque durant le temps qu'il faisait résidence dans sa juridiction ». Le règlement de la ferrure lui incombait également. Ce même maréchal était aussi tenu de ferret et déferret les prisonniers de la Cour des Régaires, et, pour ce, « luy estoit deud un estrelin d'argent à chaque fois, et faulte payement (par le propriétaire de la Galiotte) pouvait en saisir les dictes fers, et mouldre son bled es moulin de Monsieur ; au pourchain de la tramée, sans payer deivoir de moulle ». Une autre maison du même quartier s'appelait *La Révérence*, parce que son propriétaire devait payer un denier à l'évêque en lui faisant révérence et salut.

L'évêque de Saint-Brieuc avait les Caquins sous sa juridiction spéciale. Ces Caquins formaient dans la population briochine un groupe à part. Ils habitaient derrière le Terre-Buette, auprès d'une fontaine, dans un lieu qu'on appelle encore aujourd'hui la Caquinerie. On assurait qu'ils étaient atteints de la lèpre, si redoutée au moyen-âge, et la donnaient à tous ceux qui s'approchaient d'eux. Il ne leur était permis que d'exercer des industries réputées infamantes. Ils étaient cordiers ou « écorcheurs de bestes ». De vieilles ordonnances spécifient que « les ditz Caquins ont cymetières séparés des autres paroissiens et lieu à part pour se faire baptiser en chacune église. Et leurs dictes Caquineries et ceux y demeurant ne sont justiciables que du Seigneur Evêque ».

C'est à grand peine qu'à la fin du xviii^e siècle le clergé, à la demande de l'évêque, parvint à vaincre les préventions du peuple contre les Caquins et à faire rentrer ceux-ci dans le droit commun.

Autrefois, le centre de la ville groupait ses habitations sur le Martray Neuf, voisin du Vieux Martray — devenu la Place de la Préfecture. Il y avait des échoppes dans tous les coins et recoins, « toiteux, filotiers, merciers, drapiers, potiers, cloutiers, poëliers, parcheminiers et sacochiers » étaient sur la voie publique tous les spécimens de leur industrie...

En face de la Cathédrale s'élevait le *Palais Royal des Bourgeois*, en place et lieu desquels est aujourd'hui la Préfecture. Si on franchit la grille de celle-ci et si l'on pénètre dans la cour de gauche, on se trouve en face de la *maison prébendale du Saint-Esprit*, propriété dépendante de l'hôtel de Quicaneroigne, qui appartenait aux Sires de Boisboissel et devint l'ancien évêché.

Sur le fond même de l'hôtel de Trégomat, est bâti l'hôtel de ville dont le fronton porte toujours le vieux blason de la Ville « d'Azur au griffon d'or, armé et lampassé de gueules ».

BRETAGNE

Tout un côté de la rue Es-Eschaués ou de la Trimerie, aujourd'hui rue Saint-Jacques, ou rue au beurre, a conservé jusqu'à ces temps derniers ses très anciennes maisons, aux étages en encorbellement dont les poutres étaient soutenues par des cariatides sculptées dans le bois ou la pierre. Autrefois, par suite de l'avancement des étages des deux côtés de la rue, les pignons des maisons se touchaient presque. C'était par excellence le coin des fricassiers et des taverniers.

C'est en montant la côte de la vieille route de Brest que Poulain Corbion détourna en aménageant la route actuelle, et qui mène au quartier jadis aristocratique de Fardel, que l'on voit l'*Hôtel des ducs de Bretagne*, où logèrent : en 1689, Jacques II Stuart et en 1789, le Tsar Paul et la Tsarine de Russie, voyageant incognito de Paris à Brest, sous le titre de Comte et Comtesse du Nord. Au haut du placis de la Corbe-rue-Fardel, se trouvait la porte Morlaise qui fermait la ville de ce côté. Au-delà apparaissait le *Tertre Buette*, derrière lequel se cachaient les maisons des caquins autrement dit des lépreux.

Faisant en quelque sorte pendant au Tertre Buette, voici « le rocher de Saint-Père en l'Isle » qui sert de socle à la basilique de Notre-Dame d'Espérance. Cette église était, au xv^e siècle, dédiée à Saint-Pierre. Elle devint au xviii^e siècle, la « chapelle de la confrérie des Marchands et Artisans ». Ces derniers y tenaient leurs assemblées « sous le bon plaisir du seigneur évêque et de Madame la Comtesse de Pléto ».

Au pied de cette butte s'élevait depuis le vi^e siècle, le donjon de Kaerdenwal (de l'homme gallois) bastion avancé de l'enceinte fortifiée du Rouvre et du château de l'évêque.

Derrière le Vieux Martray se trouvait la cohue-es-souliers où demeuraient cordouaniers et cavaillers et non loin du chevet polygonal de la Cathédrale, s'élevait le manoir épiscopal dit pavillon de Bellescize.

C'est pour protéger contre les eaux l'enclos du manoir épiscopal, et pour permettre aux pèlerins d'accéder au tombeau de Saint-Guillaume et aux reliques de Saint-Brieuc, que fut construite la Chaussée des Pavés-Neufs. L'ensemble de ce que de vieux actes appellent « le chasteau et forteresse de Saint-Brieuc » s'appuyait d'une part sur le donjon de Kaerdenwal et de l'autre sur les épaisses murailles du vieil Hôtel de Rohan, démoli voici quelque trente ans.

Les marchands s'étaient peu à peu établis dans la rue Saint-Gouéno, la grande rue *Es-Marchands* (rue Houvenagle), pour gagner la rue *Es-Charbonniers* (rue Charbonnerie) et la *Grande Rue* (rue Saint-Guillaume qui aboutissait au très vieux sanctuaire de *Notre-Dame de la Porte*, chargée de protéger la porte percée au haut de Gouédic et près de laquelle s'élevait l'ancienne collégiale de Saint-Guillaume remplacée par la chapelle actuelle.



Le Palais de Justice.



Au Musée : Baptême gaulois.



Fontaine Saint-Brieuc.
(Photos Hamonic.)

Job LE BIHAN.



Le Carrousel. — L'arrivée des chevaliers devant la tribune des dames. (Photo Hamonic.)

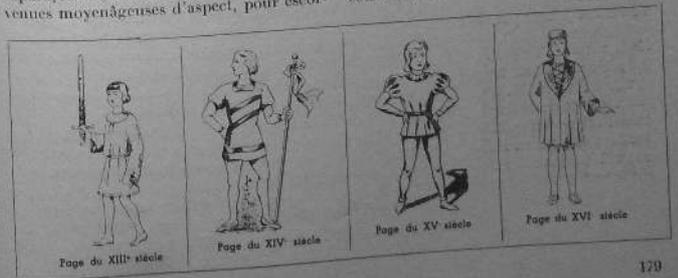
LES FÊTES DU VII^e CENTENAIRE de saint Guillaume Pinchon et de la Cathédrale de Saint-Brieuc

Les fêtes qui se sont déroulées à Saint-Brieuc, du 16 au 23 septembre 1934, à l'occasion du VII^e centenaire de Saint-Guillaume Pinchon, second patron de la ville, et de la fondation de la cathédrale actuelle, ont dépassé par leur importance, leur caractère surtout, le cadre local et départemental. Elles ont, en réalité, constitué une manifestation grandiose de la Bretagne ancienne et moderne, réalisée dans une idéale et sereine union des esprits et des cœurs.

Ces fêtes commencèrent officiellement le 15 septembre, au soir. Des chevaliers du xv^e siècle, bardés de fer sur leurs chevaux caparaçonnés, défilèrent par les rues redevenues moyenâgeuses d'aspect, pour escorter le héraut d'armes qui, après des sonneries de trompettes, avait mission de proclamer à haute voix qu'au Champ Clos de beaufeuillage, en le dimanche 16 septembre, auraient lieu « tournoy et carolles, jongleries, luttés et lais d'amour ».

Répondant à cet appel, le lendemain, il y eut en effet loute au Parc de Beaufeuillage. Une tribune ornée des écussons des grandes familles de Bretagne était réservée aux nobles dames en l'honneur de qui se jouait le tournoi.

Celles-ci arrivaient bientôt, conduites par Anne de Bretagne, (Mlle de Boishuc) jolie comme une miniature détachée de son livre d'heures. Nous aurons l'occasion



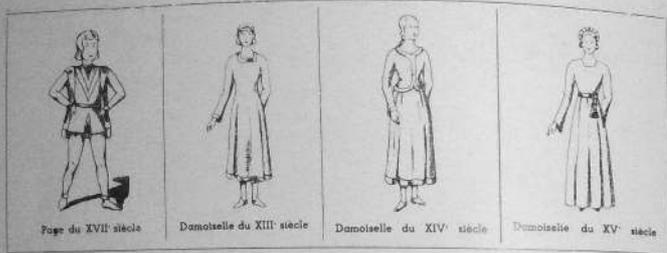
Page du XIII^e siècle

Page du XIV^e siècle

Page du XV^e siècle

Page du XVI^e siècle

BRETAGNE



Fage du XVII^e siècle

Damoiselle du XIII^e siècle

Damoiselle du XIV^e siècle

Damoiselle du XV^e siècle

de présenter ces belles châtelaines en parlant de la journée historique. Disons seulement que ce fut un premier cortège de jeunesse et de séduction. On l'applaudit longuement, avant qu'il ne prenne place dans la tribune.

Aussitôt le féerique spectacle commença. Jamais on ne vit « montre » pareillement pittoresque. Les descriptions sont impossibles. Elles ne sauraient exprimer, comme le fait l'image, cette impression de puissance, d'adresse, de maîtrise, de courage aussi, qui se dégage des diverses figures d'un carrousel réglé comme l'était celui-ci. Sous leurs armures de joute, nos vaillants et fiers dragons du 19^e régiment de Dinan exécutèrent les pas d'armes les plus variés, toujours infatigables et prestigieux.

Quand le bruit des armures cessa, des troubadours chantèrent au grelottement de la tiorbe de jolis lais d'amour et de gloire, d'une adorable poésie et bien dans le ton de l'époque, puisqu'ils ont été retrouvés dans un vieux manuscrit du XV^e siècle, par M. Gaston Paris...

*L'amour de moi s'y est encluse
Dedans un joli jardinet
On croist la rose et le muguet
Et aussi fait la passeroie...*

Vient ensuite l'exacte reconstitution historique d'une fête au XV^e siècle. Le baron d'Aviaugour et le Sire de Coëtlogon, le vicomte de Coëtmen et le vicomte de Saint-Denoual, le Sire de Quintin et le Sire de la Hunaudaye entrent en lice et joutent tour à tour en l'honneur de leurs dames. Des lances courtoises sont rompues et volent en éclats. La foule applaudit les vainqueurs qui, au son des trompettes, font le tour du champelos et vont saluer les dames.

En ces temps lointains, c'est-à-dire à l'époque même de François II de Bretagne, une sourde rivalité avait dressé l'un contre l'autre Pierre Landais, receveur général et Guillaume Chauvin, chancelier. Celui-ci accusait celui-là de malversation et de spéculat. A la suite d'une altercation violente, les deux hommes décidèrent de faire appel au jugement de Dieu et de vider leur querelle sur le terrain. Mais les deux adversaires sont de même force et le combat les épuise sans que la justice divine se soit prononcée. Le gendre de Pierre Landais relève le défi et provoque le fils de Guillaume Chauvin. Et c'est un nouveau duel, à la dague et à la rapière, qui se déroule jusqu'au moment où Jean Chauvin, blessé mortellement, s'écroule entre les bras des gardes qui l'entourent. La fête se termine par le plaisant jeu de la rose et des courses de bagues.

Toute la semaine fut consacrée aux cérémonies religieuses. Le Cercle Celtique du Pelem donna, le mardi, un concert qui, de par sa beauté, puisée aux sources mêmes du fond breton, dépassa en intérêt celui des ordinaires veillées bretonnes. Le jeudi, ce fut la journée des enfants. Plus de 12.000 d'entre eux, venus de tous les coins du département, assistèrent à la messe en plein air sur la place de la Préfecture puis défilèrent processionnellement par les rues et les boulevards.

Entre temps, Saint-Brieuc, ville moderne par excellence, avait pris l'aspect qu'elle devait avoir au cours des siècles antérieurs. Les images parlent mieux ici que les descriptions. D'ingénieuses initiatives se sont révélées pour ce « déguisement » des façades de magasins. Il y avait des enseignes vraiment originales, telle celle d'un « Cher-

LES FÊTES DU VII^e CENTENAIRE

cutier du Roy » inscrivant sur sa porte : « Y font yci toutes sortes de cochonneries dans la cour ». Le vieux français, tel le latin, brave quelquefois l'honnêteté. Un drapier avait paraphrasé la fière devise des Rohan : « Roy ne puis, Prince ne daigne, Drapier suis ! ». On entra en ville en passant par une porte monumentale, rétablie à l'endroit où jadis elle se trouvait, et faisant véritablement corps avec une énorme châteaufort avec échouguettes et mâchicoulis... Dans ce cadre puissamment évocateur du passé, s'est déroulé, le samedi, une foire médiévale, une « cohue », comme au temps jadis. Dans les cent et quelques « boutiques » ainsi parées, des pages et des jouvencelles en costumes, des truands et des marchands villoneuxques présentaient aux chalandis tout ce qui couvrait leur étal.

La samedi soir, après le salut solennel au cours duquel la maîtrise et les chœurs de la cathédrale exécutèrent la cantate de Saint Guillaume, composée par l'abbé Marcel Courtonne, organisée de la cathédrale de Nantes, sur des paroles de l'abbé Jégou, eut lieu le transfert, à l'église Sainte-Thérèse de Gonédic, des reliques de Saint Guillaume, allégorie symbolique de l'exil à Poitiers, de l'évêque banni par Pierre Mauclerc auquel il avait résisté. La vision fut impressionnante de grandeur, quand on vit s'avancer le char entouré de cavaliers en

armures, porteurs de torches dont les flammes jelaient de toutes parts des lucres d'apothéose.

On ne reverra jamais, non plus, spectacle plus grandiose que celui de la place de la Préfecture, dans la matinée du dimanche 23 septembre, à l'heure de la grand-messe, célébrée en présence d'une foule immense par Mgr Harscouet, évêque de Chartres et au cours de laquelle Mgr de Bois de la Villabel, archevêque de Rouen, laissa déborder son cœur dans celui de ses compatriotes et leur montra « qu'un peuple se grandit en ouvrant les pages de son histoire ».

Le cortège historique va se dérouler devant 100.000 spectateurs. Il s'est formé sur les Grandes Promenades et groupe près de 1.200 personnes costumées. Il se compose de six parties (un frontispice et cinq pélerinages allant du XII^e au XVII^e siècle) et constitue, note l'*Echo de Paris* « une allégorie où la Bretagne a voulu évoquer la gloire de son passé et de son image actuelle... ».

On a dit en riant qu'il ne s'était jamais vu, depuis la Révolution, pareille « union de l'aristocratie, du clergé, de la bourgeoisie et du peuple ». Et ce n'est pas un paradoxe. Les plus authentiques familles de l'aristocratie bretonne ont apporté à cette fête une participation aussi large que



Dames en l'honneur desquelles eurent lieu « tournois, carilles, jongleries, lutes et lais d'amour », au champelos de Beauvaillage, le 17 septembre 1934. De gauche à droite : Mlle de Lesquen ; Mmes la Comtesse de Malétien, la Vicomtesse de Romarduc ; Mlle Marie-Henriette de Baizac ; Mme la Comtesse Claude de Rozambo ; Mlle de la Moussaye ; Mme la Marquise de Beaulpont ; Mlle de la Post-Barre ; Mme la Comtesse Louis de Rozambo ; Mlle Yolaine de Loumel ; Mme la Comtesse Pierre de Kergariou ; Mlle Marie-Hélène de Rohan. (Photos Hamonic et Délaunay.)

BRETAGNE



Damoiselle du XVI^e siècle

Damoiselle du XVII^e siècle

Dame du XII^e siècle

Dame du XIII^e siècle

désintéressée. Les descendants mêmes des plus grands personnages de l'ancienne province de Bretagne n'ont pas hésité à se présenter en costumes et à prendre la tête de cette suite d'estampes « d'une magnificence, d'une somptuosité encore jamais égalée » déclare *Aux Ecoutes* « où il était impossible aux gens grincheux, assure d'Arlequin, de trouver matière à critique ».

Derrière le grand héraut, les trompettes en brogues treillisées comme dans la tapisserie de Bayeux, les chevaliers aux lourdes armures, voici Jean Le Roux, duc de Bretagne (M. le Marquis de la Moussaye), le Vicomte de Rohan (M. le Comte de Rohan-Chabot) Eudon de Penthièvre (M. de Lorgeil).

Une centaine d'enfants, pages et damoiselles, appartenant au cinq siècles représentés, forment un groupe qui contraste avec l'évocation féodale qui va suivre, celle des compatriotes de Saint Guillaume, qui ne partaient pas au combat sans se mettre sous la protection du saint. M. le Comte Guillaume de la Goublaye de Nantois a été l'âme de cette reconstitution. Lui, son frère et leurs compagnons personnifient leurs propres aïeux. Ils sont escortés de juvenciers et d'écuyers. Tous ont revêtu le surcot rembourré avec cuthières, jambières, flanciers, fassettes et l'armet qui est le casque à nasal.

Des ménestrels en dalmatiques annoncent le XII^e siècle. Des Croisés aux manteaux blancs marqués de la croix rouge, lance au poing, des pèlerins en grandes robes blanches, la coquille Saint-Jacques au chapeau, le bourdon à la main, puis des pages en pourpoints bleus, des damoiselles, en robes de soie blanche, des dames en bliands bleus et or précèdent la dame

de Kermartin et son groupe. Le banneret chevauche en tête. La dame de Kermartin, mère de Saint Yves (Mme la Comtesse Louis de Rosambo) vient en pèlerinage demander à Saint Guillaume de lui donner un fils aussi saint que lui. La robe de Mme la Comtesse de Rosambo est celle que porte la belle Ermengarde, femme du duc Alain Fergent, dans le tableau de l'abbaye de Redon. Autour d'elle se tiennent, le sire de Kermartin (M. le Vicomte de Rosmorduc), le Comtesse de Penthièvre, sœur de Jean Le Roux (Mme la Vicomtesse de Rosmorduc) Guyonne de Posmaër, dame de Rosambo et son époux Ilon de Posmaër (Mme et M. le Comte Claude de Rosambo), Yolande de Lusignan (Mme la Vicomtesse de Guébriant) ; Raoul de Fougères, etc... Les costumes des personnages masculins sont aussi purs de style que ceux des châtelaines. Vingt-cinq dames d'honneur, aux bliands rouges et bleus ornés de plissés et de broderies, établis d'après la vêtue d'une des plus belles statues du portail de Chartres, complètent cette cour.

Le XIV^e siècle est sous les auspices de Marguerite de Clisson. Hommes d'armes à pied, seigneurs à cheval, en tuniques simples et coiffés de turbans, précèdent le Tribunal des Régaires, que conduit le descendant même des anciens sénéchaux des Régaires de Saint-Brieuc, M. Guillaume de Boisboissel. Voici encore des pages, porteurs de gonfanons, en gipons roses, des damoiselles en jupes rouges et en surcoats bleus, garnis d'hermine ; des dames en bliands mauves et verts, coiffées du hennin à haut cornet et voile pendant.

Mlle Yolaine de Lourmel est d'une exquise douceur sous les traits de Marguerite de Clisson. C'est la seigneuriale appari-

LES FÊTES DU VII^e CENTENAIRE



Groupe de Croisés du XIII^e siècle. — Le Sire et la Dame de Kermartin (M. le Vicomte de Rosmorduc et Mme la Comtesse Louis de Rosambo.)



Margot de Clisson (Mlle Yolaine de Lourmel); le Connétable de Clisson (M. de Kersaintgilly) (XIV^e siècle); Françoise d'Amboise (Mme la Comtesse Pierre de Kergerou); Jean de Thouars, son page (Mlle Sylvie de Brestier).



Le groupe d'Anjou de Bretagne (Mlle de Boizhuc, au milieu), à droite, la dame de Maustauban (Mme la Comtesse de Malécou); à gauche, la Sénéchale de Coëtquen (Mme la Marquise de Breuilpont); au second plan, un page (Mlle J. Rouzeau). De chaque côté, à gauche cavalier d'escorte; à droite, Jean de Rieux (M. F. de Lanou) porte l'annon d'Anjou de Bretagne. (Photos Beauléris, Hamonic, Delaunay.)

BRETAGNE

tion d'une princesse aussi blonde qu'Iscault, joliment habillée dans son costume de cour. Ses dames d'honneur sont Mlles de Villefron, du Guerny, de Lesquen, elles aussi, en surcoats brodés, en robes à traîne et en hennins. M. le Comte de Kersaint-gilly est le Connétable de Clisson. Réconciliés dans l'Eternité se présentent Charles de Blois (M. le Comte Pierre de Kergariou), Jean de Montfort (M. le Comte Jean de La Noue), Duguesclin (M. P. Bogrand), le Connétable de Richemont (M. F. de La Noue), Beaumanoir (M. A. Hamon).

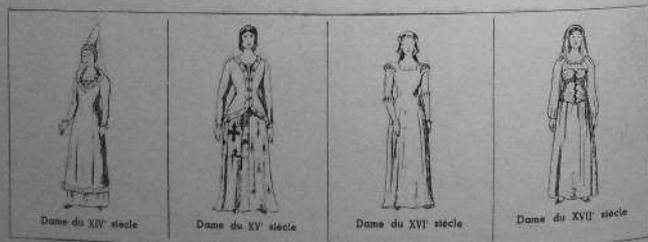
Le troisième pèlerinage, celui de Françoise d'Amboise, nous transporte en plein XV^e siècle. Archers en tuniques bleues avec salade à visière fixe, archers à cheval en surcoats maclés, avec salade à vue coupée, groupe de la Frairie Blanche, fondatrice guingampaise des grands pardons nocturnes, pages en velours vert, fillettes en cotées hardies bleu roi; dames en jupes bleu pastel et surcoats rouges garnis de fourrure, précèdent harmonieusement la bienheureuse Françoise d'Amboise (Mme la Comtesse de Kergariou), qu'accompagne son époux, Pierre de Guingamp (M. le Comte Félix de Saint-Pierre). La robe que porte Mme de Kergariou, tout en broché vert pâle, garnie de perles, avec le grand mantel à cordelière et le hennin aux voiles brodés d'argent, est la reproduction de celle qui vêt l'effigie de Françoise d'Amboise dans la verrière d'une chapelle proche de Bringolo. A ses côtés se tiennent Mlle M. H. de Robien (Françoise de Dinan), fine et jolie dans ses atours de jeune fille et son fiancé, Gilles de Bretagne (M. de Coniat). Le cour de la future bienheureuse formée de la Grande Amirale (Mlle de Courtois), de la Grande Maîtresse de Cour (Mlle Yvonne

de Lourmel), du page Jean de Thouars (Mlle Sylvie de Bertier), de François d'Etampes (M. de Gésincourt) l'escorte à cheval et, dans un « queurre », carrosse de l'époque, si bien reconstitué, se trouve tout un essaim de dames charmantes.

Le groupe des Corporations prend place dans cette partie du cortège. Ce sont les opulents marchands et artisans d'un temps où la Bretagne était prospère. Il y a les maîtres, les compagnons, les apprentis. Les bâtons de communautés de corporations avec leurs écussons réalisés par M. Croissant — qui est aussi l'auteur de la couverture du programme, — constitueront les armes parlantes d'une page de l'histoire économique de la cité.

Des fifres et tambours, qui font sonner à des romées, des réîtres en pourpoints de luffe, des pages en pourpoints de velours or, des damoiselles en soie vert pâle, des dames d'honneur en robe de soie rouge et blanche, coiffées de réilles d'or, les Etats de Bretagne, réunion de seigneurs qui évoquent la silhouette du duc de Guise, de Gauguères, sont l'indice des débuts du XVI^e siècle et du temps d'Aune de Bretagne.

Celle-ci, Mlle Marie-Henriette de Boislume, sur son cheval caparaonné de drap blanc moucheté d'hermines noires, a quitté son grand manteau rouge de cour, dans lequel on l'avait vue, huit jours plus tôt. Elle eût pu se vêtir d'étoffes plus éclatantes, se parer de toile d'or et de perles mises en collier et dans ses cheveux. Elle n'eût pas été plus belle. Elle a donc en raison de se conformer à l'image d'une Reine Anne, aimant le beau, mais sachant avant tout, avec son chaperon noir et blanc, demeurer duchesse de Bretagne et pèlerine. A ses côtés la Sénéchale de Coëtquen (Mme la



LES COMMUNAUTÉS DES CORPORATIONS BRIOCHINES

Les communautés des corporations briochines ont évoqué une page curieuse de l'histoire économique non seulement de Saint-Brieuc, mais de la Bretagne entière. Il nous a semblé intéressant de reproduire ici les blasons de ces groupes et d'en donner la description. Chaque communauté était représentée par un « maître », deux « compagnons » et un apprenti porteur du bâton de la confrérie avec son blason :



a) Communauté des Marchands Epiciers et de Menues Denrées.

(D'or à cinq pains de sucre d'azur, rangés en face et accompagnés en chef de quatre clouds de girofle de gueules et en pointe de trois noix de muscade de sable.)



b) Communauté des Menuisiers, Charpentiers et Maçons.

(D'azur à une varlope d'or ferrée d'argent posée en pal — accompagnée à droite d'une hache de même, soutenue d'un compas ouvert d'or — à senestre d'une truelle d'argent soutenue d'un riflard de même, l'un et l'autre emmanchés d'or.)



c) Communauté des Serruriers, Maréchaux et Selliers de la Ville.

(D'azur à Saint-Eloy d'or.)



d) Communauté des Boulangers.

(D'azur à Saint-Honoré d'or.)



e) Communauté des Cordonniers.

(D'azur à trois soulers d'argent montés et talonnés d'or posés l'un sur l'autre et cotés de deux alènes d'argent emmanchés d'or, les pointes en bas.)



f) Communauté des Tailleurs.

(D'azur à une paire de ciseaux d'or ouverts en sautoir et accompagnés — en chef et en pointe de deux dés à coudre — et aux flancs de deux navettes de même.)



g) Communauté des Lingiers, Corvoeurs et Tanneurs.

(Goupé d'or et d'azur — à une lunette en cœur de l'un en l'autre — accompagnée en chef de deux couloirs à rincer de gueules emmanchés d'azur, posés en chevron et — en pointe, de deux navettes d'argent, posées en chevron renversé.)



h) Communauté des Chapeliers, Maîtres d'Ecole et Joueurs d'Instruments.

(D'azur à neuf losanges d'argent posés en croix et cantonnés — au premier, d'un chapeau — au deuxième, d'un livre ouvert — au troisième, d'un violon posé en bande — au quatrième, de deux flûtes posées en sautoir. Le tout en or.)



i) Communauté des Imprimeurs, Libraires Apothicaires et Marchands Filateurs.

(D'azur à trois écussons d'argent, posés 2 et 1. Le premier chargé d'un livre fermé de gueules — le deuxième, d'un mortier de même, garni de son pilon d'azur et le troisième, d'un échveau de fil, de gueules, lié et suspendu en chef.)



j) Communauté des Potiers d'Etain, Teinturiers et Boutonniers.

(D'azur, semé de boutons d'argent, à une chaudière d'or, à un chef d'argent chargé de trois pots ou mesures à vin, d'azur.)



k) Communauté des Orfèvres.

(D'azur à Saint-Eloi vêtu pontificalement, tenant de la main droite un marteau et de la senestre la crosse, le tout d'or sur une terrasse de même.)

l) Communauté des Bouchers.

(D'azur au Bon Pasteur d'Argent, portant sa herbe d'or.)

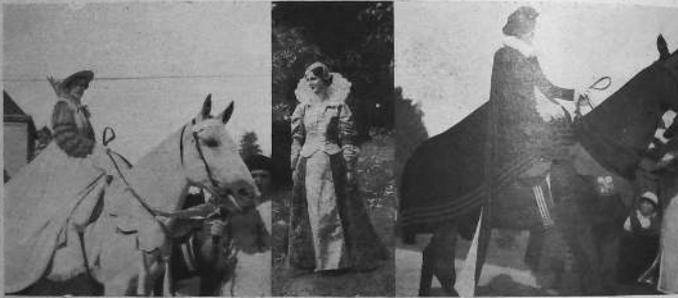
BRETAGNE

Marquise de Breuilpont) et la dame de Montauban (Mme la Comtesse de Malézien), font preuve d'aristocratique élégance, de grâce affable. Les époux de celles-ci, ainsi que le banneret de Rieux (M. Pierre de La Noue) et un page délicieux (Mlle J. Rousseau) conduisent une troupe de seigneurs en pourpoints à colerette, tous remarquables écuyers.

Le dernier pèlerinage, sous l'égide de la duchesse de Mercœur, nous transporte au temps de la Ligue, avec des soldats à grosses trousses, des arquebusiers à cheval, des pages en pourpoints roses, des damoiselles en chaperons à bavolets, des dames en robes

Comme transition, entre ce passé mer-veilleux et le présent, des groupes de Bretons du Finistère, du Morbihan, du Sud des Côtes-du-Nord, le Cercle Celtique du Péléme, les Chanteurs de Saint-Jean-Brevelay, les « shollard ar Minibrig » s'avancent au son des binions et des bombardes, portant des drapeaux et chantant des sones et des gwerz.

Plus impressionnante encore, la procession solennelle, qui s'est soudée au cortège historique, se déroule au milieu de la ferveur populaire. Ce qui lui donne tant de grandeur, c'est qu'à l'exemple de ce qui se passe, pour la Troménie de Saint-Ronan,



De gauche à droite : la Duchesse de Mercœur (Mlle de la Moussaye) ; Anne de Goulaine (Mlle de Vulpian) ; Françoise de Carné (Mlle de la Port-Barré.) (Photos Delaunay).

de soie bleue, avec corselet or et le voile qui est à l'origine des coiffes bretonnes actuelles, des magistrats en toges rouges et en hermine venus du Parlement de Bretagne. La duchesse de Mercœur (Mlle de La Moussaye) et ses dames d'honneur (Mlles de la Port-Barré et de Vulpian) ont su garder des exagérations du vertugadin et sont toutes trois fort gracieuses avec leurs colerettes en éventail, comme au temps de Marguerite de Valois.

Ce prestigieux cortège, triomphe de la beauté vraie, se termine par deux groupes de seigneurs du XVII^e siècle et de mousquetaires, qui annoncent le prochain avènement de Louis XIII, puis le grand siècle.

La marmite de de Saint Guillaume évoque derrière eux la charité du saint enfant de la Fleur d'Aulne.

toutes les madones couronnées du diocèse et les plus saintes reliques ont tenu à assister au triomphe de Saint Guillaume. Audessus de la masse des fidèles flottent de merveilleuses bannières dont certaines datent de plusieurs siècles.

La cérémonie sur la place Saint-Michel constitue un spectacle inoubliable. Et c'est devant plus de 20.000 personnes que Mgr Serrand, évêque du diocèse, prononce une allocution vibrante pour exalter la splendeur de cette inoubliable journée.

Une dernière fois le cortège se reforme pour, à travers les rues décorées et toujours pleines de monde, rejoindre la cathédrale où a lieu le salut et la dislocation.

Telles furent ces fêtes « dont la majesté et l'élégance étaient signées de la plus entière perfection » (A. Paris) et au cours des-

LES FÊTES DU VII^e CENTENAIRE



Les groupes bretons passent dans les rues magnifiquement décorées : au fond la porte Saint-Guillaume reconstituée. (Photo Le Lann.)

quelles l'union la plus totale, la plus ser-aine, la plus émouvante aussi, n'a cessé de régner entre les organisateurs, depuis l'instant où furent arrêtées les grandes lignes du programme des fêtes. Clercs et laïques, quelles que soient leur personnalité, leur situation sociale, avaient compris qu'il s'agissait de répandre de la joie autour d'eux, de créer une oasis de paix salutaire et bienfaisante, par la coordination des bonnes volontés, et, sur un terrain débar-rassé des herbes de la discorde, le regroupement des forces morales les plus saines

de la race, en vue de permettre, ici, au bon grain de germer, et, là, à des fleurs mer-veilleuses de s'épanouir.

Jehan DE POSSEBRV.

Le Comité des Fêtes a décidé l'édition d'un superbe Album-Mémorial, préface par Monseigneur Serrand, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et contenant plus de 250 photographies, tirées en phototypie, qui reconstituent les décors de la ville, le souvenir, les fêtes religieuses et l'ensemble du cortège. Cet album magnifique sera vendu 20 francs. Adresser les souscriptions (22 fr. avec les frais d'envoi) à M. Louis Aubert, éditeur, « Tri-Bréz », Saint-Brieuc. Chèque postal Rennes 55-25.



La fin du cortège religieux. Mgr Galland, Archevêque de Tours, en chape de deep d'or, croisé en main et mitre en tête. (Photo Le Lann.)



CHANSONS DU TOURNOI

Voici le texte des lais d'amour que chantèrent, devant les dames qui présidaient au carrousel, les troubadours du Duc de Bretagne. Ces trois chansons ont été retrouvées par Gustave Paris, dans un manuscrit du XV^e siècle, de la Bibliothèque Nationale.

L'Amour de moi

L'amour de moi sy est enclose
Dedans un joly jardinet
Ou croist la rose et le muguet
Et aussi fait la passerose.

Ce jardin est bel et plaisant ;
Il est garny de toutes fleurs ;
On y prend son esbatement
Autant la nuit comme le jour.

Hélas ! il n'est si douce chose
Que de ce doux roussignolet
Qui chante au soir, au matinnet ;
Quand il est las il se repose.

Je la vy l'autre jour cueillir
La violette en un vert pré,
La plus belle qu'onques je vois
Et la plus plaisante à mon gré.

Je la regardé une pose
Elle estoit blanche comme let,
Et douce comme un aiguellet,
Vermeillette comme une rose.

Aymés moy, ma mignonne

Aymés moy, ma mignonne, ayez moy sans danger.

Au jardin de mon père il y croist un rousier
Trois jeunes damoiselles sy s'i vont umbraiger.
Ayez moy, ma mignonne, ayez moy sans danger.

Trois jeunes damoiselles sy s'i vont umbraiger ;
Trois jeunes gentilzhommes sy les vont regarder ;
Ayez moy, ma mignonne, ayez moy sans danger.

Trois jeunes gentilzhommes sy les vont regarder ;
Je choisi la plus belle et la priaï d'amer.
Ayez moy, ma mignonne, ayez moy sans danger.

Je choysi la plus belle et la priaï d'amer.
« Mon père est en sa chambre, allez luy demander ».
Ayez moy, ma mignonne, ayez moy sans danger.

« Mon père est en sa chambre, allez luy demander »
Et s'il en est content je m'y vieulx acorder ».
Ayez moy, ma mignonne, ayez moy sans danger.

Ladinderindine

M'y levay par unq matin
Plus matin que ne souloye ;
M'en entray en ma jardin
Pour cueillir la giroflade.
Ladinderindine ladinderindene
Ladinderindin.

Rencontray le roussignou
Qui estoit dessousz l'embrade.
Ladinderindine ladinderindene
Ladinderindin.

Roussignou, beau roussignou,
Va moy faire unq message.
Ladinderindine ladinderindene
Ladinderindin.

Au plus gentil compaignon
Qui soit en toute l'armade.
Ladinderindine ladinderindene
Ladinderindin.

Porte pourpoint de sejour
Et la chasse d'escarlate.
Ladinderindine ladinderindene
Ladinderindin.



Une chaumière au Plomarc'h, proche Douarnenez.

DÉFENDONS LA BRETAGNE

La Bretagne a été sottement attaquée au cours de la saison estivale dernière. Un dessin faisant état d'une situation climatique imaginaire — car l'été fut beau en Armor — a paru dans un journal illustré humoristique, généralement mieux inspiré, présentant notre province comme le pays de la pluie éternelle. Déjà, il y a deux ans, le même thème avait servi à des « genses » du Midi, qui l'avaient interprété en affiches et en cartes postales, abondamment répandues.

Dans une revue importante, destinée à être mise entre les mains de « tous », une dénommée « Jacqueline », a raconté des histoires invraisemblables sur les hôtels et les hôteliers de chez nous.

Lui faisant écho, renchérissant même, un grand journal du soir n'a pas craint d'assurer que le cidre breton, si magnifiquement chanté par Frédéric Le Guyader :

...*Septembre purée*
Qu'il faut boire en son temps par l'hiver épurée...

s'est révélé, à l'analyse, n'être que « de l'urine de cheval atteint du diabète » (sic). Est-ce tout ? Que non point ! Le samedi

22 septembre, le poste de T. S. F. de la Tour Eiffel (poste d'Etat), diffusait un acte intitulé « Secteur Calme », où un Parisien, après avoir chanté le couplet imbécile : « Les pommes de terre pour les cochons, les épiluchures... » débâtère sur les Bretons et n'hésite pas à les traiter de « salauds ! ».

Les auteurs de ces facéties ridicules ont sans doute voulu faire de l'esprit — et du plus mauvais — aux dépens des habitants de la Bretagne. Ils ont suivi la voie qui leur a été ouverte, bien avant la guerre, quand on a lancé Bécassine et certaines cartes postales, éditées cependant à Nantes, où les filles et les gens de chez nous, représentés avec des visages grotesques, se voient prêter des propos aussi stupides que grossiers. C'était l'époque également où nos conscripts, en arrivant au régiment, s'entendaient traiter de *mnos* et de *nigouz*...

En présence d'un tel ensemble d'aménités, les Bretons ont réagi, chacun suivant son tempérament. La Fédération des Syndicats d'Initiatives, les Chambres de Commerce, le IV^e Groupement Régional Economique, le Syndicat des Hôteliers, ont vigoureusement protesté contre le dessin

BRETAGNE

en phrases, ni en formules... Tout cela fait « Ah ? » ou bien « Oh » dans un rayon d'extase, ou dans une fusée de joie... Et tout cela, voyez-vous, c'est, tout compte fait l'opinion du critique le plus important...

Opinion derrière laquelle je me retranche complètement, du reste, parce que c'est celle du « grand public » auquel s'adresse ce petit livre, et grâce à laquelle, sans nul doute, Mme Le Léard obtiendra sans peine tout le succès que nous lui souhaitons...

— **LES DANAÏDES**, par Mathilde Alanic (Flammarion, 12 fr.). — Le titre n'est pas nouveau, je crois ? La chose, du reste, est éternelle... Il y a, et il y aura, toujours, de ces Danaïdes du cœur, qui versent, inlassablement leur dévouement obscur dans le tonneau sans fond de l'ingratitude humaine... Parmi celles-ci, les « veuves blanches », vieilles filles est un mot qui ne leur convient pas, parce qu'on lui a donné un sens inamovible et trop désagréable, les « veuves blanches », dis-je, sont les plus inlassables et les plus douloureuses... Et pour renouveler ce drame quotidien, pour lui donner un visage de plus, un visage attachant et plein de vie saine et frémissante, les lecteurs et admirateurs de Mathilde Alanic savent bien qu'il n'y avait qu'elle... C'est rendre un trop mauvais service à un romancier que d'analyser, c'est-à-dire raconter en quinze lignes le roman patiemment construit en une vingtaine de chapitres, — et j'ai trop d'affection pour notre chère grande amie de la Famille, pour lui causer cet agacement-là... Aussi, sans épiloguer sur la valeur morale de « Tante Béatrice », son héros, ni sur les péripéties diverses qui en font ressortir la noblesse et la solidité, je me contenterai de dire que, fidèle à sa formule personnelle, qui est la plus excellente en la matière, Mathilde Alanic, une fois de plus, après avoir flétri toutes les tristesses de ce monde, conclut dans un optimisme vibrant, et très chrétien... qui nous rajeunit singulièrement le cœur, au milieu des torpitudes du roman « d'avant-garde ». Ah ! la vraie jeunesse « est-elle vraiment chez les jeunes d'aujourd'hui ?... »

— **LE CAPITAINÉ DÉNORDÉ**, par Florian Le Roy (Collection « Les Œuvres Lilles », chez Fayard », Août 1934). — Hélas ! les jeunes d'aujourd'hui sont amers et sombres... A trente ans, il semble qu'ils aient épuisé « ce calice mêlé de miel et de fiel », mais en ne voulant garder que le goût du fiel sur leurs lèvres, et sans faire crédit à la « goutte de miel » suprême, dont le poète spiritualiste avait encore l'espoir, même au plus profond de sa désespérance... Florian Le Roy, à la plume savoureuse et drue, au verbe plantureux, au tempérament « de terroir », Florian Le Roy, qui nous avait donné cette poésie révoltée, mais saisissante de sensibilité jusque dans sa verdure même, « Bonne nuit des chemins », Florian Le Roy a-t-il cédé à une gazouille person-

nelle, ou aux exigences d'un éditeur ?... Son « Capitaine dénordé » nous dénorde nous-même, par l'inutilité des trivialités accumulées, par l'expression titubante et hagarde de certaines pages, qui nous font partager les hoquets et les visions d'un matelot ivre... à force de voir languer et rouler, autour de nous, le triste mêlé-mêlé des misères humaines... Dans son genre, c'est pourtant un excellent livre... parce qu'il nous donne la nausée du vice en soi. Mais, du point de vue breton, du point de vue de la répercussion morale, c'est un livre qui nous désole, parce qu'il ne peut faire, aux hommes et aux femmes de chez nous, qu'une lamentable réputation... Il y a, évidemment, cent façons d'aimer sa Bretagne, et de le lui prouver quand on écrit. Et je suis absolument sûr que Florian Le Roy aime, malgré tout, et par-dessus tout, cette terre du pays gallo dont il est sorti ! Néanmoins, je suis absolument sûr aussi que tel et tel compatriote, qui font sourire de mépris notre jeune écrivain « dénordé », l'ont bien mieux servi, qu'il ne l'a fait, en cueillant seulement, sur la fleur de son âme... et en dédaignant de ramasser avec elle le fumier qu'il n'est pas nécessaire de faire respirer au public...

— **BRUMES**, par Aline Bargain (Editions de la Revue des Lettres Provinciales). — Cet ouvrage écrit par la revue qui le couronne, nous sort agréablement des ténèbres précédentes. Plaque de vers cristallins, harmonieux, clairs et charmants, et d'une jolie netteté latine, bien que tout enveloppé de rêve cette, je ne trouve pas que le titre de « Brumes » leur convienne absolument... Je suppose que le poète l'a choisi par modestie innée, car il n'est pas de Muse bretonne, à la fois plus exquise et plus effacée qu'Aline Bargain. Les lecteurs de Bretagne ont eu souvent l'occasion d'aimer, dans quelques-uns de ses poèmes, le parfum secret qui la caractérise. Dans ce recueil, il se trouveront comme au milieu du jardin enlauré. Paysages et états d'âme, ces pages chantantes vont de la lande bretonne où

L'ajonc est tout l'Arvor qui se change en clarté !
jusqu'aux sentiers creux et aux huissons inexplo-
rés des mélancolies virginales où le « meusonge
des lys », nous donne à rêver sur cette vie close
dont palpète en ces strophes

On ne sait quoi d'adé qui se meurt en prière.

— **LE DÉPART ET QUATRE NOUVELLES**, par le Chanoine Michel Even, missionnaire diocésain de Paris, missionnaire apostolique (Enault, éditeur, 15 fr. et 7,50). — Le Chanoine Michel Even, neveu du peintre breton trop peu connu, Jean Even, dont Dinan a gardé la mémoire, nous offre, en deux volumes, et sous deux formes différentes — la nouvelle et le théâtre — une seule et même idée, qui est celle de « la meilleure part » et du choix de la vie chrétienne, bien, mieux, de l'ap-

LES LIVRES

totat. Les luttes d'un jeune homme appelé par Dieu et qui se heurte à l'hostilité d'une famille très anti-cléricale, les angoisses d'un jeune moine qui songe, un instant, à désertir le poste divin où il avait résolu de « tenir » coûte que coûte, etc... tout cela nous ramène à la certitude qu'une seule chose est nécessaire... Et les troupes de patronages trouveront dans *Le Départ*, trois actes conduits avec animation, malgré la discussion philosophique, et traités avec largesse d'esprit, malgré les exigences de l'imprimerie...

— **LA VICOMTESSE DE CHATEAUBRIAND**, par Marie-Louise Pailleron (Les Portiques, Paris). — Parmi les études littéraires que nous avons reçues ce mois-ci, il faut placer au tout premier rang ce livre si intéressant, et si documenté, de l'inlassable historienne qui ressuscita *Les auvergnes romantiques, François Valaz et ses amis, Pauline de Beaumont, Madame de Staël, Le ruisseau de la rue du Bac*, etc., etc.

Après nous avoir parlé d'une des « amantes » de René, il était juste de nous parler de la plus ignorée, mais de la plus légitime, celle qui porta son nom et supporta son caractère orageux de grand homme. Les grands hommes sont rarement faciles en ménage, et leurs épouses obscures ont généralement grand mérite à patiemment soutenir chaque jour le revers de la médaille dorée... Pour dire vrai, Madame la Vicomtesse de Chateaubriand, qui répondait au doux prénom de Cécile, n'avait pas tout à fait un caractère d'ange... Mais qui l'aurait eu à sa place ? et n'a-t-on point aimé, replié sur elle-même, cette tendresse contenue qui donna dans tous les cas le plus pur exemple du dévouement conjugal ?... C'est ce que Mme Pailleron, aidée des cahiers « rouge » et « vert » de Cécile et de quelques documents inédits, découverts à force d'entêtement éclairé, essaie de nous faire comprendre. Elle y réussit, du reste, parfaitement. Et, d'autant mieux, qu'il y a dans la verve un peu amère de l'auteur un je ne sais quoi qui la rend proche parente de l'esprit acerbé de son héroïne... Hérodote ?... Mais oui ! il y a des études littéraires, qui, sans être romancées le moins du monde, nous captivent comme des romans...

— **UN DRAME D'AMOUR EN BRETAGNE AU XVII^e SIÈCLE**, *Briand de Chateaubriand et Jacqueline du Boisrioult*, par Georges Collas (chez Pléhon, à Rennes). — Toutefois, bien qu'il s'agisse ici d'une histoire d'amour encore, et que lorsque M. Georges Collas en démonte un à un les fils devant nous, il faut, pour en savourer toute la valeur, s'armer d'une certaine érudition, et connaître le prix de ces recherches, trop souvent décevantes... Mais M. Georges Collas n'a pas son maître en Bretagne pour mener à bien pareille entreprise, et c'est avec une joie nouvelle que nous l'avons écouté, le 25 août dernier, au cours de la réunion de la Société Chateaubriand à Combourg, nous faire, d'après des documents inédits

retrouvés par ses soins, tout l'histoire de ce fameux château féodal qui, sans « René » n'eût peut-être pas projeté une ombre aussi magistrale sur toute la Bretagne, mais qui reste, éternellement, par lui-même, cependant, un site merveilleux et fascinant, véritable berceau du romantisme.

Au cours de cette inoubliable réunion, où nous avons rencontré Marcelle Tinayre (venue exprès d'au delà de Paris pour comparer la mélancolie de ce donjon armoricain avec l'horreur pittoresque de son « château en Limousin ») et Jean-Victor Hugo, petit fils de l'Ancoëtre, et Jean Thuraud, moitié sédentaire de l'éternel errant Jérôme, et le Chanoine Mugnier, « annuaire des Poètes », et MM. Eugène Herpin, Camille Bloch, Paul Israël, André Dezarris, J. Gastard, Docteur Le Savoureux, M. et Mme Galletier, H. de la Rogerie, du Guerny, de Boishamon, de Chateaubriand, etc... il nous a été donné, une fois de plus, d'admirer, en Madame de Durlfort, qui incarne la poésie même de Combourg, la survivance d'un charme immortel...

— **FOUGÈRES PITTORESQUE**, par Etienne Aubry, tel est le titre général d'une suite de très intéressants articles, publiés au début de cette année, dans *Le Réveil Fougérois* par l'érudite historienne des « seigneurs de Chateaubriand » et du « Général de Lescure », dont les communications à la Société Chateaubriand sont toujours précieuses, parce que empreintes du plus scrupuleux souci de la vérité joint au plus fervent enthousiasme pour les choses du passé. L'histoire des vieilles rues de Fougères, tour à tour passées en revue, forme un ensemble, une base intéressante d'histoire locale, voire régionale.

Signalons aussi *Les Saints bretons et leur œuvre nationale*, par Yannik Fougère (dont le bel hommage à Le Goffic, au nom des Etudiants Bretons de Paris, fut particulièrement goûté, le 25 août, à La Clarté), et *Le Mobilier Rustique en Bretagne*, par Christian Riou, conférences de mérites divers, données toutes deux au « Congrès Celtique de Dinard » en septembre de l'année dernière et publiées ces jours-ci à L'enseigne de l'Hermine à Dinard. Toutes deux témoignent de l'effort intellectuel et de l'activité incessante de la jeunesse bretonne pour maintenir les dons éternels de la race et son œuvre sans cesse en évolution.

Enfin, je ne voudrais pas conclure sans un être répété des lauriers qui ont si justement récompensé, cette année, les ouvrages de quelques amis de « Bretagne ». Entre autres, un *Prix Montyon*, décerné au très beau livre de Claude Derveau, *Les Des Indères*, et *Fabien Arthique*, à celui de Mme de Koranfech-Koraczko, que nous avons déjà salués. L'un et l'autre, ici, de tous nos éloges... En outre, le *Prix Trubert*, de l'Académie Rennaise, également, à couronner l'admirable volume de Suzanne Fouché, édité chez Spes, et préface par Maurice (7 fr.), *Souffrance, école de Vie*...

Marie-Paule SALAZAR.

EN BRETAGNE

Armand DAYOT

Un nouveau deuil vient de frapper la Bretagne. Armand Dayot est décédé à Bandol, où il passait ses vacances, après une courte maladie. Il était entré dans sa 83^e année, ayant vu le jour à Paimpol en 1852.

C'était un vrai Breton par la pensée et par le cœur. C'était aussi une grande âme. Nul ne fut jamais plus accueillant que lui à tout ce qui venait de Bretagne. Ses jeunes compatriotes, littérateurs ou artistes, étaient toujours certains de trouver l'appui de sa bienveillance et de ses conseils éclairés. Aussi, tous frappaient-ils à sa porte sans hésiter, sachant bien qu'elle s'ouvrait devant eux, toute grande.

Ce n'est pas sans émotion que je me rappelle mes premières entrevues avec Armand Dayot, voici près de quarante ans. C'était l'époque où je rassemblais les matériaux du *Livre de la Bretagne*. J'étais allé lui exposer le plan de cette anthologie et lui demander le droit de reproduire un poème et une page extraite de son volume « *Au long des Routes* », qui venait de paraître.

J'appréhendais un peu cette entrevue, mais combien elle me fut facilitée. C'était au cours de l'été, nous étions sur le balcon de l'appartement, d'où l'on apercevait toute l'allongée frémissante et cependant tranquille du boulevard Flandrin. La conversation s'engagea et devint bientôt cordiale. Et c'est depuis ce temps-là que nous étions amis.

Armand Dayot, à sa sortie du Lycée de Saint-Brieuc, s'était d'abord destiné à la médecine puis avait bifurqué vers les études de droit. Mais la jurisprudence ne le satisfaisait pas plus sans doute que ne l'aurait satisfait la médecine. Il l'abandonna pour courir le monde. Il visita tour à tour l'Italie, l'Espagne, le Portugal, rassemblant de nombreuses notes d'art qui, plus tard, devaient constituer pour lui une documentation précieuse.

Tout à tour chef adjoint du Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ; puis chef de Cabinet du Ministre des Beaux-Arts, il fut nommé ensuite Inspecteur des Beaux-Arts, et c'est comme Inspecteur général qu'il prit sa retraite, au lendemain de la guerre.

Dans ces délicates fonctions, M. Armand Dayot s'est vu à maintes reprises chargé de missions officielles à l'étranger et les collections artistiques nationales ou privées n'eurent bientôt plus de secrets pour lui.

Son œuvre, tout à la fois littéraire et artistique, est très importante. Nous ne parlerons

pas des nombreux volumes qui ont consacré aux divers Salons de 1884 à 1892. Il nous suffira d'indiquer les plus connus parmi ses ouvrages : *Les Courses de Taureaux en Espagne*, *L'Aventure de Briscart*, *les Maîtres de la Caricature au XIX^e siècle*, *Raffet et son Œuvre*, *Charlet et son Œuvre*, *les Vernet*, *Napoléon raconté par l'Image*, *1812, la Révolution Française et les Journées Révolutionnaires*, d'après les estampes et les documents du temps, *le Second Empire*, *l'Invasion*, *le Siège*, *la Commune* et cette merveille *la Figure de la Femme dans l'Art*.

Ces ouvrages, magistralement documentés, constituent une suite d'ouvrages où se trouve rassemblé tout ce que l'Image offre d'intéressant sur les personnalités et les époques évoquées.

Mais ce qui demeurera la grande Œuvre d'Armand Dayot, c'est sa magnifique revue *l'Art et les Artistes*, où, depuis près de 30 ans, chaque mois, ont paru des fascicules consacrés à l'Art Français et à l'Art Étranger. C'est là qu'ont été révélés au monde entier la plupart des artistes bretons, car jusqu'à sa dernière heure, Armand Dayot aimait à pousser ceux de chez lui. Il s'était entouré d'une collaboration nombreuse et sûre, aussi les articles et études qu'il publiait, toujours magnifiquement illustrés, faisaient-ils autorité.

Alors que depuis bientôt un quart de siècle les fauves s'efforcent de bouleverser la production artistique française et sont arrivés à s'imposer dans maintes publications, parmi les plus sérieuses, Armand Dayot n'a cessé de leur opposer une barrière insurmontable, afin de maintenir dans sa revue le culte de la vérité artistique et de ses traditions les plus nobles. Il suffit pour s'en convaincre d'indiquer quelques-uns des noms inscrits en tête des plus belles livraisons de *l'Art et les Artistes* : Rodin, Renoir, Claude Monet, Forain, Bourdelle, Maurice Denis, Albert Besnard, Gauguin, Toulouse-Lautrec, Courbet, Delacroix, Manet, Carpeaux et, pour n'en citer que quelques-uns, le dernier en date : Corot.

Je m'associe de tout cœur à l'hommage rendu par la rédaction même de *l'Art et les Artistes* à son Maître vénéré et aimé, qui exprime la pensée de ceux qui ont connu Armand Dayot. Sa vie, pure et noble, dont son dernier ouvrage *L'Heureuse Traversée* est le reflet, a été toujours consacrée, avec la plus chaleureuse générosité, le plus total désintéressement, le dévouement le plus absolu à l'Art et à ceux qui le servent.

C'est avec un courage enthousiasme, une joyeuse foi sans cesse élevés au-dessus des petites de l'existence, comme au-dessus des honneurs qu'elle lui a apportés, que cet homme au grand cœur, tout imprégné d'idéal à vécu, est tombé à n'ayant pas un jour abandonné la lutte pour l'Art et la beauté. »

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser à Mme Armand Dayot, à Mlle Magdeleine Dayot, elle aussi artiste au talent sincère et pur, l'expression de ma respectueuse et profonde sympathie, de mes condoléances les plus fraternelles pour le deuil cruel qui les frappe.

O.-L. AUBERT.

L'Union Régionaliste Bretonne

L'assemblée générale de l'Union Régionaliste Bretonne, qui s'est tenue le samedi 8 septembre, à Redon, au cours des fêtes du XI^e centenaire de la fondation de cette ville, a constitué son bureau comme suit :

Président : Marquis de l'Estourbeillon.

Vice-président d'honneur : M. Adrien de Carné.

Vice-Présidents : MM. Sullian Collin, Jules Henriot, Henri Quilgars, professeur Guéguen.

Secrétaires généraux : MM. Yves de Coniac, de Guényveau, Gaston Guilbot, professeur Jean Cadic.

Membres du Comité : le grand druide Jaffrenou, le commandant François Jacob, le druide Jean-François Jacob, Eugène Rognier, l'abbé Perrotte, le comte Augustin de Guénin, Yannick Fouéré, J. Joué, vice-président de la Fédération des sociétés bretonnes de Paris, A. Sansseau, des Korollerien Breiz Izel.

Les restes de Laënnec et de sa femme

Laënnec qui a créé la Méthode en médecine, comme Descartes l'a créée en philosophie et Lavoisier en chimie, n'a pas, hors du monde médical, la célébrité, la gloire qu'il mérite.

Il n'est guère d'être humain sur lequel ne se penche parfois l'oreille d'un médecin. Combien connaissent le génial inventeur de l'auscultation médiate ?

Décédé le 13 août 1826, au manoir de Kerlouarnec, Laënnec a été enterré au rond-point du cimetière de Ploaré, dans des conditions modestes ; aussi le maire de cette commune, M. François Halna du Fretay, qui fut secrétaire du Comité breton des fêtes du Centenaire en 1926, et la municipalité, d'accord avec la famille de Laënnec et les sommités du monde médical, ont décidé de recueillir ses restes dans un cercueil plombé qui a été replacé d'ailleurs dans la sépulture actuelle, remise en état et transformée en caveau cimenté.

Le 15 septembre, en présence des représentants de la famille de René-Théophile-Hyacinthe Laënnec, du maire et des membres de la

municipalité de Ploaré, ainsi que d'un certain nombre de personnalités, la fosse a été creusée et les ossements de l'illustre savant et de son épouse entremêlés ont été mis à nu. M. le docteur Renault, médecin légiste, aidé par ses confrères présents, a rapidement opéré la reconstitution des squelettes.

Les restes, encore en excellent état de conservation et parfaitement sériés, ont été répartis dans deux cercueils légers et transportés, après que M. le chanoine Perrot eut récité le *De Profundis* à l'église paroissiale de Ploaré, où ils ont séjourné jusqu'au dimanche 23 septembre, pour être à nouveau inhumés.

Sur la pierre tombale est gravée l'épithaphe qui suit :

Ici reposent René-Théophile-Hyacinthe Laënnec
 Médecin de S. A. R.

Madame la Duchesse de Berry
 Docteur et professeur royal en médecine
 au Collège de France

Professeur de clinique à la Faculté de Paris
 de l'Académie royale de Médecine
 Chevalier de la Légion d'honneur

né à Quimper en 1781
 mort à Kerlouarnec le 13 août 1826
 et

Dame Jacqueline Guichard, son épouse,
 née à Brest en 1779
 morte à Kerlouarnec le 2 août 1847

Priez pour eux

L'autorisation de concession à perpétuité de celui qui, selon le docteur Letulle, « fut le fondateur de la médecine moderne et le plus grand médecin du monde depuis Hippocrate » avait été accordée par M. Auguste du Frétoy, maire de Ploaré, grand-père de M. François du Frétoy, maire actuel, en 1856, à M. Christophe-Pélage Laënnec, cousin germain du docteur Laënnec qui avait manifesté le désir de voir conserver religieusement les restes de son illustre cousin et accepté, par avance, de payer la rétribution exigée de 300 francs pour la dite concession.

Voici les termes mêmes de ce document qui garde tout sa valeur historique :

« Il est fait concession à perpétuité, par M. Auguste du Frétoy, maire de Ploaré, à la date du 8 août 1856, à M. Christophe-Pélage Laënnec, avocat, ancien recteur de l'Académie de la Loire-Inférieure, à Nantes, pour y fonder la sépulture de M. René-Théophile-Hyacinthe Laënnec, professeur en médecine au Collège de France, médecin de Madame la Duchesse de Berry, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à sa terre de Kerlouarnec en Ploaré, le 13 août 1826. La dite concession moyennant la somme de deux cents francs. »



...Pas jolie, non, mais belle à stupéfier un homme (Photo Harmonic)

Le ferment démocratique dans l'art Breton

« Ferment démocratique ? D'autres ont même pensé : Ferment révolutionnaire. Et voilà, sans doute, qui surprendra les personnes accoutumées à se représenter la Bretagne comme une terre inébranlablement attachée aux idées de conservation sociale. Et, certes, ce pays s'est souvent montré conservateur à sa manière, d'un conservatisme tout grondant de rébellion. « Réfractaire — dit Anatole Le Braz dans le livre qu'il appelait son œuvre testamentaire sur la *Bretagne* — tel est le mot qui résume tout ». « Réfractaire, ai-je dit ; et libérateur, faudrait-il ajouter », écrit-il plus loin. »

Ce sont les premières lignes d'une remarquable étude de Charles Chassé, parue dans le numéro de septembre 1934 de la Grande Revue, où ce grand collecteur de curiosités bretonnes montre « qu'un amour frénétique de la liberté individuelle a caractérisé les âmes bretonnes à travers les siècles. »

Après avoir cité maints exemples qui vont de Pélage à Ernest Hello, en passant par Alchard, Lamennais et Renan, pour les questions religieuses ; de la révolte dite des Bonnets Rouges à Marcel Cachin en passant par Brizeux, Yanneau, Papin et Rossel, pour les questions politiques, Charles Chassé assure — et ses preuves ont des qualités probantes — que quelles que soient les opinions qu'il professe, le Breton demeure religieux même lorsqu'il s'estime libre-penseur.

En Bretagne, dit-il encore, « les grands mouvements littéraires ou artistiques ne sont pas, comme dans d'autres provinces, le fait surtout des dirigeants, mais aussi bien des subordonnés auxquels leur subordination n'apparaît que comme un état transitoire et injustifié ! ».

« L'alliance du sentiment religieux et du sentiment démocratique qui constitue une des originalités de l'âme bretonne ne pouvait manquer (non plus) de se refléter dans l'art de la province ».

Et de nouveau les exemples abondent qui établissent, ainsi que l'a fait M. Waquet que « le grand art a toujours été urbain » et que « l'art breton est un art paysan » mais, comme tel « le plus puissant qu'on rencontre en France, sans doute parce que la Bretagne, n'ayant pas, comme les autres provinces, une bourgeoisie, dut compter sur son peuple même pour exprimer sa pensée profonde. »

Les conclusions de Charles Chassé sont à citer en entier :

« Et voilà qui nous mène à la fin d'une étude déjà longue, mais qui n'aura pas été tout à fait vaine si elle conduit le lecteur à méditer sur le caractère unique d'un art populaire qui, sans doute, est jalonné par moins de noms marquants, moins d'œuvres éminentes que l'art bourguignon ou celui de l'Île-de-France, mais qui a des racines autrement profondes, plongeant dans l'âme des plus humbles citoyens. C'est un cas extraordinaire d'art ne se manipulant pas par le génie d'un

élite, mais se diluant sous l'immensité de toute une région. En Bretagne, dans le moindre hameau, dans la moindre chaumière, un reflet de grand art ou tout au moins de préoccupation artistique promène une leur vacillante soit sur un bahut, soit sur une simple cuiller de bois. « Populaire, paysan — dit Waquet — l'art breton appartient bien par ses mérites et ses défauts au peuple qui l'a conçu. Un promeneur passant un jour devant une chapelle de la campagne de Quimper avisa un paysan à l'allure indigente, qui, debout, le chapeau à la main, restait les yeux fixés tour à tour sur les moulures du porche et les lignes élançées du chevet. « Voilà une jolie chapelle, n'est-ce pas ? » dit-il au contemplateur ; et celui-ci de répondre : « Pas jolie, non, mais belle à stupéfier un homme ». *N'e-Ket brav, mes kôer du sabaleri em den*. Un pays où des hommes incultes, en notre temps, demeurent capables de s'émerveiller ainsi à cause d'un peu de beauté, un tel pays n'était-il pas... « prédestiné à se créer un art ? »

Quessant vu par Mathurin Méheut

Les Éditions Mornay, dans la collection *Les Beaux Livres*, où déjà ont paru *Le Gardien du Feu de Le Braz*, la *Brière* d'Alphonse de Chateaubriand, viennent de rééditer les *Filles et la Flûte*, d'André Savignon, qui obtint le prix Goncourt voici près d'un quart de siècle.

Et c'est, comme pour les deux précédents volumes, Mathurin Méheut qui a illustré ce texte depuis déjà longtemps célèbre. Les deux maîtres, l'écrivain et l'artiste, se sont ici rejoints, dans une même vision pathétique et quotidienne, héroïque et familière, écrit Auguste Dupuy qui ajoute :

« On sait l'aptitude merveilleuse de Méheut à saisir une attitude révélatrice, un geste qui échapperait à d'autres, et qui est pourtant le seul qui compte. Il a, au bout du crayon ou du pinceau, un véritable fixatif des mouvements caractéristiques. Des couples de danseurs au cabaret, aux sons d'un hanjo que réclame un colonial, deux arracheuses de pommes de terre regardant des soldats passer, des moissonneuses courbées, à la chaleur du jour, sur l'orge qu'elles coupent ou qu'elles lient, des marins attablés devant des bouteilles, des femmes orientant les ailes d'un moulin, d'autres battant au fléau sur l'aire, celle-ci, dos tourné, préparant son fatz-valet, celles-là, à genoux sur les tombes ou au seuil de la niche aux profilés, ces simples scènes de la vie ouessantine, localisées par les costumes des femmes, par le profil des roches, par un sobre choix d'accessoires, prenant avec lui un accent d'émotion, deux comorans, dont l'un lappe un poisson, le col et tout le corps tendus ; deux

requis-marteaux haussant leur tête hideuse au-dessus des eaux mouvementées que sillonne un trois-mâts ; et ces petits moutons de l'île, presque humains d'expression, et je me demande si les chefs-d'œuvre de ces chefs-d'œuvre ne sont pas deux natures mortes : les minuscules moulins de l'île — pierre et bois — sous l'averse qui détrempe le sol, et sous l'averse aussi le phare du Créac'h, ou plutôt une section de ce phare, penchant comme la tour de Pise dans une sorte de vertige, par une déformation volontaire qui répond à une réalité ; les flèches de la plume, blanches sur noir, noires sur blanc. Le blanc et le noir, qui tournent autour de cette sentinelle de pierre, de haut en bas.

« Enez Heussa (l'île de l'Épouvante) : ce n'est pas son nom (l'auteur l'ignorait quand il a écrit son livre) ; mais, par les jours de cataclysme où le vieux Créac'h et les petits moulins ont cet aspect, le faux sens mériterait d'être le sens vrai.

« Méheut, Savignon et — ne l'oublions pas — Kellermann, l'auteur de la *Mer*, voilà trois f. meux talents qu'Quessant peut être fier d'avoir inspirés. » Auguste Deroux.

Chateaubriand à Rome

L'Association Française Italienne de Rome va prochainement ériger dans la Ville Eternelle un buste à Chateaubriand. Ce n'est pas à nous de rappeler le séjour de René à Rome, comme attaché d'ambassade. S'il fut un médiocre fonctionnaire, il fut un touriste de premier ordre. Il écrivait alors, dans une note intitulée « Promenade dans Rome au clair de lune » : « J'ai dans la tête le sujet d'une vingtaine de lettres sur l'Italie ». Ces lettres, si l'on n'y comprend pas les trois qu'il adressa à Joubert sur son voyage, n'ont pas été écrites, à l'exception de la fameuse « Lettre à Fontanes sur la Campagne Romaine » qui, lors de sa publication, fut le plus grand retentissement.

Ne serait-ce qu'à ce titre, Rome se doit d'accepter le buste qui lui est offert. Le promoteur de cette manifestation a été notre distingué confrère et compatriote, M. Dezarrois, directeur de la revue *L'Art* et conservateur des Musées Nationaux et des Monuments historiques.

Mais M. Dezarrois, à qui l'on doit également l'initiative du monument de Combourg, a voulu compléter son geste par une pieuse pensée. Et demandant à M. Eugène Herpin l'envoi d'une petite boîte, renfermant du sable du Grand Bé, des coquillages et des fleurs sauvages, cueillies sur la tombe de Chateaubriand.

Le romantique coffret a été encastré dans le piédestal qui surmonte le buste de Chateaubriand, au nom de la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.



Jonas. — Les Paludiers de Saillé

La lutte bretonne

La lutte bretonne, par son caractère primitif, sa simplicité, sa violence, est vraiment un sport rural, un sport où la technique est réduite à sa plus simple expression, où les qualités naturelles jouent le plus grand rôle. Elle possède des racines profondes dans la population bretonne et c'était merveille de voir combien ces paysans la suivaient intensément.

J'ai compris alors ce que pouvait être la lutte bretonne, quelle force elle représentait. Pour la race bretonne, restée vigoureuse, d'une vigueur au-dessus de la moyenne, malgré les ravages de l'alcoolisme et de la tuberculose, la lutte bretonne peut être un régénérateur.

Certes, la lutte bretonne en elle-même, est un sport magnifique qui exige, au dire même des spécialistes, les qualités athlétiques les plus rares : les Gregory, les Cadic sont de parfaits modèles humains et il est à souhaiter qu'ils trouvent des émules en plus grand nombre possible.

Cela suffit pour que la lutte bretonne mérite de connaître la plus large diffusion et d'être sérieusement encouragée.

Cependant, en raison même de ses caractères, la lutte bretonne ne peut être réellement pratiquée et avec profit que par un petit nou-

bre. Elle est réservée aux meilleurs. Et j'estime d'autre part qu'il est quelque peu présomptueux de vouloir l'implanter dans d'autres milieux que les milieux bretons. La lutte bretonne est et restera toujours un sport régionaliste. Mais il lui est réservé de jouer un rôle plus important que de former quelques champions : la lutte bretonne peut être le levain qui fera germer à travers les campagnes bretonnes l'esprit sportif, je veux dire le sentiment de la santé physique. Ce sentiment se traduira, sans doute, par l'éclosion ou le développement d'autres sports, d'autres exercices que la lutte. Il se traduira surtout par le souci constant, profond, de l'amélioration corporelle.

On a dit avec raison que le sport, actuellement en France, n'intéresse que les habitants des villes. La population rurale reste en dehors du mouvement sportif, soit par indifférence, soit par l'impossibilité où sont les travailleurs de la terre de prendre part aux compétitions sportives. La lutte bretonne peut être le moyen de lui faire connaître les bienfaits du sport.

Grâce à elle, le peuple breton peut devenir le peuple le plus vigoureux, le plus sain, le plus équilibré. Et le D^r Cottonéc, en remettant la vieille lutte celtique en honneur aura rendu à son pays le plus grand des services.

Gabriel Jarraës.

Chansons de bord

Depuis que la marine à voiles a disparu, les chansons de bord d'autrefois ne résonnent plus, simples et naïves, gaillardes quelquefois, sur les navires de guerre. C'est que la chanson à siffler, la chanson à hisser, qui rythmaient le mouvement des bras tirant sur les drisses, n'ont plus leur raison d'être. La machine a remplacé l'homme et les dernières voiles se sont perdues à l'horizon.

Il y a quelques années, la *Bretagne Touristique* en a parlé longuement. Alors, M. Armand Hayet recueillit dans un album quelques-unes des anciennes chansons de bord. Il leur adressait dans sa préface un mélancolique adieu :

« Elles viennent d'appareiller, disait-il, chagrinant vers le sombre havre des oubliés, pour un voyage sans traversée de retour... »

« A Dieu va... belles chansons de bord. Ceux qui vous chantaient, bientôt ne seront plus... »

« Plus rien ne subsistera de vous... et c'est vraiment pour la dernière fois que nous devons pousser en votre honneur le vieux cri de la grande portance : »

« Hisse le grand foc... Tout est pavé ! »

Depuis, lorsque nos matelots embarquaient, pour se distraire à bord, ils emportaient les disques à la mode, ceux sur lesquels sont enregistrés les derniers succès du jour. Four quelques-uns offrant un peu d'intérêt, que de sottises en revanche sur les autres ?

Dorénavant il n'en sera plus de même. La maison Pathé vient en effet d'éditer une trilogie des disques maritimes et bretons d'une force d'évocation singulière. Ces chansons : la chanson du voilier, la chanson des pirates, la chanson de la *Belle Poule*, le défilé du *Bordou* ont pour auteur le lieutenant de vaisseau, Camille Blot et M. Pierre-Marie Lannou. Elles ont surtout pour musicien M. Michel Boher le très érudite chef de la Musique de la Flotte de Brest, qui a composé des airs admirablement adaptés, d'une inspiration simple et populaire.

« Il y a ici, nous dit notre correspondant, M. Ed. Neuville, un effort d'une haute portée qui vaut à la fois sur le plan national et sur le plan breton et qui marque, une fois de plus, que si la Bretagne est, selon le mot de Renan, « le pays des causes perdues, elle est aussi le pays des causes que l'on gagne, quand on les croyait à tout jamais perdues ».

Les débuts de Max Jacob

M. Robert Guette a recueilli, dans la *Nouvelle Revue Française*, les confidences que lui a faites Max Jacob, l'éminent écrivain quimpérois, sur ses débuts dans les lettres.

Au mois de décembre 1903, Jacob, qui avait déjà essayé sans succès plusieurs métiers, résolut de gagner sa vie « autrement que comme un employé ou un secrétaire ».

Il avait divertit les enfants de sa famille en leur racontant des histoires ; pourquoi n'en coucherait-il point sur le papier ?

Seulement, pour écrire un conte, il fallait manger. Il entra chez un boulanger et demanda à la boulangère de lui envoyer un livre de pain tous les matins.

« Dès le lendemain matin, je mangeai ma



Max Jacob.

livre de pain et je commençai d'écrire un conte qui s'appelle *Le Roi Rabout et le Marmiton Gauvin*. Cela dura bien six semaines. Je n'ai jamais poli mon style et regretté les « que », les « qui » et les virgules comme je le fis pour ce conte, que je voulais parfait.

« Quand il fut fini, je me souvins d'un camarade employé chez Picard et Kohn. J'allai lui remettre mon manuscrit. Et, quelques semaines après, il voulut bien me déclarer que c'était encore ce qu'il y avait de moins mauvais parmi tous les manuscrits qu'il lisait. On me donna trente francs en tout. On acceptait le manuscrit à la condition que je supprimerais tous les mots qui ne seraient pas absolument laïcs : par exemple, on remplaçait « église » par « hôtel de ville », et « prêtre » par « instituteur ». Avec mes trente francs, j'achetai du pétrole pour ma lampe, du tabac et je payai ma boulangère ».

Max Jacob se voyait imprimé. Mais si grand que fût le plaisir qu'il en éprouva, il lui fallut bien reconnaître que sa première opération littéraire était peu fructueuse.

« Je suis partout ».

BRETAGNE

L'aviateur Lemoine

La Bretagne vient encore de voir l'un des siens, Gustave Lemoine, inscrit au martyrologe de l'aviation. Il était né à Trémeur, près de Broons (Côtes-du-Nord), le 19 décembre 1904. Au cours de l'année 1921, il obtint, à l'école d'Orly, où professait Nungesser, son brevet de pilote militaire. Il fut envoyé tout d'abord au 3^e régiment de chasse à Strasbourg, puis au 34^e au Bourget. Quelques années plus tard, en 1929, il se faisait connaître du public en accomplissant, avec René Paulhan et Finckinger, au meeting de Vincennes, de magnifiques acrobaties. Le 10 septembre 1932, il réussissait à battre le record du monde de vitesse sur 500 kilomètres avec 1.000 kilos de charge utile, réalisant une moyenne horaire de 294 km. 194. Il s'attaqua ensuite aux records d'altitude et parvint, le 22 mars 1933, à atteindre 12.800 mètres, dépassant de plus de 1.000 mètres le record de France, détenu jusqu'alors par l'aviateur Lemoine. Ce n'était là qu'une étape avant la magnifique prouesse qu'il devait accomplir six mois plus tard. Le record du monde de l'altitude, détenu depuis un an par l'Anglais Cyril Frank Uwins, qui s'était élevé à 13.404 mètres, revenait à la France, le 28 septembre 1933, grâce à Lemoine, qui était monté à 13.800 mètres.

Dans les derniers jours de septembre, Gustave Lemoine se livrait dans la région d'Amiens à des essais de vol avec un gros avion de bombardement quadrimoteur à grande puissance.

Par suite de la rupture d'une commande, Lemoine qui le pilotait, sentit son appareil piquer du nez sans pouvoir le redresser. Il donna l'ordre aussitôt aux deux mécaniciens qui l'accompagnaient, Joseph Lenain et Bailly, de sauter en parachute, et lui-même s'élança dans le vide. Malheureusement son parachute ne s'ouvrit pas et l'aviateur s'écrasa sur le sol, où il fut tué sur le coup.

M. Lenain, qui avait également sauté en parachute, fit un atterrissage normal ; l'autre mécanicien, M. Bailly, qui était resté dans l'appareil, en fut retiré avec une fracture de la jambe et différentes blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

Lemoine était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille militaire ; il comptait, depuis treize ans, plus de 3.000 heures de vol.

Il était titulaire, depuis le 16 avril dernier, de la médaille d'or de l'éducation physique.

La marque " Bretagne "

Nous avons ici-même, l'an dernier, exposé le but poursuivi et l'organisation de la marque Bretagne, indiqué comment fonctionne son

contrôle établi d'après des règlements annexes correspondant aux divers produits bretons.

C'est en juin 1932 que la marque Bretagne est définitivement entrée en activité : les premiers résultats furent suffisamment encourageants, mais au début de l'année 1934 la situation était légèrement changée pour différentes raisons : d'abord producteurs et expéditeurs étaient déçus par la mévente de la récolte des pommes de terre dont les cours s'étaient précédemment effondrés ; en second lieu, les froids rigoureux et tardifs de l'hiver apportèrent un sérieux retard dans le développement de la végétation et pour cette raison une importante quantité de primeurs ne purent être expédiée sous l'étiquette Bretagne ; en troisième lieu, certains expéditeurs eurent pu croire que les produits expédiés sous la marque Bretagne devaient acquérir une plus-value du jour au lendemain, sans penser que seul un effort continu pouvait aboutir à ce résultat.

Enfin, certains expéditeurs se sont imaginés à tort que le résultat du contrôle serait de leur enlever des clients au profit de leurs concurrents, alors que l'insitution de la marque Bretagne n'a eu d'autre but que la révalorisation des produits bretons, impliquant l'extension croissante des débouchés dont doivent profiter l'ensemble des expéditeurs.

Pour les différentes raisons, le tonnage des expéditions de choux-fleurs et d'artichauts, n'a pas atteint le chiffre espéré.

Par contre, la plupart des expéditions de fraises de Plougastel-Daoulas ont été faites sous le contrôle de la marque Bretagne, celui-ci s'effectuait soit au moment de la cueillette, soit aux divers points de rassemblement des caennots. Notons que cette année, les conditions climatiques n'ont pas été favorables à la bonne conservation des fraises.

Et ce qui concerne les pommes de terre primeurs, des résultats suffisamment encourageants ont pu être obtenus.

Certains expéditeurs ne semblent pas avoir suffisamment compris l'intérêt qu'ils pourraient retirer de la marque Bretagne.

Pourtant, celle-ci commence à être connue sur les différents marchés de France et de l'Etranger ; diverses maisons importantes ont demandé des renseignements sur le fonctionnement de la marque. D'autre part, des commissionnaires sérieux ont reconnu l'avantage de recevoir des expéditions portant une marque garantissant le contrôle au départ. Certains même seraient disposés à faire des conditions avantageuses, étant sûrs de recevoir de la marchandise de bonne qualité s'écoulant facilement.

Il faut donc poursuivre l'effort engagé pour la révalorisation des produits bretons afin de leur rendre une renommée qui semblait être à l'abri de toute déchéance.

CITROËN

FOUGÈRES. Garage U. A. F.
 RENNES... — TOMINE
 ST-MALO... — DUFOUR
 VITRÉ... — TROPET
 DINAN... — LANGIEN, à Dinard
 LANNION... — NEUMAGER
 LOUDEAC... — BOUDARD
 ST-BRIEUC... — NEUMAGER
 BREST... — Succursale Citroën
 MORLAIX... — MERER
 QUIMPER... — LE BOURHIS
 LORIENT... — LE BOURHIS
 PLOERMEL... — SÉRAZIN
 VANNES... — TOMINE

REVISON GRATUIT
 APRÈS
 3000
 KILOMÈTRES
 DÉPENSES
 GARANTIES
 DÉPENSES
 DÉPENSES
 DÉPENSES
 DÉPENSES
 DÉPENSES

DÉPENSES
 DRIX FIXES

ÉCHANGÉ
 STATION

5000
 AGENTS

PARTEUR
 FICHE
 DÉPENSES

CGG — C4G

TISSAGE MÉCANIQUE DE TOILES
& LINGE DE TABLE
BLANCHIMENT
SUR PRÉ

LUCIEN HAAS

Maison de Vente: 23, B. Bonne-Nouvelle
PARIS (2^{me})

Telegrammes: Haséfilis-Paris. Tel.: Central 64-93



LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE

avec ou sans inscriptions tissées

TOILES — DRAPS — TAIES

RÉFÉRENCES DE LA MAISON LUCIEN HAAS

EST LA PLUS ANCIENNE
SPECIALISÉE DANS LA
FABRICATION EXCLUSIVE
DES TOILES ET DU LINGE
DE TABLE POUR HOTELS
CONNAIT, PAR CONSÉ-
QUENT MIEUX QUE TOU-
TE AUTRE LES BESOINS
DES HOTELIERS ET LES
QUALITÉS QUI LEUR
CONVIENNENT

FONDÉE EN 1872

DISPOSE TOUJOURS D'UN
STOCK IMPORTANT DANS
LES ARTICLES COURANTS
DE SA FABRICATION ;
PRODUIT GRACE A PLUS
DE 50 ANS D'EXPERIENCE
LES MEILLEURES QUALI-
TÉS AUX PRIX MINIMA

IMPRIMERIE ARTISTIQUE DES PRESSES BRETONNES — SAINT-BRIEUC

TREIZIÈME ANNÉE
Nouvelle Série

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1934
NUMÉRO 118

BRETAGNE

O.-L. AUBERT
DIRECTEUR-FONDATEUR
TI-BREIZ, SAINT-BRIEUC

8 Francs



DELAGE.HOTCHKISS.MATHIS.

LA VALEUR D'UNE MARQUE SE MESURE
A LA VALEUR DE SES RÉFÉRENCES

PRÉCONISENT EN EXCLUSIVITÉ L'EMPLOI D'

ANTAR

L'HUILE DE FRANCE



VIENT DE PARAITRE

LE MÉMORIAL
des Fêtes du VII^e Centenaire de Saint-Guillaume
et de la Cathédrale de Saint-Brieuc



MAGNIFIQUE ALBUM
contenant
112 pages
150 IMAGES
Reproduites en Héliogravures

Donnant tout le détail du Tournoi, des Fêtes Religieuses de la
Décoration de la Ville, de la Foire Médiévale, du Transfert des
Reliques, du Cortège historique et de la Procession solennelle
(Voir pour détails, page 258 du présent fascicule)

Préface de S. E. Mgr SERRAND
Evêque de Saint-Brieuc et de Tréguier



Prix : 20 francs
2 francs en plus pour frais d'envoi

Adresser les souscriptions à M. AUBERT, Editeur, 4, Boulevard Sévigné, Saint-Brieuc
C. C. Postaux Rennes 33-35



RESTAURANT GAZE TÉL. 22.40
17, Quai Lamenaïs (Hôtel Moderne) RENNES

SALONS GAZE, 13, Rue Poullain Duparc — RENNES

Cave et cuisine renommées — La plus importante Maison de l'Ouest

Pour rester élégante
soyez cliente de **L'Y**
le grand magasin spécialisé
dans la toilette
de la femme et de la fillette
RENNES

◀ FAIENCERIE D'ART BRETON ▶

J. HENRIOT & B 15 Récompenses dont 2 Grands Prix
Arts décoratifs Paris 1925
QUIMPER

Maison fondée en 1778

→ BISCUITERIE RENOMMÉE ←
" **CRÊPES DENTELLES** "
TANGUY, A QUIMPER

GROS : Boulevard de Kerguelen
DÉTAIL : 5, rue Saint-François et toutes les bonnes Maisons

SURMOULAGE DE PNEUMATIQUES
en une seule opération
ÉTABLISSEMENT **D. FOUCAUD**
17 Rue du Moulin **KANAZES**
TÉLÉPHONE 2.891

ROBERT COIFFEUR DE PARIS

Ondulation permanente — Ses Produits de Beauté

GUERLAIN - COTY - HOUBIGANT

Passage Pommeraye — **NANTES**

Téléphone 110-95 — English spoken



AU SCULPTEUR BRETON

GOANVIC-BOEDEC

vient d'ouvrir, 50, Cours Chazelles — LORIENT

un Nouveau et Grand Magasin de Meubles Bretons et de Style - Tapisseries
et tout ce qui concerne la décoration

UNE VISITE A NOS STANDS s'IMPOSE AVANT TOUT ACHAT
Livraison par autos dans toute la Bretagne



(Voir au verso de la Couverture)

Grand Hotel des Bains

Tél. 8 DE LA PLAGE DE TRESTRAOU Tél. 8



Vue Générale : Le Casino. — La Plage. — L'Hôtel.

**
*
HOTEL DE FRANCE
Saint-Brieuc
TOUT PREMIER ORDRE

LA PLUS BELLE SALLE DE RESTAURANT DE BRETAGNE
Garage modèle dans l'Hôtel — Tél. 2-04

Hôtel de l'Épée — QUIMPER



Tout premier ordre

Téléphone 0-15

HOTEL MODERNE

100 Chambres

RESTAURANT à la carte
à prix fixe

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

POLLEY, Prop. **AURAY** Tél. 0-88

ENTIÈREMENT TRANSFORMÉ
Renommé par son grand Confort et son Restaurant de premier ordre
Location d'autos — Garage — Tennis — Jardin
ENGLISH SPOKEN — F. G. P. — A. C. H.

HOTEL DU COMMERCE
ET DE L'ÉPÉE

• Vannes •

TOUTS LES CONFORTS

— Téléphone 11 —

GD HOTEL DE TRESTIGNEL
A FERROS-GUIREO



Emplacement unique — Vue splendide
CONFORT MODERNE — TÉLÉPHONE 10
Le plus beau coin de la Bretagne — Le plus ignoré

Hôtel du Commerce

Maison GUYON-MOREL

Place Duguesclin — SAINT-BRIEUC

CAFE — BRASSERIE — BILLARD

Repas : Service à la Carte — Téléphone 1-80

ST-BRIEUC - PLACE DUGUESCLIN - Téléph 1-29

La bonne étape

GRAND HOTEL & ANGLETERRE

Tous les confort à des prix très modérés

Carte et prix fixe — Terrasses — Garage

BOUTILLIER, Propriétaire

CENTRAL HOTEL (Face à la Poste
Quartier 18-19)

→ NANTES ←

Tout le confort moderne

RESTAURANT ET CAVE DES PLUS RENOMMÉS

Téléph. 18-91 — Inter 80-29

Hôtel du Pavillon, Lion d'Or & Poste

LEGUIGNIEU, Propriétaire

English spoken **AURAY** Téléph. 18

Tout le confort moderne dans un décor ancien
Service régulier d'auto-car pour Ste-Anne
Chartreuse, Carnac, Locomariaquer

AU CAPRICE

V. HOUÉE, 42, rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC

Ses Lainages, ses Soieries sont incomparables

Téléphone 4-85

BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne
(Paraissant tous les deux mois) Téléphone 1-03

Chèque Postal 80885 11-21

Registre du Commerce — Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT (TI-BREIZ) Avenue du Palais — Saint-Brieuc

XIII^e Année (Nouvelle Série) — SOMMAIRE DU NUMÉRO 118 (Novembre-Décembre 1934)

La Fontaine de Saint-Nicodème (1 illustration). — Les Origines bretonnes de Madame la Maréchale Poch, par HOEL (1 illustration). — LA CONQUÊTE DE LA BRETAGNE PAR CHARLEMAGNE, par Charles CHASSÉ (2 illustrations). — CHANSON D'AR MOR, par O.-L. AUBERT (16 illustrations). — Fête de l'Amitié Franco-Britannique, par N. D. (1 illustration). — Un grand chartiste breton, Charles de la RONCIÈRE, par Edouard BEAUFILS (1 illustration). — L'Appel des Anciens Combattants bretons (1 illustration). — LA TAPISSERIE DE BAYEUX ET LA BRETAGNE, par Job LE BIHAN (4 illustrations). — La Poudrière flottante. — Conte de Noël : LES SABOTS, par Marie-Paule SALONNE (1 illustration). — AUBERGES BRETONNES, par François MENÉZ (1 illustration). — Livres et Revues, par M.-P. SALONNE (1 illustration). — In Bretagne : Comment j'ai écrit le Prix Goncourt; Albert Rébelliau; Au pays de la pierre sculptée par la mer et par les hommes; Saint-Renan et les amours de Victor Hugo (1 illustration). — Memorial des Fêtes du VII^e Centenaire de Saint Guillaume Pinchon et de la Cathédrale de Saint-Brieuc (1 illustration). — TABLE DES MATIÈRES, TABLE DES BIBLIOGRAPHIES de M.-P. SALONNE.

PRIX DE CE NUMÉRO : 8 francs

Abonnements : Bretagne 40 fr. ; Hors Bretagne : 42 fr. ; Étranger : 60 fr.

Chemins de fer de Paris à Orléans

LONDRES PAR DIEPPE-NEWHAVEN

La voie rapide et économique



TRANSBORDEMENT
DIRECT DU TRAIN AU PAQUEBOT
CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT & SOUTHERN

Les Bonnes Relations entre la France et le Maroc

Au départ de Paris Quai d'Orsay

1^o Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien).

Trains rapides (1^{re} et 2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidien (wagons-lits, la nuit) ; wagons salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de trois heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagons-lits 1^{re} et 2^e classes) avec continuation sur Marrakech.

2^o Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.

Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3^o Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.

Trains rapides toutes classes ; couchettes Paris-Port-Vendres-Juan avec transbordement direct du train au paquebot ou wagons-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire (56 heures de mer). Au départ d'Oran, trains et service automobile directs.

4^o Par Bordeaux et Casablanca.

Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknis » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements, s'adresser aux agences des réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, boulevard des Capucines et 156, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 201, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales agences de voyages.



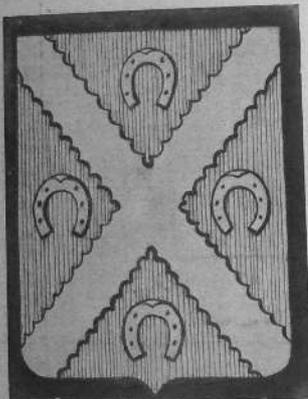
LA FONTAINE DE SAINT-NICODÈME.

(Photo Hamonic.)

Saint-Nicodème est un modeste hameau du département du Morbihan, à 12 kilomètres environ de Pontivy, et qui dépend de la commune de Pluméliau. La chapelle, achevée en 1559, est du style gothique flamboyant le plus remarquable. C'est un but de pèlerinage et le lieu d'un pardon célèbre dans toute la région, qui s'y tient le 2^e dimanche du mois d'Août. La procession est suivie d'un feu de joie, allumé par un ange qui descend de la galerie du clocher, au moyen d'un va et vient. C'est à côté de la chapelle que se trouve la fontaine sacrée du XVI^e siècle que nous reproduisons. Elle comporte trois niches surmontées de gables pleins très ornements. L'eau s'écoule dans trois bassins où les fidèles viennent boire. Les niches abritent les statues des saints Nicodème, Camalici et Abidon. Une autre fontaine, qui ne date que du XVII^e siècle, est dédiée à saint Cornély, protecteur des bœufs.

N^o 34 (Nouvelle Série)
Novembre-Décembre 1934

LES ORIGINES BRETONNES DE MADAME LA MARÉCHALE FOCH



Armoiries des Bienvenu de Bretagne.

Nous avons eu déjà l'occasion, à plusieurs reprises, d'indiquer que Mme la Maréchale Foch, née Julie-Jeanne-Ursule Bienvenu, a vu le jour à Saint-Brieuc, le 13 mars 1866, et qu'elle s'est mariée, dans cette même ville, le 3 novembre 1883, à Ferdinand Foch, alors capitaine d'artillerie.

Voici qu'une brochure, dont l'auteur est M. Eugène Jarnoun (1), nous révèle que les ancêtres directs de la Maréchale, originaires de Haute-Normandie, se seraient établis en Bretagne, à Pleine-Fougères, en 1532. La famille Bienvenu était d'une noblesse d'ancienne extraction chevalière. Ses armoiries portaient « de gueules au sautoir engreslé d'argent, cantonné de fers à cheval de même 1, 3, 4 ».

On peut suivre l'évolution de ses branches diverses sur les registres et les obituaires de Pleine-Fougères, La Boussac et Traus, depuis 1533 jusqu'au milieu du xx^e siècle. Ils sont sieurs de la Marignais, de Maisou-Neuve, de Villetain, du Perron. La plupart sont de gros notables dans leurs paroisses : notaires seigneuriaux, avocats, sénéchaux. Les cadets sont souvent prêtres.

Jacques Augustin Bienvenu, avocat au Parlement, vint se fixer à Hédé. Il s'y maria le 9 janvier 1718 à Olive Gaiel des Boschamps. Deux en-

fants naquirent de cette union. François-Hyacinthe Bienvenu, sieur de Colombel et de Baisbanon et Jean-Baptiste, qui entra dans les ordres et mourut chanoine titulaire de la Cathédrale de Rennes, en 1810.

François-Hyacinthe s'établit à Plancoët, où il exerça les fonctions de receveur des domaines du roi et se maria à demoiselle Thérèse Mareschal. Sept enfants furent le fruit de cette union. Deux des fils suivirent la carrière des armes. L'un, Charles, fut tué à bord de la frégate « La Coquille », dont il avait pris le commandement, au combat du 21 vendémiaire au VII. Une autre fille, Louis-René, perpétua les traditions de la famille en entrant dans la magistrature. C'est lui qui va être l'un des ancêtres directs de Mme la Maréchale Foch. Après de fortes études au collège de Saint-Malo, où il eut Chateaubriand pour condisciple, il devint procureur fiscal du marquisat de Traus, fonctions qu'il perdit lorsque la noblesse eut renoncé à ses privilèges. C'est alors qu'il vint s'établir à Saint-Brieuc. Nous l'y trouvons juge de paix en 1809 ; puis juge au tribunal en 1814. En 1815, il est député des Côtes-du-Nord, durant les Cent jours. Il se fait inscrire comme avocat, en 1815, au barreau de Saint-Brieuc et est nommé vice-président du tribunal civil, en 1830. Il meurt dans cette charge, le 4 avril 1835. C'était tout à la fois un juriste et un poète. Il a laissé plusieurs ouvrages sur l'enseignement primaire et secondaire, des discours et des odes.

De son mariage avec Marie-Anne Coussurel de la Brousse, née à Moncontour en 1768 et morte en 1811, sept enfants sont nés. L'un d'eux, Arsène-Auguste, avocat, bâtonnier du barreau de Saint-Brieuc, né le 20 août 1798, marié à Morlaix le 25 août 1833 à Jeanne-Marie-Ursule Folgovec, décédé à Saint-Brieuc le 10 mai 1837, sera le père de Edouard Bienvenu, né le 8 juin 1833, marié le 11 janvier 1859 à Marie-Suzanne Rochard, morts tous deux après un an seulement de mariage, en laissant un enfant qui deviendra, par son mariage, Mme la Maréchale Foch.

Quand, en 1895, Ferdinand Foch acheta de la famille de la Jaille le manoir de Trofeunteunou, près de Morlaix (2), il le fit pour venir avec son épouse se reposer sur la terre des aïeux de celle qui lui avait donné le bonheur. Il lui arriva souvent d'affirmer ses sentiments d'affection pour la Bretagne. « Elle m'a adopté pour son enfant, déclarait-il dans un discours, et j'ai tâché de lui faire honneur. »

HOLL.



Dans ces vallons et ces landes qui forment la base du Menez-Hom, Charlemagne serait venu ? (Photo Hamonic)

LA CONQUÊTE DE LA BRETAGNE PAR CHARLEMAGNE

Charlemagne est-il venu en Bretagne ?

A cela, je vous répondrai par oui et par non. Les documents considérés d'ordinaire comme historiques laisseraient plutôt penser qu'il n'a jamais mis les pieds dans notre province. Mais d'abord, ces documents sont bien incomplets, et puis il s'en dégage qu'à défaut de Charlemagne lui-même, son armée, en tout cas, y est venue et que son neveu Roland (le fameux Roland de Roncevaux) a vraisemblablement connu l'Armorique, puisqu'il portait le titre officiel de préfet des marches de Bretagne, quelque chose comme général commandant les X^e et XI^e corps. Soit ; mais enfin, rien ne nous permet d'assurer que Charlemagne ait séjourné chez nous ? Pardon ! Nous avons une certitude qu'il y est venu sans y venir. Sans doute comme héros réel, il n'a jamais franchi le Couesnon ; mais, comme héros littéraire, il a accompli mille exploits en Armorique, puis-

qu'une chanson de geste et qui date du XII^e siècle, s'il vous plaît (voilà un témoignage qui a déjà de la bouteille !) est tout entière consacrée aux déplacements de l'empereur à travers notre pays. C'est le roman d'Aiquin ou *La conquête de la Bretagne par Charlemagne* dont, malheureusement, il ne reste qu'un seul manuscrit incomplet et dans un texte récrit au XV^e siècle. Une édition annotée de ce manuscrit a été publiée en 1880 par Jouan des Leungrais, à Nantes, pour le compte de la Société des Bibliophiles bretons.

Il est raconté dans ce roman d'Aiquin comment Charlemagne n'a pas envahi la Bretagne pour soumettre les Bretons (ainsi que disent les historiens orthodoxes), mais que, tout au contraire, il aurait, avec le concours de ces mêmes Bretons, triomphé des Sarrasins mahométans qui s'étaient implantés dans leur pays.

Des Sarrasins en Bretagne, voilà qui

(1) Chez l'auteur, à Pleine-Fougères.

(2) Voir *Bretagne*, juillet 1929.

BRETAGNE

peut sembler assez étrange. Les Sarrasins étaient, en effet, gens du Sud ; comment se seraient-ils installés dans le Nord-Ouest de la France ? Des envahisseurs normands, oui, il y en a eu en Bretagne et qui présentaient avec les Sarrasins ce point commun d'être des non-chrétiens, et une légère confusion semble même avoir régné dans le cerveau de l'auteur, puisque ces Sarrasins, ennemis des Bretons, il les appelle quelquefois des gens du Nord. Aiquin, en particulier, est désigné par instant comme empereur des Sarrasins et, à d'autres, comme « Aiquin du Nord-pays ». Mais la coutume était qu'une chanson de geste nous montrât Charlemagne en lutte contre les Sarrasins; les règles du jeu ont été conservées même alors que c'est en Bretagne que les armées de Charlemagne nous sont représentées comme menant rude guerre.

Il s'en est fallu peut-être de bien peu d'ailleurs — de l'honnêteté d'un historien breton qui était en même temps un homme politique — que cette tradition d'un séjour sarrasin en Bretagne ne fût ressuscitée un peu avant la grande guerre et ne conduisît à l'instauration d'un pèlerinage mahométan en Ille-et-Vilaine. Voici dans quelles circonstances :

Le défunt maire de Saint-Servan, M. J. Haize, qui était en même temps imprimeur et archéologue, a raconté un jour devant moi comment il avait reçu d'un médecin mahométan du Caire une lettre lui demandant des renseignements sur un puits, dit puits des Sarrasins, qui existe sur l'emplacement de la vieille cité d'Aleth : « Ne serait-il pas possible, suggérait le médecin du Caire, de découvrir, autour de ce puits des Sarrasins, une légende qui permettrait d'organiser, près de sa margelle, un pèlerinage mahométan ? » Car le médecin se faisait fort, une fois la légende fournie, d'amener à Saint-Servan des foules surgies de tous les points du monde islamique, et il montrait tout le bénéfice que la région servanaise retirerait d'une pareille mobilisation d'âmes logées dans des corps, lesquels requerraient les bons offices de l'hôtellerie locale. Honnête archéologue, J. Haize répondit qu'il ne connaissait pas la moindre légende se rapportant au puits des Sarrasins. Voilà comment il se fait que Saint-Servan n'est pas devenu un Lourdes ou un Lisieux de l'Islam.

Suivant le roman d'Aiquin, composé au XII^e siècle, Charlemagne, du fond de la Saxe où, pendant sept ans, il avait combattu contre les païens, avait ramené son armée jusqu'aux marches de la Bretagne.

Le roi de France (car il n'avait pas encore été sacré Empereur d'Occident), après avoir fait ses dévotions au Mont Saint-Michel, fut reçu à Dol par l'archevêque Ysoré qui le supplia de libérer l'Armorique du joug des infidèles dont le grand chef, Aiquin, résidait à Aleth, le Saint-Servan d'aujourd'hui. Pour décider Charles à intervenir, il lui révéla qu'Aiquin avait promis à son épouse de conquérir tout le royaume des Francs et de garder ensuite le roi chrétien comme prisonnier dans Aleth.

Charlemagne, à la suite de cette conversation, entreprit contre Aiquin une guerre préventive ; pendant sept ans, il demeura devant Aleth, tout en envoyant des détachements contre Dinard, de l'autre côté de la Rance. Ce ne fut pas Charlemagne d'ailleurs qui prit Dinard, mais ses alliés bretons menés à la bataille par l'archevêque de Dol qui maniait à merveille la masse d'armes. En revanche, ce fut bien Charlemagne qui s'empara d'Aleth, grâce, il est vrai, à un subterfuge : il empoisonna les conduites d'eau souterraines qui alimentaient Saint-Servan d'où Aiquin put s'enfuir par mer.

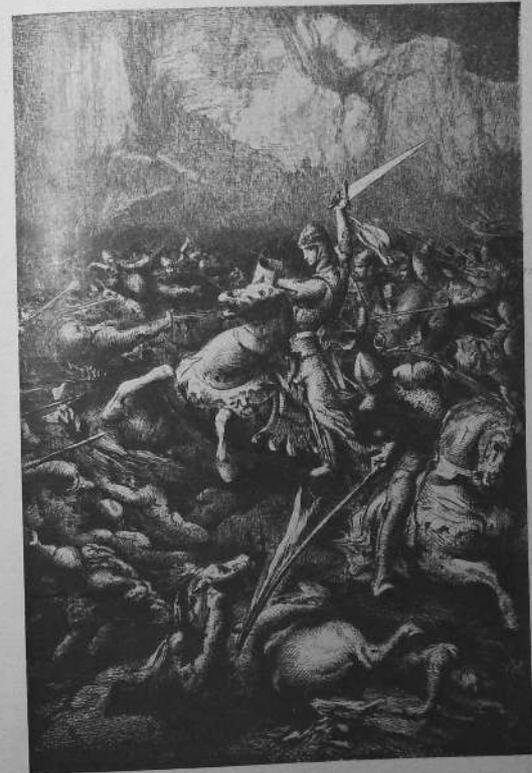
Charlemagne, une fois entré dans Aleth, baptisa les membres de la garnison sarrasine qui consentirent à se convertir et il égorga les autres, observant en cela le droit des gens de l'époque. Un fort parti de Sarrasins occupait aussi la ville bretonne de Gardoine, dont Charles aurait eu peine à venir à bout, si un miracle ne s'était produit sous forme d'un raz de marée, lequel engloutit Gardoine qui, depuis lors, ne figure plus sur les atlas.

Cependant le bateau qui transportait Aiquin, sa femme et ses seigneurs est arrivé en rade de Brest. De là, Aiquin s'est rendu à Carhaix, où Charlemagne va lui livrer combat quoiqu'ayant été grièvement blessé au siège de Gardoine, et un des passages les plus frappants du roman, est celui où nous voyons le vieux roi de France, surmontant ses horribles douleurs, se faire transporter en char sur les dalles de la route romaine qui mène de Corseul à Carhaix. Fuite prisonnière devant la cité de

LA CONQUÊTE DE LA BRETAGNE PAR CHARLEMAGNE

Jaffrennou-Taldir, la belle impératrice des païens consent à recevoir le baptême car, dit-elle,
Mahomet ne vaut un ail pelé.

la mer », à une chapelle où saint Corentin disait la messe. Le dit Corentin eût fort risqué alors d'être occis par les Sarrasins si Dieu ne l'eût enveloppé d'un nuage et



Au milieu du champ de bataille chevauche le Comte Rolland — Sa Durandal au poing, qui bien tranche et bien taille — il fait grandis succès des Sarrasins... (La chanson de Roland).

Aiquin réussit à s'échapper, mais au Menez-Hom, Charlemagne le rejoint ; Aiquin s'échappe encore et arrive « près de c'est Corentin qui guide, ensuite, les Francs sur la trace d'Aiquin qui doit accepter une suprême bataille. A ce moment,

BRETAGNE

le manuscrit s'interrompt, mais il est hors de doute qu'il devait se terminer par l'antéfixement des Sarrasins.

J'emprunte les éléments de cette analyse à l'éminent M. Bédier qui, dans le deuxième volume de ses *Légendes épiques* (1), a donné tout un chapitre à la légende de la conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne, en accompagnant son résumé de commentaires dont je me suis inspiré tout au long de ces deux articles.

M. Bédier fait remarquer que l'armée de Charlemagne, personnage historique, a bien combattu sous les murs d'Aloth et même brûlé une église de Saint-Malo, mais c'était les Bretons que Charlemagne avait alors comme adversaires. Comment donc se fait-il que la chanson de geste ait ainsi transformé les faits ?

C'est que l'auteur du poème était un ecclésiastique de Dol qui tenait à donner à l'archevêché auquel il appartenait un rôle prépondérant dans toute cette affaire. Pendant plusieurs siècles, en effet, Dol avait été la grande autorité religieuse en Bretagne ; elle avait même résisté violemment à l'archevêché de Tours qui voulait la traiter en filiale et elle prétendait relever directement du Saint-Siège. Mais au XII^e siècle, les évêchés bretons, les uns après les autres, se détachaient de Dol pour se soumettre à Tours ; une des déflections les plus pénibles au cœur des Dolois avait été celle de l'évêché d'Aloth-Saint-Malo qui en était tout voisin. Il s'agissait donc d'écrire une œuvre où l'archevêché de Dol apparaîtrait, même si la vérité historique devait un peu en souffrir, comme le champion de la chrétienté en Bretagne, une sorte de Turpin breton, comme dit Bédier et sur qui rejallirait, de par sa collaboration avec Charlemagne, un peu de la gloire universelle de l'Empereur d'Occident.

L'auteur, étant Breton, a su dans son récit, faire preuve de connaissances topographiques très précises sur la Bretagne et Jean des Longrais a pu suivre pas à pas sur la carte d'état-major la marche en avant des armées de Charlemagne, telle qu'elle avait été imaginée par le trouvère dolois. Il est aussi amusant de noter que celui-ci a fait lutter contre les Sarrasins des chevaliers bretons qu'il a suscités de toutes

les parties de la Bretagne : Gui de Léon, Hamon de Morlaix, le vieil Ahès de Carhaix, Morin comte de Daoulas, Excomar de Saint-Pabu, Mérien de Brest, Eon de Saint-Servan. Quant à Roland, il est présenté comme le fils d'un comte de Vannes.

Pour resserrer encore les liens entre les Bretons et Charlemagne, l'auteur n'a même pas hésité à lui faire rencontrer saint Corentin, son aîné de plusieurs siècles. De même, de fausses chartes du monastère de Landévennec nous ont montré Charlemagne mort en 814 et choisissant, malgré cela, en 486, comme ses ambassadeurs au roi Grallon : saint Florent, du IV^e siècle ; saint Messard, du VI^e et saint Philibert, du VII^e. Essayez de vous représenter une pareille délégation composée de macrobites d'un âge aussi inégal !

Il n'y a pas que saint Corentin que l'auteur de la Chanson de geste soit allé rechercher dans sa tombe, déjà ancienne, pour le présenter à Charlemagne ; dans le poème, paraît encore, de façon, il est vrai, assez fugitive, la princesse dont on nous dit qu'elle fit construire un « chemin ferré » de Carhaix (Ker-Ahès) jusqu'à Paris.

De toute façon, Charlemagne, soit par l'incursion réelle de ses armées, soit par cette expédition imaginée, se trouve complètement mêlé aux souvenirs bretons. Il n'est donc rien d'incongru à ce que sa vaste barbe fleurie (quoique les historiens nous assurent qu'il n'en portait pas) jette son éclat argenté et plus que millénaire sur les traditions bretonnes, aussi bien que sur celles du pays de Narbonne et sur la Rhénanie.

Je ne voudrais pas demander que, tous les ans, dans les rues de Carhaix ou au pied du Ménez-Hom, on reconstitue un combat entre chrétiens et Sarrasins comme, paraît-il, il se fait, depuis des temps immémoriaux en Haute-Garonne ; à Martes Tolosan, le jour de la Trinité. Mais, enfin, je ne vois pas pourquoi nous n'égarions pas quelquefois nos cavalcades bretonnes de la présence de Charlemagne et de Roland, puisque des textes remontant jusqu'au Moyen âge font d'eux nos alliés et même, de Roland tout au moins, nos compatriotes.

Charles CHASSÉ.



Rocen (Mlle Suzanne Manchêtre), Jean-Marie Maudez (Yvon Le Mar'Hadour.)

CHANSON D'AR-MOR

Je n'oublierai jamais la peine profonde que j'ai éprouvée devant la translation à l'écran de l'un des plus purs chefs-d'œuvre littéraires qu'ait inspiré la Bretagne. La plupart des scènes, tournées en studios, déformaient non seulement la pensée de l'auteur, mais, qui plus est, manquaient de vie, parce qu'elles manquaient de sincérité.

Les interprètes — dont certains n'étaient même pas français — se révélaient aussi incompréhensifs de l'atmosphère et de l'âme bretonnes, qu'ils étaient ignorants des mœurs et des coutumes de nos populations maritimes. De là à les concevoir incapables d'entrer dans la peau des personnages, il n'y avait qu'un pas. Il fut rapidement franchi. Je vous en donne l'assurance.

Si certains paysages étaient bien de chez nous, d'autres, en revanche, n'avaient rien de breton. Les barques de pêche arboraient des voiles plus latines qu'armoricaines. Elles passaient à quelques encablures d'une côte où les villages de pêcheurs ne rappelaient en rien ceux que décrit l'auteur. « où les maisons sont de la couleur des rochers ».

J'eus l'occasion de rencontrer le réalisateur de cette production, qui rabaissait un pur chef-d'œuvre au dernier rang d'un bas feuilleton. Il eut l'imprudence de solliciter mon appréciation. Au lieu des félicitations qu'il escomptait, je lui répondis que si les lois françaises m'en avaient fourni le moyen, je n'aurais pas hésité à lui réclamer des dommages-intérêts, non pas tant pour le préjudice qu'il portait à l'ouvrage — ce soin appartenant aux héritiers de l'auteur — mais pour le dommage qu'il causait à la Bretagne en montrant d'elle, à des milliers de spectateurs qu'il trompait, une image difforme et par conséquent fautive.

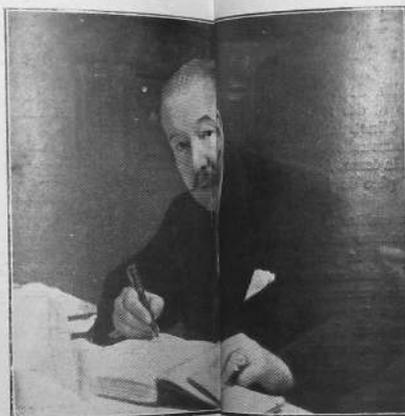
Et pourtant, que de ressources offre le cinéma ? Lui seul est capable de présenter de multiples enseignements dans un même tableau. C'est le plus admirable instrument de propagande et de vulgarisation que les hommes aient inventé, mais à condition qu'il propage la véritable beauté et qu'il vulgarise sans abaisser.

À l'heure actuelle, deux formules cinématographiques sollicitent l'attention et la faveur du public : le film à épisodes et le film documentaire.

(1) *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, Champion, éditeur.

Le film à épisodes est, trop souvent hélas, la translation à l'écran d'un roman plus ou moins abracadabrant, où les faits se succèdent sous l'influence d'une logique conventionnelle, parmi des décors parfois somptueux, naturels ou artificiels, dans le but de faciliter le montage en vedettes d'interprètes dont le talent est coté, non pas en rapport de sa valeur intrinsèque, mais en raison directe de sa rémunération sur-inflationnée.

Ce genre de productions amuse les fou-



M. Jean Guin.

les, groupe une clientèle aussi nombreuse qu'indéfectiblement fidèle, celle qui, lorsqu'elle quitte la salle de spectacle, aux approches de minuit, déclare chaque fois : ou ne m'y reprendra plus ! Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs, dès la semaine suivante, de remordre à l'appât du titre fulgurant, de l'affiche aux couleurs violentes, qui annoncent un spectacle inédit et nouveau.

Sans parler du journal cinématographique, qui tient l'emploi du « lever de rideau » de l'ancien répertoire, le film documentaire, quand il n'est pas corsé par des truquages habiles, retient à peine l'attention de la majorité des spectateurs. Et s'il présente en une suite de tableaux,

si bien composés soient-ils, l'ensemble d'une industrie ou d'une région pittoresque, ou le qualifie de publicitaire, ou le regarde comme une réclame à la dernière page d'un quotidien.

Les auteurs de « Chanson d'Ar-Mor » ont su, avec un sens louable de la sélection, choisir ce qu'il y a de meilleur dans l'une et l'autre de ces deux formules. Ils nous présentent ainsi quelque chose qui forme vraiment un tout, bien près d'être parfait. Ils intéressent, émeuvent, tout en

propageant de la beauté réelle. C'est le but qu'ils voulaient atteindre. Ils y ont pleinement réussi.

Ce film n'est pas un roman, c'est-à-dire une action coordonnée en vue de concentrer l'intérêt sur les agissements de quelques personnages. C'est un poème — le mot n'est nullement exagéré — un poème véritable, traditionnel de cet amour breton qui, suivant Renan, « bien plus qu'une forte passion est un sentiment affectueux et tendre », qui rêve sans ardeur excessive et demeure facilement chaste dans le monde immatériel qu'il se crée et qui lui suffit. Son atmosphère est celle de *Triphyna Kéranglaz*, d'Anatole Le Braz, du *Clerc de Kerné*, de Jos Parquer, d'*Amour*

BRETAGNE

Breton, de Charles Le Goffic, de *Marie-Ange*, *D'Un Vieux Monde*, de Jean des Cognets et, plus anciennement, de *Marie* d'Auguste Brizeux, pour remonter par des marches de féerie jusqu'au plus sublime des poèmes de l'amour celtique, à Tristan et Iseult...

Et comment s'en étonner puisque l'auteur du scénario est précisément notre ami Jean des Cognets, le noble poète dont les vers harmonieux font dans *D'Un Vieux Monde*, un lumineux portique à chaque récit. Et je me hâte d'ajouter que le poète du verbe a su, pour illustrer son chant, trouver le poète de l'image en la personne de M. Jean Epstein qui, seul peut-être, pouvait le comprendre et comprendre en même temps la farouche et séchante grandeur de la Bretagne.

L'argument du film est ainsi exposé :

« Au collège, Jean-Marie Maudex, fils de paysans, se révèle inapte aux études qu'il a commencées trop tard. Il prend la résolution, approuvée par ses maîtres, d'y renoncer. Ayant repris ses vêtements devenus trop courts, car il a grandi, c'est à pied qu'il s'en retourne vers son pays natal. Et, tout le long de la route, dans les bourgs, dans les petits ports, profitant là d'un marché, ici d'un départ de pêche, il chante de vieilles chansons bretonnes, pour recueillir, comme faisaient les « cloacres » d'autrefois, les menus dons qui lui permettent de subsister.



Jean-Marie chante des chansons bretonnes.

« La première personne qu'il rencontre, à l'entrée de son village, est Rozen, la ravissante fille du châtelain, dont il a partagé autrefois les jeux d'enfant. Il trouve de nouveau l'occasion de la protéger contre la persécution d'un « Innocent », qui inspire à la jeune fille une peur irraisonnée. Jean-Marie retrouve ensuite Rozen dans le joyeux tumulte d'un pardon, et, galvanisé par le regard de la belle, il remporte un triomphe à la lutte bretonne, et mérite ainsi l'honneur d'une danse avec l'héritière. Mais Rozen est jalousement surveillée par son tuteur et le riche fiancé que ce tuteur lui impose. Le fiancé prend ombrage des assiduités (cependant bien humbles) de Maudex, et lui interdit désormais l'approche du château.

« A la ferme paternelle, Jean-Marie est accueilli par des larmes et des reproches. Et, s'il n'a pas acquis d'instruction, il a perdu toute habileté manuelle. Il n'est plus bon aux travaux de la terre. Après une scène plus violente, le père le jette à la porte et le maudit.

« Jean-Marie, avant de quitter le village, va, d'instinct, sous les fenêtres du château chanter un dernier adieu à la jeune fille de ses rêves. Hélas ! le château est désert !... Le fiancé jaloux a emmené Rozen vers une destination inconnue.

« Sans foyer, sans métier, Jean-Marie parvient à se faire embaucher comme novice à bord d'un thonier. Mais le mauvais

CHANSON D'AR-MOR



L'Innocent (M. Vignier) au pied du calvaire.

sort semble attaché au navire : les vents sont contraires ; la pêche ne donne pas ; un marin se blesse grièvement. L'équipage à vite fait de savoir que Jean-Marie fut maudit par son père, chassé du collège. Un des hommes du bord remarque que le novice a le petit doigt crochu, ce qui est un mauvais signe, un porte-guigne. Plus de doute : Jean-Marie est, pour ces esprits simples, la cause de tous les malheurs ! Dans son émoi superstitieux, l'équipage exige le débarquement immédiat de Jean-Marie dans une crique déserte et sauvage.

« Or, Rozen a été emmenée, presque de force, par son fiancé vers les plages mondaines au tumulte discordant. Elle s'y sent si malheureuse, qu'un soir, elle s'échappe d'un casino et fuit droit devant elle sur la lande. Soudain, elle entend, venant de loin, une complainte chantée d'une voix qu'elle reconnaît. C'est Jean-Marie Maudex qui, là-bas, invisible dans les rochers, confie à la mer sa peine d'amour. Pour mieux l'entendre, Rozen ferme les yeux et, attirée par l'air et la voix qui éveillent tant de souvenirs, elle s'avance, comme en rêve, dans la direction du chanteur. Envoutée, comme par un charme, l'imprudente s'avance trop... Brusquement, la falaise manque sous ses pieds. Elle tombe, elle roule à l'abîme... Jean-Marie a entendu son cri d'épouvante,

il a reconnu la voix bien-aimée. Il se dresse, il court... Mais, déjà, les vagues recouvrent Rozen, et, elles engloutissent, à son tour, celui qui voulait la sauver.

« Au fond d'une anse rocheuse, sous l'écume, on croit voir, on voit Rozen, ses longs cheveux répandus sur la vague, les yeux clos, belle et souriante... Rozen, la sirène... Jean-Marie est à genoux près d'elle et chante d'une voix douce et lointaine *Le Cantique du Paradis*. Des barques de pêcheurs approchent. En voyant la figure de la « Sirène » rayonnante sous les flots, les jeunes marins fixent sur elle leurs yeux avides, se mettent à trembler, se penchent... Les vieux font le signe de la croix...

« Une vague écumante, immense, monte de l'abîme, efface tout... »

Par ce succinct résumé, on se rend compte que les personnages de « Chanson d'Ar-Mor » sont tout à la fois des êtres vivants et synthétiques : C'est le Bonomic, le père, attaché à sa glèbe, n'ayant d'ambition que pour les siens. C'est le Gloarec, l'enfant dont on voulait faire un prêtre et qui jette au feu son bréviaire et ses cahiers, pour revenir au pays rejoindre sa « douce », la fillette au cœur et au front purs, dont l'image délicate n'a cessé de se glisser entre son livre et lui, et pour laquelle,

BRETAGNE



Jean-Marie écarte l'innocent qui effraie Rosen.

en silence, il a souffert et pleuré, tout en composant quelques-uns de ses sonos, où son âme mélancolique met plus de poésie simple et vraie, qu'il y en a parfois dans les œuvres les plus fameuses. Et puis, voici encore l'Innocent, le fou paisible et vaticinateur que l'on trouve encore en Bretagne, partout où les êtres s'épuisent à la recherche du rêve.

De la rencontre de ces personnages et de quelques autres comparses, bons ou mauvais, qui jouent par instants le rôle que l'on prête à la fatalité dans les tragédies antiques, naît le drame profond et déchirant dont chacun subira l'inexorable souffrance, jusqu'au moment où, comme il est dit plus haut, une vague immense, montée au fond de l'abîme, effacera le tout.

La synthèse des personnages a pour corollaire la synthèse — que l'on pourrait appeler documentaire, si le mot n'était ici mal approprié — de toute la beauté bretonne.

Les sites et les monuments que l'on reconnaît au passage — Concarneau, Saint-Guénolé Penmarc'h, la Pointe du Raz et la Pointe du Van, les bois d'Huelgoat, Roscoff, le Château de Kerjean, Saint-Pol-de-Léon, Perros-Guirec, Dinard même — ont été choisis parmi les plus expressifs, les plus admirables du grand musée à ciel ouvert dont nous aimons glorifier la splendeur.

Rien, ici, n'a été tourné en studio, sous les feux convergents des réflecteurs. Les costumes ne sont pas de ceux que l'on confectionne en série pour la présentation de décevantes linoiseries. Les personnages, sauf deux d'entre eux, absolument indispensables pour des rôles de composition, ne sont pas des professionnels, mais des gens du pays qui, bercés depuis leur plus tendre enfance par les traditions et les coutumes de chez eux, n'ont pas eu besoin de les apprendre didactiquement pour les interpréter.

Le charme et la grâce affables de Mlles Marinette Fournis et Suzanne Mouchâtre ne seraient pas ce qu'ils sont, si elles n'étaient vraiment des bretonnes vivant habituellement parmi des populations bretonnes. Qui, en dehors de Yvon le Mar'Hadour, pourrait aussi traditionnellement interpréter le Cloarec ? Et que dire de ce dur fermier du Huelgoat (le père Maudéz) si naturel dans sa colère; de Finch Gourvil, devenu châtelain; de Cuëff et de ses danseurs de Pont-Aven; de toute la figuration des Bigoudens au visage grave, sous la haute mitre de la coiffe; des pèlerins en procession à Sainte-Anne-la-Palud; des travailleurs de la terre en pleine séance de battée; des marins thoniers dans leur pêche hauturière ? Tous donnent l'impression d'avoir été surpris, à l'improviste et sans qu'ils s'en doutent, par l'opérateur.

CHANSON D'AR-MOR

Et pour confirmer encore cette impression, la langue dans laquelle s'entretennent Jean-Marie Maudéz, sa sœur, Rozen et son tuteur, est la langue qu'ils ont coutume de parler, note ineffable au clavier du verbe humain, qui semble avoir été créée pour exprimer au mieux la mystique des âmes éprises d'idéal et de foi.

Les chants qui, de temps à autre, s'élevaient par la voix de légende de Le Mar'Hadour sont, eux aussi, comme les gwerz et les sonos, puisés à la source limpide où, de tout temps, se sont rafraîchis les bardes et les cloërs. Ils sont d'ailleurs soutenus, comme toutes les parties du poème, par une partition de M. Jacques Larmenjat, qui s'inspire de sa première à sa dernière mesure, du folklore de la musique populaire bretonne, au fond d'une incalculable richesse.

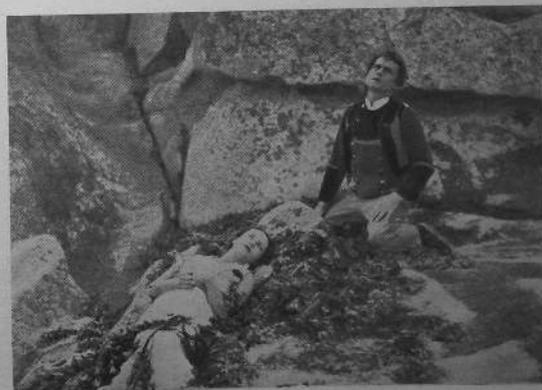
De même que l'on reconnaît au passage les paysages et les décors, on reconnaît tout à tour ces mélodies nostalgiques ou religieuses, qui font que le cœur se fonde en les entendant.

Telle est « Chanson d'Ar-mor », dont le succès s'annonce considérable.

C'est un bel exemple, dont on ne saurait trop leur savoir gré, que donnent les animateurs de l'Ouest-Eclair, MM. Pierre Arthur, Paul Simon et Jean des Cognets en s'attachant, avec l'aide de leurs meilleurs collaborateurs, à propager une œuvre de toute première qualité, qui, par sa réalisation même, montre la voie qu'il faut suivre, pour obtenir des résultats efficaces.

Les efforts les plus méritoires, quand ils sont accomplis en ordre dispersé, peuvent avoir des conséquences néfastes. Souhaitons donc, en terminant, que ce film, synthèse de beauté morale, intellectuelle, artistique, naturelle, ait pour conséquence la synthèse, c'est-à-dire l'union de cette beauté avec les forces productrices, économiques, touristiques, en vue d'une plus grande prospérité générale, dont bénéficiera toute la Bretagne.

O.-L. AUBERT.



Jean-Marie à genoux près de Rozen chante d'une voix douce et lointaine le Cantique du Paradis.



Les enfants de Camaret déposent des fleurs sur la grève de Trez-Roux.

FÊTES DE L'AMITIÉ FRANCO-BRITANNIQUE

Les anciens combattants du 19^e Régiment d'Infanterie avaient convié à une manifestation d'amitié, le 18 novembre, leurs camarades du 19^e anglais. Ces derniers s'étaient fait représenter par le capitaine Brockhurst et les lieutenants Eden et Boyle. La rencontre eut lieu à Camaret. Les officiers anglais déposèrent une gerbe de fleurs sur le socle du monument aux morts de la Grande Guerre, qui s'élève dans le cimetière.

Plusieurs discours furent prononcés, au cours desquels, les orateurs : MM. Millour, Cordon et Le Balch, maire, rappelèrent que le 19^e anglais, alors dénommé le régiment de Erelé, du nom de son colonel, prit part à la bataille de Camaret, le 18 juin 1694. Les anciens adversaires sont devenus depuis des alliés et les deux régiments ont, tour à tour, combattu l'un à côté de l'autre, en Crimée et en 1914, dans la Somme et sur l'Aisne. C'est au nom de cette fraternité d'armes qu'ils se retrouvent aujourd'hui.

Après le *Te Deum*, chanté à la chapelle de Rocamadour, par M. le chanoine Bosenex, les assistants se rendirent sur la plage de Trez-Roux. Là, le Maître Saint-Pol-

Roux donna lecture d'un fort beau poème : *L'Enchantement de Sablé-Rouge en fleurs*, dont voici le début :

Welcome, frères arrivés de l'île Grande avec des fleurs, en personnages de légende ! Welcome sur ces bords où nos ancêtres respectifs se sont àprement mesurés, au siècle non pareil où votre roi se dénommait Orange et le nôtre Soleil !

Ne vous semble-t-il pas au long de cette grève vivre un rêve où notre régiment de Saull reçoit le régiment de Erelé, sa noble oriflamme aurore et violette à la sainte croix blanche accueillant vos anciennes couleurs d'outre-Manche !

Toute la population camaretoise était présente. Les enfants des écoles avaient apporté des fleurs. Dans un enthousiasme ému, le capitaine Brockhurst, le poète Saint-Pol-Roux et M. Cordon, président de l'Amicale du 19^e, déposèrent des couronnes sur le sable de la plage où s'était livré le combat de 1694. Pour compléter ce geste, les enfants eux aussi jetèrent des fleurs au flot montant. Il y eut une minute de silence et la mer eut bientôt tout emporté, comme elle avait, jadis, effacé les traces du terrible combat évoqué quelques instants plus tôt.

N. D.

UN GRAND CHARTISTE BRETON

CHARLES DE LA RONCIÈRE

CONSERVATEUR des IMPRIMÉS à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Tel qu'un amiral de grande race au temps de la marine à voiles, avec ses favoris courts, son front vaste, sa distinction innée, sa courtoisie parfaite et qui jamais ne

du matin s'avance au milieu de l'immense vaisseau qu'est la salle de travail de la Bibliothèque Nationale et gagne sa passerelle un cousin de Duguay-Trouin qui n'est autre que M. Charles de la Roncière, ancien membre de l'École de Rome, conservateur du Département des Imprimés et, comme il se doit, historien de la marine française (1).



M. Charles de la Roncière.

se dément, son regard lumineux où habite la mer et qui semble scruter l'horizon pour y voir poindre une terre nouvelle, légèrement penché à tribord, — ou selon que souffle le vent, à babord; et frileux à ce point qu'il porte un manteau ou plutôt une cape (je n'ose dire un *ciré*) quand le printemps touche à l'été, tel, vers les dix heures

Ses parents demeuraient à Saint-Brieuc, 36, rue Gourien. En 1880 il entra à l'École Saint-Charles dont il fut un élève exceptionnel, ayant obtenu sept fois le prix d'excellence et, par surcroît le prix d'honneur que lui décernait en 1886 Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc.

Déjà sa vocation d'historien est née. Comme président de l'Académie du Collège, il prononce en 1887 un discours où il prévoit l'avenir de l'Europe : la résurrection de la Pologne après avoir ressoudé ses trois tronçons, l'autonomie de l'Irlande et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Véritable prophétie à la Nostradamus qui s'est réalisée.

Reçu l'an d'après à l'École des Chartes, il en sortait en janvier 1892 avec le n^o 1 signalé au Ministre comme fort remarquable. Elle portait sur un sujet neuf : *La marine française au temps de Louis XI* qui, paraît-il, était atteint de la lèpre, mal que pouvaient soulager, sinon guérir, des tortues géantes venues de l'île Saint-Jacques du Cap-Vert. A vingt-et-un ans il avait trouvé sa voie ou plutôt le sillage d'où sa vie, pendant une quarantaine d'années ne

(1) *L'Histoire de la Marine française* comprend actuellement six volumes in-8 avec gravures, parus à la Librairie Plon. t. I. *Les Origines*. t. II. *La Guerre de Cent ans. Résolution maritime*. t. III. *Les Guerres d'Italie. Libérie des mers*. t. IV. *En quête d'un Empire colonial. Richelieu*. t. V. *La Guerre de trente ans. Colbert*. t. VI. *Le Crépuscule d'un grand règne. L'Appogée de la guerre de courses*.

devait plus s'écarter, et ses découvertes commençaient. Au palais Farnèse où il est envoyé d'office, il a pour principaux camarades Georges Goyau, futur académicien, Graillot, qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Institut Français de Florence... leur directeur, M. Geffroy, membre de l'Institut, aux longs favoris blancs, homme charmant, se considérait avec raison comme l'ambassadeur de la pensée et de la science françaises dans un palais où la France est deux fois représentée au milieu de chefs d'œuvre de l'art italien. Quel merveilleux séjour pour de jeunes hommes qui savent le grec autant qu'Ange Politien, déchiffrent sans trop de difficulté les palimpsestes et s'en vont le soir écouter sur le Janicule, au *tramonto*, les cent cloches de Rome éternelle ou vider des fiaschi à l'Aragone avec leurs camarades de la villa Médicis !

Léon XIII, pape régnant, les reçut officiellement, le jour que tous viurent, au nom du gouvernement français, lui offrir, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, la chalcographie du Louvre et M. de la Roncière se souvient encore de l'étonnante lumière dans le regard de ce vicillard émancipé, une des plus grandes figures de la Papauté qui en compte tant.

À la Vaticane, le Farnésien, certain jour, tomba sur un ouvrage suédois où il dénicha un texte par lequel le roi de Scandinavie s'interdisait, à la demande de Philippe Le Bel, de recevoir le moindre navire anglais dans les ports. C'est le roi de France qui avait eu l'idée le premier, en 1295, d'un blocus continental de l'Angleterre. Napoléon n'avait donc rien inventé. Cette trouvaille fut un avertissement. Le dessin de travailler à une *Histoire de la Marine Française* était ancré dans son esprit.

De l'École de Rome il passa au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et se réserva le loisir, entre un catalogue de manuscrits ou un chapitre de son histoire, d'écrire une *vie de Saint Yves* (1). En la relisant il est aisé de s'apercevoir que si le biographe est un chrétien

qui connaît parfaitement son sujet, l'ancien membre de l'École de Rome s'y révèle à toutes les pages par un souci constant d'exactitude. Cette science s'accorde parfaitement avec la foi dans les miracles et je n'en veux pour témoignage que cette phrase : « Yves se reposait depuis six jours de l'éternel sommeil quand il plut à Dieu de faire éclater la puissance de son serviteur. »

Mais aussi bien aux Manuscrits qu'aux Imprimés dont il était devenu le Conservateur, il va de surprises en surprises. Il démontre que si le surintendant Fonque a été incarcéré définitivement, ce n'était pas simplement parce qu'il avait dissipé les fonds de l'État, mais bien parce qu'il avait organisé une grande marine qui consistait à bloquer l'estuaire de la Seine avec une flotte lui appartenant. — Les gaz asphyxiants ne furent pas de la grande guerre, comme le prouve le dessin fait au XVI^e siècle, d'après le récit d'un Huron ramené à Saint-Malo par Jacques Cartier, d'un combat d'Indiens où des nappes de gaz asphyxiants foudroient une troupe de guerriers (2). Les mêmes Indiens fondent en 1700 une Société des Nations. Parfaitement. « Les délégués de trente tribus se réunirent à Montréal et signèrent de leurs totems un pacte solennel qui interdisait toute agression avant d'avoir recouru à l'arbitrage du gouverneur de la Nouvelle-France » (3).

C'est dans l'ancienne chambre de Mazarin, là où M. de la Roncière identifia la carte de Christophe Colomb, que M. Frédéric Lefèvre, rédacteur en chef des *Nouvelles Littéraires*, passa « une heure avec » l'historien de la Marine française qui lui parlait « avec un juvénile enthousiasme ».

Le Conservateur conta à son interlocuteur qu'il existe à la Bibliothèque Nationale des cartes du XVI^e siècle relatives au Brésil et qui sont « à n'en pas douter, des reconnaissances militaires ». Elles sont aux armes de Philippe Strozzi, cousin de la reine Catherine de Médicis, qui serait peut-être allé à Rio-de-Janeiro si sa flotte n'avait

(1) Voir ce dessin à la page 103 de *Jacques Cartier* par Charles de la Roncière, président de l'Académie de Marine, Paris, Librairie Plon, 1921, in-16 avec un frontispice, quatre illustrations et une carte des découvertes de Jacques Cartier.

(2) Cf. *Une épopée canadienne*, Paris, Renaissance du Livre, 1931, in-16.

pas été anéantie et lui-même occis par l'amiral de la flotte espagnole. La reine avait gardé son secret qu'a découvert M. de la Roncière à la Bibliothèque de l'Institut et à celle de l'Ermitage, à Pétersbourg, où se trouvent, parmi des documents volés pendant la Révolution au riche dépôt de Saint-Germain des Prés, une lettre autographe de Catherine : « Une fois que vous aurez remis les Açores en la main du prétendant Antonio de Crato, notre allié, vous irez au Brésil dont vous êtes nommé vice-roi. »

Du Brésil nous voguons vers le Caire où, sur la prière instante du roi Fouad I^{er}, M. de la Roncière allait présenter au Congrès International de Géographie réuni en 1925 un « Corpus de toutes les cartes médiévales relatives à l'Afrique » que possède la B. N., ainsi que son ouvrage en trois volumes sur la *Découverte de l'Afrique au Moyen Âge*, édités au Caire. Tombouctou alors n'avait rien de mystérieux, les cartes indiquaient les étapes de la route. Et le voilà en route pour Séville où « à l'ombre de la gigantesque Giralda » il feuilleta, ivre de joie et d'émotion scientifiques, un livre de chevet de Christophe Colomb, *l'Imago Mundi* du cardinal Pierre d'Ailly, dénommé Aigle de France, pour « hanter les sommets de la pensée humaine ». Ce livre reproduisait des légendes transcrites sur cette carte magnifique de la B. N., la seule qui contienne une sphère, où sont consignés les miraculeux voyages des saints Brandan et Malo, et que dans la chambre de Mazarin, M. de la Roncière regardait attentivement avant son départ pour l'Espagne. Elle lui inspirait ces lignes mémorables sous la simplicité desquelles se dissimule le présentiment qu'une énigme va livrer son secret : « Comme j'examinais la carte par un beau jour d'hiver, un rayon de soleil glissa sur elle et me révéla... que la carte était couverte de légendes empruntées à *l'Imago mundi*... » (1).

Après avoir publié une histoire de la *Floride Française* (1562-1568) avec la reproduction en couleurs des premières miniatures exécutées en Amérique, il fut délégué à Berlin en 1928 en sa qualité de vice-président de la Société de Géographie. De la tribune du Reichstag il rendit justice aux géographes et cartographes allemands, mais n'oublia pas les nôtres.

(1) *Jacques Cartier*, p. 15.

Le Département des Imprimés étant le plus fréquenté de la Bibliothèque Nationale, il s'ensuit que son Conservateur est le plus connu et le plus recherché parmi les hauts fonctionnaires du grand établissement de la rue de Richelieu. Il le mérite par son extrême urbanité, son attitude pleine de dignité et le souci qu'il a de sa responsabilité, car il est aussi l'arbitre qui apaise les conflits entre lecteurs peu amènes et bibliothécaires de la salle de Travail. Tout litige grave lui est soumis. Ses jugements sont toujours rendus avec bienveillance, mais aussi avec fermeté et les grincheux s'en vont confus.

C'est à lui que l'on s'adresse pour avoir communication d'ouvrages particulièrement précieux conservés à la réserve ou de tous les livres connus par leur licence et qui font partie de l'Enfer. Avec des façons de grand seigneur il accueille les visiteurs de distinction qu'attirent à la B. N. son renom scientifique et qui savent que, si étendue et si variée que soit son érudition, M. de la Roncière est un excellent écrivain. Il se plaît à leur montrer des œuvres rarissimes, des reliures de grand prix, des cartes singulièrement curieuses, comme cette carte marine de Sébastien Cabot, qui est de 1542, et cette autre carte anonyme sur laquelle il a déchiffré des gloses autographes de Christophe Colomb, avec ce solécisme de *ibi*. Sans se faire prier, il descend dans la nouvelle salle où sont réunis tous les catalogues et bibliographies et en explique les avantages à des personnes qui l'écoutent avec la plus vive attention. Au cours de la conversation il arrive souvent qu'il emploie des termes ou des métaphores empruntés au vocabulaire de la marine. Nul ne s'en étonne.

Six conservateurs adjoints sont à la tête d'importants services qui, tous, exigent des connaissances spéciales : celui des « Enlées », celui du Dépôt Légal, du Catalogue courant (1), du Catalogue Général des Imprimés, de la Section de Géographie, et enfin le Service du Public qui comporte la surveillance de la salle de Travail. Avant d'y faire halte, arrêtons-nous auprès des bibliothécaires qui s'occupent exclusive-

(1) Le Catalogue courant consiste dans l'inscription sur cartes et sur fiches (pour le lecteur) des ouvrages récemment arrivés à la B. N.

ment du Catalogue Général. Les cartes ainsi que les volumes qu'elles concernent leur sont apportés par tranches de 500 à mille. Chacun d'eux revise ces cartes en les confrontant aux volumes pour bien s'assurer qu'elles portent des indications exactes et complètes au point de vue bibliographique.

Certains ont été rédigés dans des temps très anciens. Elles peuvent être ou trop sommaires ou libellées de façons trop différentes. Leur révision s'impose et il faut unifier leur rédaction. S'il est besoin, les bibliothécaires se réfèrent à la *France Littéraire* de Quévair (au Breton) ; au *Répertoire des Sources Historiques du Moyen-Age* par Ulysse Chevalier, au *Manuel de l'Amateur de Livres du XIX^e siècle* de Georges Vieaire, le cousin de Gabriel ; etc. C'est l'ensemble de ces cartes manuscrites ou imprimées et dont les noms d'auteurs ont été scrupuleusement vérifiés et complétés qui est remis aux fins d'impression à l'Imprimerie Nationale. Les premières épreuves de retour rue Richelieu en placards sont corrigées par un ou plusieurs bibliothécaires et renvoyées. Un deuxième jeu d'épreuves est adressé à la B. N., corrigé d'orechef et, de surcroît révisé par le Conservateur adjoint chef du service. Cette tâche d'une importance capitale a été confiée successivement à MM. Marchal, Gabriel Ledos ; actuellement M. Rastoul en assume la responsabilité. Le Grand Chef reçoit enfin les épreuves et donne le bon à tirer. Grâce à de nombreux abonnements souscrits généreusement par les bibliothèques étrangères et notamment celles d'Amérique, le nombre des auxiliaires à qui incombe un labeur bibliographique qui doit être irréprochable a pu être augmenté et six à sept tomes du Catalogue Général peuvent être mis maintenant par an à la disposition des travailleurs. Son impression a commencé en 1900. En 1934, la lettre P est en composition. Soit 126 volumes. Au sein de ces demeures de la Pensée sont inscrits justement les noms de ceux qui les ont édifiés (1).

Le nom de M. de la Roncière y figure naturellement. Il a collaboré lui-même à la rédaction des tomes 57, 58, 62, 65, 66,

67, 68, 69, 70 du Catalogue Général. Il a rédigé en outre le catalogue des œuvres de Théophile Gautier conservées au département des Imprimés.

Quand il était bibliothécaire aux Manuscrits et rédigea les catalogues des manuscrits il rédigea les catalogues des ma. Colbert (dont il devait écrire l'histoire (2)), des manuscrits des anciens petits fonds français, des manuscrits de la collection des *Cinq Cents* de Colbert et enfin celui de la collection des Camps.

À la rédaction des Catalogues (Imprimés et Manuscrits) collaborèrent depuis plusieurs années des femmes ou jeunes filles bibliothécaires. Les premières furent vers 1920 Mlle Solente, chartiste éminente, spécialiste en manuscrits et Mlle Foncin, fille du géographe et naturellement attachée à la section de Géographie. Des femmes reçoivent les bulletins au bureau de la salle de Travail ou vaquent au service des recherches ou s'occupent de la confection du Catalogue Général. Dans la nouvelle salle des Catalogues et des Bibliographies le service est fait presque exclusivement par un personnel féminin.

Nous voici dans la salle de Travail dont la surveillance fut placée successivement sous la direction de MM. Victor d'Auriac, Fevret, André Martin, conservateurs adjoints assistés de bibliothécaires dont certains occupent le bureau où les lecteurs remettent leurs bulletins. Cette tâche qui les met en rapport constant avec le public exige beaucoup de doigté, de complaisance — qui ne s'abaisse pas — et de patience. J'ai vu moi-même le fonctionnaire chargé des « Renseignements » assailli par une dizaine de lecteurs qui lui posaient les questions les plus diverses et chacun voulant être servi en premier.

Voici quelques années, quand la manie des mots croisés retenait le Français moyen d'aller au café, mais non pas à la Bibliothèque Nationale, les fonctionnaires du bureau étaient empoisonnés, si j'ose ainsi parler, par des demandes de communications rédigées de façon très vague. Une dame, par exemple, désirait un docte traité de zoologie sans pouvoir indiquer le tome dont elle avait besoin. Pressée de questions, elle finit par avouer qu'elle cherchait

simplement le nom d'un mammifère planigrade de la famille des Edentés (l'Unan) afin de résoudre un problème de mots croisés L...

Cette dame était peu intéressante, mais une autre vint qui le fut au plus haut degré. Elle présenta un bulletin portant un titre si extraordinaire que le bibliothécaire s'en fut aussitôt le montrer au Patron. Celui-ci ne parut nullement étonné que l'on ait demandé en communication *Les Clavicules de Salomon* et dit simplement : « Mon ami, voyez au Catalogue Mgr Jaubert de Barrault et priez cette dame de venir me voir. L'entretien fut long et si passionnant que M. de la Roncière y recolla un sujet qui s'accordait fort bien avec ses études et devint le *Flibustier Mystérieux* (1).

C'est sous son consulat qu'a été inauguré l'éclairage de la salle de Travail. J'ai connu des jours d'hiver déjà lointains où elle était désertée entre trois et quatre heures. Vers 1931, une partie des magasins a été éclairée, mais avec quelles précautions ! On frémit à la pensée d'un sinistre... Voici approximativement le nombre d'ouvrages que contient le Département des Imprimés : celui des ouvrages classés est de 4.300.000 et s'accroît tous les jours ainsi que celui des collections de journaux et périodiques classés qui atteint 40.403. Les cartes géographiques et plats classés sont au nombre de 203.300. La longueur des rayonnages occupés par tous ces imprimés est de 94 kilomètres. Quant au chiffre moyen d'ouvrages, périodiques, journaux, communiqués quotidiennement à vitesse maxima de 10 minutes et minima de 35 minutes, il est d'environ 2.000. Dans les magasins, un gardien, chef de Section, dans son service, une moyenne de rayonnages de 7 kilomètres. Ces réalités devaient inciter le lecteur à modérer son impatience si l'ouvrage demandé n'arrive pas aussitôt qu'il l'eût désiré.

Outre les six conservateurs adjoints dont nous avons parlé, trente bibliothécaires, des aides de bibliothèques et des auxiliaires secondent M. de la Roncière. Tous connaissent sa haute autorité scientifique et littéraire, son incomparable érudition, apprécient la simplicité de ses manières, même

quand il parle ferme, l'écoutent avec beaucoup de déférence et satisfont à ses désirs exprimés de bonne grâce. Une trentaine environ de gardiens et surveillants, consciencieux, répartis dans la salle et dans les magasins, complètent un ensemble parfaitement homogène. Signalons que le nombre de ces fonctionnaires et agents n'a guère changé depuis un demi-siècle, alors que se sont développés dans des proportions considérables les différents services. Que l'on songe que la Bibliothèque Nationale n'a guère plus de 180 fonctionnaires et agents, y compris les hommes de service la nuit, tandis que la Bibliothèque de Berlin a 350 employés pour des collections deux fois moins nombreuses, et que le British Museum en possède plus de 500.

Donnant le premier l'exemple, il exerce une activité sans répit. M. André Jaume a raconté pittoresquement, dans *Toute l'Édition*, quel avait été son rôle au début de la Grande Guerre et durant les hostilités : il surveilla lui-même l'emballage des collections les plus précieuses qui partirent pour Toulouse où M. Pol Neveux, inspecteur général des Bibliothèques, en assura la conservation. En 1918, sous la menace des Gothas, 327 caisses de livres et de manuscrits prirent le même chemin. En raison de l'extrême réduction du personnel les conservateurs participèrent à la besogne matérielle de même qu'aux premières heures de la mobilisation ils avaient aidé à descendre dans les sous-sol nombre d'ouvrages et une partie des collections du Cabinet des Médailles. Resté là comme un capitaine à son bord, M. de la Roncière voulut que le Nouveau-Monde se souvint de ce que la France avait fait pour lui. Rien des choses d'Amérique ne lui étant étranger et parlant sa langue, il lança cette brochure en 1915, lors de l'Exposition de San-Francisco : *What the French have done in America from the Discovery to the opening of the isthmus of Panama*.

Il tint à présider les examens d'entrée à la B. N. après un an de stage. Il pria un candidat de lui parler de la reliure, des principaux artistes dans cette science auxiliaire du Livre, demanda quelles étaient les armes du Président de Thou, la devise de François I^{er}, interrogea sur l'histoire de la B. N. depuis sa fondation par Charles V, posa des questions sur les incunables, sur les collections léguées par le savant évêque

(1) C'est à M. André Jaume qui fait partie de l'équipe chargée du Catalogue général que je dois ces renseignements techniques et d'autres. Je me fais un devoir de l'en remercier.

(2) *Un grand Ministre de la Marine. Colbert*, Paris, Librairie Plon, in 16.

(1) *Le Flibustier mystérieux*, « Histoire d'un trésor caché », Éditions du Missive, Librairie des Champs Élysées, Paris, s. d. in 16.

d'Avranches, Daniel Huet, sur la *Bibliothèque Historique* du Père Lelong, etc...

M. de la Roncière a été un des animateurs de ces expositions qui ont attiré dans la galerie Mazarine un nombre incalculable de visiteurs affamés de s'instruire et d'admirer : le Moyen Age, le Romantisme, le Livre Italien et, par ses connaissances maritimes, il a coopéré plus personnellement encore à celle où furent évoqués le siècle de Louis XIV, l'Orient et les Colonies françaises.

L'an passé paraissait le tome VI de son *Histoire de la Marine Française*. Mais « pour rendre tangible une histoire aussi passionnante que celle de nos marins, il n'est rien de tel qu'une abondante illustration. » Ainsi pensait l'ex-président de l'Académie de Marine qui, en collaboration avec M. Clere-Rampal, lançait récemment par fascicules une *Histoire de la Marine Française illustrée* dont il avait rédigé le texte jusqu'à la fin du siècle de Louis XIV. Le succès fut vif et se continue.

..

Le 18 août dernier, le *Champlain* emmenait la délégation officielle apportant le message de la France au Canada, à l'occasion du IV^e Centenaire de sa découverte par Jacques Cartier. Dignement présidée par M. Pierre-Etienne Flandin, alors ministre des travaux publics, elle comprenait, entre autres très nombreuses personnalités notoires, MM. Henry Bordeaux, représentant l'Académie Française ; Sébastien Charley, l'Université de Paris dont il est le recteur ; Charles de la Roncière, l'Académie de Marine ; Fortunat Strowski, l'Institut ; le vicomte de Rohan, le duc Lévis-Mirepoix, etc., etc... En voyant arriver M. de la Roncière comme un amiral montant à son bord, les passagers qui étaient sur le pont furent tout heureux de cette présence et le bruit ne tarda pas à s'en répandre de la poupe à la proue du *Champlain*.

« La traversée fut rude, assurait dans l'*Echo de Paris* notre confrère Franc-Nohain qui vient de mourir si prématurément en laissant des regrets unanimes, — et cela précisément, parce qu'on avait eu la pensée touchante de nous faire suivre exactement le même trajet que le « découvreur » du Canada : à quelques degrés près,

nous eussions, paraît-il, évité deux ou trois jours de « mer agitée » et de « mer houleuse » qui impressionnèrent désagréablement nombre d'entre nous. Nous y eûmes, à la vérité, d'autant plus de mérite que, si nous nous étions un peu écartés de cette route marine du navigateur malouin, sauf, sans doute, le savant M. de la Roncière que nous avons la bonne fortune de posséder à notre bord et qui connaît les itinéraires de Jacques Cartier aussi bien que Cartier lui-même, qui donc s'en serait aperçu ? » (Il ne me paraît pas douteux que cette « pensée touchante » à quoi fait allusion celui qui avait « sous la blague une bésitante tendresse » ne soit due au commandant du paquebot, M. Barthélémy, dont j'ignore s'il est breton, mais qui songea qu'il devait conduire par la route qu'avait frayée Cartier, les sept cents pèlerins pressés de vénérer les traces du découvreur...)

Franc-Nohain poursuit : « ... nous montrât M. de la Roncière, fixés du doigt un point de la côte, ici Cartier aperçut le premier Indien... En réalité les passagers du *Champlain* n'aperçurent que des Français qui se présentaient fièrement et remplis d'allégresse, en déclinant leurs noms, à leurs cousins d'Outre-Atlantique et le membre de l'Académie de Marine se vit gentiment accosté par un brave homme qui lui dit simplement : « Landru ! » L'entrevue de M. de la Roncière avec le premier ministre de Québec l'honorable Taschereau, parent d'un Taschereau qui fut administrateur de la Bibliothèque Nationale, eut évidemment un autre caractère, mais je suis bien assuré qu'un des plus touchants souvenirs de son bref séjour au Canada sera celui de sa rencontre avec ce délicieux Landru.

J'ai sous les yeux plusieurs numéros du plus ancien quotidien français du Canada : l'*Événement*. Celui du 30 août porte en manchette : *Pèlerinage avec M. Charles de la Roncière à l'endroit où Cartier passa l'hiver en 1535*. Une statue de Jacques Cartier se dresse sur la place qui porte son nom à Saint-Roch. M. Charles de la Roncière y fit un émouvant discours dont je transcris la fin : « Grand pilote malouin, qui portais le premier ici le flambeau de la civilisation, la main qui dépose cette couronne au nom de la France est celle d'un Breton qui a célébré en toi les qualités de ta race : la ténacité bretonne, l'audace malouine et l'idéalisme religieux. Repose en paix en terre malouine. Une Société Jacques-Cartier, qui vient de se fonder au Canada, perpétuera ta mémoire ». Le « Breton » a-t-il remarqué que l'*Événement*, par une heureuse conjonction, donnait en feuilleton un roman de Paul Féval, *La Première Aventure de Corentin Quimper* ?

Là où Jacques Cartier et ses compagnons souffraient d'une épidémie épouvantable que leur avaient transmise les Indiens et où leur chef avait promis d'aller, en cas de salut, faire action de grâce à Rocamadour, sanctuaire renommé à l'époque et encore aujourd'hui, où s'élève la prière dans une chapelle dédiée à Notre-Dame de Rocamadour ; là où Jacques Cartier avait planté une croix sur laquelle on lisait : « *Franciscus primus, Dei gratia Francorum, regnat* » ; où, transformé en thaumaturge au milieu d'une « véritable Cour des Miracles » il fit sur les aveugles, les manchots et tous les infirmes le signe de la Croix en récitant l'évangile de Saint Jean : « *In principio erat Verbum* », M. de la Roncière, après avoir déposé des couronnes de roses au nom du Comité National des Fêtes en l'honneur de Cartier, s'en faisait l'interprète : « Ainsi, comme aux carrefours de sa terre natale, était planté, à la croisée des chemins de deux mondes, le signe de la Rédemption. Sur des hordes habituées à se battre à coups de gaz asphyxiants, allait s'étendre, en signe de paix, l'ombre de la Croix. Au pied des croix de mission, les tribus opprimées cherchaient un refuge, car là veillaient des soldats de France, près de qui les faibles sont toujours sûrs de trouver un appui... C'est à Saint-François d'Assise, sur le bord de la rivière Lairet où se trouvent le monument Jacques Cartier-Brébeuf et la croix Jacques Cartier que se passaient ces deux cérémonies auxquelles participèrent la Société Nationale des Canadiens Français et la Société Saint-Jean-Baptiste (1). M. Gasmier-Duparc, sénateur-maire de St-Malo, assistait naturellement à toutes les cérémonies où il était indispensable qu'il fût et il prononça souvent de pieuses paroles : « Saint-Malo n'a pas perdu le souvenir de Jacques

Cartier. Il garde ses reliques. Nous entourons de soins sa maison, sa résidence à la campagne. Nous marquons d'un signe les lieux qu'il a fréquentés... »

Les congrès se tenaient à l'Université Laval de Québec. Il y eut celui des médecins, des avocats, du Code civil français dans le monde, de la presse française... de la langue et littérature françaises. C'est de l'*Influence de l'Amérique du Nord sur la civilisation et sur la littérature française, du XVI^e au XVIII^e siècles* que parla M. de la Roncière. L'*Événement* publia *in extenso* ces conférences où le Conservateur et le membre de l'Académie de Marine unirent leur savoir. Il faut souhaiter que M. de la Roncière en fasse une brochure qui se vendra dans la Nouvelle France autant que son *Jacques Cartier*. Savez-vous le succès de ce livre chez nos frères canadiens ? A Montréal, par exemple, une théorie de jeunes gens se précipita vers M. de la Roncière, son *Jacques Cartier* aux mains, en s'écriant : « Amiral, voulez-vous nous faire l'honneur d'une dédicace ? »

...Et je le revois derechef à l'aller causant avec le commandant Barthélémy qu'il étonne par la variété et l'étendue de ses connaissances géographiques, cartographiques, cosmographiques, discourant de Ptolémée et de Strabon comme s'il les avait connus personnellement, indiquant aux approches de Terre-Neuve, aux abords du cap Saint-Jean, le chemin que prit Jacques Cartier gouvernant à l'O.-N.-O., par un temps « obscur et venteux » pour prendre pied peu après sur une île qui lui apparaît un lieu plein de délices et qu'il décrira ainsi dans sa *Relation de Voyage* : « De beaux arbres, prairies, champs de blé sauvage et de poys en fleurs, aussi espès qu'en Bretagne... » Bretagne ? Tandis que M. Charles de la Roncière voguait vers le Canada qui est pourtant restée une terre où l'on respire l'air de France, n'eut-il pas ses instants de nostalgie en revoyant comme Le Goffic en route pour Rio

*Le visage rayé de pluie
D'un petit pays du Couchant ?*

Le Rûn-Rouz de M. de la Roncière est l'abbaye de Saint-Jacut de la Mer dont le recteur Guyon Jamy, beau-frère de la sœur de Jacques Cartier, était parrain le 31 juillet 1528, dans la cathédrale de Saint-Malo, au baptême d'une « sauvagesse ».

(1) Cf. Les beaux articles : *Le Long du Saint Laurent*, par Edouard Montpetit, professeur à l'Université de Québec, et *Echos de Québec*, par Georges Goyau (*Figaro* des 18 août et 5 septembre 1934).

BRETAGNE

Et la marraine était la femme du pilote : D'où l'on peut inférer qu'elle avait été ramenée par ce pilote sur lequel M. Charles de la Roncière, « président de l'Académie de Marine », a écrit un livre passionnant et véridique que l'on ne repose qu'après l'avoir lu lentement, mais d'un trait. Le glorieux Malouin y est représenté tel qu'il fut et le dernier chapitre l'Apothéose posthume de Jacques Cartier est une sorte de parallèle à la Plutarque entre le grand armateur Ango et le premier colonisateur Français. Je tiens à donner ce passage textuellement parce qu'il est à l'avantage de la Bretagne : « Avec une intelligence supérieure, des ressources énormes, la compréhension la plus nette de la révolution économique opérée par la découverte de l'Amérique, l'armateur normand fonda sur le sable et ne laissa rien après lui, que des dettes. Au lieu que l'humble pilote breton, malgré ses faibles moyens d'action, nous dotait virtuellement d'un continent, parce qu'il léguait aux siens l'exemple de sa ténacité et, cette chose sacrée en Bretagne : la tradition. »

Il gardait tenacement cette tradition, ce médecin « petit homme mince et sec, au front dégarni, à la face sans âge, ravivée et souffreteuse, aux pâles yeux bleus fulgu-

rant d'enthousiasme », ce descendant de Pierre, frère de Jacques Cartier, dont Marie Le Franc dressait en phrases ferventes un étonnant portrait dans l'avant-dernier numéro de *Bretagne*. Elle avait rencontré ce docteur Cartier à Ville-Marie, sur le chemin de Montréal. Bien que se sachant atteint d'un cancer au foie inopérable qui l'emporterait rapidement, ce descendant du découvreur du Canada n'hésitait pas à supporter des froûds terribles s'il devait sauver un mourant, si loin que ce fût. Mais je me plais à imaginer qu'il oublia ses clients pour aller à la rencontre de l'Historien le mieux renseigné sur son illustre ancêtre et lui donner la plus chaleureuse accolade... (1).

Edouard BEAUFILS.

(1) M. Fernand Vandérem, dans un « Genx et choses de Lettres » du *Figaro*, estimait que le fauteuil de Camille Jullian, historien de la Gaule, devait revenir à M. Charles de la Roncière, historien de la Marine Française, trois fois bénéficiaire du grand prix Gobert. L'Académie Française reconnaîtra quelque jour que les mérites particuliers de cet historien géographique sont éclatants; l'Académie des Inscriptions lui offrira un second fauteuil — double investiture déjà donnée à son ancien de l'Ecole Saint-Charles, Mgr Duchesne — et les ombres armoricaines d'Hersart de la Villemarqué, d'Arthur de la Borderie, de Joseph Loth l'accueilleront au seuil de la docte assemblée.

L'APPEL DES ANCIENS COMBATTANTS BRETONS



En-Simile de la plaque en marbre avec médaillon bronze exécuté par Louis Nicot, qui sera apposée aux Invalides, Galerie des Marseillais destinée à rappeler aux générations futures les sacrifices de notre petite Patrie pendant la guerre 1914-1918.

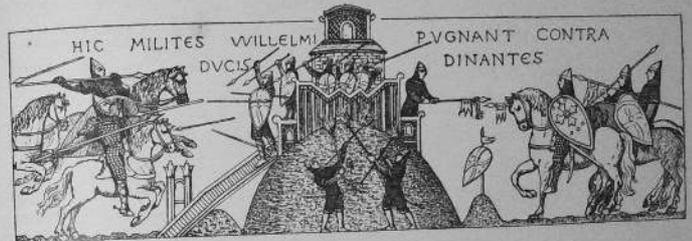
L'association des Anciens Combattants Bretons de la région de Paris a ouvert une souscription en vue de faire placer aux In-

valides une plaque souvenir à la mémoire de nos compatriotes (soldats et marins) tombés au champ d'honneur, lors de la dernière guerre.

L'installation de cette plaque de marbre et de bronze, qui est l'œuvre du sculpteur Louis Nicot, se fera très probablement aux environs de Pâques 1935.

L'association, pour faire face aux dépenses d'exécution et de scellement de ce mémorial, a déjà recueilli, franc par franc, pourrait-on dire, près de 3.500 francs. C'est juste la moitié de la somme qui lui est nécessaire. Aussi adresse-t-elle un pressant appel à tous les Bretons de Paris, de Bretagne et d'ailleurs, pour qu'ils envoient leur obole ; si modeste soit-elle, elle sera accueillie avec reconnaissance.

Le trésorier de l'Association, est M. Léon Douvet, 78, rue de Maistre, Paris.



LA TAPISSERIE DE BAYEUX ET LA BRETAGNE

Comme toutes les œuvres de caractère artistique antérieures au XII^e siècle, la tapisserie, dite de Bayeux (ainsi appelée parce qu'elle est conservée au musée de cette ville) a fait l'objet de discussions aussi savantes que passionnées, auxquelles ont pris part les archéologues et les spécialistes les plus autorisés.

Nous ne nous engagerons pas à leur suite. Il importe peu, en effet, de savoir s'il s'agit d'une pièce de toile brodée ou d'une tapisserie véritable, qui serait d'origine anglaise. A la vérité, ses dimensions et son importance incitent à la considérer comme étant bien plus une tenture décorative qu'une de ces étoffes brochées ou brodées, qui jouèrent un rôle important dans l'ameublement du moyen âge. Ce qui est certain encore, c'est que, d'après le caractère des inscriptions, le style de l'architecture, les détails des costumes et de l'ameublement, on a tout lieu de croire que cet ouvrage a été exécuté immédiatement après la conquête de l'Angleterre, qui est de 1066.

La tapisserie de Bayeux est une bande de toile sur laquelle l'histoire de Guillaume I^{er} Conquérant est tracée à l'aiguille, à l'aide de fils de laine de huit couleurs différentes. Elle mesure 70 m. 34 de longueur, sur 50 cm. de hauteur, et se divise en 53 compartiments, dans chacun desquels est retracée une scène de la vie du vainqueur d'Hastings. Chaque sujet où se mêlent les personnages, les animaux, les habitations, les arbres, les vaisseaux, est

indiqué par une inscription latine qui en fixe la légende.

Les bordures de la tapisserie sont aussi curieuses que les scènes historiques qu'elle rappelle. On y retrouve des fables d'Esopé, de Phèdre, des scènes de manège, de chasse, des oiseaux, des lions, des chameaux, des minotores, des sphinx, etc., bref tous les spécimens du bestiaire du moyen âge.

Suivant une tradition, qui ne repose d'ailleurs sur aucune preuve sérieuse, ce serait la reine Malthide, femme de Guillaume Le Conquérant, qui aurait, de sa main, brodé la tapisserie de Bayeux, pour fixer les diverses étapes de la vie de son glorieux époux.

C'est en Bretagne même que se déroulent les premières scènes de ce curieux et original document. A cette époque, Conan II est duc de Bretagne. Il pense pouvoir résister à Guillaume Le Bâtard, qui s'est allié avec certains de ses adversaires. Mais le duc de Normandie entre en Bretagne, il s'empare de Dol, et vient mettre le siège devant Dinan, où Conan II s'est enfermé.

Et voici comment la tapisserie de Bayeux retrace ces divers incidents :

« On y voit d'abord Guillaume, écrit M. de la Borderie (1), partir avec ses guerriers pour entrer en Bretagne. Ils prennent leur route par le Mont Saint-Michel, et, après avoir visité la célèbre basilique,

(1) Histoire de Bretagne.

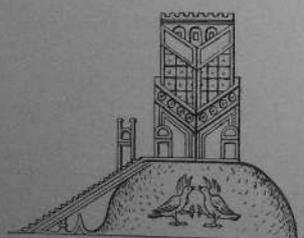
ils passent le Coënon, limite commune de la Normandie et de la Bretagne. L'inscription placée au-dessus de cette partie de la tapisserie porte : *Hic Wilhelmus et exercitus ejus venerunt ad Montem Michaelis, et hic transierunt flumen Cosnonis* (1). Ce passage du fleuve, ce trajet sur le sol mouvant de la baie ne se fit pas sans encombre ; plusieurs des guerriers de Guillaume s'enlèrent dans les sables : Harold, ce malheureux prince anglais que Guillaume devait vaincre et tuer à Hastings l'année suivante, mais dont il était alors l'ami du moins en apparence et qui l'accompagnait dans cette expédition, Harold paraît dans la tapisserie, grand et fort gaillard, retirant des sables de la baie des soldats de Guillaume et même les portant sur son dos : *Hic Haroldus dux trahebat eos de harena* (2), dit la légende. Le passage de la rivière est très naïvement représenté ; on voit des hommes à pied qui la traversent en portant leurs boucliers et leurs armes sur leur tête ; un cavalier relève ses jambes sur sa selle pour n'être point mouillé, d'autres sont renversés par les sables mouvants ; dans la bordure inférieure un homme est étendu comme mort, à qui un animal mange le pied (3).

Le fleuve passé tellement qu'elles, les cavaliers qui représentent l'armée de Guillaume (ils sont, sur la tapisserie, quatre ou cinq) s'élançant au galop, en

(1) « Ici Guillaume et son armée vinrent au Mont Saint-Michel, et ici ils traversèrent le fleuve du Coënon. »

(2) « Ici le duc Harold traie les Normands du sable. »

(3) Lanciot, Description de la tapisserie de Bayeux, dans les anciens Mémoires de l'Académie des Inscriptions, édit. in-4° VIII, p. 662, et in-12, p. 397-398.



La Forteresse de Dol dans la tapisserie de Bayeux.

brandissant leurs lances d'un air terrible, vers une tour fort élevée qui ne peut être que celle de Dol. Ce n'est pas la tour qu'ils menacent, mais ceux qui l'assiègent ou plutôt qui l'assiègent, car de l'autre côté de cette tour, les chevaliers de Conan se sauvent à toute bride sans attendre les cavaliers de Guillaume ; à la vue de ceux-ci, un Breton qui était en devoir d'escalader la forteresse, se laisse glisser précipitamment le long de son échelle pour rejoindre Conan qui bat en retraite sur Rennes : *Et venerunt ad Dolam* (1), continue la légende de la tapisserie en parlant de Guillaume et de son armée, et *Conan fuga* (2) *verit* Conan se réfugia à Rennes.

Les Normands ne l'y suivent point, ils se précipitent contre une autre forteresse qui est justement Dinan : *Hic milites Wilhelmus ducis pugnant contra Dinantes* (3). Nous voyons là l'élite de l'armée : tous chevaliers vêtus de mailles de fer de la tête aux pieds, avec leurs casques pointus pourvus d'un nasal qui couvre l'arête du nez et coupe la figure en deux, avec leurs grandes lances, leurs boucliers en forme de vessie de poisson (4), et montés sur de vigoureux coursiers. Plusieurs d'entre eux cependant ont mis pied à terre, échangé leurs boucliers contre des torches, et s'efforcent d'incendier la place (5).

Disons comme elle est faite, cette place.

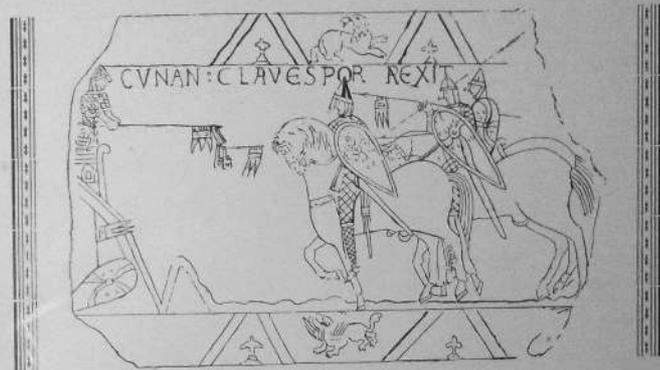
Cette partie de la tapisserie de Bayeux nous montre, tout près l'une de l'autre, trois forteresses bretonnes, Dol, Rennes et Dinan, consistant chacune en un donjon plus ou moins important juché sur une butte de terre assez élevée autour de laquelle règne un fossé, et sur ce fossé un pont de bois montant par une pente rapide garnie de degrés jusqu'au sommet de la butte, pont facile à couper ou à retirer dans la place en cas d'attaque. La butte de terre est évidemment artificielle ; c'est ce que les archéologues appellent aujourd'hui motte féodale, parce que tous les châteaux de la primitive féodalité, aux X^e et XI^e siècles et même auparavant, étaient construits sur une éminence de ce

(1) « Et ils vinrent à Dol. »

(2) (Sie), il aurait sans doute fallu *terga* : « Et Conan tourna le dos, » ou « prit la fuite. »

(3) « Ici les chevaliers du duc Guillaume attaquent Dinan. »

(4) Ovale en haut et pointu en bas.



La Rédition de Dinan (D'après la tapisserie de Bayeux).

genre, faite ou au moins taillée, régulière de main d'homme.

Les trois donjons plantés sur ces buttes sont d'aspect divers. La tour de Dol paraît être en pierre et de forme carrée ou peut-être triangulaire. Celle de Rennes, au contraire, est en bois soutenue par de forts poteaux ; sa façade antérieure, la seule visible, présente la moitié d'un hexagone, avec une grande porte cintrée, et au-dessus, dans la partie centrale, un campanile à coupole assez élégant.

Des trois forteresses, celle de Dinan, comme elle est peinte sur la tapisserie, semble de beaucoup la plus importante. La butte qui la porte est plus haute, plus régulière que celles de Rennes et de Dol ; elle présente assez exactement la forme des grands tumulus gaulois, un cône à large base dont le sommet est arrondi. Le château placé sur cette butte est, lui aussi, plus compliqué que les deux autres. Au centre un donjon, où on a voulu probablement figurer une tour ronde, qui devait être en pierre ; tour à deux étages, dont le second en retrait sur le premier a sa muraille couverte d'une imbrication formée, semble-t-il, de lames de plomb figurant des écailles et se recouvrant mutuellement. Ce donjon est entouré, protégé par une enceinte placée en avant à quelque distance, mais établie aussi sur la motte et formée de forts et hauts poteaux de bois.

Sur cette enceinte, en dedans et en dehors mais s'y adossant, se tiennent les défenseurs de la place.

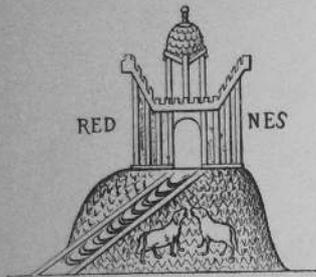
Le siège est de part et d'autre mené très vivement. Les chevaliers normands attaquent la place de tous côtés avec ardeur, les assiégés résistent vigoureusement et leur lancent une pluie de javelots. Mais un détachement des assaillants parvient à mettre le feu dans l'enceinte de bois qui entoure le donjon, et cet incendie détermine la chute de la place ; Conan se résigne à en livrer les clefs aux Normands : *Et Conan claves porrexit* (1), dit la légende de la tapisserie.

La façon dont se fait cette remise est originale. Conan, coiffé de son casque et tout vêtu de mailles de fer, est debout sur un petit rempart en avant de l'enceinte de bois du château de Dinan ; il allonge à bout de bras en dehors de la place sa lance ornée de son gonfalon, au fer de laquelle les clefs sont passées par leur anneau ; il les tend à un chevalier normand (peut-être le duc Guillaume ?) qui se tient en dehors de la place, à cheval, et présente de son côté sa lance pour les recevoir de la même façon.

La prise de Dinan mit fin, non pas à la guerre, mais à l'expédition en Bretagne du duc de Normandie, car immédiatement

(1) « Et Conan rendit les clefs. »

BRETAGNE



La Forteresse de Rennes dans la tapisserie de Bayeux.

après, la tapisserie de Bayeux nous le montrent armant chevalier son allié, alors son hôte, le prince anglo-saxon Harold, comme le déclare cette inscription : *Hic Wilhelmus dedit arma Harold* (1) — et l'on sait que par le roman de Rouque, cette cérémonie se fit à Avranches.

Telle qu'elle se présente, malgré l'incorrection du dessin, la tapisserie de Bayeux constitue un précieux document pour l'histoire du costume, des armes, de la vie civile et militaire de la fin du XI^e siècle.

Job LE BIHAN.

(2) « Ici Guillaume donna les armes à Harold ».

LA POUDRIÈRE FLOTTANTE

L'amiral Nielly, née à Brest, le 9 septembre 1751, alors qu'il n'était que capitaine de frégate avait été chargé, au mois de mai 1799, de transporter à bord du vaisseau *La Lourde*, cent cinquante tonnes de poudre à destination de Saint-Domingue.

Aucun marin ne voulait embarquer à son bord. Ce que voyant, afin de donner confiance à son équipage, Nielly déclara qu'il emmènerait avec lui ses deux fils âgés de dix et huit ans. Le voyage se fit d'ailleurs sans incident.

M. Jean Savina qui a conté l'aventure reproduit à son sujet une chanson populaire du romancier-poète de la « Flotte », Guillaume de La Landelle : *La Poudrière flottante*, dont voici le texte :

REFRAIN

Ni pipes, ni soupe
Ou gare la mort !
C'est ça qui vous coupe
L'amusette à bord !

La Lourde était pleine de poudre
Du fond de la cale au ras du pont
On avait embarqué la poudre
En cinq mille caisses de plomb
Mabélot, c'est fini de rire !
Plus mèche d'allumer du feu ;
Pas de tabac et rien à fêrer
Bourris nos os qui sont en jeu

(Refrain.)

Et les, dans nos chères Antilles,
On manque de munitions

Nos poudres, pour nos braves filles,
Sont de la gloire en rations.

« Mais pour nous, rien que du fromage :

« Sans compter qu'on risque sa peau

— Répondaient ceux de l'équipage —

« Le navire est pis qu'un tombeau ».

(Refrain.)

« Capitaine, mon capitaine,

Ils parlent tous de désertir ».

— « Maître, ne te mets pas en peine,

« Je sais comment les arrêter. »

Les arrêter ? Que va donc faire

Le capitaine Nielly ?

Il parait sûr de son affaire

Et pourtant comme il a pâli !

(Refrain.)

A Brest, sans rien dire à sa femme,

Il prend ses deux enfants, qu'à bord

Il amène, le deuil dans l'âme... »

« En rang ! commande-t-il d'abord. »

Puis, les embrassant : « Ai-je envie

« De les perdre ici, sur mon cœur,

« Eux qui sont mille fois ma vie ? »

« Dites, avez-vous encor peur ? »

(Refrain.)

Les deux garçonnets, de vrais charmes,

La tête haute souriaient,

« Non non, commandant, plus d'alarmes »

Firent les marins ; ils pleuraient,

« Je pardonne et je veille. En route ! »

La poudrière appareilla,

L'on navigua coûte que coûte

Et pas un braillard ne brailla.

REFRAIN

Ni pipes, ni soupe...
Ou gare la mort !



CONTE DE NOËL

LES SABOTS

à Malise BOTREL.

Devant la cheminée aux bûches de rubis,
Un couple de sept ans, très tendre, s'est assis...
Ils ont une ferveur dont rien ne les détrône,
Et causent, en grattant la cendre des landiers,
Avec un brin d'ajonc fleuri de clarté jaune...
Loute, une enfant gracile et fille d'ouvriers,
Arrive de la ville en sa robe suave
Et le minois fardé d'un sourire bavard...
Loïc, un paysan en herbe, rude et grave,
Avec deux flaqes de ciel pâle pour regard,
Se tient à côté d'elle, et, déjà son esclave,
Il fixe sa cousine et l'écoute, surpris :

— « Béta ! Tu ne sais pas que le Ciel c'est Paris ?

« Moi, je sais... Je connais tous ces beaux étalages

« Où les Pères Noël vont faire leurs bagages !

« J'ai vu tourbillonner, sur les grands magasins,

« Les enseignes de feu qui portent des jardins

« D'arbres incandescents et d'oiseaux fantastiques... »

« Les cadeaux de Noël poussent dans les boutiques !

« Va ! Ce n'est pas malin d'avoir ce que l'on veut :

« C'est devant les parents qu'il faut faire son vœu... »

« Depuis huit jours déjà je connais « ma » surprise :

« Un jouet électrique au fond de la valise... »

Loïc se tait, très pâle et comme foudroyé,

Les yeux tout agrandis aux lueurs du foyer

Et par un désespoir qui se refoule encore...

Quoi ! ces cadeaux divins, qu'on découvre à l'aurore,

BRETAGNE

Ce n'est pas un morceau tombé du Paradis?...
 Ah! fi du luxe et des richesses de Paris!
 Fi du grand magasin au nom inoubliable
 Et de tous ses engins inventés par le Diable!
 Fi du présent royal qui vient du fabricant!
 Mais rendez-moi l'orange et le sucre croquant
 Cueillis dans les vergers que Saint Gurwal arrose!
 Rendez-moi le joujou peinturluré de rose,
 Si modeste, qu'on voit à ses membres tout nus
 Votre sainte indignence, ô doux *Mabie-Jesus*! (1)
 Partager avec Vous la plus minime offrande
 C'est vraiment tout ce qu'un cœur d'enfant Vous demande;
 Et Vous ne pouvez point lui refuser cela:
 Palper entre ses doigts un peu de l'«Au-delà»...
 Mais un Breton se tait... Et Loïc est un homme!
 — « C'est bon! » dit-il: « il est temps d'aller faire un somme.
 « Mets tes souliers vernis, Loute, sur le foyer,
 « Si tu tiens à ce jeu pour te désennuyer...
 « Pour moi, je ne veux plus d'un si banal mystère,
 « Et l'on pourrait m'offrir, ce soir, toute la terre,
 « C'est le Ciel, que je veux...

...ou rien du tout...
 ... Bonsoir!... »

— « Nigaud! mets ton sabot, quand même, pour avoir
 « Ce que ta mère a préparé dans son armoire!... »
 (Qu'a-t-elle préparé, qui vaille les trésors
 Dispensés, autrefois, par le bonheur de croire?...)
 Ouvrant la porte du cellier sur la nuit noire
 Loïc prend ses sabots....

et les jette dehors!

* * *

Aussi, lorsque *Mamm-héz* (2), avec sa belle coiffe,
 Est venue écouter aux abords du lit-clos,
 Elle n'a pas perçu les puérils sanglots
 D'un cœur désabusé que la féerie assoiffe.
 Elle a vu seulement qu'elle arrivait trop tard,
 Que la place était vide auprès des landiers tristes,
 Qu'il avait dû grandir, le *petit* (3) au regard
 Lourd des sombres candeurs des grands idéalistes!
 — « Ma! » dit-elle... Et ce mot, simplement résigné,
 Achève d'enterrer l'illusion rebelle;
 Elle embrasse Loïc, avant de s'éloigner,
 Et, sur son col brodé, sa coiffe de dentelle
 Comme un ange déçu, dans l'ombre, bat de l'aile,
 Tandis qu'elle remporte un cadeau dédaigné...

(1) *Bébé-Jésus*, en breton.

(2) *Maman-chérie*.

(3) Petit garçon.

LES SABOTS

* * *

Cependant, dans la cour, les sabots misérables
 Avaient roulé parmi la paille des étables,
 Tout meurtris, tout confus, tout couverts de fumier,
 Si penauds, que, soudain, l'un se mit à crier:

— « Allons-nous rester là pendant la nuit sacrée
 « Nous qui sommes nés des montagnes d'Arrée,
 « Et dont le bois tétu, sonore et frémissant,
 « Fut, jadis, façonné par un pauvre innocent?
 « Allons-nous tolérer que Loïc nous méprise,
 « Et qu'il prenne en dédain sa ferme et son église,
 « Son horloge de chêne et ses buissons de houx?...
 « Puisque le merveilleux ne vient plus jusqu'à nous,
 « Nous irons jusqu'à lui, foi de sabots celtiques! »
 Et là-dessus, légers, rapides, élastiques,
 Bondissant à travers cette nuit de Noël,
 Les sabots sont partis... vers du surnaturel!

Franchissant la falaise et les monts, et les landes,
 Quatre à quatre, montant l'escalier des légendes,
 Ils courent sur la mer, claquent sur les ménez,
 Et sautent, à pieds joints, les clochers étonnés!
 De l'Argoat à l'Armor leurs gros talons résonnent,
 Et martèlent le sol de nos routes bretonnes...
 Car ils ont entrepris, en leurs graves desseins,
 D'aller chercher l'aumône auprès de tous nos saints:
 Saint-Gwennolé, qui dort, là-bas, parmi les roches,
 Et, pour l'éternité, poursuivi par les cloches
 Qui montent, de Ker-Is, dans le cristal des flots...
 (Bénis-nous, Gwennolé, murmurent les sabots
 Donne-nous, pour Loïc, le don de croire encore
 Aux chansons du Passé qu'une Louloute ignore!)
 Saint-Erwan, qu'on appelle Yves-de-vérité,
 (Donne-nous la faveur de croire à la Beauté!)
 Saint-Gildas, qui vainquit le serpent maléfique,
 Et Ronan, qui lassa la Kébenn, et Malo
 Qui vint, dans un granit creusé, flottant sur l'eau,
 Et tous les moines, ou guerriers, de l'Armorique,
 Corentin, Tugdual, Eflam, ou Cornéli,
 Que le démon du Doute a, naguère, assaillis
 Et qui l'ont transpercé comme d'un coup de lance,
 A chacun de ceux là réclamant confiance
 Les sabots éperdus s'en vont, de bourgs en bourgs...
 Sept fois ils auront fait le « tro-Breiz », et, toujours,
 Avec la même ardeur inlassable et sincère,
 Supplient les saints de bois après les saints de pierre
 Les riches, les connus, et les abandonnés,
 Ceux qui régnaient au fond des chapelles célèbres,
 Et ceux qui pleurent, habillés par les ténèbres,

BRETAGNE

Au creux d'une fontaine et tout capuchonnés
De lichens éternels ou de mousses funèbres...
Passé minuit, ils les avaient presque tous vus,
Les plus resplendissants et les plus vermoulus,
Et, même, maternelle en ses deux oratoires,
Vêtue avec honneur de ses plus belles gloires,
Sainte Anne, la *mamm-goz* (1) du tout petit Jésus!

* * *

Or, calmé, le matin, ayant dit sa prière
Et sauté de son lit pour porter à sa mère
Une brassée énorme et sèche de fagots,
Loïc, en sifflotant, va chercher ses sabots...
Au milieu de la cour où les oiseaux s'appellent,
O splendeur! Les sabots magiques étincellent!
Qui donc les a cloutés avec des diamants?
Leur bord bariolé s'est recouvert d'hermine:
Mais ce sont des sabots de Prince, maintenant,
Qui foulent un gravier brillant de perles fines!
Loute accourt, en riant: « Je te le disais bien!
« J'ai mon jouet, Loïc, et, toi, tu n'auras rien!... »
— « Rien?... Tu ne vois donc pas? »
— « Si fait! Un peu de neige... »
— Un féerique sabot digne d'un sortilège...
— Ouais! Un sabot qui fond...
— « Comme tout talisman!... »
« Mais le secret demeure intact... »
— « Où donc?... Comment?... »

Et Loïc, ébloui, lui raconte son rêve...
Les sabots que voilà, cette nuit, ont couru
De forêt en forêt, et puis de grève en grève,
Pour retrouver le don de croire... et il a cru!
Et il croit, à présent, non plus aux vains mensonges,
Mais à la royauté magnifique des songes...
Il croit en sa Bretagne... en ses saints de clarté...
En tout ce qui pétrit leur solide beauté...
Au bonheur de garder son petit coin de landes...
A la grandeur consolatrice des légendes,
Qui dominant, de haut, les trésors de Paris...
Un rêve?... Eh, bien! Tant mieux! Le rêve est son pays...
Il n'en sortira plus, quelque soleil qui darde!
Vive sa brume grise! Et, chaussant, tout joyeux,
Ces sabots de poète, emplis de merveilles,
Sous les yeux étonnés de Loute, qui regarde,
Loïc fait, en chantant, ses premiers pas de barde...

MARIE-PAULE SALONNE.

Illustration de Louise Salonne.

(1) Mère-grand.



... En plein bourg, dans l'ombre du clocher... (Photo E. Hanouic.)

AUBERGES BRETONNES

Je ne pense pas être un pilier de cabaret, et cependant peut d'atmosphères me plaisent autant que celle des vieilles auberges bretonnes. Peut-être ne trouve-t-on l'équivalent dans aucune autre province. Cette atmosphère n'a rien de commun avec celle des cafés, même de petites villes, infiniment moins pittoresque, et où l'on sent moins d'intimité et d'abandon.

Les auberges bretonnes portent mille noms, adaptés à la terre, sonnant à l'oreille comme une musique, évocateurs de bois, de toits bleus couronnant des murs gris, de routes blanches et de grands espaces éventés : Ty-Glas, Ty-Coat, Ty-Guen, Tol-Min, Quatre-Vents, Keravel, Pen-a-Itra, Ménez-Bily, le Forestic, Pont-ar-Bled, Croas-Hent ou Corn-Cam du bord des marais.

On les rencontre à l'abord des villages, ou en plein bourg, dans l'ombre du clocher, ou au long des grèves, au nœud des chemins, tout au haut des côtes, d'où elles apparaissent de loin, comme des haltes prometteuses, jalonnant l'étape, arborant au linteau de leur porte, comme une aguiçhe au passant, leur touffe de gui ou leurs

pommes de pin. Ou bien elles s'éloignent en pleine solitude, où l'on est à cent lieues de s'attendre à les trouver, dans des bleds de lande et de champs nus, sur la route des foires et des pardons, au pied du Ménez-Hom ou aux pentes du Ménez-Bré, où de pleines semaines s'écoulent, présume-t-on, sans leur faire la grâce d'une visite.

Elles sont un élément du paysage, au même titre que la chapelle, le calvaire aux lécrous, le moulin, le vieux pont qui profile la demi-lune de son arche sur un fond de brumes fluides et de roseaux.

Je les revois, telles qu'elles me sont mille fois apparues, accueillantes et familières, avec leur enseigne :

« Vend à boire et à manger
Loge à pied, Jeux de boules. »

se détachant en lettres noires, sur une bande de lait de chaux, leurs trois boules en pyramide, dessinées dans un bout et leurs anneaux de fer, scellés dans le mur, polis par le cuir des longes.

C'est le Ty-Coat, chez Boizard, au croisement des routes de Guingamp et de Saint-Gilles, où Renan, à ses retours en Bre-

tagne, gagnant le Tréor par le coche, s'arrêtait pour prendre un café noir ; les Quatre-Vents, tenus par Coadou, près de Runévarec, et la Poterie de la Gillonne, où descendaient, tandis que leurs femmes poursuivaient leur tricot, les marchands de porcs de Plourivo ; le Croissant Le Fur-Lellieron, comme un ancre de cyclope aux portes de la ville, près de Park-ar-Marvail, entouré d'une fumée de forge et d'un tumulte d'enclumes ; l'Escalier de Pierre ; le *Vizéna*, proche un moulin à lin, sur le Trieux, qui sentait la cheuveotte et les fleurs de glais.

Et, sur d'autres routes : Beauregard, chez Allaingillaume, dominant l'abîme du Billien, guet-apens pour vieilles diligences, entre Traon-Batail et Kerglas ; et le *Halle-là* de Lanloup, dont l'enseigne impérieuse vous disait, comme on sentait l'approche de la mer :

« On ne passe pas sans entrer,
« On n'entre pas sans boire,
« On ne boit pas sans payer. »

Elles sont chaudes, l'hiver, où l'on y est bien, devant un grand feu de bûches et de moelles, avec sa chopine, assise à sa portée, le cul dans les cendres. On en lampie de temps à autre une gorgée, et si c'est au pays des pêcheurs d'Islande, on prend de loin en loin, à une motte pendue au mur, un capelan qu'on fait griller sur la braise et qu'on suçotte pour ranimer sa soif.

Des grillons chantaient dans les fissures du foyer. L'air sent le bouquet poivré du *flip* et l'odeur salée des quartiers de lard et des fêlans qui sèchent pendus aux poutres. Des rouliers entrent, le fouet au cou, le nez rouge perdu dans leur grand col de laine — Le Merle, de la « levée » de Pontrioux, ou Le Peuc'h, de Quimper-Guénouze — trainant à leurs semelles des restes de neige qui, à l'air du feu, fondent en petites rigoles sur la terre battue. On sent, lorsqu'ils poussent la porte, un peu du grand froid du dehors qu'ils ont ramassé, au tournant mystérieux du front ou dans la descente de Pabu. Et ils apportent plein leurs poches de nouvelles, apprises du Petit-Paris à la place du Centre, entre chez Prigent et chez Charleu.

L'été, plus encore, est dans ces auberges bretonnes, et les plus isolées, un reposoir de délices, à l'heure où les routes brûlent,

sous le soleil d'après-midi, et où l'on entend, de toutes parts, crisser les faucilles dans les orges et les avoines mûres.

Le cidre, tiré à la clé, à même le bol, demeure frais, comme un cœur de pomme, en particulier dans les auberges qui, comme celle de Caroline Paranthouën, dans la vieille côte de Pautrioux, ont gardé jusqu'à une date récente leur vêtue de chaume.

La lumière n'y pénètre que par une fenêtre étroite comme un hublot, tamisée par les vrilles de la vigne, ménageant dans les angles des murs massifs et sous le couvert du *forziqnel* des coins d'ombre exquise, mais suffisante, toutefois, pour éveiller des reflets aux parois craquelées des chopines, disposées comme pour une parade, pendues par leur anse aux clous des solives.

Suffisante aussi pour permettre de lire, aux affiches rouges, vertes ou bleues des notaires, les ventes et licitations annoncées, dans des fermes qui portent de beaux noms de Bretagne, où chante, dans un langage délicieusement archaïque, toute la poésie d'un terroir :

« A VENDRE, au lieu dit *Crec'h Goadic* ; ou au terroir de *Torallan*, sur la route de *Lavallat au Relecq* ; ou, à *Keravel*, la moitié levant de la réunion des deux parcelles labourables dites *Goarem-an-dour*, ayant jossé au levant *boul-midi* sur terres du couvent... »

Le charme des plus vieilles auberges bretonnes tient encore aux chromos ou aux vieux journaux illustrés qui en tapissent les murs. Les chromos, figurant les divers métiers, les vertus ou les vices, ou les différents âges de la vie, sont une matière à longues rêveries, où chacun s'examine, se juge, revient sur son passé ; les journaux illustrés forment, pour l'amateur d'histoire, une curieuse rétrospective où se retrouvent, fixés dans une imagerie émouvante, des épisodes de drames oubliés auxquels se rattachent les souvenirs ; depuis les massacres de *Macédoine* ou la revue de *Longchamp*, qui nous reportent à la douceur d'une époque à jamais révolue jusqu'à la grande revue de *Satory* où passent, dans des frissons de drapeaux français et russes mêlés, des échos exaltants de *Morcellaises*.

François MÉNIZ.

LES LIVRES ET LES REVUES

C'est au moment de mettre sous presse les lignes suivantes que Bretagne apprend avec joie le résultat du Prix Goncourt. Sa Direction et sa Rédaction s'unissent, pour adresser, très sincèrement, à M. Roger Verceel, Breton adoptif, leurs félicitations les plus chaleureuses. Grâce à cet écrivain, originaire du Mans mais professeur à Dinan et attaché très intimement à notre région depuis plusieurs années déjà, la Bretagne, qui est si souvent à la peine, se trouve, une fois de plus, à l'honneur ! Il convient donc de s'en réjouir ; et d'autant plus que la maîtrise de M. Verceel dans l'art du roman est vraiment remarquable.

« Autrefois, notre Directeur, O.-L. Aubert, me reprochait une pointe de mauvaise humeur à l'égard de ce Capitaine Conan, acclamé aujourd'hui par toute la Presse... Je ne la nie point, et m'en explique à nouveau ; ce dernier roman n'est pas, à main très humble avis, l'œuvre la meilleure de Roger Verceel. Transposer des souvenirs personnels, n'est-ce pas chose bien facile à côté de l'effort ardent, qui sort un écrivain de sa peau, pour faire vivre, aussi vivant que lui-même, des bons hommes auxquels il est complètement étranger... Cela, certes, c'est beaucoup mieux ; et cela eût été au Large de l'Eden ! De plus, si les Dix du *Restourant Drouant* avaient couronné M. Verceel à son troisième livre, au lieu d'attendre jusqu'à cet hiver pour consacrer un mérite, qui était déjà prouvé et reconnu, ils auraient contribué à diffuser de par le monde la gloire de ces héros de la Paix que sont nos *Terre-Neuvas* méconnus... Et cela aussi est été plus original... Le Capitaine Conan n'est peut-être qu'un livre de guerre, comme il y en a d'autres ; livre plausible et lourd de conclusions à double face... Mais qu'importe que Conan nous blesse, après tout, puisque Verceel demeure le peintre magistral de Duguesclin ! Et, ceci dit, voici ce que j'écrivais, l'autre jour, alors que je pressendais, pour le combattant du *Vardar* la palme due aux lutteurs obscurs du *Grœnlund* :

— CAPITAINE CONAN, par Roger Verceel (Albin Michel, 15 frs). — Le talent de M. Roger Verceel est une chose déjà établie depuis quelque temps, mais que l'on redécouvre tout de même avec plaisir, à chacune de ses nouvelles œuvres... Il a le don — lorsque nous avons entamé la première page d'un de ses romans, — de nous forcer à continuer jusqu'à la 250^e, et, quand bien même il y en aurait 600, il est probable que nous ne l'abandonnerions pas avant la fin... Il connaît son métier à merveille ; il a, tout ensemble, du pathétique et du mordant, juste ce qu'il faut pour que nous ne soyons jamais fatigués de sourire, ou lassés de nous émuoir... Et c'est cette année, peut-être, que Roger Verceel va remporter le Prix Goncourt, manqué de bien peu, l'an dernier, avec *Le Maître du Hêse*, et hautement mérité, l'année précédente,

avec ce qu'il faut considérer, je crois, jusqu'à présent, comme son chef-d'œuvre : *Au large de l'Eden*...

Hélas ! Pourquoi donc les Goncourt, dont le laurier est d'une valeur matérielle incontestable, se sont-ils juré de ne jamais couronner une œuvre absolument morale ? C'est ainsi qu'ils incitent les auteurs les mieux doués à s'écarter de leur véritable voie... A peine nous réjouissions-nous de voir naître, en Verceel, un réaliste sain et droit, que le voilà déporté vers les rives dangereuses... Exigences détestables du « grand public », du grand éditeur, des grands prix littéraires, et de la grande vogue actuelle... Après avoir donné, l'an dernier, dans le « freudisme » le plus trouble, Verceel, inconsciemment, ou non, avec *Le Capitaine Conan*, flatte ce goût, cher aux Goncourt, du scandale antimilitariste... Je ne dis pas antimilitariste, comme *Botoulain*, par exemple, mais antimilitariste, tout de même, cette satire de l'Armée par un ancien combattant, qui n'avait rien du « militaire professionnel ». Les problèmes posés par cette satire poignante sont d'une vérité hardie... Mais il y a des heures, peut-être, où toute vérité n'est pas bonne à lire à des centaines de mille d'exemplaires... En conscience, je me sens également embarrassé pour louer, ou blâmer, M. Verceel, ex-pollu de la Grande Guerre. Sans doute a-t-il le droit de parler des « héros » au milieu desquels il a vécu, plus que je n'ai le droit de critiquer ces pages toutes saignantes de douloureuses expériences personnelles ; le métier de tuer ne peut plaire à tout le monde... Pourquoi tout le monde est-il soldat ? On choisit d'être boxeur ; on ne choisit pas de devenir un « as » parmi les nettoyeurs de tranchées... La guerre prend dans sa mercurie d'Ille-et-Vilaine un brave garçon comme le Capitaine Conan et vous en fait bientôt le chef de quelques assassins de premier ordre... La Guerre désaxe les hommes et bouscule les idées... L'Armée est un bloc lûtu et lûtu, un cheval harné qu'on force à sauter l'obstacle, le mors dans l'écumé, et l'épéon dans le sang. Pourquoi la Guerre ne serait-elle pas, exclusivement, l'affaire des apaches, qu'on enverrait se découvrir entre eux, pendant que les honnêtes gens et les intellectuels resteraient à leurs affaires... Y mêler des intellectuels, qui raisonnent et qui philosophent, c'est non seulement bien dur pour eux, mais c'est aussi très périlleux pour l'intérêt général... (qui étouffe, souvent, la liberté individuelle la plus sacrée !) Car, rentrés à la vie civile, ces militaires d'occasion n'hésitent pas à rompre un silence... qui fait évidemment l'injustice et la servitude, mais aussi la sombre grandeur du métier militaire...

Le métier militaire, c'est autre chose... Le lieutenant Norbert s'est trouvé, dans l'Armée d'Orient, devant bien des cas de conscience troublants, en

BRETAGNE

tant que juge d'emprunt au Conseil de Guerre... Mais le romancier Roger Verrel, au moment de publier ce livre, n'était-il pas, vis-à-vis de son public, devant un autre cas de conscience, non moins délicat ?...

— **LE NID DE CHIMÈRES**, par Laure Ferry de Pigny (Éditions de la Nouvelle Revue Critique, 12 frs). — C'est ainsi le privilège du talent de nous forcer à lire avec émotion tout ce qui froisse le plus notre sensibilité, ou notre idéalisme... Mme Laure Ferry de Pigny est un poète étrange, qui a étrangement réussi à nouer et dénouer une intrigue des plus étranges... Contar l'histoire se rait non seulement déflorer ce roman angoissant mais encore trahir l'auteur dont les intentions n sont peut-être pas celles que nous lui préférons ?

Car ce « nid de chimères » est un nid de mystères... mystères pathologiques des plus complexes, qui forment le tissu de la raison humaine. Ce pauvre tissu fragile, aux mains des aliénistes, se révèle parfois à peine « clair » par endroits... En réalité, les fils en sont déjà usés, et au premier choc, c'est l'arbre déchiré... Certains êtres, prédestinés à la folie, ignorants eux-mêmes de leurs lourdes hérédités, ne devraient-ils pas être traités, non seulement avec une clairvoyance inflexible, mais aussi avec une tendresse plus pilotable ?... Le cas de ces deux sœurs, Luce et Monique Darré, qui paraît aussi vécu qu'inévitablement, nous plonge dans un malaise moral indéfinissable, dans une inquiétude voisine du charme malsain qui se dégage des « poètes maudits », les Maurice Rollinat, les Edgar Poe, les Maurice Magre, etc... Et c'est une magie noire, une nigromancie pour laquelle j'avoue n'avoir jamais éprouvé de prédilection... Quelque hanté que j'en aie de le dire, les amorceux ne m'attirent point, même en littérature, et même quand ils sont, comme ici, des plus intéressants... Il est certain, pourtant, que les herbes folles de la poésie poussent plus haut encore dans les cerveaux troublés, à l'abandon, que dans les parterres soigneusement réglés, des intellectuels trop bien équilibrés. C'est pour cela que les romanciers-poètes choisissent si souvent des personnages un peu détraqués : les ailes de la « chimère » en sont plus larges !... N'importe ! Nous vivons à une époque où les « dingos » de toutes espèces se rencontrent trop facilement dans la vie ordinaire... Voilà pourquoi quand j'ouvre un livre, j'aime mieux y trouver des gens d'un très banal bon-sens, et non une malade qu'il faut conduire à Pontorson... Mais, ceci, ce n'est qu'une opinion toute personnelle, un goût peut-être assez légèrement bourgeois, et qui n'ôte rien au style vivant, à l'observation merveilleuse, bref, au talent très sûr de Mme Ferry de Pigny.

— **ERNEST RENAN ET SA RÉPUBLIQUE**, par Marcel-Heuri Jaspard (Éditions Albin, Paris, 12 frs). — Si Roger Verrel, sans en avoir l'air, a voulu faire

le procès de l'Armée, voici un jeune Belge, qui, dans une étude sobre et vivante à souhait, solidement documentée autant qu'élegamment écrite, nous fait, en toute sincérité, l'apologie d'un de nos enchanteurs bretons, Ernest Renan...

Enchanteur, certes... On ne peut lui ôter ce titre : fissent ses philtres détestables, Renan a charmé, et charmera encore bien des générations... Il a pour lui non seulement le pouvoir intimidant de son génie, mais aussi une sorte de charme quasi-sorcier, né de l'incantation de son style... Car ce soi-disant savant est surtout un poète, et c'est par le tour sybillin, et bien celtique, de son art, qu'il a envoûté plus d'une conscience, séduite par ses formules magiques, plus que convaincue par ses raisonnements...

Renan est mort dans la religion de la Science, faute d'avoir pu garder une autre religion. Mais nul n'a moins de l'homme de science que cet idéaliste qui s'est seulement trompé sur son idéal... Renan, qui a repoussé l'athéisme de certains dogmes, n'a pas craint de donner une confiance illimitée à l'extrême des connaissances humaines et à l'incertitude du cœur humain ! « *Mourrez colmes, dit-il, dans la communion de l'humanité et la religion de l'avenir.* » Et M. Marcel-Heuri Jaspard d'applaudir sans réserves à cet acte de foi lémétraire, dont la fragilité nous apparaît plus grande encore, après la lecture de ce livre...

Qu'est-ce donc, en effet, que la « République » de Renan, sinon une souriante et une benoîte promenade dans tous les jardins du doute ?... Ce philosophe, qui croit, si facilement et si fermement, en bloc, à la beauté et à la grandeur de l'Avenir et du Progrès, ne nous enseigne, à chaque pas, qu'à nous défier de tout, par une constante critique... Il en résulte que ses accès d'enthousiasme sont faux, et que la phraseologie de ses conclusions ne nous semble plus correspondre à la rigueur de ses analyses ! Ne connaît-il Renan qu'à moitié, c'est s'éloigner, avec lui de toute certitude réconfortante : le connaître davantage, c'est revenir à ce qui lui manque, parce qu'à chaque détour de sa pensée s'embusque l'aveu inconscient de son erreur...

Sans doute n'est-ce pas là ce que M. Jaspard désirait nous faire entendre ?... Pour lui, Renan est un maître, dont la sagesse est infallible et dont l'œuvre est vivifiante... Mais il n'est que de lire au livre de la vie, pour s'apercevoir de la vanité de tout évangile social qui ne s'appuie point sur l'éternel et unique Évangile... Renan, qui voulait nous faire croire que toute contrefaçon de foi est bonne et salvatrice, est peut-être celui qui nous prouve le mieux la vérité de la seule foi qu'il nie, de par les malheureuses expériences où toute autre nous conduit...

— **BONNE DE KERBOUDEL**, par Alfred Gernoux, Librairie Larousse, à Châteaulin, 8 frs. — Mais voici, à côté de ces livres d'idées, des pages d'his-

LES LIVRES

toire plus reposantes... M. A. Gernoux, qui s'est consacré aux recherches incessantes sur le passé de sa région angevine et vendéenne a fait souvent, mais non pas vides de pensée. Néanmoins, si M. André Yonnick sacrifie encore, comme son « dieu », Verhaëne, à certaine poésie qui se base essentiellement sur l'harmonie des mots, M. Guy de Ferron, au contraire, n'hésite pas à sacrifier au raisonnement philosophique... et son « romantisme » me semble par plus d'un côté assez moderne...

— **HANTISES**, poésies, par Jean Plémour (Lemerre, 10 frs). — Un recueil choisi, qui, selon la tradition Lemerre, se présente avec autant de perfection dans l'aspect typographique que dans la forme classique, quasi-parnassienne... Ce n'est pas la première œuvre de cet auteur breton, disciple évident de Hérédia... Ce n'est peut-être pas son œuvre la meilleure... Mais elle contient, en tout cas, des strophes d'un charme sûr qui font honneur aux derniers défenseurs du « clartéisme »...

— **REFOULEMENT**, par Marie-Louise Vert (Éditions de la Caravelle, 6 frs). — J'en dirai autant de ce recueil d'une mélancolique inspiration et frère des « Bruines » d'Alain Bargain : *Car l'amour, réprimé, débarré de son fief, S'épanche, malgré tout, en gerbe bondissante, Et lance autour de lui, comme au sortir d'un bief, La cascade neigeuse ou vermeille, qui chante !*

— **POÈMES**, d'André Yonnick, et **LES POÈSES D'UN ROMANTIQUE**, de Guy de Ferron, nous trou-

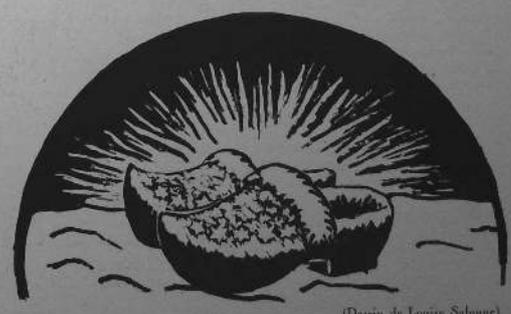
vent également, que, malgré les angoisses de l'heure, si terre-à-terre, les hommes les plus graves ne dédaignent pas les rythmes les plus légers... Légers, au sens de la cadence, alerte et souple, mais non pas vides de pensée. Néanmoins, si M. André Yonnick sacrifie encore, comme son « dieu », Verhaëne, à certaine poésie qui se base essentiellement sur l'harmonie des mots, M. Guy de Ferron, au contraire, n'hésite pas à sacrifier au raisonnement philosophique... et son « romantisme » me semble par plus d'un côté assez moderne...

Mais **LA TEMPÊTE SUR LE HAMEAU**, roman de la presqu'île guérandaise, par Dominique Benouard (Éditions de la Vie Contemporaine, 8 frs.), et **L'ABÏME**, par le poète Florian-Parmentier (Albert Messein, éditeur, 12 frs), romans de l'après-guerre d'une actualité vibrante, me semblent mériter autre chose qu'une simple mention. De ce dernier surtout, qui pose de si graves problèmes, je me propose de parler plus longuement dès ma prochaine chronique.

Signalons encore une remarquable monographie de **L'Irlande**, par A. Rivoallan (Collection Armand Collin, n° 170), 10 fr. 50 — ouvrage d'érudition indispensable à ceux que passionnent l'étude de l'âme celtique en général et de celle de nos malheureux frères d'outre-Manche en particulier.

« **La Grande Revue** », — où s'agit fréquemment nos meilleurs écrivains bretons, — publiait, récemment une fort curieuse étude de Charles Ghasse sur « le ferment démocratique dans l'art breton ». Et je regrette fort, pour celle-ci, comme pour la précédente, de n'avoir point de place aujourd'hui pour de plus longs commentaires.

Marie-Paule SALONNE.



(Donné de Louis SALONNE)

EN BRETAGNE

Comment j'ai écrit
...le Prix Goncourt

L'heureux auteur, que les « dix » ont couronné le lundi 10 décembre, écrit dans Le Journal, dont il est l'un des conteurs attirés les lignes suivantes qui montrent comment la Bretagne est associée à son œuvre :

L'an dernier, le 11 novembre, je passai l'après-midi dans un bois au bord de la Rance. On apercevait le fleuve tout blanc à travers l'alignement des troncs noirs. Un bois humide, secoué par le vent, et tellement semblable à cette forêt du Danube où j'avais appris l'armistice que, brusquement, les souvenirs affluèrent en foule. Au premier rang de ces visages jusque-là pâlis et presque effacés, se profilait celui d'un petit lieutenant de chasseurs à la fois féroce et bon enfant, qu'il fallait empêcher, au sortir des dancings roumains, de se ruer sur les policiers de Bucarest et cela parce qu'il désirait s'entretenir les poings. Il souffrait dans la paix, comme un poisson au sec. Le souvenir de ses incartades m'amena tout naturellement à me demander si la guerre n'était point, pour certaines natures, un poison tenace, si certains de ceux qui l'avaient faite, et bien faite, ne rapportaient point dans la paix, ainsi qu'une hideuse blessure, la nostalgie du meurtre.

Capitaine Conan est une réponse à cette question.

En évoquant le capitaine Conan, je demeurais dans l'Énergie.

Dans ce roman je n'ai rien voulu démontrer. J'ai voulu montrer seulement. J'ai montré ce que la guerre pouvait faire d'un petit mercier breton, jusqu'à quel point elle l'avait empoisonné. Sans elle, il serait resté tranquillement entre ses échovours de laine et ses premiers communions vernis habillés de costumes mariés. Il eût joué aux boules, le dimanche sur la place, et — qui sait ? — il eût peut-être été conseiller municipal. Mais elle a passé et l'a déséquilibré pour la vie, rendu impropre à toutes les tâches de la paix.

Conan est-il une exception ? Je le souhaite. Se nomme-t-il « légion » ? Il m'est arrivé de le craindre ! Quoi qu'il en soit, nous sommes assez loin, me semble-t-il, de ces heures pour qu'il soit permis de poser la question, sinon la résoudre.

Roger VERNER.

Albert Rébelliau

M. Alfred Rébelliau, décédé à Paris le mois dernier, appartenait à la catégorie de ces hommes de grand savoir qui, dans le silence du cabinet, et

sans se soucier de la gloire et des honneurs, accomplissent une besogne aussi ardue qu'elle est importante et utile.

Il était né à Nantes en 1865. C'est au lycée de cette ville qu'il avait fait ses premières études. Il avait ensuite débüté comme professeur à la Faculté de Rennes puis était tout à tour devenu bibliothécaire de l'École Normale, de l'Institut de France et professeur honoraire à la Sorbonne.

Il avait été élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1913 et, en 1921, directeur de la fondation Thiers, à la tête de laquelle il avait succédé à M. Emile Boutroux.

Comme secrétaire de la Commission du dictionnaire de l'Académie Française, il a pris une part importante à ses travaux aux côtés du grammairien Sudre.

Ces travaux, quoique très absorbants, ne l'empêchèrent pas, tant son activité était grande, de collaborer à la publication d'ouvrages chargés d'érudition tantôt littéraires et critiques, tantôt historiques.

M. Alfred Rébelliau laisse en effet de nombreuses œuvres, notamment sur Bossuet et La Bruyère, sans parler de plusieurs livres d'histoire religieuse.

Au Pays de la pierre sculptée par
la mer et par les hommes

Dans l'illustration du 6 octobre 1934, J.-H. Rosny jeune commente une série d'aquarelles de M. Jean Pierné, consacrées au « Pays de la Pierre



Fronton sculpté de l'Hôtel des Pontes de Tréguier par M. André Le Picard, sculpteur.

sculptée par la Mer et par les hommes », autrement dit à la côte de granit entre le Port-Blanc

et Petros-Guirec. Reproduisons cette page consacrée à Tréguier :

Renan, le héros moderne de cette vieille cité, a sa statue, par Boucher, tout contre la vieille cathédrale. Je dois dire que j'aimerais mieux qu'elle fût ailleurs. Je l'aurais admirée avec une âme plus paisible. Le grand écrivain a, dans une petite rue tortueuse, sa maison d'enfance, tout à côté d'une boulangerie... On imagine très bien l'exégète breton jouant là avec ses petits camarades. Cela fait plaisir de penser qu'il a connu, sans doute, comme nous tous, les meilleurs moments de sa vie dans cette vieille demeure à « ventre », dans cette petite cour où je n'ai vu qu'un enfant malade dans un berceau veillé par sa mère.

Il faut bien se figurer Tréguier pour comprendre l'isolement de Renan et la puissante tranquillité, la douceur de son analyse qui devait cependant faire trembler l'Europe et l'Asie. La ville monte depuis le rive du Jaudy qui va prendre, unie au Guirry, le nom de rivière de Tréguier ; elle trouve un premier parler à l'étonnante cathédrale qu'elle surplombe au séminaire, puis elle reprend sa route. C'est un séjour recueilli, religieux, paisible, dont la cathédrale est le plus bel ornement. Elle date du xiv^e siècle, mais on y trouve aussi une certaine tour de Hastings qui est romande. Peut-être la plus forte impression est-elle de voir la Cathédrale du Cloître, et je suppose que Renan dut y passer des heures en méditation. L'âme de la vieille cathédrale est là tout entière, racontant une longue vie, depuis la tour carrée flanquée d'une tour ronde jusqu'aux fenêtres gothiques de l'église où la pierre rayonne, fleurit, jusqu'à la charmante et légère colonnade où les prêtres hissaient leur bréviaire dans la paix, tandis qu'au dehors la guerre, le massacre, l'assassinat faisaient rage. Avec ce sentiment si profondément religieux qui me paraissent venir des profondeurs millénaires, comme des voix d'un autre monde. Aux approches de la vieillesse surtout, j'ai pris plaisir, pendant le repos de l'été, à recueillir ses bruits lointains.

Il voulait parler de la ville d'Ys, ensevelie dans son cœur de Breton, ensevelie dans le cœur de tous les Bretons. Qu'ils s'arrêtent dans le cloître de Tréguier ou au bord de la mer, ils entendent des cloches ; ce sont parfois celles d'une cathédrale, mais ce sont toujours des cloches du passé, les cloches du souvenir de la mort.

J.-H. Rosny jeune.

Saint-Renan et les amours
de Victor Hugo

M. le docteur Dujardin, de Saint-Renan, a communiqué à la Société archéologique du Finistère une courte et piquante étude sur les circonstances qui firent que cette petite ville se trouve mêlée à l'histoire des amours de Victor Hugo et de la comédienne Juliette Gauvain, une Bretonne née à Fouquier, plus connue sous le nom de Juliette Drouot, qui était celui de l'oncle qui l'avait élevée. Leur liaison date de 1833. L'année suivante, à la suite d'une violente dispute occasionnée par la révélation des dettes de la jeune femme — on sait que le grand poète était singulièrement laid à ses heures — Juliette s'enfuit, prit la diligence pour Brest et se réfugia à Saint-Renan chez sa sœur Renée Gauvain, qui vivait maritalement avec un certain Louis Koch, Français d'origine, mais Badois de naissance et liquoriste rue Saint-Sébastien.

On ne sait pas si Victor Hugo est venu relancer sa maîtresse jusqu'à Saint-Renan même. Toujours est-il qu'il arriva sur ses traces, décidé à tout pardonner et à la ramener à Paris. C'est à Brest, le 9 août, que fut scellée leur réconciliation ; c'est aussi l'unique voyage qu'ait fait en Basse-Bretagne l'auteur des « Contemplations », et son amour semble n'en avoir gardé nulle trace. Louis Koch et la sœur de Juliette régularisèrent leur union à Brest en 1840, après que celui-ci eût été nommé professeur d'allemand au collège Joinville, et ils légitimèrent leur fille Marie-Louise, née à Saint-Renan en 1833. Le professeur Koch n'a pris sa retraite qu'en 1874. Avec sa rude et bonne figure germanique, son accent tulesque, sa perruque roussie, qui cachait mal ses cheveux blancs, sa haute stature, sa mise négligée, il réalisait bien le type du vieux savant allemand.

Le fils de cet original, M. Louis Koch, a été également professeur d'allemand dans un grand lycée parisien. Il visitait souvent l'illustre poète qui le considérait comme son neveu de la main gauche. Il lui légua en mourant des meubles précieux, des dessins et 30.000 (5) lettres de Juliette, de Pradier et de leur fille Claire Pradier. Lorsqu'on organisa place des Vosges, dans l'ancien logement de Victor Hugo, un musée du souvenir, Louis Koch s'y employa si ardemment qu'il mérita d'en être nommé le conservateur. Une légende s'est déjà formée à Saint-Renan au sujet de ce rapide épisode de l'existence du poète. On assure qu'il y a résidé assez longtemps, et l'on désigne le vieux manoir de Belair, en Belles, comme étant le lieu où il allait faire ses frégues, en trouvant la surveillance quasi-conjugale que Juliette exerçait sur les entrainements passagers du grand homme.



Mémorial des Fêtes du VII^e Centenaire de Saint Guillaume Pinchon et de la Cathédrale de Saint-Brieuc

Nous avons, dans le dernier numéro de *Bretagne*, publié un compte rendu que nous aurions voulu plus complet des fêtes qui se sont déroulées à Saint-Brieuc, à l'occasion de la célébration du VII^e Centenaire de saint Guillaume Pinchon et de la Cathédrale.

Les quelques illustrations que nous avons reproduites n'ont donné qu'un faible aperçu de la splendeur de cette manifestation qui, rarement, a été égalée en Bretagne.

C'est pourquoi, à la demande du Comité des Fêtes et de toutes les personnes qui y ont participé, nous avons réalisé un Album-Mémorial qui, avec une absolue sincérité documentaire, reproduit dans une suite de 150 images l'ensemble du Tournoi, des Cérémonies religieuses, de la décoration si curieuse de la ville, de la foire médiévale, du transfert des reliques et, surtout, du cortège historique et de la procession solennelle du 23 septembre.

Cet album, préfacé par S. E. Monseigneur Serrand, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, comporte 112 pages. Il se présente sous une magnifique couverture moderne illustrée, qui est l'œuvre de deux artistes MM. E. Daubé et de Raveton.

Un texte précis ommette chacune des parties de cette reconstitution, d'une indiscutable valeur historique et artistique.

La réalisation d'un pareil ensemble a demandé près de trois mois de travail et d'attention.

Les plus réputés photographes de Saint-Brieuc, MM. Bailly, Delaunay, Hamonic,

Macquin — dont la technique s'allie si bien au sens le plus sûr de l'art et au bon goût — ont été les artisans dévoués d'une sélection entre toutes délicate, à laquelle ont également participé l'éminent collaborateur de *l'Illustration*, M. Clair-Guyot, et divers amateurs d'un très réel talent.

Grâce à la documentation ainsi recueillie, au classement méthodique des divisions du cortège, aux soins apportés par les éditeurs et imprimeurs, une véritable fresque a été obtenue, qui reconstitue en des pages émouvantes, parce que vraies, le féérique et inoubliable spectacle de cette « allégorie où la Bretagne a voulu évoquer la gloire de son passé et son image actuelle ».

Cet Album-Mémorial vient de paraître. On peut dire de lui ce que l'on a dit du cortège historique : qu'il est impossible d'y trouver « une faute de goût, une tache dans sa composition, une erreur archéologique ».

Afin qu'un tel ouvrage conserve toute sa valeur, les éditeurs en ont volontairement limité le tirage à 2.000 exemplaires, sur lesquels près de 1.500 ont été souscrits à l'avance.

Nous ne saurions donc trop engager nos lecteurs et nos abonnés qui désirent se procurer cette magnifique publication — laquelle sera bientôt introuvable car ceux qui en sont possesseurs ne voudront pas s'en dessaisir — à la demander au plus vite à

M. Louis Aubert, éditeur, *Ti-Breiz*, boulevard Sévigné, Saint-Brieuc.

Prix 20 francs (22 fr. par poste franco), compte chèque postal Rennes 33-25.

TABLE DES MATIÈRES

(VOLUME VI)

A		E	
Amis du Mont Saint-Michel (Les)	50	Exposition de 1937 (La Bretagne à l')	156
Appel (L.) des anciens combattants bretons	323	F	
Art Breton de Henri Wagnier (L.) A. E.	141	Ferment démocratique dans l'Art Breton Ch. CHASSÉ	196
Art et les Artistes (L.) (extrait), Ch. CHASSÉ	38	Fêtes de Jacques Cartier	155
Auberges bretonnes, François MÉNÉZ	251	Fêtes de Saint Guillaume Pinchon, J. DE POSSERUY	179
Au pays de la pierre sculptée par la Mer et les Hommes, J.-H. BOSSY	256	Fontaine de Saint Nicodème (de)	201
Avancement des vacances (L.), HOEL	132	G	
Aviateur Lemoine (F.)	200	Galette bretonne (de)	153
B		Gilles de Raix (le château natal de), J. PENN	161
Barbetorte (pour Alain)	120	Gorie (M. Pierre de la)	79
Bretagne et Radiodiffusion, E. BOUQUAIS	135	Gorseld de Roscoff (le), N. D.	152
Bretagne bourreau à Lyon (une), Cécil	170	I	
C		Les Iliennes (Costumes bretons X), O.-L. AUBERT	65
Calmette (la mort d'André)	30	J	
Caneale (Un jour à), O.-L. AUBERT	20	Jacques Cartier, Jean SANNIER	161
Cathédrale Saint-Etienne de Saint-Brieuc, Job LE BIZAN	175	L	
Centenaires	80	Laurens (l'Éditeur Henri)	40
Centenaire de Saint-Guillaume (le VII ^e), HOEL	115-157	Le X ^e Corps d'Armée	154
Centenaire de Marie Tudor (le)	38	Loth (Joseph), J. LE BIZAN	97
Chanson d'Armor, O.-L. AUBERT	207	Luttes bretonnes (à propos des), Jean SAN- NIER	123
Chanson Morbihannaise	140	Lutte bretonne (la), Gabriel JAVINIS	198
Chansons de Bord	190	M	
Chansons de Tournoi	188	Manifestation Franco-Britannique de Ca- maret (de), N. D.	214
Chateaubriand et les dames de Plancoët, G. COLLAS	73	Marine (sonnet), Véra DE BILLAING	76
Chateaubriand à Rome	199	Marque « Bretagne » (de)	200
Combat de Saint-Cast (le)	76	Mémorial du VII ^e centenaire	230
Comment j'ai écrit le Prix Goncourt, Roger VERNE	250	Mémoire de Charles Le Goffic (à la) Morbihan (dans le) (costumes bretons VIII), O.-L. AUBERT	157
Communautés des corporations brio- schines	185	Moulin Maudh (le), conte, Anatole LE BOAZ	29
Conclusions (Costumes bretons XII), O.-L. AUBERT	94	Moulin se sont tu (les)	153
Conquête de la Bretagne (de) par Charle- magne, Ch. CHASSÉ	203	Musée de Nantes (le), Marc ELLEN	11
Costumes bretons	159	N	
Côtes de Bretagne, O.-L. AUBERT	126	Nicot (Louis)	80
Concours (les 50 ans d'Ohivier de)	30	Nouveau Rideau du Théâtre de Rennes (de), B. T.	137
Créac'h (la mort de Joseph)	28	O	
Creston (René-Yves)	70	Œufs de Pâques de Rose des Vents (les), conte, A. LE BIZAN	100
D		Origines bretonnes (les) de Mme la Mar- chale Foch, HOEL	302
Dayot (Armand), O.-L. AUBERT	194	Ouessant vu par Mathurin Méheut, Aug. DUPONT	197
Débarquements militaires, Aug. DUPONT	153	Outillage national (l')	136
Défendants la Bretagne, HOEL	180		
Descendant de Jacques Cartier au Canada (un), Marie LEFRANC	144		
Doyrailles (Mme Théophile)	40		
Douarnenez, Sully PÉAN-ROUSSE	120		

BRETAGNE

P

Fainlevé (à propos de Paul) 30
 Paludiers (chez les) (costumes bretons IX),
 O.-L. AUBERT 55
 Paul Féval, Lucien DESCAVES 149
 Pays Gallo (le) (costumes bretons IX),
 O.-L. AUBERT 81
 Pêcheurs de Thons (les), poème, Saint-
 Pol ROUX 18
 Petit-fils d'Ernest Renan (un), A. DUPOUY 5
 Phares (les) de la pointe du Finistère,
 Louis-Richard MONNET 76
 Port-Blanc (au), Vêta de BELLAING 105
 Préfet de Police breton (un), A. DUPOUY 117
 Procès (un étrange), M. OUIÈS 79

R

Rail et la Route (le) 154
 Rébelliau Alfred 236
 Réforme électorale (la) 153
 Renan et le gendarme, François MÉNEZ .. 139
 Renan (le mariage de) 76
 Restes de Lœnnar et de sa femme (les) .. 105
 Revenant (le), conte, François MÉNEZ .. 49
 Ronçières (Charles de la), Ed. BEAUFILS 215

S

Sabots (les), poèmes, Marie-Paul SALONNE 227
 Saint Guillaume Pinchon, évêque de St-
 Briec, X. 171
 Saint Renan et les amours de Victor
 Hugo 237
 Service des trains sur les lignes de Bre-
 tagne 160
 Silhouettes trécorroises, François MÉNEZ 120
 Sir Georges Cleck à Pont-l'Abbé, Lucile
 DECAUX 159
 Société d'Etudes du Finistère (la), J. de
 TRÉZON 118
 Suisse et Bretagne 119

T

Tapisserie de Bayeux et la Bretagne (la),
 Job LE BUIAN 223
 Terre de Bretagne, conte, François WAL-
 TON 77
 Tréguier, sonnet, Edouard BESNOTS 100

U

Union Régionaliste Bretonne 195

V

Vierge de Thymadeuc (la) 156

TABLE DES BIBLIOGRAPHIES

de Mme Marie-Paule SALONNE

JANVIER-FÉVRIER : *Saint Christophe, patron des automobilistes*, par Alexandre Masseron. — *La Grande Misère et les Voleurs du XVIII^e siècle*, Marion du Faonet et ses associés, par Jean Lorédan. — *L'Invincible Armada*, par Maurice Larrouy. — *Au pays de Chateaubriand*, et le *Fils d'Yvon le Breton*, par Alfred Gernoux. — *L'Annuaire des Poètes, The charm of Brittany*, par R.-A.-J. Walling. — *Aux portes du Silence*, par Léon Berthaut. — *Les cendres au soleil*, par Pierre Yardel. — *Au Rythme des Heures*, par Madeleine Champion. — *Le Jardin Mouillé*, par Anne-Marie Paulheux. — *Aleide*, par Jean Godin.

MARS-AVRIL : *La Terre a soif*, par Georges Labin. — *La Fenelle*, par Charles Boussinot. — *Les Eparés, Pomme d'Api et Blquette, Les Souvenirs de Bibbaquet, Le Petit Marchand de Cailloux*, par Louis Lefebvre. — *La Clef des Sœurs*, par Jaffrenou Taldie. — *L'Aube et Au Gré du Vent*, par Claude Sélam. — *Quand l'arbre tout seul*, par Jean Narache.

MAI-JUIN : *La Nuit de Midi*, par Marcel Hamon. — *Les Nouveaux Lépreux*, par Paul Lebois. — *La Maison sous la Cendre*, par Romain Roussel. — *Comme la Mer*, par Renée Jardin.

JUILLET-AOÛT : *Angelina*, par Louis Guilloux. — *Plus que Moi-même*, par Louis Lefebvre.

SEPTEMBRE-OCTOBRE : *Face au Couchant*, par Auguste Dupouy. — *Le Joli Petit Bois*, par Annaick Le Léard. — *Les Donoïdes*, par Mathilde Alanic. — *Le Capitaine Denordé*, par Florian Le Roy. — *Brumes*, par Aline Bargain. — *Le Départ et Quatre Nouvelles*, par le Chanoine Michel Even. — *La Vicomtesse de Chateaubriand*, par Marie-Louise Pailleron. — *Un Drame d'amour en Bretagne au XVI^e siècle*, par Georges Collas. — *Fongères pittoresque*, par Etienne Aubric.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE : *Capitaine Conan*, par Roger Verrel. — *Le Nid de Chimères*, par Laura-Ferry de Péguay. — *Ernest Renan et sa République*, par Marcel Henri-Jaspar. — *Bonne de Kerpondel*, par Alfred Gernoux. — *Hautises*, par Jean Plémeur. — *Refoulement*, par Marie-Louise Vert. — *Poèmes*, par André Yvonnik. — *Poésies d'un romantique*, par Guy de Ferrand. — *La Tempête sur le Homann*, par Dominique Benouard. — *L'Abime*, par Florian Parmentier. — *L'Irlande*, par A. Rivollan. — *Le Ferment démocratique dans l'Art Breton*, par Charles Bussé.

LA FONCIERE
 Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN, de l'A.-C. des COTES-DU-NORD et de l'A.-C. du FINISTÈRE. consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances contre les Accidents et le Vol

Pour renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de La Foncière, Transports et Accidents, à :

Brest.....	M. SAVIN	Nantes.....	M. A. DES BRADVAIS
Chateaulin ...	M. MICHEL	Quimper.....	M. JOUYE
Dinan.....	M. BARRY	Rennes.....	M. PRODIGE
Douarnenez..	M. QUELLEN	Saint-Brieuc..	M. DALMAR
Lorient.....	M. FERROUD	Vannes.....	M. MARIS
Morlaix.....	M. MIOGEC	Vieux-Marché	M. LE SIBATIER

MARION
 DÉCORATION
 4, et 6, Rue Victor Hugo
 RENNES

Sa décorations classique
 Ses Antiques
 modernes et rustiques

Jacques PERRET, D. E. S. C.
 14 & 15, Rue de la Mairie — RENNES
 — Téléphone 21-03 —

Dépositaire de la VÉRITABLE SALAMANDRE
 CHAUFFAGE CENTRAL
 par Chaudières, Rayons de Gaz, Fourneaux de Cuisine et Déodorateurs
 DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE ET FROIDE
 Dépositaire exclusif des APPAREILS RÉFRIGÉ-
 RATEURS ÉLECTRIQUES LE FRIGÉCO.

" LA DÉFENSE AUTOMOBILE
 ET SPORTIVE "



Agence Française Nationale à Rennes
 Siège Social et Direction Générale : 34, Place de la République
 Directeur Fondateur : G. DURAND — LE MANS

Assurance Indispensable à tous les Usagers de la Route

Demander détails des garanties et conditions à nos représentants et commissions représentatives

TISSAGE MÉCANIQUE DE TOILES
LINGE DE TABLE
BLANCHIMENT
SUR PRÉ

LUCIEN HAAS

Maison de Vente: 23, B. Bonne-Nouvelle
PARIS (2^{me})

Telegrammes: Haséfil-Paris. Tel.: Central 64-93



LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE

avec ou sans inscriptions tissées

TOILES — DRAPS — TAIES

RÉFÉRENCES DE LA MAISON LUCIEN HAAS

EST LA PLUS ANCIENNE
SPÉCIALISÉE DANS LA
FABRICATION EXCLUSIVE
DES TOILES ET DU LINGE
DE TABLE POUR HOTELS
CONNAIT, PAR CONSÉ-
QUENT MIEUX QUE TOU-
TE AUTRE LES BESOINS
DES HOTELIERS ET LES
QUALITÉS QUI LEUR
CONVIENNENT.

FONDÉE EN 1872

DISPOSE TOUJOURS D'UN
STOCK IMPORTANT DANS
LES ARTICLES COURANTS
DE SA FABRICATION ;
PRODUIT GRACE A PLUS
DE 50 ANS D'EXPERIENCE
LES MEILLEURES QUALI-
TÉS AUX PRIX MINIMA